

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

« VRAIS RÉPUBLICAINS » D'AMÉRIQUE :
LES PATRIOTES CANADIENS EN EXIL AUX ÉTATS-UNIS (1837-1842)

THÈSE
PRÉSENTÉE
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DU DOCTORAT EN HISTOIRE

PAR
JULIEN MAUDUIT

DÉCEMBRE 2016

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de cette thèse se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.07-2011). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Ce travail n'aurait pas pu être réalisé sans l'aide et le soutien de nombreuses personnes et organismes. Je ne peux qu'exprimer ma plus sincère gratitude aux co-directeurs de la thèse, Allan Greer, présent à mes côtés depuis le début de l'aventure, Jason Opal et Martin Petitclerc, qui ont accepté la délicate tâche de se joindre à un projet déjà en marche. Leur érudition, leur regard critique, leur patience et leur investissement ont permis à cette recherche de prendre forme. S'il est de coutume de préciser que la thèse présentée résulte d'un travail collectif, celle-ci n'aurait simplement pas pu être réalisée sans leur contribution. Les erreurs que contiendrait cette thèse restent sous mon entière responsabilité. Je tiens également à honorer la mémoire de Jean-Marie Fecteau dont le décès prématuré n'a pas empêché sa participation à cette thèse. Le projet est né lorsque nous évoquions nos expériences d'exilés, dans son bureau, entre une petite Tour Eiffel et une affiche de la bière *1837*.

Il m'aurait également été difficile de mener mes recherches et de rédiger cette thèse sans le soutien humain et financier de différents organismes. Je remercie à ce titre l'Université du Québec à Montréal, l'Université McGill, l'American Antiquarian Society, l'IUPE et Jean-Marc Fontan, la Fondation Bibliothèque et Archives nationales du Québec, le Centre d'histoire des régulations sociales et le Groupe d'histoire de l'Amérique française. Les ayant côtoyés dans différentes institutions, l'occasion m'est aussi offerte de remercier et de saluer les bibliothécaires et les archivistes dont le travail est souvent vital dans le cadre d'une recherche universitaire. Je remercie également Yvan Lamonde, Louis-Georges Harvey et François Labonté d'avoir accepté de me rencontrer et d'échanger avec moi. De même, sans pouvoir les nommer – mais ils se reconnaîtront je pense –, j'ai été souvent revigoré par le soutien, les conseils et les remarques de mes compagnons de travail à la Collection nationale

de BANQ, de mes camarades de l'UQAM et du CHRS, et des universitaires croisés à Montréal, Worcester et Paris.

Enfin, je souhaiterais remercier du fond du cœur mes relecteurs dévoués et infatigables, Chantal et Philippe, et mes proches qui m'ont supporté, au sens large et généreux, durant ce long périple. Sophie, merci pour tout.

DÉDICACE

À la mémoire de Jean-Marie,
fin connaisseur de la folie et de la liberté
qui a eu l'idée folle de me laisser libre

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES	xiii
LISTE DES ABRÉVIATIONS	xv
RÉSUMÉ	xvii
INTRODUCTION	
LA RÉBELLION ET SES FRONTIÈRES	1
La Rébellion, les Canadas et l’historiographie	3
Frontières et limites historiographiques	4
Le chemin de la révolte	11
La République américaine	13
« Démocratie » et « aristocratie » dans la République	14
L’Amérique jacksonienne	18
La Rébellion dans son cadre continental : méthode, sources et problématique	25
Une histoire connectée à l’échelle du continent	25
Prémices d’une histoire continentale de la Rébellion	29
L’exil, un objet clé mais délaissé	32
Identifier les « vrais républicains »	35
L’économie politique, moteur de l’esprit révolutionnaire	41
Constituer le corpus archivistique : choix, portées et limites	44
CHAPITRE I	
ESPRIT RÉVOLUTIONNAIRE AUX CANADAS	53
1.1 « L’union fait la force » : les colonies britanniques d’Amérique du Nord	54
1.1.1 Mise en place d’un front commun	55
1.1.2 Alliance des nationalités	59
1.1.3 Les Bas-canadiens et les colonies voisines	63
1.1.4 Les deux Canadas au cœur de l’élan radical	66

1.2	Aristocratie et « droits égaux »	69
1.2.1	Aristocratie « corrompue » des Canadas	69
1.2.2	Contester la gouvernance impériale	71
1.2.3	« Droits égaux » selon les <i>Locofocos</i>	73
1.2.4	« Droits égaux » aux Canadas	78
1.3	Esprits révolutionnaires	82
1.3.1	Maturation de l'esprit révolutionnaire au Bas-Canada	82
1.3.2	Réponses subversives aux Résolutions Russell	84
1.3.3	Fils de la liberté : patriotes en armes	88
1.3.4	Confédération des Six-Comtés : entité politique révolutionnaire	90
1.3.5	Une rébellion ? Non, une révolution	94
1.3.6	Préparatifs militaires	97
	Conclusion	99
CHAPITRE II		
DE LA RÉBELLION À LA GUERRE D'INDÉPENDANCE		
2.1	Accueil des exilés : entre ferveur et adversité	105
2.1.1	« Neutralité » de Washington	106
2.1.2	Ferveur sur la frontière haut-canadienne	111
2.1.3	Bas-Canadiens et Américains	116
2.1.4	Nature du soutien aux exilés	118
2.2	Premières invasions	123
2.2.1	Moore's Corner	123
2.2.2	Navy Island, première république du Haut-Canada	124
2.2.3	Opérations patriotes sur la frontière	127
2.3	Évolution à la tête des républicains : le cas bas-canadien	129
2.3.1	Refus d'abdiquer	131
2.3.2	« Papineau nous a abandonné »	133
2.3.3	Robert Nelson	138

2.4	Février 1838 : naissance de la République du Bas-Canada	141
2.4.1	Offensive planifiée sur l'ensemble de la frontière	143
2.4.2	Opérations militaires	145
2.4.3	Espionnage par les autorités	151
2.5	Société secrète et soulèvement des Frères Chasseurs	152
2.5.1	Naissance et diffusion de la confrérie	153
2.5.2	Permanence des affrontements	158
2.5.3	Soulèvement de novembre 1838	162
	Conclusion	165
	CHAPITRE III	
	FRONTIÈRES DE LA RÉPUBLIQUE CANADIENNE	169
3.1	La nation au Bas-Canada et ses sources	172
3.2	Nation et cosmopolitisme durant la révolution	178
3.2.1	Nationalités et vivre ensemble	178
3.2.2	Évolution et nouveau clivage durant l'exil	186
3.3	L'indépendance des Canadas : deux États radicaux	189
3.3.1	Le Haut-Canada	190
3.3.2	Le Bas-Canada	195
3.4	L'union aux États-Unis	203
3.4.1	L'avenir des Canadas vu des États-Unis	203
3.4.2	Les patriotes, annexionnistes en 1837 ?	206
3.4.3	Annexion et fédération continentale : les tourbillons de l'exil ...	213
3.5	République à deux étoiles	217
3.5.1	Esprit de collaboration	218
3.5.2	Divisions et réorganisation	222
3.5.3	Représentation de la république des Canadas	230
3.5.4	Une « vraie » république canadienne	234
	Conclusion	240

CHAPITRE IV	
LA RÉVOLUTION CANADIENNE DANS SON CONTINENT	243
4.1 Les exilés et l'opinion publique	245
4.1.1 Activités politiques et mobilisation du public	245
4.1.2 La plume, arme privilégiée des patriotes	247
4.2 Les patriotes et les élections	255
4.2.1 Les partis et la question canadienne	255
4.2.2 Attrait des patriotes pour le Parti whig	258
4.2.3 Jeu des partis et divisions patriotes	261
4.2.4 Van Buren déchu en 1840	264
4.3 Révolution canadienne et guerre d'Aroostook	269
4.3.1 Les patriotes et le « territoire en dispute »	269
4.3.2 Tensions entre le Maine et Washington	272
4.3.3 Guerre d'Aroostook (1839)	273
4.4 Webster-Ashburton (1842), un traité de banquiers ?	275
4.4.1 Procès d'Alexander McLeod	276
4.4.2 Intérêts privés derrière la paix de 1842	279
4.4.3 Négociations ambiguës `	281
4.4.4 Révolution canadienne et paix anglo-américaine	284
Conclusion	287
CHAPITRE V	
« VRAIS RÉPUBLICAINS » D'AMÉRIQUE	289
5.1 Réseaux des vrais républicains	291
5.1.1 Exilés canadiens et « <i>Young Americans</i> »	292
5.1.2 « <i>Locofocoïsme</i> » sans frontières	294
5.1.3 Affinités avec Fanny Wright et les <i>Freethinkers</i>	299
5.1.4 Entre transcendantalisme et utopisme	301
5.1.5 Dimensions socialistes de la révolution canadienne	304

5.1.6	Rébellions dans le monde agricole	307
5.1.7	Connecter les réseaux	310
5.2	Conflit entre « vrais » républicains et autorités républicaines	311
5.2.1	Ordre et révolution	312
5.2.2	Une « Bastille républicaine »	320
5.2.3	République sous influence	327
5.2.4	« Esprit de 1776 » et révolution canadienne	336
5.2.5	Une République divisée et des radicaux armés	339
5.2.6	Révolution contre les privilèges à l'échelle nord-américaine ? ...	344
	Conclusion	348
CHAPITRE VI		
	PENSER L'ÉCONOMIE	351
6.1	Désaccords historiographiques : les patriotes sont-ils capitalistes ?	354
6.2	« Aristocraties » dans l'économie nord-américaine	361
6.2.1	Critique des chartes à « monopole »	361
6.2.2	Économie et rapports de pouvoir	365
6.2.3	Paradoxes patriotes à propos du régime seigneurial	372
6.3	Économie politique radicale	377
6.3.1	« Esprit » capitaliste des Bas-Canadiens : vers une révolution économique	378
6.3.2	Redéfinition du travail et de sa valeur	383
6.3.3	« Laissez-nous faire »	389
6.3.4	« Laissez-nous faire » aux Canadas	395
6.3.5	Utopie capitaliste démocratique, morale et responsable	399
6.4	Argent et politique, le nœud de la révolution	408
6.4.1	Mécanismes bancaires et monétaires	409
6.4.2	« Bank War » et « panique » de 1837	414
6.4.3	La Banque du peuple à l'épreuve de la révolution	417

6.4.4 Révolutionner la finance	421
6.4.5 <i>Duncombe's Free Banking</i>	429
Conclusion	440
CONCLUSION	443
ANNEXE A	
« JOANNIS PAOLLI ARATORIS, DE OMNIBUS REBUS ET QUIBUSDAM AHIS TRACTATUS OU TRAITÉ DES ÉLÉPHANS ET DES MOUCHES PAR JEAN PAUL LABOUREUR »	457
ANNEXE B	
AMURY GIROD, « QUELQUES MOTS DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE DU PAYS »	464
ANNEXE C	
LETTRE D' « UN EXILÉ » [LUDGER DUVERNAY] DE ST ALBANS, 23 MARS 1838	483
ANNEXE D	
EQUAL RIGHTS, « AMERICAN NOBILITY »	486
BIBLIOGRAPHIE	489

LISTE DES FIGURES

Figure	Page
Illustration glorifiant Paine tirée du livre de Gilbert Vale, <i>The Life of Thomas Paine</i> (New York, 1841)	21
1.1 Correspondance de Louis-Joseph Papineau (1830-1836)	56
1.2 Géographie des correspondants étrangers de L.-J. Papineau (1830-1836)	57
2.1 Frontière des États-Unis et des colonies britanniques d'Amérique du Nord	105
2.2 « <i>The American Steam Packet Caroline</i> », 1838	109
2.3 Carte des Grands Lacs	113
2.4 Carte des régions du lac Champlain et de Kingston	115
2.5 Carte envoyée par R. Nelson à W. L. MacKenzie, 1838	145
3.1 Représentation de l'étoile du Bas-Canada dans le <i>North American</i> (Swanton, Vermont), mai 1839	226
4.1 « <i>Canada's Martyrs</i> », <i>Caroline Almanack</i> , Rochester, 1840	249
4.2 Manuscrit du <i>Prisoner's Friend</i> , rédigé à Rochester par James Reid, juillet 1839	251
4.3 Agents des journaux des exilés canadiens aux États-Unis	252
4.4 « <i>An Angry Snarl Between Friendly Relations</i> », New York, 1841	278
5.1 Journal <i>Loco Foco</i> de Swanton, Vermont, 1839	299
6.1 Billets émis par le gouvernement provisoire de la République du Haut-Canada, décembre 1837	430

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AAS : American Antiquarian Society

APC : Archives publiques du Canada

APO : Archives publiques de l'Ontario

ANQ : Archives nationales du Québec

ANQQ : Archives nationales du Québec à Québec

BC : Bibliothèque du Congrès

BUS : Bank of the United States

DBC : Dictionnaire biographique du Canada

MHS : Maine Historical Society

USDR : United States Democratic Review

RÉSUMÉ

La thèse réalise une histoire connectée de l'Amérique du Nord afin d'éclairer simultanément nos connaissances de la « Rébellion de 1837-38 » dans les colonies britanniques d'Amérique du Nord et celles de la période jacksonienne étasunienne. Prendre un angle d'analyse transfrontalier permet de redynamiser la logique historiographique qui tend à diviser le phénomène révolutionnaire canadien, en particulier en distinguant les événements du Bas et du Haut-Canada. La thèse démontre l'importance des liens entre les patriotes des deux Canadas, qui débouchent durant la tentative de révolution en une aspiration à fonder une république commune et distincte des États-Unis. L'analyse de l'exil des patriotes prouve aussi que les événements canadiens ont un impact significatif sur la République américaine. La thèse expose l'opposition entre le gouvernement étasunien qui collabore avec les autorités britanniques, et la partie de la population des États frontaliers qui soutient et participe à la tentative de révolution. La secousse provoquée par la Rébellion se lit également dans différents phénomènes historiques ayant cours aux États-Unis, tels que la « guerre d'Aroostook » à la frontière du Maine en 1839, le traité Webster-Ashburton de 1842 et l'élection présidentielle de 1840. Mis en relation, ces éléments soutiennent l'hypothèse que la Rébellion canadienne est un phénomène continental aux ramifications et aux enjeux majeurs.

Le cœur de la thèse est la mise en lumière d'une communauté politique exprimant un républicanisme radical qui surplombe les frontières provinciales, étatiques et impériales. L'étude des réseaux, donc les échanges et les influences intellectuelles, entre les exilés et les radicaux des États-Unis, les *Locofocos* en particulier, nous aide à matérialiser cet élan politique commun et à saisir l'existence d'un langage et d'une vision similaires de l'avenir du continent. La thèse identifie et explore ce républicanisme radical et propose de nommer ces acteurs les « vrais républicains ». Certaines caractéristiques des alternatives envisagées nous permettent d'identifier ces vrais républicains : le développement d'une économie libérale basée sur la libéralisation et la prospérité des échanges et de la production, mais également sur l'espoir de concilier le commerce avec les exigences de l'idéal démocratique, de la morale chrétienne et de la responsabilité sociale. L'ordre politique et économique qui est appelé à régner sur l'Amérique doit, selon eux, se matérialiser dans une réelle égalité entre les individus et faire disparaître les « privilèges ». Dans cette perspective, les États-Unis sont minés par un héritage patricien et prisonniers de la puissance financière britannique, en attestent l'alliance de Washington et de Londres contre les patriotes et l'opposition des dignitaires étasuniens à la révolution canadienne. Il est soutenu dans la thèse que les patriotes du continent se battent pour

fonder une « vraie république » aux Canadas et régénérer l'expérience républicaine en Amérique du Nord.

Mots-clés : Rébellion de 1837-1838 ; Locofocos ; république ; démocratie ; économie politique ; banque ; histoire connectée ; Amérique du Nord ; Canada

This Ph D thesis connects the histories of the North American continent to shed new light simultaneously on the « Rebellion of 1837-38 » in the British colonies and on the Jacksonian Republic. This transnational perspective enriches the historiography of the Rebellion which tends to divide the Canadian revolutionary moments inside the geopolitical borders of Upper and Lower Canada. By contrast, the thesis demonstrates the depth of the connections linking the patriots of these two colonies. During the exile in the United States, this spirit of collaboration also fostered a shared hope for a new kind of republic, including the two Canadas, and different from the federal republic. The study of the exile also proves that the Canadian events had a notable impact on the United States. The thesis exposes the conflict between the American government, which collaborated with the British authorities, and the population of the bordering states who supported and participated in the revolutionary attempts. The shake up caused by the Canadian Rebellion would later manifest in such diverse phenomena as the « Aroostook War » on the Maine border in 1839, the Webster-Ashburton treaty of 1842, and the presidential election of 1840. Together, these elements sustain the hypothesis that the Canadian Rebellion was a continental event with major political and economic repercussions.

The core of the thesis is the study of a radical trans-border community and the radical republican ideas it created and fostered. The personal networks and the intellectual influences built between the exiles and the American radicals, especially the Locofocos, offers a concrete sense of a revolutionary spirit in the context of the Jacksonian Era. The thesis identifies and explores this form of radical republicanism, described by its supporters as the « true » republicanism due to its democratic ambition. Among its key arguments and aspirations: the rise of a liberal economy based on free and prosperous trade and production, but also with the hope of a commercial destiny of the American society compatible with the demands of democratic ideal, of Christian morality, and of social responsibility. The political and economical order which was to reign in America, according to the true republicans, was rooted in equality between individuals and the destruction of all « privileges ». From this perspective, the United States was still governed by a patrician logic and increasingly controlled by the British financial power. The alliance between London and Washington against the revolutionaries in the Canadas bore out these fears. The thesis defends the idea that the true republicans of North America fought to found a

« true republic » in the Canadas and to regenerate the republican experiment in North America.

Keywords : Rebellion of 1837-1838 ; locofocos ; republic ; democracy ; political economy ; bank ; connected history ; North America ; Canada

INTRODUCTION

LA RÉBELLION ET SES FRONTIÈRES

*In defence of principles which are dear
to the mass of the inhabitants of the British North America
we hesitate not to publish them to the world,
satisfied that our views need only to be known to be respected.*
Assemblée du Bas-Canada, 1836¹

*Tout homme qui parle des Canadiens comme d'un peuple heureux tranquille et libre,
n'attache pas un sens politique à son langage.*
Thomas Storrow Brown, 1837²

Le phénomène révolutionnaire des années 1830, que nous nommons au Québec « la » ou « les » « Rébellion(s) » de 1837-38, constitue à bien des égards un événement continental. Les patriotes canadiens ont entrepris leur révolution en ayant pleinement à l'esprit leur statut d'Américains, ce qui est constamment rappelé : « People of America, your cause and that of Canada is one³ ; Your [Canadian] cause is the cause of every American citizen ; for every American citizen has a perfect right to do all that you have done, and more⁴. » L'élan contestataire touche à divers degrés l'ensemble des colonies britanniques d'Amérique du Nord. La Révolution américaine de 1776 est présente dans tous les esprits et, en 1837, elle représente une source d'inspiration. Le soutien et la participation des citoyens de la République étasunienne au soulèvement constituent d'autres indices de l'aspect continental de l'événement, tout comme le sont bien évidemment les enjeux diplomatiques. L'exil des

¹ *Fonds Papineau*, APC, MG24-B2, lettre de l'Assemblée du Bas-Canada aux orateurs des Assemblées des autres colonies, 15 mars 1836, APC. Il s'agit semble-t-il d'un brouillon qui n'a jamais été officiellement envoyé. La cote de ce fonds ne sera plus mentionnée par la suite.

² Brown alias « LMN », dans *La Minerve* du 21 septembre 1837.

³ William Lyon MacKenzie, *Caroline Almanack*, Rochester, 1840, p.65.

⁴ *MacKenzie-Lindsey Papers*, MS-516, APO, Southwick à MacKenzie, 3 août 1839. La cote de ce fonds ne sera plus mentionnée par la suite.

républicains canadiens témoigne également de l'importance d'adopter une focale d'analyse transcendant les frontières à l'échelle du continent pour comprendre et interpréter la Rébellion.

Les historien(ne)s n'ont étudié que très partiellement ces dimensions. L'événement est aujourd'hui abordé principalement dans ses cadres locaux, provinciaux ou étatiques. L'angle d'analyse continental de cette thèse s'apparente à une piste largement inexplorée dans les travaux sur la Rébellion, comme d'ailleurs dans l'historiographie de la république jacksonienne. L'espace qui sera privilégié n'est toutefois pas le continent nord-américain dans son ensemble, mais les colonies britanniques, en particulier les deux Canadas, ainsi que les États du Nord des États-Unis. Nous matérialiserons progressivement cet espace avec les parcours des exilés et la toile des réseaux politiques qu'ils ont tissée. Du fait de l'absence d'études transfrontalières d'envergure sur la Rébellion, ainsi que de sa marginalisation par les historien(ne)s de la République étasunienne, nous ne soupçonnons pas aujourd'hui l'ampleur de l'événement. La terminologie est d'ailleurs révélatrice puisqu'il s'agit d'une « rébellion », œuvre de rebelles régulièrement considérés comme des « insensés ». Le soulèvement est aussi subdivisé par les historien(ne)s en plusieurs rébellions, distinguant les deux Canadas, les événements de 1837 et ceux de 1838, et même ceux de l'insurrection haut-canadienne de 1837. Nous aborderons au contraire la tentative de révolution dans son unicité, en englobant tout d'abord les deux Canadas⁵, mais aussi et surtout en franchissant la frontière de la République pour saisir la Rébellion sur une plus vaste échelle.

⁵ Nous prolongeons donc l'appel d'Allan Greer, « 1837-38: Rebellion Reconsidered », *Canadian Historical Review*, 76, 1 (mars 1995): 1-15. Cet article a été traduit : « La Rébellion de 1837-1838 : une reconsidération », *Bulletin d'histoire politique*, 7, 1 (automne 1998): 29-40. Quelques travaux ont entrepris cette démarche : Stanley Bréhaut-Ryerson, *1837: The Birth of Canadian Democracy*, Toronto, Francis White, 1937 ; Stanley D. Clark, *Movements of Political Protest in Canada, 1640-1840*, Toronto, University of Toronto Press, 1959 ; Catherine Vance, « 1837: Labor and the Democratic Tradition », *The Marxist Quarterly*, 12 (hiver 1964-1965): 29-42 ; Marc L. Harris, « The Meaning of Patriot: The Canadian Rebellion and American Republicanism, 1837-1839 », *Michigan*

La Rébellion, les Canadas et l'historiographie

La Rébellion représente un événement majeur dans la mémoire collective au Québec. Une importante présence toponymique, des romans, des pièces de théâtre, des films, des représentations iconographiques, des chansons, un musée, des manifestations citoyennes, une journée nationale officielle, jusqu'à l'existence d'une bière « 1837 », marquent l'imaginaire. L'objet est passionnel, investi politiquement et matière à controverse. Au milieu du XX^{ème} siècle, Victor Morin a évoqué des historiens(ne)s « esclaves de leurs préférences ou de leurs animosités ». Quelques décennies plus tard, Jean-Paul Bernard a constaté que les patriotes étaient présentés « au goût du jour et au goût de chacun ». Sur bien des points, cette situation est toujours d'actualité. Un jeune historien a récemment noté qu'il y a encore « beaucoup d'incohérence dans un discours qui ne parvient que difficilement à saisir le sujet [...] une *Hystera* plutôt qu'un *logos*⁶. » Ces critiques signifient aussi que l'intérêt pour la Rébellion ne s'estompe pas. Nous observons même une tendance à une internationalisation de la recherche, ce qui alimente une historiographie déjà compartimentée⁷.

Historical Review, 23, 1 (printemps 1997): 33-69 ; Michel Ducharme, *Le concept de liberté au Canada à l'époque des révolutions atlantiques, 1776-1838*, Montréal et Toronto, McGill-Queen's University Press, 2010.

⁶ Marc Collin, « Les lignes de faite de l'historiographie des Rébellions de 1837-1838 », *Bulletin d'histoire politique*, 17, 1, (automne 2008): 307-326 ; Jean-Paul Bernard (dir.), *Les Rébellions de 1837-1838 : les patriotes du Bas-Canada dans la mémoire collective et chez les historiens*, Montréal, Boréal Express, 1983, p.16 ; Victor Morin, « La "république canadienne" de 1838 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 2 (1948-1949) : 483.

⁷ Pour l'intérêt international : Aurélio Ayala et Françoise Le Jeune, *Les rébellions canadiennes de 1837 et 1838 vues de Paris*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2011 ; Brian M. Petrie, *French Canadian Rebels as Australian Convicts*, North Melbourne, Australian Scholarly, 2013 ; Benjamin T. Jones, *Republicanism and Responsible Government. The Shaping of Democracy in Australia and Canada*, Montréal-Kingston, McGill-Queen's University Press, 2014 ; Malcolm Chase, *Chartists: Perspectives and legacies*, Londres, Merlin Press, 2015 ; Taylor Spence, *The Endless Commons: The Borderland of North American Empires and the Origins of American Expansion, 1783-1848*, Charlottesville, University Press of Virginia, à paraître. La vitalité de la recherche est illustrée par la publication récente de nombreux ouvrages, parmi lesquels : Yvan Lamonde et Jonathan Livernois, *Papineau. Erreur sur la personne*, Montréal, Boréal, 2012 ; Charles-Philippe Courtois et Julie Guyot (dir.), *La culture des patriotes*, Québec, Septentrion, 2012 ; Gilles Laporte, *Brève histoire des patriotes*, Québec, Septentrion, 2015 ; Georges Aubin et Jonathan Lemire (dir.), *Ludger Duvernay. Lettres d'exil, 1837-1842*, Montréal, VLB, 2015 ; François Deschamps, *La « rébellion de 1837 » à*

Frontières et limites historiographiques

Il est frappant de constater une profonde étanchéité entre deux grands ensembles de travaux qui semblent s'ignorer mutuellement⁸. Les historien(ne)s considèrent très majoritairement que le Haut et le Bas-Canada constituent deux processus historiques distincts. Jean-Paul Bernard y voit par exemple deux mouvements « jumeaux », sans pour autant penser nécessaire de les analyser conjointement⁹. Les deux ensembles historiographiques sont séparés par la langue et globalement animés par une logique qui morcelle l'événement.

Les historien(ne)s américain(e)s et anglo-canadien(ne)s forment un premier ensemble. Leurs objets de recherche portent avant tout sur le Haut-Canada et les régions américaines frontalières. En isolant ces événements de ceux de la colonie francophone voisine, et en soutenant l'idée d'une révolte de faible ampleur populaire, il est admis que le mouvement révolutionnaire haut-canadien de 1837 s'apparente à une tentative de coup d'État fomentée essentiellement par William Lyon MacKenzie¹⁰. L'interprétation de Colin Read faisant des révolutionnaires des « *followers* » de MacKenzie fait autorité. Les invasions ultérieures depuis les États-

travers le prisme du Montreal Herald. La refondation par les armes des institutions politiques canadiennes, Québec, Presses de l'Université Laval, 2015 ; Julie Guyot, *Les Insoumis de l'Empire. Le refus de la domination coloniale au Bas-Canada et en Irlande*, Québec, Septentrion, 2016 ; ainsi que la traduction en anglais du livre de Michel Ducharme (*The Idea of Liberty in Canada during the Age of Atlantic Revolutions, 1776-1838*, Kingston et Toronto, McGill-Queen's University Press, 2014). Pour préciser notre propos, mentionnons la récente controverse sur le monument commémoratif de Saint-Denis (*Le Devoir*, 21 novembre 2014).

⁸ Greer, « Rebellion Reconsidered », *loc. cit.*, p. 7.

⁹ Jean-Paul Bernard, *Les Rébellions de 1837 et de 1838 dans le Bas-Canada*, Ottawa, Société historique du Canada, 55, 1996, p.1. Colin Read parle de « *twin revolts* » pour ce qu'il considère être les deux révoltes haut-canadiennes de décembre 1837, *The Rebellion of 1837 in Upper Canada*, Ottawa, The Canadian Historical Association, 46, 1988, p.16.

¹⁰ Immigré écossais arrivé au Haut-Canada en 1820, MacKenzie (1795-1861) se lance dans le journalisme (*Colonial Advocate*, 1824, puis *The Constitution*, 1836) ainsi que dans une carrière politique marquée par une opposition au régime colonial. Il est élu pour la première fois à l'Assemblée en 1828 et par la suite premier maire de Toronto en 1834.

Unis sont présentées comme le fruit de républicains américains, phase différenciée et nommée « *Patriot War* »¹¹.

Cette interprétation permet d'accorder les événements de 1837 avec la dimension loyaliste de l'histoire canadienne. Les colonies britanniques d'Amérique du Nord, et le Haut-Canada en particulier, sont en effet des territoires peuplés par des sujets loyaux à la couronne britannique. Environ 60 000 réfugiés loyalistes ont fui la Révolution américaine durant la guerre d'indépendance. Ils ont été rejoints au Haut-Canada par 80 000 « *late loyalists* », des citoyens américains venus profiter des opportunités dans cette région. Durant la guerre de 1812, les résidents des colonies britanniques ont démontré dans leur ensemble, et au Haut-Canada en particulier, la force de leur sentiment d'appartenance à l'Empire britannique. Selon l'historien Alan Taylor, cette guerre s'apparente même davantage à une guerre civile et à un conflit politique, monarchistes contre républicains, qu'à une confrontation entre le Canada et les États-Unis¹². L'allégeance commune au monarque britannique est donc inhérente

¹¹ Colin F. Read, *The Rising in Western Upper Canada, 1837-8. The Duncombe Revolt and After*, Toronto, University of Toronto Press, 1982 ; *Id.*, « The Rebellion of 1837 », *loc. cit.* ; Colin F. Read et Ronald J. Stagg (dir.), *The Rebellion of 1837 in Upper Canada*, Toronto, the Champlain Society, 1985. Ce récit est par exemple repris dans le dernier ouvrage publié sur les patriotes bas-canadiens (Laporte, *Brève histoire, op. cit.*, p.96-97) où il sert à démontrer que la « comparaison » avec le Bas-Canada a ses limites. Nous reviendrons tout au long de ce travail sur les abondantes recherches qui forment ce groupe historiographique, mais nous pouvons dresser une première liste indicative des principales monographies : Orrin Tiffany, *The Relations of the United States to the Canadian Rebellion of 1837-1838*, s. e., 1905 ; Edwin C. Guillet, *The Lives and Times of the Patriots. An Account of the Rebellion in Upper Canada, 1837-1838, and The Patriot Agitation in the United States, 1837-1842*, Toronto, Thomas Nelson & Sons, 1938 ; Albert B. Corey, *The Crisis of 1830-42 in Canadian-American Relations*, New Heaven, Yale University Press, 1941 ; Oscar A. Kinchen, *The Rise and Fall of the Patriot Hunters*, New York, Bookman Associates, 1956 ; Ronald J. Stagg, « The Yonge Street Rebellion: An Examination of the Social Background and a Re-assessment of the Events », thèse de doctorat (histoire), Université de Toronto, 1976 ; Lillian F. Gates, *After the Rebellion. The Later Years of William Lyon MacKenzie*, Toronto et Oxford, Dundurn Press, 1988 ; Donald E. Graves, *Guns Across the River: The Battle of the Windmill, 1838*, Montréal, Robin Brass Studio, 2013 [2001].

¹² Alan Skeoch, *United Empire Loyalists and the American Revolution*, Toronto, Grolier, 1982 ; Norman Knowles, *Inventing the Loyalists: The Ontario Loyalists Tradition and the Creation of Usable Pasts*, Toronto, University of Toronto Press, 1997 ; Alan Taylor, *The Civil War of 1812. American Citizens, British Subjects, Irish Rebels, & Indian Allies*, New York, Alfred Knopf, 2010 ; Maya Jasanoff, « The Other Side of the Revolution: Loyalists in the British Empire », *The William and Mary Quarterly*, 65, 2 (avril 2008) : 205-232 ; Jerry Bannister, « Canada as Counter-Revolution : The Loyalist Order Framework in Canadian History, 1750-1840 », Jean-François Constant et Michel

à l'histoire du Haut-Canada. L'idée d'un coup d'État mené par quelques individus en 1837 s'insère dans cette vision d'une colonie loyale et monarchiste¹³. Nous le verrons, divers indices laissent cependant penser que le désir de rompre les liens avec la métropole n'était pas limité à une poignée de conspirateurs.

Le second ensemble historiographique est francophone, ou provenant de traductions, plus volumineux, et focalisé sur le Bas-Canada. Les particularités de la colonie ont longtemps encouragé les historien(ne)s à y voir, comme lord Durham dans son rapport de 1839, un conflit dit « de race » : « il serait vain d'essayer d'améliorer les lois ou les institutions avant que d'avoir réussi à exterminer la haine mortelle qui, maintenant, sépare les habitants du Bas-Canada en deux groupes hostiles : Français et Anglais¹⁴ ». Chez les historiens Gérard Filteau et Fernand Ouellet, le nationalisme franco-canadien des rebelles, ethno-culturel (dit également « ethnique »¹⁵), s'accompagne d'un portrait de patriotes antilibéraux et anticapitalistes. Inspiré par la nouvelle histoire des Annales, Ouellet ajoute que leur « mentalité » est « irrationnelle » et opposée à « tout progrès »¹⁶. Aucun consensus ne s'impose cependant. Durant ces mêmes décennies de 1960 et 1970, les travaux de Maurice Séguin, de Stanley Bréhaut-Ryerson et du sociologue Gilles Bourque ne portent pas cette vision dépréciative, mais ils confirment l'importance de la dimension « ethnique » de leur nationalisme. Ryerson et Bourque y dégagent un double affrontement, de nationalité et de classe, dans une grille d'analyse d'inspiration

Ducharme (dir.), *Liberalism and Hegemony : Debating the Canadian Liberal Revolution*, Toronto, University of Toronto Press, 2009, p.98-146.

¹³ Ce que constate également Gérard Bouchard, *Genèse des nations et cultures du Nouveau-Monde. Essai d'histoire comparée*, Montréal, Boréal, 2000, p.314-318.

¹⁴ John George Lambton, lord Durham, *Le Rapport Durham*, Montréal, L'Hexagone, 1990, p.58.

¹⁵ Dans les termes de Gérard Bouchard, le nationalisme « ethnique » défend une nation « où la citoyenneté se confond avec l'ethnicité, celle-ci étant définie par un ensemble de particularismes (liés à l'origine, à la langue, à la religion, aux coutumes) que l'on acquiert ordinairement par la naissance » (*La nation québécoise au futur et au passé*, Montréal, VLB, 1999, p.20). Nous emploierons les termes « nationalitaire » et « nationalité » pour évoquer ce caractère ethno-culturel.

¹⁶ Fernand Ouellet, *Histoire économique et sociale du Québec, 1760-1850*, Montréal-Paris, Fides, 1966 ; *Id.*, « Les insurrections de 1837-1838 : un phénomène social », *Histoire sociale/Social History*, 2 (novembre 1968): 54-82 ; Gérard Filteau, *Histoire des Patriotes*, Québec, Septentrion, 2004 [1938].

marxiste¹⁷. Pour la seule rébellion du Bas-Canada, les divergences d'interprétation sont donc prononcées.

L'ouvrage dirigé par Jean-Paul Bernard et publié en 1983, *Les Rébellions de 1837-1838*, marque une étape importante dans l'écriture de l'histoire des événements bas-canadiens car l'historien y confronte les principales interprétations. Son questionnement s'agence autour du nationalisme canadien-français et des classes sociales. Dans les années 1990, il présente finalement la question de l'« identité » canadienne-française comme secondaire car elle est uniquement, selon lui, l'une des dimensions d'une « crise sociale généralisée »¹⁸. C'est dans ce contexte que Gérard Bouchard et Yvan Lamonde ont élaboré une conception alternative réduisant encore davantage la centralité d'un nationalisme « ethnique »¹⁹. Leur notion de nationalisme « civique », qui traduit une ouverture de la majorité francophone envers les autres populations de la colonie sur des bases politiques, et non pas culturelles, tend depuis à s'imposer chez les historien(ne)s. Elle est l'aboutissement d'une accumulation de travaux émettant des doutes sur l'interprétation durhamienne, soit une opposition des Français du Bas-Canada contre les Britanniques²⁰.

¹⁷ Gilles Bourque, *Question nationale et classes sociales au Québec (1760-1840)*, Montréal, Parti pris, 1970, p.313-314 ; Gilles Bourque et Anne Légaré, « Résistance paysanne à l'exploitation, petite bourgeoisie et question nationale », Bernard (dir.), *Les Rébellions*, op. cit., p.264-283 ; Maurice Séguin, « Le double soulèvement de 1837 », Bernard (dir.), *Les Rébellions*, op. cit., 173-189 ; Stanley B.-Ryerson, *Le capitalisme et la Confédération*, Montréal, Parti pris, 1972 [1968] ; *Id.*, « Lutttes de classes et conflits nationaux », Bernard (dir.), *Les Rébellions*, op. cit., p.234-263. Jean-Paul Bernard fait ressortir les convergences entre Ouellet et Bourque, en dépit des critiques du second contre Ouellet, en particulier car les deux historiens proposent une analyse par classes sociales, Bernard (dir.), *Les Rébellions*, op. cit., p.283.

¹⁸ Bernard, « Les Rébellions de 1837 et de 1838 », op. cit. ; *Id.*, « Présentation du dossier », *Bulletin d'histoire politique*, 7, 1 (automne 1998): 11.

¹⁹ Gérard Bouchard et Yvan Lamonde (dir.), *La nation dans tous ses états. Le Québec en comparaison*, Paris, L'Harmattan, 1997 ; Bouchard, *Genèse des nations*, op. cit. ; Yvan Lamonde, *Histoire sociale des idées au Québec*, Montréal, Fides, 2 vol., 2000-2004 ; *Id.*, « Papineau, Parent, Garneau et l'émancipation nationalitaire (1815-1852) », *Bulletin d'histoire politique*, 7, 1 (automne 1998): 41-49.

²⁰ Gérald Bernier et Daniel Salée, *Entre l'ordre et la liberté. Colonialisme, pouvoir et transition vers le capitalisme dans le Québec du XIX^e siècle*, Montréal, Boréal, 1985, p.27 ; Mason Wade, *Les Canadiens français de 1760 à nos jours*, Montréal, Cercle du livre de France, 1963 [1955], vol.1,

Illustrons la pertinence de cette évolution de l'historiographie en insistant sur un élément encore sous-apprécié. À la fin des années 1820, le Parti canadien, créé au tournant du XIX^{ème} siècle, disparaît au profit du Parti patriote. Cette terminologie fait au moins indirectement référence aux événements révolutionnaires d'Europe et d'Amérique. Outre son accent républicain, le mot « patriote » vise à fédérer l'ensemble de la population alors que « canadien » se réfère avant tout aux descendants de la Nouvelle-France. Dans les années 1830, les patriotes du Bas-Canada, qu'ils soient d'origine française, britannique ou américaine, évoquent un sentiment d'appartenance à un « pays » et à une « patrie » commune, un point sur lequel nous nous attarderons²¹. Ce changement de nom se traduit également par une nouvelle ligne politique, tournée vers les États-Unis et réclamant de profondes réformes dans la colonie. Ne pas prendre en compte cette évolution encourage certain(e)s historien(ne)s à estomper le processus historique en assimilant très étroitement le Parti canadien au Parti patriote. Cette interprétation, qui découle en partie de la segmentation provinciale de la Rébellion, masque le nouveau regard porté par les Bas-Canadiens sur la logique républicaine, et alimente l'idée d'un mouvement essentiellement franco-canadien²².

p.174. Sur Lionel Groulx, lire l'extrait commenté et critiqué par Bernard, Bernard (dir.), *Les Rébellions*, op. cit., p.152-161.

²¹ Le bilinguisme du mouvement est, par exemple, revendiqué et défendu : *Fonds Ludger Duvernay*, P680, ANQ : Edgar W. Davies et H. J. Pickering à Duvernay, 11 octobre 1832 ; Étienne Parent à Duvernay, 7 novembre 1832. La cote de ce fonds ne sera plus précisée par la suite. Lire également : Allan Greer, *Habitants et patriotes : la rébellion de 1837 dans les campagnes du Bas-Canada*, Montréal, Boréal, 1997 [1993], p.120 ; *Id.*, « Rebellion Reconsidered », loc. cit., p.15.

²² Nous retrouvons l'association directe entre Parti canadien et Parti patriote chez divers auteurs : Bouchard, *Genèse des nations*, op. cit., p.97 ; Courtois, « La culture des Patriotes », loc. cit., p.12-14 ; Bellavance, *Le siècle des nationalités*, op. cit., p.30-33 ; Gilles Laporte, *Patriotes et loyaux : leadership régional et mobilisation politique en 1837 et 1838*, Québec, Septentrion, 2004, p.27 (Laporte évolue dans son interprétation en soulignant que le changement de nom « n'est pas anodin », *Breve histoire*, op. cit., p.99) ; Jocelyn Létourneau, *Que veulent vraiment les Québécois ? Regard sur l'intention nationale au Québec (français) d'hier à aujourd'hui*, Montréal, Boréal, 2006, p.33-34 ; Louis Balthazar, *Nouveau bilan du nationalisme au Québec*, Montréal, VLB, 2013, p.58-60. Balthazar trace une filiation entre les deux partis mais il précise pourtant que les « idées [des patriotes] étaient à peu près absentes dans la société canadienne une génération plus tôt » (p.60). Pour saisir le changement de sens entre ces deux partis : Louis-Georges Harvey, « Le Parti patriote », *Bulletin*

Dans ce contexte historiographique, il est donc important de préciser un choix lexical. Diverses terminologies sont utilisées par les historien(ne)s afin de distinguer les républicains canadiens entre eux²³. Les acteurs usent aussi d'un vocabulaire politique varié pour se nommer : « patriotes », « citoyens », « réformistes », « républicains », « démocrates », « philanthropes », « radicaux », « libéraux », *etc.* Nous privilégierons « patriotes » pour qualifier les républicains des deux colonies canadiennes afin de souligner la convergence politique des révolutionnaires²⁴. Le terme « patriote » sera également appliqué aux citoyens américains qui se joignent à leur combat, d'autant plus qu'ils se présentent en héritiers des *Patriots* de 1776. Ainsi, sauf mention spécifique, nous ne distinguerons pas les patriotes selon leur langue ou leur lieu de résidence afin de retranscrire la communauté politique transfrontalière que nous analyserons.

d'histoire politique, 23, 2 (hiver 2015): 157-161 ; *Id.*, *Le printemps de l'Amérique française. Américanité, anticolonialisme et républicanisme dans le discours politique québécois, 1805-1837*, Montréal, Boréal, 2005, p.96-97 et p.241-242.

²³ Laporte (*Patriotes et loyaux*, *op. cit.* p.31) distingue les « patriotes » francophones des « réformistes » anglophones, et enfin (dans « Les patriotes et les 92 Résolutions, 1834 », Robert Comeau et al. (dir.), *Histoire intellectuelle de l'indépendantisme québécois*, Montréal, VLB, 2010, vol. 1, p.32) les « rebelles » à partir de 1838. Colin F. Read (*The Rising in Western Upper Canada, 1837-8. The Duncombe Revolt and After*, Toronto, University of Toronto Press, 1982, p.10) identifie pour le Haut-Canada les « reformers » des années 1830, les « rebels » de 1837, puis les « patriots » américains pour les événements de 1838. Louis-Georges Harvey (*Le printemps*, *op. cit.*, p.15) considère que des historien(ne)s se sont focalisés sur le caractère français des « patriotes » afin de justifier l'opposition entre le « libéralisme » anglophone et le nationalisme ethno-culturel des Bas-Canadiens.

²⁴ Pour des raisons littéraires, nous alternerons le terme « patriote » avec ceux de « républicain », « radicaux », « révolutionnaires », et même « réformistes » surtout pour les années antérieures à la révolution. Depuis la Révolution française, et jusqu'à la III^{ème} République, le terme « patriote » est quasi-synonyme de « républicain » dans la langue française. Il signifie celui qui soutient la révolution, le peuple, la patrie (la nation révolutionnaire), et qui s'oppose à l'aristocratie et à l'Ancien Régime (Jean-Claude Caron, *La Nation, l'État et la démocratie en France, 1789-1914*, Paris, Armand Colin, 1995). Les spécialistes de l'histoire des idées au Bas-Canada ne laissent pas planer de doute sur le caractère républicain des patriotes : Harvey, *Le printemps*, *op. cit.* ; Ducharme, *Concept de liberté*, *op. cit.* ; Marc Chevrier et al. (dir.), *De la république en Amérique française*, Québec, Septentrion, 2013, p.16-21. Précisons que « patriote » comporte une dimension cosmopolite, la solidarité révolutionnaire transcende les frontières. C'est aussi dans ce sens qu'il sera utilisé dans ce travail. Le mot « réformiste », que nous utiliserons parfois comme synonyme de « patriote », ne doit pas prêter à confusion. Il est abondamment utilisé par les patriotes canadiens, y compris lorsqu'il s'agit d'actes clairement révolutionnaires.

La discussion chez les historien(ne)s du Québec demeure ardente car l'objet suscite fascination et traumatisme²⁵. Le présentisme est souvent assumé et l'actualité mentionnée²⁶. La relation intime entre la Rébellion et la question nationale contemporaine est un indice de la charge émotionnelle et politique parfois octroyée à l'événement. Dans l'un des derniers ouvrages publiés sur la Rébellion, la seconde phrase introductive témoigne de la controverse : « La rébellion révèle crûment un conflit national structurel, qui existe depuis la Conquête, entre le Canada français et sa nouvelle Métropole²⁷ ». Le cadre défini ici par Charles-Philippe Courtois se structure autour d'un conflit opposant les Canadiens français à l'Empire britannique, dans lequel s'insère la Rébellion. Sous certains angles, le traitement du phénomène révolutionnaire de 1837 semble illustrer la dimension politique et citoyenne de l'écriture de l'histoire, à tel point que les patriotes sont régulièrement mobilisés par les hommes politiques²⁸. Parallèlement, les historien(ne)s universitaires ne peuvent pas revendiquer le monopole de la parole sur le passé. Libre à chacun(e) d'écrire l'histoire de son choix, politiquement engagée, mémorielle ou en quête d'objectivité, élitiste ou vulgarisée. La discussion savante exige néanmoins que chaque étude soit soumise à l'*ethos* scientifique, notamment ce que nous nommons les « normes

²⁵ Ce dont témoigne ces travaux : Jean-Marie Fecteau, « Lendemain de défaite : les Rébellions comme histoire et mémoire », *Bulletin d'histoire politique*, 7, 1 (automne 1998): 19-28 ; Marilyn Randall, « Fils déchus ou frères dans la défaite ? Le Patriote de 1837-1838 à l'heure de la décolonisation », *Globe*, 2, 1 (1999): 9-33 ; Collin, « Les lignes de faite », *loc. cit.* ; Charles-Philippe Courtois, « La culture des Patriotes, un objet méconnu ? », Courtois et Guyot (dir.), *Culture des patriotes, op. cit.*, p. 12-15.

²⁶ Il est possible de lire cela dans : Gilles Laporte, « Les patriotes et les 92 Résolutions, 1834 », Comeau et al. (dir.), *Histoire intellectuelle, op. cit.*, vol. 1, p.26-28 ; Marcel Bellavance, *Le Québec au siècle des nationalités. Essai d'histoire comparée*, Montréal, VLB, 2004, p.209 ; Elinor K. Senior, *Les Habits rouges et les Patriotes*, Montréal, VLB, 1997 [1985], p.13 ; Éric Bédard, *Les réformistes : une génération canadienne-française au milieu du XIX^e siècle*, Montréal, Boréal, 2012, p.11-14 ; Marc Chevrier, *La république québécoise : hommage à une idée suspecte*, Montréal, Boréal, 2012, p.11-12 ; Louis Balthazar, *Nouveau bilan du nationalisme québécois*, Montréal, VLB, 2013, p.70.

²⁷ Courtois, « La culture des Patriotes, un objet méconnu ? », *loc. cit.*, p.12.

²⁸ La récente intervention du premier ministre Philippe Couillard, à qui l'historien Gilles Laporte, également président du Mouvement national des Québécoises et Québécois, a répondu, en est une illustration (*Le Devoir*, 14 et 15 juin 2015).

du scepticisme organisé²⁹ ». Selon ces normes, les sources utilisées doivent pouvoir être vérifiables et justifier les conclusions émises afin de permettre un échange documenté. Or, au-delà de la difficulté à établir certains consensus, le rapport à la preuve, l'archive, est parfois trop subjectif, ce qui explique en partie la pluralité des « goûts » et l'« *Hystera* » qui caractérisent l'historiographie aux yeux de certains observateurs critiques.

La présente thèse ne prétend pas s'extraire du conditionnement de tout travail d'interprétation. Il s'agit surtout d'insister sur le besoin de replacer les sources primaires au cœur de l'argumentation, de réécouter les acteurs de l'histoire et d'essayer de saisir leurs espoirs et leurs visions au cours d'une tentative de révolution. Dans cette perspective, nous proposerons de relire certains documents clés des événements bas-canadien, comme le discours de Louis-Joseph Papineau³⁰ à Saint-Laurent et la Déclaration d'indépendance du Bas-Canada. Nous réinterpréterons ces archives en les mettant en lien avec des sources issues de processus historiques voisins, telles que la proposition de constitution pour un État haut-canadien, la constitution de l'État de New-York présentée par les *Locofocos* new-yorkais, ou le traité sur la monnaie de Charles Duncombe. Le cadre continental nous encouragera donc à apporter un nouveau regard sur plusieurs documents bien connus.

Le chemin de la révolte

Entre la formation du Parti patriote et l'éclatement de l'affrontement armé en novembre 1837, la contestation des autorités se radicalise dans les deux colonies

²⁹ Robert K. Merton, *The Sociology of Science: Theoretical and Empirical Investigations*, Chicago, University of Chicago Press, 1973 ; Yves Gingras, *Sociologie des sciences*, Paris, PUF, 2013.

³⁰ Louis-Joseph Papineau (1786-1871) est fils d'un seigneur et député bas-canadien. Il appartient à l'une des plus prestigieuses familles de la colonie. Avocat de profession, il est élu à l'Assemblée en 1809 puis orateur de celle-ci dès 1815. À partir de la seconde moitié des années 1820, Papineau devient la figure de proue de la contestation du régime colonial.

canadiennes. L'un des événements menant à cette situation est l'annonce des 10 Résolutions de lord John Russell, ministre de l'Intérieur du Royaume-Uni, qui rejette en mars 1837 l'ensemble des griefs du Parti patriote contenus dans les 92 Résolutions de l'Assemblée du Bas-Canada, envoyées à Londres en 1834. Russell révoque en même temps le pouvoir de l'Assemblée du Bas-Canada sur les dépenses publiques. La force répressive de ces résolutions est d'autant plus évidente que la naissance du parlementarisme dans les colonies résulte d'une loi votée à Londres le 25 avril 1778, en pleine Révolution américaine, qui interdit de taxer une colonie sans l'accord des colons, donc sans le vote d'une assemblée locale élue, cette dernière bénéficiant du contrôle des revenus. Selon MacKenzie, en 1837 les autorités britanniques « resolved to rob the Canadian treasury, under the safeguard of their troops³¹ », car Londres n'a pas attendu la prise des armes des révolutionnaires pour préparer une confrontation militaire. En marge des Résolutions Russell, des troupes sont envoyées au Bas-Canada et celles des autres colonies d'Amérique du Nord y convergent³². Sous un certain angle, la politique impériale s'assimile à une « agression politique »³³.

Le discours des républicains canadiens rejetant sur les autorités la responsabilité de la violence militaire est cependant contredit par leurs activités. Leurs préparatifs révolutionnaires sont indéniables. Les actions des *leaders* patriotes comme des

³¹ MacKenzie, *Caroline Almanack*, *op. cit.*, p.46 et p.50. Des propos similaires sont tenus par Louis-Joseph Papineau dans son discours de Saint-Laurent (*La Minerve*, 29 mai 1837). Pour aller plus loin sur cette question : Pierre Tousignant, « Problématique pour une nouvelle approche de la Constitution de 1791 », 27, 2 (sept. 1973) : 181-234 ; Jeffrey McNairn, *Capacity to Judge. Public Opinion and Deliberative Democracy in Upper Canada, 1791-1854*, Toronto, University of Toronto Press, 2000, p.33 ; Fernand Ouellet, *Le Bas-Canada, 1791-1840 : changements structureaux et crise*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1980, p.294-316 ; Filteau, *Histoire des patriotes*, *op. cit.*, p.211-214 ; Yvan Lamonde et Claude Larin (dir.), *Louis-Joseph Papineau. Un demi-siècle de combats*, Montréal, Fides, 1998, p.80-108 ; Ducharme, *Concept de liberté*, *op. cit.*, p.71-72.

³² Voir par exemple : MacKenzie, *Caroline Almanack*, *op. cit.*, p.88 et p.91 ; *La Minerve* (3 juillet, 13 juillet, 17 juillet, 20 juillet, 21 septembre, 16 octobre, 6 novembre, 16 novembre, 20 novembre 1837) ; 10^e résolution de l'assemblée de la Confédération des Six-comtés (*La Minerve* du 30 octobre 1837) ; *Township Reformer*, 21 novembre 1837 ; Senior, *Habits rouges*, *op. cit.*, p.49 ; Bernier et Salée, *Ordre et liberté*, *op. cit.*, p.192.

³³ Parmi les auteur(e)s qui soutiennent cette idée, lire Greer, *Habitants*, *op. cit.*, p.264, et « Rebellion Reconsidered », *loc. cit.*

milliers de leurs sympathisants, drapées dans un discours univoque, constituent une défiance ouverte à l'autorité et à la loi³⁴. Cette précision vise à illustrer la trop faible prise en considération par les historien(ne)s de la maturation du projet révolutionnaire. Insister sur leur stratégie insurrectionnelle avant l'exil, ce que nous réaliserons dans le premier chapitre, constitue le premier jalon d'une meilleure compréhension de l'activité des exilés sur le sol de la République. Cette démarche nous aidera à saisir pourquoi les exilés qui fomentent les opérations militaires de 1838 ont considéré les *leaders* qui n'ont pas poursuivi la révolution comme des « déserteurs », alors que ces derniers accusaient les révolutionnaires d'être des « insensés ».

La République américaine

Dès les premières batailles rangées de novembre 1837, le gouvernement de Washington se déclare officiellement « neutre » dans la crise canadienne. Quelques semaines après la prise des armes, la *United States Democratic Review*, revue affiliée au parti du président Martin Van Buren, défend cette position. Indice de la crise morale et politique que la question canadienne provoque, la revue revêt néanmoins les républicains canadiens d'une légitimité politique et historique. Elle leur reconnaît le droit d'être séduits par « the salutary contagion of democratic institutions and democratic principles [...] in conformity with the spirit of the age ». Elle rend même naturelle leur posture révolutionnaire :

« [Canadians] were peacefully organizing themselves, as they had a right to do, for effective resistance [...]. They were discussing these objects in public meetings and in public journals, as they had full right to do. They were

³⁴ La légalité des actions des pouvoirs politiques britanniques est également plus que douteuse, mais il s'agit là d'une autre question. Par ailleurs, cette remarque ne tient pas compte de l'éventuelle légitimité des actes révolutionnaires, ce qui représente aussi une autre problématique. Sur ce dernier sujet, lire notamment Greer, « Rebellion Reconsidered », *loc. cit.*

preparing to maintain their rights by force if assailed by force. [...] it is the right of every people, which possesses the inclination and physical power, to remodel and reform its institutions at will. [...] It is a right which belongs to every people ; and it belongs to a European colony in America, not less, but more, than any other description of people³⁵. »

« Démocratie » et « aristocratie » dans la République

Le terme de « république » est polysémique, tout comme l'est une grande partie du vocabulaire politique. Le principe républicain a ainsi longtemps été compatible avec un régime monarchique³⁶. Une certaine souplesse méthodologique, et aussi quelques largesses théoriques, ont rendu ce concept délicat à manier³⁷. Le rêve républicain est au cœur de la tentative de révolution canadienne, et il s'agira du fil conducteur de notre réflexion. Le terme « république » sera entendu comme un régime politique établissant le « peuple souverain » comme origine du pouvoir, un peuple qui exerce son autorité par délégation ou représentation (élection de représentants). Ce type de régime s'oppose à un régime de forme monarchique, dont la légitimité découle du divin et de la tradition, au profit d'une dynastie héréditaire. En légalisant les inégalités de statuts (la famille royale, l'aristocratie et l'Église anglicane pour le Royaume-Uni), la monarchie est antinomique avec un idéal démocratique qui se fonderait sur l'égalité.

Le concept de « démocratie » est encore plus ambivalent. Etymologiquement, il signifie un régime politique dans lequel le *pouvoir* (« *kratos* ») appartient au *peuple* (« *dêmos* »), deux notions ayant elles-mêmes des contours incertains. « Démocratie » peut également désigner une organisation sociale, ou un idéal. Le concept est

³⁵ *USDR*, janvier 1838.

³⁶ Claude Nicolet, *L'idée républicaine en France (1789-1924)*, Paris, Gallimard, 1994, p.16-33 ; Gordon S. Wood, *The Creation of The American Republic, 1776-1787*, New York, W. W. Norton & Cie, 1972 [1969], p.47-50.

³⁷ Pour un premier aperçu : Daniel T. Rodgers, « Republicanism: The Career of a Concept », *The Journal of American History*, 79, 1 (juin 1992): 11-38.

largement et diversement décliné. Pour Pierre Rosanvallon, l'idée de « démocratie » est une « solution problématique » car « en elle se lie depuis longtemps le rêve du bien et la réalité du flou³⁸ ». Ainsi, la nature indéterminée de la démocratie est parfaitement identifiée. Il s'agit d'une remarque liminaire indispensable afin de comprendre le caractère historique légitime des revendications démocratiques par des radicaux qui « font l'épreuve d'une indétermination dernière » :

L'essentiel, à mes yeux, est que la démocratie s'institue et se maintient dans la *dissolution des repères de la certitude*. Elle inaugure une histoire dans laquelle les hommes font l'épreuve d'une indétermination dernière, quant au fondement du Pouvoir, de la Loi et du Savoir, et au fondement de la relation de *l'un avec l'autre*, sur tous les registres de la vie sociale (partout où la division s'énonçait autrefois, notamment la division entre les détenteurs de l'autorité et ceux qui leur étaient assujettis, en fonction de croyances en une nature des choses ou en un principe surnaturel)³⁹.

Les radicaux nord-américains des années 1830 et 1840 étaient pleinement conscients des incertitudes entourant le concept et l'utilisation du mot « démocratie ». Les citoyens de la République américaine sont même les premiers témoins du flou accompagnant ce principe. Parmi eux, certains espéraient pouvoir définir et imposer ce qu'ils estimaient être le « vrai » sens d'une république, une république davantage démocratique. Pour le plus célèbre poète des *workingmen*, Walt Whitman, un sympathisant des *Locofocos* new-yorkais :

« We have frequently printed the word democracy. Yet I cannot too often repeat that it is a word the real gist of which still sleeps [...] notwithstanding the resonance and the many angry tempests out of which its syllables have come from pen or tongue. It is a great word, whose history [...] remains unwritten, because that history has yet to be enacted⁴⁰. »

³⁸ Pierre Rosanvallon, *Pour une histoire conceptuelle du politique*, Paris, Seuil, 2003, p.15.

³⁹ Claude Lefort, *Essais sur le politique (XIX^e-XX^e siècles)*, Paris, Seuil, 1986, p.29. Lefort souligne.

⁴⁰ Walt Whitman, *Democratic Vistas*, cité par Jason Frank, « Aesthetic Democracy: Walt Witman and the Poetry of the People », *The Review of Politics*, 69, 3, Special Issue on Politics and Literature (été 2007): 402.

Dans le cadre de cette thèse, nous porterons notre regard sur le « rêve du bien » que suscite l'idéal de démocratie. Nous aborderons ainsi la démocratie sous l'angle d'un principe, et aucunement pour définir, voire opposer, les régimes politiques britanniques et étasuniens du XIX^{ème} siècle. Le rêve des « vrais républicains » est de retranscrire politiquement, socialement et économiquement la devise, elle aussi polysémique, des « droits égaux ».

Même si un peuple présenté comme souverain est associé au pouvoir, une république n'est pas démocratique en soi. La conception de la République américaine par les Pères fondateurs illustre cette distinction primordiale entre république et démocratie. Les premières décennies de la République américaine sont agitées, et l'avenir est très incertain. Certains souhaitent matérialiser le rêve démocratique, des « radicaux » dont Thomas Paine est devenu une figure de proue. D'autres privilégient un régime qui garantit un ordre politique et social hiérarchisé, guidé par une « aristocratie naturelle ». Les *Federalists* personnifient cette forme de républicanisme. La Constitution américaine et plus généralement la nature du gouvernement fédéral est l'œuvre de ces derniers⁴¹. Conséquence de ce qu'ils estiment être les excès révolutionnaires, les Pères fondateurs ont consciemment rejeté le principe démocratique de la Constitution. L'historien Gordon Wood analyse la conception et l'adoption de la Constitution dans un clivage « *between aristocracy and democracy* »⁴². Le politologue Francis Dupuis-Déri trace également une nette

⁴¹ Les travaux de Gordon Wood ont été déterminants dans l'écriture de l'histoire de la Révolution et des premières décennies de la République : *The Creation of the American Republic, op. cit.* ; *Empire of Liberty: A History of the Early Republic, 1789-1815*, New York, Oxford University Press, 2009. Pour saisir les tensions politiques, lire également : Daniel Walker Howe, *What Hath God Wrought: The Transformation of America, 1815-1848*, New York, Oxford University Press, 2007 ; Mary P. Ryan, *Civic Wars. Democracy and Public Life in the American City During the Nineteenth Century*, Los Angeles, University of California Press, 1997 ; Robert H. Wiebe, *Self-Rule: A Cultural History of American Democracy*, Chicago, University of Chicago Press, 1995 ; Ronald P. Formisano, *For The People: American Populist Movements From the Revolution to the 1850s*, Chapel Hill, The University of North Carolina Press, 2008.

⁴² Wood, *The Creation of the American Republic, op. cit.*, p.485. En plus des travaux de Gordon Wood, deux plus récentes études peuvent être consultées à ce propos : Terry Bouton, *Taming Democracy : "The People", and the Founders, and the Troubled Ending of the American Revolution*,

distinction entre le principe démocratique que la Constitution souhaite encadrer, et une république gouvernée par une aristocratie élue. Ainsi, Hamilton déclare vouloir créer une république afin de garantir sa conception d'une « vraie liberté » menacée par l'idéal démocratique, et dénonce « the depredations which the democratic spirit is apt to make on property⁴³ ». John Adams estime pour sa part que la démocratie véhicule des « images effrayantes⁴⁴ ». Ils jugent que le peuple est incapable de raisonner, donc de gouverner, ce qui justifie l'élection d'une « aristocratie naturelle ».

Progressivement, les défenseurs de la démocratie imposent leur discours. Cette évolution est manifeste avec l'accession de Thomas Jefferson à la présidence de la République. Les Fédéralistes sont par répercussion assimilés à des « aristocrates » ayant trahi « l'esprit de 1776 », année marquée par la Déclaration d'indépendance et le *Common Sense* de Thomas Paine. L'historien Seth Cotlar juge cependant que l'adoption du terme « démocratie » par Jefferson a certes été réalisée contre les *Federalists*, mais également pour étouffer politiquement les citoyens les plus radicaux⁴⁵.

Dans les années 1830, les radicaux portent en étendard les « droits égaux » et dénoncent l'« aristocratie » qui corrompt les mœurs en Amérique. Ce langage se retrouve dans les colonies britanniques comme dans les États américains, durant la Rébellion comme lors de différents mouvements insurrectionnels dans la République. Dans son cri de ralliement destiné aux autres colonies, Papineau, au nom des parlementaires bas-canadiens, affirme que « the soil of America repudiates a

Oxford et New York, Oxford University Press, 2007 ; Woody Houlton, *Unruly Americans and the Origins of the Constitution*, New York, Hill and Wang, 2007.

⁴³ Cité par Seth Cotlar, *Tom Paine's America: The Rise and Fall of Transatlantic Radicalism in the Early Republic*, Charlottesville, University of Virginia Press, 2011, p.159.

⁴⁴ Cité par Francis Dupuis-Déri, *Démocratie. Histoire politique d'un mot aux États-Unis et en France*, Montréal, Lux, 2013. Lire en particulier les p.207-211 pour la distinction entre « république » représentative et « démocratie ». Cotlar, *Paine's America*, *op. cit.*, p.127-129. Cette même opposition est également soulignée par Marcel Bellavance, *Le siècle des nationalités*, *op. cit.*, p.16-18.

⁴⁵ Cotlar, *Paine's America*, *op. cit.*, p.3-11 ; Sean Wilentz, « Striving for Democracy », *The Wilson Quarterly*, 23, 2 (printemps 1999): 47-54.

privileged aristocracy⁴⁶ ». Parallèlement, qualifier la République étasunienne d' « aristocratique » est répandue. Frédéric Gaillardet, éditeur du *Courrier des États-Unis* de New York, insiste sur « l'influence prépondérante des principes conservateurs » lorsqu'il tente de porter un regard savant sur la République : « Je veux, en effet, démontrer que la République des États-Unis n'est point une démocratie, dans le sens que l'on donne ordinairement à ce mot⁴⁷ ». Alexis de Tocqueville, célèbre chantre de l'expérience démocratique américaine, fait ressortir lui aussi l'une de ses dimensions « aristocratiques ». Il perçoit dans les transformations économiques une nouvelle forme de domination, un processus qui crée, dans ses termes, une menaçante et immorale « aristocratie du négoce » :

[S]i jamais l'inégalité permanente des conditions et l'aristocratie pénètrent de nouveau dans le monde, on peut prédire qu'elles y entreront par cette porte [...]. Ainsi donc, dans le même temps que la science industrielle abaisse sans cesse la classe des ouvriers, elle élève celle des maîtres. [...] Qu'est-ce ceci, sinon l'aristocratie ?⁴⁸

L'Amérique jacksonienne

De nombreux travaux sur la « *Jacksonian Era* » considèrent qu'elle s'apparente à une vague de démocratisation, en particulier durant la présidence, et sous la mainmise,

⁴⁶ *Fonds Papineau*, APC, correspondance de l'Assemblée du Bas-Canada aux *speakers* des Assemblées des colonies britanniques d'Amérique du Nord, 15 mars 1836.

⁴⁷ Frédéric Gaillardet, *De l'aristocratie en Amérique*, Paris, 1883, p.7.

⁴⁸ Alexis de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, Montréal, Carpe Diem, 2010 [1835], p.132 et p.134. Lire à ce propos Richard Swedberg, *Tocqueville's Political Economy*, Princeton et Oxford, Princeton University Press, 2009, p.65-68 et p.84-86. Swedberg soutient que Tocqueville s'inspire de l'exposé d'Alban de Villeneuve-Bargemont (*Économie politique chrétienne*, 1834) et partage l'idée qu'une nécessaire moralité doit accompagner l'évolution industrielle de l'économie. Soulignons également que Jean-Paul Bernard ne manque pas, lui aussi, de souligner ces avertissements de Tocqueville (« Les idéologies québécoises et américaines au XIXe siècle », Claude Savary (dir.), *Les rapports culturels entre le Québec et les États-Unis*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1984, p.52).

d'Andrew Jackson (1829-1837)⁴⁹. Divers historien(ne)s nuancent cette interprétation. Lee Benson a proposé de renommer les années 1830-1840 « *the Age of Egalitarianism* » du fait de l'« *egalitarian revolution* » qui se produit. Il partage l'idée d'un élan démocratique mais il n'associe pas Jackson à cette révolution⁵⁰. Edward Pessen conteste pour sa part la réalité même de la démocratisation. Il insiste sur l'absence des pauvres des foyers du pouvoir institutionnel et sur le maintien de diverses et profondes inégalités⁵¹. Il estime que la période jacksonienne s'apparente au contraire à une « révolution cachée » conservatrice, sous couvert d'un discours démocratique : « The dominant values, like the dominant political, economic, and social tendencies of the Jacksonian era, were essentially conservative⁵² ». Les historien(ne)s s'accordent néanmoins sur le stratège Martin Van Buren, président durant les premières années de la révolution canadienne, présenté comme l'un des principaux architectes de l'évolution des pratiques politiques durant la période jacksonienne⁵³.

La Rébellion canadienne se déroule durant cette période tumultueuse caractérisée par une recrudescence de violences (émeutes, lynchages, pillages, *etc.*). Selon l'historien Sean Wilentz, elle est aussi marquée par une « efflorescence of reform movements outside the political mainstream ». En témoigne Ralph Waldo Emerson : « The

⁴⁹ La synthèse de Sean Wilentz, *The Rise of American Democracy. Jefferson to Lincoln* (New York et Londres, W. W. Norton & Company, 2006), reprend cette vision qui a été popularisée par Arthur M. Schlesinger Jr, *The Age of Jackson*, Boston, Little, Brown & Co., 1945.

⁵⁰ Lee Benson, *The Concept of Jacksonian Democracy. New York as a Test Case*, Princeton, Princeton University Press, 1973 [1961], p.336-337.

⁵¹ Edward Pessen, *Jacksonian America. Society, Personality, and Politics*, Urbana et Chicago, University of Illinois Press, 3^{ème} éd., 1977, p.149-162.

⁵² Pessen, *Jacksonian America, op. cit.*, p.327. La critique de Pessen est synthétisée dans deux articles issus d'une controverse avec l'historien Robert Gallman : « On a Recent Cliometric Attempt to Resurrect the Myth of Antebellum Egalitarianism », *Social Science History*, 3, 2 (hiver 1979): 208-227, et « The Beleaguered Myth of Antebellum Egalitarianism: Cliometrics and Surmise to the Rescue », *Social Science History*, 6, 1 (hiver 1982): 111-128. Une récente analyse historiographique a été proposée par Jeffrey L. Pasley, « Minnows, Spies and Aristocrats: The Social Crisis in Congress in the Age of Martin Van Buren », *Journal of the Early Republic*, 27, 4 (hiver 2007): 599-653. Pour une vision divergente de celle de Wilentz, voir également Howe, *What Hath God Wrought, op. cit.*

⁵³ Wilentz, *Rise, op. cit.*, p.295.

country is full of rebellion ; the country is full of kings⁵⁴ ». L'influence de Paine est un signe fort de l'esprit subversif qui règne. S'il est passé de la gloire en 1776 à une marginalisation politique et humaine à la fin de sa vie⁵⁵, sa renaissance philosophique est manifeste : « Paine was a part of human nature, and partook of its imperfections ; [...] but the greater part of Mr. Paine's life was public, and as such we know of no man who had greater virtues or less vices⁵⁶. »

Cette relecture positive de Paine est également perceptible chez les républicains canadiens, comme Amédée Papineau, fils de Louis-Joseph, dont Paine compose sa « trinité démocratique » aux côtés de Félicité de Lamennais et de Tocqueville⁵⁷. Indice de la vitalité politique de cette période, des milliers d'« utopistes » s'établissent à travers les États du Nord et de l'Ouest de l'Union⁵⁸. Le voyage du philanthrope écossais Robert Owen en 1824 est même triomphal puisqu'il est

⁵⁴ Emerson (*New England Reformer*, 1844), cité par Wilentz, *Rise*, *op. cit.*, p.331.

⁵⁵ Parmi l'abondante littérature scientifique sur Paine, mentionnons : Seth Cotlar, *Paine's America*, *op. cit.* ; Gregory Claeys, *Thomas Paine: Social and Political Thought*, Boston, Unwin Hyman, 1989 ; Bernard Vincent, *The Transatlantic Republican: Thomas Paine and the Age of Revolution*, Amsterdam et New York, Rodopi, 2005 ; Gary Kates, « From Liberalism to Radicalism », Jason M. Opal (dir.), *Common Sense and Other Writings*, New York, W. W. Norton & Company, 2011, p.246-265 ; Nathalie Caron, « Thomas Paine et l'éloge des révolutions », *Transatlantica* [en ligne], 2, 2006, mis en ligne le 07 juillet 2006.

⁵⁶ Gilbert Vale, *The Life of Thomas Paine*, New York, 1841, p.15. Vale souligne. Vale est alors un éditeur et imprimeur new-yorkais.

⁵⁷ Louis-Georges Harvey et Yvan Lamonde, « Origines et formes diverses du "destin manifeste" dans les Amériques : les Papineau et la *United States Magazine and Democratic Review* de Washington et New York », *Cahier des Dix*, 67 (2013): 54 ; Ducharme, *Concept de liberté*, *op. cit.*, p.125-126. Voir également *Fonds Duvernay*, ANQ : Duchesnois à Duvernay, 9 juillet 1839 ; « A Paine Man » à Duvernay, 16 septembre 1839. Les écrits de Paine sont particulièrement influents sur MacKenzie qui les publie régulièrement dans *The Constitution*.

⁵⁸ Carl J. Guarneri, *The Utopian Alternative. Fourierism in Nineteenth Century America*, Ithaca et Londres, Cornell University Press, 1991 ; David Reynolds, *Beneath American Renaissance: The Subversive Imagination in the Age of Emerson and Melville*, Cambridge, Harvard University Press, 1988 ; Sterling F. Delano, *Brook Farm: The Dark Side of Utopia*, Cambridge, Belknap Press of Harvard University Press, 2004 ; Robert W. Preucel et Steven R. Pendery, « Envisioning Utopia: Transcendentalist and Fourierist Landscapes at Brook Farm, West Roxbury, Massachusetts », *Historical Archeology*, 40, 1 (2006): 6-19 ; Nathaniel Williams, « George Lippard's Fragile Utopian Future and the 1840s American Economic Turmoil », *Utopian Studies*, 24, 2 (juin 2013): 166-183 ; Sean Wilentz, *Chants democratic: New York City and the rise of the American working class*, New York, Oxford University Press, 1984, p.336-338.

accueilli par les plus hautes figures de l'État fédéral⁵⁹. Owen est également l'une des principales inspirations intellectuelles des républicains haut-canadiens⁶⁰.

Illustration glorifiant Paine tirée du livre de Gilbert Vale, *The Life of Thomas Paine* (New York, 1841).



Thomas Paine

À la fin des années 1820, des organisations de *workingmen* se structurent. Ils déclarent s'opposer à l'aristocratie de la République. Le premier *Working Men's Party* est fondé en 1828, à Philadelphie. Il est accompagné d'organisations syndicales, de journaux et de diverses associations civiques. Inspirés notamment par Paine, les *workingmen* soulèvent les questions de la protection des travailleurs manuels, de l'accès au savoir, ainsi que du développement des banques et de l'argent-papier (les billets). Le *Working Men's Party* de New York est créé en 1829, sous l'impulsion d'un ancien instituteur devenu « *mechanic* », Thomas Skidmore. Le mouvement se constitue initialement pour refuser le passage de la journée de travail

⁵⁹ A. Eugene Bestor, *Backwood Utopias: The Sectarian and Owenite Phases of Communitarian Socialism in America, 1663-1829*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 1950 ; Wilentz, *Chants Democratic*, *op. cit.*, p.162-163.

⁶⁰ Schrauwers, *Union is Strength*, *op. cit.*, p.50-55.

de 10h à 11h, mais ils votent rapidement des résolutions politiques subversives, sur la nature de la propriété privée en particulier. La stratégie consiste à « effrayer les oppresseurs aristocratiques » : « so dangerous a question as that of how they came to be rich without merit, and the great mass of their fellow citizens poor without crime⁶¹ ». Malgré un premier succès électoral, la structure périclité rapidement⁶².

Thomas Skidmore est souvent considéré comme l'intellectuel public le plus singulier de l'ère jacksonienne. Il illustre et introduit pour notre exposé l'esprit révolutionnaire qui règne aux États-Unis. Selon Edward Pessen, Skidmore a été le « undisputed leader » des *workingmen* de New York⁶³. Ses idées sont détaillées dans *Rights of Man to Property !*, livre publié également en 1829. Le titre est un clin d'œil à Paine qu'il considère être l'un des rares à bien percevoir les enjeux des luttes politiques. Skidmore critique cependant l'illustre révolutionnaire car il l'accuse de ne pas avoir mené de réflexion sur l'origine de la propriété privée. Il souhaite pour sa part « déposséder l'agresseur de l'instrument de son agression », la richesse démesurée⁶⁴. Le résultat de cette absence de révolution des propriétés a eu pour résultat, selon lui, de créer une opposition qui mine la République entre deux classes, le « 1% » ou le « *hundred* » qui est propriétaire, et les non-propriétaires : « one of slaves, whose duty it is to toil, but having a very great aversion to it ; and the other, of despots, to whom it belongs to use the lash, and thus coerce their fellow to perform it⁶⁵. » Skidmore

⁶¹ George Evans, « History of the Origin and Progress of the Working Men's Party in New York », *The Radical* (New York), 1842, p.2-3.

⁶² Pour un aperçu des liens et des déclinaisons politiques des *workingmen* dans les années 1830, lire Walter Hugins, *Jacksonian Democracy and the Working Class: A Study of the New York Workingmen's Movement, 1829-1837*, Stanford, Stanford University Press, 1960.

⁶³ Edward Pessen, « Thomas Skidmore, Agrarian Reformer in the Early American Labor Movement », *New York History*, 25 (1954): 290. De très intéressantes informations sur Skidmore se trouvent dans les ouvrages de Pessen (*Most Uncommon Jacksonians. The Radical Leaders of the Early Labor Movement*, Albany, State University of New York Press, 1967, et *Jacksonian America, op. cit.*), de Hugins (*Jacksonian Democracy, op. cit.*), et pour une analyse plus approfondie, Jamie L. Bronstein, *Land Reform and Working-Class Experience in Britain and the United States, 1800-1862*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999.

⁶⁴ Thomas Skidmore, *Rights of Man to Property!*, New York, 1829, p.3-5. L'historien Seth Cotlar expose une vision de Paine sur ce point qui tranche avec celle de Skidmore, *Paine's America, op. cit.*

⁶⁵ Skidmore, *Rights of Man, op. cit.*, p.231.

suggère de redistribuer l'ensemble des biens matériels, puis de maintenir cette égalité par l'intervention de l'État. Dans son « System of the Right of Property », la propriété privée existe mais elle n'est que temporaire et inaliénable par les citoyens⁶⁶.

Les radicaux lisent et dissertent sur Paine, Owen, Skidmore, Fourier, mais également Locke, Rousseau, Sieyès, Smith, Blackstone, Tocqueville. Ils se penchent sur le rôle de l'État, sa régulation des mécanismes économiques en particulier. Dans la seconde moitié des années 1830, le mouvement *locofoco* dont l'épicentre est New York structure cet esprit radical. L'*Equal Rights Party* et le journaliste William Leggett⁶⁷ en sont des expressions phares. Cet élan subversif est contemporain à la Rébellion et il est déterminant pour comprendre l'exil des Canadiens. Nous sommes cependant confrontés aux limites de l'historiographie puisqu'il n'existe aucune monographie sur les *Locofocos*. Seuls quelques articles et chapitres portent sur le mouvement. Le « *locofocoïsme* » durant les *Hard Times* (1837-1843), conséquence de la panique financière de 1837, est donc globalement sous-analysé. Son ampleur sociale, politique et géographique est grandement marginalisée puisque les historien(ne)s se sont avant tout focalisés sur quelques grands centres urbains, New York en particulier⁶⁸. Cette situation nous a encouragé à dépouiller diverses sources primaires afin de mieux comprendre ce mouvement politique et ses liens avec les Canadiens. À ce titre, la thèse démontre la présence du *locofocoïsme* sur la frontière Nord et détaille certains de ses traits.

La lutte électorale n'illustre pas de prime abord ni cet esprit révolutionnaire, ni l'opposition entre l'esprit démocratique et les aspects jugés aristocratiques de la République. La vie des partis est toutefois importante pour comprendre et évaluer le poids de la Rébellion. La victoire de John Quincy Adams en 1824 inaugure une

⁶⁶ *Ibid.*, p.126-144.

⁶⁷ William Leggett (1801-1839) est un journaliste devenu éditeur du *New York Evening Post* en 1831. En décembre 1836, il lance son propre journal, *The Plaindealer*.

⁶⁸ Pour un premier aperçu de ce constat sur l'écriture de l'histoire des *locofocos*, consulter les ouvrages de l'auteur qui fait aujourd'hui référence, Sean Wilentz : *Chants Democratic*, *op. cit.* ; *Rise*, *op. cit.*

nouvelle ère électorale, le « Second Party System ». Le bipartisme et la logique du *spoils system* (nominations des fonctionnaires selon l'affiliation politique) apparentent ce changement à la genèse des mécanismes électoraux contemporains⁶⁹. Les deux grandes organisations de la période jacksonienne, le Parti démocratique de Jackson et le Parti whig, sont toutefois des coalitions d'intérêts divers, parfois opposés, plutôt que des structures parfaitement ordonnées et hiérarchisées. Plusieurs candidats whigs se sont par exemple présentés simultanément contre Martin Van Buren en 1836. Ces deux partis ne résument pas non plus l'activité électorale, même s'ils surplombent les partis régionaux : les *Working Men's Party*, l'*Equal Rights Party*, le *Relief Party* qui prône la supériorité du « bien public » sur les intérêts des banquiers, le *Liberty Party* abolitionniste, ou encore le Parti antimaçonnique qui assimile la confrérie à une « aristocratie ». Ainsi, le Parti démocratique, nommé alors simplement « *the democracy* », découle d'une alliance hétéroclite entre les esclavagistes du Sud, des héritiers du Parti fédéraliste, des grands spéculateurs, y compris des banquiers, et des radicaux urbains et ruraux. Les affiliations se font souvent par défaut, par manque d'options. Le parti n'accueille d'ailleurs ni les anti-maçons, ni les abolitionnistes, pourtant eux aussi avocats de l'idéal démocratique. À ces deux tendances de la coalition nationale qui forment progressivement le Parti whig, s'ajoute une importante partie des milieux du commerce des grandes villes de la côte est, qui regarde alors avec admiration la prospérité économique britannique.

Edward Pessen affirme que la division de la vie politique entre ces deux grandes coalitions a été établie afin de réduire les enjeux des élections dans un bipartisme vide de sens. Pour preuve, les deux partis s'opposent conjointement aux réformes radicales⁷⁰. La question canadienne tend à confirmer les conclusions de Pessen

⁶⁹ Pessen, *Jacksonian America*, *op. cit.*, p.163-167. Il existe un débat chez les américanistes concernant la validité de ce genre de conceptualisation : Ronald P. Formisano, « The "Party Period" Revisited », *The Journal of American History*, 86, 1 (juin 1999): 93-120 ; Joel H. Silbey, « The Political World of the Antebellum Presidents », Joel H. Silbey (dir.), *A Companion to Antebellum Presidents, 1837-1861*, Hoboken, John Wiley & Sons, 2014, p.7-42.

⁷⁰ Pessen, *Jacksonian America*, *op. cit.*, p.149-260.

puisque les révolutionnaires n'ont pas pu obtenir le soutien de ces deux partis. La Rébellion est toutefois influente dans les événements électoraux étasuniens, ce que nous constaterons avec l'élection présidentielle de 1840.

La Rébellion dans son cadre continental : méthode, sources et problématique

Adopter une échelle continentale pour analyser la Rébellion permet de renouveler différents aspects de notre compréhension du passé, en premier lieu grâce à la mise en *connexion* d'historiographies qui s'ignorent, d'événements et de champs d'étude aujourd'hui isolés. Ce travail nous encouragera à voir dans la crise canadienne un phénomène politique éloigné de l'idée réductrice et connotée de « rébellion ».

Une histoire connectée à l'échelle du continent

Conséquence de la conjoncture politique et de l'évolution de l'historiographie, une multitude de travaux ont récemment tracé diverses pistes méthodologiques pour une histoire traversant les frontières. Les terminologies utilisées sont variées, « connectée », « croisée », « intégrée », « transnationale », « partagée », « hypernationale ». Cette famille de pratiques⁷¹ a en commun de vouloir rompre avec les téléologismes nationaux pour décloisonner le passé. Le regard est porté sur les flux, les contacts, les interconnexions⁷². Ces travaux brisent le rapport privilégié entre

⁷¹ Pour reprendre l'expression d'Aline Charles et Thomas Wien, « Le Québec entre histoire connectée et histoire transnationale », *Globe : revue internationale d'études québécoises*, 14, 2 (2011): 200.

⁷² Parmi l'abondance des travaux disponibles, nous pouvons mentionner à titre indicatif : Ian Tyrell, « American Exceptionalism in an Age of International History », *American Historical Review*, 96, 4 (oct. 1991): 1031-1072 ; Daniel Rodgers, *Atlantic Crossings : Social Politics in a Progressive Age*, Cambridge, Harvard University Press, 1998 ; William I. Robinson, « Beyond Nation-State Paradigms: Globalization, Sociology, and the Challenge of Transnational Studies », *Sociological Forum*, 13, 4 (déc. 1998): 561-594 ; David Thelen, « The Nation and Beyond: Transnational Perspectives on United States History », *Journal of American History*, 86, 3, (déc. 1999): 965-975 ; Alan Taylor, «

un État et l'écriture de son histoire⁷³. Pour Sanjai Subrahmanyam, il s'agit précisément de rompre avec un nationalisme historiographique dominant afin de bousculer certains faits établis⁷⁴.

Les démarches transnationales sont diverses et ne prétendent pas imposer un nouveau paradigme. Pierre-Yves Saunier estime que cette absence de prétention paradigmatique constitue l'une des principales raisons de leur dynamisme. Leur diversité, perçue comme une richesse, découle d'une certaine liberté méthodologique. Elles complètent plus qu'elles ne renversent les autres méthodes⁷⁵. L'histoire connectée de la Rébellion s'inscrit dans cet élan. Elle accompagne les études des *borderlands* qui, en se focalisant sur des régions frontalières, se penchent sur les échanges et les relations⁷⁶. Il ne s'agit toutefois pas d'insérer nos connexions dans une approche globale qui tend à recréer l'espoir de mener une histoire totale. L'étude des idées politiques réclame inévitablement de se pencher sur la circulation de celles-ci à travers les frontières, sans que cela ne soit relié à une histoire globale. La méthode adoptée répond à un besoin plus modeste, celui de rendre intelligible les

Continental Crossings », *Journal of the Early Republic*, 24, 2 (été 2004): 182-188 ; Sanjay Subrahmanyam, *Explorations in Connected History. From the Tagus to the Ganges*, Oxford, Oxford University Press, 2005 ; Caroline Douki et Philippe Minard, « Histoire globale, histoires connectées : un changement d'échelle historiographique ? », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 54, 4 bis (2007): 7-21 ; Akira Iriye et Pierre-Yves Saunier (dir.), *Palgrave Dictionary of Transnational History*, Houndmills, Palgrave Macmillan, 2009 ; Allan Greer, « National, Transnational, and Hypernational Historiographies: New France meets Early American History », *The Canadian Historical Review*, 91, 4 (déc. 2010): 695-724.

⁷³ Pierre-Yves Saunier, « Learning by Doing: Notes about the making of the Palgrave Dictionary of Transnational History », *Journal of Modern European History*, 6, 2 (2008): 162-163.

⁷⁴ Sanjay Subrahmanyam, « Connected Histories: Notes towards a Reconfiguration of Early Modern Eurasia », *Modern Asian Studies*, 31, 3 (juil. 1997): 761 ; Douki et Minard, « Histoire globale, histoires connectées », *loc. cit.*, p.19-20.

⁷⁵ Saunier, « Learning by Doing », *loc. cit.*

⁷⁶ Parmi elles : David Weber, « Turner, the Boltonians, and the Borderlands », *American Historical Review*, 91, 1 (fév. 1986): 66-81 ; Helena M. Wall, « Confessions of a British North Americanist: Borderlands Historiography and Early American History », *Reviews in American History*, 25, 1 (mars 1997): 1-12 ; Jeremy Adelman et Stephen Aron, « From Borderlands to Borders: Empires, Nation-State, and the Peoples in between in North American History », *The American Historical Review*, 104, 3 (juin 1999): 814-841 ; Emmanuel Brunet-Jailly (dir.), « The Canadian Border: Toward a Transparent Border? », *Journal of Borderlands Studies*, Special Issue, 19, 1 (printemps 2004).

interactions des révolutionnaires canadiens en exil et de lire leur impact à l'échelle continentale⁷⁷.

Le cadre national ne disparaît pas avec une histoire connectée. Aline Charles et Thomas Wien perçoivent même les connexions transfrontalières comme des moyens de raffiner et donc de confirmer la pertinence du cadre national⁷⁸. L'approche connectée qui est élaborée ici est sensiblement différente, puisqu'elle aspire à retranscrire un rapport à l'espace politique qui relativise la centralité des cadres étatiques ou nationaux. Durant la guerre d'indépendance canadienne, contemporaine à la fondation de la République du Texas, à l'incorporation du Michigan dans l'Union et à la conception de la « *Manifest Destiny* », la spatialité de l'Amérique du Nord était, dans l'esprit de tous, indéterminée. Les contours des entités étatiques se modifient et sont appelés à évoluer, en premier lieu par la conquête de l'Ouest. Le continent se construit. Deux grandes sociétés distinctes mèneront d'ailleurs une guerre fratricide et sociétale entre 1861 et 1865. Les projets envisagés par les républicains canadiens illustrent cette dimension. Nous retrouvons en effet chez eux une variété d'horizons du possible : annexion aux États-Unis, république des seuls deux Canadas, fédération de l'ensemble des colonies britanniques distincte de la République américaine, *etc.* Ainsi, nous ne pouvons comprendre la Rébellion sans concevoir l'indétermination du chemin que prendra la République américaine elle-même. L'historien David Hendrickson propose d'étudier l'association des États formant la fédération républicaine américaine sous l'angle des relations internationales, démarche qui retranscrit la singularité de chacun des États ainsi que la fragilité de leur union⁷⁹. L'indétermination géopolitique sur le plan continental accompagne les flous des idéaux et des rêves politiques.

⁷⁷ En ce sens, l'histoire connectée élaborée dans cette thèse diffère de celle exposée par Douki et Minard (« Histoire globale, histoires connectées », *loc. cit.*, p.8 et p.21 notamment).

⁷⁸ Charles et Wien, « Le Québec entre histoire connectée et histoire transnationale », *loc. cit.*

⁷⁹ David C. Hendrickson, *Peace Pact: The Lost World of the American Founding*, Lawrence, University Press of Kansas, 2003.

Deux éléments centraux caractérisent l'histoire connectée que nous entreprenons, le travail sur les échelles et l'étude des réseaux. Le rapport à l'espace étant redéfini dans leurs démarches, la plupart des historien(ne)s du transnational se penchent sur la question des échelles. Le micro est privilégié, mais il est mis en relation avec des phénomènes à plus vastes dimensions. Subhramanyam estime que descendre à une micro-échelle permet de faire un *pas de côté* (« moving laterally »), et ainsi d'acquérir un nouveau regard sur l'histoire. Plusieurs évoquent la notion « d'échelles emboîtées » (« nested scales »)⁸⁰. Cela rejoint les « jeux d'échelles » élaborés par Jacques Revel dont la gymnastique intellectuelle repose sur un souci similaire d'entremêler les échelles selon leur pertinence⁸¹. Dans cette même veine, nous associerons dans notre réflexion le micro (le parcours d'un exilé, la force d'une déclaration ou d'un livre) à des macro-phénomènes (les flux monétaires, l'évolution des logiques économiques, l'histoire de la démocratie). L'histoire connectée que nous entreprenons s'appuie également sur l'étude des réseaux. Nous matérialiserons l'espace par ce biais. Cela nous permettra d'étudier la circulation des individus et les parcours des idées⁸², et ainsi rendre intelligible un langage politique transfrontalier commun⁸³. Les réseaux connectent donc de manière empirique les individus, les événements, les faits et les espaces.

⁸⁰ Subhramanyam, *Exploration in Connected History*, *op. cit.*, p.11 ; Saunier, « Learning by Doing », *loc. cit.* ; Douki et Minard, « Histoire globale, histoires connectées », *loc. cit.*, p.20 ; Werner et Zimmermann, « Penser l'histoire croisée », *loc. cit.* ; Charles et Wien, « Le Québec entre histoire connectée et histoire transnationale », *loc. cit.*, p.201.

⁸¹ Jacques Revel (dir.), *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, Paris, Gallimard-Le Scuil, 1996.

⁸² Subhramanyam, « Connected Histories », *loc. cit.*, p.762.

⁸³ Sur une telle fonction des réseaux : Pierre-Yves Saunier, « Les régimes circulatoires du domaine social 1800-1940 : projets et ingénierie de la convergence et de la différence », *Genèses*, 71, 2 (juin 2008): 5.

Prémices d'une histoire continentale de la Rébellion

En abordant la Rébellion dans son cadre continental, cette thèse s'aventure sur un chemin partiellement emprunté. En 1937, Chester New profite de la tribune de la Société historique du Canada pour encourager les historien(ne)s de la Rébellion à porter leur regard sur le monde et à quitter l'histoire « self-contained hermetically sealed in a Canadian vacuum »⁸⁴. Jean Bruchési, Gustave Lanctôt et Mason Wade ont, dans les années qui ont suivi l'appel de New, noté une forte influence des patriotes étasuniens sur les républicains bas-canadiens. Ils limitent toutefois l'action des citoyens à un accueil chaleureux et, pour faire court, à la confection de drapeaux⁸⁵. Jean-Paul Bernard a, à son tour, souligné que les documents des Fils de la liberté de Montréal et de la Confédération des Six Comtés ont « presque copié » la Déclaration d'indépendance de 1776⁸⁶. La notion d'« américanité » a également permis de replacer le Québec dans son cadre nord-américain⁸⁷. Enfin, les travaux de Louis-Georges Harvey ont démontré la prégnance de la République dans le mouvement patriote bas-canadien⁸⁸.

⁸⁴ New, « The Rebellion of 1837 in its Larger Setting », *loc. cit.*

⁸⁵ Jean Bruchési, « Les États-Unis et les rébellions de 1837-38 dans le Bas-Canada », *Revue trimestrielle canadienne*, 23, 92 (mars 1937): 1-20 ; Gustave Lanctôt, *Les Canadiens français et leurs voisins du Sud*, Montréal, Bernard Valiquette, 1941 ; Mason Wade, « Some Aspects of the Relations of French Canada with the United States », *Report of the Annual Meeting of the Canadian Historical Society / Rapport de la Société historique du Canada*, 23, 1 (1944): 16-39.

⁸⁶ Bernard, « Les idéologies québécoises et américaines au XIXe siècle », *loc. cit.*, p.47.

⁸⁷ Bouchard et Lamonde (dir.), *La nation dans tous ses états*, *op. cit.* ; Bouchard, *Genèse des nations*, *op. cit.* ; Gérard Bouchard et Yvan Lamonde (dir.), *Québécois et américains. La culture québécoise aux XIX^e et XX^e siècles*, Montréal, Fides, 1995 ; Lamonde, « Pourquoi penser l'américanité du Québec ? », *Politique et Sociétés*, 18, 1 (1999): 93-98 ; *Id.*, *Histoire sociale des idées*, *op. cit.* La discussion savante sur l'américanité est vive, et l'enjeu dépasse la seule réflexion historique. Pour une vision sceptique de l'utilisation du concept, lire Joseph-Yvon Thériault, *Critique de l'américanité. Mémoire et démocratie au Québec*, Montréal, Les Éditions Québec/Amérique, 2002. Ce concept d'« américanité » n'a pas été privilégié dans cette thèse avant tout parce qu'il a été conçu pour l'étude des Canadiens français, nourrissant indirectement un cloisonnement géographique qui ne cadre pas avec l'objet de la thèse. Il est toutefois évident qu'une forme d'identité commune habite les patriotes des régions que nous avons étudiées, ce que nous démontrons dans cette thèse pour ses dimensions politiques. Ainsi, les conclusions de la thèse pourraient constituer une source de réflexion supplémentaire à propos de l'« américanité » des patriotes, au-delà des frontières du Bas-Canada.

⁸⁸ Harvey, *Le printemps*, *op. cit.*

Certains historiens du Haut-Canada ont également observé l'influence des citoyens étasuniens. Fred Landon et Gerald Craig estiment même que la révolte découle principalement de cette influence⁸⁹. MacKenzie a été privilégié, et ses liens avec le Parti démocratique ont été démontrés. Précisons toutefois, avec Lilian Gates, qu'il se rapproche davantage des *Locofocos* que du parti de Jackson⁹⁰. Plus récemment, Andrew Bonthius a proposé d'aborder les événements haut-canadiens à partir d'une hypothèse, « importantly suggestive rather than definitive », de l'existence d'un mouvement *locofoco* transfrontalier⁹¹. Il met en parallèle les principes exprimés par MacKenzie avec les mouvements radicaux de l'Ohio, pour en dégager la possible existence d'un « broad egalitarian movement of social reform⁹² ». Albert Schrauwers confirme indirectement l'hypothèse de Bonthius en reliant les pratiques et les réflexions sur le système coopératif des *workingmen* américains avec celles des radicaux haut-canadiens. MacKenzie est toujours central dans cette étude, mais celle-ci démontre aussi l'étendue du radicalisme au Haut-Canada⁹³.

Une histoire connectée de la révolution canadienne dépasse la mise en contexte et la comparaison. Selon l'un des premiers historiens du transnational, la méthode comparative « se love dans le cadre des États-nations, et se développe souvent à partir

⁸⁹ Gerald Craig, *Upper Canada: The Formative Years, 1784-1841*, Toronto, McClelland and Stewart, 1963, p.261-264 ; Fred Landon, *Western Ontario and the American Frontier*, Toronto, Ryerson Press, 1941.

⁹⁰ Gates, *After the Rebellion*, *op. cit.*, p.13 ; R. A. MacKay, « The Political Ideas of William Lyon MacKenzie », *Canadian Journal of Economics and Political Science*, 3 (fév. 1937): 1-22 ; J. E. Rea, « William Lyon MacKenzie – Jacksonian ? », *Mid-America*, 50, (1968): 223-235 ; Lilian F. Gates, « The Decided Policy of William Lyon MacKenzie », *Canadian Historical Review*, 40, 3 (sept. 1959): 185-208 ; Harris, « The Meaning of Patriot », *loc. cit.* Albert Schrauwers insère également MacKenzie dans le courant radical américain (*Union is Strength*, *op. cit.*, p.151-155).

⁹¹ Andrew Bonthius, « The Patriot War of 1837-38, Locofocoism with a Gun ? », *Labour/Le Travail*, 52 (automne 2003): 9-43.

⁹² Bonthius propose aussi d'associer cette convergence à l'« *Household Economy* », une logique économique fondée sur les besoins familiaux, la coopération et les échanges locaux, et non sur la recherche d'un profit au sein d'un marché à vaste échelle.

⁹³ Schrauwers, *Union is Strength*, *op. cit.*

de l'un d'entre eux vers d'autres⁹⁴ ». L'une des conséquences de la propension à demeurer dans l'histoire comparée ou dans la simple contextualisation est que l'impact de la question canadienne aux États-Unis reste largement méconnu. L'influence n'est aujourd'hui présentée que de façon unidirectionnelle, des États-Unis sur les Canadas. Nous tenterons de démontrer qu'une histoire connectée expose une relation réciproque : la révolution canadienne est un événement qui contribue à déterminer le cours de l'histoire de la République, au point de menacer son équilibre politique si l'on se penche sur les dynamiques du radicalisme. Nous ne bénéficions aujourd'hui que de conclusions circonscrites et ponctuelles à propos de l'impact de la Rébellion⁹⁵. Le seul champ à avoir effleuré le poids continental du mouvement révolutionnaire canadien est celui des relations diplomatiques, dont le regard est par nature orienté à prendre en considération les rapports entre différents États⁹⁶.

Nous approfondirons dans cette thèse l'hypothèse de Bonthius, mais à une autre échelle et sur d'autres acteurs. Nous porterons le regard sur les révolutionnaires des deux Canadas et sur toute la frontière, pour proposer une interprétation du mouvement républicain dans son ensemble. Adopter une perspective continentale soutiendra une double hypothèse, dont les conclusions concernent l'histoire

⁹⁴ Pierre-Yves Saunier, « Circulations, connexions et espaces transnationaux », *Genèses*, 57, 4, (2004): 111. Sur les lacunes de la comparaison et les alternatives de la pratique transnationale, consulter notamment : Jürgen Kocka, « Comparison and Beyond », *History and Theory*, 42, 1, (fév. 2003): 39-44 ; Michael Werner et Bénédicte Zimmermann, « Penser l'histoire croisée : entre empirie et réflexivité », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 58, 1 (janv.-fév. 2003): 7-36.

⁹⁵ À titre indicatif, nous pouvons mentionner : Augustus Hand, « Local Incidents of the Papineau Rebellion », *New York History*, 15, 4 (octobre 1934): 376-384 ; Carl F. Wittke, « Ohioans and the Canadian-American Crisis of 1837-38 », *Ohio State Archeological and Historical Quarterly*, 58, 1 (janv. 1949): 21-34 ; John Duffy et H. Nicholas Muller, « The Great Wolf Hunt: The Popular Response in Vermont to the *Patriote* Uprising of 1837 », *Journal of American Studies*, 8, 2 (août 1974): 153-169 ; Arthur L. Johnson, « The New York State Press and the Canadian Rebellions, 1837-38 », *American Review of Canadian Studies*, 14, 3 (automne 1984): 279-290.

⁹⁶ Corey, *The Crisis of 1830-42*, *op. cit.* ; Kenneth R. Stevens, *Border Diplomacy. The Caroline and McLeod affairs in Anglo-American-Canadian Relations, 1837-1842*, Tuscaloosa, University of Alabama Press, 1989 ; Francis M. Carroll, *A Good and Wise Measure: The Search for the Canadian-American Boundary, 1783-1842*, Toronto, University of Toronto Press, 2001.

canadienne comme étasunienne : l'existence d'une communauté d'intérêts transfrontalière, qui nous autorise à relire plusieurs aspects de la Rébellion.

L'exil, un objet clé mais délaissé

Réunis ou séparés, les deux ensembles historiographiques que nous avons identifiés, qu'il s'agisse donc des études sur le Bas-Canada ou sur les patriotes anglophones, méconnaissent les mois postérieurs à novembre 1837 et les dimensions politiques de l'exil des patriotes canadiens⁹⁷. Nombreux considèrent, comme R. A. MacKay, qu'il n'y a pas d'intérêt à suivre les révolutionnaires une fois en exil. Rares sont ceux qui, comme Allan Greer, notent que l'exil permet de garder la révolution en vie et d'élargir les territoires touchés⁹⁸.

Les études à s'être penchées sur l'exil ont apporté des informations disparates. Lilian Gates s'est concentrée sur le seul MacKenzie, sans analyser sa place dans la vie politique étasunienne. Denis Monière ne consacre que quelques pages à l'exil de Duvernay, individu auquel Georges Aubin et Jonathan Lemire se sont intéressés récemment. Beverley Boissery reste concentrée sur les prisonniers condamnés à l'exil en Australie, un exil forcé dont l'objectif est justement de *déconnecter* les patriotes de leur entreprise révolutionnaire. Jack Verney rapporte des renseignements le parcours d'Edmund Bailey O'Callaghan, un patriote notoire mais qui devient secondaire. Le livre de François Labonté tourne autour de ce patriote, dans un regard plus large sur les premiers mois de l'exil des Bas-Canadiens. En suivant un autre homme s'étant retiré du combat révolutionnaire, Louis-Joseph Papineau, Robert Rumilly expose certaines données précieuses. Ce livre riche en anecdotes mais faiblement

⁹⁷ Cette remarque ne s'applique pas aux quelques études locales américaines, mais ces dernières n'ont qu'une portée très limitée.

⁹⁸ Greer, « Rebellion Reconsidered », *loc. cit.*, p.15 ; MacKay, « The Political Ideas », *loc. cit.*, p.20-21.

problématisé est le plus complet en langue française sur l'exil des patriotes bas-canadiens aux États-Unis. Comme MacKenzie, Papineau monopolise une grande partie de l'attention malgré son retrait du combat. Ruth White consacre une étude uniquement sur son exil à Paris. Fernand Ouellet publie quant à lui un article autour de la psychologie de ce personnage pour en faire, malgré plusieurs éléments intéressants, un exposé à charge vulnérable aux indices empiriques que nous possédons. De son côté, dans l'une des rares études centrées sur l'exil aux États-Unis, Jean-Paul Bernard ne regarde que très succinctement les réfugiés bas-canadiens au Vermont⁹⁹. Quelques éléments sur la société secrète des Frères Chasseurs (*Hunters Lodges*) sont aussi disponibles, ils se trouvent cependant répartis dans les deux ensembles historiographiques et marginalisés dans les autres travaux sur la Rébellion¹⁰⁰. Enfin, nous connaissons les grandes lignes des événements militaires, mais là encore les deux colonies ne sont pas mises en perspective¹⁰¹.

Notre connaissance de l'exil est donc globalement parcellaire, focalisée sur des micro-éléments, souvent un individu, et isolée du reste de l'historiographie sur la Rébellion. Aucune monographie ne s'aventure dans une interprétation synthétique des parcours et des activités des Canadiens. Les auteurs mentionnés ne mettent d'ailleurs pas réellement leurs recherches en communication : la discussion savante

⁹⁹ Gates, *After the Rebellion*, op. cit. ; Denis Monière, *Ludger Duvernay et la révolution intellectuelle au Bas-Canada*, Montréal, Québec/Amérique, 1987, p.131-159 ; Aubin et Lemire (dir.), *Duvernay*, op. cit., p.34-80 ; Beverley Boissery, *A Deep Sense of Wrong: The Treason, Trials and Transportation to New South Wales of Lower Canadian Rebels after the Rebellion*, Toronto, Dundurn Press, 1995, p.225-375 ; Jack Verney, *O'Callaghan: the Making and Unmaking of a Rebel*, Ottawa, Carleton University Press, 1994 ; François Labonté, *Alias Anthony St. John : les Patriotes canadiens aux États-Unis, décembre 1837-mai 1838*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2004 ; Robert Rumilly, *Papineau et son temps*, Montréal, Fides, 2 vol., 1977 (les informations sont éparpillées à la fin du premier volume et au début du second) ; Ruth White, *Louis-Joseph Papineau et Lamennais. Le chef des Patriotes canadiens à Paris 1839-1845*, Montréal, Hurtubise, 1983 ; Fernand Ouellet, « Papineau dans la révolution de 1837-1838 », *Rapport de la Société historique du Canada* (1957-1958):13-34 ; Jean-Paul Bernard, « Vermonters and the Lower Canadian rebellions of 1837-1838 », *Vermont History*, 58, 4 (automne 1990): 250-263.

¹⁰⁰ Ivanhoë Caron, « Une société secrète dans le Bas-Canada en 1838 : l'association des Frères Chasseurs », *Royal Society of Canada*, 20 (1926): 17-34 ; Morin, « La "république canadienne" », loc. cit. ; Kinchen, *Patriot Hunters*, op. cit.

¹⁰¹ Corey, *The Crisis of 1830-42*, op. cit. ; Guillet, *Lives and Times*, op. cit.

faite d'argumentaires et de contre-argumentaires est presque inexistante¹⁰². Les différentes conclusions sont par conséquent les victimes indirectes de l'hermétisme historiographique. Cette situation génère un biais majeur car, en quelque sorte, les historien(ne)s n'ont que superficiellement étudié la tentative de révolution armée en elle-même, celle-ci se déroulant avant tout durant l'exil. Puisque plusieurs *leaders* des années 1830 quittent la tête du mouvement républicain canadien, à l'exception de MacKenzie, qui sont les hommes derrière la révolution ? Quel est le but de leur révolution ? Comment et pourquoi ont-ils organisé un soulèvement et levé une armée ? Qui étaient ces combattants ? Ne pouvons-nous pas considérer la Rébellion comme une forme de guerre d'indépendance ?

En remettant en perspective les expériences des exilés des deux Canadas, nous relierons des études qui s'ignorent pour dégager un socle à partir duquel nous approfondirons l'analyse de l'exil. Le silence qui touche aujourd'hui l'existence d'un projet de république unifiant les deux Canadas, une république « à deux étoiles », constitue un indice important des apports d'une telle démarche. *Le pas de côté* que nous effectuons jette une nouvelle lumière sur un ensemble d'aspects, l'invasion de février 1838, la naissance de la confrérie des Frères Chasseurs, le retrait de Louis-Joseph Papineau, les mouvements militaires, et surtout l'activité politique des exilés. Ce travail nous conduira à relativiser l'idée d'une « rébellion » pour nous rapprocher de celle d'une « guerre d'indépendance » aux ramifications étendues.

L'un des intérêts majeurs d'une perspective continentale est de percevoir l'onde de choc révolutionnaire que provoque la Rébellion. Dès les premières semaines de l'exil, la *United States Democratic Review* de Washington pointe l'importance des événements, « in fact one of the best tests to apply to the professed republicanism of

¹⁰² La principale exception concerne les trois historiens étasuniens du milieu du XX^{ème} siècle, Kinchen, Corey et Guillet. Une poignée de références à Guillet sont aussi présentes chez Gates. Aubin et Lemire mentionnent enfin Monière et Rumilly à quelques reprises.

America¹⁰³ ». Étudier divers phénomènes aujourd'hui isolés dans l'historiographie nous mènera à apprécier les répercussions de la crise canadienne. Les cas des *Locofocos* new-yorkais, de la guerre d'Aroostook de 1839 à propos de la frontière du Maine, de l'élection présidentielle de 1840, et du traité anglo-américain Webster-Ashburton de 1842, seront à ce titre exemplaires.

Identifier les « vrais républicains »

L'un des choix importants de cette thèse est l'adoption du terme « vrais républicains » afin de nommer la communauté politique formée par les radicaux nord-américains à l'heure de la Rébellion. Ce groupe est hétérogène mais il possède plusieurs caractéristiques identifiables, notamment leur vision des problématiques économiques. Le terme nous permet de mettre de côté certaines différences afin de faire ressortir les traits communs. Adopter cette terminologie permet d'identifier par un qualificatif propre un esprit singulier, qui ne peut se comprendre qu'en l'intégrant à son espace, l'Amérique du Nord, et à son temps, la période jacksonienne.

Circonscrire les « vrais républicains » est la contribution de cette thèse à l'histoire des idées. L'influence de l'école de Cambridge est une tendance forte des récentes recherches sur la Rébellion. Cette influence a affermi le paradigme républicain : les patriotes sont avant tout des républicains opposés aux monarchistes loyaux¹⁰⁴. Ainsi, Louis-Georges Harvey a dynamisé notre perception en proposant d'utiliser le *Moment machiavélien* de John G. A. Pocock et d'associer les patriotes bas-canadiens au courant « *country* », soit l'« humanisme civique », « classique » et « vertueux »,

¹⁰³ USDR, janvier 1838, p.205-220.

¹⁰⁴ Ducharme, *Concept de liberté*, op. cit. ; Jones, *Republicanism and Responsible Government*, op. cit. ; Courtois et Guyot (dir.), *La culture des patriotes*, op. cit. ; McNaim, *Capacity to Judge*, op. cit. ; Schrauwers, *Union is Strength*, op. cit. ; Harris, « The Meaning of Patriot », loc. cit. ; Stéphane Kelly, *La petite loterie : comment la Couronne a obtenu la collaboration du Canada français après 1837*, Montréal, Boréal, 1997 ; Chevrier et al. (dir.), *De la république*, op. cit.

également appelé « républicain » et « néo-romain »¹⁰⁵. Michel Ducharme reprend les outils formulés par cette école, confirme en grande partie les conclusions d'Harvey tout en intégrant les deux Canadas à son étude, mais il privilégie la conceptualisation du philosophe Quentin Skinner pour distinguer la « liberté républicaine » des patriotes, d'une « liberté moderne »¹⁰⁶.

Si notre compréhension de la Rébellion a été profondément stimulée par ces travaux, il nous faut cependant noter que Ducharme et Harvey tendent à réduire les singularités des révolutionnaires. Indice des dangers d'une telle démarche, le premier en vient à affirmer que les acteurs de l'histoire manquent de cohérence car ils s'écartent des définitions conceptuelles qu'il utilise¹⁰⁷. La présente thèse s'appuie sur le paradigme républicain exposé par ces deux auteurs, parmi d'autres, mais elle souhaite insister sur la nécessité de penser le républicanisme dans sa pluralité et ses éléments singuliers¹⁰⁸. Nous mettrons en suspens plusieurs catégories d'analyse trop génériques (« libéralisme », « capitalisme », « républicanisme », « radicalisme », *etc.*) pour pouvoir interpréter la singularité de la réflexion des « vrais républicains ». Cette démarche doit nous permettre d'entreprendre, en quelque sorte, l'histoire d'un énoncé politique propre à son temps et à son espace, expression d'une certaine discontinuité dans le « discours de réforme » du XIX^{ème} siècle¹⁰⁹.

¹⁰⁵ Harvey, *Le printemps*, *op. cit.* ; J. G. A. Pocock, *Le moment machiavélien*, Paris, PUF, 1997 [1975]. Sur l'humanisme civique, voir le dossier dirigé par Yves Sintomer dans *Raisons Politiques*, 36 (nov. 2009). Pour aller plus loin dans la réflexion philosophique, consulter : Isaiah Berlin, *Concepts and Categories. Philosophical Essays*, Oxford, Oxford University Press, 1980 ; Philip Pettit, *Republicanism: A Theory of Freedom and Government*, Oxford, Oxford University Press, 1997.

¹⁰⁶ Ducharme, *Concept de liberté*, *op. cit.*, p.202-203.

¹⁰⁷ *Ibid.*, p.56 et p.62. Cette critique a été émise par Elsbeth Heaman, « Discussion of Ducharme's *Le concept de liberté* », *The Canadian Historical Review*, 94, 1 (automne 2013): 94.

¹⁰⁸ Cette démarche explique et approfondit les observations de Francis Dupuis-Déri, « Histoire du mot "démocratie" au Canada et au Québec. Analyse politique des stratégies rhétoriques », *Canadian Journal of Political Science / Revue canadienne de science politique*, 42, 2 (juin 2009): 321-343.

¹⁰⁹ Pour reprendre ici le cadre conceptuel exposé par Michel Foucault dans *L'Archéologie du savoir* (Paris, Gallimard, 1969), et une formulation de Jean-Marie Fecteau (*Un Nouvel ordre des choses : la pauvreté, le crime, l'État au Québec, de la fin du XVIII^e siècle à 1840*, Outremont, VLB, 1989). En s'inspirant de Walter Benjamin, l'historienne Michèle Riot-Sarcey s'attache également à analyser la

L'histoire des idées politiques des patriotes canadiens reste celle des grands hommes, ou plus précisément de certains d'entre eux. Ils monopolisent l'attention au point de résumer parfois le mouvement, Louis-Joseph Papineau en particulier : « c'est un esprit supérieur : artiste, inventeur, philosophe, homme d'État, conducteur de peuple, etc. [...] Le "grand homme" est un facteur qui ne doit pas être négligé [par] ceux qui étudient l'histoire¹¹⁰. » Parallèlement, des acteurs pourtant centraux sont peu étudiés, Robert Nelson notamment, le président de la République du Bas-Canada¹¹¹. Les habitants ont été par répercussion victimes d'une certaine condescendance. Fernand Ouellet estime qu'il n'y avait pas de réflexion politique chez eux et, dans le cas contraire, qu'« ils auraient sans doute favorisé une république de type autoritaire ». Colin Read doute que ceux qui supportent les réformes politiques « comprennent clairement » leur nature. De même, Gilles Laporte estime que les habitants ne peuvent pas saisir le sens des « formules alambiquées » du discours politique. Michel Ducharme affirme enfin que les élites locales sont « moins habiles » car elles diffèrent d'opinion avec les têtes d'affiche du parti¹¹². Ces auteurs abordent donc l'histoire des idées par le « haut » et créent une hiérarchie de la pensée au profit de certaines élites.

D'autres chercheurs ont nuancé l'image d'une « descente » des idées politiques depuis les élites vers le peuple. En proposant une histoire « par le bas » (« *from below* »), souvent qualifiée de « sociale », Allan Greer démontre la capacité de

singularité d'un énoncé politique : « Questionner l'histoire à "rebrousse poil" », *Espace temps*, 82-83 (2003): 17-27.

¹¹⁰ Lionel Groulx cité par Pierre Trépanier, « Lionel Groulx, historien », *Les Cahiers des dix*, 47 (1992): 265. La notion de « discontinuité » est tirée de Michel Foucault, *Philosophie. Anthologie*, Paris, Gallimard, 2004.

¹¹¹ Robert Nelson (1794-1873) est un médecin de notoriété internationale. Né dans une famille loyaliste qui a fui la Révolution américaine pour se réfugier dans une colonie britannique, Nelson est élu député aux côtés de Papineau à Montréal en 1827, et à nouveau en 1834. Il est le frère de Wolfred, héros patriote de la bataille de Saint-Denis.

¹¹² Ducharme, *Concept de liberté*, *op. cit.*, p.122 ; Gilles Laporte, « Louis-Joseph Papineau et les enjeux locaux à la veille de la rébellion de 1837 », Courtois et Guyot (dir.), *La culture des patriotes*, *op. cit.*, p.119-120 ; Read, *Duncombe Revolt*, *op. cit.*, p.57 ; Ouellet, « Les insurrections de 1837-1838 », *loc. cit.*, p.218.

réflexion des habitants bas-canadiens, pourtant analphabètes, et expose l'existence d'une « certaine forme de républicanisme populaire », autonome¹¹³. L'étude de Rusty Bittermann du mouvement *escheator* de l'Île-du-Prince-Édouard rejoint ces conclusions et atteste de la capacité des fermiers à articuler un discours original et cohérent. La recherche d'Albert Schrauwers sur les *Children of Peace* prouve aussi que des colons expriment une réflexion logique et articulée, indépendante des élites, et arrivent à la mettre en pratique avec succès. De même, Jeffrey McNairn s'est penché sur la naissance d'une opinion publique au Haut-Canada. Il démontre comment elle est devenue, à la suite d'une lutte, un pouvoir incontournable au point d'altérer les pratiques et les théorisations politiques¹¹⁴. Les élites ne possèdent donc pas le monopole de la réflexion, ce qui suppose l'existence d'une discussion publique, voire d'une confrontation des idées, dont la dynamique est en partie sociale.

La thèse porte avant tout sur les *leaders* des projets révolutionnaires, même si nous aborderons à certaines reprises la question de l'ampleur du mouvement. Le choix qui a été fait est de privilégier l'étude des individus qui ont poursuivi la révolution en exil¹¹⁵, plutôt qu'un groupe social ou culturel pré-défini. Les grandes figures de la révolution que nous ciblerons sont plongées dans la précarité de comploteurs défaits et combattus par la plupart des autorités. Généralement alphabétisés et établis professionnellement, ces *leaders* expriment leur opposition au *statu quo* social et politique, ainsi que leur espoir de renouveler l'expérience républicaine en Amérique. En cela il est impossible de les assimiler sommairement à une élite en opposition à un peuple, à moins peut-être de démontrer qu'ils ont privilégié leurs intérêts personnels et manipulé les colons plus modestes qui les ont accompagnés – ce qui n'a pas encore

¹¹³ Greer, *Habitants*, *op. cit.*, p.10 ; Jean-Paul Bernard, « Allan Greer, *The Patriots and the People: the Rebellion of 1837 in Rural Lower Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 1993 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 49, 3, (hiver 1996): 430-433.

¹¹⁴ Schrauwers, *Union is Strength*, *op. cit.* ; McNairn, *Capacity to Judge*, *op. cit.* ; Rusty Bittermann, *Rural Protest on Prince Edward Island: From British Colonization to the Escheat Movement*, Toronto, University of Toronto Press, 2006.

¹¹⁵ En ce sens, plusieurs acteurs de premier plan de l'élan républicain canadien des années 1830 (Papineau, Rolph, Bidwell, *etc.*) seront secondaires dans notre analyse.

été réalisé. Afin de retranscrire leur position, à cheval entre les salons du pouvoir d'un côté et les champs ou les manufactures de l'autre, nous privilégierons le terme de « public », en référence au concept du philosophe John Dewey, plutôt que « [hommes du] peuple »¹¹⁶.

Premier support d'une histoire connectée, les réseaux nous permettront de matérialiser les réflexions du public, de rendre à l'« opinion publique » une partie de son énergie sociale. Nous tenterons de nous prémunir de certains travers de l'histoire des idées en conservant à l'esprit les avertissements diversement formulés, mais convergents dans leur aspiration à mieux penser l'historicité des idées, par Reinhart Koselleck, Michèle Riot-Sarcey ou encore Pierre Rosanvallon sur le besoin d'aborder l'histoire des idées par l'univers social, et non l'inverse : « Partir de la complexité du réel et de son caractère aporétique » et relativiser la croyance qu'il existe un ciel supposé apaisé des idées¹¹⁷. Dans les termes de Michel Foucault, on ne peut pas faire « comme si les mots avaient gardé leur sens, les désirs leurs directions, les idées leurs logiques¹¹⁸ » ; « [d]'où l'impossibilité de s'en tenir à une paresseuse histoire des idées dessinant un fil continu entre des positions inscrites dans des contextes très différents et ayant connu des échos fort variables. L'histoire platement linéaire des idées ne fait rien comprendre dans ce cas¹¹⁹ ». Les idées des « vrais républicains » seront ainsi

¹¹⁶ John Dewey, *Le public et ses problèmes*, Pau, Publications de l'Université de Pau, 2003 [1927]. Le *public* chez Dewey s'apparente à un « peuple » politiquement actif, bénéficiant d'un accès au savoir et dont la réflexion doit être institutionnellement traduite afin de lui permettre de participer à la gouvernance. Mary Ryan (*Civic Wars, op. cit.*, p.6-14) explore également l'utilisation du *public* de Dewey dans un travail en histoire politique. Voir également Sheldon Wolin, *Politics and Vision: Continuity and Innovation in Western Political Thought*, Princeton, Princeton University Press, 2006, vol. 2, p.61.

¹¹⁷ Pierre Rosanvallon, *Pour une histoire conceptuelle du politique*, Paris, Seuil, 2003, p.20 et p.27 ; Reinhart Koselleck, *Le futur passé. Contribution à la sémantique des temps historiques*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1990 [1979] ; Michèle Riot-Sarcey, *Le réel de l'utopie. Essai sur le politique au XIXe siècle*, Paris, Albin Michel, 1998. Ces auteurs ne s'accordent toutefois pas entre eux. Sur ce point, lire par exemple la récente postface de Michèle Riot-Sarcey, *Le procès de la liberté : une histoire souterraine du XIXe siècle en France*, Paris, La Découverte, 2015.

¹¹⁸ Michel Foucault, *Dits et écrits*, vol. 1, Paris, Gallimard, 1994, p.145.

¹¹⁹ Pierre Rosanvallon, *Le peuple introuvable. Histoire de la représentation démocratique en France*, Paris, Gallimard, 1998, p.160. L'importance d'une telle démarche est illustrée dans le travail de

incarnées socialement, par les réseaux politiques mais également par leurs parcours depuis les champs de bataille jusque dans les prisons de la République.

Nous nous engageons donc dans une histoire des idées du public, dans sa réalité sociale, sa pluralité de pensées et de statuts, d'autant plus que certaines divergences et hésitations expliquent le cours de la révolution. Nous tenterons de réaliser une forme d'histoire sociale des concepts, démarche qui s'applique à distinguer les sens des mots pensés par les acteurs de l'histoire et ceux accordés *a posteriori* par les analystes¹²⁰. Le choix de vocabulaire « vrais républicains » reprend celui des acteurs. Pour le cerner, nous insisterons sur la centralité de l'idéal de démocratie, ce que les historien(ne)s de la Rébellion n'ont que trop peu pris en compte. Conséquence logique, le caractère antidémocratique des adversaires des républicains canadiens est régulièrement marginalisé¹²¹. L'espoir d'une « vraie » république au Canada signifie fonder une république distincte de celle des Pères fondateurs, établir une autre expérience républicaine. Cette ambition découle d'une évolution marquée entre les mois qui précèdent l'affrontement armé, caractérisés par une image positive de la République, et les relations conflictuelles avec les autorités une fois sur leur terre d'exil.

Francis Dupuis-Déri, *Démocratie*, *op. cit.*, et de Philip J. Costopoulos et Pierre Rosanvallon, « The History of the Word "Democracy" in France », *Journal of Democracy*, 6, 4 (oct. 1995): 140-154.

¹²⁰ Reinhart Koselleck, *Le futur passé*, *op. cit.* ; *Id.*, *L'expérience de l'histoire*, Paris, Gallimard, 1997 ; *Id.*, « Social History and Conceptual History », *International Journal of Politics, Culture and Society*, 2, 3 (printemps 1989): 308-325 ; Jacques Rancière, « Histoire des mots, mots de l'histoire », *Communications*, 58 (1994): 87-101 ; Riot-Sarcey, *Le réel de l'utopie*, *op. cit.*, p.91-111 ; Wolin, *Politics and Visions*, *op. cit.*, p.7-24.

¹²¹ Pour un regard critique sur l'historiographie : Allan Greer, « Historical Roots of Canadian Democracy », *Journal of Canadian Studies*, 34, 1 (mars 1999): 7-26. Il est possible d'observer la marginalisation de l'opposition à la démocratie des défenseurs de la monarchie chez Fernand Ouellet (*Histoire économique et sociale du Québec*, *op. cit.*, p.544) et chez Michel Ducharme (*Concept de liberté*, *op. cit.*, p.213). Chester New (« The Rebellion of 1837 in its Larger Setting », *loc. cit.*, p.6) en vient à parler d'une « *democracy of loyalism* ».

L'économie politique, moteur de l'esprit révolutionnaire

Les questions économiques sont au cœur des réflexions des vrais républicains. Elles illustrent leur idéal démocratique, l'ampleur de leur vision révolutionnaire, et démontrent la convergence du radicalisme à l'échelle du continent. À l'inverse des travaux disponibles sur l'ère jacksonienne, les historien(ne)s de la Rébellion ne se sont pas attardés sur les réflexions économiques des patriotes¹²². S'il n'existe pas de monographie, plusieurs études ont cependant abordé cette dimension. En réifiant la réflexion des patriotes afin de la faire correspondre au cadre théorique de l'école de Cambridge, les interprétations les plus récentes atténuent les singularités des républicains canadiens. L'opposition entre l'idéal de petits propriétaires agraires (retranscrit dans les notions « *country* », « humanisme civique », « liberté républicaine ») et celui du développement commercial et financier (« *court* », « liberté moderne ») ne sied pas entièrement à la réalité des années 1830 en Amérique du Nord. Ce constat nous encourage à partager les critiques des historiens Isaac Kramnick et Seth Cotlar émises à propos de l'intérêt heuristique des outils de l'école de Cambridge dans une perspective d'économie politique¹²³.

La vision économique des vrais républicains critique diverses formes d'inégalités qui freinent la matérialisation de l'idéal démocratique. Qu'ils soient Canadiens ou Étasuniens, ils espèrent mener une révolution des mécanismes économiques afin de régénérer l'esprit républicain¹²⁴. Tout comme l'a fait Adam Smith en 1776,

¹²² Jeffrey L. McNairn, « Why We Need But Don't Have an Intellectual History of the British North American Economy », Damien-Claude Bélanger, Sophie Coupal et Michel Ducharme (dir.), *Les idées en mouvement : perspectives en histoire intellectuelle et culturelle du Canada*, Presses de l'Université Laval, 2004, p.143-173 ; Heaman, « Discussion of Ducharme's *Le concept de liberté* », *loc. cit.* ; Robert Sweeny, *Why did we choose to industrialize ? : Montreal, 1819-1849*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 2015, p.322-323.

¹²³ Isaac Kramnick, « Republican Revisionism Revisited », *The American Historical Review*, 87, 3 (juin 1982): 629-664 ; Cotlar, *Paine's America*, *op. cit.*, p.142-143. Cette opposition schématique est notamment exposée par John G. A. Pocock, *Vertu, commerce et histoire*, Paris, Presses Universitaires de France, 1998 [1985].

¹²⁴ Julien Mauduit, « L'économie politique des patriotes, entre capitalisme et socialisme », *Bulletin d'histoire politique*, à paraître.

l'intervention de l'État en matière économique est contestée car elle est jugée arbitraire et inégalitaire, malgré sa forme républicaine aux États-Unis. Les vrais républicains en viennent à défendre un radical « laissez-nous faire » dont William Leggett est l'avocat le plus célèbre : un « esprit » capitaliste glorifiant le commerce et le marché, mais aussi le travailleur manuel, l'éthique sociale et la morale dans la recherche du profit.

La notion de travail est au centre des pensées radicales. Les vrais républicains distinguent les « usefull classes », les « classes productrices », d'une aristocratie de « parasites » et d' « unproductive few », qui vit dans l'opulence alors qu'elle est perçue comme oisive. Leur richesse leur apparaît à ce titre immorale. Dans les années 1830, les radicaux canadiens et étasuniens expriment ce que l'historiographie, étasunienne principalement¹²⁵, a identifié et nommé la « théorie de la valeur travail » (« labor theory of value »). Formulée initialement par John Locke dans sa réflexion sur la propriété privée, elle est notamment utilisée par Adam Smith et acquiert une place primordiale en économie politique au XVIII^{ème} siècle. Le principe est relativement consensuel puisque la théorie clame que toute richesse doit provenir du travail. L'éventail des interprétations est toutefois conséquent. Il résulte en premier lieu des différentes définitions, dans le temps et l'espace, accordées à la notion de « travail ». Dans leur souhait de dénoncer les inégalités et de revaloriser les travailleurs manuels, la théorie est reprise par les vrais républicains qui recentrent la notion de travail sur celui des *workingmen*. Ils espèrent légitimer une « Radical Revolution [...] which would secure for each man the fruits of its own labor¹²⁶ ». Ils veulent en effet permettre aux producteurs des biens, agricoles et manufacturiers, de récupérer un juste bénéfice de leur ouvrage afin d'accéder à la propriété. Selon leur

¹²⁵ Rusty Bittermann, dans son étude sur l'île-du-Prince-Édouard, utilise aussi cette notion dans le contexte des colonies britanniques d'Amérique du Nord, ce qui lui permet de relier le combat des *Escheators* à celui des « *Anti-Renters* » de l'État de New York, *Rural Protest, op. cit.*

¹²⁶ Evans, « History Working Men », *loc. cit.*, p.1-5.

interprétation, le laboureur doit profiter du développement du commerce et de l'industrie au même titre, si ce n'est davantage, que les « monied men »¹²⁷.

Les enjeux soulevés par cette économie politique radicale expliquent plusieurs éléments de la révolution canadienne. En 1841, dans un livre publié à Cleveland en Ohio, Charles Duncombe¹²⁸ interpelle le Congrès et l'opinion publique sur le système monétaire « radicalement mauvais » et « antirépublicain » qui a cours aux États-Unis. En présentant un traité d'économie politique en faveur d'un système bancaire « authentiquement républicain », contrôlé par le public, et alors que la tentative de révolution canadienne s'essouffle, le patriote juge que la conduite hostile du gouvernement à leur égard provient de sa soumission à ceux qu'il nomme « capitalistes »¹²⁹. Comprendre la démarche et les accusations de Duncombe nous servira de point d'horizon.

En analysant l'économie politique radicale, en jouant avec les échelles pour mettre en perspective divers phénomènes aujourd'hui isolés, en retraçant les réseaux des révolutionnaires, en portant le regard sur l'activité politique des exilés canadiens aux États-Unis, et en scrutant les relations entre Haut et Bas-Canadiens qui aboutissent à l'espoir de fonder une « république à deux étoiles », nous proposons de réévaluer le

¹²⁷ Pour approfondir cette question : Richard J. Ellis, « Radical Lockeanism in American Political Culture », *The Western Political Quarterly*, 45, 4 (déc. 1992) 825-849 ; James Kloppenberg, « The Virtues of Liberalism: Christianity, Republicanism, and Ethics in Early American Political Discourse », *The Journal of American History*, 74, 1 (juin 1987): 9-33 ; Kramnick, « Republican Revisionism Revisited », *loc. cit.* ; Gregory Claeys, « Paine's *Agrarian Justice* and the Secularisation of Natural Jurisprudence », *Bulletin of the Society for the Study of Labour History*, 52 (nov. 1987): 21-31 ; *Id.*, « From The Origins of the Rights of Labor: Republicanism, Commerce, and the Construction of Modern Social Theory in Britain, 1796-1805 », Opal (dir.), *Common Sense, op. cit.*, p.265 ; Carl Wennerlind, « The Labor Theory of Value and the Strategic Role of Alienation », *Capital and Class*, 26, 2 (été 2002): 1-21 ; James Huston, *Securing the Fruits of Labor: The American Concept of Wealth Distribution, 1765-1900*, Bâton-Rouge, Louisiana State University Press, 1998 ; Wilentz, *Chants Democratic, op. cit.*, p.157-158 ; Cotlar, *Paine's America, op. cit.*, p.115-160.

¹²⁸ Charles Duncombe (1792-1867) est un médecin américain arrivé au Haut-Canada en 1819. Il est élu pour la première fois à l'Assemblée en 1830, se radicalisant progressivement au point de mener le soulèvement dans l'ouest de la colonie en 1837. Au sein de la franc-maçonnerie canadienne, Duncombe s'est particulièrement mobilisé contre l'influence britannique.

¹²⁹ Charles Duncombe, *Duncombe's Free Banking: An Essay on Banking, Currency, Finance, Exchanges and Political Economy*, Cleveland, 1841, p.178.

poids de la guerre d'indépendance canadienne dans l'histoire continentale. Par la menace politique qu'il représente, ce radicalisme transfrontalier explique-t-il l'alliance des autorités anglaises et étasuniennes contre les projets révolutionnaires aux Canadas ? La collaboration anglo-américaine entre en contradiction avec la Doctrine Monroe formulée en 1823 qui stipule la fin de l'ingérence européenne dans les affaires américaines. La « neutralité » prônée par Van Buren est également délicate à appliquer du fait du fort soutien aux exilés canadiens. La Rébellion ne véhicule-t-elle donc pas des enjeux majeurs au point de contraindre les autorités de la République américaine à s'allier avec l'Empire britannique, mettant ainsi définitivement un terme aux guerres de 1776 et de 1812 au détriment du mouvement républicain canadien ?

Constituer le corpus archivistique : choix, portées et limites

Les historien(ne)s de la Rébellion sont confrontés aux limites de la documentation inhérentes à l'objet de recherche : les documents les plus compromettants ont été volontairement détruits afin de ne pas fournir les preuves de leur conspiration. Parallèlement, une entreprise révolutionnaire réclame une certaine discrétion, voire un secret absolu, ce qui signifie qu'aucune source indirecte ne nous donne accès aux détails des plans et des projets. Saisir l'exil des révolutionnaires canadiens réclame par conséquent une certaine créativité dans la constitution et l'interprétation du corpus afin de toucher leurs rêves, leurs espoirs et leurs stratégies difficilement atteignables par une lecture mécanique des archives. La difficulté réside dans la nécessité de donner corps aux silences des documents disponibles.

Cette recherche étant fondée sur l'élargissement de la focale (géographique et chronologique puisque nous irons jusqu'en 1842), les sources contenant des informations susceptibles d'alimenter l'enquête sont très nombreuses : journaux,

fonds personnels, documents gouvernementaux et judiciaires, *etc.* Pour des raisons en partie techniques et matérielles, jamais une recherche n'a envisagé analyser les années 1837-1842 à l'échelle continentale. Cela revêt notre enquête des caractéristiques et des écueils d'une exploration pionnière. Un délicat travail de sélection des sources a accompagné la délimitation du corpus. D'un côté, nous avons choisi d'étudier certaines sources inexploitées, par exemple le journal *L'Estafette* de New York, le *North American* des exilés bas-canadiens à Swanton, au Vermont, certains pamphlets de W. L. MacKenzie (*Caroline Almanack, Life and Time of Martin Van Buren*), le traité sur la monnaie de Duncombe, ou encore les écrits d'économie politique d'Amury Girod. D'un autre côté, des documents déjà dépouillés ont été mis en relation et relus en fonction des connexions que nous établirons.

Deux types de sources primaires constituent la majeure partie du corpus, des correspondances privées et diverses formes d'imprimés. Ces archives ont été privilégiées car elles sont les seules à émaner des acteurs que nous voulons cerner. Par sa position centrale au sein du front révolutionnaire, l'abondante correspondance de William Lyon MacKenzie sera particulièrement utilisée. Ce choix est aussi motivé par la faiblesse de sa présence dans les études disponibles en français. Les correspondances personnelles sont les principaux documents à nous informer sur les parcours des patriotes durant l'exil et sur l'évolution de leur état d'esprit. Elles nous permettent de porter un regard de type anthropologique. Elles nous renseignent également sur des informations sensibles qui ne peuvent se retrouver ailleurs, c'est-à-dire exposées publiquement. Les limites de ces archives sont cependant nombreuses. Individuelles par nature, elles sont idéales pour suivre les acteurs concernés (auteur et destinataire), mais les indices que nous y trouvons ne peuvent que rarement, en l'absence d'autres éléments, être utilisés pour une analyse des patriotes dans un cadre collectif. De même, elles ne servent de vecteur de communication qu'entre révolutionnaires alphabétisés et géographiquement éloignés.

Quatre fonds personnels ont été dépouillés, aux caractéristiques et aux portées diverses. Les trois principaux éditeurs des Canadas en 1837 ont été ciblés (MacKenzie, Duvernay et O'Callaghan) car leur fonction les place au cœur des réseaux républicains. Parce qu'il possède une position prépondérante jusqu'en janvier 1838, la correspondance de Louis-Joseph Papineau, en partie publiée, vient compléter ce corpus de correspondances personnelles. Puisque son inactivité politique sur le sol étasunien le déconnecte du front révolutionnaire, nous n'avons pas dépouillé systématiquement ses archives. Dans ces fonds, les documents datés de 1837 à 1842 ont été privilégiés. Précisons enfin qu'il n'existe pas de fonds pour certains acteurs clés de la révolution, à commencer par Robert Nelson et le Dr Côté, ce qui nous condamne à glâner leurs traces au gré des archives.

Le second ensemble est constitué par des archives imprimées. Nous nous sommes concentrés sur les documents publiés par les radicaux, mais pas exclusivement¹³⁰. Les journaux représentent pour notre enquête un moyen sûr d'apprécier les répercussions des événements canadiens, de retracer les réseaux et les alliances, et de saisir le discours¹³¹. Les feuilles américaines sont abondantes, profusion qui nous a contraint à faire des choix. Le premier souci a été d'analyser différentes régions touchées par la révolution. Les journaux provenant de milieux ruraux côtoient ceux de centres urbains. Par sa prééminence politique, New York a été particulièrement ciblée. Un critère important a été celui de la notoriété. Étudier deux titres parmi les plus connus du radicalisme américain, la *United States Democratic Review* ainsi que le *New York Evening Post*, a été effectué afin d'apprécier les réflexions qui circulent à vaste échelle. Ce travail s'accompagne néanmoins d'un souci de regarder les plus petits

¹³⁰ Par exemple, la lecture du *Courrier des États-Unis*, dans un premier temps loyaliste et anti-patriote, nous a permis de comprendre pourquoi la nationalité « française » n'a pas été le moteur d'un ralliement à l'échelle du continent.

¹³¹ Plusieurs historien(ne)s insistent sur l'importance des journaux pour des exilés politiques : Simon Burrows, « The Cosmopolitan Press, 1759-1815 », Hannah Barker et Simon Burrows (dir.), *Press, Politics and the Public Sphere in Europe and in North America, 1760-1820*, Cambridge et New York, Cambridge University Press, 2002 ; Cotlar, *Paine's America*, *op. cit.*, p.7-8.

journaux. Ces derniers sont parfois éphémères, à l'image du *Loco Foco* de Swanton (Vermont) et du *Patriot and Democrat* de Watertown (État de New York), deux journaux frontaliers qui illustrent la rencontre entre le radicalisme étasunien et la révolution canadienne¹³². Si la quête de l'exhaustivité est vaine, ces choix doivent néanmoins nous permettre de nous appuyer sur des constats et des analyses solides afin de saisir l'impact et l'évolution de la révolution sur le sol de la République.

À côté des journaux, un second groupe de sources imprimées est constitué par divers pamphlets. Ces derniers sont inépuisables pour l'analyse du radicalisme américain. Les républicains canadiens en publient aussi un certain nombre, y compris en exil. Les choix qui nous ont guidés dans cette forêt de publications ont ici été motivés par l'auteur et le sujet abordé. Le premier critère nous a orientés vers les textes de radicaux notoires, Thomas Skidmore, William Leggett et William L. MacKenzie par exemple. Le second nous a conduits à nous pencher sur des thématiques spécifiques : le système bancaire et financier, le procès de MacKenzie, ou encore l'exposé des événements révolutionnaires canadiens. Le format de ces documents complète les informations obtenues des autres sources, à savoir des analyses approfondies sur des problématiques cernées, dans un exposé généralement documenté.

Les indices tirés de ces sources imprimées comportent divers angles morts. Comment apprécier la lecture qui en est faite, et même les diverses lectures qui en sont faites, aussi bien globalement que sur des articles ou des idées précises ? Comment évaluer leur influence sans une analyse systématique de leurs conditions de diffusion (quantité, lieu, *etc.*) ? Ce travail étant impossible à réaliser dans le cadre de cette recherche, à l'échelle que nous avons définie tout du moins, d'autres voies ont été empruntées. Elles rejoignent l'une des dimensions importantes de la thèse : comment apprécier la présence et la circulation des idées des vrais républicains parmi le public, et donc par ce biais la force politique du mouvement ?

¹³² À notre connaissance, un seul exemplaire de ces deux journaux sont aujourd'hui disponibles pour les historien(ne)s. Ils se trouvent à l'American Antiquarian Society de Worcester (Mass.).

Le croisement des informations obtenues à travers les imprimés et les correspondances personnelles est ici important puisqu'il nous permet de voir, ou non, l'existence de ces idées à une micro-échelle, et inversement. La correspondance de MacKenzie est précieuse car, devenu le porte-voix des exilés grâce à sa *MacKenzie's Gazette* (New York puis Rochester), un grand nombre de ceux que nous pourrions qualifier « d'anonymes » lui écrit. Ses correspondants les plus connus seront ceux que nous privilégierons, mais nous utiliserons également ces anonymes, ceux que nous ne pouvons pas qualifier de « *leaders* », afin de démontrer que certaines idées sont partagées. Il est également possible de toucher la réflexion du public en parcourant les colonnes des journaux réservées aux correspondances des lecteurs, malgré notre difficulté à identifier les auteurs et malgré le fait qu'écrire à un journal signifie une certaine position sociale. Néanmoins, la simple présence d'une discussion publique prouve que le sujet abordé bénéficie d'une attention particulière. Les résolutions des assemblées constituent un autre indice de la présence d'idées au sein d'un public. Dépouiller des journaux de régions reculées et généralement mises de côté dans les travaux sur le radicalisme étasunien nous permet également de mesurer l'ampleur et la nature des réflexions du public américain. Il est aussi possible d'évaluer le soutien envers certaines causes par le nombre et le réseau des journaux mobilisés. Certains événements témoignent également de la présence de ces idées parmi des populations qui, comme au Bas-Canada, sont parfois analphabètes. L'insurrection de novembre 1838 prouve que les idées exposées par la Déclaration d'indépendance sont largement partagées. La cinglante défaite électorale de Van Buren en 1840, que nous mettrons en parallèle avec les témoignages contenus dans les correspondances privées et les journaux, nous aide aussi à apprécier l'ampleur de certaines considérations politiques. Dans cette thèse, l'évaluation de l'impact de la révolution canadienne dans la République, et par conséquent la présence au sein des populations des idées mobilisées par les vrais républicains, découlera donc d'une accumulation d'indices déduits de ces diverses méthodes.

D'autres dimensions de la thèse ne souffrent pas de ces difficultés. C'est le cas de la coopération entre les exilés des deux Canadas que nous pouvons apprécier dans les imprimés et dans les correspondances personnelles. La simple existence d'une correspondance prouve le désir de collaboration. Ces lettres, qui sont souvent destinées à circuler parmi les exilés, seront précieuses puisqu'elles contiennent une multitude de détails qui, à ce jour, n'ont été exploités que partiellement. Les réseaux politiques peuvent être analysés grâce aux correspondances personnelles ainsi qu'aux imprimés (retranscription d'articles, références directes, rôle des agents locaux pour les journaux, *etc.*). L'ensemble de ces documents soutient aussi l'analyse des idées, leur circulation, leur vocabulaire et leur logique.

Rappelons enfin la portée et les limites de la recherche. Il ne s'agit pas d'une analyse exhaustive de l'exil, c'est-à-dire de l'ensemble des trajectoires individuelles et de tous les événements qui mériteraient l'attention des historien(ne)s. Nous ferons ressortir des éléments essentiels des années d'exil, ce qui débouchera sur un ensemble de reconsidérations historiographiques. Il est aussi nécessaire de préciser que, tout en se focalisant sur les radicaux, cette thèse n'est pas une étude centrée sur les discussions et les oppositions idéologiques au sein des vrais républicains, ni même sur toutes les questions politiques qu'ils soulèvent. Certains débats internes (la question de l'annexion et celle de l'avenir des nationalités) et certaines caractéristiques (l'économie politique avant tout, mais aussi le fonctionnement de la justice et la représentation politique) nous serviront d'indicateurs. De plus, une connaissance plus précise de l'impact de la révolution canadienne dans leur terre d'exil demandera des recherches complémentaires, notamment par une étude des débats au Congrès, des documents gouvernementaux et des correspondances de certains citoyens. Si les deux Canadas et les États frontaliers forment le cadre principal du phénomène révolutionnaire, une histoire connectée du continent réclamerait l'élargissement de la focale à des espaces secondaires mais non sans

intérêts, la Louisiane en particulier, ainsi que l'ensemble des colonies britanniques d'Amérique du Nord.

La démarche vise avant tout à rendre intelligible l'évolution du projet de république canadienne et de la situation des exilés canadiens qui poursuivent la révolution. Puisqu'il s'agit d'un vaste pan de l'histoire continentale largement inexploré, l'enquête aspire à dégager les principales tendances qui expliquent le cours de la révolution canadienne afin de vérifier notre double hypothèse : une révolution qui ne peut se comprendre pleinement sans prendre en considération son cadre continental, et sans identifier l'élan radical commun au nord comme au sud du 45^{ème} parallèle dans lequel elle s'insère.

* * *

La réflexion et la démonstration réclameront un cheminement progressif, une lecture lente d'une histoire qui se déroule sur un temps court, quelques années seulement, mais dont nous sommes loin d'avoir cerné les frontières de ses complexités. L'argumentaire sera rythmé par des mises en contexte historiques qui accompagneront les problématiques soulevées. Les grandes étapes et les grandes tendances de ces années d'exil aux États-Unis seront dans un premier temps exposées pour ensuite être analysées sous différents angles. La thèse est donc agencée afin d'accumuler les indices avant de formuler une relecture plus synthétique qui prendra un *pas de côté* sur divers énoncés émis sur la Rébellion.

Le premier chapitre porte sur les années antérieures à l'exil, dans lequel nous insisterons sur la convergence qu'il est déjà possible d'observer entre les radicaux du continent. Nous nous focaliserons dans le second chapitre sur la guerre de 1838, ses phases et ses dynamiques. La question des relations entre exilés des deux colonies structure le chapitre suivant. Nous y explorerons les horizons formulés par les révolutionnaires, en particulier celui de créer une nouvelle expérience républicaine.

Le quatrième chapitre porte sur l'impact de la Rébellion aux États-Unis, ce que nous évaluerons sous divers angles et lors de certains événements. La fracture politique au sein de la République entre les vrais républicains et les autorités structure le cinquième chapitre, dont le but est de souligner l'onde de choc révolutionnaire de la Rébellion. Enfin, le sixième et dernier chapitre proposera d'expliquer cette fracture en portant le regard sur les enjeux économiques soulevés par les révolutionnaires, et par répercussion sur la nature de l'événement. Il s'agit de la clé de ce travail puisque l'économie politique radicale qui accompagne la révolution canadienne permettra de cerner précisément la singularité des « vrais républicains », de mieux comprendre l'opposition de Washington aux patriotes de la frontière et de saisir les tensions qui secouent la République.

CHAPITRE I

ESPRIT RÉVOLUTIONNAIRE AUX CANADAS

*Qu'est-ce que la liberté du pauvre, du prolétaire,
de l'homme sans culture intellectuelle et sans fortune, de l'homme qui a besoin,
de l'homme engagé chaque jour à un maître ses bras, son travail, son activité,
de renouveler chaque jour le contrat de vente de sa personnalité,
c'est-à-dire le contrat de son esclavage ? [...]
Donnez au pauvre toutes les libertés politiques du monde,
donnez-lui le droit de suffrage, d'électorat, d'éligibilité, il n'en sera pas d'un iota plus libre.
[...] Que lui importe la liberté politique si vous lui refusez la liberté sociale ? [...]
Il faut que la politique soit bien imprudente
pour avoir le front de leurrer le peuple à ce point.
Victor Considérant¹*

*Les journaux des États-Unis sont remplis d'articles sur une prochaine révolution au Canada;
ils ont la bonhomie de calculer les avantages et les désavantages d'une union des deux pays.
Qu'ils se tranquillisent, nul pays n'est moins exposé à une révolution que le Canada.
Le Courrier des États-Unis, 29 juillet 1837.*

L'isolement de chaque colonie par les historien(ne)s est contredite par la vision et l'activité des acteurs de la Rébellion : « [c]omment se fait-il que dans la province voisine, les mêmes principes soutenus dans le Bas-Canada par les idées prétendues exclusives de ses habitants, l'ont été par une population parlant le même langage et d'origine anglaise ?² ». La crise canadienne dégénère fin novembre 1837 avec une série de combats meurtriers, conséquence d'une opposition profonde, de principe aussi bien que d'intérêts, qui a progressivement polarisé la vie politique des deux colonies canadiennes. L'une des contributions de ce chapitre est d'insister sur l'existence d'un esprit révolutionnaire visible de longs mois avant novembre 1837.

¹ Cité par Michèle Riot-Sarcey, *Le réel de l'utopie. Essai sur le politique au XIXe siècle*, Paris, Albin Michel, 1998, p.240.

² *La Minerve*, 2 avril 1835. Dans son dernier ouvrage Gilles Laporte estime que l'« on ne peut pas vraiment parler de coordination entre les mouvements réformistes des deux provinces » (*Brève histoire des patriotes*, Québec, Septentrion, 2015, p.97).

Même si leurs préparatifs révolutionnaires semblent timides, ils ont lieu de concert entre les républicains des deux Canadas. Cette mise en perspective sera progressivement élargie vers les radicaux des États républicains voisins, et l'on pourra constater une certaine similitude du discours radical nord-américain, indice de l'existence d'un langage politique commun et d'un esprit révolutionnaire répandu à travers le continent.

1.1 « L'union fait la force » : les colonies britanniques d'Amérique du Nord

Les griefs des réformistes du Haut-Canada et des autres colonies de l'Amérique du Nord britannique sont très semblables à ce que nous observons au Bas-Canada. Tous réclament une gouvernance politique plus démocratique, un meilleur accès à l'éducation, la fin des diverses formes de « monopoles » économiques et des privilèges aristocratiques, *etc.* Une réelle fraternité est même discernable. La figure de Louis-Joseph Papineau est glorifiée dans les autres colonies et personnifie le combat commun contre la gouvernance impériale. Cette identification est motivée par des principes politiques, mais aussi par des intérêts stratégiques. Elle témoigne en même temps de la place prépondérante du Bas-Canada dans les événements. Les réformistes aiment rappeler que « l'union fait la force ». Ces relations étroites ont été parfois mentionnées par les historien(ne)s³, mais sans avoir fait l'objet d'une monographie spécifique.

³ Le lien politique entre les républicains des deux Canadas est mentionné dans plusieurs travaux, parmi lesquels : Stanley B.-Ryerson, *Le capitalisme et la Confédération*, Montréal, Parti pris, 1972 [1968], p.160-161 et p.181 ; Mason Wade, *Les Canadiens français de 1760 à nos jours*, Montréal, Cercle du livre de France, 1963 [1955], vol.1, p.174, p.207 et p.213 ; Maurice Séguin, « Le double soulèvement de 1837 », Bernard (dir.), *Les Rébellions de 1837-1838 : les patriotes du Bas-Canada dans la mémoire collective et chez les historiens*, Montréal, Boréal Express, 1983, p.183 ; Catherine Vance, « 1837 : travail et tradition démocratique », Bernard (dir.), *Les Rébellions, op. cit.*, p.192-200 ; Allan Greer, « 1837-38: Rebellion Reconsidered », *Canadian Historical Review*, 76, 1 (mars 1995): 1-15 ; Michel Ducharme, *Le concept de liberté au Canada à l'époque des révolutions atlantiques, 1776-1838*, Montréal et Toronto, McGill-Queen's University Press, 2010, chap. 6 ; Elinor K. Senior, *Les Habits rouges et les Patriotes*, Montréal, VLB, 1997 [1985], p.65-66 ; François Labonté, *Alias Anthony St.*

1.1.1 Mise en place d'un front commun

Les patriotes du Bas-Canada associent très tôt leur sort à celui de leurs voisins, « [s]'il y a erreur de la part du peuple, c'est une consolation que de songer que cette erreur est partagée depuis la Baie des Chaleurs jusques aux Lacs supérieurs⁴ ». Le sociologue Stanley Clark estime que le front commun des républicains des deux Canadas est effectif à partir de 1835⁵. Remarquons avec Maurice Séguin que la réciprocité des principes est plus précoce. Dès les années 1820, Robert Gourlay et William Lyon MacKenzie envisagent une union des deux Canadas sous la forme « d'États-colonies » largement autonomes. Au début des années 1830, les journaux *Le Canadien* et *La Minerve*, comme MacKenzie, défendent une idée relativement similaire d'une fédération largement décentralisée et indépendante des États-Unis⁶. Selon l'historienne Catherine Vance, la perception fédéraliste de MacKenzie est un projet politique équilibré, sans soumission du Bas-Canada aux intérêts de la colonie voisine. Ainsi, il s'oppose à l'idée d'une annexion de Montréal par la province anglophone car, justement, cela signifierait « une violation gratuite des droits de 60 000 Canadiens français⁷ ».

À partir de décembre 1834, l'alliance de principe se structure. Un « comité spécial » est formé à Montréal pour entretenir les relations avec les membres « libéraux » de l'Assemblée du Haut-Canada. D.B. Viger, L.J. Papineau, E.B. O'Callaghan et L.H. Lafontaine, soit plusieurs des principales figures patriotes, font partie de ce comité⁸. Cette organisation fait écho à une démarche comparable et simultanée des réformistes haut-canadiens. Le désir de s'unir à leurs voisins est l'un des objectifs de la *Canadian*

John : les Patriotes canadiens aux États-Unis, décembre 1837-mai 1838, Québec, Presses de l'Université Laval, 2004, p.90-94.

⁴ *La Minerve*, 1^{er} janvier 1835.

⁵ *Fonds Papineau*, APC, Comité de correspondance de Montréal à Papineau, 11 décembre 1834 ; Stanley D. Clark, *Movements of Political Protest in Canada, 1640-1840*, Toronto, University of Toronto Press, 1959, p.284-287.

⁶ Séguin « Le double soulèvement de 1837 », *loc. cit.*, p.181-184.

⁷ MacKenzie cité par Vance, « 1837 : travail et tradition démocratique », *loc. cit.*, 198-199.

⁸ *Fonds Papineau*, APC, Comité de correspondance de Montréal à Papineau, 11 décembre 1834.

Alliance Society qui se forme à Toronto. Les patriotes de la ville y votent des résolutions pour solidifier l’alliance entre les deux Canadas, et se prononcent en faveur d’une nouvelle constitution commune avec les autres colonies⁹. En 1835, un correspondant de *La Minerve* affirme :

Qu’on dise, que l’on répète comme palliatif des erreurs de cette administration et des prétentions de ceux qui l’appuient, que les dix-neuf-vingtièmes de la population entretiennent des idées d’exclusion, nourrissent des préjugés nationaux, les élections ont prouvé que les Canadiens respectaient des principes sans égard aux personnes ou à leurs origines. Comment concilier cependant les reproches adressés à nos compatriotes avec l’issue des élections du Haut-Canada ? [...] Supposer que des préjugés ou des passions servent de motifs à ces amis de libertés communes, différant dans leur langue, leurs mœurs, leur religion et leur lois, c’est une allégation dont l’absurdité est patente.¹⁰

Figure 1.1 : Correspondance¹¹ de Louis-Joseph Papineau (1830-1836)

Année	Nombre de correspondances	Nombre de lettres avec un correspondant étranger	Proportion des correspondants étrangers
1830	30	5	16%
1831	22	3	14%
1832	40	4	10%
1833	20	1	5%
1834	16	3	19%
1835	47	13	28%
1836	25	11	44%

⁹ *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, « Objects and Rules of the Canadian Alliance Society », Toronto, 9 décembre 1834.

¹⁰ *La Minerve*, 2 avril 1835. La même année, L.-J. Papineau tient le même discours, Lamonde, *Fais ce que dois, advienne que pourra. Papineau et l’idée de nationalité*, Montréal, Lux, p.65-67.

¹¹ Il s’agit de données provenant du *Fonds Papineau*, APC, MG24-B2. Afin d’obtenir une image plus juste des proportions de sa correspondance, les lettres destinées à Julie et à ses enfants ont été enlevées des calculs. De même, celles rédigées par des Bas-Canadiens alors en voyage, à Londres principalement, n’ont pas été incluses parmi les « correspondants étrangers ».

La correspondance personnelle de Louis-Joseph Papineau (Figure 1.1) témoigne de l'évolution du mouvement dans les années 1830 et de l'augmentation des échanges transfrontaliers. Même s'il ne s'agit que d'un échantillon, y compris parmi les lettres qui nous sont parvenues, ces données suggèrent néanmoins une tendance forte. Ainsi, les mois qui suivent la formation des comités de correspondance entre les deux Canadas marquent un tournant, tant en nombres effectifs que relatifs : les réseaux de Papineau s'orientent davantage hors du Bas-Canada. La figure 1.2 témoigne de l'intensification des relations entre les deux Canadas.

Figure 1.2 : Géographie des correspondants étrangers de L.-J. Papineau (1830-1836)

Année	Nombre de lettres avec un correspondant étranger	Haut-Canada	États-Unis	Autre
1830	5	0	3	2
1831	3	0	0	3
1832	4	2	0	2
1833	1	1	0	0
1834	3	2	0	1
1835	13	11	2	0
1836	11	8	1	2

Les données de ces deux tableaux font ressortir le rapprochement progressif de Papineau avec les républicains du Haut-Canada. La lettre la plus ancienne de MacKenzie qui se trouve dans ce fonds date de septembre 1832, lorsque l'éditeur d'origine écossaise se trouvait à Londres. La correspondance entre les deux hommes est particulièrement active en 1835, avec huit des dix lettres de MacKenzie dans ce fonds. Nous pouvons toutefois souligner une évolution puisque les échanges entre les deux hommes deviennent plus limités par la suite. En 1836, l'orateur de l'Assemblée du Bas-Canada entretient plutôt des liens avec d'autres réformistes, Marshall Bidwell et Thomas Morrison en particulier. Nous pouvons enfin remarquer dans ce fonds d'archives l'absence de correspondances conservées avec le Haut-Canada pour

l'année 1837, ce qui tranche avec les années antérieures. Les seules lettres échangées avec l'étranger le sont avec les États-Unis (20% des correspondances). L'absence de tels documents, dont nous verrons le caractère illogique au regard des événements de 1837, doit-elle être interprétée comme le signe qu'il s'agissait de pièces compromettantes qui se devaient d'être détruites ? C'est tout du moins ce que laisse penser une remarque de Papineau à MacKenzie : « I had destroyed, on reading the good advice you gave to that effect, all letters received months before¹². » L'inexistence de lettres entre les deux Canadas dans ce fonds illustre notre difficulté à saisir les silences des sources primaires.

En mars 1836, Louis-Joseph Papineau, au nom de l'Assemblée du Bas-Canada, rédige une correspondance à chacun des *speakers* des autres colonies. Le texte insiste sur leurs intérêts conjoints, sur l'existence d'une gouvernance « *unconstitutionnal* » dont les différentes colonies sont les victimes communes, mais aussi sur l'inspiration que suscitent les « sages » hommes politiques américains. Le long exposé explique que les réformes souhaitées par l'Assemblée du Bas-Canada constituent des droits politiques qui doivent être obtenus pour toutes les colonies, ce qui le sera grâce à une « coopération » des différentes provinces¹³. Ce document démontre la volonté des patriotes du Bas-Canada de mener et d'entretenir activement le front commun.

Les événements de 1837 accélèrent le processus. D'innombrables résolutions, « santés » (*toasts*), messages de soutien, *etc.*, sont adoptés et publiés dans les journaux. Les appels à l'union des patriotes des différentes colonies y sont quasi systématiques. L'éditeur de *La Minerve*, Ludger Duvernay¹⁴, souligne régulièrement le chemin conjoint qu'empruntent les différentes populations de cette immensité

¹² Papineau à MacKenzie, 18 février 1838, Georges Aubin, Renée Blanchet et Yvan Lamonde (dir.), *Louis-Joseph Papineau. Lettres à divers correspondants*, Montréal, Varia, 2006, t. 1, p.378-382.

¹³ *Fonds Papineau*, APC, correspondance de l'Assemblée du Bas-Canada, signée par L. J. Papineau, aux *speakers* des Assemblées des colonies britanniques d'Amérique du Nord, 15 mars 1836.

¹⁴ Ludger Duvernay (1799-1852) est imprimeur et éditeur. Il est emprisonné à plusieurs reprises pour ses écrits dans *La Minerve*, principal journal patriote du Bas-Canada et propriété de Denis-Benjamin Viger, cousin de L.-J. Papineau. Duvernay est élu à l'Assemblée en 1837.

territoriale. Un article du 9 mars 1837 affirme que les luttes politiques sont communes aux autres colonies car cela « surgit de raisons générales et de mêmes circonstances ». Il précise toutefois : « à nous l'honneur d'avoir les premiers déblayé la voix du progrès ». Lors de l'assemblée de Saint-Laurent du 15 mai 1837, des résolutions sont votées pour soutenir « nos frères réformistes de Toronto qui ont aussi protesté contre la violation de nos droits communs », pour applaudir « aux efforts de nos frères colons et réformistes de la Nouvelle-Écosse dont la Représentation vient de demander l'introduction du principe électif dans le conseil », et pour coopérer avec eux¹⁵. Le message est identique dans les autres assemblées. Celle des Deux-Montagnes du 1^{er} juin met également en place une structure de communication avec les autres colonies :

[N]ous nous en rapportons pour purger notre ban et pour notre avenir et celui de notre prospérité, à la Providence, aux vertus publiques et privées et à la persévérance du Peuple, à la co-opération de nos frères des colonies voisines dans nos vues désintéressées de liberté et d'indépendance coloniales, sans distinction de culte ou d'origine, et à l'appui des Républiques voisines¹⁶.

1.1.2 Alliance des nationalités

Cet espoir de nouer des liens entre les colonies se double d'appels réguliers à dépasser les clivages ethno-culturels ; « Les hommes que notre langue repoussait se rallieront sous le drapeau libéral¹⁷. » William Lyon MacKenzie, d'origine écossaise et fervent protestant, est honoré à maintes reprises lors des manifestations civiques au Bas-Canada. En 1837, sous le pseudonyme « Carolus », il envoie des correspondances aux journaux de Montréal afin d'entretenir leur solidarité : « Puisse le ciel éclairer et inspirer les bons peuples de ces provinces, quelque soit leur culture

¹⁵ *La Minerve*, 18 mai 1837.

¹⁶ Citée dans *Assemblées publiques, résolutions et déclarations de 1837-1838*, Jean-Paul Bernard (dir.), Montréal, VLB, 1988, p.50 ; *The Vindicator*, 6 juin 1837 ; Clark, *Movements, op. cit.*, p.291.

¹⁷ *La Minerve*, 9 mars 1837.

ou leur origine¹⁸ ». Pour Duvernay, les « amis de la réforme » constituent « une seule et même famille quelque soit d'ailleurs le pays qu'ils habitent », ce qui crée une coalition pour « se secourir mutuellement : l'union fait la force¹⁹ ». Autre indice d'une convergence qui surpasse certaines différences culturelles, le député patriote Cyrille-Hector-Octave Côté²⁰ participe durant l'été 1837 à l'assemblée des réformistes irlandais de Sherrington, dans les *townships* du comté de L'Acadie, ce qui illustre la recherche d'une alliance entre Jean-Baptiste et Patrick sous les bannières patriotes²¹. Nous retrouvons cet esprit de solidarité dans les documents solennels des patriotes. L'Adresse des Fils de la liberté, sur laquelle nous reviendrons, est destinée « aux jeunes gens d'Amérique du Nord », et elle est diffusée en français et en anglais.

Thomas Storrow Brown, par son parcours et ses propos, est un témoignage du phénomène. Né au Nouveau-Brunswick puis ayant vécu dans le Vermont, il est à la veille de la révolution un proche de Papineau. Brown collabore au *Vindicator* du patriote catholique originaire d'Irlande, Edmund Bailey O'Callaghan²². Dans ses écrits, il défend les principes républicains, mais aussi les Canadiens français et la dimension continentale, américaine, de la crise. Sa série de correspondances pour le *Daily Express* de New York, publiées à partir de la fin de 1836, insiste pour contredire le discours loyaliste faisant des Français ennemis naturels des Anglais. Ses longues correspondances sont réimprimées dans *The Vindicator* et traduites dans *La Minerve*. La révolte qui s'annonce est celle du « American Genius » et il est commun à toutes les terres d'Amérique. Dans sa « 10^{ème} lettre », datée de l'été 1837, il

¹⁸ Voir *La Minerve* du 15 mai et du 1^{er} juin 1837.

¹⁹ *La Minerve*, 10 août 1837.

²⁰ Côté (1809-1850) est médecin de profession. Il se fait élire à l'Assemblée en 1834 et devient l'une des principales voix s'opposant au régime seigneurial.

²¹ *La Minerve*, 21 août 1837. De nombreux Irlandais s'engagent dans la révolution armée dès l'hiver 1837, voir *Fonds Papineau*, APC, Côté à Papineau, 2 janvier 1838. S. D. Clark a particulièrement insisté sur leur implication, *Movements, op. cit.*, p.324-327.

²² O'Callaghan (1797-1880) a aussi été formé en médecine à Paris avant d'arriver au Bas-Canada, en 1823. En 1833, il prend la tête du principal journal patriote de langue anglaise de la colonie, *The Vindicator*, propriété d'Édouard-Raymond Fabre, avant d'être élu à l'Assemblée en 1834.

annonce que le sang va couler et créer une explosion dans toutes les provinces, ce qui se terminera par la disparition définitive de la monarchie en Amérique :

« Look to the immense world stretching from Cape Horn to our own borders, and does not the unerring lesson of universal experience teach us that the Spirit of Liberty has directed the councils of every state, whatever its position, whatever the origin of its inhabitants, that has been willing to be free, and that the Genius of America, has in every instance preserved her children from harm²³. »

Les patriotes des *Eastern townships* du Bas-Canada témoignent aussi de cette fraternité et de cette collaboration qui transcendent les cultures et les contextes locaux. Les historiens Gilles Laporte et Jack Little certifient qu'un réel élan républicain a animé ces *townships*²⁴. L'existence de plusieurs journaux prouve leur engagement : le *British Colonist and St Francis Gazette*, le *St Francis Courier and Sherbrooke Gazette*, le *Missiskoui Post and Canada Record* de Hiram J. Thomas, et le *Township Reformer* d'Elkanah Phelps. Remarquons que les éditeurs sont tous originaires des États américains²⁵. La lutte des colons des *townships* est organisée de concert avec les autres patriotes du Bas-Canada. O'Callaghan appuie différents journaux de la région²⁶. En 1834, le représentant du peuple à l'Assemblée, le patriote Marcus Child, supervise l'organisation de nombreuses assemblées publiques en

²³ T.S. Brown, *Tenth Letter of L.M.N. The Celebrated Correspondent of the New York Daily Express on Canadian Affairs*, Montréal, 1837, p.4-5 (BANQ, Mic/B524/64797 GEN).

²⁴ Deux exceptions à cette remarque : Clark, *Movements*, *op. cit.*, p.328-330 ; Jean-Paul Bernard, « Vermonters and the Lower Canadian Rebellions of 1837-1838 », *Vermont History*, 58, 4 (automne 1990): 252.

²⁵ Jack I. Little (*Loyalties in Conflict. A Canadian Borderland in War and Rebellion, 1812-1840*, Toronto, University of Toronto Press, 2008, p.65-66), Gilles Laporte (*Patriotes et loyaux : leadership régional et mobilisation politique en 1837 et 1838*, Québec, Septentrion, 2004, p.346, p.350, p.353 et p.358) et Allan Greer (*Habitants et patriotes : la rébellion de 1837 dans les campagnes du Bas-Canada*, Montréal, Boréal, 1997 [1993], p.152-153) notent une opposition dans les *townships* entre des Américains plutôt réformistes et les très loyaux immigrants britanniques. Ce phénomène est similaire au Haut-Canada : Ronald J. Stagg, « The Yonge Street Rebellion: An Examination of the Social Background and a Re-assesment of the Events », thèse de doctorat (histoire), Université de Toronto, 1976, chapitres 6 et 8 ; Colin F. Read, *The Rising in Western Upper Canada, 1837-8. The Duncombe Revolt and After*, Toronto, University of Toronto Press, 1982, p.178-204.

²⁶ Laporte, *Patriotes et loyaux*, *op. cit.*, p.343-344, p.350-354, p.357-359 ; Jean-Pierre Kesteman *et al.*, *Histoire des Cantons de l'Est*, Sainte-Foy, Institut québécois de recherche sur la culture, 1998, p.208-212 ; Gérard Filteau, *Histoire des Patriotes*, Québec, Septentrion, 2004 [1938], p.xxxi et 211.

faveur des 92 Résolutions. De grandes figures, y compris Papineau, viennent dans les *townships* afin d'alimenter cette alliance. Des assemblées anti-coercitives ont lieu en 1837. Celle du 4 juillet à Stanbridge est l'une des plus importantes de l'année dans la colonie. Elle est particulièrement subversive puisque, en ce jour de fête patriotique américaine, des drapeaux anglais sont brûlés, ils célèbrent l'indépendance des Treize colonies, évoquent celle des six colonies britanniques d'Amérique du Nord, ainsi qu'une future annexion aux États-Unis²⁷. Ils élisent également des délégués pour la convention qui se dessine. Les radicaux des *townships* s'associent pleinement au reste du Bas-Canada afin de « tell both their Representatives and their rulers, that they are not the stuff from which slaves are made²⁸ ». Ils expriment également une solidarité avec « the people of all the Provinces [...] Unite or die »²⁹.

Le clivage politique dans les *Eastern Townships* porte avant tout sur la position hégémonique des grands propriétaires terriens, qualifiés péjorativement de « spéculateurs ». L'acquisition très avantageuse de terres par la *British American Land Company* est particulièrement dénoncée³⁰. Territoire de la *frontier*, le régime de propriété exclut certains colons défricheurs qui deviennent selon la loi des « squatters ». L'esprit radical et démocratique du *Township Reformer* est résumé dans sa devise : « Justice to all Classes, usurpation over none ». Il condamne le « monopole » de la *British American Land Company* qui obstrue l'accès aux terres par les colons. Le journal radical défend également ceux qui se font traiter de « French ignorants ». Si la supériorité commerciale britannique est bien réelle, elle s'est constituée, pour Phelps, sur le produit du travail des Canadiens. Ils se font ainsi « voler » les fruits de leur labeur. Tout comme les radicaux américains, le *Township*

²⁷ Little, *Canadian Borderland*, op. cit., p.75 ; Laporte, *Patriotes et loyaux*, op. cit., p.352.

²⁸ *Township Reformer*, 2 mai 1837 ; Laporte, *Patriotes et loyaux*, op. cit., p.352.

²⁹ *Township Reformer*, 25 juillet 1837.

³⁰ Little, *Nationalism, Capitalism, and Colonization in Nineteenth-Century Quebec. The Upper St Francis District*, Montréal-Kingston, McGill-Queen's University Press, 1989, p.36-63 ; Gérald Bernier et Daniel Salée, *Entre l'ordre et la liberté. Colonialisme, pouvoir et transition vers le capitalisme dans le Québec du XIX^e siècle*, Montréal, Boréal, 1985, p.109-114.

Reformer exprime donc ici une radicale « théorie de la valeur travail » au profit des travailleurs canadiens-français³¹.

1.1.3 Les Bas-canadiens et les colonies voisines

Les journaux patriotes bas-canadiens relaient l'évolution de la vie politique des autres provinces. Au début de l'année 1837, *La Minerve* se satisfait de voir que les élus du Nouveau-Brunswick ont voté une motion défiant l'exécutif. Selon le journal, les dignitaires de la colonie n'ont plus la confiance de l'opinion publique, et « la province est dans un haut degré d'agitation ». Le discours est proche de celui des patriotes du Bas-Canada, notamment contre les diverses formes de « monopoles » aristocratiques, situation « qui crée d'odieuses distinctions et de graves mécontentements dans le peuple³² ».

De nombreuses références à l'éditeur du *Halifax Novascotian* et député de Nouvelle-Écosse, Joseph Howe, se retrouvent dans les journaux. Le 12 janvier 1837, *La Minerve* se désole de voir que l'Assemblée de Nouvelle-Écosse récemment élue ne soit pas davantage « radicale » et « patriotique ». Cependant, le journal constate dans son édition du 27 février le dynamisme des « amis du progrès et des réformes, de ceux qui sentent le besoin d'émanciper le peuple et l'élever au rang qui convient à sa dignité et à son bien-être » : « Si l'on doit juger d'après les débats publics, de l'assemblée comme de la presse, l'opinion publique subit un changement visible et pour le mieux. » Lors de l'assemblée de Saint-Laurent, la onzième résolution déclare : « nous applaudissons aux efforts de nos frères colons et réformistes de la Nouvelle-Écosse [: leurs] demandes et leurs plaintes ont pour source le très mauvais et le même système de gouvernement qui a fait le sujet des mêmes plaintes de notre

³¹ *Township Reformer*, 21 novembre 1837 ; Laporte, *Patriotes et loyaux*, op. cit., p.345. Pour une présentation de cette théorie et son utilisation par les historien(ne)s, voir l'introduction.

³² *La Minerve*, 6 mars 1837.

part depuis longtemps : [...] nous sommes prêts à seconder les efforts des réformistes de la Nouvelle-Écosse et co-opérer avec eux ». Dans un discours relayé à travers les colonies, Howe dénonce ouvertement une situation opprimante et illégitime :

Dans chaque pays, il y a deux partis, avec des principes opposés. D'un côté la masse du peuple, luttant pour un système de gouvernement fondé sur la raison et des principes d'économie, de l'autre côté, une *minorité peu nombreuse et impudente* qui pour des fins égoïstes, et l'agrandissement personnel ou de la famille, s'efforce de conserver le pouvoir entre ses mains, pour partager entre ses amis les richesses du pays³³.

Les travaux de Rusty Bitterman sur l'Île-du-Prince-Édouard exposent la force de la contestation de l'ordre impérial. Son étude repère certains liens et parallèles avec le Bas-Canada. Il remarque que lors de l'assemblée des Six-Comtés à Saint-Charles, Côté fait l'éloge du combat des habitants de l'Île-du-Prince-Édouard³⁴. L'historien insère la lutte des *Escheators* dans un vaste affrontement transfrontalier, entre des colons et de grands propriétaires bénéficiaires des largesses des autorités, dans lequel il situe également les habitants bas-canadiens³⁵. Cette perception est partagée au Bas-Canada : « comme ici et ailleurs on se plaint de la corruption officielle et de l'apostasie de quelques membres du parlement. [...] Décidément, l'esprit de réforme se fait jour dans la sœur-province de l'île du prince Édouard »³⁶.

³³ Cité dans *La Minerve*, 9 mars 1837. *La Minerve* souligne. Pour l'assemblée de Saint-Laurent, *La Minerve* du 18 mai 1837. L'historien Benjamin Jones consacre un chapitre à la lutte politique en Nouvelle-Écosse (*Republicanism and Responsible Government. The Shaping of Democracy in Australia and Canada*, Montréal-Kingston, McGill-Queen's University Press, 2014, p.101-125). Lire également D. C. Harvey, « The Intellectual Awakening of Nova Scotia », G. A. Rawlyk (dir.), *Historical Essays on the Atlantic Provinces*, Toronto, McClelland and Stewart, 1967, p.99-121.

³⁴ Bittermann, *Rural Protest*, *op. cit.*, p.5. Pour les liens transfrontaliers, lire en particulier p.5-6, p.19-20 et p.142. Le terme « *escheat* » est également employé en Nouvelle-Ecosse. Il signifie « révoquer » ; révoquer les titres de propriété octroyés par l'Empire britannique.

³⁵ Rusty Bittermann, *Rural Protest on Prince Edward Island: From British Colonization to the Escheat Movement*, Toronto, University of Toronto Press, 2006 ; *Id.*, *Sailor's Hope: The Life and Times of William Cooper, Agrarian Radical in an Age of Revolutions*, Kingston et Montréal, McGill-Queen's University Press, 2010.

³⁶ *La Minerve*, 2 octobre 1837. Lire également l'édition du 21 septembre 1837.

Il est par ailleurs révélateur de constater que la situation politique de Terre-Neuve est similaire et qu'elle attire l'attention des Bas-Canadiens. Les patriotes manifestent leur solidarité à plusieurs reprises. *The Vindicator* et *La Minerve* estiment en effet que le « machiavélisme » touche cette colonie de la même manière qu'elle sape le développement du Bas-Canada, en témoigne l'annulation de la victoire électorale des réformistes au printemps 1837. Duvernay retranscrit certains articles du *Patriote de Terre-Neuve* qui dénoncent un « système de persécution, [...] arme des despotes et des tyrans ». Le journal de Terre-Neuve en conclut que les colonies d'Amérique du Nord, dans leur ensemble, « sont maintenant presque trop mûres pour être bafouées ou traitées avec mépris³⁷. »

Le front imaginé par les républicains du Bas-Canada associe l'ensemble des colonies. Cette collaboration ne semble pas encore se traduire en une aspiration collective à établir une république commune, ce qui sera le cas durant l'exil pour les patriotes des deux Canadas. Néanmoins, il est difficile de comprendre leur ambition révolutionnaire sans prendre en compte leur espoir de voir un soulèvement général des colonies, certaines sources laissant même croire que les Bas-Canadiens n'imaginaient pas s'engager seuls dans une entreprise révolutionnaire :

« [I]f inclined, the North American colonies, assisted as they would be, openly or secretly, by the United States, have at least men enough to afford a most formidable resistance to any force which might be sent against them. That all the colonies will join in an effort to obtain justice for any one of them which may be attacked, admits of little doubt³⁸. »

³⁷ *La Minerve* des 28 mai et 12 juin 1837 ; *The Vindicator*, 17 janvier 1837.

³⁸ *The Vindicator*, 23 mai 1837.

1.1.4 Les deux Canadas au cœur de l'élan radical

Pour étudier le « concept de liberté », Michel Ducharme adopte un point de vue surplombant les frontières entre les deux Canadas. Il en dégage une lutte politique similaire opposant républicains et loyalistes. Il confirme l'hypothèse d'Allan Greer sur l'intérêt heuristique d'englober les deux colonies dans une même analyse pour étudier « la Rébellion »³⁹. Les radicaux du Haut-Canada expriment clairement leur appartenance à un mouvement politique commun ; « Vive Papineau ! ». En avril 1837, les patriotes haut-canadiens déclarent que leurs voisins démontrent leur qualité d'« hommes libres » et qu'ils donnent l'exemple à leurs « frères dans l'Amérique britannique du Nord » :

Quoiqu'insultés et opprimés, [les Bas-Canadiens] font voir qu'ils sont capables de la liberté, qu'ils sont pleins d'une vigueur politique rénovatrice, qu'ils sentent profondément le tort qu'on leur fait ; ainsi sont-ils soutenus dans leurs efforts pour jeter les fondations durables au superbe édifice de liberté⁴⁰.

En juillet 1837, plusieurs réunions publiques se tiennent à Toronto et sont largement consacrées à la mise en place d'une stratégie commune :

« They applaud the Lower Canadians, resolve to make common cause with them in their opposition to English Tyranny; propose a convention of reformers, a delegation to L[ower] Canada, and the division of the colony into districts and societies, on the Irish plan of '98⁴¹. »

La Déclaration qu'ils diffusent à la suite de ces réunions, et qui sera par la suite qualifiée de « Déclaration d'indépendance » par les révolutionnaires de la colonie, est destinée aux « Fellow Reformers in Upper Canada ». Plusieurs mentions de leur

³⁹ Ducharme, *Concept de liberté*, *op. cit.*, p.121 ; Greer, « Rebellion Reconsidered », *loc. cit.*, en particulier p.10-11. Voir notamment une lettre de T.S. Brown à MacKenzie du 4 août 1836 (*MacKenzie-Lindsey Papers*, APO), pour saisir à la fois la convergence entre les réformistes des deux provinces, et d'autre part la centralité de la logique républicaine chez les radicaux canadiens.

⁴⁰ Cités dans *La Minerve*, 1^{er} mai 1837.

⁴¹ MacKenzie, *Caroline Almanack*, Rochester, 1840, p.70-71 ; Colin F. Read et Ronald J. Stagg (dir.), *The Rebellion of 1837 in Upper Canada*, Toronto, the Champlain Society, 1985, p.xxxi ; Greer, « Rebellion Reconsidered », *loc. cit.*, p.13.

combat commun avec les Bas-Canadiens sont néanmoins présentes dans le texte. Papineau « and his compatriots in and out of the Legislature » reçoivent les honneurs des patriotes de Toronto :

« [T]he Reformers of Upper Canada are called upon by every tie of feeling, interest, and duty, to make common cause with their *fellow citizens* of Lower Canada, whose successful coercion would doubtless be in time visited upon us, and the redress of whose grievances would be the best guarantees for the redress of the crown⁴². »

Le boycott des produits importés, initié au Bas-Canada, est répandu au Haut-Canada. En citant les journaux haut-canadiens, *The Vindicator* rapporte « the steady increase, in various parts of the Upper province, of the system of non-consumption of dutiable articles⁴³ ». Les assemblées haut-canadiennes affirment leur aspiration à mener cause commune pour l'indépendance. Durant l'été, les jeunes patriotes de Vankleck's Hill expriment leur « vénération » envers Papineau et se disent prêts à marcher à ses côtés, en même temps qu'ils approuvent la Déclaration de Toronto. En octobre, le *Cobourg Globe* présente ses excuses pour ne pas avoir pris parti plus tôt dans le conflit bas-canadien et annonce soutenir désormais les patriotes⁴⁴. Lors de l'assemblée d'Oakland du 2 novembre 1837, au lendemain de l'assemblée de Saint-Charles, des résolutions sont votées pour honorer et se solidariser avec les Bas-Canadiens. C'est également à cette assemblée que la Déclaration de Toronto est ratifiée par les républicains de la région⁴⁵. Lors de l'assemblée du *township* de Markham du 19 septembre 1837, la 7ème résolution est limpide :

« being well assured of the love of liberty and hatred to oppression by which the Honorable Louis-Joseph Papineau and his patriotic countrymen of Lower

⁴² *Declaration of the Reformers of the City of Toronto to their Fellow-Reformers in Upper-Canada* (*The Constitution*, 2 août 1837), retranscrite par Read et Stagg (dir.), *Rebellion, op. cit.*, p.56 et par Charles Lindsey, *The Life and Times of William Lyon MacKenzie*, Toronto, Coles, 1971 [1862], vol. 2, p.334. Lindsey précise que ce sont le Dr Rolph et MacKenzie qui ont rédigé cette Déclaration. Je souligne « *fellow citizens* ».

⁴³ *The Vindicator*, 27 octobre 1837.

⁴⁴ *Cobourg Globe* du 3 octobre 1837 retranscrit dans *The Vindicator* du 13 octobre 1837.

⁴⁵ Donald McLeod, *A Brief Review of the Settlement of Upper Canada*, Cleveland, 1841, p.160-161.

Canada are animated, in their present noble struggle, WE ARE DETERMINED TO MAKE COMMON CAUSE WITH THEM, and do hereby declare that we would consider the redress of their grievances as the best guarantee for the redress of our own⁴⁶. »

Le Bas-Canada donne le ton aux événements de 1837. Papineau attire les regards et l'attention des « frères » de toutes les colonies. L'exemple de la stratégie des Bas-Canadiens de ne plus consommer des produits importés et taxés est suivi dans plusieurs comtés du Haut-Canada, même si l'inspiration d'une telle mesure provient bien évidemment des Treize colonies. Des projets politiques concrétisent cette alliance, à l'image de la collaboration entre O'Callaghan et MacKenzie sur un projet de loi concernant les services postaux⁴⁷. L'influence politique est réciproque entre les radicaux des deux colonies. Une pétition adressée directement au Congrès à Washington pour réclamer la liberté de commerce entre la colonie et la République est préparée durant l'hiver 1836-1837 par les Haut-Canadiens. Tout d'abord attentifs à ce projet, les Bas-Canadiens se lancent dans une action similaire au printemps 1837. De même, le projet des Fils de la liberté de Montréal est directement inspiré de l'activité des patriotes de Vankleck's Hill, qui annoncent vouloir participer à la convention des Bas-Canadiens, un « congrès des deux provinces »⁴⁸. L'assemblée publique organisée le 24 août à Montréal entérine la formation des Fils de la liberté, « une association politique à l'instar de celle des jeunes gens de *Vankleck's Hill*⁴⁹ ».

En 1837, les déclarations et les actes symboliques se succèdent donc pour souligner le combat commun et la fraternité des réformistes des colonies britanniques, en particulier entre les deux Canadas. La coopération est politique, stratégique, et

⁴⁶ *The Vindicator*, 6 octobre 1837.

⁴⁷ Jack Verney, *O'Callaghan: the Making and Unmaking of a Rebel*, Ottawa, Carleton University Press, 1994, p.102-103.

⁴⁸ Il s'agit vraisemblablement des « jeunes gens » évoqués par L.-J. Papineau dans une lettre destinée à W. Nelson, 7 août 1837, Aubin, Blanchet et Lamonde (dir.), *Lettres à divers correspondants*, op. cit., p.368.

⁴⁹ *La Minerve*, 28 août 1837 ; Félix Leclerc, « 1837-1838, dates et événements », Bernard (dir.), *Les Rébellions*, op. cit., p.100 ; Senior, *Habits rouges*, op. cit., p.35 ; Robert Rumilly, *Papineau et son temps*, Montréal, Fides, 1977, vol. 1, p.461.

progressivement militaire. Cette alliance est effective avant l'éclatement des combats militaires, ce qui nous aide à comprendre l'évolution du front patriotique durant l'exil, lorsque les républicains des deux Canadas commencent à vouloir mettre sur pied une république commune.

1.2 Aristocratie et « droits égaux »

Le discours qui accompagne cette convergence politique est marqué par une dénonciation de l'aristocratie et une glorification des « droits égaux ». Le langage est identique à celui des radicaux de la République, mais la situation des Canadas est différente puisque l'aristocratie est officielle, légale, destinée à dominer le corps social et à gouverner. Contester leurs privilèges est révolutionnaire, tout comme promouvoir un certain esprit républicain. Si le terme d'« aristocratie » n'a pas le même sens des deux côtés de la frontière, il est toutefois utilisé dans les deux cas pour stigmatiser des inégalités et des privilèges perçus comme illégitimes.

1.2.1 Aristocratie « corrompue » des Canadas

Les radicaux des Canadas ne s'économisent pas pour dénoncer la « corruption » de l'aristocratie. Selon eux, la logique aristocratique entretient des inégalités contre-nature en Amérique. Cette perception est contenue dans les termes que les républicains canadiens utilisent pour blâmer l'aristocratie coloniale, « Family Compact » au Haut-Canada et « Clique du Château » dans la colonie francophone. Pour définir le *Family Compact*, MacKenzie reprend dans l'une de ses nombreuses harangues Matthew Carey, réfugié aux États-Unis pour avoir contesté la domination coloniale en Irlande, dont les propos rappellent ceux de Joseph Howe :

« “In every subjugated country, there is always a Small body of the natives, who make a regular contract, not written, but well understood, and duly carried into effect, by which they sell the nation to its oppressors, and themselves as slaves, for the sorry privilege of tyrannizing over their fellow slaves” [...] a perpetual blight, the evil principle personified⁵⁰. »

Conséquences des privilèges aristocratiques, des coteries accaparent et distribuent honneurs et richesses⁵¹. Certains réformistes ont néanmoins accepté l’existence d’une aristocratie. MacKenzie s’accorde dans les années 1820 avec le principe aristocratique, même s’il déplore l’absence de vertu dans celle du Haut-Canada. Cette acceptation de l’aristocratie se retrouve aussi chez des patriotes bas-canadiens⁵². Dans les années 1830, les radicaux des deux colonies ciblent toutefois collectivement ce « petit corps » de « privilégiés », comme en témoigne le jeune avocat et député patriote Édouard Rodier qui, en 1832, prépare « un libelle contre l’aristocratie »⁵³. Les langues et les plumes se délient en 1837. Les tirades deviennent ouvertement subversives. Dans son message aux électeurs de Lachenaie, Duvernay annonce que cette « poignée de misérables officiels qui ne songent qu’à s’enrichir aux dépens du

⁵⁰ MacKenzie, *Caroline Almanack*, *op. cit.*, p.40. Matthew Carey est connu pour avoir publié en 1833 *Appeal to the Wealthy of the Land, Ladies as Well as Gentlemen, on the Character, Conduct, Situation, and Prospects of Those Whose Sole Dependence for Subsistence Is on the Labour of Their Hands*. Pour une présentation détaillée et nominative du *Family Compact* au Haut-Canada, lire William L. MacKenzie, *Sketches of Canada and the United States*, 1833, p.405-409. Un extrait est disponible dans Edwin C. Guillet, *The Lives and Times of the Patriots. An Account of the Rebellion in Upper Canada, 1837-1838, and The Patriot Agitation in the United States, 1837-1842*, Toronto, Thomas Nelson & Sons, 1938, p.244-245. Voir également Louis-Georges Harvey, *Le printemps de l’Amérique française. Américanité, anticolonialisme et républicanisme dans le discours politique québécois, 1805-1837*, Montréal, Boréal, 2005, p.42-43.

⁵¹ Le *Family Compact* vu comme « l’aristocratie de l’argent » est présenté dans Albert Schrauwers, *Union is Strength. W. L. MacKenzie, the Children of Peace, and the Emergence of Joint Stock Democracy in Upper Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 2009, p.160-168 et 247-254. Pour un témoignage bas-canadien éloquent, Amury Girod, *Notes diverses sur le Bas-Canada*, Village Debartzch, 1835. Pour les privilèges économiques, Little, *Canadian Borderland*, *op. cit.*, lire notamment p.4-6 ; Ryerson, *Capitalisme et confédération*, *op. cit.*, p.117-143. Le cas de l’Île-du-Prince-Édouard est également révélateur, Bittermann, *Rural Protest*, *op. cit.*, p.8-26.

⁵² R. A. MacKay, « The Political Ideas of William Lyon MacKenzie », *Canadian Journal of Economics and Political Science*, 3 (fév. 1937): 5 ; Harvey, *Le printemps*, *op. cit.*, p.134-141 et p.179-180 ; Ducharme, *Concept de liberté*, *op. cit.*, p.122-123.

⁵³ *Fonds Duvernay*, ANQ, doc n° 164, Rodier à Duvernay, 1832.

pays » doit être mise « dans l'impossibilité de nous opprimer », le « résultat ne peut être douteux : le despotisme ne prendra pas racine en Amérique⁵⁴ ».

Ceux que les patriotes nomment leurs « suppôts », leurs « valets », les shérifs, les greffiers, les constables, les clergés, certains notables locaux, *etc.*, sont associés à cette aristocratie. Ils évoquent également les « various aristocracies of the Church and State and monied institutions ». L'« aristocratie de l'argent » monopolise les critiques des radicaux. Selon eux, ces hommes ne sont devenus dominants que par la pratique de la « combination of interests », le nœud d'un système corrompu. Ils estiment que l'enrichissement et le pouvoir découlent d'un asservissement immoral de la population au profit d'une petite minorité⁵⁵. Quoique la portée diffère, le langage est proche de celui des radicaux des États républicains voisins : les inégalités qui rabaissent une large partie des populations ne sont pas légitimes en Amérique.

1.2.2 Contester la gouvernance impériale

Le principe aristocratique, pierre angulaire de l'équilibre politique des colonies, a été affermi lors de l'Acte de Québec de 1774 qui scelle l'alliance entre l'armée, les fonctionnaires coloniaux, les seigneurs et l'Église catholique. Cette alliance est qualifiée par les historien(ne)s de « pacte aristocratique »⁵⁶. Le caractère monarchique est renforcé par l'arrivée des réfugiés loyalistes fuyant la mise en place des républiques américaines. Leur opposition au principe républicain est donc existentielle. L'historien Pierre Tousignant soutient que la colonie a été organisée à partir de la logique du « Old Colonial System », soit un contrôle serré par la

⁵⁴ *La Minerve*, 15 mai 1837. Nous reviendrons sur les contradictions des patriotes à propos du régime seigneurial dans le chapitre 6.

⁵⁵ Harvey, *Le printemps*, *op. cit.*, p.163-164. Lire en particulier l'argumentaire du *Township Reformer*, 25 juillet 1837.

⁵⁶ Alfred Dubuc, « Les classes sociales au Canada de 1760 à 1840 », *Annales E.S.C.*, 22, 4, 1967, p. 829-844.

métropole et au profit de celle-ci. Avec l'Acte constitutionnel de 1791, les autorités britanniques créent un système où l'aristocratie bénéficie du pouvoir de gérer l'administration et de « conseiller » le gouverneur. Cette structure doit encadrer le parlementarisme naissant et garantir le lien colonial⁵⁷. Au lendemain de la Révolution américaine et dans le contexte de la Révolution française, il semble justifié de discerner dans la loi constitutionnelle de 1791 l'expression de l'élan contre-révolutionnaire britannique des années 1790, donc antidémocratique⁵⁸. Cette politique doit également être mise en parallèle avec la gouvernance des *Federalists* américains. Leur alliance contre la propagation des idéaux révolutionnaires et démocratiques est d'ailleurs officiellement scellée par le Traité de Jay de 1794.

Les patriotes canadiens des années 1830 partagent cette grille de lecture : « The Act of 1791 was part and parcel of the now repudiated policy of Mr Pitt, to build up an aristocracy in this hemisphere, and to strengthen its power⁵⁹ ». La régularité de l'utilisation du pouvoir de prorogation de l'Assemblée par le gouverneur alimente leur discours opposant démocratie et aristocratie. En août 1837, ils déclarent que le pouvoir du gouverneur permet de :

détruire le privilège de la Démocratie parce qu'elle n'agit pas conformément aux désirs de l'aristocratie ! [...] mais les démocrates de l'Amérique sont aujourd'hui en trop grand nombre pour souffrir qu'on attaque impunément

⁵⁷ Pierre Tousignant, « Problématique pour une nouvelle approche de la Constitution de 1791 », 27, 2 (sept. 1973): 181-234 ; Fernand Ouellet, *Le Bas-Canada, 1791-1840 : changements structureaux et crise*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1980, p.40. Sur la création de l'aristocratie anglophone au Canada, lire également Ryerson, *Capitalisme et Confédération*, *op. cit.*, p.117-118. Sur le pouvoir politique accordé à l'aristocratie : Ducharme, *Concept de liberté*, *op. cit.*, p.57.

⁵⁸ John Hare, *Aux origines du parlementarisme québécois, 1791-1793*, Québec, Septentrion, 1993 ; Tousignant, « Constitution de 1791 », *loc. cit.* ; Jean-Pierre Wallot, « Révolution et réformisme dans le Bas-Canada (1773-1815) », *Annales historiques de la Révolution française*, 45, 213 (1973): 344-406 ; Henri Brun, « La constitution de 1791 », *Recherches sociographiques*, 10, 1 (janv. avril 1969) : 37-45 ; Alan Taylor, *The Civil War of 1812. American Citizens, British Subjects, Irish Rebels, & Indian Allies*, New York, Alfred Knopf, 2010, p.5 ; Harvey, *Le printemps*, *op. cit.*, p.13. Pour une interprétation divergente : Ducharme, *Concept de liberté*, *op. cit.*, p.51-60.

⁵⁹ *Fonds Papineau*, APC, correspondance de l'Assemblée du Bas-Canada (L.-J. Papineau) aux *speakers* des Assemblées des autres colonies, 15 mars 1836.

aucune partie de leur fraternité. Nulle part la démocratie d'Amérique ne pourra être annihilée. C'est un produit du sol⁶⁰.

La récente réflexion d'Yvan Lamonde et Jonathan Livernois, qui insistent pour présenter Papineau comme un républicain souhaitant une indépendance et un nouveau régime pour le Bas-Canada⁶¹, nous aide à mieux cerner la nature politique de la contestation patriote. L'électivité des charges publiques est omniprésente dans le discours des républicains canadiens. L'implanter dans les colonies bouleverserait la logique de 1791. Ainsi, l'ancien allié de Louis-Joseph Papineau, John Neilson, qui a rompu avec les patriotes, qualifie les 92 Résolutions de 1834 de « révolutionnaires » car, justement, elles réclament l'électivité du Conseil législatif⁶².

1.2.3 « Droits égaux » selon les *Locofocos*

La ressemblance des discours entre radicaux du continent est observable avec l'idée des « droits égaux ». Celle-ci découle de la philosophie des droits naturels. Le principe des « droits égaux » constitue davantage l'expression d'un idéal plutôt qu'une idéologie précise. Il résume la nature démocratique du discours radical mais il est diversement décliné et irrégulièrement traduit dans les considérations politiques. La problématique seigneuriale au Bas-Canada est un exemple de ces divergences. Cette tentative d'accorder un héritage d'Ancien régime avec l'idéal démocratique se retrouve aux États-Unis : les radicaux ciblent la politique de « compromis » des législateurs républicains, soit une certaine complaisance avec les pratiques sociales, économiques et politiques héritées de la période coloniale, et exigent une réinterprétation des « droits naturels ».

⁶⁰ T.S. Brown (« LMN ») dans *La Minerve* du 21 septembre 1837.

⁶¹ Yvan Lamonde et Jonathan Livernois, *Papineau. Erreur sur la personne*, Montréal, Boréal, 2012 ; Yvan Lamonde, *Fais ce que dois, advienne que pourra. Papineau et l'idée de nationalité*, Montréal, Lux Éditeur, p.60-62.

⁶² « John Neilson », *DBC*.

Pour tenter de comprendre le sens des termes « droits égaux », arrêtons-nous sur le mouvement radical qui est alors le plus puissant, celui des « *Locofocos* » new-yorkais, qui nomment justement leur organisation politique le « *Equal Rights Party* ». Il s'agit de la principale organisation politique radicale de la République dans la seconde moitié des années 1830. Après s'être alliés au Parti démocratique de Jackson qui professait alors un virulent discours contre les républicains « aristocrates », une importante frange des radicaux de New York fait scission pour fonder l'*Equal Rights Party*. La rupture éclate lors d'une réunion tenue le 29 octobre 1835 au Tammany Hall. Après un tumulte, « a friend of Equal Rights » obtient la chaise de président à la place d'un directeur de banque. La lumière de la salle est alors coupée, mais les allumettes – dites « *Loco-Foco* » – s'allument afin de poursuivre l'assemblée ; « it is a glorious illumination ! ». Leur opposition aux « Dimmycrats » se cristallise en particulier autour de la question du pouvoir des banques dans la République⁶³. Selon le premier historien des *Locofocos*, Fitzwilliam Byrdsall, lui-même membre du Parti des droits égaux, ils se sentaient avant-gardistes et plus éclairés que les « monopolistic democrats » ou « Old Fashion democrats »⁶⁴.

Dans l'optique de l'élection présidentielle de 1836, ils adoptent une *Declaration of Principles* qui doit être signée et défendue par les candidats qui souhaitent leur soutien. Le premier article déclare : « “The true foundation of Republican Government is the *equal rights* of every citizen, in his person and property, and in their management”⁶⁵ ». Le principe des « droits égaux » alterne avec celui des « droits naturels ». Les *Locofocos* s'inscrivent dans la tradition philosophique des

⁶³ William Trimble, « Diverging Tendencies in New York Democracy in the Period of the Locofocos », *The American Historical Review*, 24, 1, (avril 1919): 396-421.

⁶⁴ Les informations et les citations de ce paragraphe sont tirées du récit historique de Fitzwilliam Byrdsall, *History of the Loco-Foco Party, Or Equal Rights Party*, New York, 1842, p.19-36.

⁶⁵ La « *Declaration of Principles* » de l'*Equal Rights Party* est reproduite partiellement par F. Byrdsall, *History Loco-Foco*, *op. cit.*, p.39-40. Les *Locofocos* soulignent.

droits naturels qui accompagne la fondation de la République⁶⁶, y compris chez Thomas Paine⁶⁷. Le second article reprend l'idée que le « righthful power of all legislation is to declare and enforce our natural rights and duties, and to take *none of them from us* ». Il précise aussi : « No man has a *natural right to commit aggression on the equal rights of another*⁶⁸ ». En septembre 1837, le premier article de la proposition de constitution pour l'État de New York qu'ils rédigent, adoptent lors d'une convention tenue à Utica, et présentent au public, porte sur les « Natural Rights ». Il s'agit d'un préluce à leurs propositions politiques, à la différence de la Constitution de 1787 qui ne grave pas ce principe dans le marbre. Pour les *Locofocos*, les droits naturels sont inhérents à chaque homme, proviennent du « Créateur », et ne peuvent pas être usurpés par l'action « artificielle » d'un gouvernement :

« All men are created equally free, and are equally entitled to the exercise of their natural rights. On entering into society, man gives up none of those rights ; he only adopts certain modes of securing the peaceful enjoyment of them⁶⁹. »

Les *Locofocos* estiment que le maintien des droits naturels dans une vie en société nécessite l'adoption de « certain modes of securing [...] them », soit l'établissement d'une autorité publique responsable de la protection de ces droits naturels. L'État n'est donc pas neutre, même s'ils se méfient de son action : « The great object of a constitution is, to prevent the officers of government from assuming powers incompatible with the natural rights of man⁷⁰ ».

Un demi-siècle après la Révolution, les citoyens tiennent pour vérité que le monde est naturellement égal. Dans l'article de leur constitution qui définit les droits naturels,

⁶⁶ Carl Becker, *The Declaration of Independence: A Study in the History of Political Ideas*, New York, Harcourt, Brace, and Co., 1922 ; Bernard Bailyn, *The Ideological Origins of the American Revolution*, Cambridge, Harvard University Press, 1967.

⁶⁷ Lire en particulier *Rights of Man*.

⁶⁸ Déclaration reproduite dans Byrdsall, *History Loco-Foco*, *op. cit.*, p.39. Les *locofocos* soulignent.

⁶⁹ La version de la proposition de constitution sur laquelle nous nous penchons est celle reproduite par Byrdsall, *History Loco-Foco*, *op. cit.*, p.163-167.

⁷⁰ *Ibid.*, p.168-169.

nous retrouvons le terme « égalité » ou ses dérivés à cinq reprises, contre une seule mention à l'idée de « liberté » (« All men are created equally free »). Certes inspirés par la Déclaration d'indépendance et se réclamant de leur « revolutionary fathers », les *Locofocos* souhaitent néanmoins rompre avec les pratiques républicaines contemporaines en même temps qu'ils redéfinissent ces droits naturels : droit de vivre en paix, droit de pouvoir exprimer ses capacités mentales et physiques, droit de ne pas subir ce que l'on ne ferait pas aux autres, mais aussi et surtout droit de récupérer les fruits de son labeur (« right to the things produced by the exercise of his personal endowments »), et enfin droit d'accéder aux richesses du monde (« right to participate in those bounties which nature has equally given to all »). Ils estiment que ces droits ne sont pas respectés par la République. Selon eux, seuls les riches citoyens voient leurs droits protégés, une « aristocracy of wealth ». La République est qualifiée de « tyrannique », car elle détruit l'égalité sociale naturelle :

« At present, although we may live under the *cloak* of republicanism, we are in reality subjected to the worst of all tyrannies – an aristocracy of wealth. Our actual government, our real regulator of social rights and social intercourse, is money – the greater heaps ruling the less. [...] For however great may be the extent of our *theoretical* freedom, the *practical* doctrine of our government has been, that every poor man's child surrenders, at his birth, all the rights it derives from nature and nature's God into the hands of the government, or of persons privileged by government to enjoy or sell them. Here, as in other aristocracies of wealth, man is made to derive his rights, not from the free bounty of his Creator, but from the formal scrawls of scribes and office holders [...]. For a long time after the formation of our state government, it was so completely an aristocracy of wealth that none but the possessor of a given amount of wealth (having at least the power to derive gain from the industry or necessities of the poor) were allowed any voice in its enactments ; while the honest laborer who had been made landless by law, or houseless by oppression, was required to hazard his heart's blood in defence of the hand that deliberately stripped him of his natural rights and destroyed his social equality⁷¹. »

⁷¹ *Ibid.*, p.168. Robert Townsend Jr., président de la Convention et auteur du document, souligne.

Aux yeux des *Locofocos*, cette situation rapproche la République américaine des régimes corrompus qui parsèment l'histoire :

« One of the best and ablest of Christian statesmen (Lord Chancellor Sir THOMAS MORE) declares, that all the governments he had either seen or known were little else than a conspiracy of greedy men, first, to monopolize all the common gifts of God to man ; and then, to get the labor of those whom they had thus wickedly made destitute and dependent at as low rates as possible, and oppress them as much as they please⁷². »

Les *Locofocos* souhaitent en finir avec ce qui pervertit la République et qu'ils nomment le « spirit of compromise », « compromise between the advocates of Democracy and the friends of aristocracy – compromise between the principles of right and wrong ». La constitution qu'ils rédigent et adoptent en 1837 vise à rendre la République démocratique, à établir un nouveau « social compact and system of government » (art. 1), à reformuler la logique républicaine :

« If it should be the means of exciting examination and discussion, and of eventually producing that desirable and certainly attainable good to mankind, *a perfect democratic constitution*, the object of the framers of this draft will be fully accomplished⁷³. »

Contrairement à la Constitution de 1787, le caractère démocratique est l'objectif des auteurs de ce texte constitutionnel. S'il est évident que des nuances et des différences sur le sens des mots « droits égaux » existent, chez les radicaux canadiens comme étasuniens, l'esprit démocratique, opposé à des privilèges jugés contre-nature en Amérique, dans la République comme dans les colonies, est commun.

⁷² *Ibid.*

⁷³ *Ibid.*, p.170. Je souligne.

1.2.4 « Droits égaux » aux Canadas

Plusieurs éléments du discours des patriotes canadiens évoquent leur ancrage dans la tradition politique républicaine américaine des droits naturels. C'est le cas lors de l'Assemblée des Six-comtés à Saint-Charles. La première résolution votée sur l'état du Bas-Canada reprend explicitement la Déclaration d'indépendance :

« [I]n accordance with the example of the Wise men and Heroes of 1776, we hold as self-evident, *and repeat*, the following truths : - that all men are created equal ; they are endowed by their Creator with certain inalienable Rights ; that among these Rights are life, liberty and the pursuit of happiness ; that it is for the protection and security of those Rights that Government were instituted among men⁷⁴. »

L'Adresse de l'assemblée fait à nouveau référence aux droits universels des hommes : « Ye, whatsoever be your origin, language or religion, to whom Equal Laws and the Rights of Man are dear⁷⁵ ». De même, la Déclaration de Toronto témoigne de la filiation à la philosophie des droits naturels :

« Government is founded on the authority, and is instituted for, the benefit, of the people ; when, therefore, any Government long and systematically ceases to answer the great ends of its foundation, the people have a natural right given them by their Creator to seek after and establish such institutions as will yield the greatest quantity of happiness to the greatest number⁷⁶. »

Les patriotes canadiens lisent les principes et les discours des *Locofocos*. Les journaux réformistes canadiens reçoivent certaines de leurs publications. Leur influence est particulièrement visible chez William Lyon MacKenzie⁷⁷. Il mentionne

⁷⁴ Résolutions reproduites dans *The Vindicator*, 27 octobre 1837. Je souligne. L'Adresse est disponible en français dans Yvan Lamonde et Claude Larin (dir.), *Louis-Joseph Papineau. Un demi-siècle de combats*, Montréal, Fides, 1998, p.496-503. Jean-Paul Bernard a reproduit tous les documents publics de cette assemblée, dont la résolution qui nous intéresse (p.266-267), dans *Assemblées publiques, op. cit.*, p. 259-285.

⁷⁵ *The Vindicator*, 31 octobre 1837.

⁷⁶ *Declaration of the Reformers of the City of Toronto to their Fellow Reformers in Upper Canada* (*The Constitution*, 2 août 1837), reproduite dans Lindsey, *MacKenzie, op. cit.*, vol. 2, p.334-342.

⁷⁷ Lilian F. Gates, « The Decided Policy of William Lyon MacKenzie », *Canadian Historical Review*, 40, 3 (sept. 1959): 185-208.

régulièrement les « droits égaux » et résume la révolution qui monte, « a bloodless one I hope », comme un combat entre les principes démocratique et aristocratique : « The question today is [...] between privilege and equal rights [...] between the privileged and the unprivileged, and a terrible one it is⁷⁸. » En octobre 1837, *The Vindicator* reconnaît son admiration envers William Leggett lorsque son journal cesse de paraître : « [*The Plaindealer*] was an able and bold champion of democratic principles, and its place will not be soon supplied. It is to be hoped that Mr LEGGETT's eminent services will not be lost to Democracy⁷⁹. » Dans son dernier numéro du 7 novembre 1837, *The Vindicator* prend deux colonnes de sa première page pour retranscrire un article qui présente en détail l'*Equal Rights Party*. Onze principes résumant le mouvement y sont énumérés, dont plusieurs sur les « droits égaux », qualifiés de « very seeds of the civilization » :

« 1 The Loco-Focos believe that equal rights are the basis of all free Governments, and most especially that of the United States.

2 They believe that these consist in equal right of person, [...], equal rights of property ; equal rights in its acquirement ; equal rights in its enjoyment. [...]

4 The Loco-Focos understand by equal rights of person and property, equal laws protecting both ; by an equal right in acquiring property, they mean an equal participation in all those privileges which now enable the rich to become richer, and cause the poor to become poorer, and which are now enjoyed by monopolies ; and by the equal right of employing their property to their best advantage, they mean freedom from all such restraints as are not prescribed by general laws, equally affecting every man in the community where they abide⁸⁰. »

En pleine fièvre révolutionnaire, *The Vindicator* diffuse donc un exposé précis du mouvement *locofoco*, dont la conception des « equal rights » signifie la volonté d'obtenir une réelle égalité des conditions, et non une simple égalité des droits. En plus d'informer les lecteurs sur l'existence et le discours des *Locofocos*, le terme de

⁷⁸ *The Constitution*, 26 juillet 1837, cité par Schrauwers, *Union is Strength*, op. cit., p.179.

⁷⁹ *The Vindicator*, 13 octobre 1837.

⁸⁰ *Ibid.*, 7 novembre 1837.

« droits égaux » est aussi utilisé à diverses reprises et dans différents contextes. Duvernay prend par exemple le prétexte d'une assemblée de loyalistes, qui a été autorisée à Montréal malgré l'interdiction officielle, pour mentionner leur « devise de droits égaux » :

[L]es patriotes veulent que tout le monde jouisse de la même liberté, et comme ils doivent rester fidèles à leur devise de DROIT[S] ÉGAUX, bien différents en cela des “loyaux” qui ne cessent de prêcher les distinctions nationales et le plus odieux exclusivisme⁸¹.

Les références aux « droits égaux » ne se limitent pas aux éditeurs. La première assemblée « anti-coercitive » de la colonie, celle de Saint Ours du 7 mai 1837, déclare que les Canadiens ont été trompés en 1812, lorsqu'ils ont pris les armes contre un peuple qui « nous offrait la liberté et les droits égaux ». À celle de Stanbridge, les patriotes installent au sommet d'un arbre de la liberté un drapeau où est inscrit « Droits égaux ! ». Dans leurs résolutions, ils se réfèrent aussi « au principe démocratique de droits égaux »⁸². Amury Girod accorde un sens profondément révolutionnaire à l'idéal de l'égalité des droits lorsqu'il estime que l'égalité du savoir ne peut découler que d'une certaine égalité des propriétés : « [l]a propriété est une des causes premières de tout bien et de tout mal dans la société. Si elle est également distribuée, les connaissances et le pouvoir le seront aussi⁸³ ». Nous pouvons également apprécier la signification radicale, sociale, de l'idéal d'égalité chez l'un des plus fervents patriotes bas-canadiens, C.-H.-O. Côté. Comme « mandataire honnête » de ses électeurs il se fait le premier adversaire du régime seigneurial. Ses propos expriment sa croyance en une égalité des opinions, qu'il déclare vouloir instaurer. Côté s'en prend particulièrement à ceux qui contestent au public une capacité de réflexion. Il dénonce par exemple la *Gazette de Québec* et l'*Herald* qui affirment que le peuple n'est pas assez instruit pour savoir ce qu'il désire. Il estime au

⁸¹ *La Minerve*, 19 octobre 1837.

⁸² *Ibid.*, 10 juillet 1837 ; Bernard (dir.), *Assemblées publiques, op. cit.*, p.128 . Pour celle de Saint-Ours, voir Clark, *Movements, op. cit.*, p.289.

⁸³ Amury Girod, cité par Harvey, *Le printemps, op. cit.*, p.138.

contraire que les habitants doivent posséder le pouvoir d'intervenir dans la gouvernance :

Ce peuple a sa volonté et cette volonté doit être respectée par des mandataires honnêtes et fidèles, autrement ils deviennent des traîtres à leur mandat [...]. Tout homme honnête n'importe de quelle classe, nation ou religion qu'il fût, a reçu l'appui de ce peuple dès lors qu'il a permis de supporter ses droits⁸⁴.

Le dernier numéro du *North American* de Swanton, publié par des exilés bas-canadiens dont fait partie Côté, contient un article, « *Democracy* », qui confirme la place de la tradition des droits naturels et des « droits égaux » chez les patriotes :

« [Democracy] is based upon the eternal immutable principles of free thoughts, equal rights, and freedom of actions, lives in the light of christianity, whose essence is justice, whose object is human progress, sympathises with the down trodden and oppressed and rejoices in their elevation. The rights of man belongs to him as of right by his nature, they are not the concessions [...] nor does he owe his rights to the results of revolutions or battle, but they are the primary abstract and absolute right of his nature, derived through laws of his being, and pertain to his existence⁸⁵. »

Les inégalités du régime britannique leur semblent incompatibles avec l'idéal démocratique ; « je hais le système de notre gouvernement colonial et [...] je suis républicain de cœur et de principe⁸⁶ ». Les principes défendus par les patriotes canadiens les plus radicaux sont antiaristocratiques et républicains, donc révolutionnaires. Certaines divergences existent ; l'hétérogénéité de la réflexion des patriotes canadiens traduit les différents sens que les principes de république et de démocratie génèrent. Ce premier regard démontre néanmoins que la glorification des « droits égaux » et la dénonciation de l'aristocratie aux Canadas font écho aux radicaux de la République américaine, qu'ils déclarent lire attentivement.

⁸⁴ *La Minerve* du 15 mai 1837 sous le pseudonyme « Agricola ». Sur la démarche démocratique de Côté, lire en particulier Greer, *Habitants, op. cit.*, p.316.

⁸⁵ *The North American*, 12 août 1841.

⁸⁶ *Fonds Papineau*, APC, Côté à « Anthony Saint John » (O'Callaghan), 6 décembre 1837. Girod, *Notes diverses, op. cit.*, p.7.

1.3 Esprits révolutionnaires

Dans son travail de synthèse, Jean-Paul Bernard posait cette question : pouvons-nous réellement affirmer qu'il n'y avait pas de préméditation ?⁸⁷ Nous insisterons ici sur l'esprit révolutionnaire qui règne durant les années 1830 pour démontrer que la Rébellion ne peut être assimilée à une simple explosion soudaine. Cet exposé a pour ambition de répondre par la négative à la question de Bernard. Il s'agit en quelque sorte de réhabiliter certaines conclusions de Fernand Ouellet⁸⁸, délestées de leur cadre manichéen, dépréciatif et excessivement caricatural.

1.3.1 Maturation de l'esprit révolutionnaire au Bas-Canada

L'éventualité d'une révolution est imaginée avant même les Résolutions Russell. *La Minerve* prévient dès 1832 que les « moyens constitutionnels » seront privilégiés pour obtenir le « redressement » des griefs, « et si ces moyens ne réussissent point [le peuple] verra ensuite ce qu'il aura à faire⁸⁹ ». Les propos révolutionnaires sont, alors, surtout d'ordre privé. Un correspondant anonyme de Duvernay écrit en 1832 : « On croit assez à la possibilité d'une révolution, mais on la croit éloignée. Moi je crois qu'elle ne tardera pas ». John Jones, l'ancien éditeur du *Canadian Spectator* de Montréal, évoque aussi la possibilité d'une issue révolutionnaire à la crise politique : « Le temps viendra où nous pourrons montrer à nos maîtres que nous savons résister à une tyrannie aussi sévère qu'il montre envers un peuple soumis et fid[èle] jusqu'à ce moment ». En 1834, le Dr Joseph-François Davignon est plus explicite lorsqu'il

⁸⁷ Bernard (dir.), *Les Rébellions*, op. cit., p.160-161.

⁸⁸ Fernand Ouellet, « Papineau dans la révolution de 1837-1838 », *Rapport de la Société historique du Canada* (1957-1958):13-34.

⁸⁹ *La Minerve*, citée par Ducharme, *Concept de liberté*, op. cit., p.214-215.

écrit au « citoyen » Duvernay : « Canadiens ne faites pas rouiller vos plaques de fusil »⁹⁰.

Bien qu'ils soient adressés au principal éditeur patriote du Bas-Canada, ces propos privés n'ont évidemment pas la portée de prises de position publiques. Celles-ci deviennent plus régulières après l'envoi par l'Assemblée des subversives 92 Résolutions⁹¹. En 1835, *La Minerve* est menaçante : « [Les Treize colonies] n'ont eu recours aux voies de la violence, qu'après avoir épuisé tous les moyens des prières et des remontrances – Les Canadiens épuiseront les mêmes moyens avant de recourir aux mêmes voies⁹². » Papineau juge qu'il existe dès 1836 une « séparation morale » entre le Bas-Canada et l'Empire⁹³. Durant les mois qui précèdent les Résolutions Russell, les journaux adoptent déjà un ton révolutionnaire, et presque annexionniste :

Le sort du Canada affecte l'Union [américaine]. Ses destinées sont liées aux États du Nord et de l'Ouest, et il approche rapidement de l'époque où sa position géographique même, à part les causes politiques agissantes, rendra son admission dans la grande FAMILLE RÉPUBLICAINE, un objet de désir mutuel et d'avantages réciproques⁹⁴.

Le 2 février 1837, Duvernay rapporte les conclusions d'un journal d'Angleterre qui ont été relayées par *The Constitution* de MacKenzie : « “nous croyons que nous touchons au tem[p]s où le peuple du Canada se déclarera État distinct et indépendant” ». *The Constitution* affirme soutenir cette opinion partagée également

⁹⁰ *Fonds Duvernay*, ANQ, anonyme à Mr le Rédacteur, 14 février 1832 ; *Ibid.*, John Jones à Duvernay, 18 mars 1832 ; *Ibid.*, Davignon à Duvernay, 22 août 1834. Davignon souligne. Davignon sera actif durant les événements révolutionnaires, avant de rester aux États-Unis et de s'engager dans l'armée du Nord lors de la Guerre de sécession, Jean Lamarre, *D'Avignon, médecin, Patriote et nordiste. La correspondance d'un Canadien français enrôlé dans la guerre de Sécession américaine*, Montréal, VLB éditeur, 2009.

⁹¹ Gilles Laporte, « Les patriotes et les 92 Résolutions, 1834 », Robert Comeau et al. (dir.), *Histoire intellectuelle de l'indépendantisme québécois*, Montréal, VLB, 2010, vol. 1, p.36-37.

⁹² *La Minerve*, 1^{er} janvier 1835.

⁹³ Lamonde, *Fais ce que dois, op. cit.*, p.185.

⁹⁴ *La Minerve*, 9 janvier 1837.

par *La Minerve*⁹⁵. Une semaine plus tard, commentant l'impunité du shérif de Saint-François, Duvernay certifie qu' « [u]n jour de rétribution viendra pourtant ; il est proche⁹⁶ ». Même si ces vues peuvent ne pas avoir été partagées par tous les patriotes, elles n'en demeurent pas moins la preuve que *La Minerve* affirme à ses lecteurs ne pas exclure une issue révolutionnaire à la crise, présentée comme « proche » et exprimant le désir d'intégrer « la grande FAMILLE RÉPUBLICAINE ». Que ces propos soient sincères ou bien éléments d'une pure rhétorique politique, ils n'en ont pas moins une portée révolutionnaire.

1.3.2 Réponses subversives aux Résolutions Russell

Les Résolutions Russell précipitent la « grande lutte dont l'Angleterre elle-même donne le signal⁹⁷ ». Les prises de position patriotes sont plus séditeuses après leur annonce, début avril 1837. Très rapidement, les deux journaux républicains de Montréal diffusent ce qu'ils nomment des « appels à l'agitation » : « Henceforth, there must be no peace in the province, no quarter for the plunderer. Agitate ! Agitate !! Agitate !!!⁹⁸ ». L'historien Stanley Bréhaut-Ryerson qualifie les douze résolutions de la première assemblée « anti-coercitive » (Saint Ours, 7 mai 1837) de « déclaration d'indépendance », inclinaison insurrectionnelle confirmée par un « tribut Papineau » destiné à collecter des fonds dans l'éventualité d'une guerre⁹⁹. Le discours de Louis-Joseph Papineau à Saint-Laurent, le 15 mai, est explicite sur la nouvelle orientation que le Parti patriote entend prendre. Le comité central de

⁹⁵ Certains auteurs estiment que la volonté révolutionnaire est prégnante au Haut-Canada dès 1836 : Lindsey, *MacKenzie, op. cit.*, vol. 2, p.358 ; MacKay, « The Political Ideas », *loc. cit.*, p.14-15 ; Ducharme, *Concept de liberté, op. cit.*, p.214-215.

⁹⁶ *La Minerve*, 9 février 1837.

⁹⁷ *Ibid.*, 15 mai 1837.

⁹⁸ *The Vindicator*, 21 avril 1837, cité par Verney, *O'Callaghan, op. cit.*, p.111.

⁹⁹ L'interprétation de Ryerson peut sembler contradictoire puisqu'il se penche sur les activités subversives et révolutionnaires des patriotes bas-canadiens avant d'annoncer que la révolte de novembre est spontanée : Ryerson, « Lutttes de classes et conflits nationaux », *loc. cit.*, p.244-262 ; *Id.*, *Capitalisme et Confédération, op. cit.*, p.112-113.

Montréal imprime ce discours fleuve, en plus de sa retranscription dans les journaux. Ses mots sont donc destinés à circuler et à scander les assemblées qui s'organisent¹⁰⁰. Papineau insiste sur la fin des espoirs dans la bonne gouvernance impériale et de son gouvernement « malfaisant » et « persécuteur », dont le dessein est de « vous préparer un avenir plus mauvais que ne l'a été un passé déjà insupportable ». Cela représente une « circonstance nouvelle ». Le but de Papineau est d'annoncer que la « résistance », qualifiée d' « obligation morale », devient tout autant illégale que les décisions de lord Russell. La lutte ouverte, mais non violente, est engagée :

Les temps d'épreuves sont arrivés [...]. [J]amais ce gouvernement [britannique], à moins que les radicaux ne parviennent au pouvoir, ne voudra rendre justice au Canada; [...] le Canada ne doit plus s'abaisser à lui demander, mais [...] *doit se préparer à se l'assurer*. [...] Leur tort est complet, *il est consommé*, en autant qu'il a dépendu d'eux. Ils pourront être arrêtés, *je ne l'espère pas néanmoins*. [...] *Ils ne s'arrêteront pas d'eux-mêmes* [...]. Le flot démocratique a coulé irrésistiblement par une fente qui, devenant de plus en plus rapide, renversera sans violen[t]s efforts, les impuissants obstacles que l'on peut tenter de lui opposer. Dans ces circonstances, faut-il abattre, ou n'est-il pas mieux d'user un mauvais gouvernement, par la résistance constitutionnelle que l'on peut, que l'on doit, lui faire éprouver en parlement ? [...] S'ils marchent dans la voie de l'illégalité et de l'injustice, *marchons d'un pas égal ou plus rapide dans celle de la résistance*. Ils ont dans leur voie fait un pas, nous en ferons aujourd'hui dans la nôtre. Ils suffiront pour le moment ; *ils nous en faciliteront d'autres par la suite, s'ils devenaient nécessaires*. (applaudissemen[t]s) [...] un peuple doit *repousser la persécution à tout prix, à tout risque* et la rendre funeste à ceux qui se la permettent. [...] Il est des hommes qui croient que des protestations et la non consommation sont des moyens insuffisants, et que les circonstances en *demandent de plus rigoureux*. Ceux là du moins sont bons Anglais, sont bons Canadiens, *peut-être meilleurs que nous* qui ne sommes *pas prêts encore à les suivre* [...]. [Le boycott] suffit à l'objet que nous devons avoir en vue, celui d'obtenir justice, avec le degré d'action qui suffira chaque jour à l'état de nos affaires ; *avec les moyens d'après le nouvel aspect*

¹⁰⁰ *La Minerve* des 18, 25 et 29 mai 1837. Discours retranscrit par Lamonde et Larin (dir.), *Un demi-siècle de combats*, op. cit., p.417-449.

*qu'elles pourraient prendre d'accroître ce degré d'action : avec la détermination inflexible et persévérante de finir par avoir justice*¹⁰¹.

L'utopie présentée par Papineau est une révolution pacifique, politique, qui découlerait du progrès naturel de la démocratie et des leçons de l'histoire. Il est toutefois explicite : la révolution est engagée, elle débute par des actes non-violents mais le cours des événements pourra le convaincre d'actions plus violentes. À ceux qui souhaitent déjà une stratégie plus radicale, il déclare qu'ils sont « peut-être meilleurs que nous qui ne sommes pas prêts encore à les suivre » ; ces « passions [...] ne seraient que trop justifiables ». Il ne prône pas d'actions violentes, mais elles sont présentées comme légitimes. L'idée d'une prochaine « convention » est également exposée. Remarquons enfin qu'il précise aussi qu'il n'« espère pas » que le gouvernement britannique recule.

Dans son message aux électeurs de Lachenaie du 1^{er} juin suivant, Duvernay annonce que « les principes électifs nous feront bientôt oublier que nous avons eu des maîtres qui ont fait trafic de notre destinée ». Il encourage les habitants à défier les autorités :

La lutte est engagée entre les hommes qu'on appelle *le pouvoir* et les hommes qu'on appelle *le peuple*, qui est aussi un pouvoir, et dont les forces surpassent de beaucoup les premiers! [...] il est temps de voir à ce que notre avenir repose sur les bases solides d'un gouvernement responsable¹⁰².

Le chemin vers une révolution, violente ou non, est explicitement entretenu. Lors du banquet de la Saint-Jean-Baptiste de Montréal, Brown demande à l'auditoire de se rappeler ce qu'ont fait les Treize colonies : « Il ne s'agit plus de jeux d'enfan[t]s », il faudra donner des coups pour « repousser l'agresseur vigoureusement et le mettre hors de combat. Ainsi, préparons nous, organisons tout et attendons les événemen[t]s¹⁰³. » *The Vindicator* pose deux questions qui ne peuvent laisser planer le doute sur le sens de la rhétorique, « Will the Canadians declare Independence and

¹⁰¹ Je souligne.

¹⁰² *La Minerve*, 5 juin 1837.

¹⁰³ *Ibid.*, 29 juin 1837.

shoulder their Muskets ? » et « Can the Canadians Conquer ? ». À ces deux questions, la réponse est : « Yes ! »¹⁰⁴.

Une forme très concrète de contestation de la politique impériale est d'ordre parlementaire. Elle démontre que les élus du Parti patriote participent à la diffusion de l'esprit subversif et révolutionnaire. La fin de l'été est secouée par la prorogation de l'Assemblée, le 26 août, quelques jours seulement après le début des travaux (l'Assemblée au Bas-Canada ne s'est réunie que quelques jours, répartis sur trois sessions, durant les dix-huit mois qui précèdent les combats militaires). Cette impasse parlementaire contribue à favoriser une évolution armée de la lutte politique. Ordonnée par le gouverneur Gosford, la prorogation est cependant publiquement revendiquée et glorifiée par les patriotes. Pour l'historien Gilles Gallichan, le Parti patriote mobilise dès 1836 la « Loi fondamentale » de la tradition parlementaire britannique qui accorde un droit d'insurrection légitime contre un monarque jugé excessif. Sous couvert de cette « loi », l'historien estime qu'une « insurrection parlementaire » a alors lieu¹⁰⁵. Une motion pour continuer la session est en effet rejetée par les élus patriotes, « et ce qu'il y a de plus beau encore, un amendement pour déclarer fidélité à la couronne Britannique, et le désir de cimenter ou conserver la connexion avec l'Angleterre, fut négativé par une majorité de 61 contre 16¹⁰⁶. » Les élus patriotes ont donc sciemment refusé d'attester de leur loyalisme, acte insurrectionnel fièrement exposé au public.

Certains historien(ne)s estiment que le Parti patriote souhaite rester dans un combat strictement légal, prônant des réformes « paisibles » selon Julie Guyot. Cette interprétation leur permet notamment d'opposer l'action de ce parti à celle des

¹⁰⁴ Little, *Canadian Borderland*, *op. cit.*, p.75-77. *La Minerve*, 5 juin 1837.

¹⁰⁵ Gilles Gallichan, « La session de 1836 ou Le Parlement québécois en grève », *Cahier des dix*, 55 (2001): 191-294. Lire également sur cet événement Wade, *Les Canadiens français*, *op. cit.*, p.187-189.

¹⁰⁶ Brown (« LMN »), 30 août 1837, pour le *Daily Express*. Correspondance publiée dans *La Minerve* du 21 septembre 1837.

conspirateurs de 1838¹⁰⁷. Insistons pour contredire cette affirmation afin de mieux situer les exilés dans le processus révolutionnaire. La stratégie du Parti patriote et de Louis-Joseph Papineau est ouvertement illégale plusieurs mois avant les batailles rangées, ce que nous pouvons voir sur deux points précis : l'encouragement de la contrebande et le non-respect de l'interdiction de s'assembler publiquement. Dans son discours de Saint-Laurent, Papineau présente le commerce de contrebande comme la première étape, non-violente, de leur « résistance ». Après quelques semaines de propos enflammés, appelant en particulier à organiser une convention, les assemblées publiques sont interdites le 15 juin 1837. Or les membres du parti continuent d'adouber, d'assister et parfois d'organiser des assemblées publiques. Selon Papineau : « Des proclamations comme celle du gouverneur [sur l'interdiction des assemblées publiques] ne sont que des chiffons¹⁰⁸ ». Ces actions se doublent d'un ensemble de mesures qui défient les autorités.

1.3.3 Fils de la liberté : patriotes en armes

Nous possédons un ensemble de sources mentionnant la présence d'armes lors des rassemblements patriotes, interdits depuis le 15 juin. Fin juin, à Bellechasse, les patriotes accueillent Papineau qui parcourt la colonie ; « Ils étaient en grand nombre, et au lieu de drapeaux portaient tous, nous assure-t-on, des fusils et manifestaient les *meilleures* dispositions. Il s'y trouvait même un canon. » Un mois plus tard, sur le chemin de Papineau et d'autres figures du parti qui se rendent aux assemblées de Lachenaie et de l'Assomption, « [p]resque toutes les maisons, et principalement à la

¹⁰⁷ Filteau, *Histoire des patriotes*, *op. cit.*, p.275 ; Laporte, *Patriotes et loyaux*, *op. cit.*, p.386 ; Julie Guyot, *Les Insoumis de l'Empire. Le refus de la domination coloniale au Bas-Canada et en Irlande*, Québec, Septentrion, 2016, p.11. Wade propose une interprétation inverse, *Les Canadiens français*, *op. cit.*, p.185

¹⁰⁸ Papineau lors de l'assemblée des comtés de l'Assomption et de Lachenaie, 29 juillet 1837, Lamonde et Larin (dir.), *Louis-Joseph Papineau*, *op. cit.*, p.463. Michel Ducharme estime que c'est jusque 1836, « environ », que les patriotes s'éloignent de la contestation légale (*Concept de liberté*, *op. cit.*, p.122).

Pointe-aux-Trembles, étaient pavoisées de drapeaux et de branches d'érable. Une garde sous les armes, composée de jeunes cultivateurs de la Pointe-aux-Trembles, l'attendait [Papineau] en face de l'hôtel de Mr Malo ». 22 coups de canon saluent leur arrivée à l'Assomption¹⁰⁹. Dans le même temps, *La Marseillaise* est entonnée lors du banquet montréalais de la Saint-Jean-Baptiste¹¹⁰.

Une organisation patriotique couronne la militarisation de l'élan révolutionnaire, l'association des Fils de la liberté. Sa devise est « En avant ! ». Elle est l'héritière à peine voilée des *Sons of Liberty* de la Révolution américaine. L'association est formée le 5 septembre 1837 à Montréal, lors d'une assemblée publique à laquelle participe le Dr Robert Nelson, l'un des députés patriotes qui viennent de refuser de déclarer leur fidélité à la Couronne. L'Adresse diffusée par l'association, et rédigée par T. S. Brown, déclare vouloir « exciter la sympathie de la jeunesse du pays », sans distinction d'origine, afin de « défendre [le] pays contre l'arbitraire administration ». Pour l'historien Yvan Lamonde, « la perspective républicaine et sécessionniste du manifeste ne fait pas de doutes¹¹¹ ». Le *Courrier des États-Unis* de New York conclut que « si les meneurs réels n'ont pas encore prêché une révolte ouverte, ils ont poussé les jeunes à le faire¹¹² ». Soulignons la présence de ténors patriotes parmi les membres honoraires du comité dirigeant, O'Callaghan, Duvernay, Brown, Perrault, et même MacKenzie, ainsi que les rédacteurs du *Daily Express* de New York, présence symbolique qui n'a pu que légitimer les propos de l'association. L'Adresse appelle « à un dévouement héroïque » et à se « tenir prêt à agir » car « ce serait nous montrer criminels et nés pour la servitude que de borner notre résistance à de simples représentations ». La « résistance » ne se cantonne donc plus à l'action non-violente :

¹⁰⁹ *La Minerve*, 26 juin et 31 juillet 1837. Je souligne.

¹¹⁰ *Ibid.*, 29 juin 1837. *La Marseillaise* est également chantée lors de la visite de l'ambassadeur français à l'assemblée de Saint-Constant (Wade, *Les Canadiens français*, op. cit., p.187).

¹¹¹ Lamonde, *Histoire sociale des idées au Québec*, Montréal, Fides, vol. 1, 2000, p.240. Le patriote et futur historien François-Xavier Garneau qualifia ce texte de « manifeste menaçant » (cité par Fernande Roy, « 1837 dans l'œuvre historique de trois contemporains des événements : Bibaud, Christie et Garneau », Bernard (dir.), *Les Rébellions*, op. cit., p.82).

¹¹² *Le Courrier des États-Unis*, 21 octobre 1837.

Une séparation est commencée dont il ne sera jamais possible de cimenter l'union de nouveau, mais qui se poursuivra [...] jusqu'à ce qu'un de ces événements [...] nous ait fourni une occasion favorable de prendre notre rang parmi les souverainetés indépendantes d'Amérique¹¹³.

Cette situation est nourrie par l'arrivée de bataillons britanniques, ainsi que par les appels des loyalistes à régler la crise par un affrontement armé. Dans les quelques documents publiés par l'association, il n'est pas fait explicitement mention d'un maniement des armes. Les exercices militaires font cependant partie de leurs activités et les historien(ne)s s'accordent pour y voir une organisation « paramilitaire »¹¹⁴. Un des membres des Fils de la liberté, Édouard-Élysée Malhiot, rappellera en 1839 que les procédés de l'association étaient « scandaleux et révolutionnaires ». Il estime avec le recul qu'elle a eu un rôle déterminant puisque c'est la parade « en corps » de la jeunesse patriote, orchestrée selon lui par les dirigeants du parti, le 6 novembre 1837, quelques jours après l'assemblée de Saint-Charles, qui précipite l'affrontement¹¹⁵.

1.3.4 Confédération des Six-Comtés, entité politique révolutionnaire

La formation de ce que les patriotes nomment la « Confédération des Six-Comtés » est également symptomatique d'un projet révolutionnaire. Selon *La Minerve*, l'assemblée tenue à Saint-Charles les 23 et 24 octobre 1837 « fera époque dans

¹¹³ L'Adresse des Fils de la liberté du 4 octobre 1837 est retranscrite dans Bernard (dir.), *Assemblées publiques*, op. cit., p.214-222.

¹¹⁴ Filteau, *Histoire des patriotes*, op. cit., p.329-334 et p.342 ; Senior, *Habits rouges*, op. cit., p.34-37 ; Denis Vaugeois, *L'Union des deux Canadas, nouvelle conquête ?*, Trois-Rivières, Éditions du Bien Public, 1962, p.148 ; Rumilly, *Papineau*, op. cit., vol 1, p.461-467 ; Greer, *Habitants*, op. cit., p.264-265 ; Ducharme, *Concept de liberté*, op. cit., p.215-216 ; Clark, *Mouvements*, op. cit., p.305-307 ; Leclerc, « 1837-1838, dates et événements », loc. cit., p.100-101 ; Fernand Ouellet, « Les insurrections de 1837-1838 : un phénomène social », Bernard (dir.), *Les Rébellions*, op. cit., p.209 ; Ryerson, « Luites de classes et conflits nationaux », loc. cit., p.247 ; Gilles Boileau, *Étienne Chartier, curé de St Benoit, Patriote et rebelle*, Montréal, Méridien, 1999, p.173.

¹¹⁵ *Fonds Duvernay*, ANQ, Malhiot à Duvernay, 15 juin 1839 ; *La Minerve* des 7 septembre et 9 octobre 1837 pour les documents officiels de l'association ; *Le Courrier des États-Unis*, 21 octobre 1837 ; Bernard (dir.), *Assemblées publiques*, op. cit., p.214-222.

l'histoire du Canada¹¹⁶ ». Entre 5 et 8 000 personnes s'y sont rassemblées. Treize membres de l'Assemblée sont à Saint-Charles, dont L.-J. Papineau, ce qui confère au rassemblement un caractère solennel. La Confédération est une alliance de différents comtés formant une nouvelle structure politique : « le peuple doit pourvoir à ses propres besoins » car « la législature provinciale n'existe que de nom ». Ils encouragent l'élection « des magistrats, et amiables compositeurs ainsi que des officiers de milice », donc la création de structures judiciaire et militaire parallèles à celles des autorités coloniales. Cette nouvelle forme de pouvoir public est visible dans certains comtés depuis l'été. Elle fait suite aux destitutions des sympathisants patriotes par le gouverneur Gosford, souvent précédées par la démission de ceux-ci, et aux élections organisées par les habitants pour les réinstaller dans leurs fonctions mais drapés d'une légitimité républicaine. Ainsi, deux formes d'autorité publique se disputent le pouvoir au Bas-Canada en 1837¹¹⁷. Cette révolution politique est accompagnée de la mise en circulation d'une nouvelle monnaie¹¹⁸. Enfin, l'assemblée de Saint-Charles entérine la tenue « pour des temps prochains » d'une « convention », projet qui circule depuis le printemps. Des délégués ont été nommés lors des différentes assemblées publiques¹¹⁹. Papineau témoigne du désir des Haut-Canadiens d'y participer :

L'agitation commence dans le Haut-Canada. [...] les jeunes gens, d'eux-mêmes, se procurent des fusils et s'exercent à tirer vite et juste. L'agitation est vive. Ils veulent envoyer une députation de sept membres à la convention ou, comme ils l'appellent, à un *congrès des deux provinces*, dans lequel on devrait

¹¹⁶ *La Minerve*, 26 octobre 1837.

¹¹⁷ Greer, *Habitants, op. cit.*, p.200-202, p.263 et 271 ; Greer, « Rebellion Reconsidered », *loc. cit.*, p.12 ; Ryerson, « Luites de classes et conflits nationaux », *loc. cit.*, p.248 ; Clark, *Movements, op. cit.*, p.297-299.

¹¹⁸ *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, Brown à MacKenzie, 15 octobre 1838 ; Greer, *Habitants, op. cit.*, p.266-267 ; Leclerc, « 1837-1838, dates et événements », *loc. cit.*, p.97-98 ; Jean-Paul Bernard, *Les Rébellions de 1837 et de 1838 dans le Bas-Canada*, Ottawa, Société historique du Canada, 55, 1996, p.3-5 ; Clark, *Movements, op. cit.*, p.301-305. Voir également l'importance de l'assemblée de Saint-Charles à travers le récit de McLeod, *Brief Review, op. cit.*, p.154 et suivantes.

¹¹⁹ Harvey, *Le printemps, op. cit.*, p.214-217 ; Vaugeois, *L'Union, op. cit.*, p.148-149 ; Laporte, *Brève histoire, op. cit.*, p.116-118.

préparer un *projet de constitution purement démocratique* et dire à l'Angleterre que voilà ce qu'il nous faut, en liaison avec elle si nous pouvons avoir justice, et indépendamment d'elle si elle ne la concède pas¹²⁰.

Sans surprise, le gouverneur Gosford considère que la tenue d'une telle convention mènera au renversement de l'autorité britannique¹²¹. Une nouvelle entité politique est donc en cours de construction afin d'orchestrer la révolution. Cette nouvelle autorité politique s'accompagne de la structure paramilitaire des Fils de la liberté, dont on encourage la diffusion à travers la colonie. Il s'agit d'actes révolutionnaires concrets, dans un discours revendiquant l'héritage de la Révolution américaine. Conscients de la militarisation de la crise, la 11^{ème} résolution de l'assemblée de Saint-Charles réaffirme l'alliance avec leurs « frères » :

[C]omptant sur la sympathie de nos voisins, sur la coopération zélée de nos frères Réformistes du Haut-Canada et sur la providence pour l'occasion favorable de nous affranchir du système oppressif dont nous souffrons, [...] le peuple de ces comtés ne sèmera point d'obstacles sur la route des hommes appartenant aux régimen[t]s stationnés dans ce district s'ils désirent améliorer leur sort en gagnant les républiques voisines¹²².

Des drapeaux et des bannières ornent la foule et le bruit des armes rythment l'assemblée car une « compagnie de 60 à 100 miliciens était sous les armes [...] ». Les jeunes gens se présentèrent alors en face du « poteau de la liberté », chantèrent un hymne populaire et jurèrent tous solennellement d'être fidèles à leur pays, de *vaincre ou de mourir*¹²³. » L'Adresse, rédigée par Papineau et O'Callaghan¹²⁴, est destinée aux « confrères d'une affliction commune ! vous tous, de quelqu'origine, langue ou religion que vous soyez, à qui des lois égales et les droits de l'homme sont chers ». La Déclaration d'indépendance de 1776 est jugée « sacrée », les principes

¹²⁰ L.-J. Papineau à W. Nelson, 7 août 1837, Aubin, Blanchet et Lamonde (dir.), *Lettres à divers correspondants*, op. cit., p.368. Je souligne.

¹²¹ Clark, *Movements*, op. cit., p.296. Voir notamment les remarques sur la convention patriote, *Ibid.*, p.290-293.

¹²² *La Minerve*, 30 octobre 1837.

¹²³ Récit du *Vindicator* repris dans *La Minerve*, 26 octobre 1837. Je souligne. Greer, *Habitants*, op. cit., 205-211 ; Ducharme, *Concept de liberté*, op. cit., p.215-216 ; Vaugeois, *L'Union*, op. cit., p.149.

¹²⁴ Bernard, « Vermonters », loc. cit., p.255.

démocratiques et la logique de l'élection sont glorifiés, les pratiques du gouvernement et de la justice sont qualifiées de « violentes », « corrompues » et « insultantes », l'état de la colonie est présenté comme déplorable au regard du reste du continent et du statut d'« hommes libres de l'Amérique ». Fernand Ouellet y voit une « déclaration d'indépendance pour six comtés », et Louis-Georges Harvey un document indépendantiste qui s'épanche sur « l'inévitable affranchissement des peuples américains¹²⁵ ». Il s'agit en effet d'un texte annonçant une imminente entreprise révolutionnaire. Tout en appelant à « la sympathie de nos voisins démocrates », la perspective de la prise des armes n'est même plus masquée :

Notre jeunesse, l'espoir de la patrie, devrait partout s'organiser à l'instar de leurs frères, les Fils de la liberté, de Montréal, afin de se trouver prêts à agir avec promptitude et efficacité suivant que les circonstances pourront le requérir ; et les braves miliciens, qui deux fois par leur valeur et au prix de leur sang, ont défendu ce pays pour des dominations ingrates, devraient aussi s'associer dans ce moment sous des officiers de leur choix¹²⁶.

Comment pouvons-nous ne pas y voir une volonté révolutionnaire ? Aucun des treize membres de l'Assemblée n'a quitté Saint-Charles ou émis publiquement la moindre réserve. Les journaux patriotes glorifient cet événement, et la presse américaine, évoquant les « *Confederate States* » réunis à Saint-Charles pour relater l'assemblée, utilise un vocabulaire directement issu de leur passé révolutionnaire¹²⁷. Les Haut-Canadiens partagent ce point de vue : « If we mistake not, we see the germs of a speedy revolution in the present movement of the Canadians¹²⁸ ». Le message envoyé depuis Saint-Charles est donc explicite, la révolution armée se précise. Le mandement de Mgr Lartique qui répond à l'assemblée de Saint-Charles n'y change rien : « Dans

¹²⁵ Fernand Ouellet, *Louis-Joseph Papineau : un être divisé*, Ottawa, Société historique du Canada, 1967, p.16 ; Louis-Georges Harvey, « Louis-Joseph Papineau », Comeau et al. (dir.), *Histoire intellectuelle*, op. cit., p.42-43.

¹²⁶ L'Adresse de la Confédération des six comtés est signée le 24 octobre et publiée dans *La Minerve* du 2 novembre. Elle est retranscrite par Bernard (dir.), *Assemblées publiques*, op. cit., p.277-285. Voir aussi *La Minerve* des 26 et 30 octobre, *The Vindicator* des 27 et 31 octobre 1837, et Leclerc, « 1837-1838, dates et événements », loc. cit., p.102-104.

¹²⁷ Voir par exemple le *New York Evening Post* du 13 décembre 1837.

¹²⁸ *Upper Canadian Liberal* cité par *The Vindicator*, 3 novembre 1837.

les églises de paroisse, on interrompt la lecture du mandement en chantant *La Marseillaise* et en criant «Vive Papineau»¹²⁹ ».

1.3.5 Une rébellion ? Non, une révolution

Si les mots « troubles », « révoltes » et plus généralement « rébellions » sont utilisés pour nommer le conflit des années 1837 et 1838, le terme de « révolution » semble plus approprié. Selon Jacques Ellul, la différence entre une révolte ou une rébellion d'un côté, et une révolution de l'autre, ne provient ni du degré de violence ni de la réussite de l'entreprise. La distinction se joue avant tout sur l'ampleur du dessein intellectuel qui anime les acteurs : alors qu'une révolte « n'a aucune pensée à l'origine », « une révolution implique une doctrine, un projet ». Une révolution possède des « lignes de force intellectuelles », préalables, qui guident les acteurs dans leur souhait d'établir une « nouvelle organisation », ce dont les révoltes et les rébellions sont dénuées¹³⁰. Au-delà du caractère intentionnel et intellectuel d'une révolution, le terme « rébellion » comporte aussi une dimension morale qui préjuge de l'illégitimité des « rebelles ». Ces éléments nous conduisent à privilégier la notion de « révolution ».

Malgré les précautions prises et la destruction de documents, quelques témoignages attestent en effet que la révolution a bien été en partie planifiée. Il s'agit d'une hypothèse logique au regard du discours et de l'ensemble des faits que nous venons d'exposer. Parmi eux, T. S. Brown déclare publiquement dès les premiers jours de l'exil que les affrontements armés de novembre n'étaient « pas prévus », que les chefs n'étaient pas en communication, et qu'ils « n'ont fait aucune préparation nécessaire pour soutenir et exécuter un mouvement révolutionnaire ». Il précise cependant « que

¹²⁹ Denis Monière, *Ludger Duvernay et la révolution intellectuelle au Bas-Canada*, Montréal, Québec/Amérique, 1987, p.127.

¹³⁰ Jacques Ellul, *Autopsie de la révolution*, Paris, La Table ronde, 2008, lire en particulier p.50-56.

le soulèvement ne devait pas avoir lieu avant l'année prochaine ». Selon l'un des patriotes les plus proches de la tête du parti, la révolution était donc en cours de préparation, sans avoir été pleinement exécutée. Brown précise aussi que c'est l'enchaînement imprévu des événements qui a empêché Papineau de prendre part aux combats, ce qui lui a fait perdre « totalement ou au moins en partie la confiance de ses adhéren[t]s¹³¹ ». Il est d'ailleurs révélateur de voir que Brown déclarait déjà dans le *Daily Advertiser* en juillet 1837, dans un texte qui a été imprimé et qui a circulé dans le Bas-Canada : « By commencing a revolution in November, we should remain in peaceable possession of the country for six months [...] preparations are already commenced that will render [the Canadian leaders] invincible¹³² ».

Nous pouvons mentionner divers autres indices, comme une lettre du Dr. Wolfred Nelson dans laquelle il se plaint que MacKenzie et Papineau aient publiquement admis « que nous étions décidés à nous révolter, c'est justifier nos adversaires¹³³ ». Nelson ne contredit pas les propos incriminés. Ceux de Papineau qu'il critique sont d'ailleurs loin d'avoir été exprimés en petit comité, mais au contraire rédigés pour circuler de part et d'autre de l'Atlantique puisqu'il s'agit de son *Histoire de la résistance du Canada* : « Ce n'est pas que l'insurrection n'eût été légitime, mais nous avons résolu de ne pas y recourir *encore*¹³⁴ ». Papineau y reconnaît sans ombrage la légitimité du mouvement révolutionnaire ainsi que le fait d'avoir envisagé une révolution en 1837, même s'il ne précise pas le calendrier. Nous retrouvons même certains témoignages qui s'étonnent de la débandade militaire, au regard notamment des ressources sur lesquelles ils peuvent compter. Cela signifie que celles-ci étaient

¹³¹ *Burlington Sentinel* des 12 et 13 décembre 1837, repris par *Le Courrier des États-Unis* du 20 décembre 1837. Yvan Lamonde interprète cette lettre de façon similaire, « Le Bas-Canada et *Le Courrier des États-Unis* de New York (1828-1840) », *Cahier des Dix*, 56 (2002): 228 et 233.

¹³² *Tenth Letter of L.M.N.*, *loc. cit.*, p.5-7.

¹³³ *Fonds Duvernay*, ANQ, Wolfred Nelson à Duvernay, 1^{er} août 1839. Voir également *Fonds Duvernay*, ANQ, Robitaille à Duvernay, 7 avril 1838, *Numismatic Journal*, VI, p.99-103. Nelson souligne.

¹³⁴ Louis-Joseph Papineau, *Histoire de la Résistance du Canada au gouvernement anglais*, Georges Aubin (dir.), Montréal, Comeau et Nadeau, 2001 [1839], p.22. Je souligne.

en voie de mobilisation. Quelques semaines après le début de l'affrontement militaire, MacKenzie écrit en effet être « stupéfait » par « l'échec complet » du soulèvement au Bas-Canada ; « you had monied men to back you¹³⁵ ».

La précipitation des événements a, selon la plupart des *leaders* républicains canadiens, empêché la mise en place d'un plan révolutionnaire qui était bien réel, mais en préparation seulement. En 1839, dans son journal *Le patriote canadien* publié à Burlington, Duvernay confirme cette réalité, tout en rappelant le sens politique d'une convention : « Le 4 décembre avait été fixé pour convoquer une convention. Afin de comprimer l'insurrection, il était de la politique du commandant des forces anglaises, sir John Colborne, de l'attaquer à sa naissance. C'est ce qu'il fit¹³⁶. » Dans une lettre adressée à MacKenzie, écrite le 18 février 1838 pour expliquer ses réticences à poursuivre la guerre, Papineau confirme la préparation de ce plan élaboré en étroite relation avec les républicains du Haut-Canada, sa légitimité, et laisse entendre qu'il en était parfaitement au courant :

« Had the attempt been made sooner to introduce arms, the war against a people had begun sooner, because it is impossible to effectuate such a purpose secretly. Had the navigation closed as usual by the 20th of Nov., had the election of Magistrates been organised without violence and only in December as recommended, then the communication between the north and the south banks of the St. Lawrence had been impeded and better chances had been within reach. The Government had perilled the Safety of Upper Canada and even of Quebec by concentrating all their troops in Montreal. It is very clear that chance and uncontrollable accidents alone have defeated your attempt on Toronto. You had succeeded, had your direction been implicitly followed. In that case the whole turn of affairs had obtained a favourable course of the Patriots in the two provinces. [...] [The Colonial Government] have published bold lies when they have stated that the seizure of my papers implicated many. I had no papers of that nature to procure that result with an honest Government but knowing that party spirit may construe into criminal acts

¹³⁵ *Fonds Papineau*, APC, MacKenzie à Brown, 3 janvier 1838.

¹³⁶ *Le patriote canadien*, 21 août 1839.

matters that are not so, I had destroyed, on reading the good advice you gave to that effect, all letters received months before¹³⁷. »

1.3.6 Préparatifs militaires

La collaboration et la convergence politique entre les différentes colonies se matérialisent au fil des événements. Une lettre de MacKenzie à Papineau rappelle : « you privately and publicly urged us Upper Canadians to agitate and help you in the summer 37¹³⁸ ». En 1839, il écrit cette fois-ci publiquement que Papineau avait réclamé une coopération « simultanée » contre l'ennemi commun¹³⁹. Les historien(ne)s ne s'attardent pas sur les visites entre les deux Canadas durant l'automne 1837. E. Senior, C. Read et J. Verney, ainsi qu'Amédée Papineau dans son journal, mentionnent celle du début novembre de Jesse Lloyd, envoyé à Montréal par MacKenzie, le Dr Rolph et le Dr Morrison. Après sa rencontre avec Papineau, O'Callaghan et R. Nelson, Lloyd repart en ayant l'assurance que la coopération sera totale et que les patriotes lanceront les opérations en ayant prévenu leurs alliés du Haut-Canada¹⁴⁰. En 1840, MacKenzie mentionne à nouveau dans l'une de ses publications que plusieurs messagers ont été envoyés à Toronto par les patriotes du Bas-Canada, pour voir si la « Anglo-Canadian Race would assist the sister

¹³⁷ Papineau à MacKenzie, 18 février 1838, dans Aubin, Blanchet et Lamonde (dir.), *Lettres à divers correspondants*, op. cit., p.378-382.

¹³⁸ *Fonds Papineau*, APC, MacKenzie à Papineau, 5 janvier 1838. MacKenzie a fait une erreur de date, la lettre est écrite le 5 janvier 1839. Greer, « Rebellion Reconsidered », loc. cit.

¹³⁹ William L. MacKenzie, *MacKenzie's Own Narrative*, Toronto, 1838, p.7-8.

¹⁴⁰ Amédée Papineau, *Journal d'un Fils de la Liberté, 1838-1855*, Georges Aubin (dir.), Québec, Septentrion, 2010, p.224-225 ; Senior, *Habits rouges*, op. cit., p.65-66 ; Colin F. Read, *The Rebellion of 1837 in Upper Canada*, Ottawa, The Canadian Historical Association, 46, 1988, p.11-13 ; Verney, O'Callaghan, op. cit., p.135. Labonté, *Alias Anthony St. John*, op. cit., p.44-45, cite le témoignage a posteriori de T.S. Brown. Lilian F. Gates (*After the Rebellion. The Later Years of William Lyon MacKenzie*, Toronto et Oxford, Dundurn Press, 1988, p.15), en se fondant sur des documents largement postérieurs aux événements, suggère au contraire que MacKenzie était bien plus avancé dans les préparatifs militaires, et que ses démarches étaient « unexpected » à Montréal. Elle affirme également que MacKenzie en veut à Papineau car celui-ci l'aurait encouragé à se soulever militairement (*Ibid.*, p.115).

colony¹⁴¹ ». Donald McLeod affirme également qu'un patriote¹⁴² a été dépêché depuis Montréal, « *craving* » pour l'aide des Haut-Canadiens. Un républicain de Toronto, qui pourrait être Lloyd, est alors immédiatement parti pour Montréal, « His prompt return and encouraging report, decided them to help their suffering brethren in the Lower Province¹⁴³ ». Parallèlement, les réformistes de Toronto se réunissent pour rédiger une constitution. Elle est présentée le 15 novembre dans *The Constitution*. En plus de certains appels à se joindre à celle des Bas-Canadiens, une convention pour le Haut-Canada est envisagée pour décembre¹⁴⁴. Ces éléments illustrent la collaboration et la synchronisation entre les deux colonies avant l'insurrection, de même que les préparatifs des Haut-Canadiens.

L'aide des citoyens voisins est régulièrement évoquée. Les journaux font circuler des rumeurs selon lesquels une assistance militaire viendra des États-Unis¹⁴⁵. Encore plus lourd de sens, l'historienne Lilian Gates note la tenue d'un « War Council » à Détroit, fin novembre 1837¹⁴⁶. Selon le document sur lequel elle s'appuie, la révolution est effectivement non seulement envisagée et préparée, mais il témoigne de la mobilisation commune des républicains des deux Canadas accompagnés de citoyens américains. Le représentant de Montréal pour cette mission est Théophile Dufort, libraire patriote parti le 13 novembre. Il voyage avec une lettre de Papineau. Des assemblées publiques sont organisées tout au long de son trajet. Il est accompagné par le juge Butler de Toronto, membre de l'Assemblée du Haut-Canada. Arrivés à Détroit fin novembre, Dufort et Butler obtiennent l'aide de « prominent and influential members of the House of Representatives » pour mettre sur pied une force armée. Ils peuvent compter sur l'appui d'officiers militaires de l'État du Michigan, et même de

¹⁴¹ William L. MacKenzie, *Who Began the Frontier Troubles ? Who Broke the Treaty ?*, Rochester, 1840, p.3.

¹⁴² Il s'agit probablement de Théophile Dufort. Voir *infra*.

¹⁴³ McLeod, *Brief Review*, *op. cit.*, p.185.

¹⁴⁴ MacKenzie, *Caroline Almanack*, *op. cit.*, p.105.

¹⁴⁵ Clark, *Movements*, *op. cit.*, p.306 ; Read, *Duncombe Revolt*, *op. cit.*, p.74.

¹⁴⁶ Gates, *After the Rebellion*, *op. cit.*, p.15 et p.37, note 23. Elle adopte une perception similaire à celle de Lindsey (*MacKenzie*, *op. cit.*, vol. 2, p.50).

membres de l'armée fédérale¹⁴⁷. La mission de Dufort, sa présence à Détroit durant l'hiver pour une entreprise militaire, et sa communication avec MacKenzie, sont corroborées par d'autres documents¹⁴⁸.

Ces indices confirment la préparation active et conjointe d'un soulèvement révolutionnaire. En faire une rébellion ou une résistance spontanée contredit aussi les déclarations des républicains canadiens qui, une fois en exil, blâment ceux qui ont « abandonné » la lutte révolutionnaire. L'une des conséquences au fait de présenter les événements de novembre 1837 comme une insurrection non préméditée est de placer les *leaders*, Louis-Joseph Papineau et le Dr John Rolph en particulier, hors d'atteinte des critiques émises à leur encontre durant la suite de la révolution.

Conclusion

Dans les deux Canadas, l'horizon révolutionnaire ne se cantonne pas aux frontières coloniales. La convergence politique se structure progressivement et débouche sur une collaboration active à la veille de la tentative de révolution. À partir de la fin de l'année 1837, des révolutionnaires canadiens en exil iront plus loin en imaginant la formation d'une république des deux Canadas, une « république à deux étoiles » distincte de l'Union américaine. Cette synergie politique transfrontalière et transnationale inclut également les citoyens étasuniens des républiques voisines, nous y reviendrons longuement dans les deux derniers chapitres. Contentons-nous de remarquer pour l'instant que, parallèlement aux événements canadiens, le radicalisme qui agite la République est imprégné par l'espoir de reformuler les règles républicaines, donc de mener une véritable révolution : « There is *power* enough in

¹⁴⁷ *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, doc. n°1097-1098, « A memorandum in William Lyon MacKenzie's handwriting regarding Dr Wolfred Nelson, Dr O'Callaghan and L.J. Papineau at St Denis », non daté.

¹⁴⁸ Voir *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO : « Navy Island memoranda », 18 décembre 1837 ; *Ibid.*, MacKenzie à Dufort, 27 décembre 1837 ; A. Papineau, *Journal*, *op. cit.*, p.208.

the hands of the people [...] to rectify any and every thing which requires it, when they shall see wherein the evil exists, and wherein lies the remedy¹⁴⁹ ». L'objectif des radicaux de la République est une réforme constitutionnelle, une révolution politique « to bring into practice the principles on which the government of these United States were originally founded¹⁵⁰ ». L'État républicain qu'ils envisagent doit permettre aux citoyens de retrouver leurs « droits naturels », l'égalité naturelle entre les individus, ce qui inclut une plus juste répartition des propriétés¹⁵¹.

L'année 1837 est marquée par une agitation politique et un réel désordre économique et social à l'échelle du continent nord-américain. Aux Canadas, la crise devient militaire et les combats de novembre inaugurent ce que nous qualifierons de « guerre d'indépendance ». Dans les États républicains, les tensions se multiplient. En février, New York est par exemple secouée par la « Flour Riot », une émeute dirigée contre les entrepôts de farine du port de la ville. Cet événement est le signe d'une aggravation de la crise politique et sociale qui débouche sur une convention radicale et l'adoption par les *Locofocos* d'une constitution pour l'État de New York, à l'automne 1837. En mai de cette même année, une panique financière se répand depuis Wall Street à travers tout le continent. Les différents conflits politiques se nourrissent de cet effondrement du système financier et économique, ce qui détériore également les équilibres sociaux. Dans ce contexte, nous constatons l'existence d'un langage radical très similaire. La nature des luttes diffère, bien évidemment, mais elles aspirent à rétablir les « droits égaux » considérés comme naturels. Dans les colonies, l'ennemi aristocratique prend concrètement l'apparence de l'armée et de l'administration d'un vaste empire qui a les moyens et l'expérience de s'opposer à une tentative de révolution. De leur côté, les radicaux envisagent de révolutionner la République par l'opinion publique et l'adoption d'une nouvelle constitution via des

¹⁴⁹ Thomas Skidmore, *Rights of Man to Property!*, New York, 1829, p.127.

¹⁵⁰ *Equal Rights Party*, « Declaration of Principles », Byrdsall, *History Loco-Foco*, op. cit., p.39-40.

¹⁵¹ *Ibid.* ; Seth Cotlar, *Tom Paine's America: The Rise and Fall of Transatlantic Radicalism in the Early Republic*, Charlottesville, University of Virginia Press, 2011, p.118-125.

canaux parallèles aux mécanismes politiques institutionnels. Il ne sera donc pas surprenant de voir cette convergence s'amplifier durant l'exil : les *Locofocos* se révéleront être parmi les soutiens les plus actifs des révolutionnaires canadiens.

CHAPITRE II

DE LA RÉBELLION À LA GUERRE D'INDÉPENDANCE

*Welcome Patriots to our lands / Though a small and weary land
To you we cheerfully give one hand / Welcome to liberty!
We hope you all may live to see / The Canada like us made free
By men of full integrity / In spite of tyranny
We live in hope to see the day / When freedom banner you'll display
On the walls that you have sealed / To obtain your liberty
Down with the Queens despotick law / Your swords like freeman you will draw
And when you break the lions paw / Then you will be free [...].
Chanson patriote, 1838¹*

Tout au long de l'année 1837, les patriotes des deux Canadas ont associé leur combat à celui des révolutionnaires de 1776, au point de penser l'aide de la République naturelle. L'idée d'une association formelle entre la fédération républicaine et les futures républiques canadiennes a aussi été mentionnée. Dans une lettre écrite le 18 décembre 1837 à George Bancroft², Louis-Joseph Papineau reprend le discours patriote pour tenter de le convaincre de soutenir les réfugiés canadiens, « nous sommes dans la situation, dans les dangers qui [en 1776] assiégeaient vos ancêtres ». Avec l'aide de Bancroft, l'orateur de l'Assemblée du Bas-Canada en fuite souhaite faire infléchir le gouvernement américain qui s'est déclaré opposé à toute aide aux réfugiés canadiens, qu'elle soit publique ou privée. Papineau n'a cependant pas encore abandonné l'idée de combattre militairement pour l'indépendance :

Notre dispersion, loin de nous décourager, nous fait comprendre que nous sommes plus forts et combien la domination anglaise est plus faible et plus précaire que nous ne pensions [...]. Il nous faut effectuer l'achat de dix mille mousquets, de vingt pièces d'artillerie, de munitions et de quoi payer les

¹ *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, Folger à MacKenzie, 6 juin 1838.

² Papineau précise l'avoir récemment rencontré à Montréal. Bancroft est le premier grand historien des États-Unis et, en 1837, un proche du président Martin Van Buren qui l'a nommé au poste prestigieux de collecteur des douanes de Boston.

vivres des volontaires qui les feront jouer pendant quatre mois, pour que nos chances de succès soient presque infaillibles. [...] Cent mille piastres sont à trouver dans l'Union; mais elles sont plus difficiles à trouver aujourd'hui que des millions quand nous aurons commencé à organiser un gouvernement provisoire.

En se référant aux « lois de la nature » et en soulignant l'accueil chaleureux « d'un si grand nombre d'Américains, dans toutes les classes, dans tous les partis », il rappelle l'intérêt et l'enjeu d'aider les républicains des Canadas : « nous sommes détachés de l'Europe et attachés aux États-Unis, et nos vœux unanimes appellent cette union³ ». Cette lettre traduit une réalité : le sort du mouvement républicain canadien dépend largement de Washington. La réponse sèche que Papineau reçoit quelques jours plus tard, dans laquelle Bancroft conteste toute analogie entre les patriotes canadiens de 1837 et américains de 1776, confirme la position du gouvernement. Elle tranche donc avec l'espoir qui a animé les patriotes dans les mois précédant les combats, ainsi qu'avec l'attitude des États-Unis au Texas⁴.

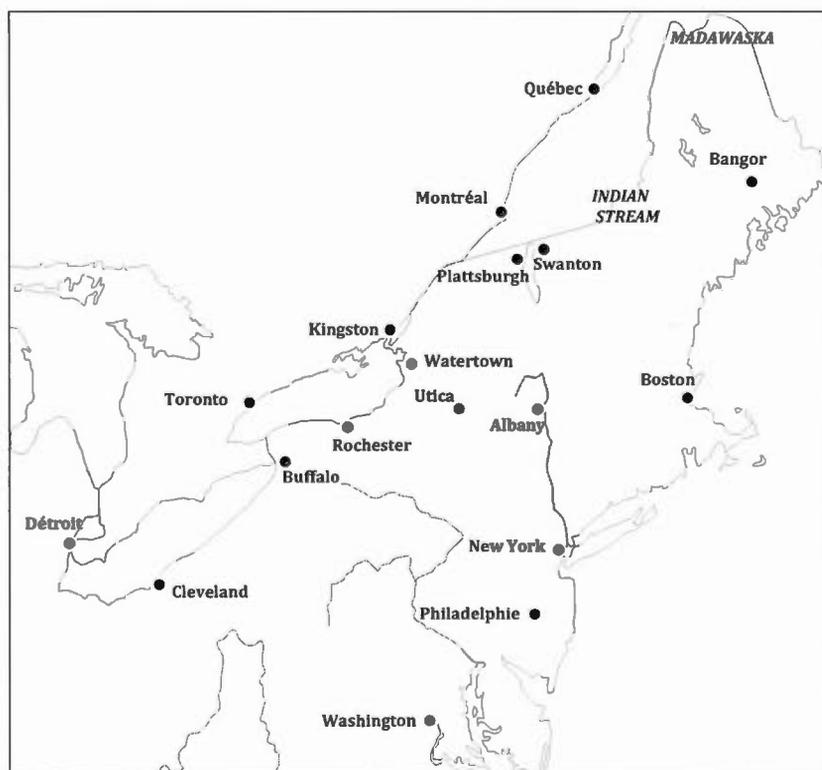
L'échange avec Bancroft annonce une évolution dans le mouvement républicain canadien. La paix que le gouvernement américain souhaite maintenir avec l'Empire britannique encourage de nombreuses grandes figures réformistes (Papineau, Viger, Rolph, Bidwell, *etc.*) à s'éloigner des champs de bataille, laissant les « insensés », pour reprendre un terme de Papineau, diriger la révolution. En dressant dans ce chapitre un tableau de la première année d'exil, qui s'apparente à une véritable guerre, diverses conclusions présentes dans l'historiographie (sur l'attitude de

³ Papineau à Bancroft, 18 décembre 1837. Lettre retranscrite dans la *Canadian Historical Review*, 38, 2 (sept. 1957): 296-299. François Labonté (*Alias Anthony St. John : les Patriotes canadiens aux États-Unis, décembre 1837-mai 1838*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2004, p.231-235) reproduit la réponse de Bancroft, également publiée par Peter Marshall avec un texte introductif (« George Bancroft on the Canadian Rebellions and the American Revolution », *The New England Quarterly*, 63, 2 (juin 1990): 302-308). Louis-Georges Harvey (*Le printemps de l'Amérique française. Américanité, anticolonialisme et républicanisme dans le discours politique québécois, 1805-1837*, Montréal, Boréal, 2005, p.224) soutient aussi que Papineau envisage alors l'émancipation conjointe des « deux Canadas ».

⁴ Pour un premier aperçu des événements, Paul Calore, *The Texas Revolution and the U.S.-Mexican War. A Concise History*, Jefferson, McFarland & Co., 2014.

Papineau, sur la société des Frères Chasseurs, sur les opérations militaires, *etc.*) seront réexaminées. Parmi elles, nous insisterons sur l'accueil exalté des exilés. Les « insensés » sont en effet systématiquement épaulés dans leurs entreprises. Ainsi, les républicains canadiens suscitent une double réaction aux États-Unis : les populations de la frontière encouragent activement leur combat, alors que les autorités s'activent pour éteindre le feu révolutionnaire.

Figure 2.1: Frontière des États-Unis et des colonies britanniques d'Amérique du Nord



2.1 Accueil des exilés : entre ferveur et adversité

Lors de son discours devant le Congrès du 2 décembre 1837, Van Buren s'appuie sur la « loi de neutralité » de 1818 pour annoncer que ceux qui soutiendront les révolutionnaires canadiens devront faire face à la loi. Trois jours plus tard, dans son discours sur l'état de l'Union, le président réitère : « The general relations between

Great Britain and the United States are of the most friendly character⁵ ». Le président déclare également qu'il s'agit de l'opinion du peuple américain. La situation est cependant loin d'être si tranchée. Il reconnaît d'ailleurs lui-même que certaines autorités locales encouragent les exilés.

2.1.1 « Neutralité » de Washington

Van Buren n'a pas attendu novembre 1837 pour exposer ses vues sur le conflit canadien. Prolongeant la stratégie d'Andrew Jackson, il affirme sa politique diplomatique de neutralité dès son discours inaugural de mars 1837. Le président du Comité des affaires étrangères du Congrès, James Buchanan, est envoyé à Québec juste avant les événements de Saint-Denis. Le 2 décembre, puis trois jours plus tard lors du message sur l'état de l'Union, le même propos est énoncé :

« The condition of our foreign relations has not materially changed since the last annual message of my predecessor. We remain at peace with all nations, [...] With European powers no new subjects of difficulty have arisen [...] The general relations between Great Britain and the United States are of the most friendly character, and I am well satisfied of the sincere disposition of that Government to maintain them upon their present footing⁶. »

La loi de 1818 sur laquelle s'appuie Van Buren interdit aux citoyens américains de s'engager dans une lutte armée ou de mettre sur pied une entreprise insurrectionnelle contre un pays allié. Cette loi est punitive mais elle ne permet pas aux autorités d'anticiper l'infraction, c'est-à-dire de neutraliser les révolutionnaires avant qu'ils

⁵ Discours disponible sur le site Internet « The American Presidency Project » :

<http://www.presidency.ucsb.edu/ws/index.php?pid=29479> Page consultée le 28 janvier 2016.

⁶ Message annuel du Président, 5 décembre 1837 (<http://www.presidency.ucsb.edu/ws/?pid=29479> – page consultée le 21 juillet 2015). Pour la visite de Buchanan, *La Minerve* du 20 novembre 1837. Voir aussi : William L. MacKenzie, *Who Began the Frontier Troubles ? Who Broke the Treaty ?*, Rochester, 1840, p.15 et p.20-21 ; John Belohlavek, *Let the Eagle Soar! : The Foreign Policy of Andrew Jackson*, Lincoln, University of Nebraska Press, 1985, p.53-73 ; Orrin Tiffany, *The Relations of the United States to the Canadian Rebellion of 1837-1838*, s. e., 1905, p.71-73 ; Harvey, *Le printemps*, op. cit., p.178.

n'aient commis leur crime. Dès le début de l'année 1838, l'exécutif de Washington souhaite reformuler la loi pour pouvoir anticiper l'infraction. Le désarroi des patriotes face à cette position est énorme. Loin des espoirs en une alliance « naturelle » avec la République, ils ne bénéficient pas même d'une neutralité bienveillante. En février 1838, O'Callaghan interpelle Caleb Cushing, un élu whig au Congrès qui a publiquement soutenu l'idée d'une annexion, sur les paradoxes que soulève la position de Washington. L'éditeur montréalais prend le prétexte de l'enlèvement de onze Canadiens sur le sol américain par les Britanniques pour initier une réaction d'orgueil et empêcher le renforcement de cette loi proposé par James Buchanan. O'Callaghan juge « antirépublicain et antiaméricain » ce *bill* « justly entitled : “A bill to prevent the further growth of Republican Institutions on this Continent” » :

« [Y]our Government, & Congress, the freely elected representatives of American Republicans, are now about to pass a Bill to assist England to coerce American Republicans, who are your neighbours & who wish to prove their admiration of your Institutions by adopting them ! [...] It is degrading to your character as Republicans to employ your resources in crushing the growth of Republicanism on this Continent. [...] Will your House of Representatives pass Mr Buchanan's Bill, & thus strengthen British power on this Continent, & punish us for having been so credulous as to believe that we could find sympathy from Republicans, when we desired to enjoy similar Institutions to theirs? »

Ce qui surprend, et consterne, les patriotes canadiens c'est l'empressement des autorités de la République à aider la Grande-Bretagne à réprimer la tentative de révolution :

« I am far from desiring that your Government should not respect the treaties it has entered into with Great Britain. But I am yet to learn that any of these treaties bind you to assist in coercing the people of Canada into a love of worn out Institutions which they hate, or to convert the gallant officers of your army, & the other servants of the People of these States into Agents of Police & spies to prevent free trade with Canada, or to embarrass the movements of

any of your brave and hardy population who wish to venture life & limb in the propagation of principles indigenous to the soil of this great continent⁷. »

La position de Van Buren est paradoxale à plusieurs égards. Il la maintient alors que les armées anglaises ne respectent pas la souveraineté territoriale de la République. L'enlèvement de patriotes sur le sol des États-Unis, y compris des citoyens américains, se répète plusieurs fois. La position des autorités contre les révolutionnaires est confirmée après le 28 décembre 1837, lorsqu'un détachement loyaliste britannique détruit le vapeur *Caroline* sur la rive américaine, à Schlosser. L'opération nocturne a consisté à couler un navire qui ravitaille l'armée patriote sur Navy Island⁸. Cet événement aurait pu provoquer une guerre. Le navire porte pavillon américain et une dizaine de patriotes sont tués. Le maire de Buffalo annonce immédiatement des mesures militaires. La milice se rassemble spontanément. 3 000 hommes armés assistent à l'enterrement du seul corps retrouvé. Le 2 janvier, le gouverneur Marcy souligne l'importance des événements : « Le territoire de cet état a été violé, et plusieurs de nos citoyens ont été tués par une troupe armée venue du haut Canada. [...] Le Gouverneur général [Van Buren] prendra sans doute les mesures convenables pour redresser cet attentat et maintenir l'honneur du pays⁹ ». Pour *L'Esfatette*, journal francophone new-yorkais qui soutient les patriotes, il s'agit d'un « outrage grave, accompagné d'une invasion momentanée de notre territoire¹⁰ ».

⁷ *Fonds Papineau*, APC, O'Callaghan à Cushing, 7 février 1838. Cushing a pris publiquement position en faveur des patriotes (*The Vindicator*, 1^{er} août 1837). Voir également le chapitre 3.

⁸ *Fonds Papineau*, APC, MacKenzie à Brown, 12 janvier 1838. Sur la destruction du *Caroline* et ses conséquences diplomatiques, lire en particulier Kenneth R. Stevens, *Border Diplomacy. The Caroline and McLeod affairs in Anglo-American-Canadian Relations, 1837-1842*, Tuscaloosa, University of Alabama Press, 1989. Pour aller plus loin : William Lyon MacKenzie, *Caroline Almanack*, Rochester, 1840, p.107-108 ; Donald McLeod, *A Brief Review of the Settlement of Upper Canada*, Cleveland, 1841, p.199-204 ; *Le Courrier des États-Unis* du 8 janvier 1838 ; *L'Estafette* des 6, 19 et 23 janvier, et 9 février 1838 ; et globalement l'ensemble des journaux de la région.

⁹ Message devant la législature traduit par *L'Estafette*, 6 janvier 1838 ; *Le Courrier des États-Unis*, 8 et 20 janvier 1838 ; Stevens, *Border Diplomacy*, op. cit., p.15-16 et p.28.

¹⁰ *L'Estafette*, 12 janvier 1838.

Figure 2.2 : « *The American Steam Packet Caroline* », 1838 (AAS)



Van Buren maintient sa position dans un discours prononcé le 5 janvier. Une lettre officielle à l'ambassadeur anglais de Washington le montre même extrêmement docile : « pour la satisfaction de votre gouvernement [...] l'exécutif fera usage de tout le pouvoir dont il est revêtu pour maintenir la suprématie des lois¹¹ ». *L'Estafette* a présenté dans un premier temps cette opération comme une initiative esseulée et excessive. Son caractère officiel est toutefois rapidement assumé par les autorités du Haut-Canada : « Nous sommes honteux, effrayés même de nous être permis de traiter de brigandage un fait que des officiers supérieurs mettent au nombre de leurs plus brillan[t]s exploits, et dont un gouverneur général [Head] accepte la

¹¹ Cité par dans *Le Courrier des États-Unis*, 20 janvier 1838. Consulter à ce propos Tiffany, *Relations of the United States*, op. cit., p.73-83.

responsabilité¹². » Ceux qui prônent la neutralité, comme *Le Courrier des États-Unis*, qualifient eux aussi cette manœuvre militaire d'« étrange et illégale ».

Un autre paradoxe apparaît lorsque nous comparons la politique fédérale lors des insurrections canadienne et texane. L'opposition whig utilise cet argument pour souligner l'illogisme du discours diplomatique américain. Des radicaux, en particulier le *Liberty Party*, accusent les intérêts esclavagistes d'être à l'origine de ce paradoxe puisque l'expansion des États au Sud est encouragée alors que celle des États du Nord est contrariée¹³. Un sénateur déclare : « our laws had one aspect and operation on the banks of the St Lawrence, and quite another on the borders of slave-freeing Mexico¹⁴. » Donald McLeod, l'un des *leaders* patriotes, est très amer sur la neutralité de circonstance : « it was left for Van Buren to eclipse the rising sun of liberty in the North, while Jackson has had the extreme pleasure of seeing it rise in meridian splendor in the south without at all involving his neutral relations, with Mexico¹⁵ ».

Le 10 mars 1838, une nouvelle loi accordant plus de moyens à Van Buren contre l'agitation révolutionnaire à la frontière est votée ; « The Neutrality Law, so called, passed¹⁶ ». Elle permet de prévenir toute manœuvre contre un pouvoir étranger ami : droit de lever la milice, de saisir des armes et de mobiliser des troupes régulières. Des deniers publics supplémentaires sont parallèlement débloqués. Plusieurs mettent

¹² *L'Estafette*, 19 janvier 1838. Pour des critiques patriotes : *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, Brossing à MacKenzie, 4 août 1839 ; *Ibid*, Baker à Smith, 20 décembre 1838 ; *MacKenzie's Gazette*, 1^{er} décembre 1838.

¹³ *Vermont Republican*, 17 août 1842 ; *Le Courrier des États-Unis*, 28 décembre 1837 ; Tiffany, *Relations of the United States*, *op. cit.*, p.70-71 ; Albert B. Corey, *The Crisis of 1830-42 in Canadian-American Relations*, New Heaven, Yale University Press, 1941, p.53. Sur le *Liberty party* : Edward Pessen, *Jacksonian America. Society, Personality, and Politics*, Urbana et Chicago, University of Illinois Press, 3^{ème} éd., 1977, p.283-286.

¹⁴ Cité par William L. MacKenzie, *Life and Times of Martin Van Buren*, Boston, 1846, p.294-295.

¹⁵ McLeod, *Brief Review*, *op. cit.*, p.225-226. Lire aussi p.231-232. Voir par ailleurs : *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, Magrine à MacKenzie, 18 décembre 1838 ; Tiffany, *Relations of the United States*, *op. cit.*, p.72-73.

¹⁶ MacKenzie, *Caroline Almanack*, *op. cit.*, p.31 ; Edward Dumbauld, « Neutrality Laws of the United States », *The American Journal of International Law*, 31, 2 (Avr. 1937): 263-264 ; Samuel Watson, « United States Army Officers Fight the "Patriot War": Responses to Filibustering on the Canadian Border », *Journal of the Early Republic*, 18, 3 (aut. 1998) : 503-506.

cependant en doute la constitutionnalité de la loi, ambiguïté que Washington reconnaît¹⁷. Après quelques mois de conflit, le gouvernement de la République s'oppose ouvertement à la naissance d'une république canadienne ; les États-Unis aspirent à une respectabilité internationale qui passe par une politique anglophile¹⁸.

2.1.2 Ferveur sur la frontière haut-canadienne

S'ils ne peuvent pas compter sur l'aide du gouvernement américain, les exilés canadiens bénéficient du soutien de l'opinion publique qu'ils ont régulièrement alertée. Ils entretiennent des liens étroits avec certains journaux, ce que nous avons vu pour le *New York Daily Express*, un journal whig. Cette entreprise de communication a entretenu une « growing sympathy and good feeling between the Americans of Canada and those of the United States¹⁹ ». Ils jouissent d'une réputation très favorable perceptible dans les journaux whigs comme démocrates. MacKenzie est décrit de manière élogieuse par l'un des plus grands journaux de la République, l'*Evening Post* de New York, proche du Parti démocratique : « [MacKenzie is] not a reformer from interest or policy, but from conviction ». L'un des journaux *locofocos*, le *New Era and American Courier*, est explicite sur sa célébrité : « Mr. MacKenzie has been known for many years to the reading public in this country ». *The Vindicator* d'O'Callaghan est quant à lui présenté par le *Boston Atlas*, whig, comme

¹⁷ *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, A. K. MacKenzie à MacKenzie, 18 janvier 1839. Voir notamment sur ce point la *MacKenzie's Gazette* du 1er décembre 1838 sur la loi « anticonstitutionnelle » imposée par l'armée, et *Le Courrier des États-Unis* du 8 décembre 1838. Pour certains compléments d'informations, Bradley Miller, « The Law of Nations in the Borderlands: Sovereignty and Self-Defence in the Rebellion Period, 1837-1842 », G. Blaine Baker et Donald Fyson (dir.), *Essays in the History of Canadian Law: Quebec and the Canadas*, Toronto, University of Toronto Press, 2013, p.235-272.

¹⁸ Eliga H. Gould, *Among the Powers of the Earth: The American Revolution and the Making of a New World Empire*, Cambridge, Harvard University Press, 2012.

¹⁹ *New York Express* cité par *The Vindicator*, 3 novembre 1837. Le journal souligne.

l' « un des journaux les plus habiles d'Amérique²⁰ ». William Leggett, dans *The Plaindealer*, ne cache pas non plus son intérêt et sa sympathie :

« The discontent long felt towards the mother country is every day growing bolder in expressing itself. The newspapers on the side of independence speak out with a degree of plainness and fearless [...]. The subject of a forcible separation from the control of Great Britain is discussed with the most unreserved earnestness, and the affirmative view of it warmly maintained. [...]. We have not hitherto paid much attention to the progress of publick affairs in Canada; but events are now approaching, and are near at hand, which require our serious heed²¹. »

Alors que les historien(ne)s estiment régulièrement que le soutien aux patriotes canadiens est avant tout moral²², voire intéressé et mensonger²³, nous insistons pour faire remarquer que la vision favorable d'une partie des citoyens est antérieure à l'éclatement de la violence militaire, et qu'il découle d'une convergence principielle – ne pas accorder une légitimité aux patriotes canadiens signifie renier le sens de la Révolution de 1776. Ce terreau favorable explique la ferveur instantanée de nombreux citoyens ainsi que leur participation active à la révolution.

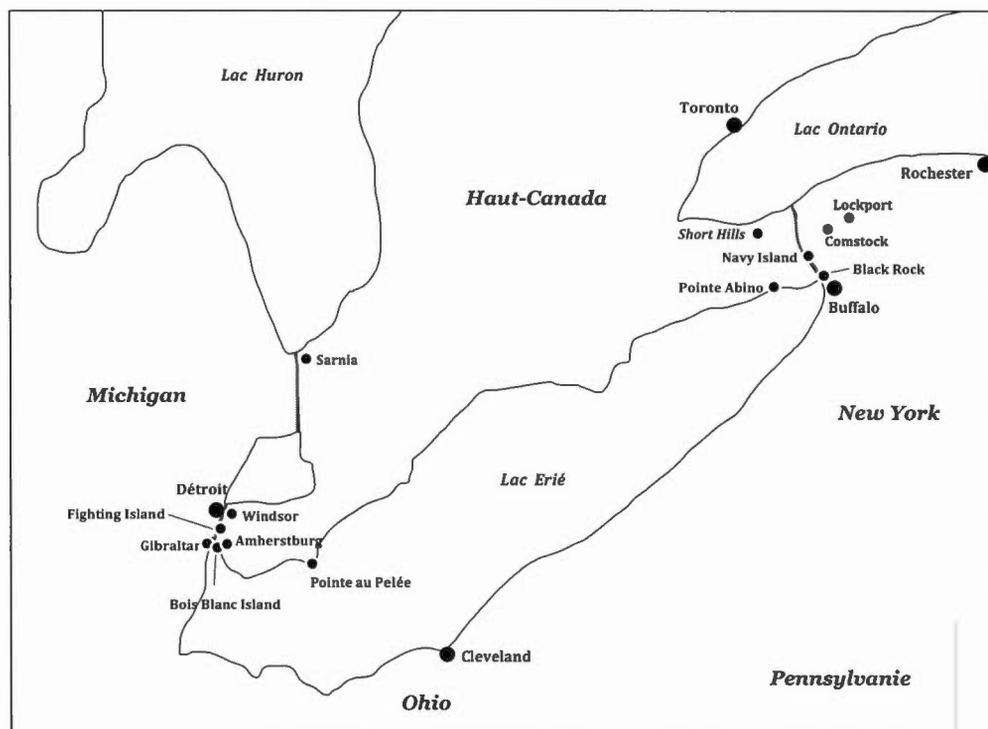
²⁰ *La Minerve*, 11 septembre 1837 ; *Evening Post*, 19 décembre 1837 ; *New Era and American Courier*, 26 mai 1838. Même si la plupart des informations que nous possédons sur le soutien des Américains provient d'études étasuniennes, certaines mentions sont présentes dans des travaux canadiens : Stanley B.-Ryerson, *Unequal Union: Confederation and the roots of conflict in the Canadas, 1815-1873*, New York, International Publishers, 1968, p.126 ; Allan Greer, « 1837-38: Rebellion Reconsidered », *Canadian Historical Review*, 76, 1 (mars 1995): 15 ; Harvey, *Le printemps*, op. cit., p.266 ; Jean-Paul Bernard, « Vermonters and the Lower Canadian Rebellions of 1837-1838 », *Vermont History*, 58, 4 (automne 1990): 250-263.

²¹ *Plaindealer*, 15 juillet 1837. Lire également l'édition du 2 septembre 1837 sur la session parlementaire du Bas-Canada, et celle du 25 février 1837 sur les questions économiques.

²² Gustave Lanctôt, *Les Canadiens français et leurs voisins du sud*, Montréal, Éditions Bernard Valiquette, 1941 ; John J. Duffy and H. Nicholas Muller, III, *Anxious Democracy, Aspects of the 1830s*, Westport, Greenwood Press, 1982, p.45-72.

²³ Oscar A. Kinchen, *The Rise and Fall of the Patriot Hunters*, New York, Bookman Associates, 1956, p.50-55.

Figure 2.3 : Carte des Grands Lacs



Parmi les localités les plus engagées, Buffalo, sur la frontière, s'anime dès la fin du mois de novembre 1837. Deux assemblées publiques sont tenues pour soutenir les républicains canadiens, les 28 novembre et 5 décembre 1837, avant même les premiers coups de feu dans le Haut-Canada. Elles débouchent sur la désignation d'un « Committee of Thirteen », chiffre symbolique, pour coordonner leur action. Les membres du comité sont des dignitaires locaux, anciens maires, candidats à la députation, *etc.* Le 6 décembre, la veille de la tentative de coup d'État, MacKenzie fait parvenir une lettre aux journaux de Buffalo annonçant que le peuple du Haut-Canada se soulève afin d'obtenir l'indépendance. Il en appelle également à l'aide des citoyens américains. Une nouvelle assemblée publique est organisée le lendemain, devant 1 500 personnes. Plusieurs officiers de l'armée fédérale prennent la parole. Un message de soutien de l'ancien secrétaire à la Guerre, le général Peter Buell Porter, est également lu. Les nouvelles des affrontements autour de Toronto puis l'arrivée

des réfugiés attisent le patriotisme. MacKenzie parvient à Buffalo le 11 décembre. Il s'adresse dès le lendemain à une foule de 3 000 personnes, qui s'attendait toutefois à voir le Dr Rolph²⁴. MacKenzie encourage la mobilisation et la récolte d'armes. Les habitants de la ville répondent promptement à cet appel : « Je n'ai jamais vu les habitants de Buffalo aussi excités, on dirait que la crise commerciale a entièrement cessé, ou qu'on l'a complètement oubliée ». Une assemblée similaire tenue à Rochester est qualifiée par les journaux de la plus grande de l'histoire de la ville²⁵.

Le lendemain du discours de MacKenzie, un jeune avocat de Buffalo, Thomas Jefferson Sutherland²⁶, passe de la parole aux actes et monte une première expédition armée. Il défie ouvertement l'autorité et n'accepte de déposer les armes qu'avec réticence, à Black Rock. Le 15 décembre, il accompagne le commandant en chef de cette armée patriote, Rensselear Van Rensselear, de la famille du *Patroon* d'Albany²⁷. Van Rensselear affirme détenir ce statut de l'autorité de Rolph. Les deux néo-officiers, accompagnés d'une trentaine de patriotes, prennent possession de l'île de Navy Island, près des cataractes du Niagara, en territoire haut-canadien. MacKenzie accompagne cette expédition militaire et il est désigné « Chairman pro. tem. » de la nouvelle république²⁸.

²⁴ John Rolph (1793-1870) est un médecin né en Angleterre, élu député à l'Assemblée du Haut-Canada pour la première fois en 1824, puis membre du Conseil exécutif en 1836. Il s'est pleinement engagé dans le mouvement réformiste entre 1824 et la Rébellion, mais son attitude durant les dernières semaines de 1837 demeure floue (« John Rolph », *DBC*). Une explication du changement à la tête du mouvement haut-canadien, favorable à MacKenzie, est exposée par Donald McLeod, *Brief Review, op. cit.*, p.185-191. Voir également Charles Lindsey, *The Life and Times of William Lyon MacKenzie*, Toronto, Coles, 1971 [1862], vol. 2, p.56-58 et p.72-92.

²⁵ Lettre de Buffalo citée dans *Le Courrier des États-Unis* du 23 décembre 1837. Lillian F. Gates, *After the Rebellion. The Later Years of William Lyon MacKenzie*, Toronto et Oxford, Dundurn Press, 1988, p.17-19.

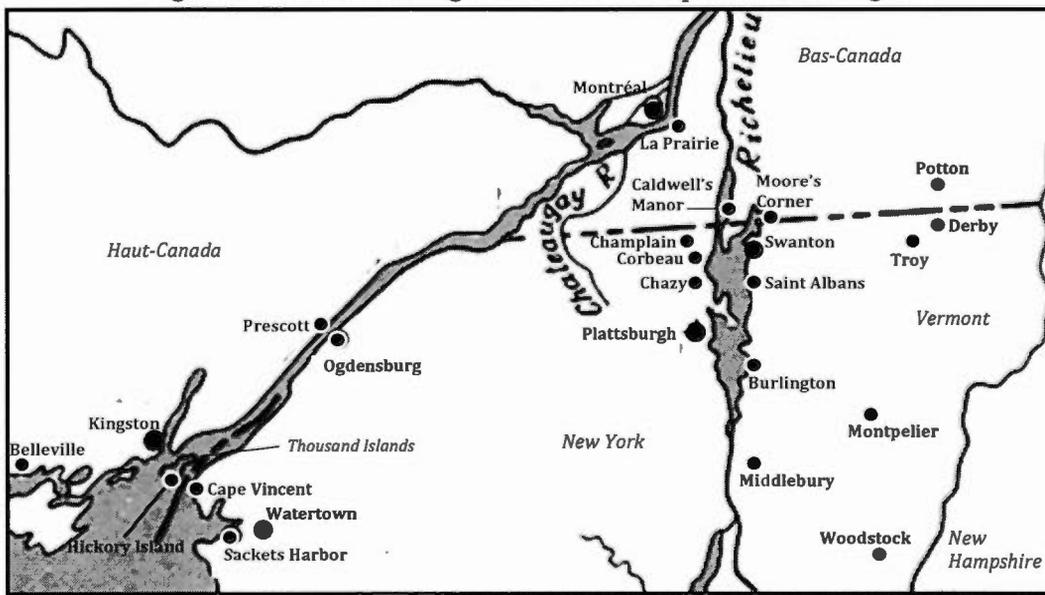
²⁶ Sutherland a été un imprimeur engagé dans le mouvement anti-maçon, *DBC*, vol. VIII.

²⁷ Voir à ce propos le chapitre 4.

²⁸ Sur le Comité des 13 : *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, doc. n°1199 ; William L. MacKenzie, *Who Began the Frontier Troubles ? Who Broke the Treaty ?*, Rochester, 1840, p.14-15 ; Lindsey, *MacKenzie, op. cit.*, vol. 2, p.123-124 ; Gates, *After the Rebellion, op. cit.*, p.19-20 et p.35. Sur les assemblées publiques : *Le Courrier des États-Unis* du 23 décembre 1837 ; *Evening Post* des 12 et 13 décembre 1837 ; MacKenzie, *Who Began ?*, *op. cit.*, p.14-16 ; McLeod, *Brief Review, op. cit.*, p.195-

Van Rensselear, MacKenzie et le Comité des treize reçoivent des dizaines de propositions d'assistance militaire. Plusieurs volontaires ont participé à la guerre au Texas. Ils établissent un parallèle entre ces deux frontières que les autorités se refusent de faire. La mobilisation des citoyens de la région est donc immédiate, et même parfois, comme à Buffalo, antérieure à l'appel des Canadiens. Dès le 16 décembre, les patriotes de Tonawanda et de Lockport annoncent que des bataillons se sont rassemblés. À l'autre extrémité de la frontière de l'État, un exilé haut-canadien qui a fui le comté d'Hastings alors que des dizaines de colons étaient prêts à combattre, s'est réfugié à Cape Vincent, face à Kingston. Il précise à MacKenzie qu'il peut mobiliser à son signal les républicains de Belleville au Haut-Canada et que les citoyens seront nombreux à l'accompagner sur le front²⁹.

Figure 2.4 : Carte des régions du lac Champlain et de Kingston



197 ; William Lyon MacKenzie, *Caroline Almanack*, Rochester, 1840, p.99 et p.103 ; Orrin Tiffany, *The Relations of the United States to the Canadian Rebellion of 1837-1838*, s. e., 1905, p.27-29 ; Lindsey, *MacKenzie*, *op. cit.*, vol. 2, p.123-127 ; Gates, *After the Rebellion*, *op. cit.*, 17-20. Sur les expéditions militaires : McLeod, *Brief Review*, *op. cit.*, p.197-198 ; O'Callaghan Papers, MSS35014, BC, MacKenzie à O'Callaghan, 15 mars 1842 (la cote ne sera plus indiquée) ; Tiffany, *Relations of the United States*, *op. cit.*, p.28-34 ; Lindsey, *MacKenzie*, *op. cit.*, vol. 2, p.129-131.

²⁹ MacKenzie-Lindsey Papers, APO, Bush à Van Rensselear, 16 décembre 1837 ; *Ibid.*, Houlton à MacKenzie, 22 décembre 1837 ; *Ibid.*, général Morgan à MacKenzie, 2 janvier 1838.

2.1.3 Bas-Canadiens et Américains

Cet enthousiasme est également perceptible envers les exilés francophones bas-canadiens ; « A spirit of patriotism and courage is aroused in the French population so much despised, and so tauntingly stigmatized as cowards³⁰ ». La sympathie leur parvient aussi du Maine. Un avocat, homme politique et capitaine de milice de Bangor, Gustavus Cushman, envoie une lettre aux réfugiés du Vermont le 6 décembre pour témoigner du soutien qui existe. Il détaille l'aide qu'il peut offrir par ses réseaux et garantit la qualité d'un « brother officer », Charles G. Bryant, parti sur le front dès les nouvelles des combats³¹.

Les réfugiés bas-canadiens reçoivent surtout le soutien des citoyens du lac Champlain, en particulier les héritiers des *Green Mountains Boys* du Vermont³². Plusieurs assemblées sont organisées. Celle du petit village frontalier de Swanton, du 11 décembre, regroupe environ 600 personnes. Selon plusieurs sources, les volontaires se comptent par centaines, et plusieurs officiers de l'armée fédérale se joignent à l'entreprise révolutionnaire : « il faut être sur le bord des lignes comme je le suis pour voir combien il est facile d'avoir des volontaires. Presque chaque homme désire d'aller à la chasse des loups britanniques³³ ». Les « jeunes gens des familles les plus respectables de Plattsburgh sont prêts à marcher en Canada³⁴ ». Dans la capitale du Vermont, Montpelier, un Fils de la liberté annonce avoir récupéré 5 canons et 1 200 fusils, soit une partie conséquente de l'armement évoqué par Papineau à Bancroft. Duvernay rapporte quant à lui qu'à Swanton une compagnie de 50 volontaires américains est sur le pied de guerre. Le gouverneur du Vermont, Silas

³⁰ *Burlington Free Press* cité par Arthur L. Johnson, « The New York State Press and the Canadian Rebellions, 1837-38 », *American Review of Canadian Studies*, 14, 3 (automne 1984): 280.

³¹ *Fonds Duvernay*, ANQ, Cushman à Bell, Rodier et Côté, 6 décembre 1837, *Numismatic Journal*, V, p.184-186. Voir aussi le chapitre 4.

³² La tombe d'Ethan Allen, chef de file du mouvement, est à St Albans, et les patriotes ne manquent pas de s'y rendre. Amédée Papineau, *Journal d'un Fils de la Liberté, 1838-1855*, Georges Aubin (dir.), Québec, Septentrion, 2010, p.172.

³³ *Fonds Papineau*, APC, Côté à « St John » (O'Callaghan), 10 janvier 1838.

³⁴ *Ibid.*, Côté à Papineau, 2 janvier 1838 ; *Ibid.*, Côté à « Saint-John », 19 décembre 1837.

Jenison, confirme à Louis Perrault, imprimeur du *Vindicator* et réfugié à Burlington, que les Canadiens ont « la sympathie des Masses Américaines³⁵ ».

Plusieurs historiens ont souligné l'accueil favorable reçu par les exilés au Vermont³⁶. Le gouverneur a le plus grand mal à contenir l'agitation qui monte, au risque de perdre sa légitimité. Les nombreuses assemblées débordent régulièrement la bienséance « neutre » espérée par Van Buren, comme à Middlebury où les portraits de Papineau et de Brown sont affichés sur la façade du Palais de justice. La Déclaration d'indépendance de 1776 est régulièrement recopiée pour rédiger les résolutions. La respectabilité de certains de ces soutiens est notable : maîtres de poste, avocats, éditeurs, marchands, procureurs (*attorney*), juges de paix, et même un ancien membre du Congrès, James Fisk, participent et président les assemblées. L'historien John Duffy nomme ces dignitaires des « *philopatriots* » car ils ne font, selon lui, que prêcher la bonne parole sans avoir l'intention de prendre part à la guerre. Ces citoyens américains adoptent néanmoins une posture révolutionnaire puisqu'ils s'opposent à la présence anglaise en Amérique, tout en contestant l'autorité de la République. En décembre 1837, cet élan dynamise les réfugiés qui se disent impatients de mener des

³⁵ *Fonds Duvernay*, ANQ, Perreault à Rodier, Côté et Duvernay, 12 décembre 1837, *Numismatic Journal*, V, p.188-190. Pour les autres témoignages, *Fonds Duvernay*, ANQ, Rodier à [Duvernay ?], 20 décembre 1837, *Numismatic Journal*, V, p.191-193 ; *Ibid.*, Perreault à Duvernay, Gagnon, Beaudriau et autres, 23 décembre 1837, *Numismatic Journal*, V, p.195-198 ; Papineau [signée Perrault] à Duvernay, 23 décembre 1837, Louis Perrault, *Lettres d'un réfugié au Vermont*, Georges Aubin (dir.), Montréal, Éditions du Méridien, 1999, p.17-21 ; Perrault à St John, 31 décembre 1837, *Ibid.*, p.22-24. Des renseignements plus précis sont disponibles dans une lettre de Côté à Papineau du 2 janvier 1838 (*Fonds Papineau*, APC).

³⁶ Duffy et Nicholas Muller, *Anxious Democracy*, *op. cit.*, p.72. Voir aussi John Duffy et H. Nicholas Muller, « The Great Wolf Hunt: The Popular Response in Vermont to the *Patriote* Uprising of 1837 », *Journal of American Studies*, 8, 2 (août 1974): 153-169 ; Bernard, « Vermonters », *loc. cit.* ; Eugene P. Link, « Vermont Physicians and the Canadian Rebellion of 1837 », *Vermont History*, 37, 3 (été 1969): 177-183 ; Stephen Kenny, « The Canadian Rebellion and the Limits of Historical Perspective », *Vermont History*, 58, 3 (été 1988): 179-198 ; Tiffany, *Relations of the United States*, *op. cit.*, p.84-86.

mouvements militaires, y compris Papineau et ses proches : « “En avant!” Vive la République et la Liberté !!! [...] Ça ira, Ça ira, Ça ira³⁷ ».

2.1.4 Nature du soutien aux exilés

Il est important de souligner trois caractéristiques de l'accueil favorable dont ont bénéficié les républicains canadiens : son ampleur géographique, la respectabilité de nombre de ces citoyens, et sa dimension cosmopolite. Les marques de soutien ne sont pas uniquement concentrées le long de la frontière³⁸. Plusieurs villes abritent diverses manifestations visant à aider les républicains canadiens : Boston, Albany, Cleveland, Philadelphie, Cincinnati, *etc.* Au Vauxhall Garden de New York, le 27 décembre, E. B. O'Callaghan participe à l'une de ces assemblées. Elle est organisée par un comité composé de plusieurs *Locofocos*. Malgré une campagne publique contre cette réunion, notamment par la distribution massive de prospectus dénonçant son caractère séditionnaire, 2 500 personnes sont présentes, tandis qu'une importante foule n'a pas pu entrer. Le portrait de Papineau trône dans la salle. Alexander Ming, la voix des *Locofocos*, lit le rapport des griefs préparé par O'Callaghan. Ming insiste sur l'héritage de 1776. Le patriote montréalais ne devait pas prendre la parole mais la ferveur le pousse à s'adresser à une foule particulièrement enflammée à l'idée de conspuer la « tyrannie » anglaise. Dans une lettre destinée à Papineau, le docteur semble gêné de relater l'engouement qu'on lui a manifesté, précisant qu'il a tout fait pour rappeler que le *leader* de la révolution est l'homme sur le portrait. Signe de la division de la ville, O'Callaghan rapporte qu'obtenir un prêt dans cette ville est « hors de question » : « the millionaires and the speculators are not with us ». Les lignes politiques se précisent dès les premières semaines du conflit : les radicaux new-

³⁷ *Fonds Duvernay*, ANQ, Perrault aux « Cit[oyens] Duvernay, Gagnon, Beaudriau and others », 23 décembre 1837, *Numismatic Journal*, V, p.195-198. Il s'agit visiblement d'une lettre de Papineau recopiée par Perrault.

³⁸ Ce qu'a noté Jean-Paul Bernard, « Vermonters », *loc. cit.*, p.256.

yorkais soutiennent les patriotes alors que les détenteurs de capitaux s'opposent à une guerre contre l'Empire britannique. O'Callaghan estime cependant que la ferveur de la « public opinion » peut contraindre les « *upper classes* » à soutenir les Canadiens :

« I never attended a meeting so enthusiastic in the whole course of my life. To tell you it was numerously attended would be to give you no idea of the meeting. It was literally packed and crowd to suffocation. [... The Resolutions and preamble] were most enthusiastically received and then another thundering roar of "Aye" shook the house and recorded the fixed determination of the meeting, "To go the whole figure" for Canada³⁹. »

Depuis Buffalo, MacKenzie se dit ravi du succès d'O'Callaghan à New York, « that is cheering to us all⁴⁰ ». Trois semaines plus tard, le 18 janvier, le Masonic Hall de New York accueille un bal organisé par le même comité afin de récolter des fonds en faveur des réfugiés canadiens, mais la récolte est maigre⁴¹. Parmi les soutiens dans la République, deux jeunes hommes du New Jersey voisin, qui se disent « friends of rational liberty and the rights of man, [...] friends to universal freedom », souhaitent obtenir un grade d'officier dans l'armée patriote. Ils sont issus de deux familles « among the most respectable (though not wealthy) », leurs pères étant secrétaire d'État et greffier de la Cour suprême de l'État. Pour garantir leur position, ils déclarent également être référés par un sénateur et par le lieutenant-gouverneur⁴².

³⁹ *Fonds Papineau*, APC, O'Callaghan à [Papineau, chez] Porter, 28 décembre 1837. Cette lettre est en partie retranscrite par Labonté (*Alias Anthony Saint-John*, *op. cit.*, p.66-71) et Jack Verney (*O'Callaghan: the Making and Unmaking of a Rebel*, Ottawa, Carleton University Press, 1994, p.158-160). Voir également sur cette assemblée : *Evening Post*, 28 décembre 1837 ; MacKenzie, *Caroline Almanack*, *op. cit.*, p.107. Pour les assemblées : A. Papineau, *Journal*, *op. cit.*, p.130-131 ; Kinchen, *Patriot Hunters*, *op. cit.*, p.16-22 ; Kenneth R. Stevens, *Border Diplomacy. The Caroline and McLeod affairs in Anglo-American-Canadian Relations, 1837-1842*, Tuscaloosa, University of Alabama Press, 1989, p.15-16 ; Albert B. Corey, *The Crisis of 1830-42 in Canadian-American Relations*, New Heaven, Yale University Press, 1941, p.27-33 ; Howard Jones, *To the Webster-Ashburton Treaty. A Study in Anglo-American Relations, 1783-1843*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1977, p.26.

⁴⁰ *Fonds Papineau*, APC, MacKenzie à Brown, 12 janvier 1838.

⁴¹ *Evening Post*, 10 janvier 1838 ; *Fonds Papineau*, APC, O'Callaghan à [Papineau, chez] Porter, 28 décembre 1837 ; Verney, *O'Callaghan*, *op. cit.*, p.163.

⁴² *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, Westcott et Rossell à MacKenzie et Van Rensselear, 28 décembre 1837.

Leurs cas témoignent du statut social des défenseurs des patriotes canadiens et de l'espace géographique touché.

Les assemblées publiques sont régulièrement le fait de dignitaires locaux, comme le révérend Wiley à Cleveland ou le maire d'Albany. Les autorités de Détroit participent aux opérations révolutionnaires. Plusieurs éditeurs envoient des lettres à MacKenzie pour l'assurer de leur soutien. Perrault annonce aux patriotes de la frontière que « [n]ous avons des amis puissan[t]s auprès et dans l'Exécutif de New York et du Vermont⁴³ ». Papineau est personnellement sous la protection de l'*Albany Regency*, le clan politique de Van Buren, puisqu'il est hébergé par un ami, le greffier à la chancellerie de l'État de New York, James Porter. Avant même d'arriver dans la ville, il se fait adresser ses lettres chez Edwin Crosswell, l'éditeur de l'*Albany Argus*, le « journal officiel de l'État⁴⁴ ».

La plupart de ces individus soutiennent donc la révolution des Canadiens, au moins moralement, et s'opposent par conséquent à la position de Van Buren. Il est d'ailleurs révélateur de constater que le président n'a qu'une influence limitée au sein de son propre fief. Crosswell ampute par exemple les documents que l'exécutif fédéral lui demande de publier ; « the truth is ... that the popular feeling – the democratic feeling particularly – is all with the suffering patriots⁴⁵ ». Amédée Papineau assiste à une représentation dans un théâtre de la ville lors de laquelle un message en faveur des Canadiens est délivré « par une belle femme, représentant la Liberté, vêtue à l'Antique, robe blanche et sandales. Derrière elle étaient les portraits en transparents de Washington et La Fayette, les drapeaux canadien et américain⁴⁶. » Dans une lettre envoyée à Van Rensselear, un citoyen d'Albany explique que la cause y progresse

⁴³ *Fonds Duvernay*, ANQ, Perrault aux « Cit[oyens] Duvernay, Gagnon, Beaudriau and others », 23 décembre 1837, *Numismatic Journal*, V, p.195-198 ; Gates, *After the Rebellion*, op. cit., p.23.

⁴⁴ A. Papineau, *Journal*, op. cit., p.140 ; Labonté, *Alias Anthony Saint-John*, op. cit., p.20.

⁴⁵ Crosswell à Benton, 13 décembre 1837, cité par Gates, *After the Rebellion*, op. cit., p.21 ; Johnson, « The New York State Press », loc. cit.

⁴⁶ A. Papineau, *Journal*, op. cit., p.133.

promptement, que de nombreuses armes ont été collectées et qu'il y a 400 volontaires prêts à marcher sur la frontière, en plus de 50 à Schenectady. Selon ce témoignage, l'élan patriotique est « rapidly gaining ground ». Un ancien officier de l'armée américaine qui a servi en 1812 et qui réside à Albany, se propose de rejoindre les rangs des patriotes en échange d'un grade attrayant pour un militaire de carrière⁴⁷. Ces faits semblent induire que la notoriété de Van Rensselear, les principes politiques et les ambitions personnelles encouragent de nombreux citoyens de la région à s'engager dans l'armée patriote malgré les menaces du président et du gouverneur.

La convergence politique et cosmopolite observée au sein des colonies britanniques d'Amérique du Nord se retrouve durant l'exil. Parmi divers témoignages qui pourraient être mentionnés, certains sont éloquentes. Stephen Molitor, l'éditeur du journal allemand de Buffalo, *Der Weltburger*, écrit à MacKenzie au nom de patriotes allemands de Philadelphie. Ces derniers affirment avoir participé à une tentative de révolution avant de s'exiler, être des « *well educated men* », l'un d'eux ayant été major dans l'armée prussienne, et surtout être membres d'associations patriotiques en Europe (France, Suisse, Allemagne et Angleterre) combattant en faveur de la « *political freedom and equality of right in all their conditions of life* ». Ils déclarent avoir les moyens de faire parvenir des aides de ces associations. Le comité de New York qui a organisé l'assemblée au Vauxhall Garden est également sollicité par un capitaine qui propose de rejoindre la cause républicaine, « *as a very true democrat* », avec une compagnie de 150 patriotes allemands. Un Français résidant à New York se présente quant à lui comme un vétéran de l'armée napoléonienne qui a participé aux batailles de Moscou et de Waterloo, un ancien maître de camp de l'armée de Murat, et un membre de la Légion d'honneur française. Il est désormais un « *poor disgraced*

⁴⁷ *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, Gates à Van Rensselear, 29 décembre 1837 ; *Ibid.*, Thompson à Van Rensselear, 28 décembre 1837.

Old man » en exil, mais il souhaiterait envoyer son « vigoureux » fils pour combattre⁴⁸.

Il est également possible d'observer ce caractère cosmopolite dans l'armée que forme Donald McLeod, natif d'Écosse, sur la *frontier* (Ohio, Illinois, Indiana, Kentucky, Michigan) en 1839. Elle est en effet composée, en plus des volontaires « *yankees* », de populations amérindiennes, d'Irlandais catholiques, de Canadiens français et de Hollandais⁴⁹. Le patriotisme qui s'exprime aux États-Unis autour de la révolution canadienne exalte « le bien-être de la nature humaine » et la « liberté à travers le monde », selon les termes d'une association formée à Philadelphie en l'honneur des Canadiens. Il franchit les frontières administratives et culturelles.

Le soutien reçu chez les citoyens américains dans les États du Nord semble donc traduire l'espoir qui était exprimé lors des assemblées « anti-coercitives » : « Young and old, and all classes are warm advocates of Canadian freedom⁵⁰ ». Il n'est dès lors pas étonnant de voir l'officier militaire chargé de faire respecter la « neutralité » autour du lac Champlain, et qui s'était lui-même proposé d'aider Papineau, décrire le caractère illusoire de sa mission :

Je ne dois pourtant pas vous cacher que quatre-vingt-dix-neuf pour cent des habitants de cette frontière [Vermont], aussi bien que sur celle de l'État de New York, sont d'accord avec les Patriotes. Seul leur bon sens les empêche de dépasser les bornes⁵¹.

⁴⁸ *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, Duska [?] à MacKenzie ou Van Rensselear, 3 janvier 1838 ; *Ibid.*, Molitor à MacKenzie, 14 janvier 1838 ; *Ibid.*, Wood à MacKenzie, 30 août 1838 ; *Fonds Papineau*, APC, Sonne et Chambers à Ming Jr, 3 janvier 1838.

⁴⁹ *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, McLeod à Graham, 22 avril 1839 ; *Ibid.*, Doyle à MacKenzie, 22 décembre 1838.

⁵⁰ *Ibid.*, Brown à MacKenzie, 23 mai 1838. Il complète cette affirmation avec cette remarque : « *If you would say they only talk, I would ask if we have done much more.* » Voir également la lettre de MacKenzie à Brown du 12 janvier 1838 (*Fonds Papineau*, APC).

⁵¹ John E. Wool à William Marcy, 18 février 1838, cité par Labonté, *Alias Anthony Saint-John*, *op. cit.*, p.145. Consulter également Johnson, « The New York State press », *loc. cit.*

2.2 Premières invasions

L'engouement pour participer à la révolution encourage les projets d'invasions militaires, en opposition aux dispositions des autorités de la République. Dans un premier temps, nous porterons le regard sur les mois de décembre 1837 et de janvier 1838 car le temps court est important pour comprendre l'évolution des événements.

2.2.1 Moore's Corner

La première opération depuis le sol républicain est l'œuvre de réfugiés bas-canadiens au Vermont, accompagnés de citoyens américains comme Charles Bryant. Un groupe de réfugiés est arrivé à Swanton, le 26 novembre, avec l'ambition d'organiser un retour armé au Bas-Canada. Ludger Duvernay s'était d'abord rendu dans L'Acadie où il avait été envisagé qu'un groupe armé soit constitué avec les députés C.-H.-O. Côté et É.-É. Rodier, l'éditeur R.S.M. Bouchette et des figures locales comme Lucien Gagnon. Devant l'impossibilité de réaliser une telle entreprise, ils se réfugient à Swanton où ils croisent Papineau et O'Callaghan le 30 novembre⁵². Armés de canons et de mousquets, pour eux-mêmes mais aussi pour équiper les patriotes toujours en ordre de bataille dans la colonie, environ 200 hommes franchissent la frontière le 6 décembre. Ils se font repousser par la milice le soir même à Moore's Corner, après une brève bataille. Les pertes en armes sont importantes, il y a au moins un mort, des blessés et des prisonniers⁵³.

⁵² *Fonds Duvernay*, ANQ, Duvernay au Dr Robitaille, 7 avril 1838, *Numismatic Journal*, VI, p.99-103 ; R. S. M. Bouchette, *Mémoires de Robert S.-M. Bouchette*, Montréal, Cie de publication de la revue canadienne, 1903 ; Louis-Joseph Papineau, *Lettres à Julie*, Georges Aubin et Renée Blanchet (dir.), Québec, Septentrion, 2000, p.360 ; Labonté, *Alias Anthony Saint-John*, *op. cit.*, p.9-14 ; Allan Greer, *Habitants et patriotes : la rébellion de 1837 dans les campagnes du Bas-Canada*, Montréal, Boréal, 1997 [1993], p.266 ; Jean-Paul Bernard, *Les Rébellions de 1837 et de 1838 dans le Bas-Canada*, Ottawa, Société historique du Canada, 55, 1996, p.9 ; « Lucien Gagnon », *DBC*, vol. VII.

⁵³ *New York Courier and Enquirer* du 7 décembre 1837 ; *Evening Post* des 11 et 14 décembre 1837 ; *Le Courrier des États-Unis* des 16 et 20 décembre ; MacKenzie, *Caroline Almanack*, *op. cit.*, p.100 ;

Cet événement révèle la désorganisation qui règne. Dans une lettre de ce même 6 décembre, Côté confie à O'Callaghan, alias « Anthony St John », que des divergences existent. Il ne participe pas à l'invasion de Moore's Corner pour respecter les recommandations de Papineau et écrit : « je ne serai jamais de ces lâches qui dans l'infortune ont cherché à l'accabler d'injures ». L'autorité de Papineau qui, selon ce témoignage, souhaite temporiser la marche armée, est contestée. Côté veut continuer à respecter sa volonté mais il déclare que si Wolfred Nelson – toujours en liberté – en venait à apprendre sa conduite, il se ferait « casser la gueule ». Acquiesçant la prudence de Papineau, il rappelle néanmoins que tout doit être tenté par les « hommes qui aiment la liberté », « à n'importe quel prix » : « Je tiens encore au plan que nous avons tramé et j'ose espérer que vous vous tiendrez toujours prêt au premier appel⁵⁴. » Il atteste une nouvelle fois que Papineau a soutenu un plan révolutionnaire.

2.2.2 Navy Island, première république du Haut-Canada

Sur le front haut-canadien, l'invasion de Navy Island est dans un premier temps victorieuse. L'île est presque imprenable militairement et ces patriotes deviennent les figures de proue de la révolution. Ils y font converger toutes formes d'aide : volontaires, matériels de guerre, vivres et équipements divers. Ils sont rapidement des centaines sur l'île, plusieurs sources évoquant plus de 1 000 combattants⁵⁵. L'île

Robert Rumilly, *Papineau et son temps*, Montréal, Fides, 1977, vol. 1, p.538-542 ; Duffy et Muller, *Anxious Democracy*, *op. cit.*, p.62 ; Labonté, *Alias Anthony Saint-John*, *op. cit.*, p.27-35 ; Elinor K. Senior, *Les Habits rouges et les Patriotes*, Montréal, VLB, 1997 [1985], p.153-155 ; Gérard Filteau, *Histoire des Patriotes*, Québec, Septentrion, 2004 [1938], p.435-438 ; Gilles Laporte, *Patriotes et loyaux : leadership régional et mobilisation politique en 1837 et 1838*, Québec, Septentrion, 2004, p.354-355. Précisons que les sources et les interprétations des historiens divergent sur de nombreux points.

⁵⁴ *Fonds Papineau*, APC, Côté à « Saint John » (O'Callaghan), 6 décembre 1837 ; Labonté, *Alias Anthony Saint-John*, *op. cit.*, p.27-28. François Labonté s'attarde sur ce « plan ».

⁵⁵ Un indice de l'ampleur des forces en présence sur l'île peut être trouvé dans la liste que dresse Edwin C. Guillet, *The Lives and Times of the Patriots. An Account of the Rebellion in Upper Canada, 1837-1838, and The Patriot Agitation in the United States, 1837-1842*, Toronto, Thomas Nelson & Sons, 1938, p.259-263.

américaine voisine de Grand Island est également sous leur contrôle. Selon un journal de Buffalo, « [d]es deux côtés [de la frontière] accourent des volontaires qui viennent se ranger sous les drapeaux des patriotes⁵⁶ ». En plus d'officiers de carrière, ingénieurs, médecins, charpentiers et divers artisans offrent leurs services. Ils bénéficient également d'un réseau de renseignements qui les tient au courant des mouvements ennemis.

Les opérations sont supervisées par un gouvernement provisoire, dont fait partie Charles Duncombe même s'il est toujours au Haut-Canada. Un drapeau à deux étoiles, représentant les deux Canadas, flotte sur l'île⁵⁷. Une banque de la république du Haut-Canada est mise sur pied et fait circuler des billets⁵⁸. Plusieurs dépôts d'armes sont dévalisés et quelques navires viennent les ravitailler. La quantité d'armes à leur disposition est impressionnante : des centaines de fusils, plusieurs dizaines de canons, des tonnes de poudre, de l'acier, *etc.* Leur potentiel militaire est bien réel puisque l'artillerie patriote a raison de celle des loyalistes. La position des révolutionnaires est suffisamment forte pour permettre à Mme MacKenzie de venir sur l'île. Cette « petite république », selon le terme de Van Rensselear, se maintient plusieurs semaines en territoire britannique⁵⁹.

La Proclamation du président MacKenzie réaffirme les propos de la Déclaration de Toronto de juillet. À leurs yeux, les événements de Navy Island sont le prolongement des projets envisagés durant l'année. Le Dr. Rolph demeure la personnalité politique à laquelle se réfèrent les révolutionnaires, même s'il tarde à apparaître⁶⁰. Plusieurs mois après les événements, MacKenzie présente la République du Haut-Canada de

⁵⁶ *Commercial Advertiser* de Buffalo du 16 décembre cité par *Le Courrier des États-Unis* du 27 décembre ; *Fonds Papineau*, APC, MacKenzie à Brown, 12 janvier 1838.

⁵⁷ Tiffany, *Relations of the United States*, *op. cit.*, p.30 ; Lindsey, *MacKenzie*, *op. cit.*, vol. 2, p.131-132 ; Gates, *After the Rebellion*, *op. cit.*, p.21-23. Voir également le chapitre 3.

⁵⁸ *Fonds Papineau*, APC, O'Callaghan à Papineau, 9 avril 1838.

⁵⁹ Le récit le plus détaillé de la vie sur Navy Island est celui de Lindsey, *MacKenzie*, *op. cit.*, vol. 2, p.130-164.

⁶⁰ Lindsey, *MacKenzie*, *op. cit.*, vol. 2, p.363 et suivantes.

Navy Island comme la convention générale qui était prévue avant les batailles rangées. Les acteurs ne se considèrent ni comme les initiateurs de la révolution, ni comme les uniques révolutionnaires de la colonie⁶¹.

Les journaux relaient leur entreprise et informent de la naissance de cette république. À New York, *L'Estafette* fait contrepoids à la position loyaliste du *Courrier des États-Unis* qui se dit alors « en admiration » devant les autorités du Haut-Canada. Selon *L'Estafette*, « pour un peuple opprimé, la patience est un crime, et l'insurrection le plus saint des devoirs. [...] Puisse [l'insurrection] tourner à l'avantage de la bonne cause !⁶² » Le journal est d'autant plus confiant que ses sources confirment la situation militairement « imprenable » de Navy Island. L'île est aménagée par des officiers de carrière. Aucune offensive ne peut donc être tentée par l'armée britannique, malgré son surnombre. La destruction du *Caroline* constitue le principal fait d'armes de ces semaines d'occupation⁶³.

La force de la position militaire sur Navy Island l'est avant tout sur le plan défensif. L'importance des troupes loyalistes (5 000 soldats et miliciens) rend hypothétique un débarquement à la hâte. MacKenzie informe les Bas-Canadiens qu'ils sont « prudents » et « précautionneux » quant à l'éventualité d'une manœuvre offensive⁶⁴. Il est même envisagé de quitter l'île afin de se joindre aux patriotes réunis près de Détroit⁶⁵. Le 14 janvier, les révolutionnaires décident d'abandonner l'île. Trois jours

⁶¹ MacKenzie, *Caroline Almanack*, op. cit., p.105 ; *Evening Post*, 11 décembre 1837.

⁶² *L'Estafette*, 5 janvier 1838 ; *Le Courrier des États-Unis*, 8 janvier 1838 ; Yvan Lamonde, « Le Bas-Canada et *Le Courrier des États-Unis* de New York (1828-1840) », *Cahier des Dix*, 56 (2002): 217-233 ; Anthony Grolleau-Fricard, « *Le Courrier des États-Unis* entre France, États-Unis et Canada (1828-1851) », thèse de doctorat (histoire), Université Panthéon-Sorbonne, 2009.

⁶³ Pour les événements à Navy Island : McLeod, *Brief Review*, op. cit., p.198-205 ; *Le Courrier des États-Unis* des 27 et 30 décembre 1837, et des 8, 13 et 17 janvier 1838 ; *L'Estafette* des 5, 6, 9 et 19 janvier 1838 ; MacKenzie, *Caroline Almanack*, op. cit., p.10-13 ; Tiffany, *Relations of the United States*, op. cit., p.29-34 ; Jones, *Webster-Ashburton Treaty*, op. cit., p.26-31. Voir enfin les centaines de documents de la correspondance de MacKenzie. Nous reviendrons sur la destruction du *Caroline* dans les chapitres suivants.

⁶⁴ *Fonds Papineau*, APC, MacKenzie à Brown, 12 janvier 1838.

⁶⁵ *Ibid.*, MacKenzie à Brown, 3 et 6 janvier 1838.

plus tôt, Van Rensselear a été pressé par le major-général de l'armée fédérale, Winfield Scott, ainsi que par le gouverneur Marcy, de quitter l'île au risque d'être traités comme des hors-la-loi. Selon Van Rensselear, les patriotes ont été contraints de se disperser car Scott a surenchéri pour acheter le navire qui aurait pu permettre un débarquement⁶⁶. Ce sont donc les autorités américaines qui ont délogé les patriotes, et non l'armée britannique. Les révolutionnaires n'abandonnent pas leur combat avec cette retraite, d'autant plus qu'ils ont pu conserver leurs armes. *L'Estafette* veut y voir un bon présage : « Le Peuple, c'est l'Hydre de la fable, dont les têtes renaissent plus nombreuses et plus menaçantes à mesure qu'elles succombent⁶⁷. »

2.2.3 Opérations patriotes sur la frontière

Simultanément à ces événements, les patriotes préparent différents mouvements. William Johnston, qui se dit ami de Marshall Bidwell, s'est réfugié dans les îles du Saint Laurent. Il a plusieurs centaines d'hommes à ses côtés, des navires et de nombreuses armes. Il confirme à MacKenzie que le comté est un fief de révolutionnaires, « you have the good will of all this part of the country⁶⁸ ».

« Au » Détroit, appelé ainsi par les francophones, plusieurs grandes assemblées publiques ont permis de mobiliser une frange importante de la population. Les autorités de la ville sont mêlées aux projets révolutionnaires⁶⁹. Butler et Dufort y sont actifs. Ils sont accompagnés d'un marchand d'origine irlandaise et ancien résident de Montréal, Edward A. Theller, ainsi que de Henry S. Handy, un Américain fortuné qui consacrera d'importants fonds dans la révolution canadienne et qui est dans un

⁶⁶ Tiffany, *Relations of the United States*, *op. cit.*, p.48 ; Lindsey, *MacKenzie*, *op. cit.*, vol. 2, p.141-142. Gates rapporte de son côté que la « trahison » de Scott aurait été plus vicieuse encore (*After the Rebellion*, *op. cit.*, p.25-26).

⁶⁷ *L'Estafette* du 23 janvier 1838. Consulter aussi *L'Estafette* du 9 janvier ; McLeod, *Brief Review*, *op. cit.*, p.199-201.

⁶⁸ *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, Johnston à McKinsey [MacKenzie], 25 décembre 1837.

⁶⁹ *Le Courrier des États-Unis*, 27 janvier 1838.

premier temps nommé commandant en chef de cette armée. Des exilés haut-canadiens se joignent à l'entreprise. Ces patriotes reçoivent le renfort de Sutherland, parti de Navy Island à la fin du mois de décembre avec une centaine d'hommes. Il possède une commission pour prendre le commandement de ce que les patriotes nomment « l'armée du nord-ouest ». Celle-ci peut compter sur plus de 1 000 volontaires. Des armes ont été récupérées dans les arsenaux de Détroit, Monroe et Deaborn, sans que les autorités locales ne puissent, ou ne désirent, s'y opposer : « une armée s'est enrôlée, organisée et équipée sous nos yeux⁷⁰ ». Cette « force considérable » est regroupée à Gibraltar, à quelques kilomètres de Détroit. Sutherland et Theller lancent l'offensive le 9 janvier avec environ 500 hommes sur le vapeur *Ann*. Ils prennent possession de l'île de Bois-Blanc. Un détachement tente ensuite de couler un navire de guerre anglais à Amherstburg. Ils échouent malgré leur avantage numérique et matériel. Les pertes militaires sont lourdes, il y a plus d'une dizaine de morts patriotes et plusieurs officiers sont faits prisonniers, dont Theller. De l'avis des patriotes comme des loyalistes, ce sont les mauvais jugements de Sutherland qui ont causé l'échec. Plusieurs patriotes sont également arrêtés aux États-Unis, mais vite relâchés, notamment Dufort et Sutherland⁷¹. Cet échec a vraisemblablement des répercussions directes sur l'abandon de Navy Island quelques jours plus tard.

⁷⁰ *Ibid.*

⁷¹ Un ouvrage récent, dont la faiblesse réside dans une narration peu problématisée et largement déconnectée de la littérature scientifique, tente de synthétiser l'ensemble des événements sur cette frontière, Shaun J. McLaughlin, *The Patriot War along the Michigan-Canada Border: Raiders and Rebels*, Charleston, The History Press, 2013. Pour aller plus loin : MacKenzie-Lindsey Papers, APO, doc. n°1035, Head Quarters, Navy Island, 28 décembre 1837 ; *Ibid.*, Head Quarters, Navy Island, à Dufort, 27 décembre 1837 ; *Ibid.*, McLeod à Van Rensselear, 16 février 1838 ; *Ibid.*, Sutherland au *New York Daily Express*, 26 avril 1838 ; *Fonds Papineau*, APC, MacKenzie à Brown, 12 janvier 1838 ; *Le Courrier des États-Unis*, 17, 20, 27 et 31 janvier, et 14 février 1838 ; *L'Estafette*, 26 janvier 1838 ; McLeod, *Brief Review*, *op. cit.*, p.203-204 ; MacKenzie, *Caroline Almanack*, *op. cit.*, p.10-11 et p.49 ; Lindsey, *MacKenzie*, *op. cit.*, vol. 2, p.165-180 ; Tiffany, *Relations of the United States*, *op. cit.*, p.43-47 ; Guillet, *Lives and Times*, *op. cit.*, p.88-93 ; Colin F. Read, *The Rising in Western Upper Canada, 1837-8. The Duncombe Revolt and After*, Toronto, University of Toronto Press, 1982, p.116 ; *Id.*, *The Rebellion of 1837 in Upper Canada*, Ottawa, The Canadian Historical Association, 46, 1988, p.20 ; Kinchen, *Patriot Hunters*, *op. cit.*, p.16-17 et 23-24 ; Stevens, *Border Diplomacy*, *op. cit.*, p.20. Là encore, les sources et les interprétations divergent sur certains points des événements de Malden.

Les premières invasions, qui sont autant de revers militaires, brisent quelque peu l'exaltation des premières semaines. Elles annoncent un fait qui deviendra de plus en plus déterminant, l'intervention des autorités américaines et de l'armée fédérale contre les patriotes. Elle n'est pas encore répressive, signe que la population y est largement opposée et que la volonté présidentielle est irréalisable.

2.3 Évolution à la tête des républicains : le cas bas-canadien

Alors que *L'Estafette* se réjouit des mouvements militaires à la frontière haut-canadienne, le journal s'interroge le 26 janvier : « On ignore encore quel est le chef supérieur des Patriotes du Bas-Canada ». Lorsque l'on connaît la position de Papineau dans les années 1830, cette remarque paraît surprenante. L'absence d'opérations armées surprend le journal car l'armée régulière britannique s'est massivement déplacée au Haut-Canada pour faire face à la menace des armées de Navy Island et du Michigan, pavant la voie à une entreprise audacieuse au Bas-Canada. *L'Estafette* se fait l'écho d'une question que se pose alors l'ensemble des exilés bas-canadiens : que fait Papineau, président presque naturel de la république canadienne pour laquelle des centaines d'hommes prennent les armes⁷² ? Le problème auquel sont confrontés les exilés a été posé lors du discours de Saint-Laurent. La question devient critique alors que plusieurs villages du Bas-Canada ont été incendiés par l'armée et la milice, et que les patriotes ont été contraints à l'exil :

[L]es tem[p]s d'épreuve [...] sont d'une grande utilité au public. Ils lui apprennent à distinguer ceux qui sont patriotes aux jours sereins, que le premier jour d'orage disperse, ceux qui sont patriotes quand il n'y a pas de

⁷² *L'Ami du peuple* du 31 janvier 1838 utilise cette violente formule à propos de Papineau : « le Président manqué de la république rêvée », cité par Labonté, *Alias Anthony Saint-John, op. cit.*, p.115.

sacrifices à faire, de ceux qui le sont au tem[p]s des sacrifices [...] nous défendrons [le peuple] à tout risque⁷³.

La lourde tâche de chef, de *leader* ou plus précisément de président provisoire de la république bas-canadienne et de commandant en chef de l'armée patriote, qu'acceptera finalement Robert Nelson, s'accompagne en effet du risque de perdre ses propriétés et sa réputation, ce qui s'est produit pour ce dernier⁷⁴... jusque dans l'écriture de l'histoire. Il n'existe en effet aucune recherche sur Nelson. Ce silence est parallèle aux rares passages sur le retrait de Papineau. Deux causes principales sont néanmoins identifiées : la volonté de préserver ses propriétés seigneuriales menacées par les radicaux⁷⁵, et la difficulté de mener une telle entreprise en opposition aux « *upper classes* » américaines⁷⁶. La plupart des historien(ne)s expriment globalement une perception complaisante envers Papineau et sont laconiques sur cet épisode⁷⁷. Au contraire, Fernand Ouellet critique sans nuances l'attitude du tribun⁷⁸.

⁷³ Papineau à Saint-Laurent, *La Minerve*, 25 mai 1837. Dans une réflexion de nature différente, Hannah Arendt évoque une vision similaire : « Le courage est la première de toutes les vertus politiques [...] parce que nous ne pouvons pénétrer dans l'espace public, c'est-à-dire dans le monde qui nous unit tous, et qui est à proprement parler l'espace politique, que si nous nous éloignons de notre existence privée et de notre sphère familiale à laquelle notre vie se rattache. » (*Qu'est-ce que la politique ?*, Paris, Seuil, 1995, p.83).

⁷⁴ Nelson est lui-même conscient de ce risque personnel, au point de le préciser dans la Déclaration d'indépendance de 1838 avec une formule empruntée à la Déclaration d'indépendance de Jefferson : « [Nous] engageons solennellement les uns et les autres nos existences, nos fortunes et notre honneur le plus sacré ». Robert Nelson, *Déclaration d'indépendance et autres écrits, 1832-1848*, Georges Aubin (dir.), Montréal, Comeau et Nadeau, 1998, p.31.

⁷⁵ Senior, *Habits rouges*, *op. cit.*, p.215-216 ; Labonté, *Alias Anthony Saint-John*, *op. cit.*, p.83-84 ; Fernand Ouellet, « Papineau dans la révolution de 1837-1838 », *Rapport de la Société historique du Canada* (1957-1958): 27-28 ; Greer, *Habitants*, *op. cit.*, p.300-301.

⁷⁶ Labonté, *Alias Anthony Saint-John*, *op. cit.*, p.82-83 ; Filteau, *Histoire des Patriotes*, *op. cit.*, p.502 ; Harvey, *Le Printemps*, p.226. Ouellet (« Papineau dans la révolution », *loc. cit.*, p.23) ajoute sa faiblesse psychologique.

⁷⁷ Nous pouvons prendre en exemple : Jean Bruchési, *Lettres d'un exilé (1837-1845)*, Montréal, Les Éditions des Dix, 1953 ; Labonté, *Alias Anthony Saint-John*, *op. cit.*, p.85 ; Filteau, *Histoire des patriotes*, *op. cit.*, p.502.

⁷⁸ Ouellet, « Papineau dans la révolution », *loc. cit.* Robert Rumilly (*Papineau et son temps*, Montréal, Fides, 1977, vol. 2, p.159-165) énumère un ensemble de critiques émises contre Papineau par des patriotes, sans prendre lui-même position. Gilles Laporte (« Louis-Joseph Papineau et les enjeux locaux à la veille de la rébellion de 1837 », Charles-Philippe Courtois et Julie Guyot (dir.), *La culture des patriotes*, Québec, Septentrion, 2012, p.119-140) a récemment évoqué la « rupture » entre « le clan Papineau et sa base populaire » et propose une audacieuse interprétation qui prend le reste des études à

2.3.1 Refus d'abdiquer

Dans l'adversité, la confusion et le danger, certains patriotes influents refusent de poursuivre l'entreprise révolutionnaire. Les opérations d'envergure qui sont effectuées sur le Haut-Canada encouragent toutefois de nombreux exilés à ne pas envisager l'abandon d'une cause défendue depuis plusieurs années. Les exilés bas-canadiens ne se lancent dans aucune entreprise militaire entre le début du mois de décembre 1837 et la fin de février 1838. Pour Brown, « The Navy Island affair should make us blush at our own inactivity⁷⁹ ». L'incompréhension, le flou et les doutes se sont multipliés dès les premiers jours de l'exil. Après l'expédition de Moore's Corner, Rodier évoque le « silence mortel » qui règne. Les bataillons attendent des ordres. Côté presse O'Callaghan et Papineau d'établir un plan et de préparer une déclaration d'indépendance. Il témoigne de la contestation qui monte contre Papineau car il déclare être « décidé à ne plus demander d'avis mais bien à solliciter la coopération des bons amis du pays ». Côté propose de franchir la frontière et de faire se regrouper « les membres de la Chambre et tous les citoyens respectables du Canada qui sont de ce bord-ci » afin de proclamer une déclaration sur le sol de la patrie ; « venez immédiatement à Plattsburgh »⁸⁰.

Les exilés réclament en nombre une réorganisation. Duvernay défend la nécessité de réunir les principales figures du mouvement réfugiées aux États-Unis⁸¹. Charles Bryant expose à Brown le constat partagé à la fin du mois de décembre :

« There is not at the present time any concert of action or proper understanding among the patriot leaders. Something must be done and that

contrepied. Il émet l'hypothèse que Papineau a perdu son autorité car il a refusé le caractère « national » – au sens ethno-culturel – du soulèvement (p.138-140). Nous reviendrons sur cette hypothèse dans le chapitre 3.

⁷⁹ *Fonds Duvernay*, ANQ, Brown à Demarray, 21 janvier 1838, *Numismatic journal*, VI, p.185-186.

⁸⁰ *Fonds Papineau*, APC, Côté à « St John » (O'Callaghan), 19 décembre 1837.

⁸¹ *Ibid.*, Duvernay à Perrault, 21 décembre 1837.

immediately or the cause will be lost in Lower Canada. [...] We are losing a most glorious opportunity of striking a decisive blow⁸². »

Le mécontentement éclate le 2 janvier lorsque les *leaders* se réunissent à Middlebury, au Vermont, le village où Perrault et Brown se sont réfugiés⁸³. Des rapports sur les forces en présence sont exposés. Celui de Côté sur Plattsburgh et ses environs énumère l'armement rassemblé et le nombre des volontaires, insistant sur les Irlandais prêts à s'armer contre le pouvoir anglais. Il affirme pouvoir compter sur plusieurs canons de qualité, des officiers militaires américains et près de 1 500 volontaires. Ce rapport répond à des demandes émises par Papineau⁸⁴.

Le désaccord tourne autour des questions stratégiques, mais aussi sur des questions politiques. Le sort du régime seigneurial est abordé : détrôner la « tyrannie » et « l'aristocratie » signifierait, aussi, rompre avec le système de propriété de la terre hérité de l'Ancien régime. Papineau n'y est pas favorable, comme il a déjà été possible de le constater dans les années 1830⁸⁵. Le clivage porte donc également sur le sens à donner à la future république. Nous pouvons enfin ajouter que, selon Marshall Bidwell qui réside lui aussi à Albany sous la protection amicale du gouverneur Marcy⁸⁶, Papineau est parti à la réunion sans réelle volonté de poursuivre

⁸² *Ibid.*, Bryant à Brown, 24 décembre 1837. Consulter également : *Ibid.*, Côté à St John, 19 décembre 1837 ; *Fonds Duvernay*, ANQ, *Numismatic journal*, V, Jodoin à Perrault, 17 décembre 1838, p.190-191 ; *Ibid.*, Rodier à [Duvernay ?], 20 décembre 1837, p.191-193.

⁸³ Nous pouvons mentionner les présences de Brown, Perrault, Bouthilier, Rodier, Côté, Duvernay, Davignon, Vincent, Bell, Beaudriau, Gagnon, De Lorimier, Malhiot, Beaudry, les frères Danis et Amédée Papineau. Bioren, l'agent du marchand d'armes Deringer est avec eux. Voir notamment A. Papineau, *Journal, op. cit.*, p.121-130. La déposition de Jean-Baptiste Brien du 18 novembre 1838 est ambiguë quant à la présence de Nelson et d'O'Callaghan (*Numismatic Journal*, 1910, p.5-31).

⁸⁴ *Fonds Papineau*, APC, Côté à L.-J. Papineau, 2 janvier 1838. Voir également une note de Papineau, Georges Aubin, Renée Blanchet et Yvan Lamonde (dir.), *Louis-Joseph Papineau. Lettres à divers correspondants*, Montréal, Varia, 2006, t. 1, p.377-378.

⁸⁵ Nous reviendrons sur la question du régime seigneurial dans le chapitre 6.

⁸⁶ Marcy et Bidwell (originaire des États-Unis) appartiennent à des familles proches. Dès 1838, le réformiste réfugié dans son pays natal entame une prestigieuse carrière publique dans l'État de New York. Brown considère la conduite de Bidwell « déshonorante » car il avait poussé les Haut-Canadiens à se battre (*Fonds Papineau*, APC, Perrault à « St John », 10 janvier 1838). Le 12 janvier 1838, MacKenzie écrit à Brown que Bidwell a fait « *much injury* » à la cause, « *he is dangerous to us* » (*Fonds Papineau*, APC). Dans une lettre envoyée à Papineau qui a pris la défense de Bidwell, datée du

la révolution. Bidwell écrit en effet à Rolph avant d'avoir des nouvelles de Middlebury : « The contest is at an end in Lower Canada⁸⁷. »

2.3.2 « Papineau nous a abandonné »

L'énigmatique stratégie de Papineau perdure encore un mois, du moins aux yeux des exilés. Il n'a visiblement jamais clairement dit qu'il arrêterait le combat, ou alors personne ne veut y croire. Puisque l'espoir de voir Papineau prendre en main la révolution perdure durant le mois de janvier, cela signifie que les patriotes bas-canadiens ont quitté Middlebury sans avoir acté son retrait. Le 10 janvier, Perrault envoie une lettre à Albany pour relancer l'idée d'un gouvernement provisoire. Afin de garder le moral sur la frontière, il propose que Rodier « harangue » les exilés. Il précise également avoir un rapport sur l'existence de patriotes « bien disposés » et armés au Bas-Canada⁸⁸. Côté tente aussi de convaincre Papineau après Middlebury :

[L]es habitan[t]s du comté de Lacadie sont plus bons que jamais et [...] ils nous attendent avec la plus grande impatience du monde, ils ne sont pas découragés. Ils savent bien, disent-ils, que Mr Papineau ne les abandonnera pas dans leur misère⁸⁹.

Une semaine après la réunion de Middlebury, ces patriotes souhaitent donc toujours « que 1838 couronne ses [Papineau] travaux politiques en lui donnant le titre que lui ont mérité ses actions envers son pays », celui de « *pater patriae* » de la nouvelle république. L'espoir de le voir prendre la tête des opérations est toujours présent :

J'attends vos ordres. [...] Puisse l'année que nous commençons voir proclamer l'indépendance de notre chère patrie. Puisse-t-elle être pour nous ce que l'an 76 a été pour nos braves Américains aujourd'hui si heureux, jadis

5 janvier 1838 (écrite en réalité le 5 janvier 1839), MacKenzie dresse un exposé à charge contre Bidwell et déclare que « *he, to my astonishment, deserted us* » (*Fonds Papineau*, APC).

⁸⁷ *MacKenzie-Lindsey Papers*, Bidwell à Rolph, 2 janvier 1838.

⁸⁸ *Fonds Papineau*, APC, Perrault à « St John » (O'Callaghan), 10 janvier 1838.

⁸⁹ *Ibid.*, Côté à « St John » (O'Callaghan), 10 janvier 1838.

malheureux comme nous. [...] Aux armes, mon cher docteur, voilà le cri de tous nos bons Canadiens qui sont de ce bord-ci. Aux armes est enfin mon cri. Le plus vite, le mieux. Le monde se fatigue d'attendre et voudrait que l'on frappât immédiatement. La terreur est grande parmi les torys du Canada. Ils craignent les Américains. [...] Pour l'amour de dieu et de l'humanité j'espère qu'il n'entre pas dans la tête de qui que ce soit de laisser là les affaires de notre pays⁹⁰.

Robert Nelson vient à Albany le 9 janvier. Il continue sa route en compagnie d'O'Callaghan jusqu'à Philadelphie pour négocier l'achat d'armes. Ils passent aussi à New York où un marchand français juif de la ville, Louis Bonnefoux, s'active pour la cause. Selon O'Callaghan et Amédée Papineau, l'entreprise de Philadelphie est « infructueuse », ce qui a confirmé Papineau dans ses doutes. Brown rapporte pourtant que « something needfull for us is secured » à la suite de ce voyage⁹¹. Nelson repart vers la frontière le 19 janvier « mécontent » envers Papineau, après un dernier échange animé. Côté se dit alors « dégoûté » de voir que Papineau daigne à peine recevoir Nelson, contrairement à ses nombreux visiteurs américains. Même si Papineau ne confirme pas explicitement aux exilés qu'il se retire, les indices se multiplient. Perrault évoque une « lettre affligeante » qu'il a reçue. Côté témoigne que « j'ai reçu moi-même une lettre du N°1 qui dit quasi qu'il abandonne la chose [...]. Cependant à la fin de sa lettre il dit que peut-être il reviendra me rejoindre à Plattsburgh [...] il n'est pas encore venu⁹² ». Nelson exprime la même incertitude :

M. P[apineau] promettait [...] de me rencontrer à Plattsburgh. Il ne l'a pas fait, pas plus qu'il ne m'a écrit pour m'aviser de ses raisons ; aussi, suis-je laissé à moi-même dans la plus grande incertitude. Que puis-je faire, ou plutôt ne pas

⁹⁰ *Ibid.*

⁹¹ A. Papineau, *Journal*, p.133-134 ; *Fonds Duvernay*, ANQ, Brown à Demarray, 21 janvier 1838, *Numismatic Journal*, VI, p.185-186. Côté affirme dès le 19 décembre 1837, dans une lettre à St John, que le même marchand d'armes de Philadelphie, Deringer, est prêt à accepter les garanties de riches citoyens de Burlington afin de livrer les armes aux Canadiens (*Fonds Papineau*, APC). Labonté cite également un document faisant état de la possibilité d'acquérir des armes « à des conditions très favorables » auprès de Deringer (*Alias Anthony Saint-John*, *op. cit.*, p.94). Voir aussi Verney, *O'Callaghan*, *op. cit.*, p.160-162.

⁹² *Fonds Duvernay*, ANQ, Côté à Duvernay, Vincent ou De Lorimier, 26 janvier 1838, *Numismatic Journal*, VI, p.9-10. *Fonds Papineau*, APC, Perrault à O'Callaghan, 22 janvier 1838.

faire ! Je suis dans la plus stricte obligation, plutôt contre mon gré et mes sentiments envers cet homme, de considérer ce contre temps comme étant dû à la négligence ou à une volonté délibérée de sa part, ce que je ressens comme un traitement cruel envers moi⁹³.

La version publiée par le *North American* de Swanton en 1841 affirme que « the Great Canadian Agitator » ne s'était pas désengagé auprès de ses compagnons d'exil à Middlebury, ce qui explique la perplexité générale des semaines suivantes :

« after several interviews, it was finally decided that the Canadians, under experienced officers, should again soon take the field against their oppressors, and after some trivial objections, Mr. Papineau fully concurred in the plans, the most of which he had formed in Albany. The patriots parted with the assurance that they should soon hear from Papineau who was again to meet those who had proffered their assistance to the struggling Canadians. [...] But alas! Mr. Papineau had scarcely reached Albany ere he was informed that those individuals, who had promised their cooperation in the patriot cause, were employed by their own government to suppress the patriot agitation on the northern frontier. Thus were all his hopes blasted!⁹⁴ »

Si cette version place avant tout le blâme sur des officiers militaires ayant préféré répondre aux ordres d'un président qualifié dans ce récit d' « anti-republican », elle soutient que ce n'est pas à Middlebury que s'est arrêtée la révolution de Papineau, d'autant plus qu'il avait lui-même envisagé des manœuvres militaires lorsqu'il est arrivé à Albany. À Middlebury, il n'en était cependant pas le plus favorable car il n'en aurait été convaincu qu'après des discussions « *trivials* ». Ces éléments tendent donc à attester que le retrait de Papineau est en grande partie volontaire, qu'il n'est pas clairement exprimé et que les *leaders* tentent de le convaincre de demeurer à la tête du mouvement. Vouloir arrêter la lutte est aussi contraire à la vision de beaucoup d'exilés :

Papineau nous a abandonnés pour des motifs d'égoïsme et de famille, concernant les seigneuries, et pour son amour invétéré des mauvaises vieilles

⁹³ Nelson à St John, 29 janvier 1838, *Déclaration d'indépendance*, *op. cit.*, p.18. Voir aussi Nelson à St John, 30 janvier 1838, *Ibid*, p.20-21, et Nelson à St John, 31 janvier 1838, *Ibid*, p.21-22.

⁹⁴ *The North American*, 23 juin 1841.

lois françaises. Nous pouvons faire bien sans lui, et mieux que si nous étions avec lui; c'est un homme bon seulement pour la parole, mais aucunement pour l'action⁹⁵.

En gardant ce que les patriotes appellent l'« incognito », Papineau refuse de faire des démarches auprès de l'opinion publique, ce que ses compagnons attendent de lui. Le Dr Thomas Bouthilier, qui est marié à une cousine de Papineau, l'encourage à « faire de la philanthropie », visiblement pour prouver son patriotisme décrié. Il lui résume le malaise qui a pris forme : « ils croient que l'incognito que vous avez gardé les a mal servis, et quelques uns vont même jusqu'à croire que des motifs d'intérêt personnel vous auraient engagé à vous isoler et à ne donner aucune raison de croire que vous conspiriez contre le gouvernement du Canada, afin de conserver vos droits et vos propriétés⁹⁶. »

Les patriotes qui veulent continuer l'affrontement, militairement ou politiquement, commencent à « blâmer » Papineau. Sa position affaiblit leur position en plus d'amputer le mouvement de sa figure tutélaire. Jugé responsable de la situation, son départ est vécu comme un abandon. Les blâmes restent dans un premier temps privés pour ne pas nuire à la cause. Contrairement à ce qu'il soutenait début décembre, Côté déclare sans nuance que « j'ai blâmé et je blâme toujours la conduite de Mr Papineau que je qualifierai toujours de lâche et de poltron par son système d'incognito qui n'était qu'un prétexte pour sauver sa précieuse peau⁹⁷. » Rodier a particulièrement critiqué Papineau à Middlebury et il voit, lui aussi, en l'orateur un « poltron ».

⁹⁵ Nelson à Ryan, 25 février 1838, *Déclaration d'indépendance*, op. cit., p.25. Les « tories » canadiens se font eux aussi un plaisir de parler de la « desertion of Mr Papineau from the cause of the Canadian Republic », *Quebec Mercury*, 20 mars 1838.

⁹⁶ Bouthilier à Papineau, 10 février 1838, cité par Labonté, *Alias Anthony Saint-John*, op. cit., p.114. Dans sa correspondance avec sa femme, Papineau prend soin d'exposer de nombreux conseils pour ne pas perdre les propriétés familiales (*Lettres à Julie*, op. cit., 1^{er} février 1838, p.358, et 7 février 1838, p.362-364).

⁹⁷ *Fonds Duvernay*, ANQ, Côté à Rodier, 16 août 1838, *Numismatic Journal*, VII, p.109-115. Dans une lettre à sa femme du 7 février, Papineau dit que les réfugiés de L'Acadie qu'il a croisés à Swanton « convinrent que je ne devais pas me faire connaître alors. » (*Lettres à Julie*, op. cit., p.361). Le désaccord avec Côté est donc vraisemblablement venu du prolongement de cette stratégie « d'incognito » qui accompagne son retrait progressif.

« [S]ans lui nous serions en Canada » car Rodier estime qu'avec « un peu d'énergie et d'adresse » les patriotes auraient pu conduire une armée victorieuse⁹⁸. Brown explique également être « displeased » avec la conduite de Papineau. Le général patriote pense que « his strength was sufficient [...] he had the power » pour mener à bien la libération du Canada : « On the day that he crossed the lines his name was a tower of strength. It is weak now. This I deplore⁹⁹. » Les critiques contre Papineau sont donc exprimées par des patriotes qui vont continuer la lutte tout autant que des exilés qui s'éloigneront rapidement du front après cette crise interne.

Début février, Papineau confirme directement à MacKenzie qu'il s'oppose au plan des hommes de Plattsburgh. Le tribun justifie sa décision en insistant sur le rapport de force qu'il juge trop défavorable¹⁰⁰. Cette situation inaugure de difficiles mois, en particulier à propos de la question de rendre public ou non l'inaction de Papineau. Ne pas dénoncer publiquement Papineau revient à légitimer ses critiques envers l'action militaire et même politique des « insensés ». Néanmoins, prendre à partie la grande figure du mouvement exposerait les divisions des patriotes et minerait le mouvement¹⁰¹.

Figure incontestée à la tête du mouvement républicain canadien, Papineau devient en quelques semaines étranger à la révolution. Les symboles sont forts. Pendant que les exilés s'affairent à quelques kilomètres de la frontière pour une entreprise périlleuse dans une situation précaire, il demeure caché, « incognito », dans la bonne société d'Albany. Fin février, alors que des Bas-Canadiens proclament solennellement et les armes à la main l'indépendance de la République, il dit chercher à « se distraire » à

⁹⁸ *Fonds Duvernay*, Rodier à Duvernay, 1^{er} avril 1838, *Numismatic Journal*, VI, p.110-111. Voir aussi *Fonds Duvernay*, ANQ, Côté à Rodier, 16 août 1838, *Numismatic Journal*, VII, p.109-115.

⁹⁹ *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, Brown à MacKenzie, 5 juin 1838.

¹⁰⁰ Papineau à MacKenzie, 18 février 1838, Aubin, Blanchet et Lamonde (dir.), *Lettres à divers correspondants*, op. cit., p.378-382 ; Gates, *After the Rebellion*, op. cit., p.32. MacKenzie essaye durant l'été 1838 de réconcilier Nelson et Papineau : A. Papineau, *Journal*, op. cit., p.192. Consulter également *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, O'Callaghan à MacKenzie, 17 février 1838.

¹⁰¹ *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, Brown à MacKenzie, 23 mai 1838.

Philadelphie, se perdant notamment dans les milliers d'ouvrages de la bibliothèque comme pour oublier l'agitation à la frontière et les misères vécues¹⁰². Pour l'ancien orateur de l'Assemblée, les patriotes doivent avoir les moyens de leurs ambitions. La position de Van Buren, le refus de Bancroft d'intervenir en leur faveur, puis les difficultés d'obtenir des prêts et globalement un soutien des partis politiques et des dignitaires américains, ceux qu'O'Callaghan nomme les « upper classes », ont fini par le décourager et le convaincre d'abandonner le mouvement : « Aujourd'hui que [les espérances] sont anéanties, il n'y a plus qu'à se résigner à la souffrance, jusqu'à ce que des événements imprévus la fassent cesser¹⁰³. »

2.3.3 Robert Nelson

À la suite du retrait de Papineau, c'est son médecin et collaborateur politique, Robert Nelson, qui prend la tête des républicains bas-canadiens. Même si sa personnalité est loin de pouvoir mobiliser les habitants comme celle de Papineau, il possède une grande notoriété. Médicale tout d'abord puisqu'il s'est fait un nom à travers l'Amérique et jusqu'en Europe¹⁰⁴. Politique ensuite, comme député patriote de Montréal depuis 1827. Présent lors de la grande assemblée de Montréal en juin 1837, devant environ 4 000 personnes, il y propose une résolution révolutionnaire :

[L]'adoption de ces résolutions [Russell] démontre un mépris *absolu* pour les justes demandes des habitants de cette province ; qu'elle détruit notre confiance dans le parlement britannique, et qu'elle *devrait* porter la conviction chez le peuple Canadien, qu'à l'avenir, il ne doit attendre du gouvernement du

¹⁰² Papineau à O'Callaghan, 28 mars 1838, cité par Labonté, *Alias Anthony Saint-John, op. cit.*, p.205-206 ; Yvan Lamonde (dir.), *Signé Papineau. La correspondance d'un exilé*, Montréal, Presses de l'université de Montréal, 2009.

¹⁰³ L.-J. Papineau à Julie Papineau, 7 février 1838, *Lettres à Julie, op. cit.*, p.362.

¹⁰⁴ *La Minerve*, 2 octobre 1837 ; Marcel Rheault et Georges Aubin, *Médecins et patriotes, 1837-1838*, Québec, Septentrion, 2006, p.277-278 ; « Robert Nelson », *DBC*, vol. X.

Royaume-Uni ni redressement de ses griefs, ni respect pour ses droits politiques¹⁰⁵.

Signe de son envergure publique, « une grande partie des personnes présentes accompagna M. le Président [Fabre] et le Dr Nelson jusqu'à leurs demeures¹⁰⁶. » En novembre 1837, alors que les camps militaires patriotes se sont formés autour de Montréal, le médecin aide la circulation des informations, incitant notamment Amury Girod à diriger son « armée du Nord » sur la ville. Nelson est brièvement emprisonné à Montréal le 24 novembre. Libéré sous caution le lendemain, il prend le chemin de l'exil. Selon la déposition d'une domestique de Papineau, il était présent aux réunions où l'on planifiait une future prise de pouvoir¹⁰⁷. Robert Nelson est l'un des rares à pouvoir prendre la tête de la révolution car la plupart des grandes figures patriotes bas-canadiennes sont mortes, emprisonnées, ou tergiversent à la suite de la prise de distance de Papineau. En décembre, Perrault et O'Callaghan encouragent le médecin à prendre une part active dans le mouvement. Selon un témoignage de Côté, Nelson hésite longuement. Quelques semaines avant la prise des armes, il partageait sa prudence et ses vues révolutionnaires auprès des Fils de la liberté : « Le Dr Robert Nelson nous adressa disant que si nous nous trouvions assez forts d'essayer à renverser le gouvernement et que si au contraire nous nous trouvions trop faibles de rester tranquilles¹⁰⁸ ». Il s'engage finalement dans l'entreprise à la fin du mois de décembre, communiquant notamment avec MacKenzie à Navy Island. Son engagement réjouit les patriotes¹⁰⁹.

¹⁰⁵ *La Minerve*, 29 juin 1837. *La Minerve* souligne. Voir également les propos radicaux antérieurs de Nelson cités par Stanley D. Clark, *Movements of Political Protest in Canada, 1640-1840*, Toronto, University of Toronto Press, 1959, p.267-268.

¹⁰⁶ *La Minerve*, 29 juin 1837.

¹⁰⁷ ANQQ, E17 (1922-00-001\14), dossier 843, Angélique Labadie, 9 décembre 1837.

¹⁰⁸ Cité par Fernand Ouellet, *Le Bas-Canada, 1791-1840 : changements structuraux et crise*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1980, p.444.

¹⁰⁹ *Fonds Papineau*, APC, Côté à St John, 19 décembre 1837 ; *Ibid.*, Côté à Papineau, 2 janvier 1838 ; Perrault à St John, 11 décembre 1837, cité par Labonté, *Alias Anthony Saint-John*, *op. cit.*, p.35 ; *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, doc. n°1161-1162, liste des correspondances de MacKenzie à Navy

L'accession de Nelson à la tête du mouvement républicain bas-canadien résulte du retrait de Papineau, mais également de l'appel qu'il reçoit des exilés. Contrairement à la vision d'historien(ne)s qui, sans démonstration, voient en Nelson un « autocrate », un président « autoproclamé », ou un ambitieux, le *Burlington Sentinel* le présente comme « l'agent » des exilés « to carry into effect the wishes of the population of Canada¹¹⁰ ». Le *North American* évoque « the pressing solicitation of a great number of the Canadian refugees¹¹¹ ». Côté mentionne aussi « une adresse signée par tous les réfugiés de Swanton [qui] fut envoyée au Dr Nelson, le demandant d'agir, lui, comme commandant en chef ». Selon ce témoignage, « Nelson fut obligé de consentir à leur demande¹¹². » Ce poids politique des habitants¹¹³ visible dans l'accession de Nelson est perceptible dans d'autres sources. O'Callaghan précise à MacKenzie : « “The educated portion of them” to whom you allude have not so much influence as you may see, unless they go with the people¹¹⁴. » L'abbé Étienne Chartier décrit le même mécanisme qui contribue à déterminer les « leaders » :

« Mr Papineau received an address noted to here by the brave young men of Swanton, by which they ask of him the most explicit statement of his vision and plans, if any he have, for the promotion of the Canadian revolution, hinting to him that if he were to do nothing, they would turn their eyes on another leader¹¹⁵. »

La dynamique qui anime le mouvement patriote est donc plus démocratique que l'idée d'une auto-proclamation. Nelson expose lui aussi cette perception des

Island ; *Fonds Duvernay*, ANQ, « JMFTMD » à Perrault, 23 décembre 1837, *Numismatic Journal*, V, p.199 - VI, p.2.

¹¹⁰ *Burlington Sentinel* cité dans la *MacKenzie's Gazette* du 1^{er} décembre 1838. Sur l'auto-proclamation attribuée à Nelson : Joseph Schull, *Rébellion : le soulèvement patriote de 1837 au Bas-Canada*, Montréal, Québec/Amérique, 1997 [1971], p.133 ; Laporte, *Patriotes et loyaux*, op. cit., p.41 ; *Id.*, *Brève histoire des patriotes*, Québec, Septentrion, 2015, p.139 ; Labonté, *Alias Anthony Saint-John*, op. cit., p.186 ; Clark, *Movements*, op. cit., p.317.

¹¹¹ *The North American*, 23 juin 1841.

¹¹² Côté à Rodier, 16 août 1838, cité par Labonté, *Alias Anthony Saint-John*, op. cit., p.184.

¹¹³ Cela confirme l'étude d'Allan Greer, *Habitants*, op. cit.

¹¹⁴ *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, O'Callaghan à MacKenzie, 14 août 1838.

¹¹⁵ *Ibid.*, Chartier à MacKenzie, 14 février 1839. Cette lettre évoque les événements de l'hiver 1838-39. Indirectement, lors de sa visite au Bas-Canada en 1831, Alexis de Tocqueville note déjà le pouvoir du public et « la force incroyable » de son opinion, cité par Greer, *Habitants*, op. cit., p.97.

événements afin de démontrer le besoin d'agir et de légitimer la poursuite de la révolution.

Le nouvel homme fort du front bas-canadien est un radical qui, finalement, met en pratique ses critiques de ce qu'il a nommé péjorativement les « bavardages » à l'Assemblée. Sa démarche révolutionnaire est audible durant les années 1830. Lors de l'élection de 1834, il se dit « un homme de peu de mots », sans « double jeu » : « He wanted no back door to creep out. He would support every measure which had for its object the greatest good of the greatest number [...] He was of the opinion that the people should be thought of first, for, he said, the country belonged to the people (Loud cheers.)¹¹⁶ » En quelques semaines d'exil, la césure est consommée entre ceux qui souhaitent s'engager dans la guerre (R. Nelson, MacKenzie, *etc.*), et les patriotes qui estiment tout espoir perdu. Ce second groupe comprend les anciens *leaders* Papineau, Rolph et Bidwell. La division qui éclate durant ces quelques semaines marque également un virage politique radical dans la révolution.

2.4 Février 1838 : naissance de la République du Bas-Canada

Les interprétations sur l'invasion de février 1838 du Bas-Canada que nous retrouvons dans l'historiographie apparaissent particulièrement téléologiques. Elles sont davantage fondées sur l'échec ultérieur des républicains canadiens que sur un examen attentif des sources. La tentative de révolution est perçue comme « si évidemment vaine » pour Robert Rumilly. Selon Fernand Dumont, « le programme [patriote] est irréalisable. Le beau projet des années 1830 ne peut qu'avorter »¹¹⁷. Ainsi que l'écrit Allan Greer, selon cette perception de l'histoire les patriotes « lost because they had

¹¹⁶ *The Vindicator*, 28 octobre 1834. Voir également : Robert à Wolfred Nelson, 10 septembre 1832, *Déclaration d'indépendance*, *op. cit.*, p.10-11 ; Mary Soderstrom, *Robert Nelson, le médecin rebelle : roman*, Montréal, L'Hexagone, 1999, p.153-154.

¹¹⁷ Fernand Dumont, *Genèse de la société québécoise*, Montréal, Boréal compact, 1996, p.183 ; Robert Rumilly, *Papineau*, *op. cit.*, vol. 2, p.32.

to lose; they were not simply overwhelmed by superior force, they were justly chastised by the God of history¹¹⁸ ». Nous devons cependant constater l'absence d'études sur Robert Nelson et le Dr Côté, sur l'ampleur du sentiment révolutionnaire chez les habitants en 1838, sur les moyens et les plans militaires des patriotes, ou encore sur les Frères Chasseurs bas-canadiens¹¹⁹. Les conclusions sont donc émises alors que notre méconnaissance des événements est importante.

L'invasion militaire est qualifiée d'« humiliation », « d'incursion ratée » et « dérisoire », « d'échec lamentable » qui « manque de sérieux »¹²⁰. Nelson est décrit comme un individu « deluded », un « imprudent », un « naïf » qui se rapproche d'un « personnage d'opéra-comique » : il « pourrait ressembler à du grand guignol, mais ce n'est *pas tout à fait* le cas¹²¹ ». Plus rares sont les historien(ne)s qui notent l'« importance historique » de l'invasion, « malgré son échec » toutefois¹²². Enfin, certains estiment que cette invasion revêtait uniquement un caractère symbolique¹²³. Afin d'affiner notre compréhension de l'invasion qui mène à la Déclaration d'indépendance, nous présenterons l'entreprise de Nelson dans le cadre du projet militaire sur l'ensemble de la frontière. Nous approfondirons par cette démarche certaines brèves remarques en ce sens¹²⁴.

¹¹⁸ Greer, « Rebellion Reconsidered », *loc. cit.*, p.3.

¹¹⁹ Il existe certains courts travaux ou quelques brefs chapitres sur ces objets, mais nous verrons plus en détail toute l'importance de ces manques.

¹²⁰ Senior, *Habits rouges*, *op. cit.*, p.219 ; Laporte, *Patriotes et loyaux*, *op. cit.*, p.218 ; Fernand Ouellet, « Les insurrections de 1837-1838 : un phénomène social », Jean-Paul Bernard (dir.), *Les Rébellions de 1837-1838 : les patriotes du Bas-Canada dans la mémoire collective et chez les historiens*, Montréal, Boréal Express, 1983, p.205 ; Yvan Lamonde, *Histoire sociale des idées au Québec*, Montréal, Fides, vol. 1, 2000, p.250 ; Labonté, *Alias Anthony Saint-John*, *op. cit.*, p.186.

¹²¹ Jack I. Little, *Loyalties in Conflict. A Canadian Borderland in War and Rebellion, 1812-1840*, Toronto, University of Toronto Press, 2008, p.89 ; Filteau, *Histoire des patriotes*, *op. cit.*, p.383 et p.503 ; Labonté, *Alias Anthony Saint-John*, *op. cit.*, p.191. Je souligne.

¹²² Ouellet, *Le Bas-Canada*, *op. cit.*, p.471 ; Stanley B.-Ryerson, *Le capitalisme et la Confédération*, Montréal, Parti pris, 1972 [1968], p.105.

¹²³ Denis Monière, *Ludger Duvernay et la révolution intellectuelle au Bas-Canada*, Montréal, Québec/Amérique, 1987, p.133 ; Ouellet, *Le Bas-Canada*, *op. cit.*, p.471.

¹²⁴ Senior (*Habits rouges*, *op. cit.*, p.216-217), Schull (*Rébellion*, *op. cit.*, p.134) et Laporte (*Patriotes et loyaux*, *op. cit.*, p.41 ; *Brève histoire*, *op. cit.*, p.135) évoquent un mouvement en communication

2.4.1 Offensive planifiée sur l'ensemble de la frontière

Le plan militaire mis en place à la suite des premiers échecs de l'hiver implique l'écrasante majorité des patriotes de la frontière. L'idée semble avoir été établie dès Navy Island¹²⁵. La plupart des sources confirment qu'ils pouvaient compter sur une importante quantité d'armes et de volontaires. Combinées, elles évoquent même un stock bien supérieur à celui envisagé par Papineau dans sa lettre à Bancroft, et qui devait offrir des « chances de succès [...] presque infaillibles ». Les réseaux ont été étendus, à l'image de Bonnefoux à New York qui récolte des fonds et recrute des combattants français¹²⁶. Cette entreprise ambitieuse est planifiée dans une certaine confusion. Elle est également gênée par l'action des autorités étasuniennes qui ont toutefois peu de compagnies régulières à leur disposition et n'osent que rarement lever la milice. L'une des stratégies patriotes consiste justement à forcer la levée des milices afin de s'armer par une voie légale : les citoyens américains « should be organized as a company and should meet for Drill every night in the week, ostensibly as volunteers militia to protect their own rights in case they should be invaded¹²⁷ ».

La clé de l'opération est MacKenzie. Robert Nelson, alias « Chapman » dans ses correspondances avec le président de la République du Haut-Canada, est très actif dans la planification des opérations, « But in this as in all other matters I am only making suggestions¹²⁸ » ; « We have the most promising hopes. Daily growing

entre MacKenzie et Nelson, sans autres précisions. Seuls Gates (*After the Rebellion, op. cit.*, p.28-31) et Labonté (*Alias Anthony Saint-John, op. cit.*, p.130-136) s'attardent sur le front commun de Nelson et MacKenzie. Si l'étude de Rumilly (*Papineau, op. cit.*) est la plus complète disponible en français, nous y retrouvons diverses imprécisions. Il affirme par exemple (vol. 1, p.599) qu'il n'existe pas de « liaison formelle » entre Nelson et l'armée de MacKenzie.

¹²⁵ Tiffany, *Relations of the United States, op. cit.*, p.49.

¹²⁶ Sur ce point particulier, voir : A. Papineau, *Journal*, p.141-142 ; Labonté, *Alias Anthony Saint-John, op. cit.*, p.65, 118 et 130 notamment.

¹²⁷ *Fonds Papineau*, APC, Bryant à Brown, 24 décembre 1837. Sur cette stratégie : *Fonds Papineau*, APC, Côté à « St John », 19 décembre 1837 ; *Le Courrier des États-Unis* du 28 février 1838 ; *L'Estafette* du 2 mars 1838.

¹²⁸ *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, « Chapman » (Nelson) à MacKenzie, 13 février 1838.

greater, and we only wait instructions from you¹²⁹. » Une rencontre entre les deux hommes a lieu les 8 et 9 février à Plattsburgh pour coordonner les attaques.

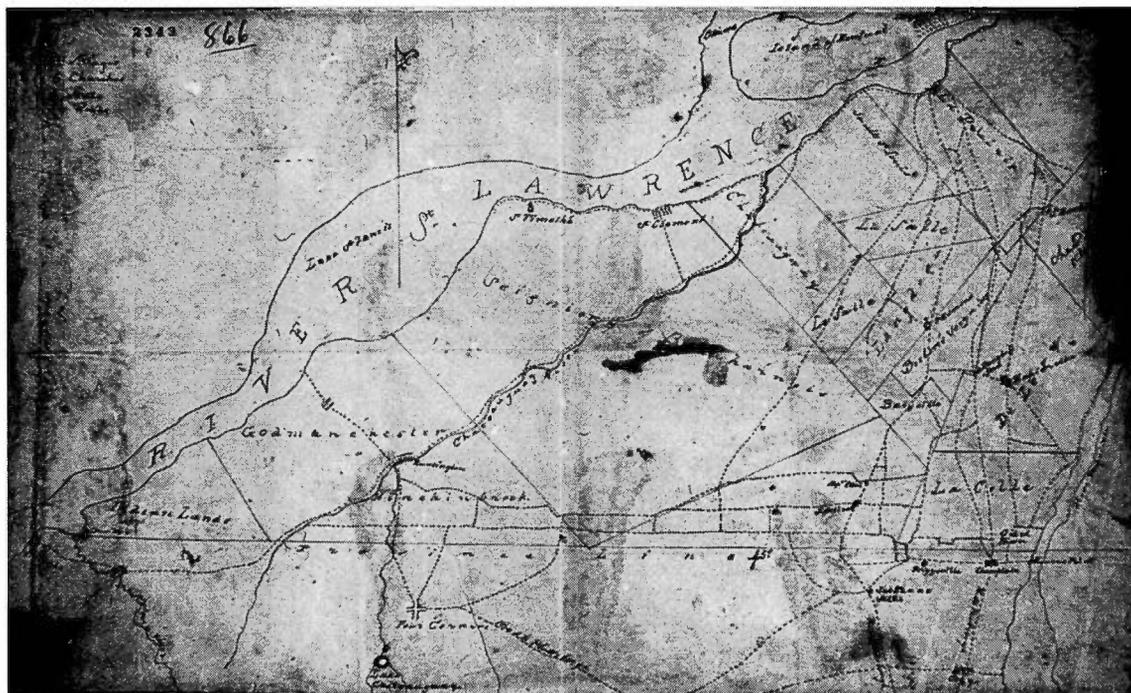
En croisant diverses sources, au moins cinq opérations peuvent être identifiées : Détroit, le Niagara, la région de Kingston, le lac Champlain et les *Eastern townships*. Leurs premiers objectifs sont les prises de Kingston puis, et surtout, de Montréal. L'offensive doit commencer à l'ouest afin d'attirer l'armée loyaliste et permettre aux patriotes de se regrouper pour atteindre Montréal. MacKenzie et Nelson ont envisagé de se retrouver vers La Prairie avant de marcher ensemble sur Montréal. Depuis les *townships*, il est prévu que John Ryan fils les rejoigne avec une grande quantité d'armes, ou monter plus au nord s'il en a la possibilité. Il est également envisagé que de nombreux républicains restés à l'intérieur des Canadas viennent alimenter la marche des patriotes. Les témoignages qui leur parviennent sont encourageants : « the policy of the [Lower Canadian] government has converted thousands into bloody minded revolutionists who were once peaceable religious reformers¹³⁰ ». Les premières victoires et le contrôle de la frontière permettront de ravitailler les patriotes et d'encourager les moins téméraires à se joindre à eux¹³¹.

¹²⁹ *Ibid.*, « Chapman » (Nelson) à MacKenzie, 19 février 1838.

¹³⁰ *Ibid.*, APO, Bells à « Daniel Brooks » (MacKenzie), 30 janvier 1838.

¹³¹ Cette synthèse d'un plan qui demeure en partie imprécis a été réalisée à partir d'un ensemble de sources : *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, « Chapman » (Nelson) à MacKenzie, 11 février 1838 ; *Ibid.*, « Chapman » à MacKenzie, 13 février 1838 ; *Ibid.*, « Chapman » à MacKenzie, 14 février 1838 ; *Ibid.*, « Chapman » à MacKenzie, 19 février 1838 ; *Fonds Duvernay*, ANQ, Beaudry à Duvernay, 12 février 1838, *Numismatic Journal*, VI, p.14-15 ; *Ibid.*, Malhiot à Perrault, 19 juin 1838, p.172-176 ; *Fonds Papineau*, APC, O'Callaghan à Papineau, 25 février 1838 ; McLeod, *Brief Review*, *op. cit.*, p.206 ; A. Papineau, *Journal*, *op. cit.*, p.142-144 et p.157 ; *Le Courrier des États-Unis*, 19 mars 1838 ; Gates, *After the Rebellion*, *op. cit.*, p.28-29.

Figure 2.5 : Carte envoyée par R. Nelson à W. L. MacKenzie, 1838
(MacKenzie-Lindsey Papers, APO)



2.4.2 Opérations militaires

Le climat autour de la frontière est globalement favorable aux patriotes. Si les autorités américaines affichent leur volonté d'empêcher tout mouvement militaire, l'application de cette politique n'est pas chose aisée. Au Vermont par exemple, lorsque le général Wool marche avec la milice, les miliciens scandent « Hourra pour Papineau ». Le général précise d'ailleurs que « pas un des miliciens n'aurait tiré sur eux¹³² ». Une lettre venue de Keesville, dans l'État de New York, décrit cette réalité amère pour ceux qui souhaitent que Van Buren impose sa politique :

Le général Wool a arrêté hier sept voitures chargées d'armes, mais elles ont été immédiatement reprises [...] nous craignons que les esprits ne soient si

¹³² Cité par Labonté, *Alias Anthony Saint-John, op. cit.*, p.195. Voir aussi Perrault, *Lettres d'un réfugié, op. cit.*, p.32-38.

bien disposés en faveur des Français que nos troupes ne pourront pas opposer une résistance efficace¹³³.

Au Michigan, le commandement de « l'armée patriote du nord-ouest » est confié cette fois-ci à Donald McLeod. Le Dr Duncombe, qui a franchi tardivement la frontière, se joint à eux. Les sources évoquent au moins un millier d'hommes dans cette armée, auxquels s'ajoutent cinq cents membres de la communauté Cattaraugus :

Le peuple, sur la route, a donné ses armes à cette bande de rebelles, a pourvu à tous leurs besoins et des volontaires arrivent de toutes parts pour se joindre à eux¹³⁴ ; [Ils] avaient avec eux des tambours, des fifres, des clairons et autres instruments de musique [...]. À en juger par le nombre de leurs chariots, je pense qu'ils doivent avoir un matériel considérable¹³⁵.

McLeod y perçoit le « spirit of the American Revolution » et un « desire to face the enemies of the rights and liberties » ; « So far, I have succeeded beyond my most sanguine expectations¹³⁶. » L'esprit républicain est traduit dans l'armée révolutionnaire par l'élection des officiers subalternes.

Cette force militaire imposante est toutefois freinée dans ses opérations par deux faits, la trahison d'une partie des volontaires qui s'enfuient avec une grosse quantité de leur arsenal, et un réel harcèlement des autorités américaines qui saisissent certaines armes. À froid, McLeod estimera même que c'est « the United States government, not the British troops, that saved Canada in 1838¹³⁷ ». Les plans initiaux qui consistaient à attaquer simultanément le fort Malden (Amherstburg) et Pointe au Pelée sont modifiés à cause de ces déconvenues. La première invasion date du 24, sur Fighting Island. Selon le récit de McLeod, elle est menée en catastrophe pour échapper aux autorités américaines. La faiblesse de leurs moyens (3 canons, 35

¹³³ *Le Courrier des États-Unis*, 7 mars 1838.

¹³⁴ Lieutenant colonel commandant W. J. Worth au major-général W. Scott, 9 février 1838, traduite et retranscrite dans *Le Courrier des États-Unis*, 21 février 1838.

¹³⁵ Lieutenant James T. Homan au brigadier général Hugh Brady, 5 février 1838, traduite et retranscrite dans *Le Courrier des États-Unis*, 21 février 1838.

¹³⁶ *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, McLeod à Van Rensselear, 16 février 1838.

¹³⁷ McLeod, *Brief Review*, *op. cit.*, p.206-207.

mousquets et une petite centaine de combattants), n'empêche pas les patriotes de résister à deux offensives grâce au métier d'un ancien officier. Ils doivent néanmoins quitter l'île le 25 février. D'autres sources mentionnent 2 à 300 patriotes mieux armés, ce qui pourrait expliquer leur résistance. Les informations concordent pour soutenir que quelques jours plus tard ils envahissent Pointe au Pelée, cette fois-ci avec 150 à 200 hommes bien équipés. Les forces loyalistes sont largement supérieures et les délogent à nouveau, mais seulement le 3 mars. À leur retour aux États-Unis, ils sont désarmés mais laissés libres par les autorités¹³⁸.

Une autre armée patriote est active sur la frontière du Niagara. Un correspondant de MacKenzie annonce qu'à Rochester 1 500 patriotes sont en armes et prêts à combattre à la baïonnette. McLeod mentionne de son côté l'existence d'une importante armée à Buffalo ayant pour mission l'attaque de Fort Érié¹³⁹. Malgré ces forces importantes, nous n'avons mention que d'une offensive avortée dans cette région. Fin février, environ 300 hommes se réunissent à Comstock, à quelques kilomètres de la frontière, alors que 70 autres ont monté un camp en terre canadienne, vers Pointe Abino. Ces patriotes y ont emporté 250 à 300 mousquets, 4 ou 5 canons, beaucoup de munitions et de nombreuses armes légères. Ce ne sont pas les troupes loyalistes qui les chassent, mais le général Worth et son détachement de l'armée américaine. Le 26 février, Worth et ses hommes traversent eux aussi la frontière, convainquent les patriotes de rendre leurs armes sans coups de feu, et brûlent leurs casernes. Avec l'aide des volontaires qui attendaient du côté américain, les patriotes

¹³⁸ Ce récit des opérations militaires tente de faire concorder des sources contradictoires : *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, McLeod à MacKenzie, 24 janvier 1838 ; *Ibid.*, McLeod à Van Rensselear, 16 février 1838 ; *Ibid.*, O'Callaghan à MacKenzie, 17 février 1838 ; *Ibid.*, McLeod au Buffalo Committee, 1^{er} mars 1838 ; *Ibid.*, A. K. MacKenzie à MacKenzie, 9 mars 1838 ; McLeod, *Brief Review*, *op. cit.*, p.206-220 ; MacKenzie, *Caroline Almanack*, *op. cit.*, p.27-30 ; *Report of Committee of Assembly of Upper Canada*, Toronto, 1839, p.6-7 ; *Le Courrier des États-Unis* du 21 et du 28 février 1838, et du 19 mars 1838 ; *L'Estafette* du 23 février et du 2 mars 1838 ; Tiffany, *Relations of the United States*, *op. cit.*, p.49-53 ; Guillet, *Lives and Times*, *op. cit.*, p.94-103 ; Read, *The Rebellion of 1837*, *op. cit.*, p.20 ; Read, *Duncombe Revolt*, *op. cit.*, p.122.

¹³⁹ McLeod, *Brief Review*, *op. cit.*, p.229-230 ; *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, Reid à « Daniel Brooks » (MacKenzie), 23 février 1838.

s'apprêtaient à attaquer le lendemain¹⁴⁰. Cet événement illustre en même temps la porosité de la frontière, la réalité des opérations militaires des patriotes, mais également la coopération anglo-américaine.

Le point stratégique le plus important de la première phase du plan patriote est la prise de Kingston par l'armée dont disposent Van Rensselear et MacKenzie. Cette force s'est constituée autour de l'armée de Navy Island. Bill Johnston et ses hommes font partie de cette force qui est rassemblée à French Creek, près de Watertown, dans l'État de New York. Les sources varient mais elles mentionnent toutes une « force considérable » de plusieurs milliers d'hommes. Les arsenaux de Watertown et de Batavia ont été dévalisés. Ils possèdent au moins 6 000 mousquets. Selon le *marshall* de Watertown, « les autorités de ce pays sont incapables de les disperser¹⁴¹ ». De plus, on affirme que 500 patriotes canadiens armés se sont rassemblés vers Belleville, au Haut-Canada, et que la milice de Kingston est acquise à la cause. Alors que MacKenzie est toujours à Watertown, Van Rensselear, Johnston et leurs hommes prennent position en territoire britannique, à Hickory Island, autour du 20 février¹⁴². Cette armée se démobilise pourtant une nouvelle fois, quelques jours plus tard, avant le moindre affrontement, sur ordre de MacKenzie. Ce dernier avait d'ailleurs fait part de certains doutes à Nelson sur la prochaine offensive, très tardivement cependant :

« After having suffered the greatest anxiety on account of your silence, we at last received your two letters [...] I now write to say we are all ready ; but I must not disguise to you the immense disappointment we experienced on

¹⁴⁰ *Le Courrier des États-Unis*, 7 et 19 mars 1838 ; MacKenzie, *Caroline Almanack*, *op. cit.*, p.27-28.

¹⁴¹ Cité par *L'Estafette* du 2 mars 1838.

¹⁴² *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, doc. n°1159, liste des correspondants de Navy Island ; *Ibid.*, Bells à MacKenzie, 30 janvier 1838 ; *Ibid.*, « Chapman » (Nelson) à MacKenzie, 11 février 1838 ; *Ibid.*, Watson à MacKenzie, 22 février 1838 ; *Ibid.*, Bagley à MacKenzie, 2 août 1838 ; *Le Courrier des États-Unis*, 7 et 19 mars 1838 ; *L'Estafette* du 2 mars 1838 ; McLeod, *Brief Review*, *op. cit.*, p.229-233 ; MacKenzie, *Caroline Almanack*, *op. cit.*, p.28 ; *Report of the Committee of Assembly of Upper Canada*, *op. cit.*, p.5-6.

reading your letter which indicates that ye are not fixed in mind as to whether you shall go Up, or down as we had agreed on¹⁴³. »

Cette inaction surprenante au regard des forces réunies se transforme même en une controverse publique entre Van Rensselear et MacKenzie quelques semaines plus tard. Expliquer les causes et les raisons de l'abandon de cette invasion est une tâche que nous ne pouvons effectuer avec certitude¹⁴⁴. Quel est le poids du retrait de Papineau ? Notons surtout, et Nelson en est conscient¹⁴⁵, que le sort des différentes invasions dépend des autres. L'annulation de l'offensive sur Kingston a donc pour conséquence immédiate de rendre celle de Nelson presque inutile.

L'invasion des réfugiés bas-canadiens, largement épaulés par des volontaires américains, a été décrite par quelques historien(ne)s¹⁴⁶. Soulignons qu'ils disposent eux aussi de nombreuses armes. Ils sont secondés par plusieurs officiers expérimentés. Depuis le retrait de Papineau, plusieurs patriotes influents, comme O'Callaghan, Duvernay et Perrault, ont émis des réserves sur l'opération militaire. L'invasion part d'Alburgh, dans le Vermont, le 28 février. Dans son récit publié en 1841, Côté estime que l'opération était « *fully matured* », préparée avec MacKenzie, et qu'il existait une « pressing solicitation of a great number of the Canadian refugees ». S'il reconnaît que l'invasion n'a pas bénéficié d'importants préparatifs, il mentionne toutefois un armement conséquent : 1 700 mousquets et fusils, 96 000 cartouches, 9 canons, 90 barrils de poudre, 12 000 « cannon cartridges », 200 sabres,

¹⁴³ *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, « Chapman » à MacKenzie, 23 février 1838.

¹⁴⁴ Parmi les causes de cet échec, celle qui revient le plus fréquemment est la dissension entre MacKenzie et Van Rensselear : *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, Fry à MacKenzie, 25 février 1838 ; *Ibid*, Van Rensselear à McMahan, 24 février 1840 ; McLeod, *Brief Review*, *op. cit.*, p.233 ; Lindsey, *MacKenzie*, *op. cit.*, vol. 2, p.181-183 ; Tiffany, *Relations of the United States*, *op. cit.*, p.50-51 ; Gates, *After the Rebellion*, *op. cit.*, p.27-34. Malgré ces diverses sources, une enquête approfondie serait nécessaire pour saisir cette dissension. S'agit-il d'une divergence stratégique, d'un conflit de pouvoir ou d'une brouille personnelle ? La peur d'un nouvel échec sanglant a-t-elle pris le pas sur l'espoir d'une victoire militaire ?

¹⁴⁵ *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, « Chapman » à MacKenzie, 23 février 1838.

¹⁴⁶ Senior, *Habits rouges*, *op. cit.*, p.216-217 ; Labonté, *Alias Anthony Saint-John*, *op. cit.*, p.179-198 ; Little, *Canadian Borderland*, *op. cit.*, p.87-88 ; Mason Wade, *Les Canadiens français de 1760 à nos jours*, Montréal, Cercle du livre de France, 1963 [1955], vol.1, p.212.

etc. Pour expliquer l'échec, le révolutionnaire accuse le harcèlement des espions britanniques et des « *American Tories* », la difficulté de réunir leurs ressources humaines et matérielles, ou encore la répression du général Wool qui, aux États-Unis, emprisonna certains *leaders* et intercepta une partie de leur armement. La démobilisation des révolutionnaires qui les avaient rejoints a résulté de la précarité et de la dangerosité de la situation. Selon Côté, l'annonce de l'échec de MacKenzie les aurait convaincus de se réfugier aux États-Unis une fois l'arbre de la liberté planté et la Déclaration d'indépendance proclamée. Après trois ans et demi d'exil, Côté considère qu'en février 1838 les autorités de la République « had more effectively defeated this patriot movement than the English Government¹⁴⁷ ». La Déclaration d'indépendance de la République du Bas-Canada a donc été énoncée dans la confusion, mais symboliquement sur le sol canadien et sans la perte d'un homme. Malgré l'accumulation des déconvenues, Nelson et MacKenzie ne considèrent pas que l'échec de leur plan signe la fin de la révolution, en partie parce qu'il n'y a pas eu de réelle défaite militaire¹⁴⁸.

Le dernier point de l'offensive patriote de février 1838 est celui des *Eastern townships*. Cette partie de la frontière est l'une des plus perméables puisque de nombreux bas-canadiens y sont passés pendant l'hiver. Le responsable des forces patriotes est Ryan fils. Les informations manquent sur cette armée, même si nous savons que plusieurs compagnies de patriotes sont en armes et qu'une opération a été effectuée fin février depuis Troy, dans le Vermont, sur Potton au Bas-Canada. Au cours de celle-ci, au moins un volontaire américain est mort mais les patriotes ont récupéré cinquante fusils appartenant aux loyalistes¹⁴⁹. L'historien J. I. Little précise

¹⁴⁷ *The North American*, 23 juin 1841. Le journal souligne.

¹⁴⁸ Pour divers détails sur cette entreprise : *L'Estafette*, 2 et 6 mars 1838 ; *Le Courrier des États-Unis* des 21 février, 7 et 21 mars 1838 ; *Fonds Duvernay*, ANQ, Côté à Rodier, 16 août 1838, *Numismatic Journal*, VII, p.109-115 ; MacKenzie, *Caroline Almanack*, *op. cit.*, p.28 ; A. Papineau, *Journal*, *op. cit.*, p.144.

¹⁴⁹ Duffy et Muller, *Anxious Democracy*, *op. cit.*, p.62 ; Bernard, « Vermonters », *loc. cit.*, p.259 ; Laporte, *Patriotes et loyaux*, *op. cit.*, p.361 ; Labonté, *Alias Anthony Saint-John*, *op. cit.*, p.175. Pour

également qu'un projet d'invasion depuis Derby fut annulé¹⁵⁰. Il est fort probable que, là aussi, la défection des autres armées explique l'absence de mouvements militaires en adéquation avec les forces mobilisées.

2.4.3 Espionnage par les autorités

Nous pouvons faire remarquer que ce même Ryan est présent, et libre, à Québec à la fin du mois de mars 1838. Une lettre de Nelson du 25 février dans laquelle est exposée la stratégie militaire, et où Ryan est nommé, a pourtant été interceptée par les autorités américaines, remise à l'administration britannique du Bas-Canada puis publiée par le *Quebec Mercury* du 20 mars. Ryan a rédigé une réponse qui a été à son tour publiée, le 27, dans le même journal. Il y explique n'avoir jamais reçu celle de Nelson et contredit l'ensemble des informations présentes dans cette lettre¹⁵¹. À l'heure où les arrestations sont arbitraires et les prisons remplies, y compris par des individus étrangers à l'entreprise révolutionnaire, où les autorités anglaises et américaines savent que plusieurs milliers de révolutionnaires sont actifs et armés, où les journaux canadiens sont censurés, comment un responsable fortement soupçonné de menées insurrectionnelles peut-il être libre à Québec et avoir une tribune ?

Répondre à cette question signifierait, peut-être, enquêter plus longuement sur une réalité de la guerre qui a miné les projets patriotes : l'espionnage et la corruption. Au-delà de Ryan, de nombreux cas d' « Arnold du Canada » nous sont connus. Ils contribuent à expliquer le contraste entre les forces patriotes mobilisées et leur

approfondir : Nelson à Ryan, 25 février 1838, *Déclaration*, op. cit., p.23-25 ; *Fonds Duvernay*, ANQ, Ryan à Duvernay, 12 janvier 1838 *Numismatic Journal*, VI, p.7-9 ; *Ibid.*, Duquet à Duvernay, 6 mars 1838, p.21 ; A. Papineau, *Journal*, op. cit., p.157 ; Bernard, *Les Rébellions*, op. cit., p.11 ; Rumilly, *Papineau*, op. cit., vol. 1, p.599.

¹⁵⁰ Little, *Canadian Borderland*, op. cit., p.86-87.

¹⁵¹ A. Papineau, *Journal*, op. cit., p.159-160 ; *Quebec Mercury*, 20 et 27 mars 1838 ; Little, *Canadian Borderland*, op. cit., p.85-86. La lettre de Nelson à Ryan du 25 février 1838 est retranscrite dans Nelson, *Déclaration*, op. cit., p.22-25.

incapacité à les utiliser efficacement. L'administration coloniale s'appuie sur les espions pour s'informer, saboter et combattre les républicains. Les autorités américaines pratiquent également l'espionnage. Les patriotes ont voulu entretenir le secret sur leurs opérations militaires et ont fondé la confrérie des Frères Chasseurs, ce qui n'a cependant pas empêché les autorités d'obtenir des informations sensibles. L'ampleur de l'espionnage est mentionnée dans de multiples sources. Il est possible de mesurer l'efficacité de cette stratégie en observant la paranoïa qui s'installe chez les patriotes : « Qui soupçonner ? Quant à moi je ne soupçonne personne et je soupçonne tout le monde¹⁵² ». Contrairement à l'idée d'une faible rébellion, l'ampleur de l'espionnage nous encourage à y voir l'importance de la menace que font peser les révolutionnaires, ainsi que la nature véritablement militaire de l'affrontement.

2.5 La société secrète et le soulèvement des Frères Chasseurs

Parmi les diverses structures qui sont créées sur le sol américain pour soutenir la révolution et les républicains canadiens, la société secrète des Frères Chasseurs est la plus vaste et la plus pérenne. Il existe également quelques associations à caractère charitable, et l'historiographie mentionne d'autres sociétés secrètes sur le front ouest. La thèse défendue par l'historien américain Albert Corey soutient qu'à partir de l'été 1838, l'association des Frères Chasseurs surplombe progressivement ces dernières. La Convention de Cleveland de septembre 1838 pour fonder une nouvelle république au Haut-Canada est, elle aussi, réalisée sous la bannière des Chasseurs (*Hunters' Lodges*). D'inspiration maçonnique, tout comme l'étaient les sociétés patriotiques montréalaises des années 1830¹⁵³, la confrérie hante les autorités au moins jusqu'en

¹⁵² *Fonds Duvernay*, ANQ, Côté à Duvernay, 6 juillet 1839.

¹⁵³ Gian Mario Cazzaniga, *Frères Chasseurs, Brother hunters. Une histoire méconnue de charbonnerie canadienne*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2009, p.10-13.

1842. Les loges sont parsemées au nord comme au sud de la frontière. Elles regroupent des dizaines de milliers d'individus qui ont un objectif commun, renverser le pouvoir britannique en Amérique du Nord. Les initiés sont même suffisamment nombreux parmi la milice haut-canadienne et l'armée régulière anglaise pour que des signes soient établis afin que les Chasseurs ne se tuent pas entre eux¹⁵⁴.

2.5.1 Naissance et diffusion de la confrérie

L'imperméabilité entre les historiographies américaine et anglo-canadienne d'un côté, et francophone de l'autre, est particulièrement manifeste sur ce point. L'absence de dialogue a pour conséquence des approximations réciproques qui s'ajoutent à une connaissance parcellaire. L'ampleur de la société secrète est souvent méconnue par les historien(ne)s. Elle est parfois qualifiée de « rudimentaire »¹⁵⁵. Cela démontre les limites des analyses trop locales. Une rectification importante est d'ordre chronologique. Il est en effet globalement convenu que l'association des Frères Chasseurs naît au lendemain de l'invasion de février 1838¹⁵⁶. Seul le politologue

¹⁵⁴ Sur ce dernier point, Kinchen, *Patriot Hunters, op. cit.*, p.42 et p.55-59. Cela peut aussi signifier la présence d'espions. De nombreux détails sur la société des Frères Chasseurs sont disponibles dans la déposition de Brien du 18 novembre 1838 (*Numismatic Journal*, 1910, p.5-31). Les études les plus détaillées sont celles d'Ivanhoë Caron (« Une société secrète dans le Bas-Canada en 1838 : l'association des Frères Chasseurs », *Royal Society of Canada*, 20 (1926): 17-34), d'Albert Corey (*The Crisis of 1830-42, op. cit.* p.70-81) et surtout d'Oscar Kinchen (*Patriot Hunters, op. cit.*).

¹⁵⁵ Michel Ducharme, *Le concept de liberté au Canada à l'époque des révolutions atlantiques, 1776-1838*, Montréal et Toronto, McGill-Queen's University Press, 2010, p.225.

¹⁵⁶ Lindsey, *MacKenzie, op. cit.*, vol. 2, p.199 ; Corey, *The Crisis of 1830-42, op. cit.*, p.75 ; Kinchen, *Patriot Hunters, op. cit.*, p.26-27 ; Schull, *Rébellion, op. cit.*, p.151 ; Senior, *Habits rouges, op. cit.*, p.219 et suivantes ; Filteau, *Histoire des patriotes, op. cit.*, p.504 ; Wade, *Les Canadiens français, op. cit.*, p.213 ; Greer, *Habitants, op. cit.*, p.302 ; Laporte, *Patriotes et loyaux, op. cit.*, p.218. Tiffany (*Relations of the United States, op. cit.*, p.54 et p.62) écrit qu'elle est originaire de Lockport, lors d'une réunion à laquelle ont participé W. L. MacKenzie et C. Duncombe, mais il s'agit d'une confusion avec la *Canadian Refugee Relief Association* établie en 1839. Bernard soutient pour sa part que les Chasseurs sont l'extension des *Hunters' Lodges* et que l'association ne concerne les Bas-Canadiens qu'à partir de l'été (*Les Rébellions, op. cit.*, p.12), ce qui est impossible au regard de la plupart des sources. Il est enfin étonnant de lire que Kinchen se contredit pour affirmer que les Chasseurs sont nés lors de la réunion de Middlebury (*Patriot Hunters, op. cit.*, p.49), ce qui est incompatible avec les conflits qui ont éclaté lors de cette assemblée.

Denis Monière mentionne l'existence de la confrérie avant l'invasion de février, sans toutefois s'y attarder ni même alerter les historien(ne)s¹⁵⁷.

Plusieurs sources attestent en effet d'une mise sur pied antérieure, et plusieurs indices laissent croire qu'elle date d'avant la réunion de Middlebury. Côté semble avoir été parmi les premiers initiés, et probablement l'un des fondateurs. Il envoie une lettre éloquente le 26 janvier à Duvernay où il mentionne un « comité secret », veut y faire admettre l'ancien éditeur de *La Minerve*, et désirerait que « Mr Vincent, Bell, Brien, et De Lorimier, Chandler et autres fussent initiés¹⁵⁸ ». Nous pouvons également lire dans des lettres du début janvier des références à la « chasse des loups », la « wolf hunt », expression utilisée par les Chasseurs pour désigner la révolution au Canada¹⁵⁹. Il est encore possible de remonter le fil du temps puisque le 22 décembre, Côté mentionne déjà un nouveau projet : « Le plan qui m'a appelé ici [Plattsburgh] et que je n'ai pas osé communiquer à qui que ce soit n'est pas encore tout-à-fait suivi et par conséquent je crois qu'il est entièrement inutile de le faire connaître [...] des circonstances impérieuses me forcent de garder le silence le plus complet¹⁶⁰ ».

La création de cette société semble être fortement liée à l'activité de Charles Bryant. Ce dernier a participé à la guerre au Texas. Révolutionnaire aguerrri, il dirige depuis quelques mois sa propre école militaire à Bangor, le Mars Hall. La déposition de Jean-Baptiste Brien évoque à son sujet un « feu chevaleresque », « un homme sombre, entreprenant et hardi » qui « fut très actif dans notre service¹⁶¹ ». Selon les historiens James Mundy et Earl Shettleworth, Bryant est parti rejoindre MacKenzie à

¹⁵⁷ Monière, *Duvernay, op. cit.*, p.139.

¹⁵⁸ *Fonds Duvernay*, ANQ, Côté à Duvernay, 26 janvier 1838, *Numismatic Journal*, VI, p.9-10. Cette source contredit l'interprétation plaçant Duvernay à la tête de la confrérie, hypothèse présentée par Georges Aubin et Jonathan Lemire (dir.), *Ludger Duvernay. Lettres d'exil, 1837-1842*, Montréal, VLB, 2015, p.48-53.

¹⁵⁹ *Fonds Duvernay*, ANQ, Ryan à Duvernay, 12 janvier 1838, *Numismatic Journal*, VI, p.7-9 ; *Fonds Papineau*, APC, Côté à « St John », 10 janvier 1838 ; Kinchen, *Patriot Hunters, op. cit.*, p.31 ; Bernard, « Vermonters », *loc. cit.*, p.258 et p.260.

¹⁶⁰ *Fonds Duvernay*, ANQ, Côté à Duvernay, 22 décembre 1837, *Numismatic Journal*, V, p.193-194.

¹⁶¹ Déposition de J.-B. Brien, 18 novembre 1838, *Numismatic Journal*, 1910, p.8-9. Voir le chapitre 4 pour les relations avec le Maine.

Navy Island¹⁶². Le révolutionnaire américain est très actif à la fin du mois de décembre en compagnie de Côté. Les deux hommes parcourent le lac Champlain à la rencontre des patriotes. Ils veulent organiser une réunion « privée » des principaux réfugiés bas-canadiens, à Plattsburgh. Ce village où réside Robert Nelson devient progressivement le centre du mouvement. Dans une lettre adressée à Brown le 24 décembre, Bryant adopte un ton vif pour détailler un ensemble d'éléments qui « doivent immédiatement » être réalisés afin de vaincre l'armée britannique. Il insiste en particulier sur le besoin de tromper les *tories* dans les paroles publiques, et surtout de mettre en communication les principaux réfugiés afin de coordonner les actions sur l'ensemble de la frontière. Il affirme exprimer la volonté des « *leaders* » qu'il a rencontrés, de Côté en particulier. Il conclut sa lettre en mentionnant une réunion importante à Plattsburgh le 26 décembre, assemblée privée qui pourrait être celle de la naissance des Frères Chasseurs¹⁶³.

Bryant est également membre du « comité secret » avant que d'influents bas-canadiens, comme Duvernay, y soient invités¹⁶⁴. Parallèlement, Côté adopte progressivement le même discours que Bryant et soutient le projet d'une offensive immédiate. Si l'on recoupe ces informations avec les éléments exposés plus haut, dans un contexte où le « silence mortel » de Papineau suscite les critiques, il devient donc possible de soutenir l'hypothèse que la société des Frères Chasseurs a été fondée dès la fin du mois de décembre, à Plattsburgh, en même temps que Nelson prend une place plus importante dans le mouvement. Le médecin est le président élu de la confrérie, titre auquel il se réfère au moins jusqu'en 1839.

¹⁶² James Mundy et Earle Shettleworth Jr, *The Flight of the Grand Eagle. Charles Bryant, Maine Architect & Adventurer*, Augusta, Maine Historic Preservation Commission, 1977, p.76. Pour que cette hypothèse soit valide, le voyage de Bryant n'a pu avoir lieu qu'au début du mois de janvier, éventuellement durant la réunion de Middlebury.

¹⁶³ *Fonds Papineau*, APC, Bryant à T.S. Brown, 24 décembre 1837.

¹⁶⁴ *Fonds Duvernay*, ANQ, Côté à Duvernay, 26 janvier 1838, *Numismatic Journal*, VI, p.9-10.

La société secrète s'est diffusée au Canada à partir de l'été. Elle se développe aussi sur le front ouest. Elle sert à restructurer le front républicain pour le Haut-Canada. Son expansion est très rapide, les citoyens prêtent le serment de fidélité par milliers. Même le clergé catholique américain forme des loges¹⁶⁵. Les effectifs jugés fiables par les autorités, que nous savons bien renseignées, ainsi que par les historien(ne)s, tournent autour de 40 000 Chasseurs (*Hunters*)¹⁶⁶. Du 16 au 23 septembre 1838, soixante-dix délégués se réunissent à Cleveland pour une convention ayant comme objectif la création d'une nouvelle république pour le Haut-Canada. Un nouveau commandant en chef est nommé, Lucius V. Bierce, procureur général de l'Ohio et maçon important. Même s'il n'y a pas, semble-t-il, de représentant du Bas-Canada présent à Cleveland, les deux fronts s'accordent pour fixer la date de l'offensive au 1^{er} novembre afin de coordonner les opérations. MacKenzie est mis au courant de ce projet mais il n'en fait pas partie, tout comme Rolph et Bidwell.

« A Republican Government for Upper Canada has been found » à Cleveland. Il comporte un président, un vice-président, un secrétaire d'État, un secrétaire au Trésor et un secrétaire à la Guerre¹⁶⁷. Le président élu lors de la convention est un juge de paix et médecin, le Dr Abram D. Smith¹⁶⁸. La présidence du projet républicain au Haut-Canada est donc confiée à un citoyen américain, ce qui est important à signaler. Le vice-président, le marchand de Cleveland Nathan Williams, est également un citoyen américain. C. Duncombe, D. McLeod et B. Johnston, vêtu en indien, sont présents à cette convention. Un chef autochtone figure également parmi les délégués. L'organisation des *Hunters* de l'ouest est basée sur un système hiérarchisé de loges, Cleveland étant la loge supérieure. Un correspondant de MacKenzie conclut son

¹⁶⁵ *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, Collom à MacKenzie, 2 novembre 1838.

¹⁶⁶ Kinchen, *Patriot Hunters*, *op. cit.*, p.41 ; Filteau, *Histoire des patriotes*, *op. cit.*, p.504. Guillet, dans le livre le plus complet sur 1838, estime qu'il y avait 80 000 Chasseurs (*Lives and Times*, *op. cit.*, p.132). Gian Mario Cazzaniga mentionne quant à lui 2 000 Chasseurs à Montréal, et 10 000 dans le comté de Richelieu (*Frères Chasseurs*, *op. cit.*, p.14).

¹⁶⁷ *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, Frey à MacKenzie, 9 octobre 1838.

¹⁶⁸ Peu d'informations sont disponibles sur ce président : Ruth Dunley, « In Search of A. D. Smith: A History Detective's Quest », *The Wisconsin Magazine of History*, 89, 2 (hiver 2005-06): 16-27.

rapport sur la convention de façon optimiste : « Our cause is now looking better than it never has done. We have men engaged with us of more respectability¹⁶⁹ ». McLeod est beaucoup moins enthousiaste après quelques semaines. Au 1^{er} novembre, le jour initialement prévu pour l'offensive, il décrit à MacKenzie l'état des opérations :

« The course pursued by our friends in this quarter is far from encouraging. They mean well but act slowly. Their plans are not calculated for prompt and energetic measures. They appear to me to be more of a speculative nature than that of emancipating the Canadas. [...] My own candid opinion is there will be nothing done here. They talk much, but do nothing. [...] They have got the management in their hands and will act as they stand proper. I see no hopes for Canada at present, and unless they rise themselves in mass, they need not expect much assistance from this side¹⁷⁰. »

En plus de la lenteur de leurs préparatifs militaires, soulignons la méfiance de McLeod envers une organisation qualifiée de « spéculative ». McLeod n'y retrouve plus le « spirit of 76 » qu'il a observé ailleurs. L'historien Oscar Kinchen estime que les loges sont utilisées à des fins électorales¹⁷¹, ce qui peut expliquer leur apathie militaire et les critiques de McLeod. La convention a également été infiltrée par des espions anglais et américains, à qui ont été communiqués l'ensemble des plans. Au début du mois de novembre, ils décident d'annuler les opérations militaires car le gouvernement haut-canadien est parfaitement renseigné. La presse de Toronto a même publié les noms et les commissions des membres de cette armée, ainsi qu'un billet de la *Republican Bank of Upper Canada* et le calendrier détaillé des opérations ; « Aint this pretty ?¹⁷² ». La lenteur des préparatifs militaires, vraisemblablement en lien avec l'utilisation des loges à des fins de politique locale, et plusieurs fois pour intérêts personnels et pécuniaires, s'ajoute à l'échec total de l'effet de surprise désiré.

¹⁶⁹ *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, Frey à MacKenzie, 9 octobre 1838.

¹⁷⁰ *Ibid.*, McLeod à MacKenzie, 1^{er} novembre 1838.

¹⁷¹ Kinchen, *Patriot Hunters*, *op. cit.*, p.54-55.

¹⁷² *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, lettre non signée (Rochester) à MacKenzie, 7 novembre 1838. Plusieurs détails sur la Convention et les *Hunters* se trouvent dans : Lindsey, *MacKenzie*, *op. cit.*, vol. 2, p.199-204 ; Kinchen, *Patriot Hunters*, *op. cit.*, p.37-40 et p.63-64.

2.5.2 Permanence des affrontements

La littérature savante francophone est globalement laconique sur les événements de 1838, mis à part sur les invasions militaires. Il s'agit toutefois d'une vision militaire succincte fondée avant tout sur les documents gouvernementaux, notamment les témoignages devant la Cour martiale. Les ouvrages de langue anglaise sont plus fournis. Il est cependant révélateur de constater dans l'étude la plus complète, celle d'E. Guillet, l'absence de Robert Nelson dans l'ensemble de l'ouvrage¹⁷³.

Parallèlement à une activité politique intense des exilés¹⁷⁴, de multiples incursions armées ont lieu entre les invasions de février et de novembre 1838. Elles maintiennent un climat de peur, « [l]es différentes villes et villages, sur la frontière du Haut et du Bas-Canada, sont ainsi constamment exposés aux incursions des pirates de la population désordonnée des États environnants¹⁷⁵ ». Ces opérations tentent en premier lieu de créer des débordements afin de forcer le gouvernement américain à rentrer en guerre. La seconde conséquence envisagée est d'obliger le maintien d'une coûteuse armée pour précipiter l'abandon de la colonie. Les invasions sont répétées jusqu'en 1842, ce qui pousse effectivement le Parlement de Londres à questionner sa présence et à rendre délicates les relations diplomatiques. Des événements mineurs se transforment ainsi régulièrement en affaires d'État¹⁷⁶.

Il n'est pas possible ici de mentionner ni de s'attarder sur l'ensemble de ces opérations militaires. Le Fils de la liberté réfugié au Vermont, É.-É. Malhiot, mentionne en avril 1838 que « [p]lus de 15 plans m'ont été suggérés depuis notre dernière expédition ». Ce sont des projets proposés par des citoyens américains qu'il

¹⁷³ Guillet, *Lives and Times*, *op. cit.* Papineau est pour sa part mentionné à une reprise (p.12), à propos d'un feu de joie organisé en son honneur au Haut-Canada. Cet ouvrage est l'un des rares à insister sur l'ampleur du sentiment révolutionnaire au Haut-Canada. Senior, *Habits rouges*, *op. cit.*

¹⁷⁴ Voir les chapitres 4 et 5.

¹⁷⁵ *Le Courrier des États-Unis*, 19 mars 1838.

¹⁷⁶ Voir par exemple Stevens, *Border Diplomacy*, *op. cit.*, p.55-62. Lire le chapitre 4 sur ces tensions à la frontière.

cache à Nelson¹⁷⁷. L'objectif qui a longtemps animé l'espoir des patriotes est de remporter une première grande victoire symbolique :

« One victory alone was all the Republicans wanted, and the shout of that victory would have roused the whole Provinces in rebellion, from Lake St Clair to Newfoundland. One spirit would have animated them – one heart and one soul – to lay the boundary line in the deep bosom of the Atlantic¹⁷⁸. »

L'un des événements marquants de 1838 est la destruction du navire civil britannique *Sir Robert Peel*, le 30 mai. Cette action inaugure une vague d'incursions. Les propriétaires sont un juge loyaliste très actif dans la répression et un homme suspecté d'espionnage. Cette opération a lieu dans le labyrinthe des îles du Saint-Laurent, au lendemain du premier acquittement de Nelson et de Côté¹⁷⁹. Elle est l'œuvre de Bill Johnston, « pirate » pour les autorités, « commodore » pour les patriotes. Natif de Trois-Rivières, il est qualifié publiquement par MacKenzie dans une biographie qui circule dans les feuilles radicales de « intimate friend »¹⁸⁰. Johnston acquiert le surnom de « boucanier du lac » à la suite de sa démonstration de force. Il est accompagné pour cette mission d'une trentaine de ses hommes vêtus en indiens. Son armée a pris possession de plusieurs îles en territoire canadien, choisies en fonction du traité de Ghent. Leur principale base est baptisée Fort Wallace. Johnston publie une déclaration publique le 10 juin, relayée à travers la République, dans laquelle il affirme appartenir à l'armée patriote et avoir agi sur ordre¹⁸¹.

¹⁷⁷ *Fonds Duvernay*, ANQ, Malhiot à Duvernay, 6 avril et 10 avril 1838, *Numismatic Journal*, VI, p.93-98. La non-communication de ces plans à Nelson prouve les divisions et la difficile organisation chez les Bas-Canadiens (*Fonds Duvernay*, ANQ, *Numismatic Journal*, VI, p.178-182, Malhiot à Perrault, 19 juin 1838). Parmi d'autres témoignages, lire également O'Callaghan à Papineau, 29 avril 1838 (*Fonds Papineau*, APC).

¹⁷⁸ McLeod, *Brief Review*, *op. cit.*, p.237.

¹⁷⁹ Voir le chapitre 5 sur les démêlés judiciaires des patriotes aux États-Unis.

¹⁸⁰ *New Era and American Courier*, 23 juin 1838.

¹⁸¹ *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, Hill à Mackenzie, 3 juin 1838 ; *L'Estafette*, 5 juin 1838 ; A. Papineau, *Journal*, *op. cit.*, p.178-179 ; *Le Courrier des États-Unis*, 2, 6 et 16 juin 1838 ; MacKenzie, *Caroline Almanack*, *op. cit.*, p.53-54 ; McLeod, *Brief Review*, *op. cit.*, p.242-243 ; *Report of Committee of Assembly of Upper Canada*, *op. cit.*, p.9-10 ; Tiffany, *Relations of the United States*, *op. cit.*, p.59-60 ; Read, *Duncombe Revolt*, *op. cit.*, p.136-137 ; Stevens, *Border Diplomacy*, *op. cit.*, p.37.

Le 7 juin 1838, le capitaine américain James Moreau fait une déclaration sur la frontière du Niagara pour annoncer la libération du Canada. La région est peuplée de plusieurs centaines de réfugiés canadiens et les armes sont omniprésentes. Une vague d'invasions a lieu entre la fin du mois de juin et le début de juillet. Le 20 juin, Moreau pénètre dans le territoire haut-canadien et se rend jusqu'à la région des Short Hills. Rejoint par des Canadiens, Moreau se retrouve à la tête de 150 à 200 hommes. L'invasion dure plusieurs jours. Ils détruisent des casernes, tuent un certain nombre de soldats, en font prisonniers des dizaines d'autres, mais ils sont finalement dispersés. De nombreux révolutionnaires sont tués, dont Moreau. Le 22 juin, une attaque est lancée sur Dundee, depuis le Michigan. Elle fait plusieurs morts dans les deux camps. Le 4 juillet, plusieurs mouvements sont répertoriés au Détroit : Sarnia, Bear Creek, Fighting Island et Pointe au Pelée. Durant ces quelques semaines « [d]es bandes ont apparu à la fois sur divers points, et, dans tous les engagemen[t]s qui ont eu lieu, les Patriotes ont plus d'une fois eu l'avantage, et toujours ils se sont battus avec une vigueur et une persévérance dignes des troupes mieux disciplinées¹⁸² ». Les historiens associent ces mouvements à des sociétés secrètes distinctes des *Hunters*, et assimilent ces échecs au début de l'hégémonie des *Hunters*¹⁸³. Les exilés bas-canadiens ont des liens avec ces opérations puisque Dufort est reparti pour le front ouest¹⁸⁴.

¹⁸² *L'Estafette*, 10 juillet 1838. Voir également : *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, French à MacKenzie, 4 juillet 1838 ; *Ibid.*, [illisible] à MacKenzie, 5 juillet 1838 ; *Ibid.*, James MacKenzie à MacKenzie, 12 juillet 1838 ; *Le Courrier des États-Unis* des 16, 27, 30 juin, 4, 8, 11 et 14 juillet, et du 25 août 1838 ; *L'Estafette*, 10 juillet 1838 ; *Buffalo Commercial Advertiser*, 17 juillet 1838 ; *Plattsburgh Republican*, 28 juillet 1838 ; MacKenzie, *Caroline Almanack*, *op. cit.*, p.56 ; McLeod, *Brief Review*, *op. cit.*, p.243-244 ; *Report of Committee of Assembly of Upper Canada*, *op. cit.*, p.11-12 ; Read, *Duncombe Revolt*, *op. cit.*, p.137-148 ; Guillet, *Lives and Times*, *op. cit.*, p.104-113 ; Tiffany, *Relations of the United States*, *op. cit.*, p.55-56 ; Stevens, *Border Diplomacy*, *op. cit.*, p.38. Lindsey (*MacKenzie*, *op. cit.*, vol. 2, p.192-195 et p.199) soutient que les invasions du 4 juillet à partir du Michigan sont du ressort de la société secrète du Général Handy, différente des Chasseurs. Kinchen (*Patriot Hunters*, *op. cit.*, p.35-36) pense plutôt que le projet du 4 juillet provient d'une autre société secrète, fondée par Duncombe.

¹⁸³ Kinchen, *Patriot Hunters*, *op. cit.*, p.31-36.

¹⁸⁴ *Fonds Duvernay*, ANQ, Pairo à Duvernay, 31 mai 1838, *Numismatic Journal*, VI, p.136-138 ; *Ibid.*, Pairo à Duvernay, 16 juin 1838, p.163-168.

L'Estafette a dans un premier temps critiqué l'opération de Johnston qui s'apparente à une guérilla peu glorieuse. Le journal new-yorkais est cependant rapidement séduit par la dimension « romanesque » et la témérité de ces patriotes qui se rapprochent des « filibusters », des aventuriers omniprésents sur le continent¹⁸⁵ : « si tous avaient montré l'énergie que nous voyons aujourd'hui dans quelques-uns, le gouvernement anglais n'aurait pas eu le temps de réunir au Canada les forces imposantes qui lui assurent maintenant la victoire¹⁸⁶ ». Après l'échec de ces opérations, la frontière demeure harcelée. Cette situation contribue à accélérer le départ de colons vers les États-Unis, à encourager les désertions dans l'armée anglaise, et à forcer de nombreux « *tories* » à devenir – au moins tacitement – patriotes¹⁸⁷. Parallèlement, l'élan révolutionnaire ne faiblit pas chez les républicains qui sont restés aux Canadas, au contraire, comme le prouve le soulèvement de novembre. Nous pouvons ici prendre l'exemple de centaines d'Irlandais du Bas-Canada qui se déclarent prêts à rejoindre l'armée patriote¹⁸⁸.

¹⁸⁵ Robert E. May, *Manifest Destiny's Underworld: Filibustering in Antebellum America*, Chapel Hill, The University of North Carolina Press, 2002 ; Robert E. May, « Young American Males and Filibustering in the Age of Manifest Destiny: The United States Army as a Cultural Mirror », *The Journal of American History*, 78, 3 (déc. 1991) : 857-886 ; Samuel Watson, « United States Army Officers Fight for "Patriot War": Responses to Filibustering on the Canadian Border, 1837-1839 », *Journal of the Early Republic*, 18, 3 (automne 1998) : 485-519 ; Reginald C. Stuart, *United States Expansionism and British North America, 1775-1871*, Chapel Hill, The University of North Carolina Press, 1988, p.126-147.

¹⁸⁶ *L'Estafette*, 10 juillet 1838. Consulter à ce propos : *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, Hill à MacKenzie, 3 juin 1838 ; *Ibid.*, [illisible] à MacKenzie, 5 juillet 1838 ; *L'Estafette* du 5 juin 1838 ; *Le Courrier des États-Unis* des 2, 6 et 16 juin 1838 ; A. Papineau, *Journal*, *op. cit.*, p.174 et 178-179 ; MacKenzie, *Caroline Almanack*, *op. cit.*, p.53-54 ; *Report of Committee of Assembly of Upper Canada*, p.9-10 ; McLeod, *Brief Review*, *op. cit.*, p.242-243 ; Guillet, *Lives and Times*, *op. cit.*, p.153-162 ; Read, *Duncombe Revolt*, *op. cit.*, p.136-137 ; Stevens, *Border Diplomacy*, *op. cit.*, p.37.

¹⁸⁷ Voir par exemple le témoignage de Rodier, *Fonds Duvernay*, ANQ, Rodier à Duvernay et Perrault, 9 octobre 1838, *Numismatic Journal*, VIII, p.29-32. Sur les désertions : *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, Folger à MacKenzie, 6 août 1838 ; *Ibid.*, Neysmith à MacKenzie, mars 1839 ; *Ibid.*, McLeod à MacKenzie, 24 avril 1839 ; *MacKenzie's Gazette* du 29 septembre 1838. Pour la question du loyalisme hésitant dans les colonies, J.I. Little, *Canadian Borderland*, *op. cit.*

¹⁸⁸ *Fonds Duvernay*, ANQ, Côté à Duvernay, 12 octobre 1838, *Numismatic Journal*, VIII, p.32-35.

2.5.3 Soulèvement de novembre 1838

Les grands traits des événements de novembre 1838 au Bas-Canada sont dans l'ensemble bien connus¹⁸⁹. L'ampleur de l'insurrection, et plus globalement celle de l'élan révolutionnaire au sein de la population des Canadas, est sans doute le point le plus faible des études disponibles. Divers historien(ne)s évoquent un soulèvement « moins impressionnant » qu'en 1837, une armée qui « ne payait pas de mine » et composée d'un « petit groupe de rebelles »¹⁹⁰. Ces affirmations ne font pas consensus et ne s'accordent pas avec de nombreux témoignages : « Les *Tories* sont dans la plus grande consternation, ils s'aperçoivent que l'idée de révolution est générale¹⁹¹. » Quelques milliers de Bas-Canadiens se sont soulevés simultanément pour soutenir l'arrivée de troupes et d'armes venues des États-Unis. Il semble donc plus juste de s'appuyer sur les historien(ne)s qui qualifient le phénomène de « relativement considérable », de « vaste et profond » ; « il s'agissait non pas d'un petit soulèvement bien circonscrit, mais de la révolte de tout un peuple¹⁹² ». Ce sentiment révolutionnaire se lit jusque chez les miliciens. Loyalistes en 1837, nombreux refusent désormais de prendre les armes contre les patriotes¹⁹³. Fidèle à ses principes démocratiques qui légitiment son entreprise, Nelson affirme que « the people of

¹⁸⁹ Senior, *Habits rouges*, *op. cit.*, 231-270 ; Schull, *Rébellion*, *op. cit.*, p.150-180 ; Filteau, *Histoire des patriotes*, *op. cit.*, p.508-534 ; Rumilly, *Papineau*, *op. cit.*, vol 2, p.50-71 ; Beverley Boissery, *Un profond sentiment d'injustice. La trahison, les procès et la déportation des rebelles du Bas-Canada en Nouvelle-Galles-du-Sud après la rébellion de 1838*, Montréal, Lux, 2011 [1995], p.79-165.

¹⁹⁰ Senior, *Habits rouges*, *op. cit.*, p.271 ; Filteau, *Histoire des patriotes*, *op. cit.*, p.522 ; Gérald Bernier et Daniel Salée, *Entre l'ordre et la liberté. Colonialisme, pouvoir et transition vers le capitalisme dans le Québec du XIX^e siècle*, Montréal, Boréal, 1985, p.186 et p.192.

¹⁹¹ *Fonds Duvernay*, ANQ, Desmaray à Duvernay, 5 décembre 1838, *Numismatic Journal*, VIII, p.94-96.

¹⁹² Catherine Vance, « 1837 : travail et tradition démocratique », Bernard (dir.), *Rébellions*, *op. cit.*, p.192-193 ; Clark, *Movements*, *op. cit.*, p.310-316 ; Bernard, *Les Rébellions*, *op. cit.*, p.14 ; Ouellet « Les insurrections de 1837-1838 », *loc. cit.*, p.212. Bernard et Ouellet semblent ainsi s'accorder sur ce point : Bernard (dir.), *Les Rébellions*, *op. cit.*, p.230-231 ; Victor Morin, « La "république canadienne" de 1838 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 2 (1948-1949) : 483-512.

¹⁹³ *Supra*.

Lower Canada had been consulted as early as the month of June last, and with some exceptions, but one sentiment prevailed¹⁹⁴. »

Le soulèvement a lieu le 3 novembre, simultanément dans diverses localités du sud du Bas-Canada. Les autorités anglaises et américaines ont intercepté de nombreuses armes mais nous savons aussi que beaucoup sont passées, sans compter celles qui restent sous leur contrôle aux États-Unis ; « tous les rapports parlent d'armes, de munitions et d'hommes en abondance¹⁹⁵. » Malgré les renforts militaires de l'armée régulière et leur connaissance des plans des Chasseurs, les patriotes maintiennent leur position plusieurs jours. Des batailles éclatent et des dizaines de morts dans les deux camps sont à dénombrer. Après la bataille d'Odelltown, le 9 novembre, Nelson se réfugie aux États-Unis et l'armée patriote du Bas-Canada se désagrège.

En dépit de l'apathie des *Hunters*, les armées pour le Haut-Canada attaquent Prescott le 11 novembre et Windsor le 3 décembre, opérations lors desquelles les combats durent plusieurs jours et occasionnent des dizaines de morts¹⁹⁶. Les exactions des miliciens sont nombreuses, signe de la violence de l'événement. Lors de l'invasion de Windsor, de nombreux patriotes faits prisonniers sont exécutés publiquement. Il est défendu de dégager les corps qui deviennent le repas d'animaux. Un officier reconnaît avoir organisé vingt et une exécutions de ce genre. L'attitude des miliciens va jusqu'à rebuter les officiers de l'armée régulière : « Pour l'amour de Dieu, ne

¹⁹⁴ *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, Nelson à MacKenzie, vers le 15 novembre 1838. Sur ce point, voir par exemple Senior, *Habits rouges*, *op. cit.*, p.224-225.

¹⁹⁵ *Le Courrier des États-Unis*, 10 novembre 1838. Voir notamment : *MacKenzie's Gazette*, 29 septembre 1838 ; *Le Courrier des États-Unis*, 3 octobre 1838 ; *Fonds Duvernay*, Rodier à Duvernay et Perrault, 9 octobre 1838, *Numismatic Journal*, VIII, p.29-32. Il nous faut donc relativiser les propos de Senior (*Habits rouges*, *op. cit.*, p.220-221) qui parle de difficultés à s'armer.

¹⁹⁶ Pour aller plus loin, consulter la plupart des journaux des villes frontalières, comme par exemple le *Rochester Democrat* des 6, 18, 20, 27 et 28 décembre 1838, et des 1er, 5 et 7 janvier 1839 ; le *Plattsburgh Republican*, le *Burlington Sentinel*, etc. Un premier récit peut être trouvé dans Guillet, *Lives and Times*, *op. cit.*, p.132-152.

laissez pas un blanc assassiner ceux que les sauvages ont épargnés !¹⁹⁷ ». Cette cruauté montre une différence avec les événements de 1837 ainsi qu'une preuve de l'ampleur et un indice de la nature de la répression nécessaire.

Le réseau de renseignements des autorités coloniales est très efficace et la plupart des informations importantes sont à leur disposition. Nelson a même été arrêté et fait prisonnier par ses hommes pendant le soulèvement, ces derniers agissant pour le gouvernement bas-canadien¹⁹⁸. Les plans envisagés sont loin d'avoir été exécutés. Le président bas-canadien prévoyait une attaque simultanée sur Sorel, Chambly, La Prairie, St John, Montréal et Québec, alors que les navires anglais devaient être arraisonnés dans l'ensemble de la région, notamment pour contrôler les communications entre Montréal et La Prairie¹⁹⁹. Certaines des opérations patriotes ont été court-circuitées de manière surprenante. C'est le cas de John W. Birge qui a conduit à la mort le bataillon majoritairement polonais de Von Schultz, à Prescott, en forçant les opérations contre les ordres de Bierce, puis en refusant de les accompagner au combat. Le 11 novembre, seuls 150 à 200 révolutionnaires environ, sur un effectif de plus d'un millier de patriotes présents, ont franchi la frontière. Le reste de l'armée patriote, contenu par l'armée américaine, observe les affrontements depuis la rive. Encerclés par l'armée britannique, les révolutionnaires tiennent plusieurs jours. Ce cas est un parfait exemple pour saisir l'importance de la

¹⁹⁷ Les « sauvages » ont en effet refusé de tuer leurs prisonniers : « Nous, nous sommes chrétiens, nous ne les assassinerons pas ! ». Un récit des exactions de Windsor est disponible dans *Le Courrier des États-Unis*, 25 février 1839, et la *MacKenzie's Gazette*, 1^{er} décembre 1838.

¹⁹⁸ Sur le guet-apens contre Nelson : ANQQ, E17 (1922-00-001\14), dossiers n°2712 (Défailllette), n°2718 (Paradis), n°1262 (Bourassa), n°2437 (Hébert), n°2714 (Latréroville), n°2715 (Poinsonnault). Des informations sont également disponibles dans *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, Smith à MacKenzie, 23 septembre 1838 ; *Ibid.*, Nelson à MacKenzie, vers le 15 novembre 1838 ; *Ibid.*, Neysmith à MacKenzie, 10 novembre 1838 ; [anonyme] de Rochester à MacKenzie, 7 novembre 1838. Une des lettres de Nelson a été retranscrite dans *Déclaration, op. cit.*, p.41-49. Quelques informations sont également présentes dans Victor Morin, « La "république canadienne" de 1838 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 2 (1948-1949) : 483-512.

¹⁹⁹ *McKenzie-Lindsey Papers*, APO, « Cedar » (Nelson) à MacKenzie, 2 novembre 1838 ; *Ibid.*, Nelson à MacKenzie, vers le 15 novembre 1838 ; déposition de J.-B. Brien, 18 novembre 1838, *Numismatic Journal*, 1910, p.5-31.

collaboration des autorités britanniques et étasuniennes dans le déroulement des événements²⁰⁰.

Les deux commandants en chef, Bierce et Nelson, sont personnellement critiqués pour leur gestion de la guerre. Nelson a été sur le front, contrairement à Bierce, mais son départ se réalise dans la confusion et, depuis, il porte à controverse. Un Fils de la liberté qui agit à titre de correspondant pour la *MacKenzie's Gazette* relaie le désordre des patriotes qui souhaitent vaincre l'armée britannique, assistée par l'armée fédérale : « You cannot imagine how the leaders contest themselves. They can hardly agree in one point²⁰¹. » Même si Nelson gravitera encore un peu autour des meneurs de la révolution, il se retire de la tête des opérations après cet échec²⁰².

Conclusion

Ce premier regard sur l'année 1838 démontre l'ampleur géographique et la répétition des invasions. La désorganisation du front républicain canadien durant les premiers mois de l'exil n'a donc pas condamné la révolution. Malgré la position de Van Buren, le soutien et la participation de citoyens américains a contribué à la poursuite du rêve républicain pour les Canadas. Parallèlement, la nature du front révolutionnaire évolue. Son caractère transfrontalier et transnational s'affirme puisque les révolutionnaires sont natifs des Canadas et des États-Unis, mais également d'Europe. Les volontaires américains ne se limitent pas aux premières victimes des *Hard Times*, les *workingmen*. Il est cependant possible de percevoir l'opposition des « upper classes » qui refusent d'envisager une guerre contre l'Empire britannique.

²⁰⁰ *Report of Committee of Assembly of Upper Canada*, Toronto, 1839, p.18-20 ; *MacKenzie's Gazette*, 1^{er} décembre 1838 ; McLeod, *Brief Review*, *op. cit.*, p.254-259.

²⁰¹ *McKenzie-Lindsey Papers*, APO, Neysmith à MacKenzie, 10 novembre 1838.

²⁰² Morin, « La "république canadienne" », *loc. cit.*, p.501-502.

En répertoriant les mouvements militaires, nous constatons également que le nombre d'individus ayant pris les armes pour soutenir la fondation d'États républicains dans les colonies britanniques d'Amérique du Nord atteint plusieurs milliers d'hommes. À l'opposé de l'idée d'un soulèvement « si évidemment vain », un réel décalage est visible entre l'importance des ressources militaires disponibles et la faiblesse de l'armée révolutionnaire sur le champ de bataille. Celle-ci découle en grande partie des difficultés des *leaders* à mener une action armée efficace. À la lecture des rapports sur l'état d'esprit autour de la frontière, sur les ressources en armes, et sur l'ampleur de l'organisation des Chasseurs, la puissance militaire que les révolutionnaires ont déployée en novembre et en décembre 1838 apparaît presque dérisoire. Ce sentiment est partagé parmi les révolutionnaires, qu'il est nécessaire de ne plus prendre pour des « insensés » sans davantage de recherches : « Il y a pour moi quelque chose d'inconcevable dans cette affaire²⁰³ ». Le rapport de force est évidemment favorable aux adversaires des patriotes, notamment du fait de la collaboration entre les gouvernements anglais et étasunien. Cependant, le besoin de mieux comprendre cette surprise vécue démontre celui d'approfondir nos connaissances.

Cela rejoint l'utilisation du terme « rébellion », alors qu'il s'agit d'un réel affrontement militaire. Ce terme semble illustrer notre incapacité à concevoir les raisons qui ont poussé ces hommes à croire en leur victoire. Le simple fait que les opérations militaires se soient succédées tout au long de 1838 doit nous convaincre de nous interroger en ce sens. Pourquoi ne pas voir dans les événements une véritable guerre d'indépendance, entre une armée patriote qui ne cache ni son existence, ni ses ambitions, et les armées britanniques et américaines qui se sont activement mobilisées contre elle ? Les révolutionnaires encouragent dans un premier temps les batailles rangées plutôt que les opérations de guérilla. Cette guerre d'indépendance a certes échoué, mais elle secoue le continent nord-américain. Les activités militaires, législatives, politiques, judiciaires, éditoriales et diplomatiques dans la République,

²⁰³ *Fonds Duvernay*, ANQ, Dufort à Duvernay, 14 novembre 1838, *Numismatic Journal*, VIII, p.79-81.

témoignent du poids de l'événement. L'ardeur déployée par Van Buren, son gouvernement et le Congrès, confirme les lacunes des interprétations qui ne soulignent pas la difficulté à réprimer la révolution. Considérée « évidemment vaine », segmentée, amputée de son contexte continental, la guerre d'indépendance canadienne est devenue sous la plume des historien(ne)s une simple rébellion « insensée »²⁰⁴.

²⁰⁴ Si nous nous questionnons sur l'utilisation du terme « Rébellion », nous conserverons cette terminologie pour des raisons pratiques, en alternance avec « révolution », « guerre d'indépendance », « guerre révolutionnaire », *etc.*

CHAPITRE III

FRONTIÈRES DE LA RÉPUBLIQUE CANADIENNE

*« Hark to the trumpet's call! We come / A band of brothers true,
List to the soul-inspiring drum! / A chosen band tho' few.
In freedom's sacred cause,
Our banners wave, and spear and glaive
For liberty and laws.
Smile! Freedom smile! To guard thy rights / Behold thy sons prepared,
Victorious in a hundred fights / With ready bosoms bared.
In Freedom's sacred cause, &c.
Who shall withstand the noble ire / Which in our bosoms burns? –
Who shall contend th' impetuous fire / Which death and danger spurns? –
In Freedom's sacred cause, &c.
Charge! Gallants charge! our leaders cry, / With carnage smokes the field,
Behold disordered squadrons fly / And frowning despots yield;
In Freedom's sacred cause, &c.
What deaf'ning vivas rend the air! / What incense mounts the skies!
'Tis the proud acclaim of the brave and fair, / 'Tis a grateful country's sighs.
In Freedom's sacred cause &c. »
« Canadian Patriots' Hymn », sur l'air de *La Marseillaise*, 1838¹*

*[I]f any one of us were asked whether the patriots intend to form a separate republic
or to be united with the federacy of these states; what answer could be given?
Abbé Chartier à MacKenzie, 1839²*

Au Bas-Canada, et en Amérique d'une manière générale, la question des frontières, administratives et mentales, ainsi que celle des relations entre nationalités, entre religions, entre cultures, infusent les problématiques politiques. Si l'on peut parler d'une « guerre d'indépendance » commune aux républicains des deux Canadas, il est aussi nécessaire de saisir certains processus plus localisés. En plein cœur du XIX^{ème}

¹ Hymne écrit par le Lt Henry Drapier, L . B. M. S. Church Hill, St Pancras, *MacKenzie's Gazette*, 29 septembre 1838.

² *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, Abbé Chartier à MacKenzie, 14 février 1839.

siècle, les représentations des identités collectives se déforment pour se reformer³. Le combat patriote bas-canadien a longtemps été assimilé à un nationalisme « ethnique » se déployant autour du fait français. Le consensus progressif autour de l'idée d'un projet national de type « civique », avant tout politique⁴, ne rompt pas, chez de nombreux historien(ne)s, avec la centralité de son caractère canadien-français. Un regard aux sources primaires suggère d'importantes nuances. Le rêve d'un nouvel équilibre politique qui pousse des milliers d'individus à risquer leur vie s'avère pluriel et évolutif. La perception des États-Unis par les Canadiens change durant l'exil. Admiratifs de leur prospérité et confiants dans leur soutien, envisageant régulièrement une union républicaine à l'échelle continentale, une partie des patriotes canadiens devient très critique envers la République durant l'exil. Sur un temps plus long, une autre évolution est visible quant aux liens entre les deux Canadas. Au début des années 1820, le projet d'union sous l'égide de l'Empire britannique est féroce ment combattu au Bas-Canada. Puis, nous l'avons souligné dans le premier chapitre, divers réformistes des deux colonies formulent des visions plus favorables à leur association institutionnelle.

Parmi les visions exprimées, nous constaterons l'horizon partagé d'une république qu'ils nomment « à deux étoiles », une union républicaine des deux Canadas. Cette ambition constitue un véritable angle mort historiographique. Une première explication pourrait provenir de l'inexistence d'un document explicitant une telle république, mais cet apparent silence ne signifie pas l'absence de ce dessein qui semble être une extension de la convergence politique observée avant la prise des armes, « l'union fait la force ». Il s'agit donc d'une aspiration mal définie mais

³ Lire en priorité le travail conceptuel de Benedict Anderson (*Imagined Communities: Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*, London, Verso, 2016 [1983]), ainsi que l'étude de Jeremy Adelman sur les dynamiques des représentations nationales dans le Nouveau Monde (*Sovereignty and Revolution in the Iberian Atlantic*, Princeton, Princeton University Press, 2006).

⁴ Voir l'introduction. Pour cette conceptualisation : Gérard Bouchard et Yvan Lamonde (dir.), *La nation dans tous ses états. Le Québec en comparaison*, Paris, L'Harmattan, 1997 ; Yvan Lamonde, « Papineau, Parent, Garneau et l'émancipation nationalitaire (1815-1852) », *Bulletin d'histoire politique*, 7, 1 (automne 1998): 41-49.

régulièrement exprimée à partir d'indices provenant d'une pluralité de sources. Cependant, plusieurs éléments rendent délicate l'analyse de cette utopie républicaine. D'une part, son éventualité n'est qu'une des voies envisagées par les patriotes. L'indétermination de leur entreprise se lit dans les différentes mentions d'une possible annexion aux États-Unis, de la formation d'une confédération républicaine à l'échelle continentale, ou encore d'une forme de fédération incluant les colonies britanniques d'Amérique du Nord distincte de l'Union américaine. En outre, les déclarations d'indépendance des deux Canadas ont été réalisées séparément. Ces multiples horizons sont le propre de tout mouvement révolutionnaire. Ils découlent d'un ensemble de facteurs mêlant conjoncture, philosophie et stratégie politiques. Les instabilités à la tête de la structure révolutionnaire contribuent à l'expression de ces différentes aspirations. Il est aussi indispensable de conserver à l'esprit le caractère décentralisé de la fédération américaine. Dans les années 1830, celle-ci est avant tout une association d'États aux caractéristiques diverses⁵. Ainsi, la république canadienne « à deux étoiles » est à plusieurs reprises envisagée dans le cadre de l'Union américaine et dans une confédération continentale. Nous sommes aussi confrontés à la complexité des rapports nationalitaires, à l'image de l'appel des patriotes bas-canadiens au maintien des nationalités et leur coexistence au sein d'une république. Sur ce point, l'évolution durant l'exil est une nouvelle fois manifeste puisque, à partir de 1838, certains *leaders* patriotes souhaitent placer la défense de la nationalité « française » au cœur de l'arène politique. Ce chapitre explorera donc les méandres de visions découlant de l'échec de l'entreprise patriote, ou l'expliquant – la relation de causalité restant à préciser.

⁵ David C. Hendrickson, *Peace Pact: The Lost World of the American Founding*, Lawrence, University Press of Kansas, 2003 ; Louis-Georges Harvey, *Le printemps de l'Amérique française. Américanité, anticolonialisme et républicanisme dans le discours politique québécois, 1805-1837*, Montréal, Boréal, 2005, p.170-180 ; Fernand Dumont, *Genèse de la société québécoise*, Montréal, Boréal, 1993, p.181-182.

3.1 La nation au Bas-Canada et ses sources

Attribuer aux patriotes du Bas-Canada la volonté de créer une nation « civique » cimentée par l'héritage culturel de la Nouvelle-France constitue une explication répandue dans l'historiographie. Elle découle en partie de la segmentation de la Rébellion et de l'isolement des colonies par les historien(ne)s. Ainsi, le politologue Louis Balthazar affirme que « le nationalisme canadien n'est pas *entièrement* centré sur l'ethnie ou la race ». Selon lui, même si le nationalisme patriote est « civique », il reste axé autour de « l'ethnicité » : « l'accent [est] placé sur la fidélité à un héritage culturel ancien [...] dont on n'envisage guère l'évolution⁶ ».

Les travaux de Gilles Laporte constituent un objet de discussion privilégié car le conflit de nationalités y est très développé. Dans *Patriotes et Loyaux*, il soutient que la mobilisation et la polarisation politique résulte du voisinage conflictuel des entités ethno-culturelles, opposition qui se retrouverait dans les affiliations politiques : les Britanniques sont surtout loyalistes alors que les Canadiens français penchent du côté patriote. L'auteur note pourtant que le discours patriote est dénué d'un esprit nationalitaire exclusiviste. Il précise également que sa thèse ne s'applique pas dans divers cas, car des comtés francophones sont loyaux et d'autres se mobilisent en faveur des patriotes sans la présence d'anglophones⁷. L'historien souligne enfin que les *Eastern townships*, à écrasante majorité anglo-protestante, connaissent une forte activité politique et qu'une importante partie de la population est patriote. Ces contre-exemples nous conduisent donc à interroger la force explicative de sa thèse.

Dans son plus récent ouvrage, Gilles Laporte fait du nationalisme des patriotes un mouvement largement « ethnique » puisqu'ils se portent « à la défense d'une majorité historique de langue et de culture françaises » ; le succès de la Rébellion aurait selon

⁶ Louis Balthazar, *Nouveau bilan du nationalisme québécois*, Montréal, VLB, 2013, p.57-71, citation p.69. Je souligne.

⁷ Gilles Laporte, *Patriotes et loyaux : leadership régional et mobilisation politique en 1837 et 1838*, Québec, Septentrion, 2004, p.39-40 et p.381-387.

l'historien conduit à un « État français en Amérique⁸ ». Une autre de ses récentes contributions insiste aussi sur la dimension ethno-culturelle de la crise : « Gilles Laporte aborde la question nationale de front : si le nationalisme des Patriotes, dans de récentes études, est présenté sous les traits de ce qu'on nommerait aujourd'hui un "nationalisme civique", le conflit de 1837 révèle une ligne de fracture proprement ethnique⁹. » L'historien y propose une nouvelle explication sur la relation entre Louis-Joseph Papineau et les habitants. Il soutient que « la base » rurale patriote exprime un nationalisme canadien-français qui est la raison d'une « rupture » avec Papineau : en refusant la dimension nationalitaire de leurs revendications, il perdrait l'oreille des habitants et sa mainmise sur le soulèvement. Aucune source primaire ne témoigne pourtant d'une crise de confiance, quelle qu'en serait la raison. Après avoir mentionné qu'en septembre les « Hourra pour Papineau ! » accompagnent ses déplacements, une seule source soutient réellement l'hypothèse d'une tendance nationalitaire : « Nul ne résume mieux ce glissement qu'un Philippe-Napoléon Pacaud au lendemain de la bataille de Saint-Denis : "Ce n'est pas tant le sentiment d'affronts et d'injustice subis que le vieil instinct de haines traditionnelles de races qui se réveillait en nous¹⁰" ».

Le traitement de cette source est révélateur de certains écueils méthodologiques, qui ne sont d'ailleurs pas propres aux travaux de Gilles Laporte. La citation de Pacaud n'est pas mise en relation avec d'autres documents qui permettraient de tirer une conclusion tangible sur le sentiment des habitants, les résolutions des assemblées par exemple, sources qui contredisent la citation de ce notaire. Dans sa déposition devant la Cour martiale en 1838, Pacaud déclare par ailleurs ne jamais avoir participé à la

⁸ Gilles Laporte, *Brève histoire des patriotes*, Québec, Septentrion, 2015, p.11 et p.101-106.

⁹ Charles-Philippe Courtois, « La culture des Patriotes, un objet encore méconnu ? », Charles-Philippe Courtois et Julie Guyot (dir.), *La culture des patriotes*, Québec, Septentrion, 2012, p.23 ; Gilles Laporte, « Louis-Joseph Papineau et les enjeux locaux à la veille de la rébellion de 1837 », Courtois et Guyot (dir.), *La culture des patriotes, op. cit.* Voir également l'analyse critique de Courtois du livre de Michel Ducharme, *Le concept de liberté*, « L'importance oubliée du patriotisme des patriotes », *The Canadian Historical Review*, 94, 1 (mars 2013): 87-92.

¹⁰ Laporte, « Louis-Joseph Papineau et les enjeux locaux », *loc. cit.*, p.139.

Rébellion¹¹. Cette sélection des sources aurait bénéficié d'une brève explication. Il nous est surtout difficile de retracer l'origine du témoignage afin d'en évaluer sa portée et même son authenticité. Gilles Laporte se réfère à une citation d'*Histoire des Patriotes* de Gérard Filteau¹². Avant d'insérer les paroles du notaire, Filteau précise : « [Pacaud] devrait dire plus tard [après la bataille de Saint-Denis] avec un peu d'infatuation, sans doute » *etc.* – ce qui laisse croire à un témoignage peu solide. Il ne donne pas de référence précise, mais une liste dans laquelle figure le livre d'un journaliste, avocat et homme politique, Laurent-Olivier David, *Les patriotes de 1837-38*, publié en 1884. David utilise une version légèrement différente de la citation et précise qu'il s'agit d'extraits d'une biographie rédigée par M. Fréchette. Le document primaire provient donc d'un livre du poète et dramaturge Louis-Honoré Fréchette, *Philippe-N. Pacaud : biographie*, une œuvre littéraire plutôt que scientifique¹³ publiée plus de quarante ans après les événements :

Quoiqu'il en soit, notre héros se battit comme un lion. Il était bon tireur ; et, tout en dirigeant les mouvements de sa compagnie faisait lui-même un feu d'enfer.

- Je ne sais pas combien j'en ai tué, dit quelquefois M. Pacaud ; mais si je ne tirais pas sans quelque inquiétude, je tirais certainement sans remords. Ce n'était pas tant le ressentiment des affronts et des injustices subies, que le vieil instinct des haines traditionnelles de races qui se réveillait en nous ; nous combattions bien le despote, mais c'était surtout l'*Anglais* que nous aimions à coucher en joue ! Aveugle sentiment heureusement bien disparu. (p.15)

C'est par extrapolation à partir de la notice sur Pacaud dans le *Dictionnaire biographique du Canada*, où il est précisé que Fréchette est un ami de la famille qui a recueilli son témoignage, que nous pouvons retracer le cheminement de ce témoignage. Au regard de la qualité de cette archive, il est étonnant de la voir être utilisée avant des documents d'une portée plus conséquente. Il est également

¹¹ Déposition enregistrée le 17 décembre 1838, BANQQ, E17 (1922-00-001\23), n°1563.

¹² Gérard Filteau, *Histoire des Patriotes*, Québec, Septentrion, 2003 [1938], p.407.

¹³ Pour saisir la nature du récit de Fréchette, lire Jonathan Livernois, « Le Papineau de Louis Fréchette : l'exproprié de l'histoire », *Études littéraires* (été 2014): 179-208.

surprenant de la retrouver dans d'autres travaux¹⁴. La référence fréquente à cette source très anecdotique et friable démontre la rareté de ce type de propos.

Nous retrouvons l'idée d'un nationalisme « civique » canadien-français au cœur de l'analyse de Marcel Bellavance dans *Le Québec au siècle des nationalités* :

Il y a eu très tôt au Canada une réflexion publique sur la nation [...]. Fut défendue d'abord, chez les Patriotes dès 1791, l'idée nationalitaire qui fit appel à *la nation canadienne comme projet intégrateur*. Une telle idée allait mobiliser non seulement les élites mais aussi les masses jusqu'à la Rébellion de 1837 et de 1838. [...] L'invitation que lançait *La Minerve* à faire "cause commune avec les habitants du pays", à partager un même héritage culturel et à *intégrer la nation canadienne* ne s'adressait pas à quelques minorités réprimées, mais bien à une communauté anglaise conquérante¹⁵.

L'historien défend l'hypothèse que les patriotes des années 1830 accueillent ouvertement les non Canadiens français dans leur combat et qu'ils souhaitent les « intégrer » à la culture de la majorité et de leur projet d'État-nation. L'invitation de *La Minerve* dont il est question est tirée de l'analyse de Fernand Dumont dans *Genèse de la société québécoise*, dont Bellavance reprend les grandes lignes : « en arriver à une nation ou un peuple où se fondraient les différences ethniques, mais *sous l'égide des francophones*¹⁶. »

Il est à nouveau important d'examiner les preuves qui les conduisent à considérer que la nation imaginée des patriotes sera « sous l'égide » des Canadiens français. La qualité de celles-ci laisse planer certains doutes sur la pertinence de l'interprétation. Prenons l'exemple d'un document mentionné par les deux auteurs, un éditorial paru dans *La Minerve* du 23 avril 1827. C'est à cette source que Marcel Bellavance fait

¹⁴ Elinor K. Senior, *Les Habits rouges et les Patriotes*, Montréal, VLB, 1997 [1985], p.126 ; Charles-Philippe Courtois, « Nation et république chez les patriotes », Courtois et Guyot (dir.), *La culture des patriotes*, op. cit., p.112 et p.117. Ces deux auteurs se réfèrent à Filteau.

¹⁵ Marcel Bellavance, *Le Québec au siècle des nationalités. Essai d'histoire comparée*, Montréal, VLB, 2004, p.58-60. Je souligne. Qualifier les parlementaires de 1791 de « Patriotes » semble problématique, mais il s'agirait d'une autre discussion.

¹⁶ Dumont, *Genèse*, op. cit., p.184-185. Je souligne.

référence lorsqu'il évoque l'invitation à faire cause commune. L'article tente de répondre à la question « qu'est-ce que les Canadiens ? ». Contemporain de la naissance du Parti patriote, ce document prouve qu'il est alors nécessaire de (re?)définir la notion « canadien » et qu'il existe une réflexion publique sur le sujet. L'éditorial distingue le Canadien dit « généalogique », soit le Canadien français, et le Canadien dit « politique ». Dans ce second sens, selon la retranscription des deux auteurs, « les Canadiens sont ceux qui font cause commune avec les habitants du pays, ceux en qui le nom de ce pays éveille le sentiment de patrie. [...] Dès qu'un habitant du pays montre qu'il est vraiment citoyen, on ne fait pas de différence¹⁷. » Le texte original est légèrement tronqué :

[P]olitiquement, les Canadiens sont ceux qui font cause commune avec les habitant[s] du pays, *quelle que soit leur origine* ; ceux qui ne cherchent pas à détruire la religion ou les droits de la masse du peuple ; ceux qui ont un intérêt réel et permanent dans le pays, ceux en qui le nom de ce pays éveille le sentiment de la patrie [...]. Ceux là sont les vrais canadiens, et il y a dans le pays un grand nombre d'anglois respectables, que le pays reconnoit, parce que leurs intérêts sont les mêmes que les siens¹⁸.

« Canadien » n'est donc pas réservé aux descendants des colons français, et des Britanniques sont considérés comme des « vrais » Canadiens dès 1827. Il est précisé que les « habitants du pays » ont diverses origines. Cet article, quoique fascinant, est cependant anecdotique dans l'histoire de la Rébellion. L'article de *La Minerve* est aussi publié dix ans avant la révolution, est-il prudent d'en faire un document déterminant pour analyser le nationalisme des patriotes ? Quelle que soit la réponse, il nous faut surtout insister sur le fait que la « cause commune » et la « patrie » ne sont pas définies dans cet article comme une lutte en faveur de la majorité française, mais par l'opposition entre ceux qui sont nommés le « petit nombre » et ceux qui partagent

¹⁷ Citée par Dumont, *Genèse*, op. cit., p.184-185 et Bellavance, *Siècle des nationalités*, op. cit., p.59-60.

¹⁸ *La Minerve*, 23 avril 1827. Je souligne. Voir également une source concordante citée par Allan Greer, *Habitants et patriotes : la rébellion de 1837 dans les campagnes du Bas-Canada*, Montréal, Boréal, 1997 [1993], p.126. Consulter enfin John Hare, *La pensée socio-politique au Québec, 1784-1812. Analyse sémantique*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1977, p.45-52.

les intérêts de « la masse du peuple » et qui vivent de façon permanente au Bas-Canada. Accorder à l'expression « cause commune » le sens d'une intégration à la culture canadienne-française, d'attribuer aux patriotes le projet d'établir une nation « sous l'égide des Canadiens-français » alors que l'objet de l'article de *La Minerve* est justement d'arguer que le « peuple » est composé de plusieurs nationalités, relève de l'interprétation de Dumont et de Bellavance. Celle-ci ne peut se justifier qu'avec d'autres éléments. Il serait aussi nécessaire d'expliquer l'inutilité de regarder les documents plus solennels des patriotes qui contredisent cette interprétation. Les quelques sources de Dumont et Bellavance ne prouvent pas le caractère franco-canadien de la république projetée : il n'est nulle part fait mention d'une volonté d'assimilation pour ceux qui sont déjà considérés comme des « vrais Canadiens »¹⁹. Au contraire, c'est plutôt l'idée d'une collaboration qui semble en ressortir. Le reste de l'article de *La Minerve* – qui n'est pas interprété par les deux auteurs – insiste en effet pour faire des « Anglais », identifiés ainsi, des « vrais Canadiens », des défenseurs des intérêts du pays, avant d'en conclure : « Les Canadiens-français ne tendent pas à un pouvoir exclusif ». Que signifie partager le pouvoir avec les « vrais Canadiens » qui ne sont pas les héritiers de la colonisation française ?

Prendre le temps de souligner ces limites archivistiques nous permet d'insister sur deux points. Le premier concerne le rapport à la preuve : la sélection et le traitement des sources primaires. Les interprétations de Fernand Dumont, Marcel Bellavance et Gilles Laporte fondent sur quelques archives très marginales des explications qui portent à controverse. Ces auteurs ne rendent pas entièrement compte de la complexité des relations nationalitaires, même si Dumont note un certain flou dans leur nationalisme. Qu'en est-il, par exemple, de l'article 18 de la Déclaration

¹⁹ Dumont (*Genèse, op. cit.*, p.185) mentionne par exemple un texte de Parent de 1831 dans lequel il évoque les « deux parties de la population canadienne » dont la « cause commune », « l'union », permettra « de former un peuple heureux et puissant ». Là encore, les deux composantes culturelles principales de la colonie sont distinguées, appelées à s'unir, mais sans mention d'une assimilation des « Anglais » ou d'une future entité politique bas-canadienne strictement francophone.

d'indépendance du Bas-Canada qui établit le bilinguisme ? La déclaration de Pacaud, même avérée, ou l'article de *La Minerve* de 1827, peuvent-ils occulter ce document ? Si oui, pourquoi ? Le second point concerne le sens de l'historiographie. Malgré la friabilité des sources primaires citées, ainsi que l'utilisation sélective des documents dont nous disposons, ces auteurs n'ont pas de doutes sur la finalité du mouvement, sur l'évidence que la république du Bas-Canada sera indépendante et qu'elle deviendra « française » par l'assimilation progressive des minorités. Les visions stratégiques et utopiques attribuées aux patriotes sont restreintes au Bas-Canada, ce qui biaise probablement notre capacité à comprendre leurs visions du monde. L'ambition de ce chapitre, et de cette thèse en général, est au contraire de s'aventurer dans les multiples perceptions des acteurs de la révolution, d'errer avec eux, d'essayer de déchiffrer des réflexions qui peuvent, effectivement, s'avérer floues. Nous garderons à l'esprit qu'un temps révolutionnaire s'accompagne d'un élargissement des horizons mentaux ; une tentative de révolution est un pas en direction d'un monde nouveau et inconnu. Qu'entendaient les patriotes francophones lorsqu'ils déclaraient ne pas aspirer à un pouvoir exclusif ?

3.2 Nation et cosmopolitisme durant la révolution

3.2.1 Nationalités et vivre ensemble

Les argumentaires de ces historiens ne prouvent donc pas que la nation « civique » envisagée par les patriotes du Bas-Canada signifie une future république cimentée par la nationalité franco-canadienne, voire un « État français » pour reprendre l'expression de Gilles Laporte. Au contraire, les archives laissent penser à une future nation qui promeut la coexistence des nationalités. Dans l'esprit des républicains bas-canadiens, les diverses nationalités de la colonie sont en effet identifiées, défendues, et ne sont pas appelées explicitement à disparaître. Il ne s'agit donc pas d'un

universalisme total²⁰. Cette vision d'une coexistence des nationalités ne rentre pas dans les schémas interprétatifs disponibles dans la littérature savante, en premier lieu dans une opposition rigide entre un nationalisme « ethnique » et un nationalisme « civique » francophone²¹. Analyser l'ambition de faire coexister les nationalités approfondira la conceptualisation du nationalisme « civique » appliquée au mouvement patriote. Cela confirme en effet l'interprétation d'Y. Lamonde, de L.-G. Harvey, de M. Ducharme et de plusieurs autres études sur l'inclusion des anglophones dans la patrie. Le premier considère notamment qu'en 1837 Papineau défendait davantage une union avec les États-Unis que le principe des nationalités²². Nous proposons ici d'approfondir le nationalisme « civique » des patriotes en insistant sur l'espoir de faire cohabiter pacifiquement les nationalités de la colonie.

Rappelons que les républicains des deux Canadas se rapprochent et déclarent se battre pour les mêmes principes. Les éléments qui prouvent le désir de dépasser les clivages nationalistes sont abondants, très souvent pour récuser les accusations de la presse

²⁰ Un accent universel est néanmoins parfois perceptible, ce qui complexifie notre tâche. MacKenzie, qui s'engage successivement dans la lutte politique en Écosse, aux Canadas et aux États-Unis, en vient ainsi à déclarer publiquement après l'échec de la révolution « *laboring for the good of whatever land it has been his lot under providence to inhabit* » (*Life and Times of Martin Van Buren*, op. cit., p.15). Dans une lettre à MacKenzie, une nouvelle association patriotique de Philadelphie soutenant les exilés déclare aussi avoir pour but « la liberté à travers le monde » (*MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, Doyle à MacKenzie, 22 décembre 1838).

²¹ Certains auteurs ont souligné les dangers de cette schématisation : Joseph-Yvon Thériault, *Critique de l'américanité. Mémoire et démocratie au Québec*, Montréal, Québec Amérique, 2002 ; Fernand Dumont, *Genèse*, op. cit. ; Gérard Bouchard, *La nation québécoise au futur et au passé*, Montréal, VLB, 1999 ; Bellavance, *Siècle des nationalités*, op. cit. Nous conserverons l'opposition « ethnique » / « civique » avant tout pour simplifier l'exposé.

²² Yvan Lamonde, *Fais ce que dois, advienne que pourra : Papineau et l'idée de nationalité*, Montréal, Lux Éditeur, 2015, p.185-186 ; Id., *Histoire sociale des idées au Québec*, Montréal, Fides, vol. 1, 2000, p.218-220 ; Harvey, *Le printemps*, op. cit., p.242-246 ; Michel Ducharme, *Le concept de liberté au Canada à l'époque des révolutions atlantiques, 1776-1838*, Montréal et Toronto, McGill-Queen's University Press, 2010, p.155-160 ; Jean-Paul Bernard (dir.), *Les Rébellions de 1837-1838 : les patriotes du Bas-Canada dans la mémoire collective et chez les historiens*, Montréal, Boréal Express, 1983, p.340 ; Gérald Bernier et Daniel Salée, *Entre l'ordre et la liberté. Colonialisme, pouvoir et transition vers le capitalisme dans le Québec du XIX^e siècle*, Montréal, Boréal, 1985, p.180-181 ; Mason Wade, *Les Canadiens français de 1760 à nos jours*, Montréal, Cercle du livre de France, 2 vol., 1963 [1955], thèse commentée par Bernard (dir.), *Les Rébellions*, op. cit., p.48.

« tory » assimilant la contestation à la population francophone²³. L'accent est mis sur l'unicité de la population, point sur lequel les historien(ne)s tendent à s'accorder. Parmi un ensemble de sources, nous pouvons citer la troisième résolution de l'assemblée de Saint-Laurent qui affirme que la nécessité d'adopter le système électif est aussi un moyen de « faire cesser en Canada d'odieuses distinctions nationales que nous répudions²⁴ ». À Stanbridge, une résolution déclare : « Américains nés, nous considérons les habitant[t]s de cette province comme un seul peuple et répudions tous préjugés d'origine²⁵ ». Dans ses correspondances au *New York Daily Express*, Thomas S. Brown rappelle que les 92 Résolutions n'ont pas été une position politique proprement « française » :

[L]e parti gouvernemental jeta les hauts cris, il disait que c'était une tentative pour priver la population bretonne de sa juste part dans la représentation. – Français et Anglais, tous ceux qui votèrent *du mauvais bord* furent mis de côté – il n'y avait pas plus d'origines françaises dans le nouveau parlement que dans l'ancien, et plusieurs membres anglais furent élus par des commettant[t]s français²⁶.

Les banquets de la Saint-Jean-Baptiste, fête des Canadiens français initiée par Ludger Duvernay en 1834, sont symboliques. À celui de Montréal de 1837, de nombreux Irlandais du Canada sont présents. Joshua Bell y proclame que « toujours l'on verra Jean-Baptiste et Patrick marcher ensemble sous les mêmes bannières ». Une « santé » rend aussi hommage à « nos frères réformistes des colonies voisines : nous avons les mêmes besoins, nous souffrons les mêmes abus, nos intérêts sont les mêmes²⁷ ». Les républicains bas-canadiens identifient presque systématiquement les différentes nationalités qui composent la colonie. Elles sont appelées à faire cause commune, au

²³ Sur l'obsession nationalitaire de la presse tory, lire François Deschamps, *La « rébellion de 1837 » à travers le prisme du Montreal Herald. La refondation par les armes des institutions politiques canadiennes*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2015.

²⁴ *La Minerve*, 18 mai 1837.

²⁵ Jean-Paul Bernard (dir.), *Assemblées publiques, résolutions et déclarations de 1837-1838*, Montréal, VLB, 1988, p.128.

²⁶ « Lettre n° V » pour le *Daily Express*, *La Minerve* du 9 janvier 1837. Brown souligne.

²⁷ *La Minerve*, 29 juin 1837.

nom d'un peuple uni. *La Minerve* du 22 mai 1837 écrit que « c'est avec le plus vif plaisir que nous apprenons que nos frères réformistes irlandais se sont réunis à Québec » pour dénoncer les Résolutions Russell. À l'assemblée de Berthier, Papineau déclare que dix mille Anglais ont signé la pétition pour l'électivité du Conseil législatif et les présente comme des coopérateurs du « nous Canadiens » français :

[I]l s'en suit donc que la population anglaise n'est pas adverse aux libertés du pays mais désire partager des droits communs avec nous, jouir de l'égalité aux yeux et sous la protection de la loi, que nous Canadiens, nous réclamons et pour eux et pour nous, sans ces distinctions odieuses créées par les suppôts d'un ordre de choses et d'un système de gouvernement que nous repoussons²⁸.

Cette même identification du « eux » et du « nous », dans un discours sur la convergence des intérêts, est régulièrement répétée, comme lors de la Saint-Jean-Baptiste célébrée à Saint-Thomas, en présence de L.-J. Papineau, lors de laquelle il est déclaré que « notre cause » est aussi celle de « nos compatriotes irlandais », dans un appel pour : « L'extinction des préjugés parmi nos compatriotes de différente[s] origine[s], dont les intérêts sont les mêmes que les nôtres²⁹. » Brown défend le cosmopolitisme républicain d'Amérique, source d'un heureux « amalgame » propre au Nouveau Monde, excluant toutefois les populations non européennes :

[R]ien n'est plus agréable pour un philanthrope que de voir dans des journaux américains, tous les noms nationaux d'Europe amalgamés parmi les individus qui composent actuellement le peuple des États-Unis³⁰.

Sans être omniprésent dans le discours patriote, le terme d' « amalgame » est régulièrement utilisé, comme ici par Brown. Il ne signifie pas la création d'une nouvelle nationalité culturelle, mais plutôt la cohabitation et la préservation des diverses cultures appelées à former « le peuple » souverain de la future république.

²⁸ *Ibid.*, 22 juin 1837. Dans une même veine : Bellavance, *Siècle des nationalités*, *op. cit.*, p.59 ; Stanley B.-Ryerson, « Lutttes de classes et conflits nationaux », Bernard (dir.), *Les Rébellions*, *op. cit.*, p.251-252 ; Bernier et Salée, *Ordre et liberté*, *op. cit.*, p.181.

²⁹ *Le Libéral*, 1^{er} juillet 1837.

³⁰ « Lettre n° VI » au *Daily Express*, publiée dans *La Minerve* le 20 février 1837.

Dans la langue française du XIX^{ème} siècle, le sens figuratif d'« amalgamer » signifie « rapprocher, unir, mêler des personnes ou des choses différentes³¹ ». Il traduit l'espoir des patriotes de solutionner par le rapprochement, et non l'affrontement, la conflictualité des relations nationalitaires. Louis-Joseph Papineau déclare ainsi : « S'ils [les Anglais] ne peuvent s'amalgamer avec nous, qu'ils demeurent dans leur île !³² ». Il n'est pas question ici d'une assimilation des Anglais, mais du respect de la culture française : « ils », les Anglais, doivent s'accorder avec « nous », les Canadiens français, ou rester en Europe. C'est la même vision qui était déjà exposée par John Neilson à Alexis de Tocqueville :

[Tocqueville :] – Pensez-vous que la race française parvienne jamais à se débarrasser de la race anglaise ? (Cette question fut faite avec précaution, attendu la naissance de l'interlocuteur)

[Neilson :] – Non. Je crois que les deux races vivront et se mêleront sur le même sol et que l'anglais restera la langue officielle des affaires. L'Amérique du Nord sera anglaise, la fortune a prononcé. Mais la race française du Canada ne disparaîtra pas. L'amalgame n'est pas aussi difficile à faire que vous le pensez³³.

Dans les années 1830, les patriotes évoquent un « amalgame » des populations du Bas-Canada, ce qui signifie une coexistence pacifique, et par extension la défense et le maintien de chaque nationalité. En regardant la question de la langue par exemple, il est possible de voir que les patriotes francophones du Bas-Canada revendiquent le caractère bilingue du mouvement ; les deux langues sont appelées à se côtoyer. Dès 1832, Étienne Parent, alors patriote, précise à Duvernay : « Nous sommes bien si nous pouvons avoir deux papiers de mouvement et de profession en langue

³¹ Pierre Larousse, *Grand dictionnaire universel du XIXe siècle*, t. 1, Paris, Larousse, 1867-1890, p.243. Le sens figuré n'est donc pas celui d'une fusion – un sens qui concerne uniquement les métaux – comme en témoignent les exemples utilisés par Larousse : « Amalgamer des vieillards avec des jeunes gens. [...] La civilisation et la nature semblent ne s'être pas encore bien amalgamées (Mme de Staël) ».

³² L.-J. Papineau cité par Laporte, *Brève histoire*, op. cit., p.102.

³³ Alexis de Tocqueville, *Regards sur le Bas-Canada*, Claude Corbo (dir.), Montréal, Typo, 2003, p.169-170.

anglaise³⁴. » Nous pouvons illustrer ce bilinguisme avec leur souci de s'adresser au public dans les deux langues : les documents clés du mouvement, tels que la Déclaration des Fils de la liberté de Montréal et l'Adresse de la confédération des Six-comtés, sont diffusés en anglais et en français. Le journal de Québec *Le Libéral / The Liberal* est bilingue et encourage les habitants de la colonie à manier l'anglais et le français conjointement, ce que nous pouvons saisir dans une tirade contre l'un de ses rivaux à Québec, *Le Canadien* d'Étienne Parent, justement :

Les progrès de la civilisation se tracent partout par une progression coordonnée, plus ou moins marquante, dans la réforme “des institutions et des lois” et nous pourrions même dire “de la langue” d'un pays. – Ce qui convenait à une société dans son état d'enfance, ne lui suffira à peine dans son adolescence et serait encore moins convenable à des circonstances d'agrandissement dans sa population, son commerce, les arts et les sciences, dont le développement exige la réforme des institutions primitives, des anciennes lois et de l'économie sociale. [...] Rien ne peut donc être plus absurde que d'entendre le *Canadien* sans cesse nous sonner dans les oreilles, avec une majesté tout à fait sibyllique, l'épigraphe [“Nos institutions, notre langue et nos lois”] absolument hors d'œuvre de son journal proscrit. [...] La langue familière d'un pays quelconque [...] appartient au peuple de *droit naturel*, et l'utilité publique et le bonheur des habitant[s] exigent sa préservation dans les actes exécutifs, législatifs, et judiciaires. Il est vrai que l'usage de deux langues n'est pas sans inconvénients ; mais la justice et la nécessité des choses l'emportent aujourd'hui ; nous pouvons néanmoins entrevoir que les liaisons de commerce et d'intérêts qui doivent exister dans la suite des tem[p]s entre les différentes peuplades de l'Amérique Septentrionale tendent à l'introduction assez générale de l'anglais même au Bas-Canada. L'utilité individuelle dictera imperceptiblement son application dans les affaires et cette langue partagera avec la française son empire sur toutes les classes de la société³⁵.

Nous retrouvons à nouveau les droits naturels, cette fois-ci dans une réflexion sur l'héritage culturel : la langue française est un droit naturel qui est nécessaire au bonheur des habitants. Par conséquent, l'assimilation est contre-nature. Cela ne

³⁴ *Fonds Ludger Duvernay*, BANQ, Parent à Duvernay, 7 novembre 1832.

³⁵ *Le Libéral*, 5 juillet 1837. Je souligne « droit naturel » (voir le chapitre 1). Greer, *Habitants*, *op. cit.*, p.124-125. Nous retrouvons même dans la partie française du journal « correspondance » écrit dans son orthographe anglaise (voir *Le Libéral* du 24 juin par exemple).

signifie ni l'unilinguisme au Bas-Canada, l'utilisation de l'anglais étant présentée comme une nécessité, ni l'assimilation des anglophones qui possèdent également ce droit naturel.

Il est parallèlement significatif de voir des républicains anglophones œuvrer à l'expression de la culture européenne historique du Bas-Canada. La défense des habitants francophones par les radicaux des *Eastern townships* contre les attaques des loyalistes est à ce propos éloquente³⁶. Les idées du Rapport Durham circulent dans les couloirs du Parlement et un projet d'assimilation culturelle par le biais d'un nouveau système scolaire est établi³⁷. Or, MacKenzie, O'Callaghan et Henry Chapman, agent des patriotes à Londres, s'indignent contre ce projet :

« Every thing appertaining to the nationality of the people of Lower Canada is, *I fear*, devoted to the destruction by our government. The French language is to be at once extirpated by one of those sure processes so familiar to Durham since his visit to St Petersburg³⁸. »

Plutôt qu'un mouvement bas-canadien francophone et intégrateur, isolé de son continent, le nationalisme patriote s'apparente davantage à une volonté de collaboration entre les nationalités et les colons, sans qu'il ne s'agisse d'une assimilation. Cette dimension est imprimée solennellement dans l'article 18 de la Déclaration d'indépendance qui établit le bilinguisme, ainsi que dans l'article 4 qui

³⁶ *Township Reformer* des 2 mai, 25 juillet et 21 novembre 1837 ; *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, Chartier à MacKenzie, 14 février 1839. Voir aussi le chapitre 1.

³⁷ John George Lambton, lord Durham, *Le Rapport Durham*, Montréal, L'Hexagone, 1990, p.221 et suivantes ; Bruce Curtis, *Ruling by schooling Quebec. Conquest to liberal governmentality: a historical sociology*, Toronto, University of Toronto Press, 2012, p.429 et p.437-439 ; *Id.*, « State of the Nation or Community of Spirit? Schooling for Civic and Ethnic-Religious Nationalism in Insurrectionary Canada », *History of Education Quarterly*, 43, 3 (automne 2003): vi et 325-349 ; Ryerson, « Lutttes de classes et conflits nationaux », *loc. cit.*, p.242-243 ; Gilles Bourque et Anne Légaré, « Résistance paysanne à l'exploitation, petite bourgeoisie et question nationale », Bernard (dir.), *Les Rébellions, op. cit.*, p.275-276.

³⁸ *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, « Russian Poling in Lower Canada », 24 juillet 1838. Je souligne « *I fear* ». Ce document semble avoir été rédigé à Londres par Samuel Chapman, envoyé à O'Callaghan et recopié par ce dernier pour MacKenzie. Sur les soutiens des patriotes à Londres, lire en particulier Gilles Laporte, « Le parti patriote et les *Philosophic Radicals* anglais (1834-1838) », *Bulletin d'histoire politique*, 7, 1 (automne 1998): 50-65.

garantit la liberté de culte. À l'heure critique de la prise des armes, en plus de voir dans le système impérial britannique la source des tensions entre « races », qu'ils déclarent répugner, les patriotes semblent donc attribuer à l'idéal républicain la capacité d'établir une relation pacifique entre nationalités qui, par droit naturel, doivent être préservées.

Ce projet d'« amalgame » des nationalités sous la bannière républicaine nous aide notamment à comprendre pourquoi les patriotes du Haut et du Bas-Canada se disent « compatriotes » d'une future république « des Canadas » et d'un « pays » commun. Papineau écrit ainsi à MacKenzie que l'éditeur se bat pour « my country³⁹ », ce qui signifie un pays incluant *a minima* les deux Canadas. Amédée Papineau signe dans une lettre à ce même MacKenzie « A compatriot & fellow-citizen », et Côté « the freedom of our common country⁴⁰ ». Il n'est donc pas surprenant de voir que les termes « Canadiens » et « Canadians » sont utilisés par les patriotes des deux Canadas pour se nommer ; les patriotes anglophones s'approprient le mot. L'ensemble de ces éléments suggère l'importance d'une recherche plus approfondie sur les sentiments identitaires dans les années 1830⁴¹.

Insistons à nouveau sur l'indétermination des contours du « pays » auquel Papineau, MacKenzie et Côté déclarent appartenir. Les points de vue ne sont pas arrêtés. Certains souhaitent associer l'ensemble des colonies britanniques d'Amérique du Nord, d'autres évoquent une république des deux Canadas autonome, ou une union sous les institutions des États-Unis, qu'il s'agisse d'une ou de plusieurs colonies. À la suite de l'échec du soulèvement de 1838, *Le Fantasque* de Québec du Suisse Napoléon Aubin, dont les propos sont relayés jusqu'à New York, en est une

³⁹ *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, Papineau à MacKenzie, 21 avril 1838.

⁴⁰ *Ibid.*, A. Papineau à MacKenzie, 16 mai 1839 ; *Ibid.*, Côté à Montgomery, 22 juillet 1840.

⁴¹ Ce qu'a commencé à entreprendre John Hare, *La pensée socio-politique, op. cit.* Consulter également Yvan Lamonde, *Histoire sociale des idées, op. cit.*, p.218-219. Pour le cas de la France du XIX^{ème} siècle : Gérard Noiriel : *État, nation et immigration. Vers une histoire du pouvoir*, Paris, Belin, 2001 ; *Id.*, « Socio-histoire d'un concept. Les usages du mot "nationalité" au XIX^e siècle », *Genèse*, 20 (sept. 1995): 4-23.

illustration. Il déclare qu'il n'y a plus de confiance à accorder au gouvernement des États-Unis et qu'il n'existe « qu'une alternative pour tous les sujets britanniques en ces provinces » :

c'est de se réunir, Anglais, Canadiens, Écossais, Irlandais, Américains et de proclamer la déchéance d'un gouvernement [colonial] inhabile à gouverner [...] je fais la proposition d'un plan général de gouvernement sous lequel pourront vivre à l'aise les populations les plus contraires dans leurs habitudes, leurs usages, leurs langues, leurs religions et leurs lois⁴².

3.2.2 Évolution et nouveau clivage durant l'exil

Même si le Parti patriote prône l'association des peuples d'Amérique sous une bannière républicaine, il existe une dimension nationalitaire complexe dans la révolution. L'« amalgame » retranscrit en partie cet aspect. Le discours loyaliste est un autre exemple. Durant l'exil, les difficultés à mener la révolution espérée s'accompagnent de l'expression d'une nouvelle sensibilité, chez Ludger Duvernay en particulier. Son discours nationaliste devient plus « ethnique » car la question de l'avenir de la population d'origine française est prépondérante. Duvernay expose publiquement ses idées sous le pseudonyme « un exilé », dans une correspondance publiée dans *L'Estafette*. L'initiateur de la fête nationale des Canadiens français présente le conflit aux lecteurs francophones de New York comme étant politique à l'origine, avant d'avoir évolué et de placer le conflit nationalitaire au cœur des événements : « Les difficultés survenues en Canada sont dégénérées en une guerre de nation à nation, d'homme à homme. Ce n'est plus, pour ainsi dire, une guerre de principes surtout de la part du *parti anglais*, qui déteste bien cordialement les Canadiens ». Duvernay insiste pour présenter cette opposition comme une nouveauté de la crise. Contrairement au discours du Parti patriote et à la Déclaration

⁴² Cité dans *Le Courrier des États-Unis* du 26 décembre 1838. Lucie Villeneuve, « Le “journal-fiction” *Le Fantastique* de Napoléon Aubin (1837-1845) : formes théâtrales et romanesque dans le discours journalistique », thèse de doctorat (études littéraires), UQAM, 2008, p.193-256.

d'indépendance, il estime qu' « un amalgame de ces deux peuples est impossible ; il faut que l'un des deux succombe, et fasse place à l'autre!⁴³ ».

Indice du caractère personnel et novateur de cette perception, Duvernay déclare dans cette même correspondance être en « admiration » et s'accorder avec *L'Estafette* dans la dénonciation de l' « oligarchie » au Canada, qui œuvre selon lui contre « tout ce qui est canadien ». *L'Estafette*, journal publié en français mais dirigé par l'Anglais Henry D. Robinson, prend pourtant soin de toujours associer les deux Canadas. Le 20 février 1838, dans un numéro que Duvernay a lu avant de rédiger sa lettre, le journal s'attarde sur l'amalgame espéré : « Lorsque le Canada ne dépendra que de lui-même, et sera le gardien de sa propre indépendance, tous ses enfan[t]s, à quelque sang qu'il appartient, ne formeront plus qu'un seul peuple ». Trois jours plus tard, Robinson précise sa vision qui s'accorde avec le discours patriote :

La révolution n'a pas, selon nous, pour cause une mesquine jalousie de peuple à peuple, de français à anglais ; elle n'a pas pour but d'abaisser l'un pour élever l'autre ; elle tend à affranchir un pays assez vaste, assez riche pour se suffire à lui-même, trop fier pour demeurer à jamais le vassal d'un peuple situé par delà les mers ; et cependant, par leur origine, leur position, les Franco-Canadiens étaient appelés à jouer dans cette révolution le premier rôle⁴⁴.

L'opposition de Duvernay à la coexistence des nationalités contraste donc avec le discours du Parti patriote et l'interprétation qui en est faite par leurs soutiens. D'anonyme en 1838, cette tendance devient publique et assumée dans *Le patriote canadien* que Duvernay publie à Burlington, au Vermont, à partir de l'été 1839. Le journal encourage la lutte révolutionnaire ; il n'a visiblement pas perdu l'espoir d'une victoire et son activité éditoriale vient alimenter l'entreprise. Cependant, la révolution pour laquelle il plaide est ouvertement nourrie par la fibre nationalitaire :

⁴³ *L'Estafette*, 17 avril 1838. Duvernay souligne. Consulter également *Fonds Duvernay*, ANQ, Beaudry à Duvernay, 21 juillet 1838, *Numismatic Journal*, VII, p.43-46.

⁴⁴ *L'Estafette* des 20 et 23 février 1838. Cette position est prise après quelques numéros seulement, et dans le contexte d'une controverse publique avec les journaux francophones loyalistes publiés au Bas-Canada.

L'idée d'indépendance doit échauffer, enflammer et faire palpiter l'âme des Patriotes [...]. Qu'exaltés par l'enthousiasme patriotique, par le souvenir des injures et des outrages dont nos âmes sont navrées, nous combattons pour la patrie, pour nos enfants, notre Dieu et nos croyances, notre langue, nos mœurs et nos usages⁴⁵. Ne vaut-il pas mieux mourir bravement en défendant sa nationalité, sa langue, sa religion, sa femme et ses enfants, tous les droits les plus chers que d'être le spectateur lâche et oisif de la ruine de son malheureux pays ?⁴⁶

La nouveauté de sa position provoque certains remous chez les exilés, et elle est loin de faire l'unanimité. Duvernay est particulièrement tancé par Côté. En juin 1839, lorsque Duvernay imagine associer le clergé catholique à la célébration de la Saint-Jean-Baptiste, Côté exprime sa colère car « tant que le peuple canadien sera l'esclave de la robe noire, le Canada sera la pépinière de l'esclavage et le tombeau des idées libérales⁴⁷ ». Côté se sert aussi du *North American* pour lancer une pique à propos du « festival » de la Saint-Jean-Baptiste de Burlington présidé par Duvernay, qui a accueilli le prêtre O'Callaghan : « We cannot pass over this subject however without expressing our surprise at the apparent good feeling which exists between the Patriot Refugees in Burlington and Priest O'Callaghan, who says boldly that he "hates and despises the Patriots". Is this Canadian Independence ?⁴⁸ ». Il attaque Duvernay sur le sens qu'il donne à la révolution, qualifié de « ridicule » et de « tout à fait impolitique ». Côté affirme que de nombreux exilés regrettent sa démarche. Il lui rappelle enfin que *La Minerve* « déclarait que l'on ne voulait pas établir exclusivement la langue française et le sang français dans le Bas-Canada⁴⁹ ».

Cet échange soutient l'idée que les *leaders* patriotes en 1837 souhaitaient faire coexister les nationalités au sein d'une république. Il illustre également l'évolution

⁴⁵ *Le Patriote canadien*, 16 octobre 1839, cité par Denis Monière, *Ludger Duvernay et la révolution intellectuelle au Bas-Canada*, Montréal, Québec/Amérique, 1987, p.153.

⁴⁶ *Le Patriote canadien*, 27 novembre 1839, cité par Monière, *Duvernay, op. cit.*, p.152.

⁴⁷ *Fonds Duvernay*, ANQ, Côté à Duvernay, 6 juillet 1839. Côté souligne. Lettre également citée par Monière, *Duvernay, op. cit.*, p.147.

⁴⁸ *The North American*, 3 juillet 1839.

⁴⁹ *Fonds Duvernay*, ANQ, doc. n°381, Côté à Duvernay, non datée [1839]. Côté souligne.

d'une frange des révolutionnaires et l'apparition d'un nouveau clivage politique. La tendance nationalitaire est également perceptible dans le *Courrier des États-Unis* qui passe d'une opposition aux patriotes fondée sur des critères politiques en 1837, à un soutien du mouvement en 1838 au nom de la nationalité canadienne-française attaquée par les Britanniques⁵⁰. Ces éléments confirment l'interprétation d'Allan Greer qui observe les prémices d'une opposition des nationalités en 1837, réalité récente qui résulte, selon l'historien, de la militarisation des événements⁵¹.

3.3 L'indépendance des Canadas : deux États radicaux

Les patriotes des Treize colonies avaient eu le temps de s'organiser et de se réunir dans un Congrès deux ans avant la Déclaration d'indépendance, elle-même proclamée plus d'un an après le début de la guerre⁵². Les patriotes canadiens n'ont pas pu tenir les conventions qu'ils envisageaient, ce qui explique en grande partie leur désorganisation et le flou de leur projet. Leurs déclarations d'indépendance ont été proclamées dans la confusion. Pour le Haut-Canada, deux documents constituent notre corpus : la Déclaration de Toronto du 31 juillet 1837 et la proposition de constitution de novembre 1837. En ce qui concerne le Bas-Canada, nous nous focaliserons sur la Déclaration d'indépendance de février 1838. Ces documents ne peuvent pas être pleinement compris sans leur mise en relation. S'ils n'ont pas pu tenir leurs conventions, ou leur convention commune, nous démontrerons la similitude des déclarations. Ce travail nous permettra de réévaluer la portée historique de ces sources marginalisées par les historien(ne)s de la Rébellion.

⁵⁰ Cette évolution du journal a déjà été soulignée par Yvan Lamonde, « Le Bas-Canada et *Le Courrier des États-Unis* de New York (1828-1840) », *Cahier des Dix*, 56 (2002): 217-233.

⁵¹ Greer, *Habitants*, *op. cit.*, p.168-173. Gilles Laporte reprend globalement cette idée mais il en fait la dimension déterminante de la crise, interprétation qui ne paraît pas justifiée (*Brève histoire*, *op. cit.*, p.301-303).

⁵² L'historienne Pauline Maier a mené une étude soulignant les étapes de la rédaction de la Déclaration, ainsi que le cheminement menant à la sacralisation du texte dans l'imaginaire étasunien, *American Scripture. Making the Declaration of Independence*, New York, Alfred A. Knopf, 1997.

3.3.1 Le Haut-Canada

La Déclaration de Toronto, préparée par MacKenzie et Rolph puis adoptée par leurs concitoyens le 31 juillet 1837, et par la suite dans plusieurs comtés du Haut-Canada, annonce la teneur de la proposition de constitution de novembre 1837⁵³. Dans sa Proclamation de Navy Island, MacKenzie réaffirme sa légitimité et son acuité : « our intentions have been clearly stated to the world in the Declaration of Independence, adopted at Toronto on the 31st of July last ». La proposition de constitution du Haut-Canada est extrêmement détaillée avec 81 articles, ce qui nous permet de saisir précisément l'entreprise politique. Remarquons que ces deux documents font écho à la Déclaration d'indépendance de 1776 et la Constitution de 1787.

L'esprit républicain et démocratique peut se lire à différents niveaux. Dans la Déclaration de Toronto, les patriotes reprennent les formules de Jefferson et font référence aux « droits naturels » et aux « lois de la nature » pour affirmer qu'un « Government is founded on the authority, and is instituted for the benefit, of a people ». Les abus du gouvernement colonial justifient leur révolution : « when, therefore, any Government long and systematically ceases to answer the great ends of its foundation, the people have a natural right given them by their Creator to seek and establish such institutions as will yield the greatest quantity of happiness to the greatest number. » Ils déclarent vouloir établir un « cheap, honest, and responsible government », en opposition aux fastes des pratiques monarchiques nourris par des taxes abusives. L'autorité coloniale fait enfin preuve de mépris envers les travaux de l'Assemblée, rejetant une grande quantité de « laws the most wholesome and necessary for the public good », sur la distribution des terres, sur l'éducation, ou encore sur la libre compétition économique.

⁵³ Nous avons travaillé sur les versions retranscrites par Charles Lindsey, *The Life and Times of William Lyon MacKenzie*, Toronto, Coles, 1971 [1862].

La proposition de constitution de novembre 1837 prolonge la Déclaration de Toronto. Les idéaux de liberté et d'égalité, des droits égaux et naturels, y sont déclinés dans un ensemble de dispositions pratiques. Alors que la Déclaration de Toronto avait dénoncé la perte des charges publiques de certains réformistes pour avoir participé à des réunions civiques, la constitution garantit le droit d'assemblée, « to consult for their common good », et celui d'interpeller le pouvoir législatif (art. 12). Ces droits sont complétés par un ensemble de dispositifs démocratiques : la liberté de la presse (art. 13), la restriction de l'accusation de « trahison » (art. 15) ou de « libelle » (art. 71), le droit à l'accès aux travaux législatifs, aux votes des représentants et aux comptes publics (art. 37, 38 et 55), ainsi que l'absence de serment religieux pour tout emploi public (art. 80).

Le principe des droits égaux est prégnant : « No hereditary emoluments, privileges, or honors, shall ever be granted by the people of this State » (art. 6). L'égalité devant la loi structure le cinquième article : « In all laws made, or to be made, every person shall be bound alike - neither shall any tenure, estate, charter, degree, birth, or place, confer any exemption ». Ce principe est rappelé par la suite (art. 67 et 73). L'une des traductions sociales de cette égalité se retrouve dans leur opposition à la pratique de la primogéniture. En l'absence de testament, l'héritage doit être « equally divided among the children, male and female » (art. 16). Dans sa Proclamation de Navy Island, MacKenzie réaffirme les principes d'égalité et de liberté :

« Brave Canadians ! [...] Citizens ! Soldiers of Liberty ! Friends of Equal Rights ! [...] We have planted the Standard of Liberty in Canada, for the attainment of the following objects : Perpetual Peace, founded on a government of equal rights to all, secured by a written constitution, sanctioned by yourselves in a convention to be called as early as circumstances will permit [etc.]⁵⁴ »

L'une des principales dimensions de leur discours est la morale chrétienne. Les privilèges accordés à l'Église anglicane sont ciblés car ils contreviennent aux « equal

⁵⁴ Proclamation retranscrite par Lindsey, *MacKenzie, op. cit.*, vol. 2, p.364.

religious rights ». La Réserve du clergé est qualifiée de « prostitution » des dignitaires religieux dans la Déclaration de Toronto, et les premiers articles de la constitution (« acknowledging with gratitude the grace and beneficence of God ») portent sur l'égalité et la liberté religieuse : les articles 1 et 4 imposent la séparation de l'Église et de l'État, et l'article 2 garantit la liberté de culte. Diverses dispositions expriment également la morale chrétienne, telles l'interdiction des loteries (art. 17) et celle de l'esclavage pour les « People of color », en plus de leur accorder une égalité des droits (art. 7). L'article 21 ne donne pas explicitement la citoyenneté aux premières nations, mais il protège leurs droits contractuels afin de mettre fin aux « fraudes » dont elles sont victimes. Ces dernières dispositions font écho au mouvement chrétien de « réformes morales » qui anime alors les États du Nord⁵⁵.

Les mots « république » ou « président » ne sont jamais énoncés dans la constitution, mais la nature républicaine du régime envisagé est évidente : « tout le document est construit autour de [la] notion du peuple souverain⁵⁶. » Ce qui est nommé la « Legislature », une Assemblée et un Sénat, semble détenir les clés du pouvoir⁵⁷. Ces deux chambres sont élues par le peuple (art. 22 et 24). Toute loi doit être acceptée par les deux chambres (art. 40). Si le « gouverneur » possède le pouvoir de valider ces lois, la décision ultime en matière législative appartient à la législature (art. 42). Cette dernière possède également l'autorité sur le budget (art. 55), et l'Assemblée, seule, celui de l'« impeachment » sur le gouverneur (art. 50). Les élus sont rémunérés et, contrairement au gouverneur et aux officiers publics (art. 75), protégés de la justice durant leur mandat (art. 45 et 46). Diverses précautions sont énumérées pour encadrer

⁵⁵ Mary Hershberger, « Mobilizing Women, Anticipating Abolition: The Struggle against Indian Removal in the 1830s », *The Journal of American History*, 86, 1 (juin 1999): 15-40 ; Sean Wilentz, *The Rise of American Democracy. Jefferson to Lincoln*, New York et Londres, W. W. Norton & Company, 2006, p.326-327 ; Edward Pessen, *Jacksonian America. Society, Personality, and Politics*, Urbana et Chicago, University of Illinois Press, 3^{ème} éd., 1977, p.296-303.

⁵⁶ Ducharme, *Concept de liberté, op. cit.*, p.147.

⁵⁷ Ce que souligne également Michel Ducharme, *Ibid.*

les dépositaires du pouvoir législatif (art. 39, 43, 47, 48, 49 et 54). Des élections annuelles doivent aussi renouveler le quart du Sénat (art. 34).

Le pouvoir exécutif appartient à un « gouverneur » élu directement par le peuple (art. 58 et 59). Son premier devoir est de nommer et de diriger un gouvernement afin de « take care that the laws are faithfully executed » (art. 60 et 62). Si le modèle fédéral étasunien inspire les Haut-Canadiens, nous pouvons souligner l'absence d'un vice-gouverneur ainsi que la division de l'autorité sur la politique fiscale. Le principe de l'élection est ensuite envisagé pour assurer une juste représentativité : les districts électoraux seront réévalués tous les quatre ans (art. 26 et 27), les élections seront tenues dans des lieux accessibles et ne pourront durer que deux jours (art. 29), le vote secret est établi (art. 30), les électeurs seront protégés de la justice durant les élections (art. 31), et les shérifs, coroners, *clerks of peace* et *registers* seront élus (art. 74).

Les derniers articles (79 et 81) établissent la constitution comme la loi supérieure du futur État, notamment sur la *common law* qui est donc conservée. Une Cour suprême est souveraine en matière de « law and equity », ce qui constitue le pouvoir judiciaire de l'État (art. 65). Seule la Législature détient le pouvoir de suspendre la loi (art. 18). Fidèles au discours sur le besoin de républicaniser la justice, ils instituent les procès par jury (art. 14), élus (art. 70). Le gouverneur possède le pouvoir de nommer les officiers de l'administration judiciaire, exceptés les juges de paix et les *commissioners* qui seront élus (art. 62 et 66). Enfin, l'*habeas corpus* est protégé (art. 19 et 69). La constitution redessine l'administration de la justice sous un jour républicain, mais ce n'est que plus tard, nous le verrons, que des voix s'élèveront pour organiser une profonde révolution en matière juridique.

Dans la Déclaration de Toronto, l'un des principaux arguments contre les abus de l'autorité coloniale est l'utilisation de la force militaire. Ils déclarent que le roi est coupable d'avoir envoyé « a standing army [in Lower Canada] in open violation of their rights and liberties ». La constitution tente de prévenir l'intrusion des armes

dans la régulation sociale et politique. Le pouvoir de l'armée « shall be kept under strict subordination to the civil power » (art. 10). Les citoyens ont le droit de porter des armes (art. 8) et la conscription est prohibée (art. 9). L'esprit républicain est affirmé avec l'élection des officiers subalternes jusqu'au grade de capitaine, mais les officiers supérieurs sont nommés par le gouverneur (art. 11). L'armée des patriotes durant la tentative révolution s'accorde à cette organisation.

Enfin, certains passages portent sur les relations avec le Bas-Canada. Ces deux documents concernent avant tout le Haut-Canada. Même si la constitution commence par « Whereas the solemn covenant made with the people of Upper and Lower Canada [with the British Empire] has been continually violated », le texte est rédigé au nom des habitants du Haut-Canada. Dans la suite du document, seul un article concernant la liberté de navigation sur le Saint-Laurent réfère au Bas-Canada (art. 77). La Déclaration de Toronto est beaucoup plus tournée vers la colonie voisine. Parmi les griefs exposés contre les abus des lieutenants-gouverneurs figure celui d'avoir empêché l'Assemblée de coordonner l'action politique des deux colonies, « the bills to appoint commissioners to meet others appointed by Lower Canada, to treat on matters of trade and other matters of deep interest ». La fin de la Déclaration et les deux seules décisions prises sont consacrées à la « coopération » avec leurs « fellow citizens » :

« 1. The warmest thanks and admiration are due from the Reformers of Upper Canada to the Honorable Louis-Joseph Papineau, Esq., Speaker of the House of Assembly of Lower Canada, and his compatriots in and out of the Legislature, for their past uniform, manly, and noble independence, in favor of civil and religious liberty [...].

2. [T]he Reformers of Upper Canada are called upon by every tie of feeling, interest and duty, to make common cause with their *fellow citizens of Lower Canada* [...] and the redress of whose grievances would be the best guarantees for the redress of our own.

To render this co-operation the more effectual, we earnestly recommend to our fellow citizens that they exert themselves to organize political associations; [...] and that a *convention of delegates be elected*, and

assembled at Toronto, to take into consideration the political condition of Upper Canada, *with authority to its members to appoint commissioners to meet others to be named on behalf of Lower Canada and any other colonies, armed with suitable powers as a Congress, to seek an effectual remedy for the grievances of the colonists*⁵⁸. »

L'ambition des Haut-Canadiens de collaborer avec les réformistes des autres colonies, ceux du Bas-Canada avant tout, est manifeste en 1837 : ils espèrent tenir une « convention » et former un « Congrès » avec eux. Si ce congrès ou cette convention des colonies n'ont jamais débouché sur un document solennel déclarant et définissant leur union, conservons à l'esprit qu'une structure associant diverses républiques d'Amérique du Nord existe déjà. Remarquons à ce propos que la proposition de constitution place un « gouverneur » à la tête de l'État, et que MacKenzie proclame quelques semaines plus tard, depuis Navy Island, l'indépendance du « State of Upper Canada ». Ne devons-nous donc pas, aussi, nous interroger sur leur souhait d'intégrer l'Union américaine ?

3.3.2 Le Bas-Canada

La Déclaration d'indépendance de la République du Bas-Canada ne possède qu'une place très secondaire dans l'historiographie. Le contraste est étonnant entre l'attention accordée à des documents mineurs et la marginalisation de l'une des principales sources de l'événement. À ce jour, une poignée d'études seulement consacre plus d'un paragraphe à ce texte, et aucune ne présente ce document comme la clé pour saisir le mouvement. Par rapport au discours du Parti patriote, seule la rupture à propos du régime seigneurial pourrait justifier cette marginalisation. Cependant, comme le précise Stanley Clark, cette disposition est conforme aux vœux des

⁵⁸ Je souligne.

assemblées de 1837⁵⁹. Elle ne peut donc pas justifier son bannissement historiographique. La Déclaration d'indépendance a été reconnue comme légitime en 1838 puisqu'elle a mobilisé un vaste soulèvement. Ce document apparaît donc comme une réponse aux aspirations de milliers d'habitants prêts à prendre les armes pour voir l'application des principes qu'il contient.

Avant de regarder les dix-huit articles de ce document, il est utile de se rendre compte des interprétations disponibles dans l'historiographie, ainsi que de leurs silences. Si, globalement, les historien(ne)s qui étudient la Rébellion mentionnent la Déclaration d'indépendance, quelques phrases seulement, parfois quelques mots, leur suffisent : Nelson envahit le Bas-Canada, « proclamait la république et énumérait une longue suite de réformes à exécuter »⁶⁰. Dans un livre qui se prêtait parfaitement à son analyse, *Histoire intellectuelle de l'indépendantisme québécois*, seul Gilles Laporte mentionne la Déclaration. Il s'agit néanmoins de la disqualifier : « mise à part la fameuse » déclaration, « rédigée dans un contexte très particulier »⁶¹. Dans *Les Rébellions de 1837-38* de Jean-Paul Bernard, alors que le livre porte la réflexion sur la place du nationalisme canadien-français dans l'événement, le bilinguisme envisagé n'est jamais mentionné. Plus récemment, dans *La culture des patriotes*, Charles-Philippe Courtois est le seul à insérer la Déclaration d'indépendance dans sa réflexion, à trois reprises d'ailleurs. Remarquons néanmoins qu'une des tournures de phrase ne peut qu'induire le lecteur en erreur. Il ne mentionne pas la teneur de l'article 18 et écrit : « [les révolutionnaires] n'entrevoient-ils pas la proclamation d'une république qui serait majoritairement canadienne-française ? C'est ce que permet de croire *malgré tout* [...] la Déclaration d'indépendance du Bas-Canada

⁵⁹ Stanley D. Clark, *Movements of Political Protest in Canada, 1640-1840*, Toronto, University of Toronto Press, 1959, p.320-322. Pour saisir la légitimité de l'abolition du régime seigneurial, lire surtout l'étude d'Allan Greer, *Habitants*, *op. cit.*

⁶⁰ Filteau, *Histoire des patriotes*, *op. cit.*, p.503.

⁶¹ Gilles Laporte, « Les patriotes et les 92 Résolutions, 1834 », Robert Comeau et al. (dir.), *Histoire intellectuelle de l'indépendantisme québécois*, Montréal, VLB, 2010, vol. 1, p.27. Je souligne.

prononcée par R. Nelson »⁶². Gilles Laporte résume l'interprétation qui justifie l'ostracisation de cette source : elle « n'aura guère d'influence sur le cours des événements »⁶³.

Le caractère « radical » de la Déclaration d'indépendance, c'est-à-dire l'expression de « principes sociaux avancés » et de positions « avant-gardistes » dégageant l'espoir d'une profonde « transformation sociale », est régulièrement mentionné⁶⁴. Pour Michel Ducharme, « la déclaration est particulière en ce que Nelson est moins élitiste que Papineau⁶⁵. » L'abolition du régime seigneurial constitue la dimension qui ressort le plus⁶⁶. Le bilinguisme qui est établi est rarement souligné. Fait exception Elinor Senior qui note que les éléments nationalitaires « sont absents du programme patriote [la Déclaration d'indépendance], lorsqu'ils ne sont pas bafoués, voire menacés, par celui-ci⁶⁷ ». François Labonté est finalement le seul à y consacrer plusieurs pages. Il insiste en particulier sur le décalage entre la vision des Pères fondateurs et celle de la Déclaration d'indépendance du Bas-Canada, tant à propos de la révolution agraire envisagée qu'à propos de l'intégration des Autochtones dans le corps civique⁶⁸. Dans ce chapitre, et dans cette thèse globalement, c'est précisément cette singularité à laquelle nous nous efforçons de donner sens.

⁶² Courtois, « Nation et république chez les patriotes », *loc. cit.*, p.117. Je souligne.

⁶³ Laporte, *Brève histoire*, *op. cit.*, p.135-136.

⁶⁴ Fernand Ouellet, *Le Bas-Canada, 1791-1840 : changements structuraux et crise*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1980, p.471 ; Jean-Paul Bernard, *Les Rébellions de 1837 et de 1838 dans le Bas-Canada*, Ottawa, Société historique du Canada, 55, 1996, p.11 ; Lamonde, *Histoire sociale des idées*, *op. cit.*, p.250 ; François Labonté, *Alias Anthony St. John : les Patriotes canadiens aux États-Unis, décembre 1837-mai 1838*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2004, p.186-187 ; Laporte, *Brève histoire*, *op. cit.*, p.135-136.

⁶⁵ Ducharme, *Concept de liberté*, *op. cit.*, p.148.

⁶⁶ Greer, *Habitants*, *op. cit.*, p.300-301 ; Labonté, *Alias Anthony Saint John*, *op. cit.*, p.187-189 ; Jack Little, *Loyalties in Conflict. A Canadian Borderland in War and Rebellion, 1812-1840*, Toronto, University of Toronto Press, 2008, p.88.

⁶⁷ Senior, *Habits rouges*, *op. cit.*, p.217-218. Elle rajoute que les Canadiens français « pensent peut-être que, lorsque la séparation entre la province et la Grande-Bretagne aura été consommée, ils pourront remanier l'idéologie pour lui donner une forme plus nationaliste ». Je souligne. Michel Ducharme mentionne également le bilinguisme de l'article 18 (*Concept de liberté*, *op. cit.*, p.157).

⁶⁸ Labonté, *Alias Anthony Saint John*, *op. cit.*, p.186-192.

Tout comme la Déclaration d'indépendance de 1776 et la constitution pour un État du Haut-Canada, le texte commence par un argumentaire démontrant la politique oppressive, « outrageante », de l'Empire britannique qui « viole nos droits les plus chers ». Cette réalité légitime une révolution afin d'établir « l'empire de la justice » et « la tranquillité domestique », promouvoir le « bien général » et assurer « la liberté civile et religieuse ». Le préambule de la constitution pour un État du Haut-Canada proclamée trois mois auparavant est repris presque mot pour mot, tout comme celui de la Constitution étasunienne de 1787. Malgré quelques petites nuances, la filiation entre ces documents est évidente.

La Déclaration d'indépendance du Bas-Canada est loin d'être aussi précise que la constitution haut-canadienne, résultat du contexte de désordre que nous avons souligné. Nous pouvons d'ailleurs lire cette précipitation dans les innombrables fautes de frappe, et même d'orthographe, qui parsèment le texte original⁶⁹. La déclaration de février 1838 n'a pas vocation non plus à être une constitution. Il est précisé que celle-ci sera établie « dans le délai le plus court possible » lorsque des représentants élus par le peuple se réuniront pour constituer « une Convention, ou Corps Législatif, afin de baser et d'établir une Constitution [...] conformément aux dispositions de cette Déclaration, sujette à être modifiée selon la volonté du Peuple » (art. 15). Le document proclamant l'indépendance de la République du Bas-Canada est donc avant tout caractérisé par l'annonce de grands principes, « the broad principles of civil and religious liberty and of equal rights⁷⁰ », accompagnés de quelques dispositions pratiques.

La nature républicaine du futur régime est affirmée dès le second article, juste après avoir déclaré l'indépendance du Bas-Canada (article premier). Robert Nelson, entouré

⁶⁹ Nous nous fondons ici sur le document conservé aux Archives du Séminaire Saint-Joseph de Trois-Rivières, CL-0032-01928. Cette archive est disponible sur Internet : http://images.recitus.qc.ca/main.php?g2_itemId=7979&g2_imageViewsIndex=1. Page consultée le 28 janvier 2016.

⁷⁰ Commentaire sur ce texte du *North American* de Côté, 23 juin 1841.

d'un gouvernement provisoire, en est le président. Si nous avons peu de précisions sur les institutions imaginées, il est précisé qu'une « Législature du Bas-Canada », puis une « Législature de l'État du Bas-Canada » (art. 8, 10 et 12), aura la charge d'établir les dispositions de la Déclaration. Comme au Haut-Canada, la « Législature » est l'institution centrale. C'est d'ailleurs un « Corps législatif », une « Convention » élue, qui possèdera l'autorité d'établir la loi suprême du futur État (art. 15).

En accord avec le discours du Parti patriote, avec la constitution du Haut-Canada et avec les pratiques républicaines, le procès par jury « est garanti au Peuple de l'État dans son étendue la plus libérale » (art. 12). Deux principes relatifs aux institutions politiques sont également précisés. D'une part, le vote secret est établi afin d'assurer « la liberté élective » (art. 14). Par ailleurs, les femmes semblent perdre leur droit de vote : « toute personne mâle au[-]dessus de l'âge de vingt[-et]-un ans aura le droit de voter » pour les délégués qui auront la tâche d'établir la constitution (art.16). Selon cet article, il s'agit uniquement de l'élection des délégués à la convention, mais les symboles sont forts : les femmes du Bas-Canada n'interviendront pas dans la mise en place de la nouvelle république. S'ils réduisent drastiquement les distinctions entre les hommes en faisant disparaître le cens électoral, ils instaurent une hiérarchie des sexes manifeste⁷¹. La suppression du droit de vote pour les femmes permet aux patriotes de se conformer aux pratiques de l'ensemble des États de la République américaine. La hiérarchie des sexes est indirectement confirmée par la disparition d'une pratique héritée de la Coutume de Paris qui est favorable aux femmes, le douaire coutumier, entièrement aboli et prohibé (art. 8). Il est cependant possible que cette disposition vise à rompre avec l'Ancien régime et que le droit de propriété soit égal pour les deux sexes, mais cela n'est pas précisé.

⁷¹ Allan Greer, « La république des hommes : les Patriotes de 1837 face aux femmes », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 44, 4 (printemps 1991): 507-528.

Les auteurs du texte innovent radicalement en intégrant les populations autochtones dans la Cité. Il s'agit là d'une disposition unique dans l'ensemble du mouvement de décolonisation du continent américain : « sous le Gouvernement libre du Bas-Canada, toute personne jouira des mêmes droits, les Sauvages⁷² cesseront d'être sujets à aucune disqualification civile [quelconque], et jouiront des même[s] droits que les autres citoyens de l'État du Bas-Canada » (art. 3). Cet article tranche avec la politique des Britanniques tout comme celle des Étasuniens. Le radicalisme bas-canadien rejoint celui qui s'exprime au sein de la République, Thomas Skidmore par exemple :

« I would give the same rights of suffrage to the red man, the black man, and the white man. I would oppose every thing of privilege now disfiguring our present Constitution, in whatever shape it might present itself⁷³. »

La liberté et l'égalité des religions et des cultes sont affirmées dans le quatrième article, ainsi que la séparation de l'Église et de l'État. Placer les citoyens sur un pied d'égalité en matière d'éducation, en plus de rendre le gouvernement responsable de celle-ci (art. 13), signifie également réduire la place des clergés dans la société bas-canadienne. De même, ce sont les principes de l'égalité des individus ainsi que de leur liberté qui motivent l'abolition du régime seigneurial, héritage aristocratique et féodal. La radicalité du texte se lit dans le processus envisagé pour cette abolition puisqu'il est précisé qu'elle se fera « comme si elle n'eut jamais existé dans ce pays », autrement dit qu'elle ne sera pas accompagnée d'une indemnisation (art. 5). L'article 10 impose un registre officiel en matière de transactions immobilières, ce qui constitue une mesure chère aux adversaires du régime seigneurial. Il s'agit aussi d'un élément qui illustre la prise de pouvoir d'une autorité publique, républicaine, sur les pratiques françaises de l'Ancien régime.

⁷² Le terme « Sauvages » est régulièrement changé en « Indiens » dans les retranscriptions de la Déclaration d'indépendance.

⁷³ Thomas Skidmore, *Rights of Man to Property!*, New York, 1829, p.146. Voir également p.158.

Au même titre que la constitution du Haut-Canada, le nouvel État du Bas-Canada⁷⁴ s'attaque à certains privilèges et prend possession des terres « dites de la Couronne », de celles de la Réserve du clergé, et de celles possédées par « une certaine compagnie de spéculateurs en Angleterre, appelée “Compagnie de[s] Terres de l’Amérique Britannique du Nord” » (art. 17). Tout comme dans la République américaine et dans la constitution haut-canadienne, la liberté de la presse est affirmée (art. 11). Notons deux dernières dispositions qui contribuent à faire de ce document un texte unique. La première est l’abolition de la peine de mort, excepté pour certains cas de meurtre (art. 9). La seconde est là encore une particularité du Bas-Canada, même si les radicaux du Haut-Canada et des États-Unis partagent ce point de vue, l’interdiction de l’emprisonnement pour dette, sauf pour « fraude évidente », disposition plutôt orientée contre les banquiers et les spéculateurs (art. 8).

Nous pouvons conclure la présentation de ce texte en regardant les indices qui nous encouragent à replacer cette Déclaration dans son cadre continental. Ce document établissant une république présidée par le fils d’une famille de loyalistes ayant fui l’établissement de la République américaine, institue la coexistence des langues française et anglaise « dans toutes les matières publiques » de l’État du Bas-Canada (dix-huitième et dernier article). La présence de cet article confirme le principe de cohabitation des cultures que nous avons souligné. La République du Bas-Canada envisagée dans ce document ne possède pas de caractéristiques culturelles définies, excepté la croyance en une « Divine providence » et les deux langues officielles.

Si aucun des articles ne mentionne le Haut-Canada ou les États-Unis, il est indispensable de souligner à nouveau la similitude des préambules de la constitution du Haut-Canada et de la Déclaration d’indépendance de février 1838. Ainsi,

⁷⁴ Le texte original mentionne « l’État du Canada », mais il est probable qu’il s’agisse d’une des nombreuses fautes de frappe du document.

contrairement à certaines retranscriptions⁷⁵, le texte initial mentionne le Haut-Canada et reprend les mots introductifs de leur constitution : « Vu que le pacte solennel fait entre le Peuple du Haut et du Bas-Canada [avec le Royaume-Uni] ». Les Bas-Canadiens reprennent ensuite une expression bien connue pour fixer leurs horizons immédiats, « NOUS, au nom du Peuple du Bas-Canada ». Enfin, et là encore le texte initial a été modifié dans certaines retranscriptions⁷⁶, il est question d'une « république » qui est aussi régulièrement nommée un « État » (art. 3, 12 et 17). Il est délicat de savoir s'il s'agit de nommer uniquement le corps administratif de la République avec ce terme mais, au moins une fois, le terme « État » semble davantage signifier un régime politique : « le procès par jury est garanti au peuple de l'État ». S'il s'agit d'un État comme il en existe déjà vingt-six en Amérique du Nord, cela s'apparenterait à un indice d'une volonté d'unir le Bas-Canada aux États-Unis. Cette hypothèse est à mettre en relation avec la situation au Haut-Canada, ainsi qu'avec un ensemble de sources attestant que l'idée d'une union formelle avec les États-Unis était régulièrement exprimée. Le discours du *North American* de Côté répète, par exemple, que l'Amérique du Nord est destinée à devenir un ensemble républicain unifié.

3.4 L'union aux États-Unis

L'union de l'ensemble du continent dans une entité politique indépendante est une idée qui se pose dès le mouvement révolutionnaire des Treize colonies. Elle ressurgit

⁷⁵ La version de Georges Aubin (Robert Nelson, *Déclaration d'indépendance et autres écrits (1832-1848)*, Montréal, Comeau & Nadeau, 1998, p.25-31), tirée de *L'Ami du peuple* du 20 février 1839, journal anti-patriotes, diffère sur quelques points du texte original. Le texte présenté par Charles-Philippe Courtois et Danic Parenteau (*Les 50 discours qui ont marqué le Québec*, Anjou, CEC, 2011, p.74-77) est similaire à celui d'Aubin. La retranscription de Jean-Paul Bernard (*Assemblées publiques*, *op. cit.*, p.301-304) est amputée de plusieurs parties du document, mais elle reprend le document original. Victor Morin (« La "république canadienne" de 1838 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 2, 4 (1949): 486-488), est finalement la seule source secondaire à reproduire le document conservé aux Archives du Séminaire de Saint-Joseph, bien qu'il corrige les fautes sans le mentionner.

⁷⁶ Nelson, *Déclaration d'indépendance*, *op. cit.* ; Courtois et Parenteau, *50 discours*, *op. cit.*

lors de la Révolution française et la guerre de 1812. En 1837, du côté canadien, une annexion aux États-Unis signifiant une indépendance préalable, les patriotes qui y seraient favorables ne peuvent qu'être ambivalents, ce qui se retrouve dans l'historiographie. À l'heure de la Rébellion, l'idée d'une intégration des colonies britanniques aux États-Unis s'inscrit dans la perception plus large de la progression du principe républicain et des droits de l'Homme, devenu citoyen, face aux institutions monarchiques. Ce vaste processus convainc les plus enthousiastes que le mouvement naturel de l'histoire tend vers la prise du pouvoir des peuples au sein de républiques. À Paris, *Le National* évoque une troisième guerre d'indépendance et englobe les Canadiens francophones dans le terme « Américains »⁷⁷.

3.4.1 L'avenir des Canadas vu des États-Unis

Aux États-Unis, plusieurs mois avant la prise des armes, le principe d'une union continentale redevient une hypothèse publiquement mentionnée⁷⁸. Le rattachement des Canadas est notamment défendu pour contrebalancer l'éventuelle adhésion du Texas esclavagiste, suivant la même logique qui avait permis au Maine de se constituer en État en 1820 :

[S]i le Canada frappe à notre porte pour être admis à l'Union et que nous l'admettons, nous pouvons en prendre soin. [...] Nous prenons actuellement beaucoup d'intérêt dans ces affaires canadiennes, car nous voyons que John essaye de donner échec à Jonathan au Texas, et par conséquent nous sommes décidément en faveur d'un mouvement vers l'autre bout du damier national⁷⁹.

⁷⁷ Aurélio Ayala et Françoise Le Jeune, *Les rébellions canadiennes de 1837 et 1838 vues de Paris*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2011, p.115-121.

⁷⁸ Harvey, *Le printemps*, op. cit., p.186.

⁷⁹ *Daily Express* du 1er juillet 1837 cité par *La Minerve* du 6 juillet. Voir également *La Minerve* du 22 juin et du 3 août 1837 sur la position similaire de *L'Abeille* de la Nouvelle-Orléans. Remarquons que *La Minerve* publie ces analyses sans les contredire.

Une lettre publique de Caleb Cushing du 14 juillet 1837, date symbolique, adressée au gouverneur du Massachusetts et publiée dans les journaux, défend l'idée d'une « destinée naturelle semblable » des populations du continent. Selon l'élue whig au Congrès des États-Unis, l'affirmation politique des républicains canadiens a pour conséquence que leur rapprochement avec les États-Unis se précise. Il décrit un « lent et inévitable progrès vers l'indépendance » des colonies britanniques d'Amérique du Nord, et considère que l'avènement d'un tel événement est peut-être proche. Ce mouvement historique répond à « la loi publique du Nouveau monde » qui accompagne la formation de la nouvelle société, celle de « l'homme du Nouveau monde ». S'il défend ouvertement la possibilité d'intégrer les colonies britanniques aux États-Unis, il déclare néanmoins s'opposer à une expansion de l'Union par les armes⁸⁰. Deux ans plus tard, le 4 juillet 1839, à Springfield dans le Massachusetts, Cushing réitère son propos dans un discours qui retentit sur toute la frontière. En ce jour de grande fête patriotique et dans un contexte de tensions militaires, sa position est subversive. Il affirme que la « menace » que fait planer l'Empire britannique sur la République « n'est pas naturelle » (« *unnatural* ») et qu'elle est condamnée à disparaître. Il conclut en manifestant l'espoir de voir l'Amérique du Nord devenir « one harmonious American whole, from the Gulf of Mexico to the Arctic sea⁸¹. »

L'ampleur de la discussion publique sur l'annexion des Canadas aux États-Unis peut être appréciée avec la *United States Democratic Review*. Elle défend la légitimité du soulèvement canadien, mais elle soutient le principe de non-ingérence de l'armée américaine. Les éditeurs présentent le modèle décentralisé de la République comme un horizon bénéfique pour les futures républiques. Selon John O'Sullivan, père de l'idée de la « Destinée manifeste »⁸² :

⁸⁰ *La Minerve*, 7 août 1837.

⁸¹ Ce discours est notamment retranscrit par Donald McLeod, *A Brief Review of the Settlement of Upper Canada*, Cleveland, 1841, p.270-273.

⁸² Sur le principe de « *Manifest Destiny* » de la revue vu sous un angle canadien, lire Louis-Georges Harvey et Yvan Lamonde, « Origines et formes diverses du "destin manifeste" dans les Amériques :

« The peculiar characteristic of our system, - the distinctive evidence of its divine origin (that is to say, its foundation on those original principles of natural right and truth, implanted by the Creator, as the first moral elements of human nature) – is, that it may, if its theory is maintained pure in practice, be extended, with equal safety and efficiency, over any infinite number of millions of population and territory⁸³. »

L'hypothèse d'une annexion des Canadas est donc envisagée, ce que déplore *Le Courrier des États-Unis* : « Les journaux des États-Unis sont remplis d'articles sur une prochaine révolution au Canada ; ils ont la bonhomie de calculer les avantages et les désavantages d'une union des deux pays. Qu'ils se tranquillisent, nul pays n'est moins exposé à une révolution que le Canada⁸⁴. » Contrairement à leurs prédictions, la question est brûlante. À la fin de 1837, des centaines de citoyens américains prennent physiquement position dans ce débat en accompagnant les républicains canadiens⁸⁵. Cette participation signifie une identification à la cause patriote. Immanquablement, certains de ces citoyens ont pris les armes avec en tête d'étendre la République. Reste à connaître l'ampleur de ce phénomène. Par ailleurs, un certain nombre de Canadiens ayant été citoyens étasuniens sont actifs dans le mouvement, comme Charles Duncombe et les frères Bidwell au Haut-Canada, Jacob De Witt, John Ryan et les radicaux des *Eastern townships* au Bas-Canada. Quelle était leur propre perception des événements ? Une chose est sûre, la possibilité de l'union des territoires colonisés du continent sous une fédération républicaine est d'actualité en 1837. L'expansion récente de la République avec l'incorporation du Michigan, région à fortes composantes « françaises », et plus encore la situation au Texas, confirment à tous que les contours du continent demeurent en constante évolution.

les Papineau et la *United States Magazine and Democratic Review* de Washington et New York », *Cahier des Dix*, 67 (2013): 25-73.

⁸³ *USDR*, janvier 1838. Pour une idée de l'ampleur de l'intérêt des journaux américains, lire *Le Courrier des États-Unis* du 29 juillet 1837. Consulter également certaines références mentionnées par Jean Bruchési, « Les États-Unis et les rébellions de 1837-38 dans le Bas-Canada », *Revue trimestrielle canadienne*, 23, 92 (mars 1937): 11.

⁸⁴ *Le Courrier des États-Unis*, 29 juillet 1837.

⁸⁵ Voir le chapitre 2.

3.4.2 Les patriotes annexionnistes en 1837 ?

Les historien(ne)s remarquent l'attraction exercée par les États-Unis, mais les interprétations divergent car certain(e)s voient chez les patriotes des avocats de l'annexion. Pour Gérard Filteau, le discours annexionniste de 1837 qu'il constate n'est que du « pis-aller », Papineau ne s'y tournerait qu'en dernier recours car « le nationalisme patriote rejetait péremptoirement l'idée même d'une union librement consentie avec la république voisine⁸⁶ ». Dans sa perception d'un mouvement franco-canadien et bas-canadien, une annexion n'a pas sa place. De même, Jean-Paul Bernard soutient que l'annexionnisme des Rouges à la fin des années 1840 est « le seul mouvement significatif en faveur de l'annexion » dans le Québec du XIX^{ème} siècle⁸⁷. Yvan Lamonde rejette également la possibilité de voir dans l'annexion un horizon privilégié avant la fin des années 1840⁸⁸. Il note cependant que, dès les années 1820, Papineau voit l'avenir du Bas-Canada dans un État « indépendant » puis « dans la confédération américaine », « rattaché de quelque manière à l'Union étasunienne »⁸⁹. Plusieurs historiens estiment plutôt que Papineau exprime son annexionnisme dès 1839. Contrairement à Filteau, Fernand Ouellet ne voit aucune incohérence à affirmer que Papineau est en même temps un nationaliste franco-canadien et un annexionniste⁹⁰.

⁸⁶ Filteau, *Histoire des Patriotes*, op. cit., p.267-268.

⁸⁷ Jean-Paul Bernard, « Les idéologies québécoises et américaines au XIX^e siècle », Claude Savary (dir.), *Les rapports culturels entre le Québec et les États-Unis*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1984, p.59.

⁸⁸ Un ouvrage récent pourrait toutefois laisser croire qu'Yvan Lamonde fait de Papineau un annexionniste dès 1839, voire en 1837 (*Fais ce que dois*, op. cit., p.185 et p.189-190), même si cette interprétation est relativisée dans la suite du texte (p.196-197).

⁸⁹ Lamonde, *Histoire sociale des idées*, op. cit., p.217 ; *Id.*, *Fais ce que dois*, op.cit., p.64-65 et p.180-181 ; Yvan Lamonde et Jonathan Livernois, *Papineau. Erreur sur la personne*, Montréal, Boréal, 2012, p. 156.

⁹⁰ Fernand Ouellet, *Louis-Joseph Papineau : un être divisé*, Ottawa, Société historique du Canada, 1967 ; *Id.*, « Papineau dans la révolution de 1837-1838 », *Rapport de la Société historique du Canada* (1957-1958): 26-27 ; Bruchési, « Les États-Unis et les rébellions », *loc. cit.*, 9 ; *Id.*, *Lettres d'un exilé (1837-1845)*, Montréal, Les Éditions des Dix, 1953, p.19-20 ; Dumont, *Genèse*, op. cit., p.181 ; Maurice Séguin, *Histoire de deux nationalismes au Canada*, Montréal, Guérin, 1997, p.307 et p.343-

Le travail de Louis-Georges Harvey, le plus approfondi à propos de l'influence des États-Unis sur le mouvement patriote, illustre toute l'ambivalence de la question. Il démontre que les patriotes sont séduits par l'idée d'une fédération continentale largement décentralisée, une « Fédération des républiques » d'Amérique, éventualité qui leur est préférable à un *statu quo*. L'hypothèse de l'annexion est régulièrement mentionnée au Bas-Canada dans les années 1830, comme Étienne Parent qui passe d'un discours favorable à une annexion en 1835, lorsqu'il était patriote, à une critique de cette perspective en 1837, alors qu'il s'oppose aux républicains. Harvey ne fait toutefois pas des patriotes des annexionnistes avant 1839⁹¹.

L'ensemble de ces éléments prouve au moins que l'horizon d'une intégration à l'Union américaine est, comme aux États-Unis, très présente au Bas-Canada. Les historiens qui voient en Papineau un annexionniste en 1839 se fondent sur son *Histoire de la résistance du Canada*. Il est en effet difficile de considérer que cette brochure publiée par un homme qui s'est totalement mis en retrait du mouvement soit une simple menace rhétorique. Lorsqu'elle est publiée, l'issue de la guerre semble inéluctable. Papineau y déclare vouloir rétablir la vérité pour contrer les arguments du Rapport Durham. L'*Histoire de la résistance du Canada* contient cependant un passage éclairant pour comprendre les aspirations des patriotes en 1837 car il semble signifier que Papineau, et avec lui les patriotes du Bas-Canada, envisagent depuis longtemps l'union du Bas-Canada avec la république voisine en cas d'indépendance :

Je répondis à lord Bathurst que mon utopie différait de la sienne, et me paraissait tout à la fois plus désirable et plus réalisable ; que la *confédération américaine serait dans l'avenir une et indivisible* ; qu'elle me paraissait plutôt *marcher vers l'agrégation* et la croissance que vers la multiplication et l'impuissance ; *qu'au jour de notre indépendance, le droit de commune citoyenneté et de commerce libre entre Québec et la Nouvelle-Orléans, entre la Floride et la Baie d'Hudson, assurerait au Canada une période*

344 ; Louis-Georges Harvey, « Louis-Joseph Papineau », Comeau et al. (dir.), *Histoire intellectuelle*, op. cit., p.47-48.

⁹¹ Harvey, *Le printemps*, op. cit., p.117-118, p.169-176 et p.186-191.

indéterminée, mais longue, de paix, de conquêtes sur la nature, de progrès dans les sciences morales, politiques et industrielles, *avec individualité pour chaque État souverain, sous la protection du congrès*, qui ne pouvait être tyran, n'ayant ni sujets ni colonies, et ne possédant d'attributions que dans les questions de paix ou de guerre avec l'étranger et de commerce extérieur⁹².

Dans cet extrait, Papineau fait remonter à 1823 le désir de s'unir avec les États-Unis en cas d'indépendance. Il expose aussi sa vision d'une inévitable confédération nord-américaine unie par une « commune citoyenneté ». S'il pense cela depuis les années 1820, et qu'il l'exprime à nouveau en 1839, ne devons-nous pas en déduire qu'il avait cette perception en 1837 ? Savoir quel était le calendrier qu'il envisageait pour réaliser son « utopie » est une autre question.

Au-delà de Papineau, plusieurs historiens qualifient certains acteurs du mouvement d'annexionnistes. Dans son essai sur MacKenzie, R. A. MacKay relève les ambiguïtés de son discours à propos des relations envisagées avec la fédération républicaine, mais il estime que l'éditeur prône l'annexion. Colin Read et Ronald Stagg citent l'exemple d'un républicain haut-canadien envisageant l'annexion des deux Canadas aux États-Unis, mais affirment qu'il ne s'agit que d'un cas isolé. Jack Verney fait d'E. B. O'Callaghan un individu attiré par l'idée d'une annexion en 1837. Enfin, Jack Little présente les radicaux des *Eastern townships* en défenseurs de l'annexion⁹³. Selon ces historiens, des grandes figures du mouvement aussi bien qu'une partie de leurs publics envisagent une intégration aux États-Unis en 1837.

Les interprétations divergent, mais il est admis qu'à la veille des combats militaires, la Révolution de 1776 et la République américaine sont vues comme les modèles à suivre, et que la prospérité des États-Unis est mise en exergue. Les patriotes

⁹² Louis-Joseph Papineau, *Histoire de la Résistance du Canada au gouvernement anglais*, Georges Aubin (dir.), Montréal, Comeau et Nadeau, 2001 [1839], p.19-21. Je souligne.

⁹³ Little, *Canadian Borderland*, *op. cit.*, p.75 ; Jack Verney, *O'Callaghan: The Making and Unmaking of a Rebel*, Ottawa, Carleton University Press, 1994, p.120 ; Colin F. Read et Ronald J. Stagg (dir.), *The Rebellion of 1837 in Upper Canada*, Toronto, the Champlain Society, 1985, p.xxxiv-xxxv ; R. A. MacKay, « The Political Ideas of William Lyon MacKenzie », *Canadian Journal of Economics and Political Science*, 3 (fév. 1937): 20-21.

présentent l'éventualité d'une union des colonies à la République sous un jour très favorable. MacKenzie, par exemple, lance son journal *The Constitution* un 4 juillet. Ses envolées lyriques sont sans équivoque :

« If this Province and Lower Canada were a state of the great neighbouring Union, property everywhere would increase in value, the population will double every few years, our markets would be always good, our enterprise would be vastly increased, the resources of the Province would be called up and enjoyed [*etc.*]⁹⁴ »

Dans ses correspondances pour le *Daily Express*, Thomas S. Brown évoque explicitement la possibilité et les avantages d'intégrer la fédération républicaine. Si l'on reprend l'interprétation de Jack Verney, nous constatons que la vision de Brown, un proche de Papineau, s'accorde avec les vues d' O'Callaghan, son collaborateur au *Vindicator*. Son discours annexionniste est limpide dans une lettre destinée au public new-yorkais et étatsunien, mais également publiée à Montréal. Brown veut démontrer que les Canadiens français ne veulent pas fonder une république isolée :

Le fait est que ceux qui *connaissent* les Canadiens savent qu'ils n'ont aucun désir d'une république *française*, bien que le nom ne les effraient pas ; ils n'ont que peu d'habitudes *françaises*, - ILS SONT AMÉRICAINS. [...] Des révolutions réitérées en France et soixante-dix-sept ans de *non-intercourse* avec elle ont détruit tout intérêt mutuel qui aurait pu exister ; [...] les Canadiens ont [...] beaucoup de choses à envier dans les institutions de vos États Confédérés et désirent maintenant que cette province puisse être ajoutée à leur nombre. Les moyens que possèdent les Canadas pour acquérir leur indépendance, *quand ils le voudront*, formeront les détails de ma prochaine lettre. Libres, la question d'accession pourra se discuter. Il faut que vous balanciez le Texas. Il nous faut le Texas dit M. Calhoun. Que M. Webster dise donc : "Il nous faut le Canada"⁹⁵.

⁹⁴ *The Constitution*, 4 octobre 1837, cité par Benjamin T. Jones, *Republicanism and Responsible Government. The Shaping of Democracy in Australia and Canada*, Montréal-Kingston, McGill-Queen's University Press, 2014, p.62. Cet article est également traduit et publié dans *La Minerve* du 19 octobre 1837.

⁹⁵ « Lettre n°IX » de « LMN », parue dans *La Minerve* du 8 juin 1837. Brown souligne.

Certaines sources majeures laissent également croire que, dès 1837, les patriotes entretiennent la vision d'un avenir commun avec les États-Unis. Dans la constitution pour le Haut-Canada, le pouvoir exécutif de l'« État » repose par exemple dans les mains d'un « gouverneur », ce qui suggère une volonté de se conformer aux pratiques étasuniennes ; « We, the people of the State of Upper Canada ». Sur Navy Island, MacKenzie est le « Chairman » du « State of Upper Canada ». Nous pouvons aussi lire dans l'Adresse de la Confédération des Six Comtés que les institutions et la forme de gouvernement de la République américaine, sont les « seules [qui] peuvent assurer permanemment la prospérité et le bonheur social des habitants de ce continent⁹⁶ ». Cette phrase laisse deux interprétations possibles : recopier ces institutions à l'identique ou s'unir à la fédération des États-Unis.

Le discours de Saint-Laurent de mai 1837 est la source la plus complète sur la question. Pour L.-G. Harvey, le discours exprime uniquement « qu'une union avec la fédération étasunienne serait préférable à la dépendance de la colonie par rapport à la métropole ». Charles-Philippe Courtois considère au contraire que « Papineau annonçait ainsi publiquement, dès 1837, son intérêt pour l'annexion⁹⁷ ». Rappelons que le discours de Saint-Laurent a pour objectif l'adoption de réponses aux circonstances « nouvelles » car l'espérance d'une juste gouvernance de la part de Londres a disparu. La première étape de la « résistance » est le boycott des produits taxés et le commerce de contrebande, stratégie reprise des patriotes américains qui

⁹⁶ Bernard (dir.), *Assemblées publiques, op. cit.*, p.277-278.

⁹⁷ Courtois, « Nation et république chez les patriotes », *loc. cit.*, p.115-117. Harvey, « Louis-Joseph Papineau », *loc. cit.*, p.45. Sur l'interprétation de ce discours, lire également : Bruchési, « Les États-Unis et les rébellions », *loc. cit.*, p.9-10 ; Harvey, *Le printemps, op. cit.*, p.175 ; Lamonde, *Histoire sociale des idées, op. cit.*, p.211-213. Nous pouvons ajouter ici que faire remonter l'annexionnisme de Papineau à 1837 semble éclairer les conclusions de Janet Ajzenstat sur le discours assimilationniste d'Arthur Roebuck, l'agent des Canadiens à Londres dans les années 1830. L'historienne montre que le discours de Roebuck est pleinement endossé par Papineau et qu'il est présenté au nom du Parti patriote (Janet Ajzenstat, « Collectivity and Individual Right in "Mainstream" Liberalism: John Arthur Roebuck and the Patriotes », *Revue d'études canadiennes/Journal of Canadian Studies*, 19, 3 (automne 1984): 99-111). Cette interprétation peut également être mise en parallèle avec la nationalité « colombienne » défendue par Papineau : Lamonde et Livernois, *Erreur sur la personne, op. cit.*, p.155-175 ; Harvey et Lamonde, « Origines du "destin manifeste" », *loc. cit.*, p.59-60.

avaient « glorieusement battu » la tyrannie britannique⁹⁸. Le discours s'attarde sur la république voisine, qui est idéalisée, son histoire réécrite, sa situation enjolivée, son avenir brodé d'or. Ils ont obtenu leur indépendance grâce à leurs « efforts vertueux », les mêmes que ceux que Papineau proposent aux Bas-Canadiens. Leur « structure de gouvernement » est « la plus parfaite, que le génie et la vertu aient encore élevée pour le bonheur de l'homme en société ». Ces tirades décrivent une République en pleine expansion, prospère, harmonieuse. Papineau insiste sur le projet des patriotes de faire disparaître les frontières et leurs taxes afin de créer de nouvelles opportunités économiques. Il se dit « fier et joyeux » de demander aux habitants de signer une requête de libre-commerce au Congrès, dont il espère « justice et bienveillance ».

Comme le remarque *La Minerve*, Papineau « parla [...] des États-Unis, fit ressortir la beauté et les avantages de leurs institutions ». Il ne se contente pas de quelques allusions, d'une vague menace sur la possibilité d'être séduit par leurs institutions, ou d'une inspiration distante sur la question du boycott et de la contrebande. Dans ce discours fleuve, ses propos s'apparentent plutôt à un argumentaire détaillé destiné à convaincre de l'extraordinaire destin de ceux qui ont défié l'Angleterre soixante ans plus tôt, alors qu'ils étaient, selon ses dires, dans une même situation.

Plusieurs passages portent spécifiquement sur les conditions d'une union. Leur « gouvernement est si bien réglé » que les États, des « souverainetés indépendantes », « se gouvernent avec infiniment plus de facilité, d'harmonie ». S'unir avec eux peut être envisagé car « leur constitution permet d'avance à ce qu'un territoire [...] puisse se constituer en un état libre et indépendant », devenant par ce fait « le maître et l'arbitre de son sort » : c'est en intégrant l'Union américaine qu'un territoire acquiert son indépendance. D'ailleurs, « un continent entier pourrait s'y adjoindre et s'y confédérer » sans briser le « progrès continu de l'ensemble ». Papineau explicite son désir de « procurer » au Bas-Canada les institutions américaines. Il précise que

⁹⁸ Voir le chapitre 1. Le discours est imprimé dans *La Minerve* des 18, 25 et 29 mai 1837.

l'Angleterre « s'aveugle », fait « erreur », en pensant que les colons partagent des « préjugés » contre les Américains. Parallèlement, nous ne lisons aucune alternative pour placer la colonie sur la voie de la prospérité et du bonheur :

Cette union est séduisante, et la nôtre dans le moment actuel est humiliante. Est-ce à dire que de suite nous devons répudier l'une, pour épouser l'autre ? Doucement ! Si cet arrangement était le seul qui put rétablir la paix du ménage, oui, il y faudrait y avoir recours. S'il est bien clair et bien établi que la détermination de lord Russell est un plan fixe et arrêté auquel il donnera suite à l'avenir [...]; que les colonies sont conservées non dans l'intérêt réciproque des peuples, mais dans celui du patronage et de la corruption ministérielle, l'histoire des anciennes plantations recommencera avec le même résultat inévitable⁹⁹.

L'horizon envisagé est résumé dans ce passage : « il faudrait avoir recours » à une union avec les États-Unis « s'il est bien clair et établi » que la gouvernance britannique sera inévitablement oppressante. Ne répond-t-il pas à cette réserve dans ce même discours ? À plusieurs reprises il insiste en effet sur la fin des espoirs dans les intentions de Londres : le « gouvernement persécuteur » prépare pour le Canada « un avenir plus mauvais que ne l'a été un passé déjà insupportable ». Le pouvoir britannique a « menti », « forfait à son honneur », c'est un « ennemi » qui doit être « puni » : « *jamais* ce gouvernement [...] ne voudra rendre justice au Canada ; [...] Vous ne leur donnerez *jamais* votre confiance. Leur tort est complet, il est *consommé* ». La quatrième résolution confirme la fin des espoirs de voir Londres accorder « la justice » espérée : « la politique astucieuse suivie par Archibald comte de Gosford, jointe aux mesures tyranniques proposées par le ministère et soutenue par une majorité dans la chambre des communes, *ôte tout espoir* aux colons d'attendre aucune justice de la métropole¹⁰⁰ ». L'argumentaire de Papineau, appuyé par les résolutions, tente d'expliquer pourquoi il est nécessaire de « recommencer » l'histoire des Treize colonies, de faire une révolution, ce qui débouchera en cas de succès sur

⁹⁹ Je souligne.

¹⁰⁰ *La Minerve*, 18 mai 1837. Je souligne. Pour plus de détails sur cette dimension du discours, voir le chapitre 1.

une union avec les États-Unis. Reprise dans son *Histoire de la résistance du Canada*, cette vision n'est pas uniquement de circonstance.

3.4.3 Annexion et fédération continentale : les tourbillons de l'exil

Une fois l'affrontement armé entamé, le désir de voir le ou les Canadas s'unir à la confédération américaine est à nouveau régulièrement exprimé, même si d'autres perspectives sont envisagées. Parmi les voix qui ont continué à croire que l'union avec les États-Unis était le chemin politique et stratégique à privilégier, celle de Louis-Joseph Papineau est l'une des plus notables. En décembre 1837, dans sa lettre à George Bancroft, Papineau écrit que le peuple bas-canadien « aspire à partager le sort heureux » des États-Unis. Les lois naturelles sont mobilisées, les propos sont directs :

[N]ous partagerons, si vous nous secourez, votre sort prospère, et nous en sommes dignes, [...] par la sincérité avec laquelle nous aimons vos institutions ; par l'avantage que vous trouverez dans des rapports de commerce et *d'union politique* avec cette partie du continent. [...] Par toutes les lois de la nature, nous sommes détachés de l'Europe et attachés aux États-Unis, et *nos vœux unanimes appellent cette union*. [...] des secours [nous] mettraient sous peu en état de se donner une organisation civile et militaire qui leur permettrait d'établir et défendre une constitution aussi libre et purement démocratique que celles qui régissent vos vingt-six États souverains, que celles qui font la gloire et le bonheur de vos quinze millions d'habitants, les plus libres qu'il y ait jamais eu au monde¹⁰¹.

Son *Histoire de la résistance* répète un message identique, l'avenir de son pays « s'écrit » avec celui de l'Union américaine :

Un récit historique, impartial et succinct, des événements qui se sont passés dans mon pays pendant les deux dernières années portera dans tous les esprits cette *conviction que ce ne sont pas les statuts anglais qui régleront le prochain avenir du Canada ; mais que cet avenir est écrit dans les déclarations des droits de l'homme et dans les constitutions politiques que se*

¹⁰¹ Papineau à Bancroft, 18 décembre 1837, retranscrite dans Labonté, *Alias Anthony Saint John*, *op. cit.*, p.228. Je souligne.

sont données nos bons, sages et heureux voisins, les Américains indépendants. Ceux-ci savent bien que leur révolution n'est pas encore entièrement terminée. Dans l'opinion de leurs hommes d'État, elle ne le sera que le jour où l'Union n'aura plus pour voisine une puissance qui, depuis le Traité de 1783, n'a cessé, même en pleine paix, d'intriguer pour amener le démembrement de la confédération¹⁰².

D'autres sources font ressortir cette même vision chez Papineau. Au printemps 1838, dans une lettre au Dr Nancrede, un Français vivant à Philadelphie, il évoque « la place qu'occupera dans un avenir plus ou moins prochain le Canada tout entier dans la confédération américaine », précisant : « J'ai cherché et j'ai trouvé dans mon malheur la meilleure société d'hommes, celle d'hommes de distinction, éclairés et vertueux¹⁰³ ». En 1842, il rappelle à O'Callaghan que « vous devez aussi chérir les États-Unis où nous avons trouvé des amis, hommes aussi vertueux et estimables qu'il soit possible d'en trouver au monde ». Il déplore surtout la stratégie britannique qui cherche à « détruire la tendance que l'on avait fait naître au Canada, le désir d'une prochaine séparation et aggrégation aux États-Unis¹⁰⁴ ». Papineau confirme ici que les patriotes, ou *a minima* lui et l'éditeur du *Vindicator*, encourageaient l'annexion avant leur exil. Dans une lettre envoyée depuis Paris en 1839, où Papineau publie *Histoire de la résistance*, un Fils de la liberté mentionne la position de l'ancien orateur de l'Assemblée bas-canadienne. Il explique que les éditeurs parisiens s'intéressent à la cause canadienne, mais « ces messieurs, tout en ayant beaucoup à cœur le bien-être & l'indépendance du Canada ne pouvaient s'accorder avec les opinions de Papineau qui ne voyait d'autres moyens de nous faire libres qu'en faisant partie des États-Unis¹⁰⁵ ».

¹⁰² Papineau, *Histoire de la résistance*, *op. cit.*, p.51. Je souligne.

¹⁰³ *Fonds Papineau*, APC, Papineau à Nancrede, 14 mai 1838, Georges Aubin, Renée Blanchet et Yvan Lamonde (dir.), *Louis-Joseph Papineau. Lettres à divers correspondants*, Montréal, Varia, 2006, t. 1, p.387-393.

¹⁰⁴ *O'Callaghan Papers*, BC, Papineau à O'Callaghan, 9 septembre 1842.

¹⁰⁵ *Fonds Duvernay*, ANQ, Gauvin à Duvernay, 27 novembre 1839.

L'ambition annexionniste d'O'Callaghan, mentionnée par Papineau ainsi que par Jack Verney, se retrouve dans au moins une autre source. O'Callaghan écrit au début de l'année 1838 à Caleb Cushing qui a publiquement défendu une intégration des colonies britanniques à l'Union américaine. L'éditeur montréalais déclare que les patriotes canadiens sont des « American Republicans, who are your neighbours & who wish to prove their admiration of your Institutions by adopting them! [...] Will your House of Representatives [...] punish us for having been so credulous as to believe that we could find sympathy from Republicans, when we desired to enjoy similar Institutions to theirs?¹⁰⁶ ». Le propos est « d'avoir des institutions similaires » à celles des États-Unis, « d'adopter » les institutions étasuniennes que les républicains canadiens « admirent ». Contrairement aux formules de Papineau à Bancroft, « l'union » des Canadas avec la République n'est pas explicitement mentionnée. Cependant, dans la lettre de Papineau à O'Callaghan de 1842 citée plus haut, l'éditeur est inclu parmi ceux ayant œuvré pour encourager l'union. Ainsi, « adopter » les institutions étasuniennes semble signifier à nouveau s'unir à la République, en accord avec Papineau et Cushing¹⁰⁷.

Une autre source nous indique l'importance de cette tendance chez les patriotes bas-canadiens en exil. Dans sa correspondance envoyée à *L'Estafette* au printemps 1838, et malgré la dimension « ethnique » de sa perception des événements, Ludger Duvernay défend lui aussi l'ambition d'une union avec la fédération républicaine : « La grande majorité du peuple, quoiqu'en disent les journaux tories, désire des institutions républicaines. L'annexion du Canada aux États-Unis fera le bonheur du peuple ». L'ancien éditeur de *La Minerve* précise en privé son caractère inévitable : « l'aigle qui plane sur le Canada » établira sa domination « tôt ou tard »¹⁰⁸. Duvernay

¹⁰⁶ *Fonds Papineau*, APC, O'Callaghan à Cushing, 7 février 1838. Cushing a pris publiquement position en faveur des patriotes (*The Vindicator*, 1^{er} août 1837).

¹⁰⁷ Pour approfondir sur O'Callaghan, commencer par Verney, *O'Callaghan, op. cit.*, p.120.

¹⁰⁸ *L'Estafette*, 17 avril 1838 ; *Fonds Duvernay*, ANQ, Duvernay au Dr Robitaille, 7 avril 1838, *Numismatic Journal*, VI, p.99-103.

pense donc l'annexion compatible avec le maintien de l'héritage français. Cela peut paraître contradictoire, mais il faut rappeler que le fait français perdure dans la fédération américaine, en Louisiane, au Détroit, à New York et dans divers lieux du continent¹⁰⁹. Remarquons enfin que la vision annexionniste de Duvernay diffère entièrement de celle que Papineau formulera par la suite car ce dernier se fondera sur l'idée d'une nationalité « colombienne », une assimilation des Canadiens français au sein d'une fédération anglophone¹¹⁰.

Dans son livre destiné au public américain, Donald McLeod expose un cadre de pensée continental dans lequel les Canadas s'unissent à l'Union américaine. Le discours est familier : les Canadiens luttent contre les vices des empires européens, les colonies anglaises constituent les dernières traces de leur présence et l'ultime obstacle à une union républicaine du continent ; « un pouvoir solitaire » à vaincre afin de rejoindre « la grande famille des républiques ». McLeod défend à nouveau l'idée d'une fédération continentale sous les « institutions of the US ». Notons cependant qu'il identifie aussi l'existence d'une république canadienne « à deux étoiles » :

« The propitious day is fast approaching when [the Canadians] will arise in their might, and with a united effort substitute the Twin Star Spangled Banner of Independence for the Royal Tyrant Standard of England – then America from the Gulf of Mexico to the Arctic ocean, will form one great, whole, and happy republic. [...] The Canadians from one extreme of the provinces to the other, hunger and thirst after liberty. They desire to be partakers of the free institutions of the US¹¹¹. »

Au regard de ces indices, provenant pour la plupart de patriotes influents, nous constatons un réel désir de s'unir aux États-Unis. Plusieurs laissent même croire que

¹⁰⁹ Pour la place de la culture française aux États-Unis au XIX^{ème} siècle, lire notamment la récente étude de François Furstenberg, *When the United States Spoke French: Five Refugees Who Shaped a Nation*, New York, The Penguin Press, 2014. Voir également le récit de Téléphore Saint-Pierre, *Histoire des Canadiens français du Michigan et du comté d'Essex, Ontario*, Québec, Septentrion, 2000 [1895], ainsi que Jean Lamarre, *Les Canadiens français du Michigan*, Québec, Septentrion, 2000.

¹¹⁰ *Supra*. Lamonde et Livernois, *Erreur sur la personne*, *op. cit.*, p.155-175 ; Harvey et Lamonde, « Origines du "destin manifeste" », *loc. cit.*, p.59-60.

¹¹¹ McLeod, *Brief Review*, *op. cit.*, p.4-6.

cette ambition est largement partagée dès 1837. Très souvent, ce sont des propos publics, témoignages de la circulation de l'idée dans l'opinion. Il est aussi régulièrement affirmé que le « peuple », notamment celui du Bas-Canada, y est consentant. S'il est délicat de quantifier cette tendance et de qualifier le mouvement patriote d'annexionniste, cette éventualité est incontestablement présente dans les esprits. L'ambivalence du discours patriote découle également de leur vision de l'histoire : il ne s'agirait pas tant d'une annexion à un pouvoir supérieur, mais davantage une alliance, une union, au sein d'une fédération de républiques largement autonomes et maîtresses de leur sort. La complexité est évidente puisqu'ils n'exposent pas une même définition de l'annexion. Duvernay souhaite défendre avant tout l'héritage culturel français quand Brown insiste sur la distance des Canadiens avec la France. McLeod mêle pour sa part l'idée d'une république à deux étoiles avec celle d'une fédération républicaine continentale, et Papineau imagine dans les années 1840 une nouvelle nationalité « colombienne ». En l'absence d'une ligne directrice claire et établie, leur vision se révèle perdue dans le flou du présent, celui des stratégies politiques et militaires, aussi bien que dans la pluralité des chemins possibles pour l'avenir du continent.

3.5 République « à deux étoiles »

Les contemporains de l'événement abordent globalement la question « des Canadas » pour traiter de l'événement :

« We say *the Canadas*, because, though Lower Canada has been foremost in the dispute, and though it was upon the resolutions of the Assembly of Lower Canada that parliament acted, and though the British party is much stronger in Upper than in Lower Canada, yet the public question is the same in both, and the one must follow the fate of the other, so far as regards their ultimate relation to Great Britain¹¹². »

¹¹² *USDR*, janvier 1838.

Concevoir une république à deux étoiles, associée ou non avec l'Union américaine, est le prolongement de l'alliance qui s'est nouée avant l'exil, lorsque qu'une convention commune était envisagée et lorsque Papineau était parfois présenté comme « le premier président de la république des Canadas »¹¹³. L'idée découle de plusieurs facteurs, notamment l'opposition du gouvernement et des dignitaires étasuniens, loin d'être les « alliés naturels » décrits en 1837. À la surprise des exilés, « outre le gouvernement anglais, nous avons à combattre le gouvernement américain ! Oui ! Le successeur de Washington se montra dès le commencement l'ennemi des Canadiens !¹¹⁴ » ; « j'aurais jamais cru qu'une nation se nommant "républicaine" pu[isse] traiter leurs voisins avec autant de dureté et de froideur¹¹⁵ ». Cela s'accompagne d'une définition du républicanisme par les exilés poursuivant la révolution qui diffère des principes et des intérêts défendus à Washington.

3.5.1 Esprit de collaboration

Dès les premières semaines des combats, la collaboration des patriotes des deux Canadas est désordonnée mais bien réelle. Une correspondance est entretenue et des plans sont esquissés. La Proclamation de MacKenzie sur Navy Island précise que « The friends of freedom in Upper Canada have continued to act in strong and regular concert with Mr. Papineau and the Lower Canadians Patriots¹¹⁶ ». Au même moment, T. S. Brown invite MacKenzie à venir se joindre aux « leading men of the two provinces in some central spot where we can establish our Government [...] We want

¹¹³ *La Minerve*, 11 septembre 1837. Il s'agit d'un article du *New York Budget* traduit par *La Minerve*. Dans le même article, le journal new-yorkais estime que les éditeurs américains qui réduisent les perspectives des Canadiens à la volonté de Washington sont « crédules ».

¹¹⁴ Amédée Papineau, *Journal d'un Fils de la Liberté, 1838-1855*, Georges Aubin (dir.), Québec, Septentrion, 2010, p.134.

¹¹⁵ *Fonds Duvernay*, ANQ, Landry à Duvernay, 24 janvier 1840.

¹¹⁶ Lindsey, *MacKenzie, op. cit.*, vol. 2, p.367.

the name of a government »¹¹⁷. Dans sa lettre à George Bancroft de ce même mois de décembre 1837, Papineau lui demande « to deploy all the means which are within your reach to have them also prevail in the two Canadas¹¹⁸. » Il s'adresse au dignitaire américain au nom des deux Canadas et il n'utilise ensuite que le singulier, « le » Canada. Il évoque aussi le projet « to organize a provisional government », avant de préciser qu'il ne peut se déplacer car « I am here [Albany] in a place where I am in relation with patriots of Upper and Lower Canada ». Mentionner « un » gouvernement provisoire, dans une lettre où il est question « du » Canada, conduit à croire qu'il s'agit, comme chez Brown, de mettre sur pied un exécutif commun¹¹⁹.

Cette perspective politique s'accompagne de la tentative de coordonner le front militaire, de mener « a united effort » : « The two provinces must stand and fall together¹²⁰ ». Côté insiste sur la nécessité de mener une opération militaire contre le Bas-Canada, « ou bien nous laisserons massacrer notre ami MacKenzie¹²¹ ». La perplexité de MacKenzie face à l'énigmatique stratégie des Bas-Canadiens est palpable dans sa réponse à Brown : « to your suggestion of a central government, I do not know what to say to it. There is no force in L[ower] C[anada] to uphold a liberal government anywhere and there can be none till such forces have assembled¹²². » Mais il ne remet pas en question l'alliance. Le président haut-canadien annonce aussi qu'il va diriger son armée sur Montréal dans le cas où les Bas-Canadiens ne s'organisent pas. Même si le gouvernement conjoint n'est pas établi, MacKenzie imagine donc libérer le Bas-Canada en même temps que le Haut-Canada. Confronté à la solide position britannique, il demande finalement aux Bas-Canadiens de coopérer

¹¹⁷ *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, Brown à MacKenzie, 26 décembre 1837.

¹¹⁸ Papineau à Bancroft, 18 décembre 1837, lettre traduite et retranscrite dans Labonté, *Alias Anthony Saint-John*, *op. cit.*, p.225-230.

¹¹⁹ Selon L.-G. Harvey (*Le printemps*, *op. cit.*, p.224), Papineau envisage alors l'émancipation conjointe des « deux Canadas ».

¹²⁰ *Fonds Papineau*, APC, Bryant à Brown, 24 décembre 1837.

¹²¹ *Ibid.*, APC, Côté à « St John » (O'Callaghan), 10 janvier 1838. Lire également Clark, *Movements*, *op. cit.*, p.308-309.

¹²² *Fonds Papineau*, APC, MacKenzie à Papineau et Brown, 3 janvier 1838.

et de tenter une incursion afin de lui permettre de débarquer sur la rive. Signe des incertitudes qui circulent, il réclame également de recevoir des nouvelles directement de Papineau ou d'O'Callaghan, et propose son aide afin de contribuer à leurs efforts conjoints, « If I can be of use, tell me how ?¹²³ ».

Ces tentatives pour structurer le front militaire et politique sont néanmoins condamnées par les hésitations et l'inaction des Bas-Canadiens, qui s'ajoutent à une situation militaire périlleuse. Les événements de février 1838 confirment que la guerre d'indépendance est menée par un front commun, coordonné tant bien que mal¹²⁴. L'association des Frères Chasseurs ambitionne de remplir ce rôle. Ce projet est donc à mettre en parallèle avec la multiplication des appels pour mieux orchestrer les opérations sur les deux Canadas, pour rédiger une déclaration d'indépendance et pour établir un « concentrated government » des deux provinces¹²⁵.

La coopération entre exilés canadiens est multiforme. O'Callaghan, Papineau et MacKenzie forment à New York, durant le printemps 1838, un *Committee of Supply* pour tenter d'influencer et de convaincre les élus américains de soutenir l'indépendance canadienne¹²⁶. Les Bas-Canadiens O'Callaghan et John Ryan père travaillent pour la *MacKenzie's Gazette*. Depuis la frontière, R. Nelson envoie aussi certaines correspondances à la *Gazette*¹²⁷. En juillet 1838, c'est MacKenzie qui essaie de réconcilier Papineau et R. Nelson¹²⁸. Nous possédons également quelques

¹²³ *Ibid.*, MacKenzie à Brown, 12 janvier 1838.

¹²⁴ Voir le chapitre 2.

¹²⁵ Parmi ces appels : *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, Holton à MacKenzie, 22 décembre 1837 ; *Ibid.*, Brown à MacKenzie, 26 janvier 1838 ; *Ibid.*, A. K. MacKenzie à MacKenzie, 3 avril 1838 ; *Ibid.*, Brown à MacKenzie, 20 mai 1838.

¹²⁶ Oscar A. Kinchen, *The Rise and Fall of the Patriot Hunters*, New York, Bookman Associates, 1956, p.30, note 42.

¹²⁷ Pour Nelson : *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, « Atrocities in Lower Canada » pour la *MacKenzie's Gazette*, juillet 1838 ; Nelson, *Déclaration d'indépendance*, *op. cit.*, p.41-49. Pour O'Callaghan : *O'Callaghan Papers*, BC, MacKenzie à O'Callaghan, 5 avril 1841 ; Lillian F. Gates, *After the Rebellion. The Later Years of William Lyon MacKenzie*, Toronto et Oxford, Dundurn Press, 1988, p.88-89 ; Verney, *O'Callaghan*, *op. cit.*, p.167-170.

¹²⁸ A. Papineau, *op. cit.*, p.192 ; Gates, *After the Rebellion*, *op. cit.*, p.41 ; Robert Rumilly, *Papineau et son temps*, Montréal, Fides, 1977, vol. 2, p.27.

informations sur l'existence d'une organisation charitable visant à aider les exilés des deux Canadas¹²⁹. Un autre fait témoigne de cette collaboration : en novembre 1838, simultanément à l'offensive des armées patriotes sur les deux colonies, MacKenzie et Duvernay, accompagnés d'autres réfugiés et de *Locofocos*, se joignent à l'effort de guerre et organisent deux réunions publiques à New York¹³⁰.

La convergence des forces révolutionnaires est vitale pour leur succès. Les tentatives pour coordonner le front sont permanentes. Nelson déclare être en communication avec McLeod et obtenir des renseignements sur les mouvements dans cette région. En juillet 1838 il écrit : « J'espère que le Haut-Canada pourra tenir bon quelques semaines de plus, seulement quelques semaines, et l'on pourra alors lui prêter main-forte. » Il ajoute que Bill Johnston serait intégré à son armée s'il venait sur les rives du lac Champlain¹³¹. En octobre, Duncombe détaille à l'ancien maire de Toronto, le Dr Morrison, les instructions du colonel Williams, vice-président de la République du Haut-Canada. Duncombe annonce qu'ils viennent de recevoir une lettre de Nelson qui assure de l'imminence de son attaque. L'ancien élu à l'Assemblée du Haut-Canada précise que les prochains ordres seront insérés, codés, dans le *Freeman's Advocate* de Lockport¹³². Nelson confirme à MacKenzie cette collaboration militaire :

« These affairs of L[ower] Canada were carried on in conjunction with U[pper] Canada ; and a regular correspondence and trusty messengers passed from the interior of the latter province & its frontier to Dr Nelson, as can be

¹²⁹ *Fonds Duvernay*, ANQ, Malhiot à Duvernay, 4 décembre 1838, *Numismatic Journal*, VIII, p.90-91 ; Georges Aubin et Jonathan Lemire (dir.), *Ludger Duvernay. Lettres d'un exilé, 1837-1842*, Montréal, VLB, 2015, p.56-57.

¹³⁰ En plus de la *MacKenzie's Gazette* : *Le Courrier des États-Unis*, 14 novembre 1838 ; *Fonds Duvernay*, ANQ, Malhiot à Duvernay, 4 décembre 1838, *Numismatic Journal*, VIII, p.90-91.

¹³¹ R. Nelson à MacKenzie, 21 juillet 1838, reproduite dans Nelson, *Déclaration d'indépendance*, op. cit., p.34-39.

¹³² Edward P. Alexander, « Documents: The Hunters' Lodges of 1838 », *New York History*, 19, 1 (janv. 1938): 64-69. La citation est codée dans le document original, p.67.

amply attested by a large quantity of letters in possession of Dr N[elson], and of other persons in and out of L[ower] Canada¹³³. »

3.6.2 Divisions et réorganisation

Ni la guerre d'indépendance, ni la coopération entre exilés ne s'arrêtent après les défaites de novembre 1838. Le retour des prisonniers des Bermudes, dont le « héros » de Saint-Denis, Wolfred Nelson, ravive quelques espoirs. Des patriotes tentent parallèlement de rétablir une relation saine entre Robert Nelson et L.-J. Papineau. C'est finalement Wolfred Nelson qui accompagne Papineau à Washington, début décembre, pour rencontrer le président Van Buren. Ce retour discret de Papineau sur la scène politique suscite lui aussi un certain espoir¹³⁴. La mésentente est cependant profonde. Robert Nelson, qui vient de subir un échec militaire, qui s'est retrouvé prisonnier de ses hommes, et qui doit se défendre des accusations de lâcheté et d'enrichissement personnel, utilise un verbe agressif contre Papineau qui n'aurait pas respecté sa promesse d'informer les patriotes durant sa visite à Washington : « seul un homme au cœur dur aurait tenu le rôle de personnage froid et insensible que vous avez tenu¹³⁵. » La situation est « désespérée », « il jure qu'on ne le retrouvera plus dans cette carrière¹³⁶ ». Papineau et « ceux qui se sont placés au sommet du pouvoir populaire » font partie des coupables :

Les gens repliés sur la frontière nord projettent de mener une expédition audacieuse et désespérée, une expédition dictée par la dure nécessité, une incursion désespérée destinée à leur procurer les moyens de subsistance ou à

¹³³ *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, oc. n°2336, lettre à MacKenzie attribuée à R. Nelson, vers le 15 novembre 1838.

¹³⁴ *Fonds Duvernay*, ANQ, Desmaray à Duvernay, 5 décembre 1838, *Numismatic Journal*, VIII, p.94-96. Sur la visite à Washington, voir le chapitre 4. Sur le rapprochement avec l'ambassadeur de Pontois, Ruth White, *Louis-Joseph Papineau et Lamennais. Le chef des Patriotes canadiens à Paris 1839-1845*, Montréal, Hurtubise, 1983, p.25-28.

¹³⁵ R. Nelson à Papineau, 19 décembre 1838, reproduite dans Nelson, *Déclaration d'indépendance*, op. cit., p.50.

¹³⁶ W. Nelson à Charlotte Noyelle de Fleurimont (sa femme), 4 décembre 1838, retranscrite dans Wolfred Nelson, *Écrits d'un patriote*, Georges Aubin (dir.), Montréal, Comeau & Nadeau, 1998, p.90.

mettre fin à leurs souffrances par la mort. [...] Ils nous font savoir que le vol, le meurtre et le viol – ce n'est pas de la poésie – sont maintenant à l'œuvre au Canada dans toute leur terrible réalité. Le peuple compte sur ceux qui se sont placés au sommet du pouvoir populaire pour qu'ils maintiennent cette autorité dirigeante qui, par anticipation, s'est tant affirmée et a fait tant de promesses en temps de paix que le peuple s'attend à ce qu'elle les guide maintenant qu'il se trouve au cœur de la lutte réelle. Et qu'est-ce qu'on fait ?¹³⁷

Tout le monde ne perd pas espoir. Edward Theller, qui vient de s'échapper de Québec, informe MacKenzie que les Virginiens à qui il vient de rendre visite sont prêts à soutenir les Canadiens, comme ils l'ont fait pour le Texas. Il a aussi rencontré l'exécutif *hunter* : « I do not like them [...] their plan is a failure [...]. All is quiet now, and I hope it will remain so until we are able to have an organization that we can act together in concert » ; « better days are coming yet [...] Le jour viendra¹³⁸ ». Theller encourage MacKenzie à fonder une nouvelle organisation. Il aimerait voir Papineau et R. Nelson y participer « and arrange some plan of general or federal organization along us – our state organization – [...] we want a federal union of all and we must have a head, and that must be in your state¹³⁹. » Ce projet conserverait son caractère « général ou fédéral », incluant les deux Canadas. En décembre 1838, MacKenzie reçoit une lettre d'un *Hunter* qui exprime également le désir de monter une nouvelle structure, dont le quartier-général serait à New York. Il appelle à la tenue rapide d'une « convention générale », où serait choisi un « Comité central » afin de monter une vaste opération militaire sur les deux colonies. Le 24 décembre, Bill Johnston, depuis sa prison d'Albany, encourage à son tour MacKenzie à tenter un « nouveau départ » en s'appuyant sur « une nouvelle société [secrète] »¹⁴⁰. Fin 1838, divers patriotes espèrent restructurer la révolution pour la reprendre en main.

¹³⁷ R. Nelson à Papineau, 19 décembre 1838, reproduite dans Nelson, *Déclaration d'indépendance*, *op. cit.*, p.51.

¹³⁸ *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO : Anonyme [Theller] à MacKenzie, 27 novembre 1838 ; Theller à MacKenzie, 10 décembre 1838 ; Theller à MacKenzie, 5 janvier 1839.

¹³⁹ *Ibid.*, Theller à MacKenzie, 10 décembre 1838.

¹⁴⁰ *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, Fry à MacKenzie, 14 décembre 1838 ; *Ibid.*, Johnston à MacKenzie, 24 décembre 1838.

Si les événements de février 1838 et le projet des *Hunters* ont relégué MacKenzie au second plan, il n'a jamais abandonné la lutte politique et sa notoriété publique s'est affirmée grâce à sa *Gazette*. Dans les premiers jours de janvier 1839, il participe à une réunion de soixante-dix délégués *hunters* à Auburn, dans l'État de New York, une « convention » pour certains. L'assemblée dure trois jours. Un nouveau comité exécutif est élu. Un procès des responsables de la déroute de Prescott a également lieu. MacKenzie fait partie des juges¹⁴¹. Dans une lettre envoyée à Papineau, il se dit enthousiaste ; « had you been here you would have been astonished at the ardours, the means, the numbers, and the kind of persons present. Say little about it¹⁴². » Il affirme qu'ils peuvent compter sur 40 000 membres aux États-Unis seulement, et qu'ils possèdent 20 000\$ de matériel (armes, provisions, vêtements, *etc.*).

La position de MacKenzie contraste avec les innombrables commentaires négatifs. Il juge comme eux que la direction de Cleveland est « incompétente », mais selon lui elle a été remplacée à Auburn. Par sa présence à cette assemblée, il nous faut également conclure que l'éditeur est un Chasseur. MacKenzie est étranger aux instances de direction mais il affirme avoir pesé sur les décisions. Il annonce aussi à Papineau que le « co-operative body » de la confrérie pour orchestrer le front sur l'ensemble de la frontière va être installé à Rochester, lui-même s'y établira avec sa presse. Charles Drolet et Charles Duncombe participent à cette convention, contrairement à R. Nelson. MacKenzie précise cependant à Papineau que « your hot peppery friend Dr R. Nelson » est attendu à Rochester dans les prochains jours, mais aucune source ne mentionne ce déplacement. La collaboration entre les républicains des deux colonies est donc toujours entretenue, même si le front semble périlcliter. L'enthousiaste éditeur refuse cette réalité. Il prévient Papineau que Duncombe viendra le voir, « I have requested him to urge you to unite with the private

¹⁴¹ *Ibid.*, collective à MacKenzie, 18 avril 1839 ; *Ibid.*, Turner et Follett à MacKenzie, 7 mai 1839 ; Gates, *After the Rebellion*, *op. cit.*, p.51 et p.56.

¹⁴² *Fonds Papineau*, APC, MacKenzie à Papineau, 5 janvier 183[9] (la lettre est datée de 1838, mais il s'agit de 1839).

association of Canadian patriots ». Sa sollicitation est toutefois critique et il semble ne pas se faire d'illusions : « I deeply regret that you throw cold water on all we do. If I can find a safe, private channel, I will write you more fully, altho I am sensible of your unkindness. Time will show who are right¹⁴³. »

Il est révélateur de voir qu'à la suite de l'échec de novembre 1838 certains exilés espèrent toujours que Papineau revienne à la tête de la révolution. Selon l'abbé Chartier, il refuse de participer à tout effort révolutionnaire, même politique : « He has not asked to become a member of the Convention [of the two Canadas] ; indeed I have not succeeded in exorting from him a single word indicative of his approval for organizing a Convention ». Cette situation « made him feel more the necessity of moving to France¹⁴⁴ ». Après son départ pour la France, le 8 février¹⁴⁵, l'abbé résume la situation : « never was the Canadian cause in more critical circumstances than in the present time », ce qui découle de « the defection of some of their leaders, the lack of zeal and energy of others, the division and animosities among nearly the whole of them¹⁴⁶ ». Signe de l'aura que conserve Papineau et de l'état critique du front, il continuera d'être vu par certains comme l'homme providentiel de la révolution¹⁴⁷.

Au début de l'année 1839, sur fond de tensions militaires¹⁴⁸, l'idée d'une convention pour établir un exécutif stable ainsi que les fondements d'un nouvel État revient en tête de liste des préoccupations. Cette convention est pensée « générale », incluant des délégués des deux Canadas. Chartier soutient ce projet relancé par MacKenzie et voyage pour mobiliser les exilés. Cette convention doit permettre de remplacer les

¹⁴³ *Ibid.*

¹⁴⁴ *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, Chartier à MacKenzie, 14 février 1839.

¹⁴⁵ Sur l'exil de Papineau en France : White, *Louis-Joseph Papineau et Lamennais*, *op. cit.* ; Yvan Lamonde (dir.), *Signé Papineau. La correspondance d'un exilé*, Montréal, Presses de l'université de Montréal, 2009 ; Ayala et Le Jeune, *Les rébellions vues de Paris*, *op. cit.*

¹⁴⁶ *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, Chartier à MacKenzie, 14 février 1839.

¹⁴⁷ *Fonds Duvernay*, ANQ, Lacroix à Duvernay, 17 avril 1839 ; Wolfred Nelson à Amédée Papineau, 11 janvier 1841, Nelson, *Écrits d'un patriote*, *op. cit.*, p.133-136 ; *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, McLeod à MacKenzie, 15 juin 1840 ; *Ibid.*, McLeod à MacKenzie, 28 mars 1841. En 1841, McLeod retranscrit la réponse de Papineau au Rapport Durham, *Brief Review*, *op. cit.*, p.162 et suivantes.

¹⁴⁸ Voir le chapitre 4.

Hunters et donner un nouveau souffle à la révolution. En janvier 1839, l'abbé Chartier rencontre Robert Nelson pour promouvoir le plan. Nelson, « well disposed as ever », l'encourage, tout comme son frère Wolfred¹⁴⁹.

Figure 3.1 Représentation de l'étoile du Bas-Canada dans le *North American* (Swanton, Vermont), mai 1839 :



La réorganisation se réalise dans un premier temps séparément. W. Nelson est sollicité pour prendre la tête du mouvement bas-canadien¹⁵⁰. Un « Comité exécutif du Bas-Canada » est nommé lors de trois assemblées organisées les 10 et 11 février, à Corbeau, Champlain et Plattsburgh. Ce comité est présidé par W. Nelson et comprend R. Nelson, C. Drolet, l'Abbé Chartier, S. Marchesseault, T.-H. Goddu, M. Hébert, E.N. Duchesnois et L. Perrault. Cela ne fait toutefois pas disparaître les divisions. Côté, dont W. Nelson estime qu'il est coupable de « procédés flétrissants », ne fait

¹⁴⁹ *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, Chartier à MacKenzie, 14 février 1839.

¹⁵⁰ *Fonds Wolfred Nelson*, APC, résolutions de l'assemblée de Swanton du 24 janvier 1839 ; *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, Chartier à MacKenzie, 14 février 1839. L'assemblée du 16 janvier 1839 à Swanton est décrite dans le *Plattsburgh Republican* du 2 février 1839.

plus partie des principaux acteurs du mouvement¹⁵¹. Une « Assemblée générale » a lieu au Corbeau, le 18 mars 1839. Robert Nelson ne s’y est pas rendu. Elle « a été chaude ». Deux clans s’opposent, ceux de la rive ouest du lac Champlain, et ceux des environs de Saint Albans qui soutiennent Côté. Un « gouvernement » est néanmoins élu. Il est composé du comité désigné en février, auxquels ont été ajoutés quatre patriotes, dont l’ancien éditeur des *Eastern townships* Silas H. Dickerson¹⁵². Charles Drolet, membre du « gouvernement » bas-canadien, est envoyé à Rochester pour aider à coordonner les efforts de réorganisation. Les patriotes canadiens-français de cette ville ont également établi une *Société bienveillante des Réfugiés Canadiens* en janvier 1839, qui prévoit notamment l’organisation d’une compagnie de volontaires. Cette société reprend les rites d’initiation des Frères Chasseurs, signe de la continuité avec les événements antérieurs et de l’étendue géographique du combat des patriotes francophones¹⁵³.

Divisé chez les Bas-Canadiens, le front révolutionnaire est encore plus fissuré à l’ouest. Peu enclins à organiser une opération militaire efficace, les *Hunters* sont accusés de vouloir « spéculer » sur la révolution canadienne. Drolet confie à Duvernay qu’il est finalement content que leurs tentatives aient échoué car « nous aurions ouvert les portes du pays à cette horde de spéculateurs » qui aurait inondé notre « malheureuse patrie » par leur « monnaie-guenille », comme ils l’ont fait au Texas. Les « nouveaux maîtres » auraient été « peut-être, le croiriez-vous, moins

¹⁵¹ *Fonds Duvernay*, ANQ, Anonyme à Perrault, 19 mars 1839 ; Wolfred Nelson à L. Perrault, 10 février 1839, Nelson, *Écrits d’un patriote*, *op. cit.*, p.104-110. Il est difficile d’affirmer avec précision et certitude la nature de ce qui est alors reproché à Côté, mais elle fait suite à une longue série de plaintes à son encontre. Celles-ci évoquent un mélange d’intrigues personnelles, de franc-parler et de manque de courage sur le champ de bataille.

¹⁵² *Fonds Duvernay*, ANQ, Chartier à Perrault, 12 mars 1839 ; *Ibid.*, Anonyme à Perrault, 19 mars 1839 ; *Ibid.*, Malhiot à Duvernay, 23 mars 1839.

¹⁵³ Victor Morin, « Une Société Secrète de Patriotes Canadiens aux États-Unis », *Mémoires de la Société royale du Canada*, 1 (1930): 45-57 ; Aubin et Lemire (dir.), *Duvernay*, *op. cit.*, p.60 ; Gian Mario Cazzaniga, *Frères Chasseurs, Brother hunters. Une histoire méconnue de charbonnerie canadienne*, Québec, Presses de l’Université Laval, 2009, p.19-20.

humains que les premiers¹⁵⁴ ». L'opposition aux *Hunters* éclate en mars 1839, lorsque MacKenzie crée la *Canadian Association* pour que la direction du mouvement retourne dans des mains canadiennes, les siennes notamment. L'association est fondée le 22 mars à Rochester, en même temps que la désignation du gouvernement pour le Bas-Canada. Elle se décrit comme une organisation philanthropique mais elle vise à restructurer les forces armées et la direction politique. MacKenzie tente de collecter les informations stratégiques, de dénombrer les armes sur lesquelles il peut s'appuyer, et de voir le réseau qu'il peut mobiliser. Il envisage notamment d'envoyer une compagnie militaire pour soutenir le Maine lors de la guerre d'Aroostook¹⁵⁵.

La *Canadian Association* ne supprime toutefois pas les *Hunters* et une crise de légitimité scinde les patriotes. MacKenzie veut assimiler la fondation de son association à une « convention ». Certains patriotes qu'il a sollicités estiment que la formation d'un « gouvernement provisoire des Canadiens » pourrait émaner de cette association, et que cela serait une première étape vers une future convention générale, mais ils refusent pour l'instant de l'assimiler à une autorité politique légitime. Charles Duncombe, *Hunter* influent, explique simplement qu'il n'a pas pu répondre aux souhaits de MacKenzie pour sa « nouvelle organisation ». James MacKenzie avertit quant à lui son père que l'association ne fait pas assez preuve « d'énergie » pour convaincre les exilés de le rejoindre¹⁵⁶. D'autres lui contestent toute légitimité. Le maître de la loge *hunter* de Canton, dans l'Ohio, refuse de lui communiquer les informations requises et témoigne de la crise :

¹⁵⁴ *Fonds Duvernay*, ANQ, Drolet à Duvernay, 8 novembre 1839. Lire à ce propos Gates, *After the Rebellion*, op. cit., p.56.

¹⁵⁵ William Lyon MacKenzie, *Caroline Almanack*, Rochester, 1840, p.33 ; *MacKenzie's Gazette*, 12 octobre 1839 ; *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, doc. n°2655, « MacKenzie's opinion on various matters » ; Gates, *After the Rebellion*, op. cit., p.56-61 ; Orrin Tiffany, *The Relations of the United States to the Canadian Rebellion of 1837-1838*, s. e., 1905, p.57-58. Pour la crise militaire au Maine, voir le chapitre 4.

¹⁵⁶ *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, Duncombe à MacKenzie, 8 mars 1838 ; *Ibid.*, Hunter à MacKenzie, 19 mars 1838 ; *Ibid.*, James MacKenzie à MacKenzie, 12 avril 1839 ; *Ibid.*, collective à MacKenzie, 18 avril 1839 ; *Ibid.*, Turner et Follett, 7 mai 1839 ; *MacKenzie's Gazette*, 12 octobre 1839.

« All the lodges in Ohio and Michigan should report to the Committee of Cleveland, now if it is agreed between the Cleveland Committee & your Committee & the Lower Canada Committee to act in concert, then it will appear necessary to continue to report at Cleveland. But if the Cleveland Committee has forfeited the confidence of the friends to our cause by speculation or other gross mismanagement, then we must organize de novo¹⁵⁷. »

Selon ce témoignage, l'un des rares dont nous disposons, trois structures existent. Le comité du Bas-Canada des Nelson est, vraisemblablement, celui évoqué ici, à côté de la direction de Cleveland et de l'organisation de MacKenzie. La tension à la tête du front ouest est alimentée par la condamnation de MacKenzie, en juin 1839, dont l'emprisonnement contribue à permettre aux *Hunters* de se maintenir. Après sa libération, en mai 1840, il se lance dans une dénonciation publique des *Hunters*. Une coloration politique teinte cette campagne car il prend le parti de Van Buren et associe les *Hunters* aux whigs¹⁵⁸. Cette prise de position lui fait perdre toute légitimité car elle se révèle à contre-courant de la vision des exilés toujours actifs. McLeod s'interroge : « Have you any understanding with the Nelsons? Are they doing anything, or have they given up. [...] To conclude, if you are going ahead in the cause, adopt some general plan that all may act in concert¹⁵⁹. » Duncombe se dit découragé par MacKenzie et en conclut qu'il n'a jamais eu les épaules pour mener une entreprise aussi importante. Fidèle soutien, McLeod en vient également à dénoncer ses agissements, « you are inadequate to any great and noble undertaking! [...] We must act without you¹⁶⁰. »

¹⁵⁷ *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, Fry à MacKenzie, 16 mai 1839.

¹⁵⁸ Voir le chapitre 4.

¹⁵⁹ *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, McLeod à MacKenzie, 13 août 1840 ; *Ibid.*, McLeod à MacKenzie, 15 juin 1840 ; *Ibid.*, McLeod à MacKenzie, 12 juillet 1840.

¹⁶⁰ *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, McLeod à MacKenzie, 31 août 1840 ; *Ibid.*, McLeod à MacKenzie, 20 septembre 1840.

3.5.3 Représentations de la république des Canadas

Les divisions entre patriotes sont patentes en 1839, mais elles suivent davantage les lignes de fractures entre les *Hunters* de Cleveland et les Canadiens que celles entre Canadiens des deux colonies. Les historien(ne)s ont insisté sur les distinctions qu'il nous faut garder à l'esprit pour interpréter la convergence transfrontalière du mouvement républicain canadien¹⁶¹. Si ces auteurs remarquent les liens entre les patriotes des Canadas, ils dessinent un horizon révolutionnaire centré sur chaque province. La question de l'union des Canadas, tout comme celle de leur lien avec les États-Unis, n'apparaît donc presque jamais dans l'historiographie. Par exemple, seuls quelques historiens notent, brièvement, que le drapeau à deux étoiles, hissé à Napierville en novembre 1838, représente les deux Canadas¹⁶². La collaboration entre exilés des deux Canadas débouche sur la conception de ce qu'ils imaginent être une république « à deux étoiles ». Avant d'essayer de cerner leur horizon politique, attardons-nous sur ses traces dans l'imaginaire révolutionnaire. La représentation des deux étoiles est commune à divers patriotes. Ensemble, ces indices démontrent qu'il s'agissait d'une perception très répandue.

Lors d'une assemblée tenue durant l'été 1838 à Cape Vincent, un fief d'exilés haut-canadiens et de patriotes, des *toasts* sont portés à la gloire de Bill Johnston, « a second La Fayette », à « Lewes » Papineau, « The Jefferson of Canada », et à l'esprit révolutionnaire de 1776. La république à deux étoiles est mentionnée lors du *toast* pour Papineau : « The Double starred Banner ; may the time soon arrive when it shall be reared never again to be lowered except it be to comingle with the stars &

¹⁶¹ Harvey, *Le printemps*, *op. cit.*, p.246 ; Bernard, *Les Rébellions de 1837 et de 1838 dans le Bas-Canada*, Ottawa, Société historique du Canada, 55, 1996, p.1 ; MacKay, « The Political Ideas », *loc. cit.*, p.20. Même si Bourque analyse le conflit des deux Canadas par la même grille, les classes socio-économiques, il parle de « deux nationalismes antithétiques » (Bourque et Légaré, « Résistance paysanne », *loc. cit.*, p.272). Pour une critique de cette situation, Greer, « Rebellion Reconsidered », *loc. cit.*, en particulier p.7-9.

¹⁶² Lamonde, *Histoire sociale des idées*, *op. cit.*, p.252 ; Greer, *Habitants*, *op. cit.*, p.305. Voir aussi Cazzaniga, *Frères Chasseurs*, *op. cit.*, p.13.

stripes¹⁶³. » La république des Canadas est ici identifiée comme un corps politique distinct, mais ils n'excluent pas l'éventualité d'une intégration (« *comingled* ») aux États-Unis. Cette vision n'est pas éloignée de celle de Donald McLeod que nous avons mentionnée. Ce dernier indentifie en effet la république à deux étoiles comme une entité politique propre, et non les deux Canadas séparément, mais il espère aussi la voir associée à une fédération continentale sous les « institutions libres des États-Unis¹⁶⁴ ». Un autre des principaux acteurs de la révolution, Charles Bryant, utilise également la représentation des deux étoiles. Il considère que l'invasion du Bas-Canada « must have been successful » si les offensives sur le Haut-Canada avaient été simultanées ; « the “twin stars” of Canada would at this time be waving in triumph in Montreal, Kingston and Toronto¹⁶⁵. »

Cette image se retrouve également chez les Bas-Canadiens. Le *North American* de Swanton défend l'idée d'une inévitable république à l'échelle du continent, mais le journal mentionne le drapeau à deux étoiles dans son article qui rend hommage à Chevalier De Lorimier récemment exécuté, texte repris par la *MacKenzie's Gazette*¹⁶⁶. Un poème intitulé « *The Stars of Canada* », publié initialement dans le *Lewiston Telegraph* et repris notamment par le *North American*, témoigne également de l'existence des « deux étoiles du Canada » dans l'imaginaire patriote :

« [...] Forth from the arch two meteors fly
 And shed abroad a brilliant light.
 They blaze resplendent far on high,
 Bright as the dazz'ling sun is bright ;
 The flaming Stars ! they speed their way,
 Thro' the sphere ! *the Stars of Canada* ! [...]
 Two independent States are born,
 Let freemen cheer their natal day ;
 Let music usher in the morn,

¹⁶³ *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, Folger à MacKenzie, 6 août 1838.

¹⁶⁴ McLeod, *Brief Review*, *op. cit.*, p.6.

¹⁶⁵ *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, Bryant à MacKenzie, 1^{er} mai 1839.

¹⁶⁶ *MacKenzie's Gazette*, 29 mai 1839.

The spangled flag aloft display.
 Far o'er the world its rays shall shine,
 And millions worship at its shine. [...]
 Twin Stars of glory and of fame,
 Shine brightly on forever now,
 'Mong nations fix thy noble name,
 With vict'ry crown'd upon thy brow
 Thro' time's wide bound still hold your way,
 Live brilliant Stars of Canada¹⁶⁷. »

La représentation des deux étoiles se retrouve dans l'un des documents les plus connus pour le Bas-Canada, le testament politique de François-Marie-Thomas Chevalier de Lorimier, rédigé en prison alors qu'il attend son exécution :

Je ne désirais que le bien de *mon pays* dans l'insurrection, et son indépendance [...]. Les plaies de mon pays se cicatriseront après les malheurs d'une anarchie et d'une révolution sanglante. Le paisible Canadien verra renaître le bonheur et la liberté sur le Saint-Laurent; tout concourt à ce but, les exécutions mêmes, le sang et les larmes versées sur l'autel de la patrie arrosent aujourd'hui les racines de l'arbre qui fera flotter le drapeau marqué des *deux étoiles des Canadas*¹⁶⁸.

Les descriptions de bannières qui nous sont parvenues sont variées, mais la symbolique des deux étoiles constitue un élément très régulièrement reproduit. Yvan Lamonde estime que le mouvement orchestré par Nelson depuis les États-Unis rompt avec le tricolore du Parti patriote pour adopter un étendard qui met en valeur ces deux étoiles, « autre drapeau, autre vision »¹⁶⁹. Cette évolution n'est pas si prononcée. En juin 1837 par exemple, lors d'une assemblée à Sainte-Scholastique, les patriotes ont porté le « pavillon national du Canada » (rouge, blanc et vert), mais aussi « un aigle américain magnifique [...] sur un pavillon blanc [...], en côté, un aigle canadien [...]». Ces deux aigles étaient flanqués de deux pavillons dont l'un était parsemé d'étoiles,

¹⁶⁷ *The North American*, 15 mai 1839. Le journal souligne.

¹⁶⁸ François-Marie-Thomas-Chevalier de Lorimier, *Dernières lettres d'un condamné politique*, La Bibliothèque électronique du Québec, 32, version 1.5, janvier 2002, p.46-47. Je souligne. Ce testament politique est traduit dans la *MacKenzie's Gazette* du 25 mai 1839.

¹⁶⁹ Lamonde, *Histoire sociale des idées*, op. cit., p.252.

et l'autre d'une seule étoile¹⁷⁰. » Ce n'est pas la seule mention de l'aigle américain et de l'utilisation des étoiles au Bas-Canada puisqu'il est présent le 4 juillet 1837 lors de l'assemblée de Stanbridge, jugée annexionniste par l'historien Jack Little : le rapace y est auréolé de six étoiles et de six flèches, représentant les six colonies¹⁷¹.

L'évolution porte sur la représentation de deux seules étoiles, et non six ou un autre nombre, à partir de la fin de 1837. Les historiens O. Tiffany et O. A. Kinchen notent la présence d'un drapeau à deux étoiles sur l'île de Navy Island, cette fois-ci avec une nouvelle lune¹⁷². Dans son *Caroline Almanack*, lorsqu'il narre les événements de Navy Island, MacKenzie évoque quant à lui un drapeau tricolore, mais toujours avec les deux étoiles, ayant flotté durant les cinq semaines de l'occupation de l'île. Cette description est reprise par McLeod qui mentionne dans son livre la présence d'un étendard « tri-colored » comportant les « twin stars of liberty », puis à nouveau un « tri colored flag with its twin stars¹⁷³ ». Louis Perrault témoigne lui aussi de la présence d'un drapeau tricolore à Chippewa, au Haut-Canada, dès le début du mois de décembre 1837¹⁷⁴. En 1838, diverses sources évoquent des étendards comportant les deux étoiles canadiennes, mais accompagnées le plus souvent par l'aigle américain¹⁷⁵. L'évolution que note Lamonde semble donc confirmée, mais il nous faut la nuancer : les aigles et les étoiles sont arborés en 1837 et le tricolore est commun aux deux colonies dès les premières semaines des combats. Il ressort

¹⁷⁰ *La Minerve*, 5 juin 1837 ; Harvey, *Le printemps*, op. cit., p.211. S. Ryerson le retrouve également en 1837 (« Luttés de classes et conflits nationaux », loc. cit., p.251).

¹⁷¹ *La Minerve*, 10 juillet 1837 ; Little, *Canadian Borderland*, op. cit., p.75.

¹⁷² Kinchen, *Patriot Hunters*, op. cit., p.23.

¹⁷³ McLeod, *Brief Review*, op. cit., p.198 et p.201 ; MacKenzie, *Caroline Almanack*, op. cit., p.13.

¹⁷⁴ *Fonds Duvernay*, ANQ, Perrault aux réfugiés de Swanton, 13 décembre 1838, *Numismatic Journal*, X, p.188-190.

¹⁷⁵ *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, Fogler à MacKenzie, 6 août 1838 ; *MacKenzie's Gazette*, 1er décembre 1838 ; Howard Jones, *To the Webster-Ashburton Treaty. A Study in Anglo-American Relations, 1783-1843*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1977, p.23 ; Edwin C. Guillet, *The Lives and Times of the Patriots. An Account of the Rebellion in Upper Canada, 1837-1838, and The Patriot Agitation in the United States, 1837-1842*, Toronto, Thomas Nelson & Sons, 1938, p.134 ; Elizabeth Wager-Smith, « Historic Attempts to Annex Canada in the United States », *The Journal of American History Magazine*, 5, 2 (1911): 225-227.

également de ces sources que les deux étoiles apparaissent très régulièrement, surtout après novembre 1837.

3.5.4 Une « vraie » république canadienne

Sans pouvoir être incarnée, ne serait-ce que dans un texte, la république « à deux étoiles » est avant tout un rêve émis par des révolutionnaires en armes. Vaincus militairement à répétition, confrontés à l'opposition de Washington, traduits devant la justice, les propos des exilés sur la République deviennent très critiques contre les États-Unis. L'ambition des Canadiens évolue vers une prise de distance plus affirmée. La difficulté d'établir un front uni et légitime parmi les Canadiens a encouragé les plus radicaux, de concert avec ceux de la République, à laisser libre cours à leurs utopies. Il existe un sentiment partagé de fonder une république des Canadas qui sera indépendante des États-Unis, dans un premier temps tout du moins, mais également différente : les révolutionnaires annoncent vouloir se prémunir contre les lacunes dont le système étasunien fait preuve. Le premier pas menant à cette vision d'une « vraie » république est leur constat amer et rancunier envers la République et ses citoyens. Un exilé haut-canadien longtemps actif dans le projet révolutionnaire en témoigne :

« I must confess that my notions while being in Canada of the superior intellectual knowledge & elevated patriotism, & moral character of the Americans, were chimerical in the highest degree. I have found them (speaking of the mass) to have an imperfect conception of patriotism, almost entirely ignorant of political economy, very deficient in knowledge of their political rights and duties, & of the history of their country, extremely vain, which makes them the easy victims of wicked & designing flatterers [...], hence the many legislative enactments, granting privileges & monopolies to the few, which destroy the equality of the citizens, & create distinctions & casts in society which in effect are the same as an hereditary nobility, yet

definitely more contemptible & pernicious. I think that I see in this country the elements of anarchy or despotism; just as they may be directed¹⁷⁶. »

Les révolutionnaires canadiens se plaignent de la différence de traitement judiciaire entre eux et les patriotes étasuniens. Les montants des cautions sont dans plusieurs cas supérieurs pour les Canadiens, ce qu'ils déplorent. L'impunité de certains citoyens suscite la colère, à l'image de Lucius V. Bierce, commandant en chef de l'armée républicaine haut-canadienne sous la bannière des *Hunters* mais également procureur général de l'Ohio : « justice gave them no trouble » car « they were American, influential ones¹⁷⁷ ». Les relations troubles avec les *Hunters*, pour la plupart des citoyens américains, nourrissent un ressentiment qui pousse de nombreux exilés canadiens à questionner une union avec les États-Unis. C'est le cas par exemple d'Étienne Chartier qui soutient la nécessité d'établir plus clairement les contours institutionnels de la république pour laquelle ils se battent ; « if any one of us were asked whether the patriots intend to form a separate republic or to be united with the federacy of these states ; what answer could be given ?¹⁷⁸ ». L'abbé reconnaît tacitement la légitimité de la Déclaration d'indépendance de février 1838, n'évoque pas la nécessité d'en proclamer une nouvelle, et ne se penche pas sur les principes politiques ; « communiquons au monde entier l'ensemble de nos principes »¹⁷⁹. Sa réflexion porte sur les institutions. Il s'étonne d'ailleurs de devoir s'y consacrer alors que la révolution est engagée depuis de nombreux mois,

¹⁷⁶ *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO : Watson à MacKenzie, 16 décembre 1840. Watson participe aux événements de Toronto de décembre 1837 (*Ibid.*, Watson à MacKenzie, 12 novembre 1839), se joint au projet militaire de MacKenzie en février 1838 (*Ibid.*, Watson à MacKenzie, 22 février 1838), puis au mouvement *hunter* sur Prescott (*Ibid.*, Anonyme à MacKenzie, 7 novembre 1838). Il soutient la *Canadian Association* en 1839 (*Ibid.*, Watson à MacKenzie, 9 avril 1839), avant de quitter la frontière en 1840.

¹⁷⁷ *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, *Memorial* de MacKenzie à Van Buren, 23 octobre 1839. *Ibid.*, James MacKenzie à MacKenzie, 12 avril 1839 ; *O'Callaghan Papers*, BC, MacKenzie à O'Callaghan, 15 mars 1842.

¹⁷⁸ *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, abbé Chartier à MacKenzie, 14 février 1839.

¹⁷⁹ *Ibid.* Sur cette convergence des principes : *Fonds Duvernay*, ANQ, Lacroix à Duvernay, 17 avril 1839 ; *Ibid.*, Drolet à Duvernay, 8 novembre 1839 ; *Ibid.*, R. Nelson [à Duvernay?], 1^{er} Novembre 183[9], *Numismatic Journal*, VIII, p.46-47 ; *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, Gauvin et Wallace à MacKenzie, 13 mars 1839 ; *Ibid.*, doc. n°2655, « MacKenzie's opinion upon various matters » ; *Ibid.*, collective à MacKenzie, 18 avril 1839.

étonnement qui illustre en même temps l'évidence d'une telle république mais aussi les lacunes de leur entreprise :

« My dear Mr McKenzie, the [...] object I have in view in writing you today, is to express my surprise that after fifteen months of revolution, the bases of the organization of the future government for both provinces are not yet agreed upon by the patriotic body of both provinces. »

Sa « proposition » est celle d'une « confédération » des deux Canadas, divisés en « cantons » équivalents à des « États » :

« [F]or a union with the Confederacy of America, I do not see neither the possibility nor the advantage of such a union in the present state of government feeling. And if forming a separate republic, would it not be more advisable to divide both Canadas in some more states or cantons, such with local legislature and united in a common federacy, the revenue at the port of Quebec and all other public revenue being devoted to the defense and public institution, of the whole confederacy ? This is a mere suggestion.[...] Let us agree on the plan of a future government for both provinces, let that constitution be agreed upon and subscribed by the leaders of both Canadas, let such a statement be circulated in both provinces, let it be proclaimed in the United States, let the whole world become in possession of the whole of our views, and then we may hope a fair countenance both in and out of the provinces. I am convinced that if such a thing had already been done, we should be now more advanced than we are¹⁸⁰. »

Chartier ne condamne pas l'idée d'une union dans une fédération continentale, se contentant de douter de ses bénéfiques « in the present state of government feelings ». Nous pouvons également percevoir cette prise de distance par rapport aux États-Unis dans une « *Address of the delegates of the convention of the Republic of North America to the People of the United States* », datée de mars 1838¹⁸¹. L'existence et la

¹⁸⁰ *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, Chartier à MacKenzie, 14 février 1839.

¹⁸¹ *Fonds Papineau*, APC, « *Adress of the delegates of the convention of the Republic of North America to the People of the United States* », 17 mars 1838. Les auteurs de ce document affirment être des Canadiens mais ils sont difficilement identifiables car les noms propres sont illisibles et il est daté d'un lieu imaginaire : « *Dated at the city of Dunscombe in the free State of Sebastiana at the camp of the convention delegates of the Republic of North America* ». Plusieurs indices laissent croire que les auteurs sont soit des Canadiens francophones, soit soucieux de leur sort. À notre connaissance, aucune autre source ne mentionne explicitement ce document et ces « délégués ».

teneur de ce document témoignent des vicissitudes du front révolutionnaire. Leur argumentaire expose une lecture de l'histoire qui tend à justifier une annexion des colonies britanniques aux États-Unis car la tentative de révolution de 1837 s'inscrit, selon ces « délégués », dans une stricte logique historique : « Citizens of America! [...] We have erected the standard of freedom and have sworn to die free rather than live slaves. We continue the war of independence where you left it and will never sheath the sword until it is acknowledged!¹⁸² ». Mais ils établissent ensuite la nouvelle république canadienne comme une autorité indépendante, au point d'insister pour « prevent war between the two republics », les États-Unis et la « République d'Amérique du Nord ». L'ambivalence des relations envisagées ressort de ce document :

« Although we are a small people, we are determined to maintain the just rights of our citizens, as proclaimed by the American Congress of 1774 and to establish the liberty & independence of the Republic of North America. Trusting the righteousness of our cause, we hope to obtain the approbation of the United States in our efforts to procure democratic liberty for ourselves & our children¹⁸³. »

Contraints de devoir composer avec la répression des autorités de la République, les révolutionnaires canadiens expriment diverses critiques politiques, économiques et culturelles. Au cœur de leur radicalisme réside la question de l'ordre économique¹⁸⁴. Les exilés canadiens déclarent vouloir créer une « meilleure démocratie » que celle des États-Unis, fonder leur république sur une définition radicale des « droits égaux ». À leurs yeux, la République américaine est une république largement inachevée et imparfaite, « a willow system [...] a splendid hypocrisy » selon les termes de James MacKenzie. Son père juge que la République « is in a great measure a failure¹⁸⁵ ».

¹⁸² MacKenzie rappelle également l'attraction historique des Canadas chez les Américains (*Life and Times of Martin Van Buren*, Boston, 1846, p.283-285).

¹⁸³ *Ibid.*

¹⁸⁴ Le sixième et dernier chapitre de cette thèse portera sur ce point.

¹⁸⁵ *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, Combe à MacKenzie, 17 décembre 1839 ; *Ibid.*, James MacKenzie à MacKenzie, 16 novembre 1839.

Pour façonner ce qu'il nomme un « genuine republicanism », le Dr John Smyles, correspondant de la *Gazette*, affirme :

« [The Canadians] might learn a lesson from and teach an example to, those at present constituting the union, by rearing their political institutions de novo, and banishing from their laws and constitutions aught that pertains to feudalism, barbarism, kingly and aristocratic ages¹⁸⁶. »

Smyles déclare même que la Constitution des Pères fondateurs « have no earthy affinity with the genius of equal rights and true republicanism ». Il oppose la « nouvelle idée » des « droits égaux » aux anciens principes hérités du féodalisme qui minent la République américaine. Il affirme qu'il n'est pas possible d'essayer de les « mingle » (« amalgamer ») car ils sont irréconciliables : « There being no harmony between them, their action like opposite affinities in the physical world can only be disorganizing and fatal ». Les principes démocratiques « les plus purs » représentent donc selon lui l'unique moyen de fonder une « vraie république » au Canada qui romprait définitivement avec l'ère aristocratique¹⁸⁷. Ce discours radical est similaire à celui des *Locofocos* contre la « politique du compromis », ou encore à celui de MacKenzie, notamment dans *Life and Times of Martin Van Buren*. Dans ce livre, il veut démontrer que la République américaine « ha[s] failed, in many respects, to secure to the people the practical advantages of those equal civil and religious rights ». Son exposé est à charge. Il dénonce notamment l'idée d'Edmund Burke qu'il estime être la boussole des États-Unis, selon laquelle « all direction of public humor and opinion must originate in a few¹⁸⁸ ». La position des radicaux exprime donc l'espoir de définir une autre expérience républicaine par une nouvelle traduction de l'idéal démocratique.

¹⁸⁶ MacKenzie-Lindsey Papers, APO, Smyles à MacKenzie, 12 novembre 1838. Sur Smyles, consulter Lillian F. Gates, « A Note on Dr John Smyles », *Ontario History*, 57 (1965): 229-230.

¹⁸⁷ MacKenzie-Lindsey Papers, APO, Smyles à MacKenzie, 12 novembre 1838.

¹⁸⁸ MacKenzie, *Life and Times of Martin Van Buren*, *op. cit.*, p.1.

Parmi les éléments qui nous permettent d'apprécier les contours d'une nouvelle république fondée sur les « droits égaux » se trouve la question de l'esclavage. Contrairement à l'Empire britannique qui l'a abolie en 1833, la servitude à vie fondée sur des considérations raciales se maintient aux États-Unis. L'esclavage est même activement défendu par le Parti démocratique. Cette dimension de la République rebute les exilés canadiens¹⁸⁹. James MacKenzie affirme à son père emprisonné : « Union with the United States [...] No. No. Union would couple us with that detestable slave system¹⁹⁰ ». L'article 7 de la constitution pour le Haut-Canada interdit l'esclavage des « People of color » en plus de leur accorder une égalité des droits. En comparaison avec les pratiques des États du Nord de la République¹⁹¹, cette seconde disposition est radicale. Comme nous l'avons vu, ils se démarquent aussi des pratiques étasuniennes à propos des relations entre les colons européens et les populations amérindiennes. Autre indice, MacKenzie se penche depuis sa prison de Rochester sur la conception d'un nouveau modèle de constitution qui doit définir une « true republic ». Cela signifie une rupture avec celle de novembre 1837 dont il a été l'un des auteurs, donc une évolution de sa pensée. L'exilé emprisonné envisage aussi un nouveau « Code of law » afin de permettre l'adoption de « perfect laws ». Ce projet de code civil aspire à rompre avec la *common law* présente dans la République, et constitue à ses yeux un socle qui doit permettre la formation d'une « new community », une régénérescence sociale, une « true republic »¹⁹².

¹⁸⁹ Papineau à Roebuck, 17 mai 1838, *Lettres à divers correspondants, op. cit.*, p.393-398 ; *Fonds Papineau*, APC, O'Callaghan à Papineau, 27 janvier 1839. Je remercie François Labonté pour m'avoir signalé ces références. Consulter à propos : *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, Moore à MacKenzie, 3 février 1840 ; MacKenzie, *Caroline Almanack, op. cit.*, p.14-15 ; Kinchen, *Patriot Hunters, op. cit.*, p.14 ; Verney, *O'Callaghan, op. cit.*, p.82-83. Pour cerner la position délicate des patriotes vis-à-vis du Parti démocratique à cause de leur anti-esclavagisme : *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, Hunter à MacKenzie, 2 septembre 1839 ; *Ibid.*, Hunter à MacKenzie, 18 octobre 1839.

¹⁹⁰ Cité par Gates, *After the Rebellion, op. cit.*, p.83-84.

¹⁹¹ Wilentz, *Rise, op. cit.*, p.186-195 et p.541-542 ; Lee Benson, *The Concept of Jacksonian Democracy. New York as a Test Case*, Princeton, Princeton University Press, 1973 [1961], p.131.

¹⁹² *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, Combe à MacKenzie, 17 décembre 1839. George Combe est un célèbre phrénologiste écossais, auteur de *The Constitution of Man* (1828), qui est alors en visite aux États-Unis. Gates, *After the Rebellion, op. cit.*, p.40-41 et p.64.

Conclusion

Les horizons mentaux des patriotes ne se limitent pas aux frontières des colonies mais englobent l'Amérique du Nord. Un consensus se dégage chez les révolutionnaires en exil sur le besoin d'organiser une structure « générale » des deux Canadas afin de mener à bien leur révolution, mais leurs tentatives sont confuses et ne se concrétisent pas réellement. Apparaît progressivement un ensemble de désaccords, stratégiques, politiques et philosophiques. Un clivage entre patriotes canadiens et américains se dessine également. Signe de l'évolution durant l'exil, MacKenzie déclare qu'il n'a « not a wish *left* to see Canada incorporated with this Union¹⁹³ », ce qui prouve à nouveau que ce désir a existé. L'espoir d'un « amalgame » des nationalités devient également une source de division. Le front révolutionnaire connaît des difficultés à se structurer malgré les tensions diplomatiques entre le Royaume-Uni et les États-Unis qui alimentent la possibilité d'un conflit de grande envergure : « La guerre arrivant [entre Londres et Washington], il faudra que ceux qui restent fid[èles] à la cause du pays [...] viennent de ce côté des lignes afin de former sur les bords du Canada “un gouvernement provisoire”¹⁹⁴ ». Le paradoxe révolutionnaire devient évident puisque, à partir de 1839, il dépend principalement d'une guerre entre deux gouvernements qui se déclarent « amis » et collaborent pour éviter l'affrontement.

Nous observons une radicalisation au milieu de cette confusion. L'idéal républicain de ceux qui poursuivent la révolution contraste avec les pratiques étasuniennes. Cette tendance nourrit l'idée de fonder une république canadienne « à deux étoiles ». Ils sont d'ailleurs soutenus par les citoyens américains les plus radicaux : « I perfectly agree with you as to the policy of acting independently of this country as a people and

¹⁹³ MacKenzie, *Life and Times of Martin Van Buren*, *op. cit.*, p.288. Je souligne.

¹⁹⁴ Wolfred Nelson à Duvernay, 5 avril 1840, Nelson, *Écrits d'un patriote*, *op. cit.*, p.122-125.

I trust in God that Canada may be liberated from her vassalage without being cursed with what you justly style the gross corruptions of this country¹⁹⁵. »

Nous continuerons dans les prochains chapitres à explorer cette convergence. Si la révolution perd de sa vigueur à partir de 1839, sans toutefois disparaître, ses conséquences se font sentir dans la République, notamment dans l'opposition entre radicaux et autorités. En 1841, le secrétaire d'État a parfaitement conscience que le projet de république canadienne s'apparente à une entreprise politique singulière constituée d'esprits indépendants venus des deux côtés de la frontière : « If war breaks out [between London and Washington], these persons do not propose to join the forces of the United States, but to unite themselves with the disaffected in Canada, declare the province free, and set up *another government*¹⁹⁶. » En portant le regard sur cette opposition entre « vrais républicains » et autorités de la République, l'analyse de la Rébellion à une échelle continentale nous permettra de voir que les années 1839 à 1842 ne se limitent pas à une dislocation irréversible du front patriote.

¹⁹⁵ *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, Doyle à MacKenzie, 28 novembre 1839.

¹⁹⁶ Daniel Webster, juillet 1841, cité par Kinchen, *Patriot Hunters*, *op. cit.*, p.108-109. Je souligne. *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, doc. n°2009, William Johnston à MacKenzie, non datée ; *Ibid.*, Fry à MacKenzie, 14 novembre 1838.

CHAPITRE IV

LA RÉVOLUTION CANADIENNE DANS SON CONTINENT

*We can never have a real peace
so long as Canada or Nova Scotia are in the hands of the English.
Samuel Adams¹*

*Shall [Governor]Silas [Jenison] rule the helm of State / 'Cause he doth tory falsehoods prate
Alas poor Sil 'tis not your fate / Nor shall it be – for ever
Shall he come on to this frontier / With General Wool, that Brigadier
And us poor “workies” lectioneer / To vote for him : – no never !
Shall Silas with his tory band / Cha’s Adams with his tory wand
Assisted by Sam Keyes – Command / The freemen of our happy land
It shall not be so, ever
Shall Silas think because he’s great / To drive Canadians from our State,
For fear that they retaliate / The wrongs Sir John [Colborne] had done ’m
Shall he with petty tools of hire / Surrender them to British Ire
While in our breasts burns Freedom’s fire / NO, he can never “run ’em” .
So Silas, you may writhe and wriggle / And little whigs, they all may wiggle ;
It only makes us people giggle / To witness how you quiver
Sir Silas, you may cease your prate / Your wily Schemes are all too fate
For spite of your rigs and federal whigs / We’ll row you up Salt River.
Loco Foco, Swanton, 1839²*

Entre 1837 et 1842, l’armée et le gouvernement des États-Unis interviennent de plus en plus promptement pour conserver la paix avec les Britanniques. Plusieurs événements auraient pu déboucher sur un conflit militaire continental et, jusqu’au traité de paix de 1842, très nombreux sont ceux qui pensent la guerre inévitable. Cette situation maintient en vie la révolution canadienne³. Les patriotes en exil et leurs alliés souhaitent cette issue et tentent de la provoquer. La position « neutre » des États-Unis cache cependant une profonde opposition entre républicains canadiens et

¹ Cité par O’Callaghan dans une lettre à MacKenzie, 4 juillet 1840, (*MacKenzie-Lindsey Papers*, APO).

² *Loco Foco* (Swanton, Vermont), 22 août 1839.

³ Ce qui a été noté par Denis Monière, *Ludger Duvernay et la révolution intellectuelle au Bas-Canada*, Montréal, Québec/Amérique, 1987, p.158-159.

autorités fédérales : les soldats américains sont des « agents de police à Miss Vic[toria] » selon Amédée Papineau⁴. Malgré cette adversité, les échecs militaires ainsi que les divisions internes, les patriotes persévèrent dans leur entreprise. Ils usent de différents moyens pour influencer l'opinion publique et deviennent un enjeu électoral incontournable. Les événements liés à la révolution canadienne s'avèrent même importants pour comprendre la dynamique politique américaine, ce que les synthèses sur la période jacksonienne n'ont jamais pris en compte. L'influence des exilés et de leurs idéaux est prégnante : « Si Van Buren ne détruit pas cette organisation [les Chasseurs], ce seront eux qui choisiront le prochain président⁵ ».

Les travaux sur la Rébellion concernent les années 1837 et 1838, parfois 1839, et délaissent les tensions frontalières qui perdurent jusqu'en 1842. Nous comblerons ce vide historiographique ce qui nous permettra de cerner l'ampleur de la guerre d'indépendance canadienne en la connectant à la guerre d'Aroostook et au traité Webster-Ashburton. La question canadienne pousse aussi les patriotes à se distancier du président Van Buren, jugé coupable de mépris envers l'esprit démocratique : il s'oppose à la progression du républicanisme en Amérique et envoie l'armée afin d'appliquer sa politique. Saisir le poids continental de la Rébellion conduit en particulier à soutenir l'hypothèse que l'alliance de Van Buren avec le Royaume-Uni brise son assise électorale dans les États frontaliers et précipite sa défaite en 1840. Suivre l'activité politique des exilés canadiens nous permettra également de mieux cerner l'alliance scellée par Daniel Webster et lord Ashburton en 1842, assimilée par les patriotes à une soumission de la République aux intérêts des banquiers londoniens.

⁴ Amédée Papineau, *Journal d'un Fils de la Liberté, 1838-1855*, Georges Aubin (dir.), Québec, Septentrion, 2010, p.179.

⁵ George Arthur, gouverneur du Haut-Canada, cité par Oscar A. Kinchen, *The Rise and Fall of the Patriot Hunters*, New York, Bookman Associates, 1956, p.44.

4.1 Les exilés et l'opinion publique

L'historiographie américaine considère globalement que l'opinion publique se distancie des patriotes en 1838, conclusion que nous souhaitons nuancer. Certes, de nombreux journaux à grand tirage soutiennent Van Buren et relatent les événements de la frontière à travers l'image de « brigands » enfreignant la loi. Après les échecs de l'hiver 1837-1838, nous ne retrouvons plus l'élan de sympathie quasi général dans le Nord des premières semaines des combats. Les patriotes jouissent cependant d'un accès privilégié à l'opinion publique et à l'univers politique. Ils participent pleinement à la discussion publique et réussissent à faire vivre l'idée d'une république canadienne.

4.1.1 Activités politiques et mobilisation du public

Les assemblées de citoyens qui sont consacrées au projet d'une révolution républicaine aux Canadas sont régulières et attirent des foules importantes. Elles ne cessent pas après novembre 1838. L'accès des patriotes au monde de l'imprimé, par les journaux mais également par diverses formes de publications (almanach, pamphlet, déclaration, *etc*), démontre également leur poids politique. Avoir le pouvoir d'imprimer ses idées et ses vues dénote une certaine position sociale. Les patriotes peuvent aussi ouvrir diverses portes : Silas Wright, membre de l'*Albany Regency* et sénateur de New York au Congrès, organise une rencontre entre Van Buren, Papineau et Wolfred Nelson, le 11 décembre 1838⁶. Les *leaders* des exilés n'ont donc pas entièrement perdu leur réputation malgré le chemin que prend la

⁶ William Lyon MacKenzie, *Caroline Almanack*, Rochester, 1840, p.103 ; *Rochester Democrat*, 19 décembre 1838 ; Wolfred Nelson à Duvernay, 5 avril 1840, *Écrits d'un patriote*, Georges Aubin (dir.), Montréal, Comeau & Nadeau, 1998,., p.123 ; *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, Crumbeing à MacKenzie, 23 avril 1838 ; *Ibid.*, A. K. MacKenzie à MacKenzie, 9 mars 1839 ; *Ibid.*, Doyle à MacKenzie, 22 décembre 1839 ; *Ibid.*, O'Callaghan à MacKenzie, 5 mars 1840 ; *Ibid.*, Fitman à MacKenzie, 20 mai 1840.

tentative révolutionnaire. William Lyon MacKenzie devient même progressivement une figure politique importante dans la République.

En marge du soulèvement de novembre 1838, de grandes assemblées publiques sont organisées. La *MacKenzie's Gazette* les qualifie de « Great Agitation Meetings ». Le 10 novembre à New York, MacKenzie organise avec Duvernay, John Ryan père et William Reid une première réunion publique au Concert Hall sur Broadway. Ils réitèrent le 13, au Richmond Hill devant plus de 2 000 personnes. Une nouvelle importante assemblée est organisée le 14 au Vauxhall Garden, par Alexander Ming, « to express [...] sympathies and give all lawful aid and countenance to the Declaration of Independence recently made by the people of those Provinces⁷ ». 5 000 citoyens s'amassent le 17 novembre pour leur assemblée de Philadelphie, parmi lesquels le fils du secrétaire au Trésor Levi Woodbury, présent malgré les menaces publiques de son père. À Washington, en dépit de l'opposition de l'exécutif fédéral qui empêche les patriotes de faire des annonces publiques, entre 1 000 et 1 500 personnes assistent à leur réunion du 20 novembre au Carousi's Saloon. Il s'agit de la plus importante réunion publique dans la capitale depuis plusieurs années. Le fils du premier président américain, George Washington Curtis, rencontre et soutient les patriotes. Le 22, Baltimore accueille une assemblée de 3 000 personnes lors de laquelle MacKenzie et Theller sont acclamés⁸. Une partie conséquente du public est donc mobilisée en faveur de la république canadienne, alors que les troupes fédérales et l'exécutif participent à son étouffement.

⁷ *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, doc. n°2280, « Public Meeting in favor of the suffering Canadian Patriots », non daté (novembre 1838) ; doc. n°2344, « Public Meeting », non daté (novembre 1838) ; *O'Callaghan Papers*, BC, MacKenzie à O'Callaghan, 5 avril 1841 ; MacKenzie, *Caroline Almanack*, op. cit., p.93 ; *MacKenzie's Gazette*, 1^{er} décembre 1838 ; *Le Courrier des États-Unis*, 14 novembre 1838 ; *Report of Committee of Assembly of Upper Canada*, Toronto, 1839, p.21-23 ; Albert B. Corey, *The Crisis of 1830-42 in Canadian-American Relations*, New Heaven, Yale University Press, 1941, p.84 ; Lillian F. Gates, *After the Rebellion. The Later Years of William Lyon MacKenzie*, Toronto et Oxford, Dundurn Press, 1988, p.53. Pour plus d'information sur Reid, lire Albert Schrauwers, *Union is Strength. W. L. MacKenzie, the Children of Peace, and the Emergence of Joint Stock Democracy in Upper Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 2009.

⁸ *MacKenzie's Gazette*, 1^{er} décembre 1838 ; MacKenzie, *Caroline Almanack*, op. cit., p.94-95 ; Gates, *After the Rebellion*, op. cit., p.53-54.

Différentes formes d'actions sont entreprises pour interpeller l'opinion publique. Horace Nelson (fils de Wolfred) devient secrétaire du *lyceum* de Plattsburgh. Il y invite par exemple les jeunes citoyens à réfléchir sur une question aux accents canadiens : « Has the conduct of Great Britain towards the United States afforded sufficient cause for the Declaration of War on the part of our Government?⁹ » Les exilés envoient également divers *memorials* à l'exécutif fédéral, comme celle de Theller à propos des droits des étrangers¹⁰. L'emprisonnement de MacKenzie entre juin 1839 et mai 1840 provoque également une vague de sympathie et un nombre important de pétitions. Mentionner celle de l'éditeur *locofoco* de New York, Theron Rudd, nous permet de voir quels sont les réseaux mobilisés pour récolter les dizaines de milliers de signatures en faveur de sa libération¹¹.

4.1.2 La plume, arme privilégiée des patriotes

L'imprimé représente l'accès par excellence à la conscience collective et à la vie publique. Au-delà de maintenir l'idée d'une république canadienne, d'informer et de convaincre les lecteurs, il s'agit déjà d'écrire l'histoire. Un correspondant de MacKenzie écrit : « Let the papers work, they will, at least, recall recollections of the past¹² ». Le premier numéro du *North American* précise :

« We wish to make this paper a faithful record of past and passing events, and as these events may become matter of history we shall expect our correspondents to pay due deference to that truth which cannot be

⁹ *Plattsburgh Republican* des 9, 16 et 22 janvier 1841.

¹⁰ *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, Theller à MacKenzie, 5 janvier 1839 ; *Ibid.*, *Memorial* de MacKenzie à Van Buren, 23 octobre 1839 ; MacKenzie, *Caroline Almanack*, *op. cit.*, p.16.

¹¹ *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, pétition adressée à Edward Curtis, représentant de la ville de New York au Congrès, 9 mai 1840 ; *Ibid.*, Rudd à MacKenzie, 12 mai 1840. Pour d'autres pétitions en faveur de MacKenzie : *Ibid.*, William J. Duane et J. Sutherland à MacKenzie, 26 juin 1839 ; *Ibid.*, Griffin à MacKenzie, 26 juin 1839 ; *Ibid.*, « To the public » (Rochester), 18 juillet 1839.

¹² Correspondance d'un Irlandais anonyme, *MacKenzie's Gazette*, 25 mai 1839.

controverted, and which will render our journal worthy the patronage of the American public¹³. »

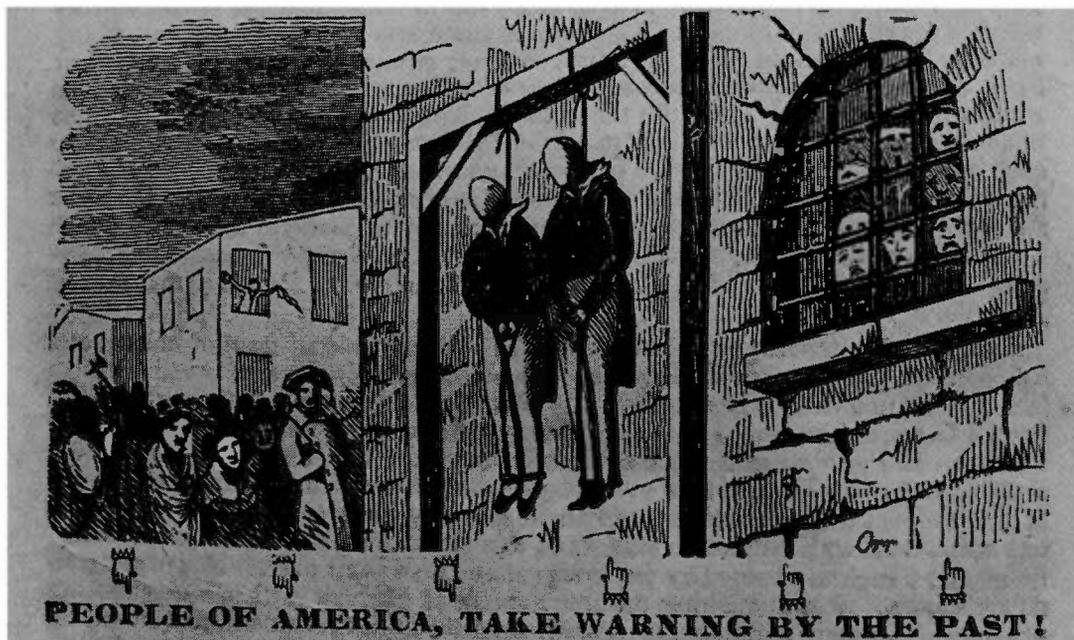
L'interprétation des événements est un affrontement politique avant d'être journalistique ou scientifique¹⁴, et les patriotes s'engagent consciemment dans cette guerre des mots. Dès avril 1838, O'Callaghan rédige, publie et envoie à Washington une biographie de Papineau. Il se lance aussi dans une histoire de la « presse libérale » au Canada pour la *MacKenzie's Gazette*. Au cours de l'été 1838, Robert Nelson centralise les témoignages sur les exactions des loyalistes pour la *Gazette*. Plusieurs projets de l'éditeur écossais constituent également des textes à connotation historique et patriotique, notamment le *Caroline Almanack*, écrit en prison et publié à Rochester, et par la suite *Life and Times of Martin Van Buren*. La partisanerie des livres de Theller (Rochester, 1841) et de McLeod (Cleveland, 1841) répond à celle des écrits loyalistes des gouverneurs Head et Durham. Dans le *North American*, Côté, aspire également à être un historien « fidèle » et « objectif » dans une monumentale histoire du Canada et des patriotes qui est publiée sur près de deux ans¹⁵.

¹³ *North American*, 10 avril 1839.

¹⁴ Michèle Riot-Sarcey, *Le réel de l'utopie. Essai sur le politique au XIXe siècle*, Paris, Albin Michel, 1998, p.22-29.

¹⁵ Pour O'Callaghan : *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, O'Callaghan à MacKenzie, 14 août 1838 ; A. Papineau, *Journal*, op. cit., p.157 et p.159. Pour Nelson : *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, « Atrocities in Lower Canada » pour la *MacKenzie's Gazette*, juillet 1838 ; Nelson à la *MacKenzie's Gazette*, Robert Nelson, *Déclaration d'indépendance et autres écrits, 1832-1848*, Georges Aubin (dir.), Montréal, Comeau et Nadeau, 1998, p.41-49. Pour MacKenzie : William L. MacKenzie, *MacKenzie's Own Narrative*, Toronto, 1838 ; *Caroline Almanack*, op. cit. ; *Id.*, *Who Began the Frontier Troubles ? Who Broke the Treaty ?*, Rochester, 1840 ; *Id.*, *The Sons of the Emerald Isle, or Lives of One Thousand Remarkable Irishmen; including Memoirs of Noted Characters of Irish Parentage or Descent*, New York, 1844 ; *Id.*, *The Lives and opinions of Benj'n Franklin Butler and Jesse Hoyt*, Boston, 1845 ; *Id.*, *Life and Times of Martin Van Buren*, Boston, 1846. Pour Côté : *Fonds Duvernay*, ANQ, Côté à Duvernay du 18 avril 1839 ; *Ibid.*, Côté à Duvernay, 29 novembre 1839 ; *Ibid.*, Côté à Duvernay, 22 juillet 1840 ; *Ibid.*, Côté à Duvernay, 15 novembre 1840 ; *Ibid.*, Côté à Duvernay, 26 avril 1841 ; *North American* (Swanton). Pour les autres publications : Donald McLeod, *A Brief Review of the Settlement of Upper Canada*, Cleveland, 1841 ; Edward Theller, *Canada in 1837-1838*, 2 vol., Philadelphie, 1841 ; Thomas J. Sutherland, *The Trial of General Thomas Jefferson Sutherland, late of the Patriot Army*, Buffalo, 1838 ; *Id.*, *A Letter to Her Majesty the British Queen*, Albany, 1841.

Figure 4.1 : « *Canada's Martyrs* », *Caroline Almanack*, Rochester, 1840.



Dans cette guerre des mots, les invectives sont âpres et le langage magnifié. Les patriotes tentent de répliquer collectivement à une campagne dont ils sont les cibles :

« Mr. Van Buren influences the press to do and say what he pleases – [British ambassador] Fox is the power behind the throne – the printers are mere automata puppets moved by their wire pullers [...] I blush for their performance. Its [Van Buren's proclamation] appearance has fully opened my eyes to the true state of affairs, of which I own I was previously ignorant¹⁶. »

H. D. Robinson engage *L'Estafette* dans des controverses publiques avec ses adversaires de langue française au Bas-Canada. Le journal devient progressivement un rouage important des réseaux patriotes aux États-Unis¹⁷. À propos de deux

¹⁶ *MacKenzie's Gazette*, 1^{er} décembre 1838. Blair est l'éditeur de *The Globe* et Gales (*National Intelligencer*) est l'imprimeur du Congrès. Lire aussi *Report of Committee of Assembly of Upper Canada*, *op. cit.*, p.21-23. Pour un aperçu des dynamiques du monde de la presse dans la République, Edward Spann, *Ideals and Politics, New York Intellectuals and Liberal Democracy*, Albany, State University of New York Press, 1972, p.110-121.

¹⁷ Texte de Duvernay (« un exilé », St Albans) dans *L'Estafette* du 17 avril 1838 ; *Fonds Duvernay*, ANQ, Duchesnois à Duvernay, 19 mai 1838, *Numismatic Journal*, VI, p.125-127 ; *Fonds Papineau*, APC, O'Callaghan à Papineau, 9 avril 1838. Pour la position du journal, lire notamment *L'Estafette*

journaux loyalistes, le *Patriote* et *L'Ami du peuple*, *L'Estafette* s'exclame : « Honte! Honte à jamais à ces apostats du journalisme qui, par intérêt ou par frayeur, s'agenouillent devant le pouvoir¹⁸. » Au printemps 1838, les autorités britanniques interdisent la circulation de journaux pro-patriotes imprimés aux États-Unis, en particulier *L'Estafette*, la *MacKenzie's Gazette* et le *Truth Teller* de Ming. Robinson, qui perd par conséquent une partie de ses lecteurs en même temps qu'une des raisons politiques de son existence, dénonce cette censure auprès du Parlement de Londres¹⁹. Les quelques feuilles aux accents républicains qui parviennent aux yeux du public, à l'image du *Fantasque* de Québec, sont mises au pas. Le *Plain-Speaker* de Samuel Hart à Belleville est saccagé. Selon un témoin, « les soldats menacèrent hautement de tuer quiconque oserait porter plainte²⁰ ». Le *Courier* de Montréal justifie les mesures répressives : « les populations n'étant pas faites pour comprendre les idées de liberté prêchées par *L'Estafette*, il est injuste de la leur laisser lire²¹ ».

L'accès à la publication sur le sol américain revêt une importance capitale, « pour l'amour de Dieu et de la patrie n'abandonnez pas votre journal²² ». Des démarches sont systématiquement entreprises pour entretenir ces réseaux de communication, comme les réfugiés canadiens à Swanton qui, en janvier 1839, se rassemblent et résolvent « que les procédés de cette assemblée soient publiés dans le *Burlington Sentinel*, *MacKenzie's Gazette*, *Franklin Republican*, *L'Estafette* et dans les autres

des 9 et 26 janvier, 2 et 23 février, 6 et 8 avril 1838 ; Robert Ernst, *Immigrant Life in New York City, 1825-1863*, Port Washington, Friedman, 1965, p.281 ; Anthony Grolleau-Fricard, « *Le Courier des États-Unis* entre France, États-Unis et Canada (1828-1851) », thèse de doctorat (histoire), Université Panthéon-Sorbonne, 2009 ; Marieke Polfliet, « Émigration et politisation. Les Français de New York et La Nouvelle-Orléans dans la première moitié du XIXe siècle (1803-1860) », thèse de doctorat (histoire), Université de Nice-Sophia Antipolis, 2013, p.359-364.

¹⁸ *L'Estafette*, 12 janvier 1838.

¹⁹ *Fonds Papineau*, APC, O'Callaghan à Papineau, 9 avril 1838.

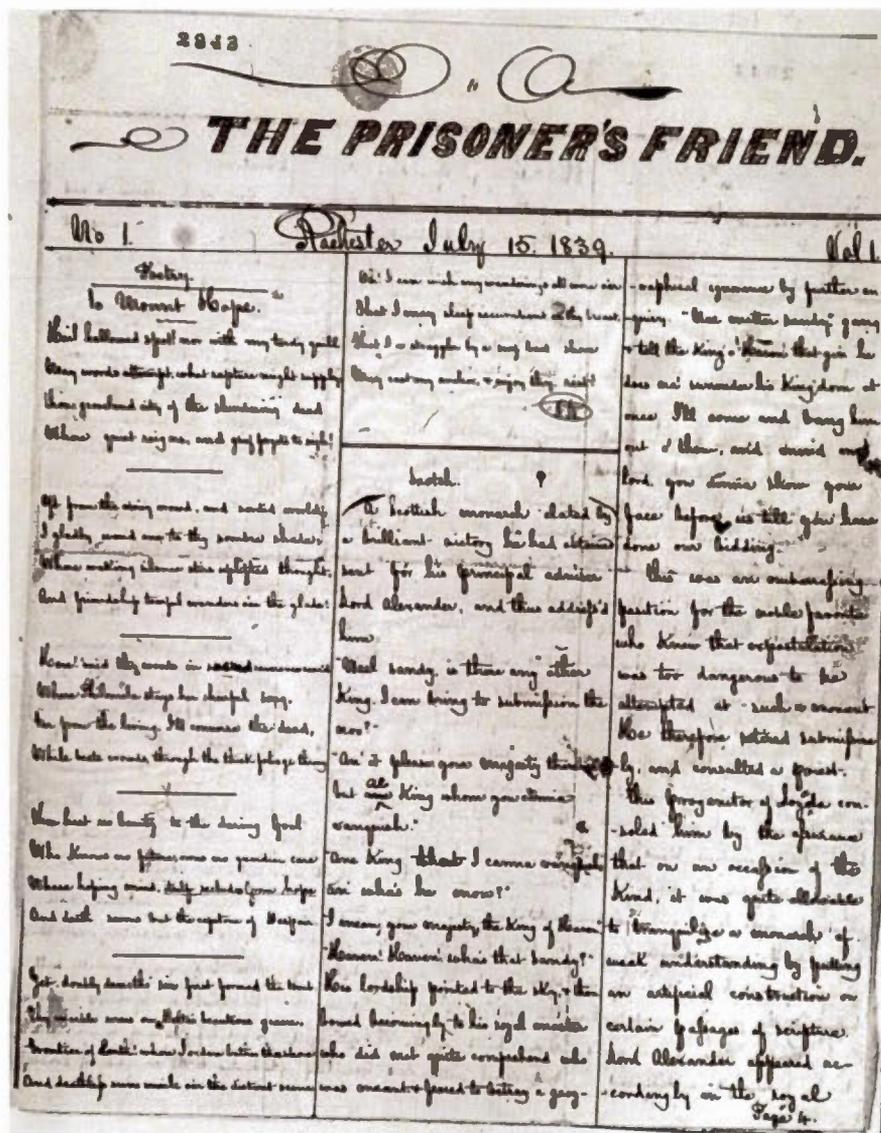
²⁰ *Le Courier des États-Unis*, 16 janvier 1839. Voir également : *Plattsburgh Republican*, 12 janvier 1839 ; A. Papineau, *Journal*, *op. cit.*, p.161.

²¹ *L'Estafette*, 20 avril 1838, dans un article sur la censure dont elle est victime au Canada.

²² *Fonds Duvernay*, ANQ, Masson à Duvernay, 28 décembre 1839. Sur l'importance de l'imprimé pour les patriotes en exil : *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, [illisible] à MacKenzie, 14 mai 1839 ; *Ibid.*, Bruce à MacKenzie, 9 février 1840 ; *MacKenzie's Gazette*, 21 mai 1839.

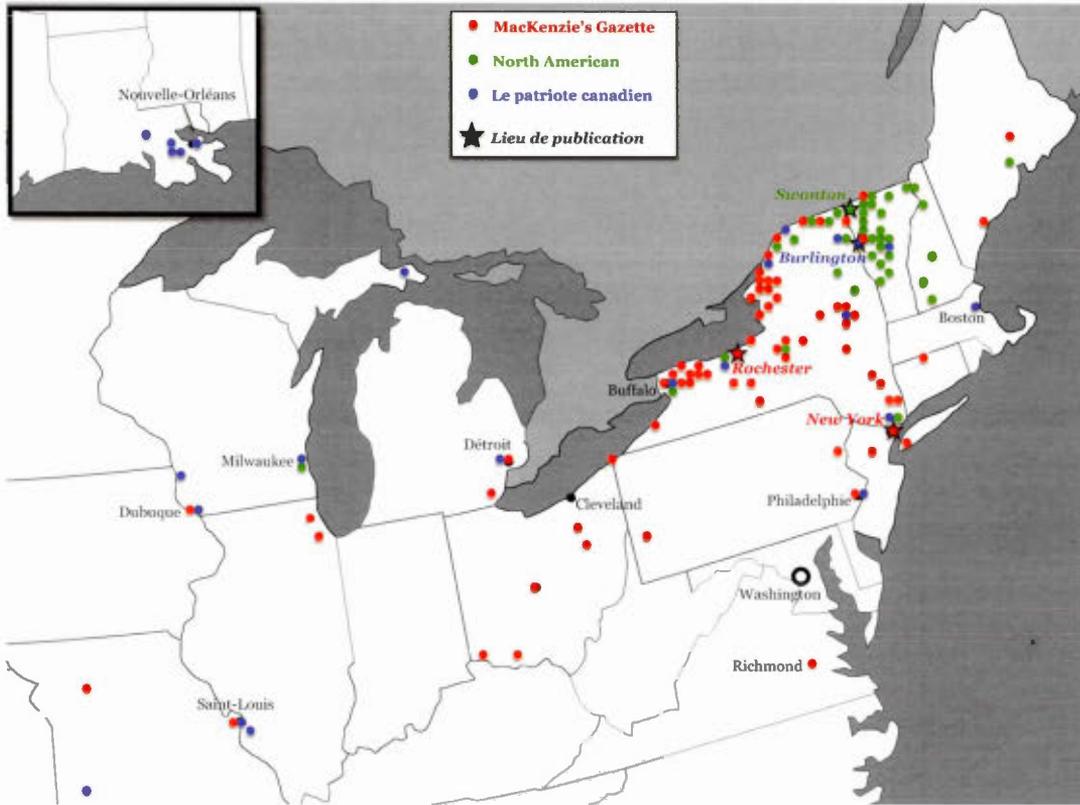
journaux radicaux des États-Unis²³ ». Remarquons que ce sont les « journaux radicaux » qui soutiennent leur combat.

Figure 4.2 : Manuscrit du *Prisoner's Friend*, rédigé à Rochester par James Reid, juillet 1839 (*MacKenzie-Lindsey Papers*, APO)



²³ Fonds Wolfred Nelson, APC, résolutions de l'assemblée de Swanton du 5 janvier 1839.

Figure 4.3 : Agents des journaux des exilés canadiens aux États-Unis



La carte des réseaux des agents des trois principaux journaux des exilés canadiens aux États-Unis (Figure 4.3), la *MacKenzie's Gazette*, le *North American* et *Le patriote canadien*, permet de matérialiser leur diffusion. Le premier constat est l'étendue de ces réseaux. Le journal de MacKenzie est la publication qui possède le plus grand réseau de diffusion, alors que celui du *Patriote canadien* nous permet d'avoir un aperçu de la carte de l'Amérique patriote francophone au tournant de 1840. Leur lectorat est extrêmement dense le long de la frontière, surtout celles du Vermont et de l'État de New York. Plusieurs villes ressortent de cette carte, comme celles qui accueillent des agents pour les trois journaux : Burlington, Rochester, Buffalo et New York. S'il est possible de distinguer une certaine dimension locale, l'État de New York pour la *Gazette* et le Vermont pour le *North American*, nous pouvons également observer que leurs voix sont diffusées dans presque tous les États

du Nord, et très rarement dans le Sud. Il est enfin intéressant de noter qu'aucun de ces journaux ne possède d'agent à Cleveland, une ville fortement engagée dans la révolution. Cette absence étonnante témoigne des tensions vécues avec les *Hunters*.

Plusieurs indices nous permettent de saisir leur pouvoir d'accès à l'opinion publique. La rapidité avec laquelle les patriotes montent leurs propres presses sur leurs terres d'exil en est un. Dès les premières semaines, Hiram Blanchard fonde un journal à Derby (Vermont), le *Canadian Patriot*. Un journal dédié à la cause est également établi à Buffalo durant l'occupation de Navy Island²⁴. Indice chiffré, la *Gazette* de MacKenzie est dans un premier temps tirée à 5 000 exemplaires²⁵. Il est possible de dresser une liste fournie de journaux fondés par des exilés ou des patriotes américains : la *MacKenzie's Gazette*, le *Spirit of 76* de Theller à Détroit, les trois journaux d'Hiram Blanchard à Derby (le *Canadian Patriot*, le *Democrat*, et le *Montreal Express*), le *Lockport's Freeman Advocate* du fils de MacKenzie, James (journal par lequel Duncombe fait passer les ordres des *Hunters*), le *Lewiston Telegraph*, le *Bald Eagle* de Cleveland édité par « l'utopiste » Samuel Underhill, l'*Oswego Bulletin*, le *Buffalonian*, *The Volunteer*, le second journal de W. L. MacKenzie, le *North American* des exilés bas-canadiens Hiram J. Thomas, Ryan fils, É.-É. Malhiot et le Dr Côté, ou encore le *Patriote Canadien* de Duvernay. Les journaux qui soutiennent les patriotes sont bien plus nombreux et se répartissent à travers la République : *Boston Atlas*, *New Era* de New York, *Philadelphia Public*

²⁴ *Fonds Papineau*, APC, MacKenzie à Brown, 12 janvier 1838 ; Kinchen, *Patriot Hunters*, *op. cit.*, p.16 ; Jack I. Little, *Loyalties in Conflict. A Canadian Borderland in War and Rebellion, 1812-1840*, Toronto, University of Toronto Press, 2008, p.66.

²⁵ Le journal qui tire alors largement le plus grand nombre d'exemplaires est le *Herald* de New York (11 500). Pour avoir une idée précise de la presse new-yorkaise et américaine dans les années 1830-1840 afin de juger du succès de MacKenzie, lire James L. Crouthamel, « The Newspaper Revolution in New York 1830-1860 », *New York History*, 45, 2 (avril 1964): 91-113.

Ledger, *Burlington Sentinel*, etc. Ces éditeurs communiquent entre eux, s'échangent ou retranscrivent des articles, créant un dense réseau favorable leur cause²⁶.

La coopération entre les patriotes des deux provinces s'observe à travers ces journaux. O'Callaghan et MacKenzie collaborent pour la *Gazette* puis *The Volunteer*. Les républicains en exil agissent comme agents locaux les uns pour les autres, MacKenzie étant celui de Duvernay et du *North American*, quand Perrault et Amédée Papineau le sont pour lui²⁷. Par ailleurs, excepté *Le Courrier des États-Unis* durant les premiers mois de la révolution, la presse francophone leur est favorable : *L'Estafette*, *L'Indicateur* et *La Vérité*, tous les trois à New York, ainsi que *l'Abeille* de la Nouvelle-Orléans. Ils échangent et s'entraident pour les soutenir²⁸.

L'ensemble de ces éléments démontre une réelle force politique. Les patriotes ont les moyens d'intervenir et de peser dans le débat public, et ainsi de maintenir tant bien que mal le projet républicain aux Canadas dans l'actualité. Leur pouvoir est également perceptible à travers la campagne publique agressive qu'une partie de la presse américaine doit mener contre eux. Signe que leurs voix sont entendues dans la République, l'un des proches amis de MacKenzie l'encourage à cesser d'évoquer la vie des partis, « Your paper has a large circulation and it may have some effect upon

²⁶ *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, McMahon à MacKenzie, 11 mai 1841 ; MacKenzie, *Caroline Almanack*, op. cit., p.74 ; *Fonds Duvernay*, ANQ, « Jean Thompson » (Neysmith) à Duvernay, 6 novembre 1838, *Numismatic Journal*, VIII, p.76-77 ; A. Papineau, *Journal*, op. cit., p.161 ; Kinchen, *Patriot Hunters*, op. cit., p.20-21 ; Gates, *After the Rebellion*, op. cit., p.82 ; Little, *Canadian Borderland*, op. cit., p.65-66.

²⁷ Sur la collaboration entre MacKenzie et O'Callaghan : *O'Callaghan Papers*, BC, MacKenzie à O'Callaghan, 5 avril 1841 ; Gates, *After the Rebellion*, op. cit., p.88-89 ; Verney, *O'Callaghan*, op. cit., p.167-170. Sur les agents : *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, doc. n°1423, Perrault à MacKenzie, 8 janvier [1839] ; *MacKenzie's Gazette*, 25 mai 1839.

²⁸ *Fonds Duvernay*, ANQ, Duchesnois à Duvernay, 5 juin 1839 ; *Ibid.*, doc. n°334, Charles Testut (*L'Indicateur*) à Duvernay, 14 ? 1839 ; *Ibid.*, doc. n°381, [Côté] à Duvernay, non datée ; *Ibid.*, Boutillier à Duvernay, 21 juin 1838, *Numismatic Journal*, VI, p.161-163 ; *Ibid.*, Georges [Cartier] à Duvernay, 15 octobre 1838, *Numismatic Journal*, VIII, p.42-44 ; *Ibid.*, Rodier à Duvernay, 18 octobre 1838, *Numismatic Journal*, VIII, p.44-45 ; *Ibid.*, Jean Thompson (Neysmith) à Duvernay, 6 novembre 1838, *Numismatic Journal*, VIII, p.76-77 ; W. Nelson à Duvernay, 31 décembre 1839, Wolfred Nelson, *Écrits d'un patriote*, Georges Aubin (dir.), Québec, Comeau et Nadeau, 1998, p.121 ; *The New World* (New York), 25 janvier 1840 ; *Le Courrier des États-Unis*, 31 octobre et 10 novembre 1838.

future elections²⁹. » Cette réalité relativise l'image de « penniless » et de « brigands » que certains écrits laissent transparaître, ou encore d'un désintéressement rapide du public.

4.2 Les patriotes et les élections

L.-G. Harvey a démontré que les patriotes bas-canadiens étaient au fait de la vie politique américaine³⁰. En exil, leur familiarité avec la vie politique est telle qu'ils interviennent dans les discussions publiques. L'actualité électorale devient toutefois une nouvelle source de divisions entre exilés. Un débat éclate à propos de Martin Van Buren. Traités comme des criminels, ils deviennent des adversaires officiels de l'exécutif fédéral. Les principales figures des partis whig et démocratique sont cependant opposées à l'idée d'une guerre contre la Grande-Bretagne³¹. Malgré cette situation, la question canadienne s'immisce dans les campagnes électorales. En perte de vitesse militairement et marginalisée par la plupart des élites (marchands, hommes politiques, banquiers, journaux à grand tirage, *etc.*), la révolution canadienne n'en possède pas moins un réel poids politique.

4.2.1 Les partis et la question canadienne

La question canadienne est difficile à manipuler par les hommes politiques. Les états-majors des deux partis s'opposent à leur cause, mais le soutien populaire est tel que, localement, leurs membres doivent faire preuve d'ingéniosité pour ne pas s'aliéner les

²⁹ *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, Bruce à MacKenzie, 7 août 1838.

³⁰ Louis-Georges Harvey, *Le printemps de l'Amérique française. Américanité, anticolonialisme et républicanisme dans le discours politique québécois, 1805-1837*, Montréal, Boréal, 2005, p.114-115, p.135-136 et p.177-178.

³¹ Voir notamment *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, A. K. MacKenzie à MacKenzie, 18 janvier 1839.

électeurs qui soutiennent les patriotes : « The Canada Business threatens to become more embarrassing than was anticipated³² ». Certains cas témoignent du terrain glissant que représente la révolution canadienne. Ainsi, le gouverneur Marcy a d'abord encouragé la révolution avant de coopérer avec les Britanniques³³. Des membres des deux partis veulent convaincre les patriotes que leur camp est leur allié logique. Cela démontre la nécessité d'obtenir leur appui afin de convaincre les électeurs. En avril 1838, Papineau est même invité par des membres de l'*Albany Regency* à prendre une part active dans la vie politique américaine³⁴.

Globalement, la relation des responsables politiques étasuniens envers les exilés est donc tendancieuse, ce que nous avons déjà vu avec l'utilisation des loges *Hunters* à des fins personnelles. Si certains hommes politiques influents ont prêté le serment d'initiation aux *Hunters*, comme le vice-président R. M. Johnson, le sénateur Henry Clay et les gouverneurs Mason (Michigan), Marcy et Kent³⁵, la sincérité de leur engagement n'est pas toujours évidente. Les élections sont l'occasion de sarcasmes de la part des patriotes. Fin 1838, lorsque la plupart des candidats déclarent les soutenir, les patriotes dénoncent ces opportunistes qui « have all at once turned about and become amazingly patriotic³⁶. »

L'attitude des membres du Parti démocratique est particulièrement décriée puisque le gouvernement de Van Buren a clairement pris une position inverse³⁷. Cependant, plusieurs des élus à Washington soutiennent les républicains canadiens. Le vice-

³² Gouverneur W. Marcy, 31 décembre 1837, cité par Gates, *After the Rebellion*, op. cit., p.26-27.

³³ Voir en particulier les informations fournies par MacKenzie, *The Life and Times of Martin Van Buren*, op. cit., p.293.

³⁴ *Fonds Papineau*, APC, Porter à Papineau, 22 avril 1838.

³⁵ Kinchen, *Patriot Hunters*, op. cit., p.41-42.

³⁶ *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, Sherman et Winston, 18 septembre 1838. Ils soulignent.

³⁷ *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, doc. n°2161, James MacKenzie à MacKenzie, non datée (déchirée) ; *Ibid.*, Hunt à MacKenzie, 7 février 1838 ; *Ibid.*, A. K. MacKenzie à MacKenzie, 15 avril 1839 ; *Ibid.*, McLeod à MacKenzie, 13 août 1840 ; *Plattsburgh Republican*, 21 novembre 1840 ; *Vermont Republican*, 17 août 1842.

président, Richard M. Johnson, intervient en faveur de MacKenzie³⁸. Des hommes favorables aux patriotes gravitent autour de « Master Matta [Van Buren] », « some warm 76-patriots ». À Philadelphie, plusieurs membres de la *Democratic Union Association* sont des soutiens engagés de MacKenzie. Dans cette même ville, l'ancien secrétaire au Trésor de Jackson et fils de l'une des figures du panthéon du patriotisme américain, William J. Duane, participe à l'élan de soutien envers l'ancien président du Haut-Canada alors en prison. Autre signe de l'influence canadienne au sein des réseaux du Parti démocratique, le nouvel éditeur du *Metropolis*, Hobart Berrian, soutient la cause des Canadiens, ce qui pousse la direction du parti à fermer le journal³⁹. Les paroles fermes de Van Buren contre les patriotes lors de ses discours du 21 novembre et du 3 décembre 1838 lui mettent à dos une importante proportion des électeurs du Nord. Un résident du Vermont, membre du Parti démocratique, précise à MacKenzie qu'il n'y a pas un habitant de l'État qui ne soit « mortifié » par les paroles du président, tout en affirmant que les principes de son parti sont plus aptes à défendre les patriotes que les whigs⁴⁰.

Tout au long de l'année 1838, les indices se multiplient sur l'inversion des tendances politiques dans les États du Nord, c'est-à-dire la perte de vitesse du Parti démocratique. Les historien(ne)s Lilian Gates et Kenneth Stevens considèrent que les victoires whigs à partir de 1838 résultent de leur soutien aux patriotes. D'ailleurs, les autorités de l'État de New York hésitent à s'interposer contre les patriotes avant les

³⁸ *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, R.M. Johnson à Fegan, 11 mai 1840 ; MacKenzie, *Life and Times of Martin Van Buren*, op. cit., p.291 ; Orrin Tiffany, *The Relations of the United States to the Canadian Rebellion of 1837-1838*, s. e., 1905, p.63 ; Kinchen, *Patriot Hunters*, op. cit., p.41-42.

³⁹ *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, Young à MacKenzie, 15 juillet 18[39] ; *Ibid.*, Berrian à MacKenzie, 5 septembre 1838 ; *Ibid.*, Berrian à MacKenzie, 28 septembre 1838 ; *Ibid.*, Berrian à MacKenzie, 21 novembre 1838 ; *Ibid.*, A. K. MacKenzie à MacKenzie, 28 janvier 1839 ; *Ibid.*, doc. n°2566, note non datée et non signée à propos du *Metropolis* ; *Ibid.*, [Democratic] Association à MacKenzie, 22 novembre 1839 ; *Ibid.*, Doyle à MacKenzie, 22 décembre 1839 ; *Ibid.*, Duane à R.M. Johnson, 6 mars 1840 ; *Ibid.*, Berrian à MacKenzie, 12 mars 1840 ; *Ibid.*, Fitman à MacKenzie, 27 mars 1840 ; *Ibid.*, Duane à MacKenzie, 30 mars 1840 ; *Ibid.*, Berrian à MacKenzie, 11 avril 1840.

⁴⁰ *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, Moore à MacKenzie, 12 décembre 1838.

élections du 7 décembre 1838⁴¹, ce qui n'empêche pas la victoire du whig William Seward au gouvernorat ; « Other states may follow the example of New York⁴² ». Les résultats des élections confirment l'évolution : « We have more friends in Congress than last session. [...] [Van Buren] never will be elected as President⁴³. » Quelques mois plus tard, Duane estime que l'influence de la question canadienne n'est pas uniquement locale, elle agit directement « against the President's reelection in the frontier states ». Duane exprime au passage son « humiliation », « to us as a people », de voir la République devenir « the tool of the monarchy⁴⁴ ».

4.2.2 Attrait des patriotes pour le Parti whig

Durant l'été 1838, MacKenzie utilise sa *Gazette* pour accuser le Parti whig de n'être que la marionnette des Anglais. Malgré ce qu'il annonçait dans son prospectus, il décide de commenter la vie politique au point de prendre une position ferme en faveur du Parti démocratique. Son discours est axé sur la corruption de la République par la puissance économique anglaise. En soutenant la *Bank of the United States* ainsi que le système monétaire, le Parti whig s'apparente pour MacKenzie à l'allié des « capitalists » de Londres et à l'adversaire du principe démocratique. Si associer le Parti whig à un esprit anglophile et aristocratique constitue une vision partagée, prendre position en faveur de Van Buren est très peu apprécié. Cette intervention publique est à l'origine d'une controverse, une autre, au sein des patriotes⁴⁵.

⁴¹ Gates, *After the Rebellion*, op. cit., p.52-53 ; Kenneth R. Stevens, *Border Diplomacy. The Caroline and McLeod Affairs in Anglo-American-Canadian Relations, 1837-1842*, Tuscaloosa, University of Alabama Press, 1989, p.44-45.

⁴² *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, Durand à MacKenzie, 24 novembre 1838.

⁴³ *Ibid.*, Neysmith à MacKenzie, 11 décembre 1838 ; *Ibid.*, Sherman et Winston à MacKenzie, 18 septembre 1838 ; *Patriot and Democrat* (Watertown), 10 novembre 1838.

⁴⁴ *Ibid.*, HJ Sawner [Duane] à MacKenzie, 11 février 1840. Duane souligne.

⁴⁵ *Ibid.*, James MacKenzie à MacKenzie, 6 août 1838 ; *MacKenzie's Gazette*, 29 septembre 1838 ; A. Papineau, *Journal*, op. cit., p.190 et 209.

La sincérité politique de Van Buren est mise en doute. James MacKenzie se dit un soutien du parti « anti-banque », le Parti démocratique, « Their principles I like but their practice is rather wanting. » O'Callaghan affirme à MacKenzie qu'il partage les principes affichés par le président car ils sont « for the greatest good of the greatest number », mais il blâme lui aussi sa politique⁴⁶. *L'Estafette* résume l'amertume qui est née dans les rangs de la *democracy* au regard de sa politique canadienne :

nos prédilections et notre vote ont été en faveur de Van Buren, nous sommes en conséquence, on ne peut pas plus mortifiés d'avouer que les mesures prises par le président [...] nous ont paru caractérisées, dans le principe par l'incertitude, et ensuite par la pusillanimité⁴⁷.

Cette tendance est illustrée dans les explications que MacKenzie reçoit de lecteurs mécontents. Ces patriotes expriment leur désapprobation vis-à-vis de Van Buren et se revendiquent régulièrement whigs. Parmi eux se trouve un groupe de citoyens d'Ogdensburg, un village frontalier au cœur de l'activité patriote. Ils soutiennent activement la lutte pour une république canadienne, leurs abonnements individuels à la *Gazette* pouvant l'attester. Ils reconnaissent avec MacKenzie que la presse whig des grands centres urbains est condamnable, notamment pour leur traitement de la question canadienne en faveur des « British capital, British feelings, & British interests ». Ils déclarent néanmoins s'opposer à Van Buren car il a « trahi » la République lorsqu'il a été ambassadeur à Londres (entre 1831 et 1832), il a assisté au couronnement de Victoria, et il a mis en œuvre une politique hostile aux patriotes. C'est leur sentiment anti-anglais qui les convainc de ne pas soutenir Van Buren. En conclusion, même s'ils espèrent que la liberté et les « droits égaux » règnent « du Golfe du Mexique à la Baie d'Hudson, et de l'Atlantique au Pacifique », ils sont opposés à Van Buren et souhaitent « rid that wretched country of the miscreants who

⁴⁶ *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, doc. n°2161, James MacKenzie à MacKenzie, non datée ; *Ibid.*, [O'Callaghan] à MacKenzie, 4 juillet 1840.

⁴⁷ *L'Estafette*, 20 mars 1838.

are misgoverning it⁴⁸ ». Il s'agit donc pour eux de sauver la République de la « corruption » anglaise, renversant l'argumentaire électoral de MacKenzie avec une logique, un vocabulaire et un objectif similaire.

Nous pouvons voir dans ce témoignage à la fois la défiance envers les partis qui existe chez des citoyens, et en même temps l'ampleur de « l'esprit de 76 » dans la République. Contrairement à une image qui associe les whigs à l'héritage des *Federalists*, ce parti séduit de nombreux radicaux. Le discours du parti a évolué en profondeur durant les années 1830 pour intégrer progressivement le principe démocratique dans sa rhétorique, évolution que Sean Wilentz assimile à une « révolution conservatrice ». L'historien Ronald Formisano y voit de son côté le « triomphe décisif du style égalitariste » dans la politique américaine. Plusieurs figures du parti personnifient cette évolution. Horace Greeley, éditeur new-yorkais, est un whig mais il s'associe aussi au « socialisme ». Le gouverneur de l'État de New York à partir de 1839 et ancien dirigeant du Parti antimaçonnique, William Seward, multiplie également les déclarations qui ne peuvent que séduire des radicaux :

« Our institutions, excellent as they are, have hitherto produced but a small portion of the beneficent results they are calculated to bestow upon the people. The chief of these benefits is EQUALITY. We do indeed enjoy equality of civil rights; but we have not yet attained, we have only approximated toward, what is even more important, EQUALITY OF SOCIAL CONDITION! [...] From the beginning of time aristocracy has existed, and society has been divided into classes – the rich and the poor, the strong and the dependant, the learned and the unlearned; and from this inequality of social condition have resulted the ignorance, the crime, and the sufferings of the people. Let it excite no surprise when I say this inequality exists amongst US, and that aristocracy has home even in this land of freedom⁴⁹. »

⁴⁸ *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, collective à MacKenzie, 8 août 1838. Ils soulignent. Voir aussi *Ibid.*, Sherman et Winston à MacKenzie, 18 sept 1838.

⁴⁹ W. Seward cité par Robert Townsend, *An Inquiry into the Cause of Social Evil; With its Remedy*, Reform Association, New York, 1839, p.5 et p.30. Consulter également : Horace Greeley, *Recollections of a Busy Life*, New York, 1868, p.144-158 ; Sean Wilentz, *The Rise of American Democracy. Jefferson to Lincoln*, New York et Londres, W. W. Norton & Company, 2006, p.482-507 ; Ronald P. Formisano, « The New Political History and the Election of 1840 », *The Journal of*

Une abondance de témoignages précise que les whigs aident davantage les Canadiens. Plusieurs patriotes bien connues du public, comme Theller et Johnston, en viennent à défendre activement et publiquement le Parti whig dont ils reconnaissent pourtant son penchant favorable pour la coopération avec la Grande-Bretagne. À la veille de l'élection présidentielle de 1840, McLeod s'inquiète de l'hémorragie : « Nelsons are gone whig, God help us!!! ». Pour W. Nelson, la stratégie politique consiste à vaincre « ce coquin de Van Buren » car il est un obstacle à une guerre anglo-américaine. Son opposition exprime également une critique de la franc-maçonnerie⁵⁰, autre élément qui contribue à expliquer l'attrait pour les whigs.

4.2.3 Jeu des partis et divisions patriotes

Dans leurs réflexions et dans leurs discussions houleuses, les arguments utilisés démontrent qu'ils ne perçoivent pas uniquement les enjeux politiques par un regard canadien, en fonction des intérêts présumés de leur révolution. Les exilés qui défendent Van Buren précisent que ce sont les principes de « démocratie » et des « droits égaux » qui doivent l'emporter. C'est le cas d'« un patriote canadien », un francophone qui publie une lettre dans le *Plattsburgh Republican* du 31 octobre 1840, adressée aux « Citoyens Canadiens du comté de Clinton », imprimée en français. L'auteur dénonce les « belles promesses » et le discours vide du Parti whig, « anti-démocratique » et « aristocratique ». Après un long exposé qui fait écho aux propos

Interdisciplinary History, 24, 3 (printemps 1993): 661-682 ; *Id.*, « The "Party Period" Revisited », *The Journal of American History*, 86, 1 (juin 1999): 93-120.

⁵⁰ *Fonds Duvernay*, ANQ, W. Nelson à Duvernay, 31 décembre 1839 ; *Ibid.*, Larochelle à Duvernay, 9 mai 1840 ; W. Nelson à A. Papineau, 11 janvier 1841, *Écrits d'un patriote*, *op. cit.*, p.133-136 ; *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, Bagley à MacKenzie, 2 août 1838 ; *Ibid.*, collective à MacKenzie, 8 août 1838 ; *Ibid.*, Vail à MacKenzie, 7 décembre 1838 ; *Ibid.*, A. K. MacKenzie à MacKenzie, 2 mai 1839 ; *Ibid.*, Frey à MacKenzie, 16 mai 1839 ; *Ibid.*, Tracey à MacKenzie, 3 juillet 1839 ; *Ibid.*, Theller à MacKenzie, 29 mai 1840 ; *Ibid.*, W. Nelson à MacKenzie, 10 octobre 1840 ; *Ibid.*, McLeod à MacKenzie, 15 octobre 1840 ; *Ibid.*, McLeod à MacKenzie, 26 avril 1841 ; Gates, *After the Rebellion*, *op. cit.*, p.67-69. Sur la maçonnerie, W. Nelson à Duvernay, 5 avril 1840, *Écrits d'un patriote*, *op. cit.*, p.122-125.

de MacKenzie, le « patriote canadien » estime qu'ils servent les intérêts des banques « qui appartiennent presque sans réserve à des capitalistes Anglois demeurant en Angleterre ». La situation des républicains canadiens intervient dans sa réflexion, mais leur lutte s'insère dans un conflit plus vaste contre les « capitalistes ».

MacKenzie est le plus engagé des exilés en faveur du Parti démocratique. Lors de la campagne de 1840, il affiche son soutien alors que Van Buren a cautionné son emprisonnement. Sa geôle était même régulièrement surnommée la « *Van Buren's Bastille* » et le détenu a lui-même critiqué le président. L'éditeur s'engage néanmoins en sa faveur après une visite à Washington, en juin 1840, quelques semaines après sa libération et quelques mois avant les élections. MacKenzie dénonce le Parti whig et associe les *Hunters* à ce parti. Nous voyons ici l'un des processus qui contribue à empêcher la constitution d'un front révolutionnaire puissant et uni, ce qui réduit leur pouvoir d'attraction. Parallèlement, le rapprochement entre les *Hunters*, politiquement radicaux, et les whigs des États du Nord démontre l'impossible polarisation de la vie électorale entre un candidat qui prônerait la démocratie et un Parti whig qui serait l'adversaire des « many » et un héritier des *Federalists*⁵¹.

Avant sa visite à Washington, MacKenzie avait pourtant, à nouveau, appelé les exilés canadiens à demeurer étranger à l'élection. La nouvelle controverse qui éclate est plus virulente encore qu'en 1838. Un élément matériel peut nous aider à comprendre son inconsistance stratégique – mais pas politique : nous ne savons pas si celui qui a toujours loué l'indépendance des éditeurs a accepté le geste, mais remarquons qu'au moins un transfert monétaire est alors effectué, « in token of the gratification of friends at the whole-souled devotion you are manifesting to the cause of good government ». D'autres indices soutiennent également l'hypothèse que MacKenzie est rémunéré pour soutenir le Parti démocratique⁵². En 1846, alors qu'il est devenu le

⁵¹ Ce qui demeure l'interprétation dominante, entre autres dans le livre de Sean Wilentz, *Rise*, *op. cit.*

⁵² W. Nelson à A. Papineau, 11 janvier 1841, *Écrits d'un patriote*, *op. cit.*, p.134-135 ; MacKenzie-Lindsey Papers, APO, O'Reilly à MacKenzie, 5 octobre 1840 ; *Ibid.*, « *Your fellow citizen* » à

premier adversaire de Van Buren, l'éditeur déclarera avoir soutenu le président par ignorance et naïveté⁵³.

Durant la controverse publique, MacKenzie interpelle nommément Wolfred Nelson. Il se dit attristé de voir que lui et son frère Robert soutiennent « the *privileged bank party* » alors qu'ils ont toujours dénoncé le pouvoir néfaste de l'argent. Déclarant privilégier les principes, il demande aux patriotes s'ils doivent « trahir la démocratie », symbolisée par la résistance aux capitaux anglais, sous prétexte de « some neglect, pique, personal affairs, misapprehension, or eleven months' imprisonment⁵⁴ ». À la veille de l'élection, dans sa *Gazette*, il s'adresse aux électeurs et répète le discours qu'il tient depuis l'été 1838 : l'échéance présidentielle représente une « great struggle between Aristocracy or Democracy » dont la clé est le sort du système financier⁵⁵. La question canadienne est donc reléguée au second plan.

Les argumentaires pro-whigs font appel, eux aussi, aux principes démocratiques. Bill Johnston adresse sa mauvaise humeur à « Mr Lying McKenzie » et veut lui démontrer le caractère « monarchique » de la politique de Van Buren. Le « boucanier du lac » précise que le peuple est désormais opposé au président, conséquence de sa politique canadienne. Theller explique pour sa part à MacKenzie, à propos de la région des Grands Lacs, que le Parti whig est lui aussi opposé aux intérêts des banques, à l'église presbytérienne et à la classe mercantile. Autrement dit, les positions politiques du parti d'opposition répondent également au principe des « droits égaux ». McLeod, qui déclare préférer les principes de la *democracy* et qui a été comme Johnston un délégué *hunter*, fait comprendre que les whigs sont majoritaires et qu'ils aident davantage les patriotes ;

MacKenzie, 1^{er} juin 1840 ; *Ibid.*, MacKenzie à Buell, 17 juin 1840 ; *Ibid.*, Wallace à MacKenzie, 5 juillet 1840 ; Gates, *After the Rebellion, op. cit.*, p.78-81.

⁵³ MacKenzie, *Life and Times of Martin Van Buren, op. cit.*, p.283.

⁵⁴ *New York Must Be Redeemed !* (Rochester), 19 septembre 1840 ; *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, W. Nelson à MacKenzie, 10 octobre 1840.

⁵⁵ *MacKenzie's Gazette*, 31 octobre 1840.

[Van Buren] harassed, persecuted, imprisoned, and [...] by his never to be forgotten proclamation, published to the world that we were a NEFARIOUS set of outlaws who forfeited the protection of laws of our own country. [...] you [MacKenzie] have ruined our cause, and injured yourself, without doing the democrat cause any good⁵⁶.

Ces désaccords contribuent à miner leur cause. Non seulement ils s'invectivent féroce­ment, ce qui scinde davantage un front qui n'en est peut-être plus un, mais l'image exposée est également catastrophique. La teneur de la correspondance d'un exilé canadien, publiée dans le *Plattsburgh Republican* du 3 octobre 1840, est révélatrice. L'auteur, dont le pseudonyme témoigne en même temps de son engagement dans la révolution et de son penchant politique, « A Democratic Hunter », souhaite répondre au soutien au candidat Harrison d'un « Canadian refugee » paru dans un journal concurrent. Le *Hunter* déclare connaître le Canadien whig « very well », mais le trouve « wonderfully ridiculous ». Il avoue « begin to think him unworthy of a confidence which, at one time, I could have reposed in him » et expose au grand jour les rancœurs et les divisions – que lui-même alimente :

« I know the cause of Canada is injured by those who officiously interfere in the politics of the day. I say I know it, because some who were shoulder to shoulder with myself, pushing on the ushering in of that dawn, [...] have mentioned to me their determination never again to fight the battles of Canada, in consequence of grounds that some of the patriots have taken in this country. This is lamentable – lamentable that Canadians should be their own destroyers. »

4.2.4 Van Buren déchu en 1840

Une forte tendance historiographique consiste à souligner un lien direct et primordial entre les résultats électoraux de 1840 et la crise économique de 1837 et sa (mauvaise)

⁵⁶ *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, McLeod à MacKenzie, 31 août 1840 ; *Ibid.*, Theller à MacKenzie, 29 mai 1840 ; *Ibid.*, Johnston à MacKenzie, 23 septembre 1840 ; Tiffany, *Relations of the United States*, *op. cit.*, p.103-107. Voir également les lettres de McLeod à MacKenzie entre le printemps et l'automne 1840 (*MacKenzie-Lindsey Papers*, APO).

gestion par Van Buren. Pour ces historien(ne)s, la victoire whig signifie la défaite de la « hard money policy » héritée de Jackson⁵⁷. D'autres s'éloignent du déterminisme économique et se penchent sur divers facteurs, les dimensions culturelles et religieuses, les dynamiques locales, les réseaux familiaux, les conséquences des coalitions hétéroclites, la prise de parole des femmes, l'évolution de la communication politique, *etc.*⁵⁸ Sean Wilentz estime que la défaite de Van Buren s'explique par les divisions internes du parti, insistant lui aussi sur l'importance de sa politique économique, que l'historien juge même *locofocoïste*⁵⁹. Aucun de ces travaux ne mentionne les événements canadiens. Seules certain(e)s historien(ne)s qui se sont spécifiquement penché(e)s sur la Rébellion ont porté le regard sur l'influence des événements canadiens dans la vie électorale. L'hypothèse que la défaite de Van Buren soit due à son opposition aux républicains canadiens a été émise par Orrin Tiffany, en 1905. Elle a depuis été reprise par quelques historien(ne)s⁶⁰. Nous rappellerons la teneur de ces travaux et nous confirmerons leurs conclusions à la lueur des sources que nous avons dépouillées.

⁵⁷ Michael F. Holt, « The Election of 1840, Voter Mobilization, and the Emergence of Jacksonian Voting Behavior », William J. Cooper (dir.), *A Master's Due: Essays in Honor of David Herbert Donald*, Bâton-Rouge, Louisiana State University Press, 1985, p.35-40 ; Joel Silbey, *The American Political Nation, 1838-1893*, Stanford, Stanford University Press, 1991, p.26-27 ; John L. Brooke, *The Heart of the Commonwealth: Society and Political Culture in Worcester County, Massachusetts, 1713-1861*, New York, Cambridge University Press, 1989, p.356-360.

⁵⁸ Ronald P. Formisano, « The Election of 1840 », *loc. cit.* ; *Id.*, *The Transformation of Political Culture: Massachusetts Parties, 1780s-1840s*, New York, 1983 ; William G. Shade, *Banks or no Banks: The Money Issue in Western Politics, 1832-1865*, Détroit, Wayne State University Press, 1972 ; Stephen C. Fox, « The Bank War, The Idea of "Party," and the Division of Electorate in Jacksonian Ohio », *Ohio History*, 88 (1979): 253-276 ; Ronald J. Zboray et Mary Saracino Zboray, « Whig Women, Politics, and Culture in the Campaign of 1840: Three Perspectives from Massachusetts », *Journal of the Early Republic*, 17, 2 (été 1997): 277-315 ; Richard Carwardine, « Evangelicals, Whigs, and the Election of William Henry Harrison », *Journal of American Studies*, 17, 1 (avril 1983): 47-75 ; Leslie L. Hunter, « The Role of Music in the 1840 Campaign of William Henry Harrison », *The Bulletin of Historical Research in Music Education*, 10, 2 (juil. 1989): 107-110.

⁵⁹ Wilentz, *Rise*, *op. cit.*, p.478-481.

⁶⁰ Tiffany, *Relations of the United States*, *op. cit.*, p.105-107 ; Gates, *After the Rebellion*, *op. cit.*, p.52-53 et p.70-71 ; Kinchen, *Patriot Hunters*, *op. cit.*, p.43-44 et p.104 ; Corey, *The Crisis of 1830-42*, *op. cit.*, p.93-101. Stevens converge vers cette interprétation mais ne cite pas Tiffany et ne dresse pas un lien de causalité formel, *Border Diplomacy*, *op. cit.*, p.45-47.

La question canadienne est très présente lors de la campagne de 1840. Après la libération de MacKenzie, R.M. Johnson mène une campagne publique en faveur des Canadiens. Van Buren se déclare de son côté l'ennemi du capital anglais⁶¹. O'Callaghan remarque avec aigreur que plusieurs hommes politiques qui ont abusé de MacKenzie se disent désormais « warm friends of Canadian independence. Indeed so are all the leaders here of both parties – Whig and Locofoco⁶² » :

« But when we recollect how much is done in this country with a view to affect political objects – to carry an election – either state or Federal and remember the great Presidential contest which approaches, we are at a loss to conclude whether all we hear and read is pure “jaw”, for mere political effect, or whether it be a *bona fide* precursor of a game of fight-cuffs⁶³. »

Le parcours de John Griffin, aubergiste de Philadelphie au sang irlandais et membre de la *Democratic Union Association*, illustre la dynamique politique qui débouche sur un schisme au sein du Parti démocratique de la ville. Initié d'une loge *Hunter*, Griffin s'est engagé pour la libération de MacKenzie. Il affirme avoir été « one of the greatest Van Buren's men in this country before his Royal Damned Proclamation came out, now I could see him lynched with pleasure. He is a dangerous man to this Republic⁶⁴. » Durant l'été 1839, il organise une pétition en faveur de la libération du révolutionnaire, sans pouvoir obtenir le soutien du parti. Devant son insistance, il en est finalement exclu. Griffin estime en effet que « Extermination ought to be the American password with everything English if they value Liberty. » En février il espère que Van Buren ne soit pas le candidat du Parti démocratique. Le 3 mai, il annonce à MacKenzie emprisonné dans la « Van Buren & Victoria Bastille » qu'un

⁶¹ *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, McLeod à MacKenzie, 20 septembre 1840 ; Gates, *After the Rebellion*, op. cit., p.69.

⁶² *Ibid.*, non signée [O'Callaghan] à MacKenzie, 4 juillet 1840.

⁶³ *Ibid.*, O'Callaghan à MacKenzie, 1^{er} avril 1840.

⁶⁴ *Ibid.*, Griffin à MacKenzie, 28 janvier 1839. Lire également *Ibid.*, Fitman à MacKenzie, 13 juillet 1839.

drapeau d'Harrison flotte désormais sur sa taverne, « The Jackson Irish and natives are all going for Harrison⁶⁵. »

Dans l'Ohio et le Michigan, région très touchée par la question canadienne, les patriotes décrivent également une vague de départs du Parti démocratique. L'éditeur *locofoco* Theron Rudd, dans une lettre adressée à MacKenzie au lendemain de sa libération, accuse lui aussi la « tribu » des ambitieux et des arrivistes de corrompre le Parti démocratique. Il se dit désormais étranger à Van Buren qui lui est apparu « malhonnête », envers le Canada et avec sa réorganisation de l'activité bancaire. Selon Rudd, sa politique sert en réalité davantage les entrepreneurs de la finance que le bien-être économique. Notons enfin que l'éditeur déclare exprimer « the unequivocal expression of public indignation » contre le président. Dans la capitale du *locofocoïsme*, mouvement dont les grandes figures soutiennent les républicains canadiens, Van Buren ne peut plus compter sur eux⁶⁶.

La vague anti-Van Buren est très forte dans le Nord. Par voie de conséquence pour la plupart, cela signifie s'engager pour le général Harrison. Sans promettre explicitement de s'opposer militairement à la Grande-Bretagne, celui-ci se présente comme un ami de la cause canadienne, notamment lors de sa visite à Cleveland⁶⁷. Van Buren libère MacKenzie à la veille de la convention du parti, mais également au moment du dépôt au Congrès par un représentant de Pennsylvanie, et membre du Parti démocratique, de nombreuses pétitions en faveur du révolutionnaire embastillé.

⁶⁵ *Ibid.*, Griffin à MacKenzie, 28 janvier 1839 ; *Ibid.*, Griffin à MacKenzie, 20 juillet 1839 ; *Ibid.*, Griffin à MacKenzie, 10 février 1840 ; *Ibid.*, Griffin à MacKenzie, 3 mai 1840.

⁶⁶ *Ibid.*, Fitman à MacKenzie, 13 juillet 1839 ; *Ibid.*, doc. n°3418, texte de Fry (Ohio), non daté ; *Ibid.*, T. S. Brown à MacKenzie, 11 janvier 1840 ; *Ibid.*, McLeod à MacKenzie, 3 avril 1840 ; *Ibid.*, Rudd à MacKenzie, 12 mai 1840 ; *Ibid.*, McLeod à MacKenzie, 15 juin 1840 ; Wilentz, *Rise, op. cit.*, p.533-534.

⁶⁷ *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, McLeod à MacKenzie, 15 juin 1840. Voir aussi *Ibid.*, Johnston à MacKenzie, 20 septembre 1840. Ces témoignages jugent qu'Harrison n'est pas sincère.

Ces pétitions ont été signées en partie à la taverne de Griffin⁶⁸. Sous cet angle, la libération de MacKenzie s'apparente à une tentative tardive de Van Buren pour désarmer une crise interne au parti à la veille des prochaines échéances :

[V]ous avez appris par les journaux que le président a enfin, bien à regret, je crois, libéré MacKenzie et Van Rensselear. Un mois avant, il n'en voulait pas entendre parler. Mais les pétitions au Congrès furent si nombreuses et des résolutions ayant même été sur le point d'être adoptées par le Sénat et en vue des élections de cet automne, il s'est décidé au sacrifice. S'il croit par là gagner des voix, je crois qu'il se trompe. Je ne serai pas surpris de voir le général Harrison élu⁶⁹.

La défaite de Van Buren, prédite depuis 1838, est cinglante dans le Nord. Parmi les États qui deviennent whig se trouvent ceux de la frontière, New York, Pennsylvanie, Michigan et Maine. Ces quatre États font perdre 85 grands électeurs à Van Buren, sur les 170 qu'il a obtenus en 1836. Seul le New Hampshire vote Van Buren. Remarquons que seuls deux comtés sur la frontière avec les Canadas (incluant l'ensemble des berges des Grands Lacs) penchent pour le président sortant, tandis qu'Harrison atteint 70% dans de nombreux comtés. Évaluer précisément l'impact de la question canadienne est délicat, mais il est indéniable, et pour certains primordial :

« The insurrections, in the Canadas, in 1837 and 1838, and the movement in Maine, in 1839, affected very unfavorably the foundations of Van Buren's Power ; and, if it were essentially necessary, I think I might produce conclusive proof, that by exciting the suspicion of the slaveholding south, and the indignation of vast multitudes in the free north, east, and west, his management of public affairs, connected with or arising out of these insurrections and frontier movements, were, independent of the question of the currency, most embarrassing to his administration, and, in 1840, the cause of his political failure⁷⁰. »

⁶⁸ *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, Fitman à MacKenzie, 20 mai 1840 ; *Ibid.*, Fitman à MacKenzie, 13 juillet 1840 ; MacKenzie, *Life and Times of Martin Van Buren*, *op. cit.*, p.290 ; Stevens, *Border Diplomacy*, *op. cit.*, p.45-47.

⁶⁹ Amédée Papineau à Lactance Papineau, 29 mai 1840, Amédée Papineau, *Correspondance, 1831-1841*, Georges Aubin et Renée Blanchet (dir.), Montréal, Michel Brûlé, 2009, t. 1, p.282-283.

⁷⁰ MacKenzie, *Life and Time of Martin Van Buren*, *op. cit.*, p.282.

4.3 Révolution canadienne et guerre d'Aroostook

La guerre d'Aroostook et ce que les historien(ne)s nomment « the Northeastern Boundary Question » constituent une facette de la dimension continentale de la révolution canadienne. En présentant les événements de manière parcellaire, les historiens ne relient pas la problématique de la frontière à la révolution canadienne. L'interprétation de ces tensions frontalières confirme les limites des cadres d'interprétation trop locaux, isolés du contexte continental : « the North American boundary remained a problem only to a few people directly involved⁷¹ ». Une histoire connectée permet de percevoir une influence réciproque entre la Rébellion et ce conflit, dans un équilibre politique complexe à plusieurs niveaux (populations frontalières, autorités locales, pouvoirs centraux, intérêts économiques, *etc.*).

4.3.1 Les patriotes et le « territoire en dispute »

La controverse sur le tracé de la frontière du Maine découle du flou du Traité de 1783. La frontière y est désignée par la ligne de crête, ce qui placerait la frontière bien plus au nord que celle finalement adoptée en 1842, du moins dans l'interprétation faite aux États-Unis. La question non résolue de la frontière remet régulièrement « le territoire en dispute » au cœur de l'actualité, y compris au Bas-Canada. Divers conflits frontaliers, la « république du Madawaska », ou encore la tentative de médiation du roi de Hollande en 1831, illustrent les tensions qui persistent et les délicates négociations. La crise s'aggrave dans les années 1830. Elle est interne au Nouveau-Brunswick puisque l'octroi des terres publiques est source de

⁷¹ Howard Jones, « Anglophobia and the Aroostook War », *New England Quarterly*, 48, 4 (déc. 1975): 539 ; *Id.*, *Webster-Ashburton Treaty, op. cit.* ; Francis M. Carroll, *A Good and Wise Measure: The Search for the Canadian-American Boundary, 1783-1842*, Toronto, University of Toronto Press, 2001 ; Stevens, *Border Diplomacy, op. cit.* ; Howard Jones et Donald Rakeshaw, *Prologue to Manifest Destiny. Anglo-American Relations in the 1840s*, Wilmington, Scholarly Resources, 1997 ; Charles M. Wiltse, « Daniel Webster and the British Experience », *Proceedings of the Massachusetts Historical Society*, 85 (1973): 66.

contestations. Elle est aussi internationale car le commerce du bois en plein essor attire dans la région spéculateurs et bûcherons, citoyens américains et sujets britanniques. Nous assistons même dans le Maine à une « *lumber mania* », une course aux investissements spéculatifs dans la production et le commerce de bois, dont la bulle se dégonfle à partir de 1836. Le territoire en dispute est enfin également important pour une éventuelle ligne de chemins de fer. Cette course pour le contrôle de ce territoire accentue les tensions entre le Maine et le Nouveau-Brunswick⁷².

Les journaux patriotes bas-canadiens qui se penchent sur cette question estiment que le « Canada a été bien mal traité par le gouvernement britannique dans cette affaire ». Le territoire du Bas-Canada est concerné par cette frontière, mais les patriotes soulignent surtout l'importance de ce territoire pour les Britanniques en temps de guerre puisqu'il permet de relier par voie de terre Halifax à Québec⁷³ – les autorités américaines ont cependant autorisé les armées britanniques à emprunter cette route pour leurs mouvements militaires contre les patriotes.

À partir de 1837, les autorités fédérales et impériales abordent cette question dans un ensemble de nœuds diplomatiques urgents à résoudre du fait de la situation canadienne⁷⁴. De leur côté, des citoyens du Maine expriment l'espoir d'une convergence avec les Canadiens contre les loyalistes, ce que nous avons vu avec le « filibuster » Charles Bryant. Le *Bangor Whig and Courier* annonce le soutien de principe des « gentlemen » de la ville à la cause canadienne. L'édition du 8 décembre 1837 publie les résolutions de l'Assemblée des Six-Comtés, et celle du 16 décembre un large extrait de la Déclaration des Fils de la liberté de Montréal. Contrairement à Van Buren, le journal souligne les similitudes avec la Révolution américaine. Le 22

⁷² W. S. MacNutt, *New Brunswick: A History, 1784-1867*, Toronto, Macmillan, 1984 [1963], p.225-253 ; Jessica Lepler, *The Many Panics of 1837. People, Politics and the Creation of a Transnational Financial Crisis*, Cambridge, Cambridge University Press, 2013, p.70-73.

⁷³ Notamment *La Minerve*, 26 juin et 7 août 1837, et *The Vindicator*, 1^{er} août 1837.

⁷⁴ Pour une présentation de la question en 1838 d'un point de vue contemporain et américain, voir la *United States Democratic Review* de septembre 1838.

décembre, il se plaît à décrire une assemblée « extraordinaire » à Buffalo « hostile » à la monarchie anglaise, lors de laquelle *La Marseillaise* est entonnée.

La classe politique du Maine est unie pour exploiter les tensions canadiennes à leur avantage. En 1837, la campagne électorale se joue autour du besoin d'adopter une politique agressive. La victoire whig alimente cette évolution. Les historiens James Mundy et Earl Shettleworth affirment que le nouveau gouverneur Edward Kent, jusqu'alors maire de Bangor, a envoyé Charles Bryant auprès des patriotes avec mission de faire coopérer les efforts et créer un front commun. La longue déposition de Jean-Baptiste Brien devant la Cour martiale soutient cette interprétation :

[Bryant] a été l'organe dont s'est servi le gouvernement du Maine, afin de nous engager, sous mains, à causer de l'embarras au gouvernement anglais dans le Bas-Canada, tandis que lui s'engageait à obliger le Congrès à se mêler immédiatement de l'affaire du territoire en dispute, et à faire tirer un plan avec la ligne en perspective. Le gouverneur Kent, du Maine, espérait causer une rupture par la ligne en dispute et servir nos intérêts en engageant toute l'Union dans notre querelle. Voilà ce que Bryant a dit devant moi plusieurs fois, en parlant à Nelson, Côté et quelques autres⁷⁵.

Le Maine est englobé dans l'espace touché par la révolution canadienne. L'État est un chemin privilégié pour fuir le Bas-Canada depuis Québec. Diverses mentions sont faites en 1838 à propos de la coopération entre les deux fronts. Bryant, qui est peut-être l'initiateur de la confrérie des Frères Chasseurs, est central dans les préparatifs du soulèvement de novembre. Kent est lui-même un Chasseur. Depuis le camp de Caldwell's Manor, au Bas-Canada, Bryant envoie une lettre le 5 novembre 1838 au *Waldo Patriot* de Belfast, dans le Maine, pour convaincre des volontaires de venir

⁷⁵ Déposition de J.-B. Brien, 18 novembre 1838, *Numismatic Journal*, 1910, p.5-31. James Mundy et Earle Shettleworth Jr (*The Flight of the Grand Eagle. Charles Bryant, Maine Architect & Adventurer*, Augusta, Maine Historic Preservation Commission, 1977), en se focalisant sur Charles Bryant, sont allés le plus loin dans l'analyse des liens entre les fronts. Au Canada, E. K. Senior (*Les Habits rouges et les Patriotes*, Montréal, VLB, 1997 [1985], p.216) fait mention de relations entre les opérations des exilés canadiens et celles au Maine, sans aller au-delà. Consulter également : *Fonds Papineau*, APC, Jay à A. Papineau, 2 décembre 1837.

aider les Canadiens à établir une république⁷⁶. La volonté d'union est bien réelle et entretenue, mais la rapidité de la défaite de novembre 1838 n'a jamais permis une collaboration militaire d'envergure.

4.3.2 Tensions entre le Maine et Washington

La position belliqueuse du Maine illustre en même temps la précarité de l'Union des États républicains d'Amérique du Nord et la capacité de la fédération à surmonter diverses crises de souveraineté⁷⁷. La relation entre l'État et Washington s'est tendue avec l'élection de Kent qui ne cache plus son impatience face à la neutralité de Van Buren. Dès le 22 décembre 1837, le *Bangor Whig and Courier* déplore la divergence stratégique : « the People of Maine have nothing to hope for from the *present Administration* [...] If there be, at this time, in our Country, a “*British Party*”, the friends of the Administration are most pre-eminently entitled to the denomination ». John Fairfield du Parti démocratique, élu du Maine à la Chambre des représentants et membre de la Commission des affaires étrangères, relaie le message à Washington : « if resistance of all forcible attempts to take our property from us be war, then war it must be⁷⁸ ». Kent menace parallèlement d'agir sans l'aval de Van Buren. Au printemps 1838, il lance un ultimatum : si l'Union ne se solidarise pas au Maine, au

⁷⁶ *MacKenzie's Gazette*, 29 septembre 1838 ; *Fonds Papineau*, APC, John Meomison à Saint-John (O'Callaghan), 20 janvier 1838 ; *Fonds Duvernay*, ANQ, Duchesnois à Duvernay, 14 août 1838, *Numismatic Journal*, VII, p. 87-89 ; *Ibid.*, Côté à Duvernay, 2 septembre 1838, *Numismatic Journal*, VII, p.127-130 ; *MacKenzie-Lindsey Papers*, doc n°2655 « MacKenzie's opinion upon various matters », non daté ; Geraldine T. Scott, *Ties of Common Blood. A History of Maine's Northeastern Boundary Dispute with Great Britain, 1783 – 1842*, Bowie, Heritage Book, 1992, p.120-121.

⁷⁷ J. Chris Arndt, « Maine in the Northeastern Boundary Controversy: States's Rights in Antebellum New England », *The New England Quarterly*, 62, 2 (juin 1989): 205-223.

⁷⁸ Discours devant le Sénat, 7 mars 1838, cité par Sallie S. Huot, « Fairfield, Man of Duty », mémoire de maîtrise (histoire), Université du Maine, 1988, p.70.

plus tard le 1^{er} septembre, l'État s'engagera seul – parallèlement aux révolutionnaires sur la frontière – dans une guerre contre l'Empire britannique⁷⁹.

Le Maine a des alliés à Washington. La *Democratic Review* publie un article en septembre 1838, repris par la *MacKenzie's Gazette*, qui appelle à soutenir l'État dans ses revendications. La revue souligne l'importance historique, géographique et morale de la problématique : « The Union must support the State. There is no option – no alternative – unless our Federal system is a failure – our Constitution a mockery – our Treaty a farce – and our national honor a by-word and a laughing stock⁸⁰. » L'élection au gouvernorat de John Fairfield à l'automne 1838 ne change rien puisqu'il poursuit une politique agressive. La crise s'insère dans le contexte de la révolution canadienne, ce qui augmente le risque d'un dérapage irréversible. Dans la colonie très loyaliste du Nouveau-Brunswick, le lieutenant-gouverneur John Harvey prône d'ailleurs lui aussi une stratégie offensive, ce qui effraie les autorités britanniques. En termes d'équilibre des pouvoirs, la situation dans le Maine est presque similaire puisque les gouverneurs Kent et Fairfield menacent Washington d'agir unilatéralement si les autorités fédérales ne les soutiennent pas. Précaire politiquement, l'équilibre est menacé par les réalités du terrain du fait de la cohabitation tendue entre bûcherons, officiers civils et groupes armés (régiments, miliciens) venus du Maine et du Nouveau-Brunswick⁸¹.

4.3.3 Guerre d'Aroostook (1839)

Après l'échec du soulèvement de novembre, Bryant ouvre une école militaire à Alburgh. Il part cependant rapidement pour le Maine où l'affrontement se précise. Le

⁷⁹ *Ibid.*, p.68-69 ; Arndt, « State's Rights », *loc. cit.*, p.213-216.

⁸⁰ *USDR*, septembre 1838 ; *MacKenzie's Gazette*, 29 septembre 1838.

⁸¹ Arndt, « State's Rights », *loc. cit.* ; MacNutt, *New Brunswick, op. cit.*, p.268-272.

30 novembre 1838, le *Bangor Whig and Courier* défend ouvertement l'éventualité d'une guerre :

« The Canadian difficulties are becoming daily more and more interesting, and sympathy for the "rebels" on the part of our citizens is daily increasing, and it is natural that it should be so, - that we should favour the extension of Republican Principles, and establishment of Republican Institutions⁸². »

L'équilibre fragile est compromis. Ce que l'historiographie nomme « la guerre d'Aroostook » éclate en février 1839. À la suite de manœuvres militaires, de violents accrochages entre bûcherons, de provocations et d'arrestations réciproques, la milice se constitue et l'atmosphère militaire se répand. À Augusta, le 17 février : « The windows of the houses were filled with the faces of the fair sex, some crying & some laughing, the bells were ringing for meeting, no Sundays, Revolutionary times. The fife and drums began to play, the soldiers took up the march⁸³. » Les patriotes et les *Green Mountains Boys* du Vermont témoignent de leur soutien et il est envisagé d'envoyer des volontaires. MacKenzie est en contact avec plusieurs citoyens du Maine. Bryant, le 14 février 1839, se dit « hasten to inform [MacKenzie] that war has commenced upon our North-eastern boundary [...] now is the time for the patriots to strike, for God's sake let us be united and act in concert⁸⁴. »

Lors de la « guerre d'Aroostook », des hommes en armes sont officiellement mobilisés et convergent dans le territoire en dispute, quelques démonstrations de force excitent l'esprit militaire, les forts sont armés et les populations prêtes à partir en guerre, mais il n'y a finalement aucun événement irréversible. La diplomatie du

⁸² Pour compléter : *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, doc n°2655 « MacKenzie's opinion upon various matters », non daté ; *Bangor Whig and Courier*, 30 novembre 1838 ; Mundy et Shettleworth, *The Flight of the Grand Eagle*, op. cit., p.97 ; Kinchen, *Patriot Hunters*, op. cit., p.93.

⁸³ Ryerson à Cummings, 17 février 1839, MHS, Coll S-198 misc Box 7/8.

⁸⁴ *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, Bryant à MacKenzie, 14 février 1839 (la seconde partie de la citation est rayée dans le manuscrit original) ; *Ibid.*, Bryant à MacKenzie, 1^{er} mai 1839. Voir également : *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, doc. n°2655, « MacKenzie's opinion upon various matters », non daté ; *Ibid.*, Cushing à MacKenzie, 31 mars 1839 ; *Ibid.*, Moulton à MacKenzie, 17 juin 1839 ; *Ibid.*, Moulton à MacKenzie, 3 décembre 1840. Pour les *Green Mountains Boys*, lettre de Manchester, Vermont, publiée par le *Plattsburgh Republican* du 23 mars 1839.

major-général Winfield Scott évite que l'escalade ne débouche sur un conflit armé qui semblait inévitable pour beaucoup d'acteurs et d'observateurs. La résolution pacifique a été facilitée par l'amitié que Scott entretient avec Harvey. La moralité de la paix et celle de ses acteurs est mise en doute au moment des faits comme dans l'historiographie. Soulignons uniquement que la paix demeure précaire⁸⁵. En 1841, le banquier anglais Alexander Baring (lord Ashburton) témoigne de cette situation auprès d'un correspondant new-yorkais : « We are in a good deal of anxiety, for in spite of the pacific disposition of the two Governments, the border population may go to war and eventually involve the two countries⁸⁶. »

4.4 Webster-Ashburton (1842), un traité de banquiers ?

Le traité de 1842 signe définitivement la paix menacée entre les États-Unis et le Royaume-Uni. Quelques historien(ne)s ont établi des liens entre certains événements militaires ou diplomatiques qui se déroulent entre 1837 et 1842. Cependant, les études n'approfondissent pas le rôle et la portée de la révolution canadienne⁸⁷. L'une des caractéristiques du traité de 1842 est d'avoir été signé par un banquier et un homme politique rémunéré par ce même banquier, un « traité de banquiers » donc.

⁸⁵ Un récit contemporain détaillé est disponible dans *Le Courrier des États-Unis* des 25 février, 2, 9 et 16 mars 1839 ; William Lyon MacKenzie, *Caroline Almanack*, Rochester, 1840, p.26-27 ; Arndt, « State's Rights », *loc. cit.* ; Jones, *Webster-Ashburton Treaty*, *op. cit.*, p.33-45 ; Corey, *The Crisis of 1830-42*, *op. cit.*, p.114-115 ; Frederick Merk, *Fruits of Propaganda in the Tyler Administration*, Cambridge, Harvard University Press, 1971, p.55-56 ; MacNutt, *New Brunswick*, *op. cit.*, p.269-271. Pour les liens avec les événements contemporains à la frontière des Canadas : *Le Courrier des États-Unis* du 25 février 1839 (édition spéciale) et *Plattsburgh Republican* du 23 mars 1839. Pour le sens politique de la paix de 1839, voir par exemple : *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, Bernian à MacKenzie, 18 janvier 1840 ; *Ibid.*, O'Callaghan à MacKenzie, 1^{er} avril 1840.

⁸⁶ Cité par Jay Sexton, *Debtor Diplomacy: Finance and American Foreign Relations in the Civil War Era, 1837-1873*, Oxford, Oxford University Press, 2005, p.30.

⁸⁷ Une récente exception doit cependant être relevée, Patrick Lacroix, « Choosing Peace and Order: National Security and Sovereignty in a North American Borderland, 1837-1842 », *The International History Review*, publié en ligne (oct. 2015).

Nous complétons ici les travaux sur ce traité en l'insérant dans le contexte de la révolution canadienne et des tensions entre banquiers et radicaux.

4.4.1 Procès d'Alexander McLeod

Jusqu'au traité de 1842, les raids sont réguliers et parfois meurtriers depuis les États américains contre des loyalistes de la frontière. Ces derniers répliquent à plusieurs reprises, alimentant les risques d'un embrasement irréversible. En plus des tensions au Maine, l'activité de Benjamin Lett, l'arrestation du patriote James Grogan au Vermont par les autorités britanniques, la « conspiration » de Cobourg avec l'éditeur Samuel Hart, ou encore l'affaire de l'imprimeur Hogan, représentent certains des événements qui ont tour à tour menacé la paix : « War! Is the whole cry⁸⁸. »

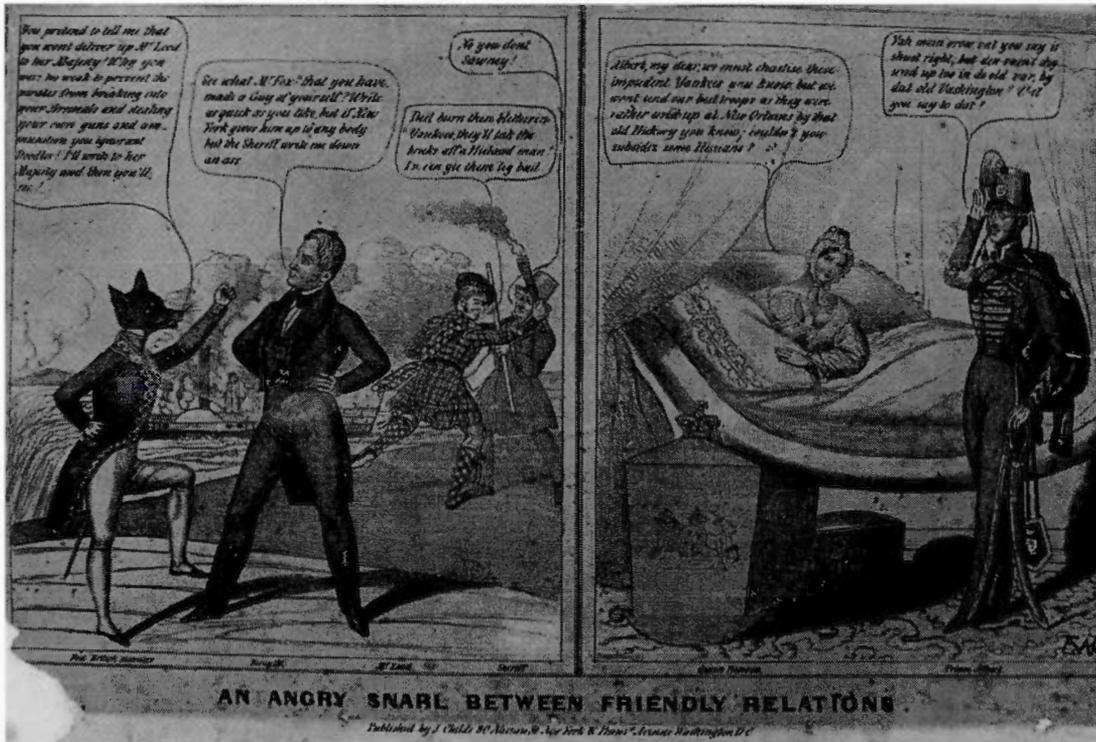
L'un des épisodes les plus explosifs est l'arrestation et le procès d'Alexander McLeod, accusé d'avoir participé à la destruction du *Caroline*. McLeod est *deputy sheriff* à Niagara et agent du lieutenant-gouverneur aux États-Unis. Il est arrêté le 12 novembre 1840, à Lewiston, dans l'État de New York. Les autorités impériales déclarent qu'en cas de condamnation et d'exécution, elles déclencheront la guerre. Les patriotes, de leur côté, envisagent d'utiliser cet événement afin de forcer

⁸⁸ *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, McLeod à Montgomery, 6 février 1841 ; *Ibid.*, A. K. MacKenzie à MacKenzie, 15 avril 1839 ; *Ibid.*, Butler, Kent et Thompson à MacKenzie, 18 avril 1839 ; *Ibid.*, McLeod à Graham, 22 avril 1839 ; *Ibid.*, O'Birne et Heron à MacKenzie, 28 et 30 septembre 1839 ; *Ibid.*, McLeod à MacKenzie, 15 juin 1840 ; *Ibid.*, O'Callaghan à MacKenzie, 4 juillet 1840 ; *Fonds Duvernay*, ANQ, Malhiot à Duvernay, 6 décembre 1838, *Numismatic Journal*, VIII, p.92-93 ; *Ibid.*, Desmaray à Duvernay, 5 décembre 1838, *Numismatic Journal*, VIII, p.94-96 ; *Ibid.*, Drolet à Duvernay, 8 novembre 1839. Sur les incendies à la frontière : *Fonds Duvernay*, ANQ, Perrault à Duvernay, 19 mars 1839 ; *Ibid.*, Gauvin à Duvernay, 5 avril 1839 ; *Ibid.*, assemblée du Comité de Burlington, 29 août 1840 ; W. Nelson à Papineau, 28 janvier 1839, *Écrits d'un patriote*, *op. cit.*, p.101-102 ; W. Nelson à A. Papineau, 11 janvier 1841, *Ibid.*, p.136 ; Little, *Canadian Borderland*, *op. cit.*, p.96-100. Pour un aperçu sur la presse : *The New World* (New York) des 9 et 29 février, du 11 avril et du 22 août 1840. Sur Lett et les autres événements : *MacKenzie's Gazette*, 12 octobre 1839 ; *O'Callaghan Papers*, BC, lettres de MacKenzie à O'Callaghan des 15 mars et 1^{er} avril 1842 ; Gates, *After the Rebellion*, *op. cit.*, p.96-97 ; Kenneth R. Stevens, « James Grogan and the Crisis in Canadian-American Relations, 1837-1842 », *Vermont History*, 50 (automne 1982): 219-226.

définitivement les deux États à entrer en guerre. L'éventualité d'assassiner McLeod, s'il est acquitté, est envisagée. Le procès pour meurtre et incendie volontaire tombe sous la législation de l'État de New York. La dangerosité de cette affaire poussera d'ailleurs Daniel Webster à établir la « *Caroline Doctrine* » dès août 1842 afin de donner plus de pouvoir judiciaire aux autorités fédérales⁸⁹. Le gouverneur Seward est alors considéré comme l'homme le plus puissant de l'Union car il peut décider d'une guerre à lui seul.

L'exécutif de Washington interfère diversement afin d'éviter que la situation ne dégénère. Durant la passation de pouvoir entre Van Buren et Harrison, il est dans un premier temps envisagé de relâcher McLeod. Les patriotes, armés, s'interposent et pointent deux canons sur sa cellule, ce qui fait avorter ce projet de sortie de crise. Les débats sont vifs au Congrès et plusieurs membres souhaitent une condamnation. La nouvelle administration whig, en particulier le secrétaire d'État Daniel Webster, veut éviter tout risque de conflit militaire. Les autorités américaines et britanniques collaborent, même si certains préparatifs militaires sont menés. L'ingérence de l'exécutif fédéral ainsi que la coopération anglo-américaine est particulièrement visible à travers la nomination d'un conseiller juridique pour McLeod, Joshua Spencer : son titre officiel est « United States district attorney for the northern district of New York » mais il est rémunéré par des fonds anglais.

⁸⁹ R. Y. Jennings, « The Caroline and McLeod Cases », *The American Journal of International Law*, 32, 1 (janv. 1938): 82-99 ; Bradley Miller, « The Law of Nations in the Borderlands: Sovereignty and Self-Defence in the Rebellion Period, 1837-1842 », G. Blaine Baker et Donald Fyson (dir.), *Essays in the History of Canadian Law: Quebec and the Canadas*, Toronto, University of Toronto Press, 2013, p.235-272.

Figure 4.4 : « *An Angry Snarl Between Friendly Relations* », New York, 1841 (AAS)

Signe d'une situation qui réclame l'intervention énergique des autorités américaines, le président Tyler, le vice-président qui a succédé à Harrison à la suite de son décès, émet une déclaration contre les *Hunters*, le 15 septembre 1841. Il reprend le rapport de Daniel Webster qui souligne les menaces que les *Hunters* font planer ; « We should take all possible care that no violence be used on McLeod. If a mob should kill him, war will be inevitable in ten days⁹⁰. » McLeod est finalement jugé à Utica, acquitté le 12 octobre 1841 et escorté par l'armée jusqu'à la frontière. En 1846, le Président Tyler et Daniel Webster devront répondre d'accusations sur l'utilisation de

⁹⁰ Le rapport de Webster est édité partiellement dans Kinchen, *Patriot Hunters*, op. cit., p.139-140. La déclaration de Tyler est retranscrite dans *Ibid.*, p.140-141. Notons pour l'anecdote que c'est la troisième fois que Tyler profite d'un concours de circonstances similaire. Le décès du titulaire lui a également permis d'accéder au gouvernorat de Virginie puis au siège de sénateur (*New York Mechanic*, 17 avril 1841).

fonds secrets lors du procès. L'enquête parlementaire se penchera aussi sur la constitutionnalité du conseiller juridique envoyé pour soutenir McLeod⁹¹.

4.4.2 Intérêts privés derrière la paix de 1842

Plusieurs recherches ont démontré la pression des intérêts financiers dans le cours de l'histoire politique aux États-Unis et aux Canadas. Ainsi, Jay Sexton expose l'énorme pouvoir de la banque de la famille Baring sur la République⁹². L'influence politique d'une institution bancaire privée est davantage marquée aux Canadas, ce qu'Albert Faucher a détaillé pour cette même banque. Cela se traduit notamment par la nomination puis la politique du gouverneur Sydenham entre 1839 et 1841. Gilles Bourque souligne lui aussi l'importance des grands capitalistes lors de la mise en place de l'Union des deux Canadas⁹³. Il est intéressant de placer ces études en résonance avec les critiques émises contre le pouvoir de ces grands banquiers péjorativement appelés « capitalistes ». Les attaques des *Locofocos* contre ceux qui sont jugés responsables de la « corruption » de la République en sont une illustration. Ces critiques ne sont pas cantonnées aux radicaux. L'historien, patriote, François-Xavier Garneau est catégorique : « Je le répète, et j'insiste, tout cela, tout cet

⁹¹ Stevens, *Border Diplomacy*, op. cit., p.71-166 ; Tiffany, *Relations of the United States*, op. cit., p.32-41 et p.107-112 ; Jones, *Webster-Ashburton Treaty*, op. cit., p.54-94 ; Merk, *Fruits of propaganda*, op. cit., p.10-14 et p.69 ; Corey, *The Crisis of 1830-42*, op. cit., 130-145 ; Gates, *After the Rebellion*, op. cit., 94-96. Les documents du procès ont été publiés dans le *Gould's Stenographic Reporter*, Washington, vol. II, 1841. Pour aller plus loin : *Fonds Duvernay*, ANQ, Pinguet à Duvernay, 26 mai 1841 ; *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, McLeod à MacKenzie, 28 mars 1841 ; *Ibid.*, A. K. MacKenzie à MacKenzie, 3 avril 1841 ; *O'Callaghan Papers*, BC, MacKenzie à O'Callaghan, 5 avril 1841 ; *USDR*, mai 1842. La plupart des journaux de la République relate les enjeux du procès de McLeod, par exemple le *Plattsburgh Republican*, 22 janvier, 6, 20 et 27 février, 22 mai, 12, 19 et 26 juin, 31 juillet, 28 août et du 6 au 16 octobre 1841.

⁹² Sexton, *Debtor Diplomacy*, op. cit.

⁹³ Gilles Bourque, *Question nationale et classes sociales au Québec (1760-1840)*, Montréal, Parti pris, 1970, p.320-322 ; Albert Faucher, « La condition nord-américaine des provinces britanniques et l'impérialisme économique du régime Durham-Sydenham, 1839-1841 », *Recherches sociographiques*, 8, 2 (mai-août 1967): 177-209 ; *Id.*, « Some Aspects of the Financial Difficulties of the Province of Canada », *The Canadian Journal of Economics and Political Science / Revue Canadienne d'Économie et de Science Politique*, 26, 4 (nov. 1960) : 617-624.

arrangement [l'Union de 1840] est le fruit d'une intrigue mercantile. » Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, l'une des figures du Parti réformiste des années 1840, exprime une idée similaire :

C'est le jour des banquiers vous dis-je! c'est leur gloire
 Que les placards royaux affichent sur nos murs ;
 L'union que l'on proclame est leur chant de victoire,
 Et tout devait céder à des motifs si purs!
 Ces vieux lords décrépits, ces ministres peureux...
 Cependant si Baring leur dit : moi je le veux
 Enlacés comme ils sont aux filets de sa banque,
 Ils n'ont rien à répondre et jamais il ne fait
 D'inutile calcul, ni de projet qui manque⁹⁴.

Nous pouvons mettre en parallèle ces critiques avec l'existence d'intérêts économiques transfrontaliers qui, eux aussi, permettent de comprendre le processus politique durant la révolution canadienne. Outre les travaux d'Albert Faucher, les historiens S. B.-Ryerson et J. R. Baldwin ont souligné la présence d'importants capitaux américains dans les colonies britanniques, et inversement⁹⁵. Sir John Caldwell, ancien receveur-général du Bas-Canada, possède par exemple une importante scierie à Grand Fall, dans le territoire en dispute, et ses connexions commerciales avec les États-Unis lui sont vitales. La recherche de la paix durant la guerre d'Aroostook a été largement motivée par des considérations économiques privées⁹⁶. Des citoyens américains ont investi dans les banques canadiennes, y compris la *Banque du peuple* de Montréal. James Buchanan, envoyé à Québec en novembre 1837 et auteur de la loi sur la neutralité de 1838, prend le temps de préciser au lieutenant-gouverneur Arthur qu'il est propriétaire de terres au Haut-Canada et qu'il est personnellement intéressé au règlement du conflit. À une autre échelle, lord

⁹⁴ Garneau et Chauveau sont cités par Bourque, *Question nationale et classes sociales*, op. cit., p.320-322.

⁹⁵ Stanley B.-Ryerson, *Le capitalisme et la Confédération*, Montréal, Parti pris, 1972 [1968], p.274 et suivantes ; J.R. Baldwin, « The Ashburton-Webster Boundary Settlement », *Report of the Annual Meeting of the Canadian Historical Association/Rapports annuels de la Société historique du Canada*, 17, 1 (1938) : 121-133.

⁹⁶ MacNutt, *New Brunswick*, op. cit., p.267-271.

Ashburton (Alexander Baring) possède la dette publique du Haut-Canada⁹⁷. L'éventualité d'une guerre et d'une révolution menace directement ces intérêts.

L'opposition des banquiers et des marchands américains à une guerre contre Londres est une constatation de l'ensemble des exilés, actifs ou non dans l'entreprise militaire. Donald McLeod en vient à affirmer que les banquiers américains font partie du *Family Compact*, et qu'ils sont à ce titre les ennemis des « rational liberties and the rights of man ». « Old Countryman », un radical irlandais, partage cette perception dans ses textes pour la *MacKenzie's Gazette*. Il affirme que la République américaine, « fille de l'Angleterre », est destinée à une collaboration économique avec elle. Selon les exilés, la raison économique prime sur les principes républicains : l'« opposition aux Canadiens dans cette ville [New York] est aussi puissante et enracinée qu'à Downing Street. Leurs représentants redoutent terriblement la guerre et n'éprouvent pas le moindre sentiment, sauf pour les balles de coton. Ils ont un point de vue tout à fait britannique⁹⁸. » Les républicains canadiens déclarent qu'il existe un risque d'une résolution diplomatique de la crise dictée par des intérêts économiques, « The Caroline affair will be settled in Dollars & Cents⁹⁹ ».

4.4.3 Négociations ambiguës

Les deux signataires du traité de paix de 1842 collaborent professionnellement : Baring rémunère les services de Webster depuis 1831. La démarcation entre affaires

⁹⁷ *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, copie d'une *dispatch* de Buchanan à Arthur, 12 juillet 1838 ; Faucher, « L'impérialisme économique du régime Durham-Sydenham », *loc. cit.* ; Jeffrey McNair, *Capacity to Judge. Public Opinion and Deliberative Democracy in Upper Canada, 1791-1854*, Toronto, University of Toronto Press, 2000, p.37. Sur cette banque, voir le chapitre 6.

⁹⁸ O'Callaghan à Chapman, 1838, cité par Senior, *Habits rouges*, *op. cit.*, p.273 ; O'Callaghan *Papers*, BC, MacKenzie à O'Callaghan, 15 avril 1841 ; *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, McLeod à MacKenzie, 15 octobre 1840 ; *MacKenzie's Gazette*, 25 mai 1839 ; Sutherland, *The trial of Genl Sutherland*, *op. cit.*, p. 69-70.

⁹⁹ *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, McLeod à MacKenzie, 28 mars 1841.

personnelles et diplomatique, et plus largement politique, se révèle donc poreuse. Selon l'historien A.R.M. Lower, il s'agit d'une « cosy little affair among friends ». L'anglophilie de Webster est ancienne. Il s'était opposé à la guerre de 1812 puis tisse de nombreux liens avec des dignitaires anglais. L'avocat et homme politique whig se rend à Londres en 1839, où il est reçu royalement. Les frais sont assurés par des banquiers et des marchands américains, ainsi que par Baring. À Londres, il doit mener plusieurs négociations, notamment les prochains bons du Trésor de l'État du Massachusetts. Sa visite s'apparente donc à un voyage d'affaire rémunéré, mais la question canadienne est également abordée. L'historien J.R. Baldwin estime même que les négociations du traité de 1842 ont commencé lors de ce voyage¹⁰⁰.

Une controverse éclate pendant ce voyage entre Webster et les radicaux de la *Social Reform Society* de New York. Ces derniers envoient en Angleterre, « as a friendly warning to the capitalists », un exposé sur l'inconstitutionnalité des transactions que Webster négocie. L'avocat whig répond et prend le parti des banquiers anglais, en l'occurrence la banque Baring, pour affirmer que la loi et la Constitution autorisent les États à s'endetter à Londres. Les radicaux répliquent :

« Can you tell the Barings, the Rostchilds, the Hottingers, the great FOREIGN POWERS, that control all the thrones of Europe, how they can make contracts for loans, and enter into obligations binding on states in ward ; states which, by the supreme law of the land, made too by the voluntary act of all the people of all the states, are utterly incapable of making any agreement with these or any other foreign powers ; how they can drive bargains with states thus

¹⁰⁰ J.R. Baldwin, « The Ashburton-Webster Boundary Settlement », *loc. cit.* ; *MacKenzie's Gazette*, 2 mai 1839 ; A.R.M. Lower, « An Unpublished Letter of Daniel Webster », *The New England Quarterly*, 12, 2 (juin 1939): 360-364 ; Charles M. Wiltse, « Daniel Webster and the British Experience », *Proceedings of the Massachusetts Historical Society*, 85 (1973): 58-77 ; George E. Carter, « Daniel Webster and the Canadian Rebellions, 1837-1838 », *Historical Papers / Communications historiques*, 5, 1 (1970): 120-131 ; Wilentz, *Rise, op. cit.*, p.159-165 ; Jones, *Webster-Ashburton Treaty, op. cit.*, p.54 et p.98 ; Edward Pessen, *Jacksonian America. Society, Personality, and Politics*, Urbana et Chicago, University of Illinois Press, 3^{ème} éd., 1977, p.183.

circumstanced, without rendering themselves liable, as participators in unlawful if not fraudulent contracts?¹⁰¹ »

Baring associe cette opposition au radicalisme de Fanny Wright, dans une réflexion qui assimile la démocratie à l'anarchie. À son retour aux États-Unis, Webster envoie en Angleterre une analyse favorable et précise que « our *locofocoism*, the spirit of which has too much invaded the Govt. itself, is not a whit better than your *socialism*. We need a Conservative party more than you do ». Avant même d'être nommé secrétaire d'État, il dessine la ligne diplomatique à adopter : « *Pray keep cool on your side. It is of much importance to keep the Times cool, & that it should, frequently, repeat the suggestion, of a settlement by compromise – giving & taking*¹⁰². »

Devenu secrétaire d'État, Webster établit dès 1841 les fondations d'un règlement pacifique des tensions diplomatiques. Le chemin vers la paix anglo-américaine passe par une nouvelle conception des lois internationales. Le juriste de formation élabore ce qui sera nommé la « *Caroline doctrine* », à savoir qu'un pays peut pénétrer dans un autre pays et utiliser la force armée pour prévenir un danger menaçant sa souveraineté¹⁰³. Cette « doctrine » ne sera officiellement entérinée par le Congrès qu'en août 1842, quelques jours après la signature du traité, mais elle constitue un élément déterminant dans la pacification des relations anglo-américaines. Parallèlement, en décembre 1841, en pleine négociation des dettes des banquiers américains à Londres, Alexander Baring est officiellement nommé pour se rendre sur le sol républicain et signer une paix définitive avec les États-Unis au sujet du « territoire en dispute ».

¹⁰¹ « Junius » (Calvin Colton), *Reply to Webster*, New York, 1840, p.18. Sur cette controverse : F.C. Treadwell (Social Reform Society), *State Bonds*, New York, 1839 ; *Empire State*, 26 décembre 1839 ; Sexton, *Debtor Diplomacy*, *op. cit.*, p.26-27.

¹⁰² Daniel Webster à Joshua Bates (Baring Brothers & Co.), 26 mars 1840, lettre retranscrite par A.R.M. Lower, « An Unpublished Letter of Daniel Webster », *op. cit.* Voir aussi Jones, *Webster-Ashburton Treaty*, *op. cit.*, p.115.

¹⁰³ Miller, « The Law of Nations in the Borderlands », *loc. cit.*

Le Traité Webster-Ashburton règle différentes problématiques diplomatiques en plus de celle de la frontière du Maine. Cette paix condamne définitivement le projet républicain des Canadiens qui ne dépendait plus que d'une nouvelle guerre anglo-américaine. Le processus menant à ce traité illustre ce que l'historien Jay Sexton a documenté : « it is impossible to understand American foreign relations, particularly with Britain, without considering the prominent role played by the Baring Brothers¹⁰⁴ ». Les enjeux financiers sont à ce titre un élément déterminant pour comprendre le cours de la révolution canadienne, ce que les patriotes anticipent. Le traité est issu d'une « diplomatie personnelle » selon l'historien Howard Jones. Un certain consensus historiographique existe pour affirmer que les pratiques qui ont permis de convaincre les intéressés, notamment l'État du Maine, ont été au mieux malhonnêtes. Les historien(ne)s mentionnent divers procédés douteux ayant permis la signature du traité, comme des manipulations de documents, des transferts financiers, de la corruption, de la propagande publique, des fonds secrets, *etc.* Ces pratiques ne convainquent pas Jones d'y voir autre chose qu'un « règlement pacifique d'altercations internationales », au profit des milieux marchands des deux États ; Webster a pleinement défendu « l'honneur » du pays¹⁰⁵.

4.4.4 Révolution canadienne et paix anglo-américaine

Dans son analyse, Howard Jones ne mentionne la crise canadienne que de manière périphérique. Stanley Ryerson est finalement le seul historien à relier formellement le traité à l'agitation révolutionnaire. Il soutient lui aussi que cet accord diplomatique est

¹⁰⁴ Sexton, *Debtor Diplomacy*, *op. cit.*, p.21.

¹⁰⁵ Jones, *Webster-Ashburton Treaty*, *op. cit.*, p.xii et p.180 ; Jones et Rakestraw, *Prologue to Manifest Destiny*, *op. cit.* ; Merk, *Fruits of Propaganda*, *op. cit.* ; Carroll, *Good and Wise Measure*, *op. cit.* ; Tiffany, *Relations of the United States*, *op. cit.*, p.112-114 ; William C. Lucey, « Some Correspondence of the Maine Commissioners Regarding the Webster-Ashburton Treaty », *New England Quarterly*, 15 (juin 1942): 333 ; *O'Callaghan Papers*, BC, MacKenzie à O'Callaghan, 15 mars 1842.

une solution adoptée par les grands milieux d'affaires anglo-américains, et à leurs profits¹⁰⁶. Dans le cadre de cette recherche, nous pouvons prolonger et confirmer cette interprétation en la replaçant dans le contexte continental des tensions entre radicaux et autorités. La « diplomatie personnelle » de Webster et Baring peut être interprétée comme le signe d'une contre-offensive face aux menaces que font planer les vrais républicains. Le *Loco Foco* de Swanton, village où les patriotes sont très actifs, ne manque pas de remémorer à ses lecteurs en 1839 la position de Jefferson sur les répercussions diplomatiques des intérêts financiers privés :

« [The Bank of the United States] is one of the most Deadly hostility existing against the principles and form of our constitution [...] An institution like this [...] may in a critical moment, upset the government. [...] might dictate to us the peace we should accept, or withdraw its aids¹⁰⁷. »

Les radicaux insistent sur le décalage qu'ils constatent entre le poids des considérations économiques de la République et le respect aléatoire de certains principes politiques, faisant le lien entre le pouvoir du crédit britannique et les grandes lignes de la politique menée à Washington :

« The effects of borrowing so much foreign capital as is yearly negotiated for the use of the State Governments are beginning to be seen, felt and depreciated. The true interest of each State is to borrow at home ; to owe their own citizens if any body, is the true policy. [...] This British capital is concentrated and directed, not only to advance the pecuniary interests of its owners, but to control the national and State elections by means of its pensioned, corrupt and profligate press. Besides this large capital that poisons the public ear and blinds the Republican's vision, is the heavy amounts borrowed by some of the City Banks, which also has its influence to make monarchy palatable¹⁰⁸. »

¹⁰⁶ Ryerson, *Capitalisme et Confédération*, op. cit., p.277-279. Il analyse cependant cet événement comme un signe de « l'expansionnisme » américain, à l'inverse des vrais républicains qui y voient le signe du pouvoir de la Grande-Bretagne en Amérique.

¹⁰⁷ *Loco Foco* (Swanton), 22 août 1839.

¹⁰⁸ *North American*, 29 mai 1839.

En conséquence, la république canadienne leur semble être sacrifiée au profit d'intérêts économiques :

« [T]hose commercial men who would willingly sacrifice the lives of their fellow citizens to add dollars and cents to their wealth, go hand in hand with the tories of Canada in justifying the desolation by fire and sword of her blood stained soil – the land of Chenier, Perrault and De Lorimier. We warn the American people to guard against this *Trojan horse* – this political engine, when its influence is brought to bear upon a single object it seldom fails in accomplishing the aim of those who manage the machinery, *unless the people penetrate their designs*. It is this influence that controls a portion of the public press of the U. S. at the present time ; and that gives that press an *anti-national* tone ; that makes them apologists of despotism upon our borders ; that justifies the cruelties practised upon the Canadians¹⁰⁹. »

Sur ce point, la question des partis n'a qu'une faible importance puisque Wolfred Nelson qualifie le secrétaire d'État whig, Webster, d' « anti-républicain ». O'Callaghan voit en lui un parfait « héritier » des *Federalists*, « you dream of a collision ! ». Charles Duncombe interpelle publiquement le conseiller de la banque Baring en 1841, dans un argumentaire jeffersonien :

« How could the American government conduct a war against England, extend commerce, or even increase domestic manufactures, with the purse strings of the treasury in the hands of capitalists, whether foreigners or Americans, who were opposed to the measure? [...] Hence the importance of changing the elementary principles of the currency of the United States, from aristocratic to republican¹¹⁰. »

¹⁰⁹ *Ibid.* Le journal souligné.

¹¹⁰ Charles Duncombe, *Duncombe's Free Banking: An Essay on Banking, Currency, Finance, Exchanges and Political Economy*, Cleveland, 1841, p.178-179. Voir en particulier : *Ibid.*, « A Letter to the Hon. The Secretary of State (D. Webster) », p.7-11 ; *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, O'Callaghan à MacKenzie, 21 mars 1841 ; *Ibid.*, W. Nelson à MacKenzie, 12 juillet 1841.

Conclusion

Prendre nos distances avec la déliquescence du front patriote nous aide à mieux saisir l'impact des patriotes en exil sur l'opinion publique et la vie politique de la République. Ils possèdent un réel pouvoir qui contribue notamment à la défaite de Van Buren en 1840. Franchir les frontières nous permet également de constater que l'équilibre du continent est fragile jusqu'en 1842. La rupture de la paix provoquerait une réaction en chaîne qui, si l'on se fie au discours des radicaux, pourrait déboucher sur un nouveau « *social compact* » qui romprait avec la « politique du compromis ». Cette crise aurait pu découler de micro-événements, comme une escalade de violence incontrôlée entre les bûcherons du « territoire en dispute » ou l'assassinat d'Alexander McLeod. Cette menace permanente pour l'ordre continental est telle qu'elle inquiète très sérieusement les dignitaires britanniques et américains qui s'activent pour éteindre le feu révolutionnaire, parfois à la limite de la légalité. Les vrais républicains en ont conscience, y compris dans les villages reculés de la frontière nord : « It only makes us people giggle to witness how you quiver¹¹¹ ».

Le Traité Webster-Ashburton réduit considérablement les risques d'une guerre et d'une révolution aux Canadas. Il confirme parallèlement la puissance et le rôle politique des intérêts économiques et financiers, dont les vrais républicains estiment être devenus les « esclaves »¹¹². Parmi les responsables politiques de la République, certains, à l'image de James Buchanan et de Daniel Webster, ont des intérêts personnels à préserver grâce au maintien de la paix entre les deux pouvoirs. Parallèlement, les banquiers anglais ne voient pas l'utilité d'un éventuel conflit militaire : « England, in a war with this country, her largest debtor, the consumer of her manufacturers, has all to lose and nothing to gain¹¹³ ». Cette coopération anglo-

¹¹¹ *Loco Foco* (Swanton, Vermont), 22 août 1839.

¹¹² Pour un lien direct avec les questions diplomatiques, lire par exemple la *USDR* de mai 1842.

¹¹³ August Belmont (avril 1840), agent de la maison Rothschild aux États-Unis, cité par Sexton, *Debtor Diplomacy*, *op. cit.*, p.31.

américaine qui brise la révolution républicaine canadienne s'inscrit dans un conflit qui remonte aux premières années de la République américaine. Le rapport de pouvoir qui permet de préserver l'ordre et la paix en Amérique du Nord rappelle l'alliance des Britanniques et des *Federalists* contre un radicalisme nourri par la Révolution française, ainsi que la dénonciation par les radicaux de la mainmise des intérêts financiers sur la République et sur les progrès de la démocratie¹¹⁴.

¹¹⁴ Cotlar, *Paine's America*, *op. cit.*, p.140-146.

CHAPITRE V

« VRAIS RÉPUBLICAINS » D'AMÉRIQUE

*Comment distinguer le vrai parti démocratique ?
On doit nécessairement reposer le bien-être de ce pays et conséquemment du nôtre,
lorsque chacun des deux partis s'efforce avec toute l'énergie possible
de démontrer qu'il n'est pas de la [...] classe [...] Aristocratique.
« Un patriote canadien », *Plattsburgh Republican*, 31 octobre 1840*

La période jacksonienne est marquée par une profonde opposition entre divers républicains glorifiant pourtant tous la « démocratie », « So many false ideas have insensibly attached themselves to the term “democracy”¹ ». Pour se démarquer, les radicaux se nomment très régulièrement « vrais républicains » (« true republicans ») et « authentiques » (« genuine ») démocrates. Le vocabulaire est repris par les francophones, à l'image du journal *Le Vrai Républicain* fondé en 1837 à la Nouvelle-Orléans². Cette précision sémantique s'accompagne d'une dénonciation de l'utilisation du terme « républicain » par les « aristocrates », « to divide the republicans [...] and barter with them for the cloak of their name³ », « That party [...] has *sneaked through twenty names*, to escape the stigma which is attached to their conduct and principles⁴ ».

Nommer les radicaux « vrais républicains » nous aidera à retranscrire les tensions politiques au sein de la République afin d'apprécier les enjeux liés à la révolution canadienne. Ce terme générique est un outil d'analyse qui identifie un public très critique envers le chemin pris par les États-Unis et qui aspire à régénérer l'Union par

¹ *USDR*, octobre 1837.

² Alexandre Belisle, « Histoire de la presse franco-américaine et des Canadiens français aux États-Unis », *L'opinion publique* (Worcester), 1911, p.381. Autre exemple, Ludger Duvernay ne tarit pas d'éloge sur Matthew Carey et estime, en apprenant son décès, que le « vrai républicanisme a perdu un habile avocat », *Le patriote canadien*, 25 septembre 1839.

³ *Patriot and Democrat* (Watertown), 10 novembre 1838.

⁴ *Loco Foco* (Swanton), 22 août 1839. Le journal souligne.

des changements démocratiques. Dans cette thèse, il s'agit d'identifier ceux qui soutiennent la tendance radicale prise par la révolution canadienne. Nous ne dessinerons pas les contours d'une idéologie à proprement parler car des divergences traversent ce public. Leurs stratégies, leurs ambitions, et la nature de leurs réflexions varient. Il s'agit davantage d'insister sur leur dessein commun : transformer l'Union américaine, et le continent nord-américain, en une « vraie » expérience républicaine, démocratique, dans laquelle toute forme d' « aristocratie », conséquence de mécanismes de reproduction d'inégalités, aura disparu.

Dissenter, échanger, confronter les arguments et les propositions font partie de leur mode de réflexion et d'action. Tout ou presque est remis à plat et questionné. Ils encouragent les citoyens à s'accaparer la réflexion politique. Leur espoir de révolution repose sur leur optimisme dans la capacité de l'opinion publique à forcer le cours de l'histoire. Il est donc logique de voir qu'un réseau dense d'imprimés soutient leur activisme. Parmi eux se trouvent des publications prestigieuses, telles que l'*Evening Post* de New York et la *United States Democratic Review*. Le texte introductif de cette dernière illustre la réflexion qu'ils entreprennent. Les jeunes éditeurs perçoivent « l'expérience américaine » comme une « combinaison » entre le principe démocratique, jugé « sacré », et des influences « hostiles », « corruptrices », héritées des pratiques coloniales. Alors que les Américains sont « à une étape critique de leur progrès », ils appellent leurs lecteurs à réfléchir sur les « vérités » de la démocratie afin de « purifier » la République⁵. Certains vrais républicains se plaisent à faire trembler les élus et les dignitaires américains, parfois les armes à la main comme sur la frontière nord : « It only makes us people giggle to witness how you quiver⁶ ».

Les exilés canadiens qui poursuivent la révolution s'accordent et épousent cette vision critique de la République. C'est d'ailleurs l'une des raisons qui les encouragent

⁵ *USDR*, décembre 1837, p.1-15.

⁶ *Loco Foco* (Swanton), 22 août 1839.

à imaginer leur propre république. Marginalisés, menacés, dénoncés, traduits devant les tribunaux, ils en viennent eux aussi à critiquer une république qui, à leurs yeux, n'en a que le nom. L'impact de la révolution canadienne est perceptible dans ses liens avec les citoyens du Nord ; « In advocating the Canadian Cause and in battling for Canadian freedom, we shall not forget that we claim to be an American patriot. With and unflinching determination to expose foreign and domestic tyrants⁷ ». Nous tenterons donc dans ce chapitre de cerner deux aspects fondamentaux et intimement liés de la guerre d'indépendance canadienne : les rapports que les patriotes canadiens entretiennent avec les vrais républicains étasuniens, à travers leurs réseaux en particulier, puis l'ampleur et la nature de la remise en cause des autorités. La révolution canadienne s'apparente-t-elle à une étincelle capable d'embraser une République déjà fortement tancée ?

5.1 Réseaux des vrais républicains

Les réseaux tissés par les exilés canadiens sont nombreux et diversifiés. Ils s'étendent de la Nouvelle-Orléans à la Floride et de la Caroline à Chicago. Certains historien(ne)s ont noté des liens entre les exilés canadiens, en particulier William Lyon MacKenzie, et les radicaux étasuniens⁸. Leurs conclusions sont très succinctes et circonscrites. Un travail empirique établi à partir de correspondances privées, d'imprimés et d'activités politiques, nous permettra d'approfondir ces rapides considérations et de mieux saisir la synergie radicale à l'échelle continentale.

⁷ *North American*, 10 avril 1839. Je souligne.

⁸ Andrew Bonthius, « The Patriot War of 1837-38, Locofocoism with a Gun ? », *Labour/Le Travail*, 52 (automne 2003): 9-43 ; Oscar A. Kinchen, *The Rise and Fall of the Patriot Hunters*, New York, Bookman Associates, 1956, p.36-37 ; Lillian F. Gates, *After the Rebellion. The Later Years of William Lyon MacKenzie*, Toronto et Oxford, Dundurn Press, 1988, p.42-43, p.64 et p.99 ; Albert B. Corey, *The Crisis of 1830-42 in Canadian-American Relations*, New Haven, Yale University Press, 1941, p.84. Voir également l'introduction.

5.1.1 Exilés canadiens et « *Young Americans* »

L'historien Edward Widmer voit dans la *Democratic Review* l'essence d'un nouveau mouvement politique et culturel, « *Young America* », un écho aux mouvements romantiques européens. La revue fait le trait d'union entre le radicalisme des *workingmen*, la vitalité religieuse des années 1830 et 1840, et l'ambition de fonder une tradition littéraire américaine. Walt Whitman, Herman Melville, Henry David Thoreau, ou encore Ralph Waldo Emerson, publient dans cette revue ; « Few, if any contemporary periodicals spoke more eloquently of democracy than did the *Democratic Review*⁹. » Pour sa part, Sean Wilentz décrit le mensuel comme le signe d'une radicalisation du Parti démocratique, et par extension de la République¹⁰.

Des articles consacrés aux événements canadiens y sont régulièrement publiés. Selon l'historienne Lilian Gates, la revue adopte la narration de MacKenzie, notamment sa critique de l'(in)action du Dr Rolph¹¹. Il semble plutôt que la revue soutienne globalement la cause républicaine, sans s'immiscer dans ses divisions, et qu'elle fasse pleinement partie de leur réseau. Parmi les signes de l'attention portée aux Canadiens, nous pouvons mentionner un poème publié en février 1839 qui fait l'éloge de Papineau, prose réimprimée ensuite dans la *Gazette* de MacKenzie. Edmund Bailey O'Callaghan entretient une timide correspondance avec l'éditeur John O'Sullivan. Plusieurs poèmes mentionnant le Canada sont d'ailleurs signés « E. B. O. », ce qui pourrait être l'œuvre de l'ancien éditeur montréalais¹². La revue n'hésite pas non plus

⁹ Robert J. Scholnick, « Extermination and Democracy: O'Sullivan, the *Democratic Review*, and Empire, 1837-1840 », *American Periodicals*, 15, 2 (sept. 2005): 124 ; Edward L. Widmer, *Young America. The Flowering of Democracy in New York City*, New York, Oxford University Press, 1999.

¹⁰ Sean Wilentz, *The Rise of American Democracy. Jefferson to Lincoln*, New York et Londres, W. W. Norton & Company, 2006, p.462.

¹¹ Gates, *After the Rebellion*, op. cit., p.38-39 ; Amédée Papineau, *Journal d'un Fils de la Liberté, 1838-1855*, Georges Aubin (dir.), Québec, Septentrion, 2010, p.139. Pour une étude des écrits de la revue à partir d'un point de vue canadien, Louis-Georges Harvey et Yvan Lamonde, « Origines et formes diverses du "destin manifeste" dans les Amériques : les Papineau et la *United States Magazine and Democratic Review* de Washington et New York », *Cahier des Dix*, 67 (2013): 25-73.

¹² *USDR* de février 1839 et de mars 1840. Nous n'avons toutefois pas de preuve formelle que le pseudonyme « E. B. O. » soit celui d'O'Callaghan. Sur les liens d'O'Callaghan avec la *USDR* :

à traduire et à publier la réponse de Papineau au Rapport Durham. Inversement, *Le patriote canadien* de Duvernay retranscrit des extraits de la *Democratic Review*¹³.

Le *Gazette* commente avec engouement les travaux du mensuel, notamment un numéro qui porte sur le Maine, « one of the most interesting and important of the series to the true friends of republican institutions¹⁴ ». Depuis sa cellule, MacKenzie entretient une correspondance avec l'autre éditeur, Samuel Langtree, qui intervient en sa faveur auprès du président. À propos de sa condamnation, Langtree confirme que la revue se mobilise pour les patriotes : « We will place the matter in such a light in the *Democratic Review*¹⁵ ». L'éditeur de Washington ouvre en même temps sa tribune au révolutionnaire emprisonné : « Could you write me a good article on the Canadian and present prospects of the Popular cause in England and the chartists?¹⁶ ». La voix des révolutionnaires canadiens se fait donc entendre dans cette influente publication, ce qui nous permet d'apprécier les réserves contre la politique de Van Buren au sein de son propre parti.

L'*Evening Post* de New York, proche du Parti démocratique, est une autre publication illustrant les réseaux des exilés. Durant la révolution canadienne, c'est le poète William Cullen Bryant qui dirige le journal. Son ton est moins radical que celui de Leggett et il est finalement très proche de celui de la *Democratic Review*, revue avec laquelle il collabore. Dès la fin du mois de novembre 1837, le *Post* publie quotidiennement des informations sur les Canadiens. Dans son éditorial du 14 décembre 1837, Bryant affirme concourir à la neutralité de Van Buren, tout en reconnaissant l'existence d'une « oppression » aux Canadas : « while we say this, we

MacKenzie-Lindsey Papers, APO, O'Callaghan à MacKenzie, 26 juillet 1838 ; *Ibid.*, O'Callaghan à MacKenzie, 28 novembre 1839 ; Harvey et Lamonde, « Origines et formes diverses du " destin manifeste" », *loc. cit.*, p.71.

¹³ *Le patriote canadien*, 14 août 1839.

¹⁴ *MacKenzie's Gazette*, 25 mai 1839.

¹⁵ *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, Langtree à MacKenzie, 13 octobre 1839.

¹⁶ *Ibid.* Voir également les lettres de Langtree du 15 septembre 1839, du 7 novembre 1839 et une dernière non datée (doc. n°3410).

desire to express in the most emphatic terms, our hopes that the Canadians will succeed in their object ». Le 19 décembre 1837, le journal publie la lettre de MacKenzie envoyée depuis Toronto, qui est pour l'occasion présenté positivement comme un « réformiste de conviction ». Durant les opérations militaires de l'hiver 1837-1838, le *Post* imprime plusieurs articles sympathiques à la révolution canadienne. Cet engouement change après les défaites militaires et les prises de position autoritaires de Van Buren à la fin de l'année 1838. La couverture du journal devient plus parcimonieuse. MacKenzie sollicite par exemple l'*Evening Post* depuis sa cellule afin de défendre son cas. Le 27 août 1839, Bryant consacre deux colonnes pour publier l'intégralité de sa lettre qui commence en précisant « I have read the Post with tolerable regularity for the last nineteen years ». MacKenzie souhaite répliquer à un correspondant qui justifiait sa condamnation¹⁷. L'*Evening Post* témoigne donc de l'évolution dans l'opinion publique américaine, moins intéressée après l'échec de novembre 1838 et plus encline à critiquer les révolutionnaires. Il se révèle cependant toujours être un journal dans lequel les patriotes peuvent s'exprimer et se défendre.

5.1.2 « *Locofocoïsme* » sans frontières

L'épicentre du mouvement *locofoco* est l'*Equal Rights Party* de New York. Un bref tableau des conditions sociales de la *metropolis* nous permet de voir le terreau sur lequel la contestation radicale s'est exprimée. Le canal Hudson a transformé la ville en permettant une rapide expansion. Elle passe de 160 000 habitants en 1820 à 270 000 en 1835, et sa part dans le commerce international de la République de 38% en 1821 à 62% en 1836¹⁸. La période est hyper-spéculative. Émergent simultanément les immeubles voués à la location (« *tenement* »), dont les appartements sont souvent

¹⁷ *New York Evening Post* des 12, 27 et 28 août 1839 ; *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, MacKenzie à O'Reilly, 19 août 1839 ; *Ibid.*, O'Reilly à Bryant, 22 août 1839.

¹⁸ Edwin G. Burrows et Mike Wallace, *Gotham: A History of New York City to 1898*, New York, Oxford University Press, 1998, p.434-435.

occupés par plusieurs familles. Les prix explosent avec l'inflation. Durant l'hiver 1836-1837, ceux de la farine atteignent un niveau qui empêche de nombreuses familles de s'en procurer. La pauvreté règne¹⁹. Dans le monde du travail, Sean Wilentz décrit la disparition de la « république des artisans », conséquence d'une révolution économique : développement de la finance, des progrès techniques, de la spéculation et de l'industrie. L'historien nomme ce phénomène « *bastardization* »²⁰. La paupérisation encourage la radicalisation des *workingmen*, la création de syndicats, puis la scission de l'*Equal Rights Party* du Parti démocratique. Plusieurs journaux accompagnent le mouvement, en particulier le *Democrat* de John Windt, l'*Evening Post* puis le *Plaindealer* de William Leggett, ainsi que le *New Era* d'Alexander Ming Jr²¹. Leggett et Ming sont les grandes figures du mouvement.

Selon les chiffres d'un historien du début du XX^{ème} siècle, les « artisans and mechanics » forment la grande proportion des membres de l'*Equal Rights Party*, mais nous y retrouvons aussi des avocats, des médecins, des marchands, des instituteurs, un architecte, *etc*²². Wilentz y voit plutôt l'organisation d'une classe ouvrière

¹⁹ Pour le tableau de la pauvreté des villes portuaires de la République : Burrows et Wallace, *Gotham, op. cit.*, p.587-602 ; Edward Pessen, *Jacksonian America. Society, Personality, and Politics*, Urbana et Chicago, University of Illinois Press, 3^{ème} éd., 1977, p.77-100 ; Jessica Lepler, *The Many Panics of 1837. People, Politics and the Creation of a Transnational Financial Crisis*, Cambridge, Cambridge University Press, 2013, p.8-42 ; Elizabeth Blackmar, *Manhattan For Rent, 1785-1850*, Ithaca, Cornell University Press, 1989 ; Stephan Thernstrom, *Poverty and Progress: Social Mobility in a Nineteenth Century City*, Cambridge, Harvard University Press, 1980 [1964].

²⁰ Sean Wilentz, *Chants democratic: New York City and the rise of the American working class*, New York, Oxford University Press, 1984, p.107-143. Ce phénomène s'observe également à Montréal dans les années qui précèdent la Rébellion, mais il est encore embryonnaire : Martin Petitclerc, « Le travail et la classe ouvrière montréalaise au XIX^e siècle », Dany Fougères et Normand Perron (dir.), *Histoire de Montréal et de sa région. Tome 1 : des origines à 1930*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2012, p.538-544.

²¹ Fitzwilliam Byrdsall, *History of the Loco-Foco Party, Or Equal Rights Party*, New York, 1842, *Ibid.*, p.39-45.

²² Carl Degler, « The Locofocos: Urban "agrarians" », *The Journal of Economic History*, 16, 3 (1956): 329 ; Walter Hugins, *Jacksonian Democracy and The Working Class, a study of the New York Workingmen's Movement, 1829-1837*, Stanford, Stanford University Press, 1960, p.112-128.

naissante²³. L'absence de monographie nous empêche de trancher, mais nous pouvons remarquer un désir d'apparaître comme un parti réservé aux *workingmen* et focalisé sur la défense de leurs droits, « égaux » et « naturels » :

« No leading politicians, no lawyers or professional gentlemen of any kind, have been consulted or employed in constructing [this proposition of constitution]. It is the work of working men – of unambitious, humble men – who have long been compelled to feel most bitterly the cruel oppressions of the system founded and upheld by the aristocracy of wealth and its mental prostitutes²⁴. »

Les exilés canadiens entretiennent des rapports étroits avec eux, suite logique des échanges avant l'exil. À l'occasion de l'assemblée publique du 27 décembre 1837 au Vauxhall Garden, nous retrouvons parmi les organisateurs plusieurs *Locofocos* notoires, notamment Alexander Ming. L'annonce de l'assemblée est mise en exergue dans le *Post*, avant que le rapport de la soirée n'y soit imprimé le lendemain sous le titre : « Tremendous Meeting in favour of the Canadian Patriots ». William Hoare, président de la *London Workingmen's Association*, est présent dans la salle. Cependant, c'est l'annonce de celle d'O'Callaghan qui enfièvre la foule : « [he] was received with cheers and applause unequalled at any meeting ever held before in this city²⁵. » Ce commentaire laisse transparaître l'ampleur de l'engouement.

Quelques jours après cette assemblée, des bataillons commencent à s'organiser. Ming est très actif : « Sir! Having understood that you take an interest in the formation of volunteer companies for the Canada, I take the liberty to express my sympathy for the struggling republicans of that country, as a very true democrat²⁶ ». Les documents de MacKenzie provenant de Navy Island confirment que l'éditeur du *Truth Teller*, Ming, soutient le projet de république canadienne. Même si les archives disponibles ne

²³ Voir la critique d'Edward Pessen envers Sean Wilentz, « Pre Industrial New York City Labour Revisited: A Critique of a Recent Thompsonian Analysis », *Labour/Le Travail*, 16, (automne 1985): 236.

²⁴ Adresse de la Convention d'Utica, septembre 1837, Byrdsall, *History Loco-Foco*, op. cit., p.169.

²⁵ *Evening Post* des 27 et 28 décembre 1837 ; *MacKenzie's Gazette*, 29 septembre 1838.

²⁶ *Fonds Papineau*, APC, Sonne et Chambers à Ming Jr, 3 janvier 1838.

contiennent pas de lettre de William Leggett, alors malade, nous retrouvons également dans la liste des correspondants du président de la République du Haut-Canada le nom et l'adresse du plus illustre *Locofoco*²⁷.

Ming s'engage dans le projet républicain des *Hunters* de Cleveland²⁸. Le *Who's who* du parti est ensuite présent à l'assemblée publique du 14 novembre 1838, organisée précisément par Ming : les imprimeurs J.J. Bell et John Windt, le journaliste Levi Slamm, ainsi que des grandes figures du mouvement telles que John Cumberland, Daniel Gorham, Henry Riell et Francis Treadwell²⁹. Les journaux des *Locofocos* sont régulièrement mentionnés comme de précieux alliés par les exilés, notamment le *Reformer* de Theron Rudd et son *New Era and American Courier* publiés avec Richard Locke. Signe de leur soutien, ils accueillent chaleureusement la *Gazette* :

« Mr. MacKenzie has been known for many years to the reading public in this country, as the editor of a patriotic newspaper in U[pper] C[anada]. His reputation for talent has always been considered very good, and judging from the two first numbers of the Gazette now lying before us, we think his qualifications have not been overrated. [...] And from the novelty of the subjects on which it treats it will be found highly instructive and interesting to American readers³⁰. »

MacKenzie est au cœur des réseaux *lococofos*. Leurs journaux utilisent régulièrement ses articles. Rudd est très actif dans la mobilisation des citoyens de la ville pour sa libération. MacKenzie se fait également adresser ses lettres chez John Windt, son agent après son départ pour Rochester³¹. Il mentionne aussi à diverses reprises son

²⁷ *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, doc. n°1148, *Memorandum*, non daté (Navy Island). À notre connaissance, aucune lettre de Leggett à MacKenzie n'a été retrouvée à ce jour.

²⁸ *Ibid.*, Fry à MacKenzie, 9 octobre 1838 ; Orrin Tiffany, *The Relations of the United States to the Canadian Rebellion of 1837-1838*, s. e., 1905, p.63-66.

²⁹ *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, doc. n°2280 et n°2344, annonces du meeting du 14 novembre 1838 ; Gates, *After the Rebellion*, *op. cit.*, p.53.

³⁰ *New Era and American Courier*, 26 mai 1838.

³¹ *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, Cooper à MacKenzie, 3 juin 1839 ; *Ibid.*, Mme Darusmont (Fanny Wright) à MacKenzie, 18 juin 1839 ; *Ibid.*, Rudd à MacKenzie, 4 novembre 1839 ; *Ibid.*, MacKenzie à Buell, 17 juin 1840 ; *Ibid.*, Robinson à MacKenzie, 27 juin 1840. Sur l'importance des

attachement à la réflexion de Leggett : « [*The Plaindealer*] came nearer to our views on some very essential questions concerning government than any other journal we have yet met with³² » ;

« We have derived much pleasure and useful information from the writings of this truly great and original mind [...]. He was one of those great and glorious spirits whom heaven sends among men at rare intervals as a sort of compensation to our race for cursing it with the mercenary generation who meet in Wall Street³³. »

L'immersion de MacKenzie dans l'univers *locofoco* new-yorkais est telle qu'O'Callaghan, qui exprimait pourtant lui aussi son attrait pour le plus célèbre des *Locofocos*, en vient à lui reprocher d'être trop « leggettien »³⁴.

Certains liens peuvent également être soulignés chez les patriotes francophones, sans comparaison toutefois avec MacKenzie. Le *North American*, autour duquel gravitent É.-É. Malhiot et surtout le Dr Côté, salue le « uncommonly vigorous intellect » de William Leggett³⁵. Louis-Joseph et Amédée Papineau rencontrent et se lient à un autre acteur du mouvement, Henry Vethake, économiste de notoriété publique. Ce dernier publie par la suite une notice sur l'ancien orateur de l'Assemblée du Bas-Canada dans l'*Encyclopedia America*³⁶. Papineau n'apparaît pas comme le plus radical des exilés canadiens. Néanmoins, et il s'agit d'un indice de l'étendue du spectre du « *locofocoïsme* », il se définit lui-même comme un « *Loco foco* abolitionniste »³⁷. Nous retrouvons également divers liens entre les *Locofocos* et les

journaux *locofocos* : *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, Solfes à Rudd, 19 octobre 1839 ; *Ibid.*,

O'Callaghan à MacKenzie, 28 novembre 1839 ; *Ibid.*, O'Callaghan à MacKenzie, 4 juillet 1840.

³² *MacKenzie's Gazette*, 25 mai 1839.

³³ William Lyon MacKenzie, *Caroline Almanack*, Rochester, 1840, p.54.

³⁴ Gates, *After the Rebellion*, *op. cit.*, p.99 ; *The Vindicator*, 13 octobre 1837.

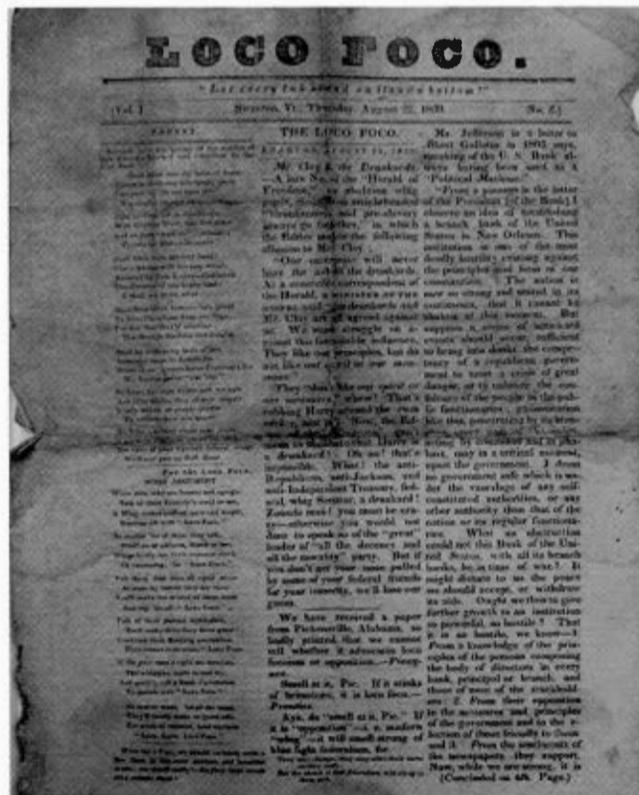
³⁵ *The North American*, 12 juin 1839.

³⁶ A. Papineau, *Journal*, *op. cit.*, p.205 ; *Fonds Papineau*, APC, O'Callaghan à Papineau, 27 janvier 1839. Pour démêler les dynamismes au sein du mouvement *locofoco*, lire en premier lieu Byrdsall, *History Loco-Foco*, *op. cit.*

³⁷ L-J Papineau à A. Papineau, 27 février 1842, Louis-Joseph Papineau, *Lettres à ses enfants*, Georges Aubin et Renée Blanchet (dir.), Montréal, Varia, 2004, vol. 1, p.143. Je remercie François Labonté pour m'avoir signalé cette référence.

patriotes sur la frontière nord. À Swanton, village peuplé d'exilés bas-canadien, le journal *Loco Foco* s'engage fermement en faveur des patriotes³⁸. Les patriotes canadiens sont donc diversement mais parfois intensément liés au courant *locofoco*, au cœur du radicalisme étatsunien des années 1830-1840.

Figure 5.1 : Journal *Loco Foco* de Swanton, Vermont, 1839 (AAS)



5.1.3 Affinités avec Fanny Wright et les *Freethinkers*

Il serait inexact de qualifier de « *locofoco* » Frances d'Arusmont, connue sous le nom de « Fanny » Wright, fondatrice de la communauté owenite de Nashoba dans le Tennessee. Elle est semble-t-il restée étrangère aux entreprises de l'*Equal Rights Party*. Sa réflexion diffère sur plusieurs points de celles de Thomas Skidmore et de

³⁸ Le journal est fondé en août 1839. Il n'y a pas de mention d'éditeur ni d'imprimeur.

William Leggett mais, elle aussi, en vient à voir dans le système financier la clé de ce que les vrais républicains considèrent être la mise en « esclavage » des travailleurs. Selon les historien(ne)s, le courant de pensée auquel appartient Wright est celui des *Freethinkers*. Ces derniers se réclament ouvertement de Thomas Paine, mais également du socialisme de type « coopératif » (« *coöperation* ») de l'Écossais Robert Owen, dont le fils, Robert Dale, collabore avec Wright aux États-Unis³⁹.

Wright soutient activement et publiquement la révolution canadienne, offrant sa voix et ses deniers personnels. Elle participe à, au moins, une assemblée publique à New York en faveur des Canadiens, le 13 novembre 1838 au Richmond Hill⁴⁰ :

« Judging her by what we have seen we think she is enthusiastically attached to the cause of human liberty, possessed of a highly cultivated intellect, and disposed to employ her time and talents in the great cause of human improvement. If women are fit to be Queens and empresses, and to rule nations, they cannot be better employed than in spreading far and wide the principle of democracy and equal civil and religious rights⁴¹. »

À la veille de son départ pour l'Europe, en juin 1839, dans une note qu'elle transmet à MacKenzie par l'intermédiaire de Windt, elle continue de souhaiter la victoire des patriotes et de la « human liberty ». Elle précise à l'exilé canadien qui subit alors son procès qu'elle sera toujours disponible pour servir le peuple, en l'occurrence celui du Canada. Néanmoins, pour que la révolution canadienne l'emporte, il lui semble qu'un grand événement serait nécessaire, comme le « bursting of the great financial bubble »⁴². Wolfred Nelson va également l'écouter lors d'un discours à New York, et

³⁹ Sur ce mouvement : Susan Jacoby, *Freethinkers. A History of American Secularism*, New York, Henry Holt & Co., 2004 ; J.F.C. Harrison, *Robert Owen and the Owenites in Britain and America. The Quest for the New Moral World*, Londres, Routledge, [1969] 2009 ; Eric R. Schlereth, « Fits of Political Religion: Stalking Infidelity and the Politics of Moral Reform in Antebellum America », *Early American Studies*, 5, 2 (automne 2007): 288-323 ; Wilentz, *Rise*, *op. cit.*, p.352-356.

⁴⁰ Corey, *The Crisis of 1830-42*, *op. cit.*, p.84.

⁴¹ *MacKenzie's Gazette*, 29 septembre 1838.

⁴² *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, Mme Darusmont (Fanny Wright) et Windt à MacKenzie, 18 juin 1839.

s'y fait d'ailleurs chaleureusement accueillir par l'auditoire. O'Callaghan précise aussi que John Ryan père est un « Miss Fanny Wright's disciple »⁴³.

Un proche collaborateur de Fanny Wright et de Robert Dale Owen, George Evans, entretient également une correspondance avec MacKenzie. L'éditeur du *Workingman's Advocate* de New York prend notamment soin d'envoyer son journal au révolutionnaire emprisonné⁴⁴. L'éditeur de *L'Estafette* et beau-frère de Robert Owen⁴⁵, Henry D. Robinson, s'avère être un autre acteur nous permettant de dessiner les liens des Canadiens avec les *Freethinkers*, et par extension avec Robert Owen. Robinson a en effet dirigé le *Free Enquirer* en compagnie de Wright et de R. D. Owen dans les années 1830. L'un des imprimeurs de ce journal était George Evans. En 1838, lorsqu'il prend fait et cause pour les républicains canadiens, Robinson ne renie pas ce passé, sans que cela ne semble effrayer ses lecteurs ou les exilés canadiens⁴⁶.

5.1.4 Entre transcendantalisme et utopisme

Poursuivons l'exposé des réseaux qui nous permettent progressivement de dessiner la carte du radicalisme en Amérique du Nord, en nous attardant sur Orestes Brownson.

⁴³ W. Nelson à sa femme, 4 décembre 1838, Wolfred Nelson, *Écrits d'un patriote*, Georges Aubin (dir.), Québec, Comeau et Nadeau, 1998, p.90 ; *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, O'Callaghan à MacKenzie, 26 juillet 1838 ; *Fonds Papineau*, APC, O'Callaghan à Papineau, 9 avril 1838 ; Corey, *The Crisis of 1830-42*, *op. cit.*, p.84 ; Gates, *After the Rebellion*, *op. cit.*, p.56 ; Louis-Georges Harvey, *Le printemps de l'Amérique française. Américanité, anticolonialisme et républicanisme dans le discours politique québécois, 1805-1837*, Montréal, Boréal, 2005, p.50-51.

⁴⁴ Pour un indice du lien entre Evans et MacKenzie avant l'exil de 1837, lire Albert Schrauwers, *Union is Strength. W. L. MacKenzie, the Children of Peace, and the Emergence of Joint Stock Democracy in Upper Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 2009, p.52 ; Gates, *After the Rebellion*, *op. cit.*, p.112 ; *Id.*, « The Decided Policy of William Lyon MacKenzie », *Canadian Historical Review*, 40, 3 (sept. 1959): 201-202.

⁴⁵ Marieke Polfliet, « Émigration et politisation. Les Français de New York et La Nouvelle-Orléans dans la première moitié du XIXe siècle (1803-1860) », thèse de doctorat (histoire), Université de Nice-Sophia Antipolis, 2013, p.360.

⁴⁶ *L'Estafette*, 3 juillet 1838 ; *Le Courrier des États-Unis* du 30 juin 1838 et du 24 avril 1839.

Ce dernier a été proche des *Freethinkers* et des *workingmen* de New York avant de devenir un acteur du transcendentalisme en Nouvelle-Angleterre. Les transcendentalistes mêlent spiritualité, radicalisme et philosophie dans l'espoir d'émanciper les individus d'une société qu'ils considèrent opprimante. Ils élaborent diverses alternatives afin de rompre avec l'expérience américaine, caractérisée par la paupérisation des *workingmen* et le maintien de l'esclavage racial. Cet univers culturel et politique dont Ralph Waldo Emerson est la figure de proue constitue une partie du terreau du romantisme des *Young Americans*. Sean Wilentz perçoit en Brownson l'influence de Skidmore car il condamne le salariat, prône l'abandon de l'héritage privé ainsi qu'une révolution de la République américaine. La réflexion est loin d'être identique entre Brownson et Skidmore, mais l'esprit radical, « authentiquement » républicain, est effectivement proche⁴⁷.

Depuis sa cellule, MacKenzie sollicite le transcendentaliste et intellectuel public. Brownson fait observer dans sa réponse que le gouvernement américain est conduit par des intérêts et non par des principes. L'indépendance de la République lui semble incomplète car « the commercial interest of this country is controlled by England ». Il estime donc que la répression dont sont victimes les exilés résulte d'une volonté de plaire à la Grande-Bretagne, par une République paralysée par le pouvoir des marchands : « we shall surrender to her [Great-Britain] the important advantages she desires », au risque de voir « the business part of our community against our own government. » Malgré son dégoût de la guerre, il en conclut qu'un conflit militaire

⁴⁷ Wilentz, *Rise*, *op. cit.*, p.499-501 ; Philip F. Gura, *American Transcendentalism: A History*, New York, Hill and Wang, 2008 ; Barbara Packer, *The Transcendentalists*, Athens, University of Georgia Press, 2007 ; Leonard Gilhooley, *Contradictions and Dilemma: Orestes Bronwson and the American Idea*, New York, Fordham University Press, 1972 ; Widmer, *Young America*, *op. cit.* La *Democratic Review* a publié une lettre de Brownson sur Brook Farm dans son numéro de novembre 1842, p.481-496.

avec l'Empire britannique à propos du Canada « is the only thing which to me seems capable of saving the republic, and the sooner it comes the better⁴⁸ ».

Le spectre politique des réseaux des révolutionnaires canadiens s'élargit en direction de divers réformistes se réclamant du principe alors en vogue d'« association ». Samuel Underhill, l'un des *leaders* intellectuels des *Hunters*, revendique l'influence de Robert Owen. Avant de s'engager dans la révolution canadienne, le Dr Underhill a fondé en 1826 une colonie « utopiste », Forestville Commonwealth, dans l'État de New York, surnommée « *Coxsackie community* ». Ses membres ont émigré vers Massillon, en Ohio. Durant la révolution canadienne, il est l'éditeur du *Bald Eagle* à Cleveland, également en Ohio, l'organe des *Hunters*⁴⁹. Colin Read, dans sa notice biographique d'Edward Theller, estime pour sa part que le mouvement patriote est influencé par une « vaste tendance utopique » (« *broad utopian streak* »), Theller devenant lui-même, en 1843, directeur de l'Association fouriériste de Rochester⁵⁰. Nous ne pouvons donc que confirmer les conclusions d'Andrew Bonthius sur l'existence d'un radicalisme transfrontalier dans la région des Grands Lacs, et souligner que diverses idées « utopiques » alimentent la réflexion des patriotes qui prennent les armes pour établir une république au nord de la frontière.

⁴⁸ *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, Brownson à MacKenzie, 22 avril 1840 ; William L. MacKenzie, *Life and Times of Martin Van Buren*, Boston, 1846, p.143-144.

⁴⁹ *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, doc n°3418, Fry à MacKenzie, non daté ; Kinchen, *Patriot Hunters*, *op. cit.*, p.37 ; Seymour Bassett, « The Quakers and Communitarianism », *Bulletin of Friends Historical Association*, 43, 2 (automne 1954): 84-99 ; Carol A. Kolmerten, *Women in Utopia : The Ideology of Gender in the American Owenite Communities*, Bloomington and Indianapolis, Indiana University Press, 1990 ; Lyman Tower Sargent, « The Social and Political Ideas of the American Communitarians: Comparison of Religious and Secular Communes founded before 1850 », *Utopian Studies*, 3 (1991): 37-58. Les informations les plus précises sur la démarche d'Underhill sont disponibles dans Eugene P. Link, *The Social Ideas of American Physicians (1776-1976). Studies of the humanitarian tradition in medicine*, Cranbury, Susquehanna University Press, 1992, p.90-94. Pour un aperçu des idées débattues : Langdon Billesby, *Observations of the Sources and Effects of Unequal Wealth*, 1826 ; Cornelius Blatchey, *The Beauties of Philanthropy*, 1839.

⁵⁰ Colin F. Read, « Edward Alexander Theller », *DBC*.

5.1.5 Dimensions socialistes de la révolution canadienne

Dès les années 1830, nous retrouvons le terme « socialisme » utilisé par des radicaux et leurs adversaires⁵¹. L'historien Oscar Kinchen parle lui aussi de « socialisme » lorsqu'il traite de l'économie politique de Charles Duncombe. Des dizaines de projets menés par des vrais républicains étasuniens découlent des idées de Charles Fourier et de Robert Owen, considérés comme des penseurs socialistes⁵². Il est cependant indispensable de comprendre que le mot « socialisme » recouvre des réflexions variées. Les philosophies européennes séduisent des Américains aux profils divers, et l'arrivée de ces idées ne correspond pas à une diffusion linéaire. Elles sont réappropriées, adaptés, amputées, agrémentées, et donc reformulées dans un contexte propre à l'Amérique : « [Socialism is] living and liable of change⁵³ ». Inversement, les radicaux d'Amérique ont une influence sur les Européens, ce que Karl Marx et Friedrich Engels ont assumé. Les deux révolutionnaires allemands ne font cependant pas référence aux « socialistes » des années 1840 comme Horace Greeley, avec lequel ils correspondent, mais plutôt aux « agrariens » de 1829. Ils perçoivent ainsi le *Working Men's Party* de New York comme le premier parti ouvrier au monde⁵⁴.

Pour prendre un cas alors célèbre, Horace Greeley se qualifie de « socialiste » mais le credo qu'il définit et dont il se réclame lui est propre, et il est à bien des égards très

⁵¹ Une réflexion sur le principe socialiste à partir de la théorie de la valeur travail, appliquée à la période jacksonienne, est présentée par Edward Pessen dans *Most Uncommon Jacksonians. The Radical Leaders of the Early Labor Movement*, Albany, State University of New York Press, 1967, p.173-183.

⁵² Harrison, *Robert Owen and the Owenites*, op. cit., p.34-74 ; Gregory Claeys (dir.), *A New View of Society and Other Writings*, Londres, Penguin Books, 1991 ; Pierre Mercklé, « Utopie ou "science sociale". Réception de l'œuvre de Charles Fourier au XIX^e siècle », *European Journal of Sociology*, 45, 1 (avril 2004), p.45-80.

⁵³ Thomas Kirkup, *A History of Socialism*, Londres, 1920, p.2, cité par Pessen, *Uncommon Jacksonians*, op. cit., p.174. Un exemple de ce processus est la communauté d'Oneida dans l'État de New York, fondée sur des principes fouriéristes : Henri Desroche, « Oneida, puritaine et libertaire », *Archives de sciences sociales des religions*, 36, 1 (1973), p.3-34.

⁵⁴ Lewis S. Feuer, « The North American Origin of Marx's Socialism », *The Western Political Quarterly*, 16, 1 (mars 1963): 53-67 ; Adam-Max Tuchinsky, « "The Bourgeoisie Will Fall and Fall Forever": The *New York Tribune*, the 1848 French Revolution, and American Social Democratic Discourse », *The Journal of American History*, 92, 2 (sept. 2005): 470-497.

éloigné des canons socialistes. Dans son exposé « *My Socialism* », il estime que Saint-Simon, Owen et surtout Fourier ont raison sur de nombreux points, cependant « I prefer to set forth my own Social creed rather than his [Fourier], even wherein mine was borrowed from his teaching ». Greeley se revendique aussi du principe de « *coöperation* » formulé par Robert Owen ; « I believe in Association, or Coöperation, or whatever name may be given to the combination of many heads and hands to achieve a beneficent result, which is beyond the means of one or a few of them ». Dans un livre réalisé avec l'aide de Robert Dale Owen, Greeley se dit néanmoins opposé à l'idée d'une propriété collective. Sa réflexion laisse même transparaître un profond individualisme : « every one is fairly entitled to what he has earned, and to what he shall earn, unless he chooses to bestow it on some one else ; and I hold, with Fourier, that Communism must destroy individual liberty⁵⁵. »

En 1838, la *Gazette* de MacKenzie s'attarde sur des citoyens de Philadelphie qui se déclarent également « *socialists* », mais un socialisme qui est davantage le prolongement des organisations syndicales des *workingmen*. L'exilé canadien relaie les propos de leur organe de presse, le *National Laborer* de John Ferrall, « filled with information, with materials for thought, valuable to any people ». Ces socialistes s'interrogent notamment sur une idée qui semble séduire de plus en plus les vrais républicains, la réforme de l'héritage de la propriété privée. Envisager de modifier ses mécanismes voire de supprimer l'héritage privé accompagne l'idée que le travail doit être l'unique source de la propriété individuelle. Les socialistes de Philadelphie organisent des débats publics pour diffuser leurs réflexions, « Is the practice of making wills and their legal enforcement congenial with justice to the living, and

⁵⁵ Horace Greeley, *Recollections of a Busy Life*, New York, 1868, p.153-154 (les autres citations se trouvent p.157 et p.147). Sur son socialisme : *Ibid.*, p.144-158. Pour approfondir, Charles Sotheran, *Horace Greeley and other Pioneers of American Socialism*, New York, The Humboldt Publishing Co., 1892 ; Robert C. Williams, *Horace Greeley: Champion of American Freedom*, New York, New York University Press, 2006 ; James H. Stauss, « The Political Economy of Horace Greeley », *The Southwestern Social Science Quarterly*, 19, 4 (mars 1939): 399-408 ; Reeve Huston, « The parties and "The People": The New York Anti-Rent Wars and the Contours of Jacksonian Politics », *Journal of the Early Republic*, 20, 2 (été 2000): 241-271.

promotive of the greatest good of the greatest number ? ». Dans sa *Gazette*, MacKenzie se dit séduit par leurs efforts pour porter la réflexion sur « a new plan of Government [...] in fact a new organization of the whole frame of human society⁵⁶ ».

D'autres formes de socialisme viennent également nourrir la réflexion des vrais républicains. Albert Schrauwers s'est penché sur l'expérience politique et économique des *Children of Peace* du village de Hope, au Haut-Canada, largement engagés dans la Rébellion. Il expose les mécanismes d'une forme de socialisme directement inspirée de Robert Owen⁵⁷. Il nous faut également mentionner l'attrait pour l'abbé de Lamennais, le « socialiste chrétien »⁵⁸. Son influence est prononcée au Bas-Canada, mais aussi en Angleterre et au Haut-Canada⁵⁹. Les patriotes bas-canadiens sont des lecteurs assidus de l'abbé, notamment pour défendre un développement commercial soucieux de ceux qu'ils nomment les « prolétaires »⁶⁰. La forte influence de Lamennais et d'Owen nous permet de souligner à la fois certaines tendances fortes et la diversité intellectuelle des « vrais républicains ».

⁵⁶ *MacKenzie's Gazette*, 29 septembre 1838. Les informations les plus précises sur Ferral sont celles disponibles dans Pessen, *Uncommon Jacksonians*, *op. cit.*

⁵⁷ Schrauwers, *Union is Strength*, *op. cit.*

⁵⁸ Plusieurs auteurs associent Lamennais au « socialisme », qualifié de « chrétien » ou d'« utopique », mais lui-même attribuait ce terme aux « sectes » communistes contre lesquelles il s'opposait : Claude Carcopino, *Les doctrines sociales de Lamennais*, Genève, Slatkine Reprints, 1968 [1942], p.176-194 ; Klauspeter Blaser, « Le christianisme social avant le socialisme chrétien », *Autres temps. Cahier d'éthique sociale et politique*, 61, 1 (1999): 79-80 ; Pierre Legendre, « Essai sur la pensée économique de Lamennais », *Revue d'histoire économique et sociale*, 32, 1 (1954): 54-78 ; Jacques Birnberg (dir.), *Les Socialismes français, 1796-1866. Formes du discours socialiste*, Paris, SEDES, 1995.

⁵⁹ Ruth White, *Louis-Joseph Papineau et Lamennais. Le chef des Patriotes canadiens à Paris 1839-1845*, Montréal, Hurtubise, 1983 ; Yvan Lamonde, *Histoire sociale des idées au Québec*, Montréal, Fides, vol. 1, 2000, p.156-163 et p.178-180 ; *Id.*, *Louis-Antoine Dessaulles. Un seigneur libéral et anticlérical*, Montréal, Fides, 1994 ; Gates, *After the Rebellion*, *op. cit.*, p.42 ; Gilles Gallichan, *Livre et politique au Bas-Canada, 1791-1849*, Sillery, Septentrion, 1991, p.88-91.

⁶⁰ Voir le chapitre 6.

5.1.6 Rébellions dans le monde agricole

Les années qui couvrent la tentative de révolution canadienne (1837-1842) sont marquées par divers mouvements rébellionnaires en Amérique du Nord, diversement liés entre eux. Ainsi, 1838 marque une évolution majeure dans le mouvement *escheat* de l'Île-du-Prince-Édouard. Les élections sont remportées pour la première fois par les *Escheators*. La nouvelle Assemblée aborde des questions identiques à celles qui interpellent les radicaux d'Amérique, notamment l'éducation et le système monétaire. L'une des premières mesures est de refuser l'envoi de troupes contre le Maine. Parallèlement, les loyers cessent d'être versés aux agents des grands propriétaires et l'absence de troupes, parties pour les Canadas, empêche d'utiliser la violence armée comme mode de régulation⁶¹. Malgré une convergence de principes et d'intérêts assumée⁶², les élus des *Escheators* prônent le pacifisme et se déclarent publiquement étrangers au conflit canadien une fois que celui-ci devient militaire. Rusty Bittermann élargit toutefois la focale d'analyse à une échelle continentale afin d'interpréter la contestation dans la colonie. Il reprend et confirme l'observation de Reeve Huston à propos des *Anti-renters* de l'État de New York pour voir « a broad international trend, as rural people throughout the modern world translated ancient desires of land into the languages of republican, liberal or socialist revolution⁶³ ».

Dans les campagnes du nord de l'État de New York, une opposition violente (« Anti-Rent War ») éclate en effet en 1839 entre les *tenants* et les grands propriétaires. Les premiers contestent la légalité des titres de propriété des seconds, ce qui est parfois reconnu par les cours de justice. Les locataires des terres de la région d'Albany s'organisent par milliers, politiquement et juridiquement, pour contester les titres de propriété, donc renverser l'ordre économique et social. À la fin de l'année 1839, le

⁶¹ Rusty Bittermann, *Rural Protest on Prince Edward Island: From British Colonization to the Escheat Movement*, Toronto, University of Toronto Press, 2006, p.216-220 et p.239-249.

⁶² Voir le chapitre 1.

⁶³ Reeve Huston (*Land and Freedom. Rural Society, Popular Protest, and Party Politics in Antebellum New York*, New York, Oxford University Press, 2000) cité par Bittermann, *Rural Protest*, *op. cit.*, p.272.

conflit se radicalise et ils forment une structure armée. Les membres de l'organisation sont appelés les « *Indians* » car ils sont vêtus à l'indienne pour aller au combat. Le parallèle est frappant avec l'armée de Bill Johnston mobilisée plus au nord avec des uniformes similaires⁶⁴.

Reeve Hutson et Rusty Bittermann décrivent les *Anti-renters* et les *Escheators* comme des acteurs locaux d'une dynamique transfrontalière en faveur de l'extension de la démocratie. À la condition préalable et indispensable de s'accorder sur le sens des termes utilisés, cette remarque peut également être prolongée aux Canadas, car les révolutionnaires contestent de la même façon la légitimité et la légalité des titres de propriété agraire. Les *Anti-renters*, comme les *Escheators* et les républicains canadiens, créent une alternative politique d'essence démocratique. La culture politique des *tenants* de l'État de New York est faite de métissages divers dans un univers américain. L'influence des charivaris, ici le *skimeton*, renvoie tout comme au Bas-Canada à la tradition européenne. Le folklore autochtone est largement adopté. Alan Taylor analyse le même phénomène chez les « *white Indians* » du Maine. L'historien souligne que leur contestation des règles de propriété s'accompagne d'une

⁶⁴ Huston, *Land and Freedom*, *op. cit.* ; Charles McCurdy, *The Anti-Rent Era in New York Law and Politics*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 2006 ; David M. Ellis, *Landlords and Farmers in the Hudson-Mohawk Region, 1790-1850*, Ithaca, NY, 1946 ; Sarah Zahler, *Eastern Workingmen and National Land Policy, 1829-1862*, 1941 ; Ronald P. Formisano, *For The People: American Populist Movements From the Revolution to the 1850s*, Chapel Hill, The University of North Carolina Press, 2008 ; Jamie Bronstein, « The Homestead and the Garden Plot: Cultural Pressures on Land Reform in Nineteenth-Century Britain and the USA », *The European Legacy*, 6, 2 (avril 2001): 159-175 ; Alyssa Mt. Pleasant, « Independence for Whom? Expansion and Conflict in the North and Northwest », Andrew Shankman (dir.), *The World of the Revolutionary American Republic. Land, Labor, and the Conflict for a Continent*, New York et Londres, Routledge, 2014, p.116-133. Pour aller plus loin : *Empire State* (journal d'Horace Greeley, New York), des 5, 12, et 19 décembre 1839 ; *Locke's Political Register* (New York), 7 et 14 décembre 1839 ; *The New World* (New York), 2 novembre et 21 décembre 1839. Le débat public autour de cette « guerre » est bien représenté par les ouvrages de Daniel D. Barnard, *The Anti-Rent Movement and Outbreak in New York*, 1846 et de James Fenimore Cooper, *The Chain-Bearer; or Littlepage Manuscripts*, 1845.

lutte contre la création d'une « aristocratie de l'argent », ce qui est comparable à ce que nous observons lors de la révolution canadienne et de l' « Anti-Rent War »⁶⁵.

Si la similitude des luttes est évidente, aucun(e) historien(ne) ne s'est penché(e) spécifiquement sur les liens entre la révolution canadienne et le conflit agraire dans l'État de New York⁶⁶. La chronologie suggère cependant un lien de causalité, direct ou indirect. La région touchée par cette « guerre » est très proche des centres d'activité patriotes les plus actifs. O'Callaghan et surtout MacKenzie s'engagent pour défendre les *tenants* dans les années 1840. Nous retrouvons également à la tête du mouvement la présence du Dr Smith Boughton, un citoyen américain qui s'était engagé auparavant, et peut-être simultanément, dans la cause républicaine canadienne. Il est délicat d'affirmer une quelconque ampleur de parcours individuels et collectifs menant les révolutionnaires du front canadien à celui des *Indians*, mais le seul cas de Boughton démontre qu'il s'agit d'une hypothèse à explorer⁶⁷.

Dans les années 1840, les *tenants* mobilisés dans l' « Anti-Rent War » bénéficient du soutien actif de nombreux vrais républicains de la ville de New York, en particulier la *National Reform Association* dont MacKenzie est l'un des fondateurs aux côtés de George Evans et de plusieurs *locofocos* avocats de la révolution canadienne. Selon l'historien Reeve Huston, cette convergence s'apparente à une « broad, multiclass coalition », avant tout fondée sur des principes politiques⁶⁸. Connaître les relations précises entre la révolution canadienne et l'armement des campagnes du nord de l'État de New York, conférerait à ces deux phénomènes une dimension politique qui

⁶⁵ Alan Taylor, *Liberty Men and Great Proprietors: the revolutionary settlement on the Maine frontier, 1760-1820*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1990.

⁶⁶ Une recherche est cependant en cours de publication, Taylor Spence, *The Endless Commons: The Borderland of North American Empires and the Origins of American Expansion, 1783-1848*, Charlottesville, University Press of Virginia, à paraître.

⁶⁷ Sur le Dr Boughton : Huston, *Land and Freedom*, *op. cit.*, p.100-102. Sur la société secrète : *Ibid.*, p.116-117. Sur MacKenzie : Gates, *After the Rebellion*, *op. cit.*, p.135-137. Sur O'Callaghan : Jack Verney, *O'Callaghan: the Making and Unmaking of a Rebel*, Ottawa, Carleton University Press, 1994, p.175-176 et p.183.

⁶⁸ Huston, *Land and Freedom*, *op. cit.*, p.108 et p.137-146.

viendrait confirmer l'existence d'un vaste front démocratique. Ils n'en demeurent pas moins deux indices démontrant la profonde contestation de l'ordre social au sein de la République américaine à la fin des années 1830.

5.1.7 Connecter les réseaux

À en juger par les réseaux des exilés canadiens et les idées politiques qui leur sont associées, il est possible de conclure que la révolution canadienne reçoit un appui substantiel d'une myriade de radicaux, qui se mue parfois en une participation active à leur révolution. Nous pouvons parallèlement saisir la diversité des sensibilités politiques des patriotes en exil. O'Callaghan se déclare ainsi moins « leggettien » que MacKenzie et semble railler la popularité de Frances Wright. L.-J. Papineau, malgré sa réticence à soutenir une réforme agraire révolutionnaire au Bas-Canada, se dit néanmoins (en privé) « Loco Foco ».

Retracer les réseaux politiques et les parcours de certains individus nous permet aussi de reconstituer une carte politique du continent nord-américain, ici celle du radicalisme, et de mieux comprendre pourquoi les horizons s'étendent de la baie d'Hudson au golfe du Mexique. Les parcours de MacKenzie et de Boughton tracent à eux seuls un lien politique entre la révolution canadienne, la *Reform Association* d'esprit fouriériste, les *Locofocos* et les *workingmen* de New York, ainsi que les *tenants* de l'*upstate* New York. Des réseaux divers mais formels existent également avec les *Young Americans*, les *Freethinkers*, les transcendantalistes, divers « utopistes » et « socialistes », mais aussi avec les réformistes de Terre-Neuve ou de l'Île-du-Prince-Édouard. Ces mouvements sont en contact, communiquent, se rencontrent, s'influencent et collaborent parfois, créant une vaste dynamique « authentiquement » républicaine, diversifiée, mais qui génère une force collective réclamant une autre logique républicaine. La guerre d'indépendance canadienne

s'insère au sein de cette forme d'opinion publique qui surplombe les frontières administratives et que nous nommons « vrais républicains ».

5.2 Conflit entre « vrais » républicains et autorités républicaines

La révolution canadienne ne crée pas le conflit autour du sens pratique de la démocratie ou de la république, mais elle alimente un univers politique étasunien déjà bouillonnant. Elle rend évidente aux yeux des historien(ne)s la crise politique de la République. L'absence d'étude parmi les historien(ne)s de la Rébellion sur les sens antinomiques que revêt le terme « républicain » a contribué à entraver notre compréhension : la virulente critique de la République par les patriotes est mise de côté⁶⁹. C'est dans cette voie que nous souhaitons mener la réflexion. Les gouvernements de Londres et de Washington sont en effet progressivement assimilés par les radicaux à une seule et unique faction politique, sous influence britannique, opposée à la volonté et à l'intérêt des citoyens, et évidemment aux exilés canadiens. Les enjeux que soulèvent les vrais républicains dépassent les seules questions de la révolution canadienne ou de l'élection de 1840. Le conflit politique touche l'avenir et le sens de la démocratie sous sa forme républicaine. Les vrais républicains affirment que le temps est venu de choisir entre une république de nom et une république de fait. Nous aborderons cette crise de légitimité en cherchant à cerner la nature et l'étendue de la contestation contre les autorités étasuniennes.

⁶⁹ Oscar Kinchen est une exception puisqu'il souligne l'antagonisme entre les *Hunters* d'un côté, et les autorités britanniques et étasuniennes de l'autre, *Patriot Hunters, op. cit.*, p.83-84.

5.2.1 Ordre et révolution

L'opposition conjointe aux patriotes des deux grands partis corrobore les conclusions d'Edward Pessen sur leur caractère conservateur opposé aux revendications radicales. Les épithètes utilisées par la presse nous offrent un aperçu de la méfiance et de la peur suscitées. Le *New York Times*, proche du Tammany Hall et du Parti démocratique, évoque pour l'*Equal Rights Party* des « Revolters », des « Renegade anti-Masons », des « Pests of Party », des « Fanny Wright Men », des « Carbonari », des « Guy Fawkes' of politics », *etc*⁷⁰. Le conflit est parfois violent. Le 13 février 1837, New York est secouée par la « Flour Riot ». On accuse les *Locofocos* de l'avoir fomentée car ils ont organisé une assemblée le jour de l'émeute ; « Bread, Meat, Rent, and Fuel! Their prices must come down! The VOICE of THE PEOPLE shall be heard and will prevail! ». Alexander Ming prononce le discours phare de la réunion dans lequel il dénonce l'inflation qui conduit les habitants vers la famine et prend à partie ceux qu'il considère être les responsables, les banques : « The voice of the people emphatically declares, and in facts demonstrate, that our monstrous banking system is the prime original cause of the present state of things⁷¹ ».

Latente depuis 1829, l'opposition politique dégénère en 1837. Le 6 mars, une deuxième assemblée est organisée lors de laquelle des résolutions sont prises contre les autorités qui ont créé une police. La question d'une « armée permanente » est l'une des plus sensibles au sein de la jeune République⁷². À leur troisième grande assemblée, le 3 avril, ils adoptent une résolution pour prévenir l'irruption de la violence : « we will oppose all rioting and violence; and we call on all our fellow-citizens to give our aristocracy no pretext for establishing a military power to enslave

⁷⁰ Byrdsall, *History Loco-Foco*, *op. cit.*, p.28-29.

⁷¹ Burrows et Wallace, *Gotham*, *op. cit.*, p.610-611 ; Ming cité par Byrdsall, *History Loco-Foco*, *op. cit.*, p.101 ; Wilentz, *Chants Democratic*, *op. cit.*, p.288-289 ; Jessica Lepler, *Panics*, *op. cit.*, p.67-69 ; Wilentz, *Rise*, *op. cit.*, p.445.

⁷² Saul Cornell, *A well regulated-militia: the founding fathers and the origins of gun control in America*, New York et Oxford, Oxford University Press, 2006.

and plunder us for ever⁷³ ». Alors que la crise financière et économique se précise et que la contestation des New-Yorkais se fait plus menaçante, l'élite commerciale de la ville craint désormais la colère populaire au point d'en appeler à la force militaire⁷⁴. La répression du mouvement *locofoco* est également judiciaire. Le patriarche du Parti des droits égaux, Moses Jacques, est emprisonné sur ordre de la Chambre des représentants de l'État, pour refus de témoignage à une commission parlementaire, donc « outrage » (« *contempt* »). Jacques met en doute la légitimité d'une procédure qui lui rappelle l'arbitraire du régime colonial et dresse, devant les représentants du peuple, un tableau noir de leur « despotisme » :

« The accusing party being the judge, jury, and executioner of the sentence ; thereby uniting the legislative with the judicial and executive branches of the government; breaking down every barrier of our constitutions, and subjecting us to the will of a majority of a legislative body, which is the worst of despotisms!⁷⁵ »

Lors de l'assemblée publique du 24 juin 1837, Ming est à nouveau virulent : « It is not the less true that America is not yet a republic ; Man is the slave of Money. "Law rules the poor, and Money rules the Law."⁷⁶ » L'insubordination est encouragée : « the Equal Rights Party seized the present occasion as favorable to its constant object, to *overcome its enemy*⁷⁷. » Lorsqu'ils présentent leur constitution en septembre 1837, les *Locofocos* souhaitent révolutionner les pratiques républicaines, améliorer le sort des « many » et établir un nouvel « social edifice based entirely on the immediate principles of equality and justice » :

⁷³ Byrdsall, *History Loco-Foco*, *op. cit.*, p.113, et p.135-137.

⁷⁴ Lepler, *Panics*, *op. cit.*, p.186-189, p.193, p.198, p.200, p.206 et p.222.

⁷⁵ Byrdsall, *History Loco-Foco*, *op. cit.*, p.119-131. La citation est à la p.129.

⁷⁶ *Ibid.*, p.147-151. Sur ces assemblées et ces mouvements des *workingmen* de New York, voir également Burrows et Wallace, *Gotham*, *op. cit.*, p.611-614, et Wilentz, *Chants Democratic*, *op. cit.*, p.288-295.

⁷⁷ Byrdsall, *History Loco-Foco*, *op. cit.*, p.99-100. Je souligne. Lire également : Burrows et Wallace, *Gotham*, *op. cit.*, p.610 ; Joshua Greenberg, *Advocating the Man: Masculinity, Organized Labor, and the Household in New York, 1800-1840*, 2008.

« [T]he original organizers of our state government, exhausted by a tedious war against British usurpation, did not profess to have framed such a system as they wished to see finally established ; and that they merely constructed a temporary shelter out of the least odious parts of the system they had warred against, leaving it to their descendants, when enlightened by study and refreshed by peace, to *establish a social edifice based entirely on the immediate principles of equality and justice*. [...] It is time – the disastrous results of aristocratic legislation prove that *it is high time* – that our state constitution should define the powers and duties of legislators ; and above all other instruments, it should afford the clearest pledge, the safest guarantee of the rights of the people against legislative usurpation – against the creation of those vested wrongs, monopolies – and against the fostering of a system of artificial credit, calculated to sap all public and private morals, not only placing the advantages of credit within reach of the dishonest, but enabling hordes of promise-printers and speculators to engross all the provisions and goods produced by the industry of the people, and then deal them out at prices limited only by fear of popular vengeance⁷⁸. »

Avant même cette radicalisation, le *New York Herald* se demandait déjà : « Are we not on the eve of another revolution [...] as we witnessed among the mechanics in 1829?⁷⁹ ». La situation économique aggrave cette tension. Un ancien maire de New York, représentant de la communauté commerciale, est apeuré par les conséquences possibles de la crise financière de 1837 : « Where will it all end? – In Ruin, Revolution, perhaps, Civil War⁸⁰ ».

Selon George Evans, la révolution de 1776 n'a fait que « secured the *means* of obtaining Equal Rights ; the Working Men of New York, in 1829, first thought of turning those means to account⁸¹ ». Immigré britannique comme de nombreux radicaux⁸², Evans fait écho aux *Locofocos* et exprime une vision qui confirme les

⁷⁸ Byrdsall, *History Loco-Foco*, *op. cit.*, p.167-169. Je souligne.

⁷⁹ Cité par Burrows et Wallace, *Gotham*, *op. cit.*, p.606. Il est fait ici référence au *Working Men's Party* de Thomas Skidmore (voir l'introduction). Le journal exprime une même peur pendant la « panique » de 1837 : Lepler, *Panics*, *op. cit.*, p.189.

⁸⁰ Philip Hone cité par Lepler, *Panics*, *op. cit.*, p.189, p.193, p.198, p.200, p.206 et p.222.

⁸¹ George Evans, « History of the Origin and Progress of the Working Men's Party in New York », *The Radical* (New York), 1842, p.1.

⁸² Robert Ernst, *Immigrant Life in New York City, 1825-1863*, Port Washington, Friedman, 1965 ; Ray Boston, *British Chartists in America*, Manchester, Manchester University Press, 1971 ; Jamie L.

craintes du *Herald* et d'un ensemble de citoyens qui souhaitent maintenir l'ordre économique et social. Il présente les partis et les organisations des *workingmen* comme des agents de l'une des luttes politiques les plus importantes de l'histoire mondiale : une révolution prochaine, radicale, des règles sociales et politiques, notamment celles de la propriété privée, dont l'épicentre serait New York⁸³. C'est dans ce contexte que les exilés s'allient avec les *Locofocos* de New York, et que Van Buren s'oppose à ce radicalisme.

La coopération anglo-américaine contre les patriotes prend différentes formes, mais, après quelques mois, elle est pleinement assumée et exhibée. L'ordre continental doit prévaloir sur les aspirations des patriotes⁸⁴. Dès les premiers mois de 1838, les officiers des deux armées affichent des relations amicales, jusqu'à entonner *God Save the Queen* au théâtre à New York pour célébrer la présence de lord Gosford⁸⁵. Les informations sont échangées et elles circulent à travers la frontière. La législation américaine s'étoffe même pour répondre à ces besoins. Robert Nelson accuse le gouverneur du Bas-Canada, John Colborne, d'avoir directement financé et armé la milice de Wool⁸⁶. Dans le méandre des îles du Saint-Laurent, Bill Johnston se dit

Bronstein, *Land Reform and Working-Class Experience in Britain and the United States, 1800-1862*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999.

⁸³ Evans, « History Working Men », *loc. cit.*, p.1.

⁸⁴ Un récent article mentionne cette dimension des événements : Patrick Lacroix, « Choosing Peace and Order: National Security and Sovereignty in a North American Borderland, 1837-1842 », *The International History Review*, publié en ligne (oct. 2015): 9-10.

⁸⁵ *L'Estafette*, 20 mars 1838. Pour des témoignages de cette amitié affichée : *Fonds Duvernay*, ANQ, anonyme à Perrault, 19 mars 1839 ; *Le Courrier des États-Unis* des 17 février et 11 juillet 1838 ; William Lyon MacKenzie, *Caroline Almanack*, Rochester, 1840, p.67.

⁸⁶ Pour les accusations de Nelson : *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, « Chapman » (Nelson) à MacKenzie, 23 février 1838. Sur les échanges d'informations : *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, Smith à MacKenzie, 23 septembre 1838 ; Kinchen, *Patriot Hunters*, *op. cit.*, p.36 et p.101 ; Kenneth R. Stevens, *Border Diplomacy. The Caroline and McLeod Affairs in Anglo-American-Canadian Relations, 1837-1842*, Tuscaloosa, University of Alabama Press, 1989, p.41. Pour la coopération militaire : *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, Sutherland au *New York Daily Express*, 26 avril 1838 ; *Ibid.*, Folger à MacKenzie, 6 août 1838 ; *Ibid.*, Neysmith à MacKenzie, 11 décembre 1838 ; *Ibid.*, texte de « Jacksonian » pour la *Gazette*, non daté ; *Plattsburgh Republican*, 4 décembre 1838 ; *Fonds Duvernay*, ANQ, W. Nelson à Duvernay, 17 janvier 1839 ; *Le Courrier des États-Unis*, 14 novembre 1838 ; *MacKenzie's Gazette*, 25 mai 1839 ; Donald McLeod, *A Brief Review of the Settlement of Upper Canada*, Cleveland, 1841, p.235-237 et p.249-250 ; Stevens, *Border Diplomacy*, *op. cit.*, p.29-

« hunted night and day by the British and Americans who act in concert with each other. The Red & Blue coats go hand in hand in hunting up and down the islands this side of the line⁸⁷. » Signe fort de l'activité des autorités fédérales, le déploiement, dans une mission interne contre des citoyens de la République, de troupes régulières à la frontière est le plus important depuis la « Whiskey Rebellion » de 1794⁸⁸. À la veille de son procès, MacKenzie en vient à déclarer que les « penniless exiles » ne peuvent pas faire face à l'or anglais qui contrôle différents pans de la République : l'économie, les troupes militaires, les juges, les *marshalls* et les journaux⁸⁹.

Lors de son intervention annuelle sur l'état de l'Union, le 3 décembre 1838, le président affirme que « nothing threatens from abroad the continuance of external peace ». Il déclare avoir « espéré » le « respect des lois » à propos de la révolution canadienne, « I regret deeply, however, to be obliged to inform you that this has not been the case. » Van Buren « informe » que de nombreux citoyens américains, « malavisés » (« *misguided* ») ou « trompés » (« *deluded* »), ont commis des « assauts criminels » contre les autorités coloniales britanniques. La force du message renvoie à la crédulité évoquée par O'Callaghan dans sa lettre à Cushing :

« If an insurrection existed in Canada, the amicable dispositions of the United States toward Great Britain, as well as their duty to themselves, would lead

31 ; Howard Jones, *To the Webster-Ashburton Treaty. A Study in Anglo-American Relations, 1783-1843*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1977, p.31 ; John J. Duffy and H. Nicholas Muller, III, *Anxious Democracy, Aspects of the 1830s*, Westport, Greenwood Press, 1982, p.61 ; Watson, « Responses to Filibustering », *loc. cit.*

⁸⁷ *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, John Johnston à MacKenzie, 18 juillet 1838. Voir également : Marcy au secrétaire à la Guerre du 3 juin 1838, retranscrite dans le *Patriot and Democrat* de Watertown du 10 novembre 1838 ; *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, doc. n°2009, Bill Johnston à MacKenzie, non datée ; Bradley Miller, « The Law of Nations in the Borderlands: Sovereignty and Self-Defence in the Rebellion Period, 1837-1842 », G. Blaine Baker et Donald Fyson (dir.), *Essays in the History of Canadian Law: Quebec and the Canadas*, Toronto, University of Toronto Press, 2013, p.243.

⁸⁸ Bonthius, « Locofocoism with a Gun ? », *loc. cit.*, p.9-43.

⁸⁹ *MacKenzie's Gazette*, 25 mai 1839 ; MacKenzie, *Caroline Almanack*, *op. cit.*, p.74 ; *Id.*, *Who Began the Frontier Troubles ? Who Broke the Treaty ?*, Rochester, 1840, p.10 (pour le parallèle avec le Texas, p.20). Wolfred Nelson est très cynique sur cette neutralité : Nelson à Duvernay, 5 avril 1840, Wolfred Nelson, *Écrits d'un patriote*, *op. cit.*, p.122-125. Pour une lecture politique de l'application de cette loi, *Plattsburgh Republican*, 7 août 1841.

them to maintain a strict neutrality and to restrain their citizens from all violations of the laws which have been passed for its enforcement. But this Government recognizes a still *higher obligation* to repress all attempts on the part of its citizens to disturb the peace of a country where order prevails or has been reestablished⁹⁰. »

Van Buren annonce donc officiellement que « l'obligation supérieure » du gouvernement – au-delà de la loi – est de « réprimer » les patriotes. Effectivement, les interventions des officiers envoyés sur la frontière avant le vote de la nouvelle loi du 10 mars 1838, sont très souvent à la limite de la légalité puisqu'ils harcèlent les révolutionnaires avant qu'ils n'aient perpétré un acte illégal. Le général Worth explique que sa mission est de « disperser » les expéditions « hostiles », pour « tranquilliser la partie bien-pensante de notre population⁹¹ ». Les premiers mandats d'arrestation contre R. Nelson et Côté sont émis en février 1838, avant leur première invasion. En ce même mois de février, Nelson rencontre à plusieurs reprises le général Wool chargé de rétablir l'ordre autour du lac Champlain, sans être inquiété. Les deux révolutionnaires bas-canadiens sont finalement arrêtés à leur retour du Bas-Canada, après avoir déclaré l'indépendance du Bas-Canada les armes à la main, et par conséquent après avoir possiblement enfreint la loi sur la neutralité.

Les patriotes ont été traduits à de multiples reprises devant les tribunaux durant la révolution. Ils n'ont cependant que très rarement été condamnés. Le cas de Robert Nelson est exemplaire. Président et commandant en chef déclaré de la République du Bas-Canada qualifiée de « criminelle » par Van Buren, il est arrêté et jugé plusieurs fois aux États-Unis, jusqu'en 1840. Il n'est cependant jamais déclaré coupable d'une infraction à la loi des États-Unis. Nelson et Côté sont une première fois jugés le 23

⁹⁰ Message annuel du président au Congrès, 3 décembre 1838 (<http://www.presidency.ucsb.edu/ws/?pid=29480> – consulté le 21 juillet 2015). Je souligne. Voir également : *Plattsburgh Republican*, 4 décembre 1838 ; MacKenzie, *Caroline Almanack*, *op. cit.*, p.94-95 ; Corey, *The Crisis of 1830-42*, *op. cit.*, p.49-57 ; Lamonde, *Histoire sociale des idées*, *op. cit.*, p.252. Stevens décrit l'anglophilie de Van Buren, *Border Diplomacy*, *op. cit.*, p.34.

⁹¹ Général Worth au major-général Scott, 28 janvier 1838, lettre traduite et publiée par *Le Courrier des États-Unis*, 17 février 1838.

mai 1838, à Windsor dans le Vermont. Les accusés sont innocentés par le Grand jury, « malgré les témoins et sa [Nelson] propre confession. Cela se conçoit, les juges, les jurés, étaient probablement plus coupables que lui : eux, citoyens américains, ont sans doute, au mépris de la constitution et des lois de l'Union, aidé ces envahisseurs⁹² » ; « Les patriotes n'ont rien à craindre d'un jury américain⁹³ ». Cet acquittement est publiquement fêté. À Swanton, soixante-et-onze coups de canon sont tirés et un pavillon révolutionnaire est hissé sur le mai de la liberté⁹⁴.

Un nouveau *bill* est émis par le Grand jury d'Albany dès le mois de juin 1838 contre plusieurs patriotes, dont Nelson, Côté, MacKenzie, Van Rensselear et Johnston. Nelson se fait à nouveau arrêter à Saint Albans à la fin de l'été 1838. Il paye une caution de 3 000\$ pour demeurer libre dans l'attente de son procès prévu en octobre, à Albany. Nelson et MacKenzie s'y préparent conjointement. En étudiant la loi, la jurisprudence et les commentaires des juristes, le président de la République bascanadienne en conclut que non seulement les Canadiens sont à l'abri d'une condamnation, principalement en leur qualité d'étrangers, mais il estime également que la loi ne touche pas les Américains qui s'engagent pour une cause organisée par des étrangers. Il en arrive à ces conclusions en étudiant notamment le « *leading case* » en la matière, celui d'Aaron Burr⁹⁵. Nelson fonde son interprétation sur l'ouvrage qui fait alors référence aux États-Unis dans un contexte de profondes

⁹² *Le Courrier des États-Unis*, 16 juin 1838.

⁹³ A. Papineau, *Journal*, *op. cit.*, p.173.

⁹⁴ *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, Chapman (R. Nelson) à MacKenzie, 14 février 1838 ; *Ibid.*, Brown à MacKenzie, 23 mai 1838 ; *Fonds Duvernay*, ANQ, (Malhiot ?) à Duvernay, 4 juin 1838, *Numismatic Journal*, VI, p.154-156 ; *Ibid.*, Beaudry à Duvernay, 17 juin 1838, *Numismatic Journal*, VII, p.17-18 ; A. Papineau, *Journal*, *op. cit.*, p.172-173 ; *Le Courrier des États-Unis*, 16 juin 1838.

⁹⁵ *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, R. Nelson à MacKenzie, 6 octobre 1838. Nelson souligne. Sur le procès de Burr : Harold H. Burton, « "Justice the Guardian of Liberty": John Marshall at the Trial of Aaron Burr », *American Bar Association Journal*, 37, 10 (oct. 1951): 735-738 et 785-788 ; Buckner F. Melton Jr, *Aaron Burr: Conspiracy to Treason*, New York, John Wiley & Sons, 2001.

discussions sur la *common law* et la nature de la loi dans la République⁹⁶, *Commentaries on American Law* de James Kent⁹⁷ :

« In Kent's commentaries on the laws of the US you will find matters that makes strongly in favour of persons transitorily in the US and foreigners. The proviso to the neutrality law of 1818 permits foreigners & persons transitorily in the US to issue and accept commissions to serve against powers at peace with the US. This is an important proviso, [...] You will also do well to be provided with copious speeches of Congress & of Senate. All of them argue that there was no law to prevent us from acting as we did⁹⁸. »

Leur procès d'octobre 1838 est ajourné – c'est la seconde fois pour MacKenzie – car le procureur (*attorney*) ne peut pas présenter ses témoins. Cela confirme indirectement la difficulté des autorités de l'État de New York à condamner les patriotes⁹⁹. Sur les milliers de révolutionnaires qui ont pris les armes pour fonder une république aux Canadas, seuls trois des principaux *leaders* sont condamnés et emprisonnés aux États-Unis pour violation de neutralité, Bill Johnston, Rensselear Van Rensselear et William Lyon MacKenzie. Ces procès se déroulent dans l'État de New York, ce qui fait dire à l'historien Albert Corey que de telles condamnations sont impossibles ailleurs. Dans le Michigan en particulier, les patriotes sont tous acquittés. Theller et McLeod sont innocentés en juin 1839 en même temps que MacKenzie est condamné, « Grand juries [in Michigan] approved of the predatory expeditions of filibusters, sometimes vocally as a body, saying that they were openly

⁹⁶ Morton J. Horwitz, *The Transformation of American Law, 1780-1860*, Cambridge, Harvard University Press, 1977 [1971], p.17-18.

⁹⁷ James Kent, *Commentaries on American Law*, New York, 1826, vol. 1, p.108 et suiv. Pour un cas pratique illustrant les paradoxes de la loi de neutralité, David Sim « Filibusters, Fenians, and a Contested Neutrality: The Irish Question and U. S. Diplomacy, 1848-1871 », *American Nineteenth Century History*, 12, 3 (Déc. 2011), en ligne.

⁹⁸ *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, R. Nelson à MacKenzie, 6 octobre 1838. Nelson souligne.

⁹⁹ *Ibid.*, O'Callaghan à MacKenzie, 2 septembre 1838 ; *Ibid.*, R. Nelson à MacKenzie, 6 octobre 1838 ; *Ibid.*, R. Nelson à MacKenzie, 9 octobre 1838 ; *Ibid.*, doc. n°2880, *Memorial* de MacKenzie aux juges, non daté ; *Ibid.*, *Memorial* de MacKenzie à Van Buren, 23 octobre 1839 ; *Ibid.*, MacKenzie à Woodbury (secrétaire au Trésor), 19 janvier 1841 ; doc. n°4154, extrait de la *Gazette* du 23 janvier 183[9] ; *Fonds Duvernay*, ANQ, Côté à Duvernay, 2 septembre 1838, *Numismatic Journal*, VII, p.127-130 ; *Ibid.*, Poirier à Duvernay, 24 octobre 1840 ; A. Papineau, *Journal*, *op. cit.*, p.179 et p.222 ; MacKenzie, *Caroline Almanack*, *op. cit.*, p.60-61 ; Gates, *After the Rebellion*, *op. cit.*, p.61-64 ; Corey, *The Crisis of 1830-42*, *op. cit.*, p.123.

sympathetic toward “any nation earnestly engaged in the assertion of its liberty and independence”¹⁰⁰ ». Si la loi est mobilisée pour éteindre le feu révolutionnaire, les jurys maintiennent de nombreux patriotes hors des prisons de la République. La loi n’est donc pas suffisante pour préserver l’ordre, ce qui pousse les autorités fédérales à honorer leur « higher obligation » par d’autres moyens. Comme nous l’avons vu, leur zèle à contrecarrer les projets révolutionnaires est perceptible durant le procès de McLeod et les négociations du traité de paix de 1842¹⁰¹.

5.2.2 Une « Bastille républicaine »

Lorsque le 21 novembre 1838, le président Van Buren qualifie les patriotes de « bande malfaisante d’hors-la-loi », il prononce donc non seulement un verdict moral contraire à ceux des jurys, mais il relativise également la légitimité du rendu de la justice et de la loi. La réplique, ici un *pennypaper* de Philadelphie bienveillant envers les républicains canadiens mais loin d’être radical, est d’accuser le pouvoir exécutif d’interférer sur l’expression de la justice :

« [Van Buren] has travelled out of his appropriate path, to express his individual opinion upon the character of the contest and the means of the insurgents. With these points the executive has no concern ; for whether the Canadians are right or wrong, or able or unable to effect their object, has no official right of judgement between them and the British government. [...] the chief magistrate of the United States has no right, in an official document, to denounce the Canadians as traitors or pirates [...]. Professing to be thoroughly republican, we must say that never have our republican predilections been so shocked¹⁰². »

¹⁰⁰ Corey, *The Crisis of 1830-42*, *op. cit.*, p.123. Il cite ici un jury de Détroit de juin 1839. Voir également MacKenzie, *Caroline Almanack*, *op. cit.*, p.60 ; Miller, « The Law of Nations in the Borderlands », *loc. cit.*, p.240-242.

¹⁰¹ Voir le chapitre 4.

¹⁰² *Philadelphia Public Ledger*, 24 novembre 1838, cité par la *MacKenzie's Gazette*, 1^{er} décembre 1838.

En octobre 1839, depuis sa prison de Rochester, MacKenzie envoie un *memorial* à Van Buren dans lequel il demande au président les causes du traitement aussi particulier dont il est victime. Il rappelle que les autres *leaders* n'ont pas été condamnés et que de nombreux patriotes américains n'ont même pas été inquiétés¹⁰³. Le 21 juin 1839, à la suite de son procès finalement tenu à Canandaigua, MacKenzie est en effet condamné à dix-huit mois de prison et immédiatement mis en détention pour violation de neutralité, précisément pour avoir :

« [I]n the year A.D. 1837, within the territory and jurisdiction of the United States, began, set on foot, and provided and prepared the means for a military expedition to be carried on from the United States, against the dominions of the Crown and the United Kingdom of Great Britain and Ireland¹⁰⁴. »

L'accusation porte sur les événements de décembre 1837. Nous l'avons noté dans le second chapitre, l'initiative des opérations est délicate à déterminer puisque les assemblées ainsi que la désignation du Comité des treize sont réalisées avant son arrivée. L'intéressé contestera toujours être l'initiateur des opérations militaires. Dans un livre publié à New York en 1840, Thomas J. Sutherland, jeune avocat patriote directement impliqué dans les événements, confirme sous serment la position de l'ancien maire de Toronto et assume sa propre responsabilité. Il affirme que le plan d'une expédition militaire était engagé avant que MacKenzie n'arrive à Buffalo. Sutherland précise que MacKenzie a même tenté de démanteler sa petite armée à Black Rock et qu'il a été à nouveau étranger à la préparation de l'invasion de Navy Island. Le jeune avocat déclare que si l'éditeur en exil a accompagné l'expédition, c'était avant tout pour le protéger d'une potentielle arrestation à la suite de la requête d'extradition émise par les autorités du Haut-Canada¹⁰⁵. Il n'en demeure pas moins que MacKenzie a été le « Chairman » de la république fondée lors de cette invasion.

¹⁰³ *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, *Memorial* de MacKenzie à Van Buren, 23 octobre 1839.

¹⁰⁴ Retranscription de l'acte d'accusation dans *Sutherland's Cavass of the Proceedings on the Trial of MacKenzie*, New York, 1840, p.5. Un résumé du procès est disponible dans Gates, *After the Rebellion*, *op. cit.*, p.61-64 et dans Charles Lindsey, *The Life and Times of William Lyon MacKenzie*, Toronto, Coles, 1971 [1862], vol. 2, p.243-253.

¹⁰⁵ Voir l'*affidavit* de Sutherland, *Cavass*, *op. cit.*, p.9-15.

Une fois condamné, le révolutionnaire emprisonné insiste d'ailleurs sur cette évidence. Son rôle dans la révolution devient la principale preuve de sa culpabilité :

« The judge, a very able man, and the US attorney played their parts well, and in default of evidence made it appear to the jurors that as it was well known I did this & that they must find me guilty for the honor of the country. And they did so. Next day the marshall told me they had been congratulating each other what a fine effect my incarceration would have on their negotiations in England! In short I am the scapegoat of the party in power, and kept here to serve their political purposes¹⁰⁶. »

MacKenzie exprime l'opinion de la plupart de ses correspondants ayant suivi le procès : les preuves retenues sont très fragiles. Sutherland accuse les autorités judiciaires de pratiques malhonnêtes : « MacKenzie, was convicted upon insufficient testimony, and contrary to law¹⁰⁷. » Il interpelle le juge de la Cour suprême des États-Unis qui a condamné MacKenzie, Smith Thompson, ainsi que le président Van Buren, et dénonce le verdict qui place la principale figure des républicains canadiens dans une « *bastille* » républicaine. Selon lui, et relayant l'interprétation de Nelson, le Congrès n'a jamais voulu empêcher les citoyens américains, encore moins les étrangers, de participer à une révolution. La plaidoirie de Sutherland le pousse à accuser les plus hautes autorités américaines d'être coupables d'une « injustice » qu'il juge être un signe des temps : « “the innocent” may no longer be made to suffer at the hand of the law, whether he be friend or foe¹⁰⁸ ». »

Parmi les personnalités qui soutiennent MacKenzie, l'éditeur Solomon Southwick d'Albany, un ancien homme fort du Parti antimaçonnique qui a également une

¹⁰⁶ *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, MacKenzie à Buell, 12 octobre 1839.

¹⁰⁷ Sutherland, *Canvass*, *op. cit.*, p.7.

¹⁰⁸ *Ibid.*, p.18. Les documents du procès sont également reproduits dans le *Canvass* de Sutherland. D'autres détails sont disponibles dans : *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, doc. n°2880, *Memorial* de MacKenzie aux juges, non daté ; *Ibid.*, MacKenzie à Buell, 12 octobre 1839 ; *Ibid.*, *Memorial* de MacKenzie à Van Buren, 23 octobre 1839 ; *Ibid.*, MacKenzie à Woodbury (secrétaire au Trésor), 19 janvier 1841 ; *Ibid.*, doc. n°4154, extrait de la *Gazette* du 23 janvier 183[9] ; MacKenzie, *Caroline Almanack*, *op. cit.*, p.59-60 ; *The New World*, 18 avril 1840. La *MacKenzie's Gazette* est toujours publiée durant sa détention et fournit des informations sur son procès et sa détention dans la plupart des numéros.

formation d'avocat, est particulièrement loquace sur le sens politique de cette condamnation. Il est catégorique sur l'anti-constitutionnalité de l'interprétation de la loi : la décision rendue entrave la liberté de circulation, la liberté de propriété (d'armes) et la liberté de porter des armes. Rappelons que le gouvernement de Washington est conscient des ambiguïtés constitutionnelles que soulève la loi de 1818¹⁰⁹. Southwick souligne lui aussi qu'il n'a jamais été réellement prouvé que MacKenzie ait été l'initiateur de l'entreprise militaire. Il rappelle à son tour que plusieurs membres du jury ont de ce fait refusé de condamner l'exilé canadien. En conséquence, son emprisonnement « astonishes every real Democrat in the Union, and it will astonish all posterity ». Il espère cependant que son cas « open the eyes of our countrymen to the baneful effects of British influence among us », en particulier chez « the true democrats of this country¹¹⁰ ».

L'indignation gagne un ensemble hétérogène de citoyens. Selon eux, MacKenzie marche sur les traces des héros Washington et La Fayette ; comment peut-il donc être jugé criminel et emprisonné ? :

« That Mr. MacKenzie violated neutrality laws, we think probable, but evidence in his favor was *all* rejected, as not being legal, (and legal objections often do violence to equity) but La Fayette, and Thomas Paine, violated neutrality notoriously in relation to France, and for this part of their services, they were rewarded and lauded by the same people who now, for *policy*, inflict punishment on MacKenzie¹¹¹ ; and when we, in addition, call to mind that Texas, a province of Mexico, owes her peace upon the map of nations as an independent republic, to men and munitions of war, openly raised,

¹⁰⁹ *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, AK MacKenzie à MacKenzie, 18 janvier 1839.

¹¹⁰ *Ibid.*, Southwick à MacKenzie, 6 juillet 1839. Southwick souligne. Pour un aperçu de l'interprétation de la condamnation de MacKenzie : *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, « *Amicus Libertalis* » (Gilbert Beebe) à MacKenzie, 16 juillet 1839 ; *Ibid.*, doc. n°3013, « *Querist* » à MacKenzie, non daté ; *Ibid.*, O'Birne et Heron à MacKenzie, 28 et 30 septembre 1839 ; *Ibid.*, MacKenzie à Buell, 12 octobre 1839 ; *Ibid.*, doc n°3219 et 3239, pétition de Philadelphie, non datée ; *Ibid.*, O'Callaghan à MacKenzie, 28 novembre 1839 ; *Ibid.*, Berrian à MacKenzie, 28 décembre 1839 ; *Ibid.*, Johnston à MacKenzie, 6 mars 1840 ; *Ibid.*, Rudd à MacKenzie, 12 mai 1840 ; *Ibid.*, O'Callaghan à MacKenzie, 4 juillet 1840 ; Corey, *The Crisis of 1830-42*, *op. cit.*, p.129 ; Gates, *After the Rebellion*, *op. cit.*, p.61-67.

¹¹¹ *Beacon* (New York) cité par *The North American* (Swanton), 24 juillet 1839. Le journal souligne.

organized, and fitted out in almost every city in the Union, we reiterate our amazement at Mackenzie's conviction¹¹². »

Dans une lettre collective envoyée au prisonnier, les citoyens de Sparta (État de New York) considèrent que « you are better deserving a wreath of honour than to be incarcerated in a felony prison [... the] popular opinion is strongly in favour of having you speedily released from a loathsome incarceration¹¹³. » Plusieurs se disent convaincus que le fonctionnement de la justice a été détourné : « In whatever light the "legal" proceeding may be viewed, the injustice and tyranny of the sentence must be too glaring to escape detection¹¹⁴. » Edward Theller témoigne également : « When I think of your situation, when I think of the unjust and partial way that what they call justice is meted out in this "land of liberty" as illustrated in your trial¹¹⁵. » Un citoyen de Fort Covington évoque la « Tory Court » qui a condamné MacKenzie sur la base d'une loi « unconstitutional and tyrannical »¹¹⁶. Depuis Philadelphie, un autre citoyen affirme que la condamnation est « one of the darkest stains on our democratic government since the revolution¹¹⁷ ». Un membre du Parti démocratique de cette même ville résume cette perception d'une justice à la solde des « British Tyrants » : « Let not your spirit fail even within the walls of a Bastille. Justice will yet be done you by the democracy of this country – aye by the honest democracy¹¹⁸ ».

Ces citoyens évoquent une « tyrannie » comparable aux procès de la période contre-révolutionnaire des années 1790, le « Règne de la terreur ». Ils s'interrogent sur les réels motifs d'une répression dont MacKenzie est l'une des rares victimes. Les réseaux des révolutionnaires sont mobilisés. William Cullen Bryant est sollicité par

¹¹² « Iniquitous Sentence of William L. MacKenzie », *Baltimore Sun* cité par *The North American*, 24 juillet 1839.

¹¹³ *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, « Friendly Address to WL MacKenzie from the citizens of Sparta », 14 août 1839.

¹¹⁴ *Ibid.*, [Illisible] (Washington) à MacKenzie, 4 juillet 1839.

¹¹⁵ *Ibid.*, Theller à MacKenzie, 17 juillet 1839.

¹¹⁶ *Ibid.*, Fland à MacKenzie, 19 juillet 1839.

¹¹⁷ *Ibid.*, Stoever à MacKenzie, 23 juillet 1839.

¹¹⁸ *Ibid.*, Fitman à MacKenzie, 13 juillet 1839. Fitman souligne.

un membre du Parti démocratique, au nom des « very many in this part [West of New York State] » : « the condemnation of that personage with such evidence presents a case that seems to call for the interposition of the public opinion [...] you will find the evidence (if evidence it may be called) very deficient. [...] Even the [*New York American*] freely admitted that nothing be further from the truth than the charges against him¹¹⁹. » Le premier biographe de MacKenzie, Charles Lindsey, partage cette interprétation et détaille certaines irrégularités qui ont eu lieu durant le procès, s'attardant notamment sur un témoignage selon lequel le procureur aurait « virtually admits » que le cours du procès avait été planifié en amont, à Washington¹²⁰. Les accusations contre une justice anti-républicaine sont relayées par Ludger Duvernay. Dans le premier numéro du *Patriote canadien*, il affirme que « le torisme anglais a pris la place du principe républicain » :

M. MacKenzie fut accusé à Albany, mais Albany, la démocrate, refuse une examination judiciaire ; le Congrès dut alors créer un nouveau district et lui donner Canandaigua pour centre ; Canandaigua le comté d'Ontario connu comme le plus aristocratique comté de l'État ; le jury fut choisi dans cette seule place, à l'exclusion des 9-10^[^{ème}] des citoyens du district, par un homme prévenu contre l'accusé, sans autorité légale, le tout se fit secrètement et en violant toutes les formalités voulues par la loi. Peuple Américain, est-ce là votre justice si vantée ?¹²¹

Le procès de MacKenzie s'apparente à un cas où le pouvoir exécutif et l'administration de la justice semblent se confondre afin d'imposer leur « *higher obligation* ». Instrumentalisé ou non par le gouvernement fédéral, cette perception est largement partagée. Le fait que MacKenzie écrive à Van Buren pour lui demander des explications sur sa condamnation, à laquelle il est théoriquement étranger, témoigne de la croyance assumée en une interférence de l'exécutif. La conséquence immédiate est de présenter les dignitaires de la République en héritiers des

¹¹⁹ *Ibid.*, O'Reilly à W.C. Bryant (*NY Evening Post*), 22 août 1839. O'Reilly souligne.

¹²⁰ *Ibid.*, doc. n°3013, texte pour la *Gazette*, « A Dilemma for Mr Van Buren » par « *Querist* » ; Lindsey, *MacKenzie, op. cit.*, vol. 2, p.245 et p.252-253.

¹²¹ *Le patriote canadien*, 7 août 1839.

Federalists contre-révolutionnaires, ennemis de l'idéal républicain démocratique. Le procès contribue par ce biais à détériorer les assises de l'autorité de la République.

Depuis sa prison, le condamné poursuit la publication de sa *Gazette* et s'en sert pour alimenter l'indignation. Il ne se prive pas pour relater les pratiques illégales ou immorales de son geôlier qui limite les visites, les aides alimentaires et l'assistance médicale, qui fait payer les curieux qui veulent le voir, *etc.* Le geôlier incarne l'arbitraire américain dans le récit. MacKenzie transforme donc ses mésaventures en un prétexte pour exposer sa réflexion politique. Le retentissement de son emprisonnement, largement publicisé, lui permet d'acquérir l'image d'un amoureux de la démocratie abusivement détenu par Van Buren afin de plaire à Londres. À l'automne 1839, son cas s'immisce fréquemment dans les campagnes électorales¹²².

Il est possible d'apprécier l'étendue de ce soutien à partir des pétitions réclamant sa libération. Plusieurs d'entre elles revendiquent des milliers et parfois des dizaines de milliers de signatures. L'historien Albert Corey évalue le nombre de signatures parvenues sur le bureau de Van Buren ou au Congrès à environ 300 000¹²³. Ainsi, la répression du mouvement patriote est bien réelle, la diligence du Congrès et de l'exécutif à voter une nouvelle loi en est une preuve, de même que l'envoi de l'armée ou son intervention durant le procès McLeod. En face, un fort soutien moral

¹²² Parmi l'abondante correspondance de MacKenzie, lire : *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, Southwick à MacKenzie, 6 juillet 1839 ; *Ibid.*, « *Amicus Libertalis* » (Gilbert Beebe) à MacKenzie, 16 juillet 1839 ; *Ibid.*, Theller à MacKenzie, 17 juillet 1839 ; *Ibid.*, Fitman à MacKenzie, 21 juillet 1839 ; *Ibid.*, Stoever à MacKenzie, 23 juillet 1839 ; *Ibid.*, doc. n°3013, « *Querist* » à MacKenzie, non daté ; *Ibid.*, citoyens de Sparta à MacKenzie, 14 août 1839 ; *Ibid.*, MacKenzie à Buell, 12 octobre 1839 ; *Ibid.*, *Memorial* de MacKenzie à Van Buren, 23 octobre 1839 ; *Ibid.*, Griffin à MacKenzie, 25 octobre 1839 ; *Ibid.*, O'Callaghan à MacKenzie, 28 novembre 1839 ; *Ibid.*, O'Callaghan à MacKenzie, 5 mars 1840. Consulter également la *MacKenzie's Gazette*, notamment celle du 12 octobre 1839, *The New World* du 18 avril 1840, Stevens, *Border Diplomacy*, *op. cit.*, p.56-58, et Gates, *After the Rebellion*, *op. cit.*, p.70-71.

¹²³ Corey, *The Crisis of 1830-42*, *op. cit.*, p.129. À l'automne 1839, MacKenzie estime déjà que 50 à 60 000 signatures sont sur le bureau de Van Buren (*MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, MacKenzie à Buell, 12 octobre 1839). Pour apprécier le pouvoir politique du public durant les années 1830, lire Mary Hershberger, « Mobilizing Women, Anticipating Abolition: The Struggle against Indian Removal in the 1830s », *The Journal of American History*, 86, 1 (juin 1999): 15-40.

s'exprime durant la campagne publique en faveur de la libération de MacKenzie, lors de laquelle l'exécutif de Washington est accusé de détourner la justice au profit de Londres. Cette situation mine la légitimité du président au sein des populations des États du Nord, ce qui contribue à expliquer sa défaite de 1840, et plus largement à renforcer l'opposition des « vrais républicains » à une république anglophile.

5.2.3 République sous influence

Cet élan d'indignation s'insère dans un contexte où les radicaux s'interrogent fortement sur les finalités de la loi : « Man is the slave of Money. "Law rules the poor, and Money rules the Law"¹²⁴. ». Ces propos de Ming démontrent non seulement que les radicaux ne considèrent pas la loi comme totalement légitime, mais surtout que la justice est, à leurs yeux, détournée au profit d'intérêts étrangers à l'idéal républicain. Dans leur logique, l'argent, source de la corruption, a permis la mise en place d'un système judiciaire qui « gouverne les pauvres » en les maintenant en « esclavage ». En 1839, le journal *Loco Foco* de Swanton exprime la même vision. À la question « Who are the ANARCHISTS of this country, the VIOLATORS of the law, the DISTURBERS of the peace ? », ils répondent par un exposé de l'histoire du détournement de la justice contre la « démocratie ». En conclusion, le journal appelle à un sursaut républicain : « Democrats, will you longer submit to such insolence, and such injustice ?¹²⁵ ».

Ces vives critiques sont les héritières de plusieurs décennies de contestation des règles de la justice¹²⁶. L'inégalité par l'impact du facteur financier est

¹²⁴ Discours retranscrit par Byrdsall, *History Loco-Foco Party, op. cit.*, p.147-151.

¹²⁵ *Loco Foco* (Swanton), 29 août 1839.

¹²⁶ L'administration de la justice est fortement dénoncée par des radicaux dès le lendemain de la Révolution : Woody Houlton, *Unruly Americans and the Origins of the Constitution*, New York, Hill and Wang, 2007 ; Terry Bouton, *Taming Democracy: "The People", and the Founders, and the Troubled Ending of the American Revolution*, Oxford et New York, Oxford University Press, 2007.

particulièrement dénoncée. Lui-même emprisonné, MacKenzie déclare que les citoyens accusés « are suddenly brought into a law court, & if poor, & unaccustomed to such a scene, the chances are against them even if innocent. [...] I say poor wretches, for money speedily releases the rich rogues¹²⁷. » Une forme de double justice est stigmatisée : celle pour les riches qui peuvent payer des cautions et des avocats, et celle pour les pauvres qui est aléatoire et plus sévère, « même pour les innocents ». Le métier d'avocat est accusé d'être une activité parasitaire. Selon les radicaux, la profession tend à se mettre au service des plus riches et à récolter pouvoir et fortune en échange de leurs précieux talents. Ils apparaissent donc « corrompus » et ennemis de l'esprit républicain¹²⁸.

Les vrais républicains souhaitent imposer une nouvelle administration judiciaire. Par exemple, dans sa cellule, MacKenzie médite sur un projet de nouveau code civil qui, en cas de victoire patriote, aurait pu distinguer la « vraie » république canadienne de la République américaine. Dans l'État de New York, la contestation de la justice aboutit à de profondes réformes lors de la convention de 1846 qui entérine une nouvelle constitution, adoptée ensuite par référendum. Un nouveau système judiciaire est adopté, mais il ne sera jamais mis en place. La constitution de 1846 est surnommée la « people's constitution » et, selon l'historien Peter Galie, elle témoigne d'un « radical shift from the republican principle of representation to the democratic principle of participation », et « represents the apogee of participatory democracy in New York [...] the general direction of constitutional change after 1846 was to reverse this devolution of power to the people¹²⁹ ». L'esprit démocratique et radical de cette convention constitutionnelle démontre le pouvoir du mouvement des

¹²⁷ *MacKenzie's Gazette*, 12 octobre 1839.

¹²⁸ Hugins, *Jacksonian Democracy*, *op. cit.*, p.142-143.

¹²⁹ Peter J. Galie, *Ordered Liberty: A Constitutional History of New York*, New York, Fordham University Press, 1996, p.110-112.

workingmen depuis la convention *locofoco* d'Utica en 1837, auquel les exilés canadiens et leurs alliés ne sont pas étrangers¹³⁰.

Le système électoral est également perçu comme une impasse qui mine la République. Les appels sont réguliers pour placer la question canadienne au-dessus de la vie des partis afin de maintenir la réflexion au niveau des principes (républicains) : la « liberté » est « too sacred to be sacrificed in political party warfare ». Selon James MacKenzie, tous les partis de la République, surtout les « truly democratic », devraient soutenir les Canadiens. Il juge cependant que les deux grands partis « have an Augean stable of aristocratic tendencies which will require a new party to change¹³¹ ». Comme lui, de nombreux patriotes en viennent à espérer qu'apparaisse un parti d'essence radicale, défendant par exemple, en plus de la république canadienne, le suffrage « universal » et « unlimited » ainsi que l'émancipation des « esclaves blancs et noirs » de la République¹³². Ces critiques s'accompagnent d'une perception très négative des pratiques électorales. Les vrais républicains ciblent particulièrement le contrôle de l'opinion publique :

« [The electors] read only their own party journals, and listen to no orators beyond the pale of their sect. Party, or rather faction, is every thing. The people at elections move as armies do, under command. The mind that directs is not that of the people, or of any great part of them, but of men who are called leaders—an oligarchy to all intents and purposes¹³³. »

Les radicaux étasuniens depuis longtemps, ainsi que les exilés canadiens, dénoncent l'influence de l'argent, notamment britannique, sur les éditeurs et leurs propos. Dans

¹³⁰ *Ibid.*, p.95-116 ; Huston, *Land and Freedom*, *op. cit.*, p.100-110 et p.158 ; Gates, *After the Rebellion*, *op. cit.*, p.131-139. MacKenzie est le correspondant d'Horace Greeley à la convention.

¹³¹ *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, James MacKenzie à MacKenzie, 6 août 1838. MacKenzie souligne. Voir également les résolutions du « Grand Patriot Meeting » de Lewiston, État de New York, du 8 septembre 1838, reproduites dans la *MacKenzie's Gazette*, 29 septembre 1838. *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, comité d'Alexander (État de New York) à MacKenzie, 18 avril 1839 ; *Ibid.*, Theller à MacKenzie, 9 décembre 1838.

¹³² *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, A.K. MacKenzie à MacKenzie, 7 janvier 1841 ; *Ibid.*, James MacKenzie à MacKenzie, 6 août 1838.

¹³³ MacKenzie, *Life and Times of Martin Van Buren*, *op. cit.*, p.31.

le prospectus de la *MacKenzie's Gazette*, l'éditeur clame son indépendance – même s'il se contredira rapidement : « the editor follows no party farther he thinks they support the principles of political reform and the doctrines embodied in the declaration of American Independence. It is not his intention to change this course, UPHELD, neither by the patronage of the Executive, the discounts of the Banker, nor the advertising of the Merchant¹³⁴. » Ludger Duvernay estime que c'est de la presse « d'où vient la grande influence que leurs intérêts mercantiles et ceux des capitalistes ont sur leurs règlemen[t]s politiques. » La dépendance des éditeurs aux annonces publicitaires joue un rôle central dans ce mécanisme car cette manne disparaît si d'aventure ils s'opposent « aux intérêts des classes mercantiles et des capitalistes, intérêts malheureusement qui ne sont que trop souvent contraires à ceux de la grande majorité dans tous les pays. » La conséquence est jugée dramatique :

[L]e plus grand nombre de leurs journaux défendent les intérêts du petit nombre contre l'intérêt du plus grand, et combattent toute réforme qui pourrait augmenter la somme de jouissances et du bonheur des millions. C'est une anomalie dont il n'est pas aisé de se rendre compte sous un gouvernement électif de suffrages qui s'étendent à tous, mais où la théorie de leurs institutions politiques est plus parfaite que dans la pratique, ayant adopté, par l'influence du riche, les lois, les habitudes et les coutumes de l'ancien monde¹³⁵.

Les attaques touchent même le principe de la représentation au sein des institutions politiques. La délégation du pouvoir est l'un des fondements d'une république puisqu'elle associe le « peuple » aux affaires de la Cité et lui permet d'intervenir dans la chose (« res ») publique (« publica »). Les gouvernants d'une république sont légitimés par le principe électif, à l'inverse d'une monarchie¹³⁶. Un régime républicain ne suffit toutefois pas à faire d'un régime une entité démocratique¹³⁷. Les

¹³⁴ *MacKenzie's Gazette*, extra du 25 mai 1839 (prospectus).

¹³⁵ *Le patriote canadien*, 5 février 1840.

¹³⁶ Michel Ducharme, *Le concept de liberté au Canada à l'époque des révolutions atlantiques, 1776-1838*, Montréal et Toronto, McGill-Queen's University Press, 2010, p.35-38 et surtout p.135-155.

¹³⁷ Pour des réflexions et des analyses approfondies sur la question de la représentation : Jacques Rancière, *La Méésentente*, Paris, Galilée, 1995 ; Roger Chartier, *Au bord de la falaise : l'histoire entre*

vrais républicains perçoivent une limite à la réalisation de la souveraineté des citoyens dans le système défini et appliqué aux États-Unis. La défiance est profonde, philosophique. Leur paradigme des droits naturels et égaux les conduit à juger toute législation artificielle et potentiellement néfaste, ce pourquoi ils répètent que le meilleur gouvernement est celui qui gouverne le moins. En conséquence, il leur est impossible de faire confiance à des élus pour agir au nom des « intérêts généraux de la société » car les intérêts privés corrompent inévitablement l'esprit des législateurs, quelle que soit la nature du régime :

« No human depositories can, with safety, be trusted with the power of legislation upon the general interests of society so as to operate directly or indirectly on the industry and property of the community. Such power must be perpetually liable to the most pernicious abuses, from the natural imperfection, both in wisdom of judgement and purity of purpose, of all human legislation, exposed constantly to the pressure of partial interests [...]. In fact, the whole history of human society and government may be safely appealed to, in evidence that the abuse of such power a thousand fold more than overbalances its beneficial use. Legislation has been the fruitful parent of nine-tenths of all evil, moral and physical, by which mankind has been afflicted since the creation of the world, and by which human nature has been self-degraded, fettered, and oppressed. Government should have as little as possible to do with the general business and interests of the people¹³⁸. »

Les vrais républicains soulignent les contradictions entre le discours ou la théorie d'un côté, et la réalité de l'expérience républicaine incarnée par les États-Unis. Dans le dernier numéro de son *Patriote canadien*, Ludger Duvernay expose sans réserve son désenchantement dans un article intitulé « Gouvernants et gouvernés » :

L'art a créé une division politique de la société en gouvernan[t]s et gouvernés, dont les intérêts sont également opposés et contradictoires : comme les intérêts des parties naturelles productives et des improductives. Les gouvernan[t]s, dans tous les pays, font les lois et les mettent à exécution ; ordinairement ces lois sont autant que possible en faveur des gouvernan[t]s et de la classe qui

certitudes et inquiétude, Paris, Albin Michel, 1998 ; Pierre Rosanvallon, *Le peuple introuvable. Histoire de la représentation démocratique en France*, Paris, Gallimard, 1998.

¹³⁸ *USDR*, octobre 1837, p.6-7.

leur appartient, les gouvernés n'ayant rien à faire avec ces lois, si ce n'est de leur obéir. L'état compliqué des lois, ajoute beaucoup au pouvoir et à l'importance des gouvernan[t]s qui les exécutent, d'où il s'ensuit qu'ils ont un intérêt dans la multiplication et la complication des lois ; pendant que les gouvernés ont un intérêt direct que les lois soient simples, claires et aisément comprises. Les gouvernan[t]s lèvent et imposent les taxes, et en ont entière distribution quand elles sont prélevées ; ils ont donc aussi intérêt d'augmenter la somme des droits [de taxe], en ce qu'ils augmentent leur pouvoir et leur influence ; comme les gouvernés ont un intérêt contraire, celui de réduire les taxes au plus petit montant possible. Il apparaîtrait en conséquence, qu'en toute grande opération du gouvernement, l'intérêt du gouverné est contraire aux intérêts des gouvernan[t]s¹³⁹.

La crise de légitimité éclate lorsqu'un décalage se manifeste entre la politique d'un gouvernement et l'opinion du public, ce qui s'observe dans le Nord sur la question canadienne. En 1840, des patriotes américains déclarent vouloir exercer leur pouvoir politique « [to] convince [Van Buren] that the majority of the people, and not an occasional flying Dutchman, or Bashaw of Kinderhook, governs this vast republic¹⁴⁰ ». L'objectif est d'affirmer le pouvoir des citoyens sur les représentants. Dans son journal manuscrit de Rochester qui doit son titre à l'emprisonnement de MacKenzie, *The Prisoner's Friend*, un jeune patriote haut-canadien en exil disserte sur ce qu'il considère être une imperfection des institutions étasuniennes, le statut anti-démocratique accordé aux « agents » du peuple, les élus. En conséquence, la « Nation », « the People », ne possède pas le pouvoir qui lui est dû :

« The people who constitute a nation, are the source and fountain of all authority, and are free to transact their common concerns by any agent they think proper, to change these agents whenever they please, and all acts done

¹³⁹ *Le patriote canadien*, 5 février 1840.

¹⁴⁰ *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, McLeod à MacKenzie, 14 mai 1840 ; *USDR*, octobre 1837 ; Janet Ajzenstat, « Modern Mixed Government: A Liberal Defense of Inequality », *Revue canadienne de science politique*, 18, 1 (mars 1985): 119-134 ; Jeffrey McNairn, *Capacity to Judge. Public Opinion and Deliberative Democracy in Upper Canada, 1791-1854*, Toronto, University of Toronto Press, 2000, p.37.

by these agents are the acts of the Nation. It is a standard axiom, that our liberties can never be safe, but in the hands of the People¹⁴¹. »

La représentation de la souveraineté populaire ne constitue pas un thème central chez les vrais républicains, comme le sont par exemple les questions de monnaie et d'éducation. Les règles et le principe du système représentatif sont néanmoins jugés inaptes à traduire le pouvoir du « peuple ». MacKenzie use de plusieurs procédés rhétoriques pour attaquer la représentation. Sa critique prend parfois un trait romancé. Il relate ainsi une histoire dont le héros est un artisan, « a stern democrat », qui se plaint des « evils of an imperfect political representation » et dénonce l'« incompetence of those who professed to represent the people », en rappelant : « I pay you ! »¹⁴². Il estime que ce n'est pas aux représentants mais au peuple de posséder un « droit de veto » – le pouvoir décisionnel supérieur en matière politique. MacKenzie affirme enfin que les citoyens doivent, en toute logique démocratique, détenir le pouvoir de faire des lois, ce qui n'est pas le cas dans la République¹⁴³.

Si la délégation du pouvoir du peuple à des représentants est un mal nécessaire, le jeune exilé haut-canadien et apprenti éditeur, ainsi que MacKenzie, et plus globalement les vrais républicains, défendent l'idée d'une indispensable responsabilité des représentants auprès du peuple et d'un nécessaire encadrement contraignant des élus, « to establish more checks, and henceforth allow of no office holder but by their direct suffrage, of no nomination but with your full knowledge¹⁴⁴ ». La constitution pour le Haut-Canada de 1837 ne contient pas ce genre de mesures et l'évolution sur cette question est perceptible durant l'exil. Elle illustre leur désenchantement une fois victimes et adversaires des autorités

¹⁴¹ MacKenzie-Lindsey Papers, APO, *The Prisoner's Friend* envoyé à MacKenzie, 18 juillet 1839 ; *Ibid.*, doc. n°2943, maquette de *The Prisoner's Friend* de James Reid.

¹⁴² MacKenzie's Gazette, 25 mai 1839.

¹⁴³ MacKenzie, *Life and Times of Martin Van Buren*, *op. cit.*, p.1-2. Voir également le rapport parlementaire présidé par MacKenzie, *First Report on Grievances*, 1831.

¹⁴⁴ MacKenzie, *Life and Times of Martin Van Buren*, *op. cit. Ibid.*, p.2.

étasuniennes, mais aussi un autre élément dans notre quête pour cerner leur républicanisme.

Cette situation encourage une mobilisation politique hors des réseaux des deux grands partis et contribue à opposer les vrais républicains aux règles et aux pratiques de la République. Ils expriment cela lors d'assemblées publiques, dans différentes formes d'imprimés, au moment des élections et à plusieurs reprises sur les champs de bataille. La fracture est profonde et la révolution canadienne contribue à cette situation : « we disapprove of the course taken by the President, [the Governor] Silas H Jenison and other Government Officers in relation to the Canadian troubles¹⁴⁵. » L'activité politique et révolutionnaire de ce village frontalier illustre la rencontre entre le mouvement *locofoco* et les républicains canadiens en exil, visible tout le long de la frontière. Plus Van Buren et les autorités s'affirment en adversaires de cette révolution, plus les vrais républicains décrivent l'influence néfaste et dangereuse de l'Empire britannique, « the Anglo-American-anti republican tyranny » ; « No man can be a *democrat* who is not first a patriot¹⁴⁶. » Ceux qui s'indignent de l'emprisonnement de MacKenzie font régulièrement un lien direct avec l'influence des intérêts économiques sur la République :

« We never saw MacKenzie sigh but when we pointed to the existence of vote by ballot, and universal suffrage in these States in connexion with gross ignorance, corruption, cupidity and tyranny, with the absence of patriotism among the aristocracy ; whose God is the almighty dollar, and whose love of country is merged in *interest*, discounts, premiums, accomodations and property derived from speculations, and dependant on artifice, and bad government¹⁴⁷. »

¹⁴⁵ *Loco Foco* (Swanton), 22 août 1839 ; *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, Fry à MacKenzie, 14 décembre 1838.

¹⁴⁶ *Patriot and Democrat* (Watertown), 10 novembre 1838 ; *MacKenzie's Gazette* des 29 septembre et 1^{er} décembre 1838 ; *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, Fitman à MacKenzie, 13 février 1839 ; *Ibid.*, Fitman à MacKenzie, 21 juillet 1839 ; *Ibid.*, « Comodore » Bill Johnston à MacKenzie, 19 février 1840 ; *Ibid.*, Johnston à MacKenzie, 6 mars 1840.

¹⁴⁷ *Beacon* (New York), cité par *The North American*, 24 juillet 1839. Le journal souligne.

Les correspondants qui connaissent personnellement Van Buren, comme William J. Duane, James Fisk ou Theodore Southwick, s'évertuent à convaincre MacKenzie que le président ne gouverne pas en fonction de principes politiques et républicains, mais pour des intérêts privés et financiers liés à ceux des « capitalistes » britanniques. Southwick fait de Van Buren « the tool or slave of a foul heart and a false ambition, and never possessed a particle of true greatness ». Selon Duane, la vie politique de la République se résume à des « factions struggling for spoils¹⁴⁸ ». Comme les radicaux étasuniens, les patriotes dénoncent les pièges de la rhétorique des autorités. Le secrétaire à la Guerre, Joel Poinsett, est décrit par MacKenzie comme un « republican in name [...] a secret enemy of the equal rights and equal obligations system of honest democracy¹⁴⁹ ». William Johnston et Donald McLeod se moquent du prétendu républicanisme de Van Buren, « if it is republican », « [he] would willingly substitute Democracy if he could for monarchy ». Wolfred Nelson dit aimer les institutions du pays, mais il note que l'individualisme règne et que les représentants du peuple font preuve d'un « esprit de vil décadence en tout ». Nous pouvons aussi le voir avec Charles Duncombe qui, dans son traité sur la monnaie, accuse les autorités d'être corrompues par les « capitalistes ». Sur ce point, le consensus est général chez les exilés, et l'élection de 1840 n'a aucune incidence :

« [S]hould Harrison attempt to pursue the same course [as Van Buren] in regard to Great Britain & Canadas [...] All the BANKS, CORPORATIONS, CAPITALISTS JOBER & SPECULATORS, will not save him from the Censure and disapprobation of the great mass of the people! In truth this

¹⁴⁸ Lettre de Southwick à MacKenzie, décembre 1838, publiée dans MacKenzie, *Life and Times of Martin Van Buren*, *op. cit.*, p.26 ; *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, Duane à MacKenzie, 24 juin 1841 (lire à propos de Duane Gates, *After the Rebellion*, *op. cit.*, p.66) ; *Ibid.*, Fisk à MacKenzie, 23 mars 1840.

¹⁴⁹ William L. MacKenzie, *Who Began ?*, *op. cit.*, p.9-10 ; *Plattsburgh Republican*, 4 décembre 1838 ; *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, MacKenzie à O'Callaghan, 22 novembre 1838 ; Wilentz, *Chants democratic*, *op. cit.*, p.237-238 ; Trimble, « Diverging Tendencies », *loc. cit.*, p.409.

Nation must soon, either become a kingly power or kingly power must be drove from the Continent¹⁵⁰. »

5.2.4 « Esprit de 1776 » et révolution canadienne

Les festivités honorant le couronnement de la reine Victoria en 1837 confirment symboliquement à ces citoyens que des élus américains « dégradent » la République et renient « l'esprit de 1776 ». Il leur est difficile d'accepter que des « républicains d'Amérique ! Compatriotes de Franklin !!! », se courbent devant la jeune Victoria et perpétuent un « vieux système barbare¹⁵¹ ». Dans sa synthèse historique des contestations politiques au Canada, le sociologue Stanley Clark décrit les patriotes étasuniens qui collaborent avec les révolutionnaires canadiens comme les héritiers de la tradition révolutionnaire américaine et de l'esprit de 1776. Il les dépeint comme très méfiants envers tout pouvoir central, et estime qu'ils s'élancent aux côtés des Canadiens pour anéantir la menace que fait peser la monarchie britannique aux portes de la République¹⁵². Même si Clark ne prolonge pas son analyse jusqu'à la situation politique des États-Unis, ce que nous réalisons ici, sa perspective touche l'opposition que nous abordons entre les autorités et les vrais républicains. Le conflit sur la forme que doit prendre la République américaine est ancien, mais la contestation semble prendre un nouveau tournant à la fin des années 1830.

¹⁵⁰ *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, A.K. MacKenzie à MacKenzie, 7 janvier 1841. MacKenzie souligne. Pour les autres citations : *Ibid.*, doc. n°3837, [McLeod] à MacKenzie, 13 juin 1840 ; *Ibid.*, Johnston à MacKenzie, 23 septembre 1840 ; W. Nelson à Duvernay, 13 mars 1841, *Écrits d'un patriote*, *op. cit.*, p.138. Voir également la *MacKenzie's Gazette*, 1^{er} décembre 1838, et Gates, *After the Rebellion*, *op. cit.*, p.66. Le portrait d'un Van Buren girouette ressort également de la synthèse de Wilentz, *Rise*, *op. cit.* Il est confirmé par ces témoignages : *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, James MacKenzie à MacKenzie, 6 août 1838 ; *Ibid.*, Bayard à MacKenzie, 21 juillet 1838 ; *Ibid.*, Durand à MacKenzie, 1^{er} décembre 1838 ; *Ibid.*, Southwick à MacKenzie, 8 décembre 1838 ; *Ibid.*, James MacKenzie à MacKenzie, 10 décembre 1838 ; *Ibid.*, Duane à MacKenzie, 16 juillet 1839 ; *Ibid.*, McLeod à MacKenzie, 28 mars 1841.

¹⁵¹ *Ibid.*, APO, doc. n°1731, Ewbank à MacKenzie, non datée.

¹⁵² Stanley D. Clark, *Movements of Political Protest in Canada, 1640-1840*, Toronto, University of Toronto Press, 1959, p. 256.

Les patriotes des Canadas et les citoyens qui les soutiennent mobilisent l’imaginaire symbolique de la Révolution américaine. Les journaux, les résolutions publiques et les correspondances démontrent qu’ils associent systématiquement la révolution de 1837 à celle des Treize colonies¹⁵³. La Déclaration d’indépendance de Jefferson est régulièrement mentionnée et recopiée pour les résolutions, et nous avons vu à quel point elle imprègne les déclarations solennelles des républicains canadiens. Edward Theller nomme son journal *The Spirit of 76*. Lors d’une assemblée durant l’été 1838 à Cape Vincent dans l’État de New York, il est résolu à propos du « spirit of 76 » : « may it never be extinguished until every vestage of British tyranny is driven from that continent of America ». Au nom des « freemen of the Green Mountains », un patriote du Vermont résume le sentiment des patriotes : « That cause of Canada is, and ought to be, the cause of all Americans ». Cette perception est relayée par Isaac Fletcher, élu de ce même État à la Chambre des représentants. Il s’appuie lui aussi sur l’histoire pour n’envisager qu’une issue inéluctable et favorable aux républicains canadiens : « the die is cast, Canada will and must be free, all experiences teaches that revolutions cannot go backwards, and those are now living who will see the expiring struggle of British power in N[orth] America¹⁵⁴ ». Les patriotes souhaitent, à travers la guerre d’indépendance canadienne, « finir la révolution » de 1776. T.S. Brown témoigne sur les citoyens du Vermont :

« The people here see that war with England is one day inevitable and are quite ready to commence at once. “We are labouring” say they “for the happiness of our children and can leave them no inheritance so valuable as an everlasting peace which must be consequent upon the expulsion of European power from the continent. The will of a democracy when directed to a determined end is irresistible. The power of thrones and despots is but a willow wood before it too be crushed trodden and forgotten [...]”¹⁵⁵. »

¹⁵³ Ce qui est également souligné par Bonthius, « Locofocoism With a Gun ? », *loc. cit.*, p.18-19.

¹⁵⁴ *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, Fletcher à MacKenzie, 8 février 1840 ; *Ibid.*, Folger à MacKenzie, 6 août 1838 ; *Ibid.*, Vail à MacKenzie, 7 décembre 1838.

¹⁵⁵ *Ibid.*, Brown (depuis Woodstock) à MacKenzie, 21 juin 1838.

« Finir la révolution » comporte deux sens principaux : débarrasser le continent américain des empires européens, mais aussi, et en partie par ce biais, rompre définitivement avec les pratiques qui entravent la réalisation de la démocratie en Amérique. C'est le point de vue exposé par Orestes Brownson dans sa lettre à MacKenzie que nous avons mentionnée plus haut. C'est ce qu'expriment également les *Locofocos* new-yorkais. La question canadienne est pour eux une étape dans une lutte plus vaste dont l'enjeu est l'émancipation des « many », ce qui passe par la fin de l'influence britannique et de leur système financier sur la République :

« [I]f we have to judge of that in this country at present, from the sentiments expressed by members of Congress on receiving the President's message on our affairs with Canada, there is by no means a general disposition in the country at large to undertake a war with Great Britain. [...] Still we adhere to our often expressed opinions that sooner or later the event is inevitable [...]. We shall offer some reasons to show, that we must either abandon our present form of government, or we must have a war with England, and that too, very soon¹⁵⁶. [T]he commercial influence of Great Britain is unfavorable to our prosperity as an independent nation, insidiously subversive of our republican institutions, and therefore not auspicious to a very protracted and uninterrupted peace. [...] The amount of English capital invested in the banks of this country is immense and alarming. Our friend of the Rochester Advertiser asks "what can be gained by a war with England ?" In pounds shillings and pence, we answer, nothing. But in national independence, republicanism, and sound internal prosperity, everything. We should sacrifice money and human life, and so did our forefathers when our country was but little more under the control of England than it is at this moment; but we should renew and perpetuate our national existence as a republic – an existence impaired and endangered by the immense monied power of our ancient superior. If our present commercial relations with Great Britain were to remain uninterrupted twenty or thirty years longer, every vestige of democratic republicanism would be hopelessly crushed ; and it would not require an excessively long period of whig modesty before we should be honored with a king, lords, and commons. The Canadians themselves tell us this, and we believe them¹⁵⁷. »

¹⁵⁶ *New Era and American Courier*, 23 juin 1838.

¹⁵⁷ *Ibid.*, 30 juin 1838.

La révolution canadienne est non seulement jugée légitime, mais elle représente aussi un moyen d'œuvrer pour l'affranchissement de l'expérience républicaine en Amérique du Nord de l'influence européenne. Ce radicalisme qui ne connaît pas de frontières et dont l'horizon ne se limite pas aux colonies britanniques, se retrouve par exemple dans le premier éditorial du *North American* :

« In common with others, we think that the rights of the people of both this country and Canada have been encroached upon by the officers both civil and military, and by the Representatives of the people in Congress assembled [...]. In advocating the Canadian Cause and in battling for Canadian freedom, we shall not forget that we claim to be an American patriot. With and unflinching determination to expose foreign and domestic tyrants – with a stern devotion to the rights of the people and an unwavering opposition to tyranny in every shape, we ask the friends of Liberty to extend to us the right hand of support. [...] People of Canada, and citizens of the United States, - remember that North America is destined to be one great and powerful Republic, where LIBERTY, restrained by just and equal laws, shall reign triumphant. But the friends of American institutions and American Liberty must be vigilant ; the spirit of despotism is abroad in the land. The gold of tyranny has corrupted too large a portion of the American press with the view to create an unnatural tone of speech, and an unnatural feeling in the bosoms of Republican freemen¹⁵⁸. »

5.2.5 Une République divisée et des radicaux armés

Autour de la question canadienne, deux visions de la République s'opposent : celle qui considère que la prospérité passe par la collaboration avec l'Empire britannique, notamment commerciale, et celle qui souhaite repenser plusieurs piliers de l'expérience collective (représentation, justice, mécanismes économiques, éducation, esclavage, *etc.*). Ce conflit s'observe parfaitement à New York. Fytswilliam Byrdsall parle des « Old fashioned Democrats » ouvertement hostiles à une « new-fangled notion of Democracy », l'*Equal Rights Party*. Les cibles des radicaux entretiennent

¹⁵⁸ *North American*, 10 avril 1839. Le journal souligne. Voir également : *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, doc. n°2455, texte pour la *MacKenzie's Gazette*, 28 décembre 1838 ; Duffy et Muller, *Anxious Democracy*, *op. cit.*, p.71.

l'antagonisme et contribuent à figer les clivages politiques. Ainsi, le Tammany Hall de New York refuse le retour des auteurs de l'insurrection civique que représente la création du Parti des droits égaux : « We don't want Agrarians in our ranks, - men, who because they have nothing, want to divide other people's property, and to break down those institutions to which we are indebted for all our unexampled prosperity ». Une assemblée des membres du Parti démocratique de New York se revendiquant du « républicanisme démocratique », qu'ils opposent au « *locofocoïsme* », déclare récuser les « doctrines destructrices » de la « faction » qui porte les noms « working men's party », « anti-monopoly party », « equal rights party » ou « loco foco party » : « we distinctly trace the war upon our State institutions to the doctrines promulgated in this city in 1829 [...] this contest between the antagonist principles of Democratic Republicanism and Loco Focoism¹⁵⁹ ».

L'étendue du désaccord avec le gouvernement fédéral à propos de la révolution canadienne peut être décelée dans le fait que de nombreux fonctionnaires refusent d'appliquer les directives qui leur parviennent¹⁶⁰. Cela s'ajoute à l'attitude de certaines autorités locales, celles du Michigan et du Maine en particulier. Dans le Michigan, non seulement les jurys soutiennent moralement la cause des républicains canadiens lorsqu'ils innocentent les patriotes, mais le gouverneur Mason est rapidement surnommé le « friendly governor » car, en plus d'avoir prêté le serment de fidélité aux *Hunters*, il se révèle très conciliant avec les révolutionnaires lorsqu'il doit exécuter ses devoirs. Il les prévient par exemple à l'avance s'il doit disperser leurs camps, ou leur fournit les armes des milices de l'État¹⁶¹.

¹⁵⁹ *Proceedings of the Great Democratic Republican meeting in the City of New York*, New York, 1838, p.4-7. Je souligne ; Byrdsall, *History Loco-Foco*, op. cit., p.29.

¹⁶⁰ Stevens, *Border Diplomacy*, op. cit., p.42-43 ; MacKenzie-Lindsey Papers, APO, Theller à MacKenzie, 9 décembre 1838 ; *Le Courrier des États-Unis*, 27 janvier 1838. Sur l'ampleur de la résistance contre Washington, voir par exemple MacKenzie-Lindsey Papers, APO, Vail à MacKenzie, 18 décembre 1838.

¹⁶¹ Tiffany, *Relations of the United States*, op. cit., p.83-92.

Un certain antagonisme géographique vient se superposer à la crise politique. Au-delà d'une opposition administrative et politique entre le gouvernement central et les États fédérés, le clivage s'apparente à une opposition entre les intérêts commerciaux des marchands et des élites politiques des grands ports urbains et les populations de la frontière nord qui soutiennent largement la progression du fait républicain dans le continent. Pour justifier leur opposition aux citoyens de la périphérie de la République, la presse à destination des hommes du monde commercial qualifie ces populations de « sauvages », lorsque les termes « bandits », « hors-la-loi » ou « flibustiers » sont insuffisants. Cette situation est le prolongement des conflits agraires qui se succèdent depuis la fin du XVIII^{ème} siècle, entre d'un côté les colons et les défricheurs de la *frontier*, et de l'autre les autorités monarchiques puis républicaines¹⁶². L'*Atlas* de Boston rapporte que les grands marchands de la ville considèrent le Maine comme « a PALTRY WILDERNESS; her people a set of PAUPERS, SQUATTERS, and SWINDLERS¹⁶³ ». Pour analyser les événements à la frontière, *Le Constitutionnel*, cité par *L'Estafette*, reprend cette perception : « l'espèce de terrain vague, ou *border*, qui sépare le Canada des États-Unis, est habité par une race aventureuse, aussi près de la vie sauvage que de la vie civilisée¹⁶⁴ ».

Certains exilés canadiens partagent le constat de cette disparité géographique, mais ils en inversent le sens pour conclure que les « true republicans » vivent dans les plaines et les forêts, alors que « l'aristocratie » demeure dans les villes : « The mass of the people of the frontier – many in the Northern States, are for us – for liberty – and for Canadian liberty. But it is widely different with their rulers¹⁶⁵. »

¹⁶² Taylor, *Liberty Men*, *op. cit.*

¹⁶³ Cité par le *Spirit of 38* (Portland, Maine), 28 août 1838.

¹⁶⁴ *L'Estafette*, 22 mai 1838.

¹⁶⁵ *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, James MacKenzie à MacKenzie, 12 juillet 1838 ; *L'Estafette*, 22 mai 1838 ; Jack I. Little, *Loyalties in Conflict. A Canadian Borderland in War and Rebellion, 1812-1840*, Toronto, University of Toronto Press, 2008, p.7-8 ; Lauren S. McKinsey et Victor A. Konrad, *Borderlands Reflections: the United States and Canada*, Orono, Borderlands, 1989.

La rupture entre les plus hauts magistrats de la République et les populations du Nord comporte une dimension explosive. Très tôt, à Washington, la peur que les autorités ne puissent pas contenir l'esprit révolutionnaire de ces populations est perceptible¹⁶⁶. Des citoyens de Détroit opposés aux *Hunters* alertent l'opinion publique et l'administration centrale sur les dangers des événements : les *Hunters* « will be the engine that is to shake the United States to the very center ». Signe de la défiance envers les autorités, le 4 décembre 1838, les patriotes qui ont participé à l'opération sur Windsor sont reçus à la mairie de Détroit. Ils y prononcent des discours dénonçant ouvertement les autorités fédérales. Ils adoptent des résolutions opposées au gouvernement et au Congrès, qualifient la politique de Van Buren, épaulé par le Congrès, « d'anticonstitutionnelle », et ils contestent la légitimité de la mobilisation de l'armée. Le message est sans équivoque : l'autorité jugée légitime est celle de l'État du Michigan, et non un gouvernement fédéral qui bafoue selon eux la Constitution et ose envoyer l'armée contre ses citoyens, en appui aux Britanniques¹⁶⁷.

Ce sentiment est loin d'être cantonné à quelques villages, il touche l'ensemble de la frontière, ce que nous avons pu voir pour le Maine. Depuis le Vermont, des correspondants de MacKenzie rapportent qu'il n'existe pas un seul habitant qui ne regrette la position du gouvernement envers les exilés canadiens. Selon un citoyen de Saint Albans, « [Van Buren's] life would be in jeopardy if he should dare pass through Vermont. [...] Some say he must be insane¹⁶⁸. » L'escalade de la confrontation risque selon ces témoignages de « light up the torch in this country », un feu révolutionnaire qu'aucun gouvernement ne sera en mesure d'éteindre¹⁶⁹. Des citoyens s'élèvent pour que les populations de la frontière s'arment sans attendre l'accord de Washington, « TO ARMS!!! How many more butcheries are we to behold

¹⁶⁶ Lacroix, « Choosing Peace and Order », *loc. cit.*, p.5-6.

¹⁶⁷ Résolutions reproduites dans Kinchen, *Patriot Hunters, op. cit.*, p.137-139. Voir aussi : *Ibid.*, p.43-44 et p.83-84 ; Stevens, *Border Diplomacy, op. cit.*, p.28-29.

¹⁶⁸ *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, Neysmith à MacKenzie, 11 décembre 1838.

¹⁶⁹ *Ibid.*, Moore à MacKenzie, 12 décembre 1838.

before our Government will awake ? [...] we will immediately arm ourselves and be ready for any emergency¹⁷⁰ ». Comme nous l'avons noté, forcer une levée officielle des milices, ce qui est le sens de ces paroles, est l'une des stratégies des révolutionnaires afin de s'armer et de couvrir les opérations d'une plus grande légitimité. Cependant, la crise est complexe et elle s'ajoute à la « guerre » politique entre les radicaux et les autorités de la République. Les vrais républicains affirment leur contestation et leur désobéissance aux autorités en menaçant d'exprimer leur vision du républicanisme par les armes. À la veille des élections de 1840, Wolfred Nelson estime que le risque est important de voir la République plonger dans une guerre civile en cas de réélection de Van Buren. Il s'agirait alors d'une « guerre contre "leur" !!! peuple », selon le modèle des monarchies européennes¹⁷¹.

Le terreau contestataire sur lequel la guerre d'indépendance canadienne vient se greffer évolue donc progressivement vers une opposition qui s'exprime également par les armes. Le rapport de 1841 du secrétaire d'État Daniel Webster, sur la situation à la frontière, insiste sur l'indépendance d'esprit de ceux qui prennent les armes contre l'armée britannique. Il prend tout son sens politique lorsque la crise canadienne est mise en perspective des clivages politiques au sein de la République : « It is evidently full of danger, and I am quite surprised at the apparent ignorance of the government of New York who represent, evidently, that there is no danger of any violence¹⁷². » Ce rapport témoigne de l'équilibre fragile entre des révolutionnaires armés, un gouverneur, William Henry Seward, qui a bénéficié de leur soutien et qui professe des discours radicaux, et des autorités fédérales qui souhaitent imposer la paix avec le Royaume-Uni. À la suite de ce rapport, le président Tyler fait circuler une proclamation dans laquelle il déclare vouloir maintenir la « paix » dans le pays :

¹⁷⁰ *Franklin New York Gazette*, citée dans la *MacKenzie's Gazette* du 1^{er} décembre 1838. Lire aussi MacKenzie, *Who Began ?*, *op. cit.*, p.22.

¹⁷¹ *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, W. Nelson à MacKenzie, 10 octobre 1840. Nelson souligne.

¹⁷² Rapport de Daniel Webster, secrétaire d'État, juillet 1841, cité par Kinchen, *Patriot Hunters*, *op. cit.*, p.139.

« I expect the intelligent and well-disposed members of the community to frown upon all these unlawful combinations and illegal proceedings, and to assist the Government in maintaining the peace of the country against the mischievous consequences of the acts of their violations of the law¹⁷³. »

5.2.6 Révolution contre les privilèges à l'échelle nord-américaine ?

Au contact de la révolution canadienne, et sur fond de marasme social durant ces années ravagées par la crise économique, la « guerre » politique sur le sens à donner à la République s'envenime-t-elle au point de devenir armée ? À quel degré cette activité révolutionnaire menace-t-elle la République ? Si répondre à ces questions nécessite une autre recherche qui aborderait des dimensions plus larges que celles explorées dans cette thèse, nous tenterons néanmoins de démontrer qu'elles méritent d'être posées. Il s'agira de relativiser la remarque d'Eric Hobsbawm pour qui le spectre d'une « révolution sociale » est faible durant la période jacksonienne¹⁷⁴.

Plusieurs indices nous conduisent à émettre l'hypothèse que la révolution qui a éclaté en 1837 au Bas-Canada s'est propagée au point d'encourager les citoyens américains à y voir une occasion de parachever la Révolution de 1776 en établissant une « vraie » république aux États-Unis. La brève histoire des *workingmen* new-yorkais de George Evans témoigne de l'ampleur d'un état d'esprit révolutionnaire. Il présente la Révolution de 1776 comme un événement qui a uniquement généré les moyens (« *means* ») permettant d'obtenir les « droits égaux », sans les traduire dans la pratique. Selon Evans, les *workingmen* new-yorkais, en 1829, ont été les premiers à vouloir « turning those means to account », donc à modifier les règles du jeu républicain. Leur objectif est ce qu'il nomme une « révolution radicale » : « man's regeneration is at hand [...] a revolution is in embryo¹⁷⁵ ». Les révolutionnaires

¹⁷³ *Ibid.*, p.141.

¹⁷⁴ Eric J. Hobsbawm, *L'ère des révolutions : 1789-1848*, Bruxelles, Complexe, 2000 [1962], p.157.

¹⁷⁵ George Evans, « History Working Men », *loc. cit.*

engagés pour une république aux Canadas associent très régulièrement leur combat à celui pour la démocratie dans la République, donc à l'avenir politique dans sa dimension continentale, « In advocating the Canadian Cause and in battling for Canadian freedom, we shall not forget that we claim to be an American patriot » :

« People of Canada and citizens of the United States, - remember that North America is destined to be *one* and powerful Republic where LIBERTY, restrained by just and equal laws, shall reign triumphant. But the friends of American institutions and American Liberty must be vigilant ; the spirit of despotism is abroad in the land. The gold of tyranny has corrupted too large a portion of the American press with the view to create an unnatural tone of speech, and an unnatural feeling in the bosoms of the Republican freemen¹⁷⁶. »

Lorsque l'abbé Chartier estime qu'une annexion avec les États-Unis est inenvisageable « in the present state of government feelings », sa remarque semble également sous-entendre qu'il espère voir à l'avenir la Confédération étasunienne s'accorder davantage avec les principes politiques des révolutionnaires canadiens¹⁷⁷. MacKenzie partage ce point de vue : « People of America, your cause and that of Canada is one. If the Canadians are enslaved through your apathy, hope not to escape the punishment your selfishness will have merited¹⁷⁸. »

Assimiler les dignitaires de la République à une faction « *tory* » accompagne l'utilisation péjorative de l'expression « aristocratie » pour désigner les « few » : les aristocrates ne sont pas uniquement une classe privilégiée par des statuts. Le vocabulaire renvoie aux diverses inégalités qui obstruent les « droits égaux ». Ce discours se retrouve dans des publications de la frontière comme dans des journaux à grand tirage. Le cas du village de Woodstock, dans le Vermont, offre l'intérêt de réunir les patriotes des deux côtés de la frontière contre cette « aristocratie ». Le *Spirit of the Age*, journal qui soutient la cause républicaine pour les Canadas, cible l'

¹⁷⁶ *North American*, 10 avril 1839.

¹⁷⁷ *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, Chartier à MacKenzie, 14 février 1839.

¹⁷⁸ MacKenzie, *Caroline Almanack*, *op. cit.*, p.65.

« aristocratie » américaine, attire l'attention de ses lecteurs sur les mécanismes du prix du travail, dénonce l'existence de « white slaves » dans la République, défend les *workingmen*, etc. Il exprime donc un discours radical et témoigne de l'ampleur de la contestation dans la République¹⁷⁹. En octobre 1840, un correspondant prend le contre-pied de la campagne électorale présidentielle. Son texte, « *American Nobility* », publié sous le pseudonyme « *Equal Rights* », se positionne au-dessus de l'enjeu électoral immédiat et porte sur une autre problématique politique, « l'aristocratie de l'argent », avant tout les banquiers :

« That there is a class of persons in this country possessed of peculiar and exclusive privileges, beyond the reach of the great mass of the people, and constituting an aristocracy, or a nobility, none conversant with our laws, institutions and manners will pretend to deny¹⁸⁰. »

Depuis la synergie politique créée par les *workingmen* à la fin des années 1820, et aidée par la plume de quelques personnalités publiques stigmatisant les « *American barons* », l'idée de forcer le chemin de la République vers plus de démocratie mobilise le public « authentiquement » démocratique, « “Let, then, the scythe of equality move over the republic ;” and when it has done so – when it has levelled all foolish and factitious and oppressive distinctions – then, let all men stand equal before themselves and their Creator¹⁸¹. » « *Equal Rights* », dans sa correspondance pour le *Spirit of the Age*, prolonge sa réflexion sur la « noblesse » américaine en masquant à peine son esprit révolutionnaire :

« Fellow citizens, the banking system is becoming daily of more importance to you. You see arrayed against the democracy, and in favor of the continuation of the paper system, with few exceptions, the whole banking power of the country. It is making a tremendous effort to crush you under its iron wheels. It is no longer a question of “bank reform;” it is a question of destruction, You must destroy the banks, or they will destroy your liberties.

¹⁷⁹ Le journal est publié par C. G. Eastman et affiche comme credo : « *Freedom of Inquiry, and the Power of the People* ».

¹⁸⁰ *Spirit of the Age* (Woodstock), 16 octobre 1840. Article reproduit en annexe.

¹⁸¹ Thomas Skidmore, *Rights of Man to Property!*, New York, 1829, p.342.

[...] How much longer will you be governed by these licensed rogues, these legalised swindlers?¹⁸² »

Le « faint and distant murmur » contre les « purse-proud aristocrats and nobles who rule over you with a rod of iron » qu' « *Equal Rights* » mentionne, semble confirmer la description par l'historien Arthur Schlessinger d'une situation quasi-révolutionnaire à la fin des années 1830¹⁸³. À lire les journaux radicaux comme la *New Era* de New York, ces manifestations du public sont autant de preuves que la révolution et la « régénération » de la République sont pour demain. Une vague d'émeutes dans les années 1830 a également été relevée par les historien(ne)s¹⁸⁴. Mais qu'entendons-nous par « émeute » ? Le cas d'une « émeute à Oswego », un village mobilisé en faveur des révolutionnaires canadiens, relaté dans le *Courrier des États-Unis* du 16 janvier 1839, est un exemple des confusions qui peuvent découler de l'utilisation de ce terme. Les citoyens que le journal nomme pour l'occasion la « populace », mais qui se baptisent eux-mêmes « patriotes », prennent possession de deux canons en intimidant les quelques soldats présents. Y voir une « émeute » témoigne de l'opposition du journal à l'esprit de 1776 qui est prégnant sur la frontière et qui tente de s'affirmer militairement dans le cadre de la révolution canadienne. La même remarque peut s'appliquer à un événement qui se déroule simultanément à Détroit. Un rassemblement, « turbulent » selon le même journal, commémore le premier anniversaire de la destruction du *Caroline*. Là encore, la « turbulence » est causée par des patriotes en armes qui envisagent d'établir une république canadienne. Tout en retranscrivant ces faits, la feuille francophone de New York dresse un bilan accablant pour 1838, année caractérisée par de « nombreux mouvements séditieux sur plusieurs points de notre pays » :

¹⁸² *Spirit of the Age* (Woodstock), 16 octobre 1840. Article reproduit en annexe.

¹⁸³ Arthur Schlessinger, *The Age of Jackson*, Boston, Little, Brown & Co., 1945, p.221-241.

¹⁸⁴ Paul Gilje, *Rioting in America*, Bloomington, Indiana University Press, 1996 ; *Id.*, *The Road to mobocracy: Popular Disorder in New York City, 1763-1834*, Chapel Hill, University of North Carolina, 1987 ; David Grimsted, *American Mobbing, 1828-1861: Toward Civil War*, New York, Oxford University Press, 1998 ; Carl E. Prince, « The Great "Riot Year": Jacksonian Democracy and Patterns of Violence in 1834 », *Journal of the Early Republic*, 5, 1 (printemps 1985): 1-19.

Nos premières cités ont maintenant leurs émeutes périodiques, quand l'ordre public est mis au défi; les troupes doivent s'assembler et les constables doivent se réunir en masse. [...] Les éléments de désorganisation peuvent être inertes aujourd'hui; mais l'esprit d'anarchie les couve, disposé qu'il est à les mettre en branle à tout instant¹⁸⁵.

Conclusion

Focaliser sur les réseaux des exilés patriotes met en lumière la force en même temps que l'hétérogénéité d'un ensemble d'activistes et d'idées radicales qui convergent pour révolutionner l'expérience républicaine en Amérique du Nord. Nous revenons en quelque sorte sur les pistes ouvertes par Edward Pessen à propos des *workingmen*, en élargissant l'espace géographique et en nuanciant le qualificatif « socialist »¹⁸⁶ :

« If their goals cover a wide spectrum of possibilities, it is also true that for all the seeming divergence of their views, there was much greater agreement in their thinking than even they were aware of. Their consensus tended toward what we today should call a socialist society¹⁸⁷. »

Le terme « vrais républicains » permet de désigner un esprit révolutionnaire hétéroclite mais convergent, de délimiter certains de ses contours, mais surtout d'apprécier le cœur de ce radicalisme : le constat d'une République qui ne garantit pas les droits égaux et naturels. Lorsque Wolfred Nelson évoque la possibilité d'une « guerre civile », il extrapole à partir d'une situation politique tendue. La crise de légitimité est profonde car elle touche les fondements de la République : la justice, la représentation du peuple, et globalement la nature de l'esprit républicain de Washington – auquel nous ajouterons l'ordre économique dans le prochain chapitre. Les vrais républicains qui dénoncent les errements de la République sont parfois armés, notamment ceux qui gravitent autour de l'entreprise révolutionnaire aux

¹⁸⁵ *Le Courrier des États-Unis*, 16 janvier 1839.

¹⁸⁶ « Vrais républicains » comporte une dimension libérale, voir le chapitre 6.

¹⁸⁷ Pessen, *Uncommon Jacksonians*, *op. cit.*, p.173.

Canadas et qui sont devenus des ennemis de l'exécutif fédéral et du Congrès, quel que soit le parti au pouvoir. Ainsi, l'impact de la Rébellion sur l'équilibre politique de la République constitue une onde de choc révolutionnaire. La révolution canadienne menace « la paix du pays », pour reprendre le terme du président Tyler. Ces « pirates » qui s'opposent aux règles de la République sont loin d'être marginaux. Différents indices témoignent de l'importance du phénomène, comme les très nombreuses pétitions en faveur de la libération de MacKenzie ou encore l'interventionnisme permanent, à la limite de la constitutionnalité et de la légalité, des autorités américaines. Le traité Webster-Ashburton représente sous cet angle un accord en faveur d'un *statu quo* de l'ordre colonial et d'une paix sociale et politique pour une République tiraillée. Contre-révolutionnaire en partie, la gestion de la question canadienne par les autorités de la République marque un temps fort du processus de construction des États d'Amérique du Nord.

Les républicains canadiens aspirent à se prémunir des écueils qui caractérisent la République observés durant leur exil. La guerre d'indépendance ne ressemble pas à une guerre entre républicains et monarchistes comme ce fut le cas en 1776 et en 1812, mais plutôt, en reprenant les termes des acteurs, à un conflit entre des « vrais républicains » d'un côté, peu importe leur nationalité, et des « aristocrates » de l'autre. Elle représente l'occasion de « terminer » la révolution entamée en 1776 : régénérer, donc révolutionner l'expérience républicaine aux États-Unis, et en toute logique historique sur le continent. La guerre d'indépendance canadienne, telle qu'elle est envisagée par ceux qui l'incarnent après novembre 1837, menace de renverser l'ordre des Pères fondateurs en créant un précédent : « [The Canadians] might learn a lesson from and teach an example to, those at present constituting the union, by rearing their political institutions de novo, and banishing from their laws

and constitutions aught that pertains to feudalism, barbarism, kingly and aristocratic ages¹⁸⁸. »

¹⁸⁸ *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, Smyles à MacKenzie, 12 novembre 1838. Voir le chapitre 3.

CHAPITRE VI

PENSER L'ÉCONOMIE

*[U]ne finance sage, économique et bien réglée,
est le premier élément du bonheur public.*
Amury Girod¹

*Le négoce est une source nouvelle qui s'ouvre à la puissance,
et les financiers deviennent un pouvoir politique qu'on méprise et qu'on flatte.*
Alexis de Tocqueville²

Les enjeux économiques jouent un rôle déterminant dans le déroulement de la révolution canadienne. Il s'agit même sûrement d'un facteur décisif ayant conduit Washington à mener une active politique de « neutralité » : « Par des voies indirectes j'ai connu les sentimen[t]s qui prévalent à Washington. De toutes parts ils sont pour la paix à tout prix. L'influence avilissante des banques, l'égalité entre les partis, paralysent l'action du gouvernement³. » Parallèlement, les vrais républicains qui souhaitent se lancer dans un conflit militaire contre l'Empire britannique aspirent à renverser l'ordre économique : « the independence of Canada is with me a secondary consideration. I wish a war with Great Britain on our account, if nothing else but to get rid of our infernal funding and banking system⁴. » Ils remettent en cause différents mécanismes économiques : le régime seigneurial, l'esclavage, la politique monétaire, ou encore l'encadrement légal des sociétés commerciales. Leurs critiques sont virulentes sur diverses questions morales, sociales et économiques, comme celles

¹ Amury Girod, *Notes diverses sur le Bas-Canada*, Village Debartzch, 1835, p.7.

² Alexis de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, Montréal, Carpe Diem, 2010 [1835], p.11.

³ *Fonds Papineau*, APC, Papineau à O'Callaghan, 26 mars 1838. Cette même phrase est relayée par Perrault : *Fonds Duvernay*, ANQ, Perrault à Duvernay, 9 avril 1838, *Numismatic Journal*, VI, p.103-109. Louis-Georges Harvey, *Le printemps de l'Amérique française. Américanité, anticolonialisme et républicanisme dans le discours politique québécois, 1805-1837*, Montréal, Boréal, 2005, p.230-231.

⁴ *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, Rudd à MacKenzie, 4 novembre 1839 ; *Ibid.*, Bayard à MacKenzie, 22 juillet 1838 ; *Ibid.*, Preston à MacKenzie, 11 novembre 1840 ; *MacKenzie's Gazette*, 12 octobre 1839.

du travail et de la propriété. Les multiples formes d'inégalités qui apparaissent, ou ne disparaissent pas, durant ce que nous nommons la « transition au capitalisme » ou la « *Market Revolution* » du XIX^{ème} siècle sont assimilées aux vestiges des travers aristocratiques européens. Très souvent, les problématiques et les discours sont similaires dans les colonies et dans la République. Les discussions d'économie politique sont donc un indicateur probant pour cerner les idées des vrais républicains : les législateurs et la « classe mercantile », anglo-américaine, sont accusés de briser l'harmonie naturelle de la vie en société et du commerce, et même de prolonger le système « féodal » des « aristocrates » et de leurs « privilèges », au détriment des travailleurs manuels qui deviennent les « esclaves blancs » des « capitalistes ».

Ces vives critiques s'insèrent dans l'héritage d'Adam Smith : « laissez-nous faire »⁵. Dès 1837, Ludger Duvernay dénonce le procès fait aux patriotes : « on accuse les Canadiens de manquer d'esprit d'entreprise. Lorsque cette imputation n'est pas une injure, elle est une bévue⁶ ». La liberté de commerce, de production, de propriété, est perçue comme la source de l'émancipation des plus pauvres et du bonheur social, y compris chez les francophones du Bas-Canada. L'esprit libéral des vrais républicains est manifeste, mais certaines divisions et, dans l'ensemble, la singularité de la logique, le rendent difficile à définir. Nous souhaitons démontrer que les vrais républicains proposent des conceptions économiques qui peuvent être associées à un certain « esprit capitaliste⁷ », mais aussi, ce qui peut paraître contradictoire, à des

⁵ Nous savons que Smith était lu et apprécié chez les colons des deux Canadas, notamment les républicains : Jeffrey L. McNairn, « Why We Need But Don't Have an Intellectual History of the British North American Economy », Damien-Claude Bélanger, Sophie Coupal et Michel Ducharme (dir.), *Les idées en mouvement : perspectives en histoire intellectuelle et culturelle du Canada*, Presses de l'Université Laval, 2004, p.147-150.

⁶ *La Minerve*, 13 février 1837.

⁷ Pour reprendre la terminologie de Max Weber, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 2003 [1905-1906]. Le « capitalisme » est l'un des objets d'étude les plus controversés, et probablement le plus fondamental pour comprendre les sociétés contemporaines occidentales. Dans le cadre de ce travail, nous nous contentons de bien dissocier « l'esprit » capitaliste du « capitalisme », un système organisant la vie en société formé historiquement qui est à la fois culturel, économique et politique. « Capitalisme » n'est pas non plus entendu dans cette thèse comme un synonyme de « libéralisme » ou de « marché ». Pour pouvoir juger de l'« esprit » capitaliste des patriotes sans entrer

considérations démocratiques, morales et sociales. Les vrais républicains ne sont ni des capitalistes ni des adversaires du processus qui, au XIX^{ème} siècle, établit progressivement la domination hégémonique du système capitaliste contemporain. Nous nommerons « laissez-nous faire » cette association singulière de la morale démocratique et de la recherche du gain matériel par l'utilisation du capital financier⁸. Cette forme de libéralisme s'inscrit dans un héritage radical étasunien⁹ et transatlantique¹⁰. C'est d'ailleurs en replaçant les républicains canadiens dans leur

dans la complexité de la discussion savante, consulter par exemple les articles « Capitalism », « Monopolist Capitalism » et « Marketplaces », dans Steven N. Durlauf et Lawrence E. Blume (dir.), *The New Palgrave Dictionary of Economics*, disponible en ligne

(<http://www.dictionaryofeconomics.com/dictionary> consulté le 23 octobre 2016). Pour approfondir la question, lire notamment (parmi tant d'autres) les travaux de et sur Adam Smith, Karl Marx, Max Weber, Karl Polyani, Fernand Braudel, Joseph Schumpeter et Robert Brenner.

⁸ Il est ici intéressant de noter l'importance de la morale dans la pensée d'Adam Smith, ainsi que sa sensibilité aux effets pervers d'une société commerciale : Dennis C. Rasmussen, *The Problems and Promise of Commercial Society. Adam Smith's Response to Rousseau*, University Park, Pennsylvania State University Press, 2008 ; Ryan Patrick Hanley, « Commerce and Corruption. Rousseau's Diagnosis and Adam Smith's Cure », *European Journal of Political Theory*, 7, 2 (avril 2008): 137-158 ; François Dermangue, *Le Dieu du marché. Éthique, économie et théologie dans l'œuvre d'Adam Smith*, Genève, Labor et Fides, 2003 ; Michaël Biziou, *Adam Smith et l'origine du libéralisme*, Paris, Presses universitaires de France, 2003 ; Jean-Mikaël Guédon, « Lien social chez Smith : le marché, la sympathie, l'État », *Ithaque*, 5 (2009): 101-128. Pour des interprétations divergentes de Smith, établissant la primauté de l'économie : Pierre Rosanvallon, *Le capitalisme utopique. Critique de l'idéologie économique*, Paris, Seuil, 1979 ; Albert Hirschmann, *Les Passions et les intérêts : justifications politiques du capitalisme avant son apogée*, Paris, Presses universitaires de France, 1980.

⁹ Andrew Shankman, *Crucible of American Democracy: The Struggle to Fuse Egalitarianism & Capitalism in Jeffersonian Pennsylvania*, Lawrence, University Press of Kansas, 2004 ; Seth Cotlar, *Tom Paine's America: The Rise and Fall of Transatlantic Radicalism in the Early Republic*, Charlottesville, University of Virginia Press, 2011 ; Thomas N. Ingersoll, « "Riches and Honour were Rejected by Them as Loathsome Vomit": the fear of leveling in New England », Carla Gardina Prestana et Sharon V. Salinger (dir.), *Inequality in Early America*, Hanovre, University Press of New England, 1999, p.46-66.

¹⁰ Nous ne pourrions approfondir ce point car il ne rentre pas dans l'objet de cette thèse. Pour un premier aperçu de cette réalité : Cotlar, *Paine's America*, op. cit. ; Gregory Claeys « From The Origins of the Rights of Labor: Republicanism, Commerce, and the Construction of Modern Social Theory in Britain, 1796-1805 », Jason M. Opal (dir.), *Common Sense and Other Writings*, New York, W. W. Norton & Company, 2011, p.265 ; Catherine Vance, « 1837 : travail et tradition démocratique », Jean-Paul Bernard (dir.), *Les Rébellions de 1837-1838 : les patriotes du Bas-Canada dans la mémoire collective et chez les historiens*, Montréal, Boréal Express, 1983, p.192-200 ; Stanley B.-Ryerson, *Le capitalisme et la Confédération*, Montréal, Parti pris, 1972 [1968], p.82-86 ; Malcolm Chase, *Chartists: Perspectives and Legacies*, Londres, Merlin Press, 2015 ; Lillian F. Gates, *After the Rebellion. The Later Years of William Lyon MacKenzie*, Toronto et Oxford, Dundurn Press, 1988, p.60 ; Oscar A. Kinchen, *The Rise and Fall of the Patriot Hunters*, New York, Bookman Associates, 1956, p.18.

convergence avec les radicaux étasuniens, et à la lumière de sources primaires inexploitées (notamment le traité d'économie politique de Charles Duncombe), que nous éclairerons les pensées économiques des républicains canadiens.

6.1 Désaccords historiographiques : les patriotes sont-ils capitalistes ?

Le débat historiographique sur les patriotes bas-canadiens est un indice de la complexité et de la difficulté à interpréter l'économie politique radicale des années 1830-1840. Un courant longtemps dominant dans l'historiographie sur le Bas-Canada a présenté les patriotes et les habitants comme des anticapitalistes. Les accusations du gouverneur Durham ont, là aussi, influencé l'écriture de l'histoire : « Les habitudes régulières et dynamiques des hommes d'affaires anglais éliminèrent de toutes les branches les plus lucratives de l'industrie leur concurrents inactifs et insoucians de race française¹¹ ». Depuis, cette analyse sommaire est source de l'un des plus profonds désaccords historiographiques sur la Rébellion.

Tout comme pour la question du nationalisme des patriotes francophones, l'interprétation de Fernand Ouellet reprend dans ses grandes lignes celle de Durham. L'historien attribue aux patriotes canadiens-français une vision économique « ultra-conservatrice », agrarienne et ennemie du développement capitaliste britannique. Ils sont à ses yeux coupables d'un « refus obstiné du progrès ». Cette interprétation est partagée par son contemporain Donald Creighton qui décrit les patriotes comme des opposants à la marche irrémédiable du « progrès » capitaliste¹². Cette perception

¹¹ John George Lambton, lord Durham, *Le Rapport Durham*, Montréal, L'Hexagone, 1990, p.70 ; Harvey, *Le printemps*, *op. cit.*, p.238-239.

¹² Fernand Ouellet, « Les insurrections de 1837-1838 : un phénomène social », Bernard (dir.), *Les Rébellions*, *op. cit.*, p.205-233 ; *Id.*, *Histoire économique et sociale du Québec, 1760-1850*, Montréal-Paris, Fides, 1966, p.541-586 ; Donald G. Creighton, « Les fondements économiques des rébellions de 1837 », Bernard (dir.), *Les Rébellions*, *op. cit.*, p.137-151 ; *Id.*, *The Empire of the St. Lawrence : A Study in Commerce and Politics*, Toronto, University of Toronto Press, 2002 [1937]. Pour un regard critique sur ces auteurs : Allan Greer, « 1837-38: Rebellion Reconsidered », *Canadian Historical*

antagonique opposant des Canadiens français agraires et conservateurs à des Britanniques libéraux tournés vers la modernité a traversé les générations. Elle illustre le « procès » fait aux patriotes et dénoncé par Duvernay dès 1837.

Plusieurs recherches récentes ne renversent pas entièrement cette interprétation. Dans sa distinction des concepts de « liberté moderne » et de « liberté républicaine », Michel Ducharme établit que la « base économique de la société » défendue par la première idée de liberté est le commerce, alors que la seconde, celle des patriotes, défend une vision agraire : « les républicains [...] s'opposaient *nécessairement* au commerce [...]. Quant à la glorification du commerce, il s'agit d'un élément central de la liberté moderne, contrairement à l'éthique de la vertu et à l'agriculturisme *inhérents* à la liberté républicaine »¹³. Louis-Georges Harvey présente des conclusions plus nuancées mais il partage cette opposition entre la vision des patriotes d'une société organisée autour de petits propriétaires agraires, et celle des loyalistes qui jette les bases d'un capitalisme marchand. Pour l'historien, les patriotes associent avant tout le commerce à une source de corruption. Il insiste aussi à plusieurs reprises pour dissocier les patriotes du « libéralisme », qui se définit chez lui comme un courant individualiste, bourgeois, et dominé par la recherche du profit matériel¹⁴. Ces deux auteurs présentent donc eux aussi les patriotes sous les traits d'agrariens ennemis (pour Ducharme) ou méfiants (pour Harvey) à propos du développement économique capitaliste.

Dans son travail sur les Haut-Canadiens et leurs voisins de l'Ohio, l'historien Andrew Bonthius oppose également les patriotes à l'esprit capitaliste. Mais son travail témoigne de la difficulté à comprendre leur réflexion économique car, pour le seul

Review, 76, 1 (mars 1995): 1-2 ; Gilles Paquet et Jean-Pierre Wallot, *Un Québec moderne, 1760-1840 : essai d'histoire économique et sociale*, Montréal, Hurtubise, 2007, p.27-32.

¹³ Michel Ducharme, *Le concept de liberté au Canada à l'époque des révolutions atlantiques, 1776-1838*, Montréal et Toronto, McGill-Queen's University Press, 2010, citations p.34 et p.99. Voir également p.6, p.22-24, p.44, p.112, et p.200-203.

¹⁴ Harvey, *Le printemps*, *op. cit.*, p.17-18, p.28, p.33-35, p.40-43, p.56-61, p.70, p.96, p.112-115, p.138-139, p.163-166, p.235, et p.239-241. Nous reviendrons sur les nuances émises par Harvey.

MacKenzie, il utilise trois notions ayant chacune de lourdes connotations, « pre-Marxian », « socialistic » et « agrarian », en plus de faire référence à des radicaux américains atypiques, Thomas Skidmore et John Cummerford. Dans son article exploratoire, il précise également que l'économie politique des *Hunters* est influencée par John Locke¹⁵. Dans un même registre, Harvey note que « la critique des patriotes du capitalisme marchand se situe au centre d'une contestation de ses effets politiques qui anticipait sur la critique socialiste ; elle s'appuyait cependant sur une analyse morale plutôt que matérielle¹⁶ ». Autre indice de la difficulté à établir une généalogie des idées, Ducharme et Harvey soulignent que MacKenzie et les patriotes bas-canadiens défendent le commerce et les échanges¹⁷, et que leur discours dénonçant les pratiques bancaires ne signifie pas une opposition au développement de la finance¹⁸. Ces trois auteurs remarquent donc que l'anticapitalisme et l'agrarianisme des patriotes s'accompagnent d'une certaine tendance favorable au commerce.

Si les patriotes canadiens ciblent expressément la « corruption » des « capitalistes », ce sur quoi insiste Louis-Georges Harvey notamment, ils n'en appellent pas moins aux progrès du développement industriel, à la liberté des échanges, au développement de l'esprit d'entreprise, *etc.* Ainsi, plusieurs travaux présentent les patriotes davantage, et parfois uniquement, comme des capitalistes. Les conclusions de ces auteurs proviennent de recherches variées, mais elles s'opposent à l'idée d'un conservatisme économique et elles tendent à relativiser la pertinence de l'idéal du petit propriétaire agraire comme principe phare, et peut-être aveuglant. Contemporain aux études de Fernand Ouellet, Maurice Séguin note que les patriotes bas-canadiens désirent se « libérer » économiquement. Jean-Paul Bernard insiste sur l'opposition des patriotes au mercantilisme britannique et aux mécanismes qui entravent le

¹⁵ Andrew Bonthius, « The Patriot War of 1837-38, Locofocoism with a Gun ? », *Labour/Le Travail*, 52 (automne 2003): 28.

¹⁶ Harvey, *Le printemps*, *op. cit.*, p.18.

¹⁷ Ducharme, *Concept de liberté*, *op. cit.*, p.5, p.112, p.147 et p.220 ; Harvey, *Le printemps*, *op. cit.*, p.138 et p.163-164.

¹⁸ Harvey, *Le printemps*, *op. cit.*, p.164-167.

développement capitaliste. Les historien(ne)s utilisant une grille d'inspiration marxiste soulignent également les aspects du discours patriote qui l'assimileraient au courant capitaliste. Gilles Bourque et Stanley B.-Ryerson partagent l'interprétation de Bernard sur la volonté de rompre avec le mercantilisme colonial. Ryerson leur attribue l'ambition de développer l'embryon du système capitaliste local. De même, Bourque s'attarde sur ce qu'il qualifie de « timide » capitalisme des patriotes. Selon lui, c'est la « petite bourgeoisie » francophone et patriote qui soutient le développement capitaliste, contrairement aux marchands anglais qui bénéficient alors du mercantilisme impérial. Le sociologue tente aussi d'expliquer les « contradictions spécifiques » du Bas-Canada, entre l'héritage du féodalisme et les sirènes du capitalisme, pour conclure que les patriotes soutiennent l'amélioration des techniques de production agricole tout en souhaitant accorder aux censitaires un statut qui les rapprocherait du *yeoman* américain. Enfin, Catherine Vance, en englobant les patriotes des deux Canadas, décrit des entrepreneurs qui souhaitent une nouvelle orientation économique et industrielle, moins inégalitaire¹⁹.

L'opposition au mercantilisme et l'expression d'un certain esprit capitaliste ressortent de travaux plus récents. Dans l'étude des politologues Gérald Bernier et Daniel Salée sur la transition capitaliste du XIX^{ème} siècle au Québec, le discours du Parti patriote est présenté comme l'expression des « principes du capitalisme » dans un message « progressiste » et « ouvert sur le monde ». Dans son étude sur les habitants, Allan Greer présente lui aussi les membres du Parti patriote sous les traits de petits bourgeois appartenant à l'orthodoxie libérale du XIX^{ème} siècle, qui jettent « les bases culturelles d'un ordre capitaliste ». Plus récemment, Gilles Paquet et Jean-Pierre

¹⁹ Gilles Bourque et Anne Légaré, « Résistance paysanne à l'exploitation, petite bourgeoisie et question nationale », Bernard (dir.), *Les Rébellions, op. cit.*, p.278 ; Vance, « 1837 : travail et tradition démocratique », *loc. cit.*, p.192 ; Stanley B.-Ryerson, « Luites de classes et conflits nationaux », Bernard (dir.), *Les Rébellions, op. cit.*, p.234-257 ; Bernard (dir.), *Les Rébellions, op. cit.*, p.258-261 ; Ouellet, *Histoire économique et sociale, op. cit.*, p.571-573. Sur ce point, Ouellet et Bernard semblent être d'accord.

Wallot, dans une synthèse d'histoire économique, considèrent les habitants comme des entrepreneurs rationnels « modernes » du fait de choix stratégiques éclairés²⁰.

Les républicains haut-canadiens sont également dépeints comme des libéraux et des capitalistes. C'est le cas dans un article de F. H. Armstrong sur la grève des employés des imprimeries de Toronto en 1836 dans lequel il présente MacKenzie en « small independent capitalist ». L'historien insiste sur son opposition aux revendications de ses employés qui l'apparente à un « capitalist with labour problems [...] no more social egalitarian than Lord Durham », à l'opposé d'un « reformer leading the workingman on to new rights²¹ ». Remarquons ici qu'Armstrong reformule indirectement l'idée d'une manipulation du public par les radicaux énoncée par Fernand Ouellet et Colin Read.

La difficulté à définir les réflexions économiques des patriotes canadiens est visible dans la diversité de ces interprétations. Elles s'appuient toutes sur certaines données fondées, mais les contradictions sont parfois profondes. Cet achoppement sur un aspect central du mouvement patriote devient finalement une invitation à approfondir et à aborder la question autrement : ces contradictions sont le signe de la singularité, de la richesse, de la *discontinuité* de leurs idées économiques, mais également de leurs paradoxes. Nous pouvons en effet constater avec les historien(ne)s que les républicains canadiens défendent simultanément la « liberté » de commerce mais dénoncent les mécanismes bancaires. Ils ambitionnent de développer l'industrie et les entreprises commerciales, prospérité qu'ils estiment être un marqueur de développement civilisationnel, sans pour autant s'accorder pour reconnaître que les droits seigneuriaux constituent une entrave évidente à la liberté de production, de

²⁰ Gérald Bernier et Daniel Salée, *Entre l'ordre et la liberté. Colonialisme, pouvoir et transition vers le capitalisme dans le Québec du XIX^e siècle*, Montréal, Boréal, 1985, p.194-206 ; Paquet et Wallot, *Québec moderne*, op. cit., p.21-23 et p.243 ; Allan Greer, *Habitants et patriotes : la rébellion de 1837 dans les campagnes du Bas-Canada*, Montréal, Boréal, 1997 [1993], p.121-123.

²¹ F. H. Armstrong, « Reformer as Capitalist: William Lyon MacKenzie and the Printer's Strike of 1836 », *Ontario History*, 59 (1967): 187-196.

commerce et de propriété. Il semble donc préférable de nous orienter, dans un premier temps et dans un cadre continental, sur certains points précis afin d'établir quelques éléments sur lesquels nous appuyer. Il s'agira de cerner leur réflexion dans le cadre d'une « mise à l'épreuve » des idées face à un problème à résoudre²² : les inégalités structurelles qui sont jugées illégitimes et qui sont qualifiées d'« aristocratiques » et de « féodales ». Nous examinerons pour cela les chartes législatives (à l'origine des « monopoles »), le « laissez-nous faire », les formes juridiques des compagnies privées, la *labor theory of value*, de même que les mécanismes bancaires et monétaires.

Nous conserverons à l'esprit les pistes exposées par l'anthropologue Albert Schrauwers qui a tenté de définir les particularités de l'économie politique d'un groupe bien précis de radicaux haut-canadiens, les *Children of Peace*. Il propose de résoudre leurs complexités et leurs contradictions en les reliant à « l'économie morale », mais aussi en les assimilant à l'idéologie *country*. S'il emprunte ces outils, il ne décrit pas pour autant un « idéal agraire » opposé au commerce. C'est en cela que sa démarche apparaît pertinente puisqu'il tente de se situer entre une grille d'analyse caractéristique du long XVIII^{ème} siècle (l'« économie morale »), sans se projeter excessivement dans l'identification du conflit de classe de l'ère industrielle, perceptions qui ne retranscrivent pas les particularismes des années 1830-1840. La singularité de l'économie politique des vrais républicains se rapproche de ce qu'il nomme une « *joint stock democracy* », une économie commerciale, coopérative, égalitaire et ouverte sur divers aspects de l'idéal libéral et de l'esprit capitaliste²³.

La richesse de l'historiographie étasunienne offre parallèlement divers éléments pour affiner l'interprétation. Nous proposons ainsi d'étudier les similitudes et les

²² Pierre Rosanvallon, *Pour une histoire conceptuelle du politique*, Paris, Seuil, 2003, p.30-31.

²³ Albert Schrauwers, *Union is Strength. W. L. MacKenzie, the Children of Peace, and the Emergence of Joint Stock Democracy in Upper Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 2009, p.18-29, p.98-124, p.202-206, et p.245-257.

divergences des vrais républicains avec le radicalisme des années 1790. Il a déjà été démontré que ce radicalisme transatlantique se prolonge au XIX^{ème} siècle²⁴. Chez les « *Painites* » étudiés par Seth Cotlar, terme qui peut porter à confusion puisqu'il ne s'agit pas de disciples de Paine mais davantage de divers radicaux américains intellectuellement atypiques, l'autorité publique d'une république est définie comme le garant des « droits égaux », ce que nous avons vu être au cœur de la démarche des vrais républicains. Les *Painites* considèrent que la propriété privée légitime se limite à ce qu'un homme peut produire individuellement. Dans le cas contraire, ils déclarent que les fortunes privées s'accompagnent d'une « dette sociale » car elles ont été acquises grâce au travail d'autrui. Le consensus s'est créé sur le principe de l'intervention nécessaire d'un État afin de réduire les inégalités héritées des régimes monarchiques, mais aussi pour permettre aux populations de s'émanciper par le travail et le commerce²⁵. L'une des propositions les plus partagées est l'imposition progressive. Ces idées sont certes exposées dans *Agrarian Justice* de Paine, publié en 1797, mais elles sont déjà répandues dans les années antérieures. Remarquons enfin que les *Painites* sont des révolutionnaires car l'opposition qu'ils dénoncent entre d'un côté les « many », le « labor », et de l'autre les « few », les « well-born », doit disparaître grâce à une « Another revolution [which] must and will be brought about in favor of the PEOPLE²⁶ ». S'ils ne peuvent pas être entièrement assimilés à ces *Painites*, les vrais républicains des années 1830 demeurent leurs héritiers. En ce sens, le républicanisme transatlantique des années 1790 nous offre certains référents pour comprendre et interpréter l'économie politique des vrais républicains en général, et des patriotes canadiens en particulier.

²⁴ Cotlar, *Paine's America*, *op. cit.* Pour une perspective historique plus large, lire Peter Linebaugh et Marcus Rediker, *The Many-Headed Hydra. Sailors, Slaves, Commoners, and the Hidden History of the Revolutionary Atlantic*, Boston, Beacon Press, 2000.

²⁵ Principe de l'intervention morale et favorable aux plus pauvres de l'État que nous retrouvons chez Adam Smith : Guédon, « Lien social chez Smith », *loc. cit.*

²⁶ Cotlar, *Paine's America*, *op. cit.*, p.121-158.

6.2 « Aristocraties » dans l'économie nord-américaine

Les révolutionnaires canadiens, tout comme les radicaux américains, s'attaquent à divers mécanismes qui réduisent la liberté d'action et la concurrence équitable, ce qui crée un ensemble d'inégalités. Les « monopoles », conséquence de l'octroi de chartes royales (Empire britannique) ou législatives (République américaine), sont particulièrement ciblées. Le terme « monopole » déborde d'ailleurs de la sphère économique pour acquérir un sens politique fort, synonyme d'arbitraire et d'injustice. *The Vindicator* a pour devise : « Justice to all classes – Monopolies and Exclusive Privilege over none »²⁷. Mettre en lumière la perception des rapports de pouvoir dans le domaine économique, sur certains points précis comme les chartes et le régime seigneurial, nous aidera à comprendre la nature de la révolution économique envisagée, et par répercussion la méfiance qu'elle a suscitée.

6.2.1 Critique des chartes à « monopole »

Les patriotes canadiens estiment que les abus des « *tories* » sont traduits dans la pratique des chartes et des « monopoles » qui empêchent les habitants de s'émanciper par le commerce et la propriété privée²⁸. Les chartes sont une délégation du pouvoir public au bénéfice d'intérêts privés. La charte, et l'incorporation qu'elle accorde, autorise la création d'une structure administrative légale et autonome qui survit aux parcours individuels. Elle permet de créer une personnalité juridique propre à la société commerciale. Elle confère enfin une dimension déterminante, la responsabilité limitée. Ce cadre légal consolide l'association commerciale et protège les associés afin d'encourager des entreprises nécessitant une prise de risques et une grande

²⁷ Lire également William L. MacKenzie, *Who Began the Frontier Troubles ? Who Broke the Treaty ?*, Rochester, 1840, p.6-7.

²⁸ Harvey, *Le printemps*, *op. cit.*, p.94-99 ; Bernier et Salée, *Ordre et liberté*, *op. cit.*, p.195-199.

quantité de ressources²⁹. Puisque tous les individus n'ont pas les mêmes droits et les mêmes pouvoirs du fait de ces chartes, elles sont perçues comme des privilèges. Ce mécanisme crée des « monopoles » dans le sens d'une protection particulière et de privilèges spécifiques garantis à une entreprise privée, et non un droit à l'exclusivité d'une activité car ce n'est pas toujours le cas. Par ces privilèges, l'historien Jean-Marie Fecteau estime que les associations commerciales incorporées sont « l'exact contraire de la vision qu'avait le libéralisme classique du développement harmonieux de la société civile³⁰ ».

La critique de cette intervention de l'État est omniprésente dans les colonies canadiennes. En 1835, un article du *Canadien* affirme que le « gouvernement fait tout ce qu'il peut pour arrêter l'industrie parmi nous et il nous dit : vous n'êtes pas industriels [...]. À force d'injustice, on a que trop malheureusement obtenu ce résultat³¹ ». Dans son discours de Saint-Laurent en mai 1837, Papineau incrimine également les rapports de pouvoir néfastes du système économique colonial, marqué par un encadrement strict des échanges favorable à la métropole. Pour lui, ce mécanisme est voué à piller le Bas-Canada, offrant par exemple « à des monopoleurs étrangers les terres de l'état à un tiers du prix auquel il les vendra aux citoyens résidents³² ». La réflexion d'Amury Girod, publiée dans *La Minerve* durant l'été 1837, représente le traité d'économie politique le plus détaillé des patriotes du Bas-Canada³³. Il analyse l'histoire du développement économique de la colonie pour démontrer que les « monopoles » et le mercantilisme, français puis britannique, ont

²⁹ Jean-Marie Fecteau, « Les “petites républiques” : les compagnies et la mise en place du droit corporatif moderne au Québec au milieu du 19^e siècle », *Histoire sociale / Social History*, 25, 49 (mai 1992): 35-56.

³⁰ *Ibid.*, p.45-46.

³¹ Cité par Gilles Bourque, *Question nationale et classes sociales au Québec (1760-1840)*, Montréal, Parti pris, 1970, p.311-312.

³² Discours de Saint-Laurent du 15 mai 1837 retranscrit dans *La Minerve* du 25 mai 1837. Papineau fait ici référence à la *British American Land Company*.

³³ Le texte de Girod « Quelques mots du commerce et de l'industrie du pays », est publié dans *La Minerve* des 26 juin, 10 juillet, 17 juillet et 20 juillet 1837. Reproduit en annexe.

toujours été néfastes pour « le pays ». L'unique but de ce système lui semble être « d'enrichir quelques individus au[x] dépen[s] du grand nombre »³⁴.

Le discours est le même au Haut-Canada. W. L. MacKenzie décrit régulièrement les vices d'un système qui utilise les appareils législatifs et judiciaires au profit de quelques familles, et au détriment de la prospérité de la colonie et de ses habitants. Ses textes de 1826 sous le pseudonyme « Patrick Swift » ont particulièrement marqué l'opinion publique. Dans *Sketches of Canada and the United States*, un pamphlet qui fait l'éloge de la République, MacKenzie encense le combat de Jackson contre « l'oppression » des « monopoles légaux ». En 1834, dans son texte fondateur, la *Canadian Alliance Society* de Toronto affirme à nouveau vouloir détruire toute forme de « monopole »³⁵.

Les privilèges économiques que confèrent les chartes sont majeurs, et les patriotes des deux Canadas dénoncent une même réalité par un discours identique. Le travail de Jean-Marie Fecteau soutient une même analyse. L'historien estime que la corporation issue des chartes est « profondément ancrée dans les rapports féodaux de dépendance et plus ou moins soumise à l'arbitraire royal, dont elle dépend »³⁶. Il démontre qu'au tournant des années 1840, si les bénéficiaires de ces privilèges étaient plus nombreux, il n'en demeure pas moins que les chartes et l'incorporation n'étaient pas accessibles à ceux qui n'avaient pas les faveurs du pouvoir royal.

Les radicaux des États-Unis utilisent, dès les années 1790, un même langage pour dénoncer un encadrement similaire de l'économie³⁷. La différence majeure est le rôle du pouvoir législatif dans la République, ce qui soumet l'activité économique aux

³⁴ *La Minerve*, 10 juillet 1837.

³⁵ William L. MacKenzie, *Sketches of Canada and the United States*, Londres, 1833 ; *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, « Objects and Rules of the Canadian Alliance Society », Toronto, 9 décembre 1834 ; Schrauwers, *Union is Strength*, *op. cit.*, p.70-78.

³⁶ Fecteau, « Petites républiques », *loc. cit.*, p.37.

³⁷ Terry Bouton, *Taming Democracy : "The People", and the Founders, and the Troubled Ending of the American Revolution*, Oxford et New York, Oxford University Press, 2007 ; Cotlar, *Paine's America*, p.157.

rivalités des partis. Malgré cette intervention indirecte des citoyens, les radicaux dénoncent les « monopoles » qui ne bénéficient qu'aux « *few* », donc l'immoralité et l'injustice du système. Ils accusent les chartes d'empêcher la mise en concurrence, un privilège qui leur permet de fixer des tarifs élevés contraires à l'intérêt du public : « you must content to do business on the same terms as other men ; that is, you must engage with the competition of your fellow-citizens³⁸ ». Il s'agit d'un thème central chez les *Locofocos* : « we maintained that all grants of monopolies, or exclusive or partial privileges to any man, or body of men, impaired the equal rights of the people, and was in direct violation of the first principle of a free government³⁹. »

Les chartes bancaires sont particulièrement décriées. Dans une économie où le numéraire est rare, la possibilité d'émettre « l'argent de papier » sans être légalement responsable des conséquences constitue un pouvoir considérable. Dans les termes de William Leggett, elles représentent « an invasion of the grand republican principle of Equal Rights — a principle which lies at the bottom of our constitution⁴⁰ ». Célèbre observateur de l'Amérique jacksonienne, Alexis de Toqueville, dont la vision du monde économique est emprunt d'une moralité chrétienne⁴¹, note que « [l]e négoce est une source nouvelle qui s'ouvre à la puissance, et les financiers deviennent un pouvoir politique qu'on méprise et qu'on flatte⁴². » George Evans présente les actionnaires des banques comme des « criminels » qui peuvent agir en « parfaite impunité » grâce à leur protection légale ; « a Bank shareholder feels as guilty as a sheep stealer, and a Bank Director dare not look an honest man in the face ». Pourquoi une telle impunité ? se demande-t-il, « I verily believe, because the law

³⁸ Thomas Skidmore, *Rights of Man to Property!*, New York, 1829, p.162-163.

³⁹ *Evening Post*, 3 janvier 1835.

⁴⁰ *Plaindealer*, 25 mars 1837.

⁴¹ Richard Swedberg, *Tocqueville's Political Economy*, Princeton et Oxford, Princeton University Press, 2009, p.65-68 et p.84-86.

⁴² Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, *op. cit.*, p.11.

makers are in most cases their coadjutors, directly or indirectly, in their Paper Money schemes!⁴³ ».

Les accusations s'étendent donc aux législateurs qui légalisent et légitiment ce système. Ils sont également accusés d'en tirer des bénéfices personnels. Pour les radicaux étasuniens, l'existence de cette élite économique et politique est le signe de la corruption de la République. Charles Duncombe dénonce lui aussi ces banques à charte des États-Unis car elles ont échoué dans leur rôle de régulateurs de la monnaie. Il affirme qu'il n'existe aucune raison politique et financière de permettre à des banques privées, protégées par des chartes, de contrôler le papier-monnaie et les dettes dans une république⁴⁴. MacKenzie, en 1846, s'en prendra directement à l'ancien président Jackson. Le discours du Parti démocratique qui a maintes fois attaqué les banques se révèle n'être, à ses yeux, qu'un voile qui a caché une « arnaque » dont ils ont personnellement bénéficié :

« [W]e are compelled to admit that the chief actors in the continued knavery of the last twenty years, must feel a degree of contempt for the people they have so successfully deceived, beyond anything to be met with on the records of monarchy⁴⁵. »

6.2.2 Économie et rapports de pouvoir

La critique de l'intervention des autorités politiques au profit du « petit nombre » est un indicateur fort du langage commun des vrais républicains d'Amérique du Nord. Dans les colonies britanniques, le mercantilisme impérial et ses agents sont stigmatisés. À New York, les *workingmen* dénoncent la prise de contrôle du

⁴³ George Evans, « History of the Origin and Progress of the Working Men's Party in New York », *The Radical* (New York), 1842.

⁴⁴ Charles Duncombe, *Duncombe's Free Banking: An Essay on Banking, Currency, Finance, Exchanges and Political Economy*, Cleveland, 1841, p.8-10.

⁴⁵ William L. MacKenzie, *Life and Times of Martin Van Buren*, Boston, 1846, p.85-92 ; *MacKenzie's Gazette*, 12 octobre 1839 ; William Lyon MacKenzie, *Caroline Almanack*, Rochester, 1840, p.20-22.

Tammany Hall par l'élite économique. Celle-ci oriente le pouvoir public vers ses intérêts privés, à l'image de la charte du canal Hudson. À une échelle fédérale, l'historien Charles Sellers propose la même analyse en identifiant une élite politique et commerciale, les *National Republicans*, qui a réussi à orienter la politique de la République vers son profit économique⁴⁶.

Aux Canadas comme aux États-Unis, l'un des axes pour dénoncer les rapports de pouvoir et les inégalités qui structurent la sphère économique est la propriété agraire. Pour les vrais républicains de l'Union américaine, combattre les « monopoles » signifie également interroger la légitimité des anciens privilèges féodaux qui se sont maintenus malgré la Révolution. Pour illustrer sa réflexion sur la propriété dans *Rights of Man to Property!*, Thomas Skidmore cite quelques cas contemporains. Parmi eux figurent les « *Patroon* » de la région d'Albany, la famille Van Rensselaer. Dans la logique de Skidmore, la propriété de cette famille est illégale car elle a été obtenue sous le régime impérial et monarchique hollandais, et par une charte royale, héritage qui aurait donc dû être révisé avec la Révolution : « A poisoned fountain cannot send forth sweet waters ; nor he who holds a vicious title, give a virtuous one to another [...] the titles to all men's property, are things which all communities have a right to inquire into⁴⁷. » Skidmore conteste par ce biais l'un des postulats du célèbre juriste William Blackstone qui, tout en reconnaissant qu'il est difficile de justifier l'origine de la propriété privée, considère qu'une « enquête » sur cette question serait « inutile » et « ennuyeuse »⁴⁸. Certains titres de propriété privée sont ainsi remis en cause par les vrais républicains, notamment parce qu'il s'agit d'un héritage aristocratique direct.

⁴⁶ Edwin G. Burrows et Mike Wallace, *Gotham: A History of New York City to 1898*, New York, Oxford University Press, 1998, p.450-451 et p.515 ; Charles Sellers, *The Market Revolution Jacksonian America, 1815-1846*, New York, Oxford, Oxford University Press, 1991 ; Edward Pessen, *Jacksonian America. Society, Personality, and Politics*, Urbana et Chicago, University of Illinois Press, 3^{ème} éd., 1977, p.208-209 et p.303-313.

⁴⁷ Thomas Skidmore, *Rights of Man to Property!*, New York, 1829, p.129-136, p.302 et p.335-336.

⁴⁸ Cotlar, *Paine's America*, *op. cit.*, p.115-117.

Cette question est d'autant plus importante que la progression des États républicains en Amérique du Nord est liée à une éventuelle redéfinition des règles reconnues de la propriété agraire. La République de l'Indian Stream, à cheval sur l'actuelle province de Québec et les États du Vermont et du New Hampshire, publiquement déclarée en 1832, s'est constituée par le refus des colons de reconnaître les titres de propriété extérieurs. La propriété des terres de cette région est en effet simultanément revendiquée par une compagnie de Concord, dans le Massachusetts, la *Eastman Company*, par les défricheurs, mais également par les autorités britanniques qui veulent convaincre les colons de reconnaître l'autorité de l'Empire. Lors de la guerre de 1812, les seize familles présentes se sont rangées sous la bannière républicaine. Mais, en 1832, il s'agit d'affirmer leur indépendance face à Washington :

« while it is unknown to what Government we owe allegiance we possess full right and imperative necessity requires that we should adopt some form of Government which will secure the rights, happiness, and prosperity of the people who inhabit this Territory⁴⁹. »

Refuge pour aventuriers et endettés, la République de l'Indian Stream a vécu trois ans sous la forme d'une démocratie directe au sein d'un micro-État qui ne reconnaît aucune autorité extérieure⁵⁰. Ce type de projet indépendantiste est l'un des exemples d'une tendance présente dès les années révolutionnaires. Ce fut notamment le cas au Vermont en 1777 et en Caroline du Nord en 1784. Durant les années 1830, la République de l'Indian Stream naît en même temps que la « république du Madawaska » à l'accent acadien⁵¹. Ces phénomènes illustrent l'imbrication de

⁴⁹ Constitution de la République de l'Indian Stream, citée par Daniel Doan, Jere R. Daniell et Ruth Doan MacDougall, *Indian Stream Republic. Setting a New England Frontier, 1785-1842*, Hanovre, University Press of New England, 1997, p.58.

⁵⁰ *Ibid.* ; Grant Showerman, *The Indian Stream Republic and Luther Parker*, Concord, New Hampshire Historical Society, 1915.

⁵¹ Marjoleine Kars, *Breaking Loose Together: The Regulator Rebellion in Pre-Revolutionary North Carolina*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 2002 ; Béatrice Craig, « Immigrants in a Frontier Community: Madawaska, 1785-1850 », *Histoire sociale/Social History*, 19, 38 (nov. 1986): 277-297 ; Charlotte L. Melvin, *Madawaska. A Chapter in Maine-New Brunswick Relations*, Madawaska, s. e., 1975 ; Béatrice Craig et Maxime Dagenais, *Land in Between: The Upper Saint John Valley, Prehistory to World War II*, Gardiner, Tilbury House, 2009.

l'économique et du politique dans les rapports de pouvoir qui accompagnent la construction du continent.

Il est révélateur de constater le parallèle avec la situation des colonies britanniques, caractérisée par le « monopole » des seigneurs, des grands propriétaires et des compagnies privées. Nous pouvons prendre l'exemple de la *British American Land Company*, une société commerciale incorporée et protégée par une charte qui a acquis plus d'un million d'acres dans le Bas-Canada à des conditions très avantageuses. Les actionnaires sont de riches investisseurs qui résident en Grande-Bretagne et des membres de la « Clique du château ». Ils sont qualifiés de « monopoleurs étrangers » par les patriotes, notamment dans les 92 Résolutions qui dénoncent « le monopole étendu des terres en faveur de spéculateurs résidant hors du pays » (36^{ème} résolution)⁵². La dimension aristocratique persiste à travers cette forme de propriété terrienne car les dettes des colons sont parfois honorées par le travail manuel, ce qui rappelle les pratiques seigneuriales⁵³.

Le travail est un autre exemple des rapports de pouvoir du monde économique stigmatisés par les vrais républicains. Ils s'opposent en particulier aux pratiques qu'ils observent avec l'apparition des manufactures. Le terme « white slave » est manipulé pour décrire le nouveau rapport de pouvoir entre ceux qu'ils nomment déjà les « capitalistes » et leurs salariés. Nous pouvons là encore nous appuyer sur la *Democratic Review* afin de démontrer la portée de cette perception car elle est loin d'être la publication la plus radicale. La revue publie en septembre 1842 un article portant justement le titre « White Slavery ». Ce texte se penche sur la situation dans

⁵² Voir également la constitution de 1837 pour le Haut-Canada, la Déclaration d'indépendance du Bas-Canada, mais aussi : *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, Frey à MacKenzie, 9 octobre 1838 ; Orrin Tiffany, *The Relations of the United States to the Canadian Rebellion of 1837-1838*, s. e., 1905, p.63-66 ; Bonthius, « Locofocoism with a Gun ? », *loc. cit.*

⁵³ Jack. I. Little, *Nationalism, Capitalism, and Colonization in Nineteenth-Century Quebec. The Upper St Francis District*, Montréal-Kingston, McGill-Queen's University Press, 1989, p.36-63 ; Bernier et Salée, *Ordre et liberté*, *op. cit.*, p.109-114 ; Gerald F. McGuigan, « Land Policy and Land Disposal under Tenure of Free and Common Socage, Quebec and Lower Canada, 1763-1809 », thèse de doctorat (sciences économiques), Université Laval, 1963.

les manufactures britanniques, s'indignant en particulier du sort des femmes et des enfants, mais le message vise à alerter les lecteurs sur l'industrialisation qui est déjà très présente en Nouvelle-Angleterre. L'argumentaire est long, progressif et illustré. Il part d'un premier constat :

« The main question discussed in all the works on political economy that have been issued from the press within the last twenty years, relates to the best means of ameliorating the condition of the laboring population ; consequently, all these writers, whatever differences of opinion may divide them on other topics, agree that there is something of which the "working class" may justly complain. But what is that something? We shall not be very wide of the truth, we think, in answering, that while wealth has increased in certain quarters, poverty has not been proportionately diminished in others. »

Le texte estime qu'une société sans pauvres est une « utopie », mais que les « *white slaves* », c'est-à-dire les travailleurs qui sont obligés de travailler dans les manufactures, les mines et les champs afin de gagner suffisamment pour ne pas mourir, constituent une pauvreté que l'on peut traiter et qui n'est pas « naturelle ». Cet « esclavage » est, selon la revue, « the immediate consequence of undue privileges – of undue obstacles to the free circulation and natural reward of labor, the most sacred of all properties. » Une action des législateurs est indispensable afin d'empêcher cette forme « d'esclavage » car, même si la situation n'est pas comparable avec les manufactures anglaises, « the principles of WHITE SLAVERY are gradually taking root in the very midst of us⁵⁴ ».

Cette vision est partagée, entre autres, par la *National Reform Association* de New York qui associe le travail salarié à une nouvelle servitude. Leur réflexion part du principe que la « liberté politique » n'est qu'une partie de la « liberté humaine », et qu'elle doit également se traduire dans le travail, « Labor, as it is exercised in our false societies [...] reduces Man to a miserable state of *Industrial Slavery* ». Cet « esclavage industriel » se retrouve dans le « Hired labor », le salariat, un « system of

⁵⁴ *USDR*, septembre 1842, p.260-272.

indirect servitude and bondage, of injustice, oppression and degrading dependency for the working classes [...] a condition almost as bad as slave ». Ils estiment donc qu'accorder le droit de vote dans ces conditions est une « mockery », « are they free because they possess these illusory guaranties [*habeas corpus*, droit de vote], when they are at the same time the slaves of the labor, the serfs of capitalists ? ». Cette « repugnant industry » est pour eux « the Root of social evil ». Au contraire, Dieu a créé la terre et a offert à chacun « l'usufruit » de celle-ci, donc le « right of using the common property of the Race, - of cultivating the Soil and enjoying the fruit of [the] labor⁵⁵ ».

Les vrais républicains sont aussi très virulents contre le pouvoir des institutions bancaires, tout en reconnaissant, pour la majorité d'entre eux, leur nécessité dans le développement commercial. La *Democratic Review* publie par exemple un article intitulé « *The Ancient Feudal and Modern Banking Systems* » qui aspire à démontrer la pertinence de qualifier les banques des États-Unis de « féodales ». L'auteur dénonce leur pouvoir excessif et la menace qu'elles font peser :

« The relation which money bears to the present wants of society, affords any system design to regulate and control its operations a means of influence the most powerful that can be devised, for affecting the general interests of mankind. [...] A system, therefore, devised for the purpose of placing the control of this powerful social auxiliary in the hands of the few, and of enabling them, by means of that control, to make it plentiful or scarce, to increase or decrease its value at pleasure, is placing the great interests of society effectually in their hands, and subjecting its welfare to their ignorance, ambition, or cupidity. [...] Is this tremendous monetary machinery organized, then, for the purpose of enabling a privileged few to profit at the expense of the many ? [...] If so, then have we in effect a monetary feudal system, exercising, in the peculiar state of society that has produced it, as positive an influence upon its action as was exercised in a former condition by the gothic structure of the middle ages. [...] The banking system, though acting upon an entirely different state of society, and compounded of elements of a totally different character, is marked, if not in its present state, at least in that to

⁵⁵ *Daily Plebeian*, 12 juillet 1842.

which its advocates desire to advance it, by the great leading feature which characterized the composition of the feudal system⁵⁶. »

C'est dans ce contexte qu'il nous faut saisir la correspondance d' « *Equal Rights* » dans le *Spirit of the Age* de Woodstock, document sur lequel nous nous sommes arrêtés. L'auteur veut démontrer l'existence de deux formes d'aristocratie, celle d'Europe et l'américaine, celle des titres de noblesse et celle, moins officielle, des banquiers. La « nobility » américaine est animée de la « worst passion of the human heart – avarice », et elle est décrite comme plus « puissante » que celle d'Europe. Selon lui, la République est « controlled entirely by these American noblemen »⁵⁷.

Les événements révolutionnaires des Canadas confirment les vrais républicains dans leur opinion qu'une puissante « aristocratie de l'argent », au cœur de laquelle se trouvent les banquiers, est opposée à l'idéal démocratique. Selon Amédée Papineau, « les banques et le commerce sont partout les ennemis naturels de la liberté » : « l'or anglais » achète les journaux afin de mener une campagne contre eux⁵⁸. James MacKenzie voit dans l'élite commerciale américaine des « pillars of liberty », des « mean souls » qui se réjouissent de la défaite des patriotes canadiens, « The mercantile class [...] love not you or me », alors que « our cause was a more necessary revolution than that of the Fathers of the Republic ». La « corruption » est pour lui commune à l'Angleterre et à la République, il s'agit de l'esclavage des blancs dans un système industriel dominé par les détenteurs de capitaux, « it is but the following up the false libel on the Declaration of Independence of Equality for one class and none for another – that is rapidly and surely corrupting the finest feelings of liberty »⁵⁹. Selon le Dr Smyles, les principes des âges « féodaux », « barbares »,

⁵⁶ *USDR*, septembre 1842, p.249-259.

⁵⁷ *Spirit of the Age* (Woodstock), 16 octobre 1840. Reproduit en annexe.

⁵⁸ Amédée Papineau, *Journal d'un Fils de la Liberté, 1838-1855*, Georges Aubin (dir.), Québec, Septentrion, 2010, p.133-134.

⁵⁹ *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, James MacKenzie à MacKenzie, 23 août 1839 ; *Ibid.*, Southwick à MacKenzie, 8 décembre 1838 ; *Ibid.*, O'Callaghan à MacKenzie, 4 juillet 1840 ; L.-J. Papineau à A. Papineau, 6 mai 1838, Louis-Joseph Papineau, *Lettres à ses enfants*, Georges Aubin et Renée Blanchet (dir.), Montréal, Varia, 2004, vol. 1, p. 53 ; A. Papineau, *Journal, op. cit.*, p.133-134.

« monarchiques » et « aristocratiques » se retrouvent dans la République. Les États-Unis lui apparaissent donc éloignés du « genius of equal rights and true republicanism », en témoigne la prédominance des « corporation interests », une forme républicaine d'aristocratie⁶⁰. Les patriotes opposent deux classes bien identifiées, les « aristocrates » et les « producteurs ». La domination des riches est totale puisqu'ils sont également les « gouvernants ». Dans les termes de Duvernay :

Maintenant les gouvernan[t]s étant riches et non-productifs, et les gouvernés, les travailleurs et les productifs, ces deux classes sont opposées d'intérêts contraires comme une division naturelle et une division artificielle fortifient et augmentent la contrariété des intérêts provenant de la différence entre les gouvernan[t]s et les gouvernés, le riche et le non-productif, et les travailleurs et productifs⁶¹.

6.2.3 Paradoxes patriotes à propos du régime seigneurial

Le régime de propriété seigneurial est une illustration proprement bas-canadienne des mécanismes économiques « monopolistiques » et aristocratiques que ciblent les vrais républicains. Les droits seigneuriaux ont été octroyés par le Royaume de France et la charte de 1627 en faveur de la *Compagnie des Cent-Associés*. Ces droits de propriété ont été légitimés et reconnus par l'Empire britannique, et dans les années 1830 de très nombreux seigneurs sont d'origine britannique. Le Parti patriote n'a pas encouragé de réforme, défendant même le système dans les 92 Résolutions, à la grande surprise de certains observateurs⁶². Cette réticence tient en partie à la présence de seigneurs dans

⁶⁰ MacKenzie-Lindsey Papers, APO, doc. n°2964, *The Prisoner's Friend*, 1839 ; *Ibid.*, Smyles à MacKenzie, 12 novembre 1838.

⁶¹ *Le patriote canadien*, 5 février 1840.

⁶² Le français Michel Chevalier s'étonne de la persistance du régime seigneurial au Canada, d'autant plus qu'il sait que le mouvement républicain est puissant : « chose incroyable ! rien de tout cela [les droits seigneuriaux] ne figure dans l'interminable liste des quatre-vingt-treize griefs, récemment dressés par les Canadiens contre le régime qui les gouverne » (cité par Aurélio Ayala et Françoise Le Jeune, *Les rébellions canadiennes de 1837 et 1838 vues de Paris*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2011, p.246-254).

les rangs patriotes, avant qu'ils ne les quittent progressivement. Le dernier à demeurer patriote est Louis-Joseph Papineau. De nombreux patriotes ne partagent pas cette conception et font de plus en plus pression pour initier une réforme agraire, contre le « monopole » des seigneurs tout autant que contre celui de la *British American Land Company*, en attestent les assemblées de 1837⁶³.

Parallèlement, la question de la propriété privée est très présente dans le discours patriote. Elle est considérée « sacrée » car elle permet de devenir « éclairés et indépendants », et donc dignes de respect⁶⁴ : « Après la vie et la liberté un des droits les plus sacrés et les plus chers de l'homme doit être la propriété⁶⁵. » Ainsi, il est révélateur de voir que même durant la révolution, après que les autorités britanniques aient détruit ou confisqué les propriétés de nombreux patriotes, plusieurs exilés dénoncent les atteintes à la propriété privée de leurs adversaires : « dans l'opinion de ce comité [des exilés bas-canadien de Burlington] la propriété individuelle étant sacrée, tout incendiaire doit être marqué du sceau du blâme désapprouvateur »⁶⁶. Durant l'hiver 1838, Charles Duncombe est également prompt à assurer le public du respect des révolutionnaires envers la propriété privée :

« [E]very true patriot, whether Canadian or American, never, under any circumstances, to take or appropriate private property of any description, to public use *without prompt and full compensation*, or without the consent of the owners [...] I am quite satisfied that the cause of equal rights, and of civil and religious liberty, cannot prosper if any member of the party, under any

⁶³ *La Minerve* du 9 mars 1837 ; Greer, *Habitants, op. cit.*, p.39-43 ; Fernand Ouellet, *Éléments d'histoire sociale du Bas-Canada*, Montréal, Hurtubise, 1972, p.91-110 ; Jean-Pierre Wallot, *Un Québec qui bougeait – Trame socio-politique du Québec du XIXe siècle*, Montréal, Boréal, 1973, p.225-251.

⁶⁴ Voir par exemple les citations dans Bernier et Salée, *Ordre et liberté, op. cit.*, p.195-197. Harvey, *Le printemps, op. cit.*, p.111-112 ; Greer, *Habitants, op. cit.*, p.121. Pour une présentation plus générale de ce principe, Sheldon Wolin, *Politics and Vision: Continuity and Innovation in Western Political Thought*, Princeton, Princeton University Press, 2006, vol. 2, p.294. *La Minerve* du 29 juin 1837 est particulièrement éloquente sur le sujet.

⁶⁵ *La Minerve*, 15 mai 1837.

⁶⁶ *Fonds Duvernay*, ANQ, assemblée du comité de Burlington [des réfugiés canadiens], 29 août 1840.

pretext whatever, allow themselves to commit depredations upon the individual rights of the U. States or of Canada⁶⁷. »

Par sa nature inégalitaire⁶⁸, le régime seigneurial s'oppose à divers éléments du discours patriote, qu'il s'agisse de l'idéal démocratique comme de certaines positions sur des questions économiques. Il est incompatible avec un républicanisme établissant la petite propriété privée terrienne comme source de la liberté et de la vertu citoyenne. En plus de statifier les inégalités, le régime des seigneurs est un obstacle dans le processus d'acquisition et de transmission des terres. Les divers droits seigneuriaux représentent une forme de taxation sur les échanges et la production. Divers monopoles sont également associés aux titres seigneuriaux, en particulier celui de la mouture⁶⁹.

La position paradoxale du Parti patriote éclate publiquement à partir de 1836. La discussion publique entre « Jean-Paul » (Amury Girod) et « Agricola » (C.-H.-O. Côté), affiche cette ambiguïté et cette division⁷⁰. Girod légitime le régime des seigneurs, « si on peut le nommer ainsi en Canada », car ils ne sont, dans son discours paternaliste, non pas « propriétaires » mais « *dépositaires* de bienfonds à eux confiés à certaines conditions en faveur de la masse des habitan[t]s ». L'unique alternative qu'il mentionne est celle du régime des *townships*, dont nous avons vu la réprobation générale qu'il a suscité chez les patriotes, ce qui lui permet de conclure que « la tenure seigneuriale a eu et a encore ses avantages⁷¹ ».

Selon Côté, ce régime est une entrave à la liberté, à l'égalité, mais aussi au commerce et à l'industrie : « nous, les campagnards ainsi que les citoyens, ne sommes pas

⁶⁷ Lettre publiée dans le *Detroit Morning Post* du 13 février 1838, retranscrite par le *Plattsburgh Republican* du 10 mars 1838. Le journal souligne.

⁶⁸ Benoît Grenier, *Brève histoire du régime seigneurial*, Montréal, Boréal, 2012, p.22.

⁶⁹ Allan Greer, *Habitants, marchands et seigneurs. La société rurale du bas Richelieu, 1740-1840*, Québec, Septentrion, 2000 [1985], p.174-179.

⁷⁰ Cette discussion a été analysée par : Bernier et Salée, *Ordre et liberté*, *op. cit.*, p.201-205 ; Greer, *Habitants*, *op. cit.*, p.233-255 ; Ducharme, *Concept de liberté*, *op. cit.*, p.122-123.

⁷¹ Girod (« Jean-Paul ») dans *La Minerve*, 9 février, 27 février et 30 mars 1837.

engoués d'un système de tenure qui ne convient nullement à des hommes libres, quoi qu'en dise votre correspondant⁷². » Son argumentaire identifie une forme de « monopole » en même temps politique, économique, juridique et sociale, mais aussi antidémocratique : « messieurs les seigneurs ont bien toute la loi en leur faveur et bon gré, mal gré, le censitaire devra payer. Que penser lorsque l'on voit ceux qui tiennent la balance de la justice augmenter eux-mêmes ces cens et rentes dans leurs seigneuries ?⁷³ ». Le représentant du comté de L'Acadie défend le droit moral, et même le devoir, des représentants du peuple à agir contre l'Acte constitutionnel de 1791 qui ne permet pas à l'Assemblée de mettre fin aux privilèges des seigneurs : « Pour moi qui fais profession que tout pouvoir vient du peuple et qu'il est de la sagesse d'un gouvernement de rectifier les abus qui existent, je dis qu'on doit écouter la voix du peuple (*vox populi vox Dei*) et lui rendre justice à tout prix s'il est opprimé ». Il insère la contestation du régime seigneurial dans le combat des deux Canadas pour rejoindre « le reste de l'Amérique » vers « un destin heureux », la « démocratie la plus pure » :

Le Haut-Canada avec ses lois monstrueuses de primogéniture et le Bas-Canada avec son système féodal semblent vouloir se refuser de marcher avec le reste de l'Amérique qu'un destin heureux pousse vers la démocratie la plus pure⁷⁴.

Lors de la réunion des exilés bas-canadiens à Middlebury, le 2 janvier 1838, ces tensions refont surface et contribuent à briser la force collective du mouvement. Selon le rapport qu'en fait le Dr Boutilier, beau-frère de Papineau, « plusieurs réfugiés » estiment « que Mr P[apineau] avait des torts et que le désir de conserver ses propriétés [seigneuriales] l'ont engagé à ne pas se mêler de rien ». Il précise cependant que Papineau « a dit qu'il serait guidé par l'opinion de la majorité et qu'il

⁷² *La Minerve*, 2 mars 1837.

⁷³ *Ibid.*, 9 mars 1837.

⁷⁴ Les citations de Côté (« Agricola ») proviennent de ses correspondances dans *La Minerve* des 19 janvier, 2 mars, 9 mars et 15 mai 1837.

donnerait volontiers sa seigneurie pour le bien du pays »⁷⁵. Selon Fernand Ouellet, cette question est la principale raison du retrait de Papineau de la lutte révolutionnaire⁷⁶. En l'état de nos connaissances, il est difficile de confirmer ou d'infirmer cette conclusion, mais plusieurs sources semblent la corroborer : « Papineau nous a abandonnés pour des motifs d'égoïsme et de famille, concernant les seigneuries, et pour son amour invétéré des mauvaises vieilles lois françaises⁷⁷. » Nous pouvons constater que le tribun n'a pas accompagné et s'est même opposé aux révolutionnaires qui abolissent le régime des seigneurs dans la Déclaration d'indépendance. Lire dans le premier numéro du *Patriote canadien* de Duvernay une position clairement abolitionniste témoigne de la force de cette tendance. Il rend responsable de la situation économique délétère du Bas-Canada les privilèges de l'Ancien régime au même titre que le gouvernement colonial. L'idéal démocratique et libéral ressort de ses propos. Les privilèges appauvrissent les habitants et la colonie, « les campagnes défrichées sont presque sans récolte, le génie s'éteint, la tyrannie triomphe, l'industrie est écrasée et le commerce languit » :

Il est pénible de penser qu'au Canada, l'agriculteur est obligé de payer une rente annuelle, de faire moudre son blé au moulin du seigneur, qui en retient la 14^e partie pour la mouture ; il est obligé de réparer les grandes routes et les chemins de traverses [...] ; il est obligé aux lods et ventes qui constituent une bonne partie du revenu du seigneur. [...] Les droits seigneuriaux oppriment l'agriculture ; et la dîme lui est nuisible en ce qu'elle frappe le plus laborieux, le plus industriel. [...] Par la destruction des charges seigneuriales et une juste répartition des dîmes, quelle énergie, quelle industrie et quelle prospérité n'en seraient pas les heureuses conséquences ! L'agriculture ne craindrait plus d'être molestée ; et par ses progrès, le commerce et toutes les industries, tous les arts utiles acquerraient des améliorations, et l'accroissement plus rapide de la population en serait un résultat assuré. [...] L'avenir de l'humanité dépend entièrement de la manière d'envisager l'instruction et le travail. [...] En rendant chacun propriétaire, la division des propriétés conserve les mœurs, et

⁷⁵ *Fonds Duvernay*, ANQ, Boutilier à Perrault, 17 juin 1838, *Numismatic Journal*, VI, p.167-170.

⁷⁶ Fernand Ouellet, *Louis-Joseph Papineau : un être divisé*, Ottawa, Société historique du Canada, 1967, p.18-21.

⁷⁷ Nelson à Ryan, 25 février 1838, Robert Nelson, *Déclaration d'indépendance et autres écrits, 1832-1848*, Georges Aubin (dir.), Montréal, Comeau et Nadeau, 1998, p.25.

s'oppose aux ravages du luxe. Chacun cultivant lui-même son champ, la culture est plus active, et la richesse particulière fait l'opulence publique⁷⁸.

6.3 Économie politique radicale

La critique des rapports de pouvoir économiques s'accompagne d'un discours glorifiant le commerce et l'industrie. L'appel à mettre fin aux divers « monopoles » est axé autour du principe de la liberté du commerce. Élargir notre angle d'analyse sur la République américaine nous aide à nouveau à mieux comprendre le libéralisme des patriotes canadiens. Les *Anti-Renters*, par exemple, imaginent l'essor d'une société commerciale dans un cadre égalitaire, protégée en particulier des mécanismes spéculatifs qui réduisent le pouvoir des classes qui produisent⁷⁹. La même logique est présente chez les *workingmen* new-yorkais. Ils défendent l'idée de progrès mais dénoncent également les dynamiques qui soutiennent la mise en place de grandes manufactures au bénéfice unique des détenteurs de capitaux⁸⁰. Ces visions démontrent le besoin de dissocier le principe de « liberté » économique de la révolution industrielle : être libéral a pu signifier être révolutionnaire dans le sens d'une opposition radicale à la transition capitaliste « aristocratique »⁸¹. C'est le cas des vrais républicains dont l'ambition est de fonder une société productive et commerciale qui soit plus égalitaire, davantage démocratique, ce qui passe par une révolution économique.

⁷⁸ *Le patriote canadien*, 7 août 1839.

⁷⁹ Reeve Huston, *Land and Freedom. Rural Society, Popular Protest, and Party Politics in Antebellum New York*, New York, Oxford University Press, 2000, p.55-66.

⁸⁰ Sean Wilentz, *Chants Democratic: New York City and the Rise of the American Working Class*, New York, Oxford University Press, 1984.

⁸¹ Lire à ce propos Michael Merrill, « The Anticapitalist Origins of the United States », *Review of the Fernand Braudel Center*, 13, 4 (aut. 1990) : 465-497.

6.3.1 « Esprit » capitaliste des Bas-Canadiens : vers une révolution économique

En insistant sur l'attraction des républicains pour l'économie de type libéral, nous relativisons les conclusions qui font d'Étienne Parent le précurseur de l'esprit d'entreprise chez les Canadiens français⁸², et qui présentent l'idée de liberté des échanges comme un idéal « rare » dans le Bas-Canada des années 1830⁸³. Jean-Paul Bernard note que les Canadiens français contestent leur infériorité dans le commerce dès la fin des années 1820. Ils se mobilisent pour rééquilibrer les rapports de force économiques, notamment avec la *Maison canadienne de commerce* fondée en 1832, qui « commença les opérations sous les auspices de l'opinion publique⁸⁴ ». Patriotisme et esprit commercial convergent. Lors d'un banquet de la société *Aide-toi le Ciel t'aidera* de Duvernay, une « santé » est adressée à « La Maison Canadienne » et aux « marchands détailliers », « puissent leurs efforts et leur persévérance ramener le commerce entre les mains des Canadiens⁸⁵ ». Dans une rhétorique qui fait écho à Adam Smith, le désir de voir se développer le commerce est associé à celui d'emprunter la voie de la « civilisation » :

Le commerce, sans privilège, exerce sur une nation une heureuse influence. [...] Lieu commun de tous les peuples, il les rapproche ; de toutes les conditions, il les fortifie les unes pour les autres. Admis dans le domaine de la science, le commerce et tout ce qui l'alimente doivent avoir part à tout ce que les gouvernemen[t]s et l'opinion réservent de récompenses et de distinctions à quiconque étend ce noble domaine. Associé aux plus hautes combinaisons de

⁸² Yvan Lamonde et Claude Couture présentent Parent comme le pionnier de la réflexion économique, dans les années 1840, sans remonter au discours patriote des années 1830 (Étienne Parent, *Discours. Édition critique par Claude Couture et Yvan Lamonde*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2000, p.53-58).

⁸³ *Ibid.*, p.49. Pour une analyse de la pensée économique canadienne-française au XIX^{ème} siècle, lire Kevin Henley, « La doctrine du nationalisme économique au Canada français (1846-1885) », *Les Cahiers d'histoire*, 10, 2 (automne 1989): 32-53.

⁸⁴ Girod, *La Minerve*, 26 juin 1837 ; Jean Paul Bernard, *Les Rébellions de 1837 et de 1838 dans le Bas-Canada*, Ottawa, Société historique du Canada, 55, 1996, p.18-19 ; Fernand Dumont, *Genèse de la société québécoise*, Montréal, Boréal, 1993, p.179-180 ; Gilles Gallichan, « La session de 1836 ou Le Parlement québécois en grève », *Cahier des dix*, 55 (2001): 207 ; Bernier et Salée, *Ordre et liberté*, *op. cit.*, p.195-199.

⁸⁵ *Fonds Duvernay*, ANQ, doc. n° 225, « Santé portée par le Président » (1835).

la politique, il porte au loin les bienfaits de l'ordre social, appelle des nations encore neuves à prendre rang dans la grande famille, et désarmant même les passions, va jusque dans les contrées les plus reculées, guérir les maux qu'elles ont produits. La liberté est l'âme ; la contrainte l'affaiblit, et la tyrannie le tue. C'est en présence d'un spectacle si digne d'attention que les patriotes en créant des manufactures devraient donner une marque toute spéciale de sollicitude pour ce besoin, qui est un des premiers besoins du pays. Une grande tâche leur est imposée ; les circonstances l'exigent ; les vœux et les besoins du Canada demandent un commerce manufacturier colonial⁸⁶.

La volonté est de supprimer les privilèges afin d'émanciper l'industrie et le commerce, ce qui est associé à la démocratie : la liberté est « l'âme » du commerce, alors que « la tyrannie le tue », ce qui permettra de « guérir » les maux sociaux. La pensée économique patriote s'articule autour de l'agriculture, « le premier comme le plus noble et le plus utile des arts »⁸⁷. L'univers agricole est toutefois voué à se transformer et à soutenir l'essor commercial et industriel. Pour Duvernay qui consacre énormément d'articles à l'économie, la culture rurale est appelée à se réformer en profondeur, ce qui accompagnera la disparition du régime seigneurial : « Il est temps que les Canadiens ne gardent plus une fidélité religieuse aux méthodes de leurs pères ; il est temps qu'ils abandonnent leurs règles défectives pour adopter de nouveaux moyens⁸⁸. » La production agricole est présentée comme l'indispensable étape vers la prospérité d'une société :

Lorsque l'industrie se borne à les [les biens de consommation] recueillir des mains de la nature, on la nomme industrie agricole, ou simplement agriculture. Lorsqu'elle sépare, mélange, façonne les produits de la nature pour les approprier à nos besoins, on la nomme industrie manufacturière. Lorsqu'elle met à notre portée les besoins qui n'y seraient pas sans cela, on la nomme industrie commerciale ou simplement commerce⁸⁹. [o]n ne saurait rendre les Canadiens trop attentifs sur cette vérité sainte, que c'est dans l'agriculture, dans les sillons et dans les demeures que les cultivateurs qu'il faut chercher la

⁸⁶ *La Minerve*, 14 juillet 1836.

⁸⁷ *Le patriote canadien*, 7 août 1839. Harvey, *Le printemps*, op. cit., p.112-113.

⁸⁸ *Le patriote canadien*, 7 août 1839.

⁸⁹ *Ibid.*, 14 août 1839.

puissance réelle d'un pays et la source de sa force et de ses richesses. [...] C'est l'agriculture qui crée et entretient les flottes ; c'est elle qui produit les armées ; ce sont dans les champs couverts d'épis que germe la victoire. La charrue du laboureur est le sceptre du monde ; car la charrue du laboureur détruite, le trident de Neptune est brisé⁹⁰.

Dès 1837, Duvernay critique le « carcan stationnaire » de certains patriotes qui enferment l'horizon dans une simple « indépendance politique » et refusent de s'engager dans une profonde révolution des mécanismes économiques. L'avenir du peuple, mais aussi de la « nationalité », découlent surtout du développement de l'industrie et de la science, « deux accessoires [qui] manquent à notre existence » et qui écartent le Bas-Canada du « mouvement qui travaille la société moderne vers le mieux, vers l'amélioration de l'humanité » :

[C]e dont nous avons besoin c'est de l'agitation industrielle, à la place de l'agitation politique, dont la violence donne des étourdissements aux peuples [...] l'industrie, c'est l'aristocratie de notre continent, c'est la puissance première du siècle. C'est la liberté et la fortune [...]. *They who have the key of wealth are lords of all*⁹¹. Dans l'état actuel des choses on ne devrait pas non plus négliger les moyens d'exciter l'émulation de la masse du peuple. Pourquoi ne signalerait on pas de même ceux qui donnent des exemples de l'amour et de la pratique du travail et de l'industrie [puisque], comme on en faisait dernièrement la remarque, c'est le véritable aliment des vertus publiques et privées, par là même de la liberté comme de la félicité publique ?⁹²

Le terme « capitaliste » comporte globalement un sens péjoratif chez les patriotes bas-canadiens, et plus généralement chez les vrais républicains. Lorsqu'il est utilisé pour cibler les riches investisseurs, la plupart du temps des Britanniques, le terme se couvre d'immoralité. Néanmoins, il est parfois utilisé de façon positive. Une correspondance dans *La Minerve* sur la « Grande entreprise nationale » estime ainsi qu'il « n'y a pas assez de capitalistes pour cette sorte d'entreprise ». L'auteur appelle à l'émancipation des patriotes et surtout à leur synergie afin de développer le

⁹⁰ *Ibid.*, 28 août 1839.

⁹¹ *La Minerve*, 20 mars 1837.

⁹² *Ibid.*, 13 juillet 1837.

commerce⁹³. Les patriotes s'affirment en défenseurs de l'esprit d'entreprise et de la recherche de profits, « Quoique l'habitant de l'Amérique soit condamné à vivre de la sueur de son front, je ne vois pas pourquoi l'argent serait interdit aux patriotes⁹⁴. » *La Minerve* définit cet « esprit d'entreprise » en ces termes :

L'esprit d'entreprise, c'est le désir d'acquérir, de se faire un bien-être plus ou moins brillant ; or où sont les hommes qui ne cherchent pas à améliorer leur sort lorsqu'ils en ont les moyens ? Nous y voilà, ce sont les moyens, c'est l'instrument, les capitaux en un mot qui ont manqué jusqu'à présent aux Canadiens pour se jeter dans les grandes entreprises⁹⁵.

« [L]'association dans les entreprises quelconques » est présentée comme un « principe civilisateur » qui pourra « décupler les forces productives du pays » et engager la colonie vers « le progrès » :

[G]râce à l'esprit d'entreprise qui se développe parmi nos concitoyens, le principe d'association se socialise et prend chaque jour plus d'extension [...] Ce qu'un homme ne peut faire seul, deux le feront. Le système sociétaire est compris, il ne s'agit plus que d'en tirer les conséquences⁹⁶.

Durant les premiers mois de 1837, deux entreprises commerciales illustrent la soif des patriotes de commercer. Le premier aspire à briser le « monopole » du transport entre Montréal et Québec en formant une « compagnie d'opposition ». Selon ses promoteurs relayés par *La Minerve*, le projet du vapeur *Le patriote canadien* doit permettre de faire baisser les prix tout en procurant des bénéfices aux propriétaires. La recherche du profit est associée à la moralité et au bien commun car s'engager (investir) dans cette compagnie « serait placer de l'argent très avantageusement, et rendre un grand service au public⁹⁷ ». Un second projet concerne une compagnie de pêche dans le Golfe de Gaspé. Selon *La Minerve*, le principe d'association, soit la

⁹³ *La Minerve*, 13 février 1837.

⁹⁴ « LMN » (T. S. Brown), *La Minerve*, 21 septembre 1837.

⁹⁵ *La Minerve*, 13 février 1837.

⁹⁶ *Ibid.* ; Harvey, *Le printemps*, op. cit., p.151.

⁹⁷ Voir en particulier Malhiot dans *La Minerve* du 1er juin 1837, ainsi que les numéros des 20 février, 23 mars et 15 mai 1837.

mise en commun des ressources patriotiques, permettra à ces richesses de rester dans la colonie et de la développer, « espérons donc que tous ceux qui ont à cœur l'intérêt du pays comme la leur propre, s'empresseront de seconder autant qu'il sera en eux un projet qui peut avoir une influence incalculable sur les destinées du Bas-Canada⁹⁸ ». Dans ces deux projets, le discours de promotion s'appuie sur l'idée du bien commun. Ce sont des aventures collectives qui s'intègrent dans une lutte politique visant à renverser les rapports de pouvoir, et dont les habitants bénéficieront ; un esprit capitaliste enthousiaste qui reprend l'optimisme dans le libre-marché d'auteurs comme Adam Smith. L'industrie, l'agriculture, l'esprit d'entreprise et le progrès du commerce sont ainsi glorifiés conjointement à l'activisme politique⁹⁹. En 1837, la diffusion de l'esprit d'entreprise est bien engagée et elle tend à une inévitable révolution, « une révolution purement morale, une révolution des fortunes par une concurrence légale¹⁰⁰ » :

De tous côtés on ne parle que de manufacture [...]. Oui certainement il faut une REVOLUTION dans le pays !!! Elle est inévitable ! Chacun peut s'y attendre et s'y préparer et faire tout en son pouvoir pour que cette *révolution* depuis si longtemps désirée s'accomplisse ! Nous nous expliquons : ce n'est pas une révolution de sang et de carnage, que nous appelons pour le présent, c'est une *révolution industrielle*¹⁰¹. Une nation qui s'écarterait aujourd'hui des voies du commerce et de l'industrie, ne tarderait pas à tomber du rang qu'elle occupe, quelque élevé fut ce rang. [...] Telle est la loi des sociétés nouvelles. Un peuple qui négligerait l'emploi de la vapeur et des mécaniques serait certainement vaincu, annihilé s'il voulait se défendre par la lance et le bouclier contre le fusil et le canon. Au siècle que nous vivons, les fautes du commerce et de l'industrie sont de véritables calamités. [...] Ces pensées nous sont communes avec tous les hommes doués de quelque sens politique. [...] Les exportations sont gênées et sous un monopole exclusif ; le commerce libre pourrait donner la vie et la vigueur à *ces malheureuses provinces*¹⁰².

⁹⁸ *La Minerve*, 13 février 1837.

⁹⁹ *Ibid.* des 29 juin, 3 juillet et 20 juillet 1837.

¹⁰⁰ *Ibid.*, 26 juin 1837.

¹⁰¹ *Ibid.*, 19 octobre 1837.

¹⁰² *Le patriote canadien*, 22 janvier 1840. Je souligne.

Les patriotes canadiens, les francophones en particulier, expriment donc une réflexion économique approfondie et informée, mais aussi une forme d' « esprit » capitaliste. Nous retrouvons dans leur discours un ensemble de dimensions qui caractérisent la transition du XIX^{ème} siècle vers le capitalisme contemporain : recherche du profit par l'utilisation du capital, centralité de la propriété privée, croyance que la richesse individuelle engendrera l'amélioration de la société, légitimation du système salarial, reconnaissance des bienfaits de la financiarisation des relations économiques, constitution d'associations commerciales, établissement d'un marché non régulé surplombant les frontières politiques, développement de l'industrie, *etc.* Néanmoins, d'autres éléments démontrent parallèlement qu'il serait erroné d'affirmer que les patriotes bas-canadiens, et les vrais républicains plus généralement, sont des « capitalistes » *stricto sensu*. Nous devons donc dépasser cette question pour pouvoir saisir la singularité de leur économie politique.

6.3.2 Redéfinition du travail et de sa valeur

L'une des caractéristiques de l'économie politique des vrais républicains est l'idée que le travail socialement utile est l'unique source légitime de propriété individuelle, et qu'il ne doit pas exister une hiérarchie des métiers. Cette perspective s'oppose particulièrement aux pratiques spéculatrices que les radicaux constatent et dénoncent car elles ne sont, à leurs yeux, ni utiles, ni éthiques. La figure du travailleur se faisant illégitimement usurper les fruits de son labeur est omniprésente : « What is called wealth, therefore, is nothing less than the power to make prisoners of our fellow men ; and to compel them to erect for its possessor, a palace of marble, for example, when of his own equal or equivalent industry, he could not erect himself¹⁰³. » Le gouvernement colonial veut « vous voler, [...] vous arracher le fruit de vos sueurs et

¹⁰³ Skidmore, *Rights of Man to Property!*, *op. cit.*, p.379.

de vos travaux » affirme Papineau à Saint-Laurent¹⁰⁴. La même idée est gravée dans la proposition de constitution pour le Haut-Canada : « Labor is the only means of creating wealth » (art. 56)¹⁰⁵. C'est en redéfinissant la valeur du travail que Côté défend l'abolition du régime seigneurial :

[L]'honnête cultivateur qui tous les jours est forcé d'aller verser sa bourse dans les coffres-forts de son seigneur peut-il s'enorgueillir d'être libre ? Ne doit-il pas reconnaître qu'il est l'esclave d'un pouvoir supérieur que sa volonté seule pourrait détruire si l'union voulait lui prêter ses forces¹⁰⁶.

La vision favorable à une plus grande reconnaissance économique et sociale du travail manuel est un point qui fait même converger Girod et Côté. S'il refuse publiquement à faire des seigneurs des « monopoleurs », le premier estime que les « classes privilégiées par le monopole vivent partout dans le luxe et l'extravagance aux dépens du travail et de l'industrie des producteurs¹⁰⁷ ». La même idée se retrouve dans les tirades de Côté contre les droits seigneuriaux : « nous sommes forcés et obligés par nos cours de justice à payer cette taxe injuste sur le fruit de nos labours¹⁰⁸ ». Le seigneur personnifie l'exploitation de l'oisiveté. Cette revendication est profondément ancrée au sein des habitants selon Allan Greer :

[L]es colons canadiens-français interprètent de manière radicale et en faveur des censitaires l'ambiguïté qui entoure la propriété dans le système de la tenure seigneuriale. [...] les habitants affirment clairement, par leurs paroles aussi bien que par leurs gestes, que la terre appartient légitimement à ceux qui la défrichent et la labourent¹⁰⁹.

¹⁰⁴ Discours retranscrit par Yvan Lamonde et Claude Larin (dir.), Louis-Joseph Papineau. *Un demi-siècle de combats*, Montréal, Fides, 1998, p.420.

¹⁰⁵ Sur cette question chez MacKenzie : Lilian F. Gates, « The Decided Policy of William Lyon MacKenzie », *Canadian Historical Review*, 40, 3 (sept. 1959): 186 et 191 ; Ducharme, *Concept de liberté*, op. cit., p.133 ; Schrauwers, *Union is Strength*, op. cit., p.193.

¹⁰⁶ *La Minerve*, 15 mai 1837.

¹⁰⁷ *Ibid.*, 17 Juillet 1837.

¹⁰⁸ *Ibid.*, 9 mars 1837.

¹⁰⁹ Greer, *Habitants*, op. cit., p.241.

Ce même constat se dégage de l'étude de Catherine Vance qui affirme que « démocratie » et « travail » étaient les mots-clefs des patriotes bas-canadien¹¹⁰. La réponse des patriotes de Montréal au message de soutien des *workingmen* londoniens confirme la prégnance de la théorie de la valeur travail :

La presque totalité de notre population dépend d'un travail manuel ou intellectuel pour sa subsistance. [...] Nous honorons celui qui fait naître deux épis de blés là où il n'en poussait qu'un seul, celui qui va de l'avant et fait reculer la forêt devant ses pas ; nous méprisons l'oisif qui végète [...]. Comme vous, nous redoutons la dangereuse accumulation d'énormes richesses entre les mains de quelques-uns¹¹¹.

Ludger Duvernay mobilise également la même idée lorsqu'il oppose les gouvernants aux gouvernés. Il relie cette problématique à celle de l'endettement d'un État, et par répercussion au pouvoir des banquiers, sur fond de réflexion égalitariste :

La société, en tout état de civilisation, est divisée en deux grandes classes ou parties : l'une qui travaille et produit, pour cette raison elle est nommée classe productive ; et l'autre par l'accumulation des fruits du travail, la puissance héréditaire ou la rapine, s'est acquis de quoi vivre sans labeur ; cette classe est dénommée improductive. [...] C'est une cause continuelle d'intérêts contraires. Si la division inégale de la propriété, jointe à un intérêt immense payé annuellement sur une grande dette nationale (comme en Angleterre) fournit des moyens d'existence, sans travail, à un grand nombre de riches et d'improductifs, doit être accablée par le travail nécessaire pour l'entretien d'un nombre si considérable de paresseux : au lieu que, dans un état où une division plus égale de la propriété et l'absence du revenu provenant d'une dette nationale, (comme aux États-Unis) force la plus grande partie de la population au travail, aucune classe n'est opprimée, et la somme du bonheur national est plus grande et doit toujours être en rapport au nombre de la classe qui lui est opposée¹¹².

Un texte du *North American* nous permet d'affiner notre compréhension du sens accordé par les vrais républicains à la réévaluation de la valeur du travail. Un article

¹¹⁰ Vance, « 1837 : travail et tradition démocratique », *loc. cit.*, p.195-198.

¹¹¹ Comité central et permanent de Montréal, septembre 1837, déclaration citée par Vance, « 1837 : travail et tradition démocratique », *loc. cit.*, p.196. Rappelons que Papineau, Côté, R. Nelson, O'Callaghan, Perrault, Brown, Fabre, Duchesnois ou encore Cartier font partie de ce comité.

¹¹² *Le patriote canadien*, 14 août 1839.

intitulé « *Equality, Labor, Speculation* », retranscription d'une publication new-yorkaise, expose une réflexion sur le prix du travail manuel, mais aussi sur leur idéal démocratique et sur la morale qu'ils accordent aux activités marchandes et spéculatrices. Selon ces vrais républicains, la démocratie signifie l'égalité, et elle ne peut pas être considérée comme une réalité tant qu'il existera une hiérarchie dans le monde du travail. Tout travail utile possède une valeur égale, position qui réclame un rééquilibrage radical des mécanismes économiques. Ce désir d'égalité ne s'oppose pas à l'acquisition des richesses, mais une dimension morale doit l'encadrer et responsabiliser les individus :

« In a democratic state of society, no one has a right to set himself up as superior, or more honorable than his neighbor, because he is engaged in a different employment. Every honest occupation is useful, and all should be regarded as equally respectable. [...] *Equality, the fundamental principle of democracy, has been taught, and is guaranteed to us ; but we have not yet been able completely to enjoy it.* [...] all useful occupations should be regarded as equally respectable ; and no other occupation ought to exist. No man should be permitted to draw wealth from the community, without returning to the community an equivalent, is but a contrivance of men, to reap where they have not sown. *There is but one road that leads legitimately to wealth, and that is, by patient, honest industry.* And whoever aspires to riches by any other way, is the same as a thief and a robber. »

Cette réflexion trace une frontière nette entre les occupations légitimes, définies par l'utilité publique, et celles qui sont jugées antidémocratiques, irresponsables envers la collectivité. La notion d'utilité est déterminante. Elle est adossée à celle de pénibilité :

« If any distinctions could be allowed, it should rather be in favor of those who are engaged in toilsome manual employments. It would not be so unjust, to encourage and reward with superior respect those who build our houses, ships and factories, who dig the canals, and level the railroads, who raise our food, make our clothing, and supply us with all the necessaries, conveniences and luxuries of life, as it is to degrade the most numerous and useful portion of our citizens below those who live without manual labor. »

Le travail légitime ne se limite pas aux travailleurs manuels, même s'il s'agit des premiers bénéficiaires de cette conception. Les marchands, notamment, possèdent

également une légitimité sociale car ce sont les agents d'un marché, espéré libre, permettant à chaque producteur de prospérer :

« Merchants and traders employ themselves in the exchange of commodities in carrying the surplus productions of one country or place where they are wanted in the community and devote themselves to the labor of collecting them into the neighborhood where they are needed. Now this is one branch of division of labor, and is equivalent to productive industry, because by bringing to their doors the things it is necessary for the people to use, they are enabled to continue in their various employments without interruption, and can produce much more than they could, if every one was obliged to get for himself, from the place of their production, whatever his wants required. Merchants and traders, therefore, are entitled to receive such fair competition will enable them to have. *But speculators and forestallers ought not to be ranked with merchants and traders.* They render no equivalent for what they receive. [...] speculation is only forestalling on a large scale. It is now easy, by means of bank facilities, for speculators, by conspiring together, to forestall enough of the necessaries of life, to create a fictitious scarcity, and then to tax the consumers as much as they please ; thus inflicting injuries upon the community, instead of returning an equivalent for what they receive¹¹³. »

L'activité économique qui est stigmatisée est avant tout celle qui se sert du travail d'autrui pour s'enrichir, sans être parallèlement utile pour la collectivité. Dans cette perspective, la spéculation est définie comme un vol sur le producteur ainsi que sur le consommateur, phénomène dont les banques sont jugées complices. Les métiers spéculatifs qui gravitent autour du marché en pleine expansion, et parfaitement légitime, sont considérés comme immoraux et potentiellement criminels, et par conséquent contraires à l'esprit démocratique. Si ce texte ne peut résumer à lui seul la réflexion des vrais républicains sur le travail, il s'agit d'une position largement dominante : « a class has been unjustly deprived of its fair share of profits, and must continue to be so until a more equitable mode of distribution is adopted¹¹⁴ ».

Cette vision revalorisant la valeur du travail manuel est commune aux vrais républicains d'Amérique du Nord. Les *Children of Peace* du Haut-Canada

¹¹³ *North American*, 10 avril 1839. Je souligne.

¹¹⁴ *USDR*, septembre 1842, « *White Slavery* », p.260.

stigmatisent les grands propriétaires « oisifs » qui accaparent les fruits de la production et le pouvoir politique¹¹⁵. La situation est identique dans l'Île-du-Prince-Édouard, dans laquelle les « *laborious classes* », les *Escheators*, réclament leur droit de propriété légitime car ils vivent sur ces terres, y travaillent et leur ont donné leur valeur. La convergence des radicaux du continent sur la réévaluation et la redéfinition du travail, à travers une réflexion politique, est donc remarquable : « Agrarian protest, then, raised fundamental questions about the meaning of citizenship, about the nature of property and law, and, significantly, about how states maintained their legitimacy¹¹⁶ ». D'inspiration fouriériste, la *National Reform Association* des *workingmen* new-yorkais, à laquelle participe MacKenzie, George Evans ainsi que divers *Locofocos*, et qui défend les *Anti-Renters*¹¹⁷, symbolise la diffusion de cette vision dans le continent lorsqu'ils décrivent leur ambition :

« Social elevation of the Laboring Classes, and universal abundance and enjoyment of the comfort life. Attractive industry and vast Collective Economies. Complete scientific and practical Education secured to all children without any exception. Guarantee of the RIGHT OF LABOR, or of constant employment in occupations for which people have a taste and are fitted by Nature and Education. Full Fruits of Labor to the Producer. Real Liberty and guarantee of equal rights and privileges in every department of life. Justice, Order, Peace and Truth. Concert of action and Unity of Interests¹¹⁸. »

¹¹⁵ Schrauwers, *Union is Strength*, *op. cit.*, p.145, p.153-154 et p.193.

¹¹⁶ Rusty Bittermann, *Rural Protest on Prince Edward Island: From British Colonization to the Escheat Movement*, Toronto, University of Toronto Press, 2006, p.180-181.

¹¹⁷ Gates, *After the Rebellion*, *op. cit.*, p.111-113 ; Walter Hugins, *Jacksonian Democracy and The Working Class, a study of the New York Workingmen's Movement, 1829-1837*, Stanford, Stanford University Press, 1960, p.87 ; Reeve Huston, *Land and Freedom. Rural Society, Popular Protest, and Party Politics in Antebellum New York*, New York, Oxford University Press, 2000, p.108.

¹¹⁸ Annonce parue dans le *Daily Plebeian* du 12 juillet 1840. Cette annonce est celle de l'association fouriériste de New York, la *Social Reform Association*, que nous avons vue active dans la controverse contre Daniel Webster.

6.3.3 « Laissez-nous faire »

Pour donner corps au libéralisme des vrais républicains, attardons-nous sur le plus célèbre de ses avocats, William Leggett. Le « laissez nous faire » – en français dans le texte¹¹⁹ – qu’il défend a été décrit comme un synonyme du *laissez-faire* capitaliste, individualiste, bourgeois, caractérisé notamment par la logique spéculative, car il prône la neutralité de l’État. Edward Pessen se demande même comment on a pu voir en Leggett une menace pour l’ordre politique¹²⁰. William Leggett se réclame de penseurs tels que John Locke, Adam Smith, Thomas Jefferson et Jeremy Bentham, mais également de Thomas More. Il fonde sa réflexion sur l’égalité d’accès de tous les citoyens à la liberté, sous toutes ses formes. Selon lui, cette liberté ne peut provenir que d’une intervention minimale de l’État, dans tous les domaines de la vie en société. Le législateur doit uniquement protéger les droits égaux et naturels, donc légiférer, mais il ne peut ambitionner de réguler les relations humaines : « [The people] wants no laws except such as are necessary for the protection of their equal rights¹²¹ ». Il applique religieusement cette doctrine à toutes les problématiques, y compris contre ses propres intérêts comme celui d’une loi garantissant la propriété intellectuelle¹²². Une lecture rapide de ses propos ne peut que nous conduire à nous ranger derrière l’interprétation dominante.

¹¹⁹ Voir en particulier son article « The Crisis » publié dans le *Plaindealer* du 13 mai 1837, soit quelques jours après que la panique financière ait éclaté.

¹²⁰ Richard Hofstadter, « William Leggett, Spokesman of Jacksonian Democracy », *Political Science Quarterly*, 58, 4 (déc. 1943) : 581-594. La même vision est exprimée par Edward Spann, *Ideals and Politics, New York Intellectuals and Liberal Democracy*, Albany, State University of New York Press, 1972, p.64-78. Pour une critique de cette interprétation, lire Carl Degler, « The Locofocos: Urban “agrarians” », *The Journal of Economic History*, 16, 3 (1956) : 322-333. Voir aussi William Trimble « The Social Philosophy of the Loco-Foco Democracy », *American Journal of Sociology*, 26, 6 (mai 1921) : 705-715. Nous pouvons faire un parallèle entre l’interprétation d’Hofstadter et celle d’Armstrong présentant MacKenzie comme un « capitaliste » opposé au mieux-être de ses employés. Il est d’ailleurs intéressant de noter que MacKenzie accuse le syndicat des imprimeurs d’être un « monopole » opposé au bien public (Armstrong, « Reformer as Capitalist », *loc. cit.*, p.195).

¹²¹ *The Plaindealer*, 6 mai 1837.

¹²² *Ibid.*, 21 janvier 1837.

Leggett s'avère cependant subversif et révolutionnaire. Rappelons que la société étasunienne, et plus précisément new-yorkaise, est étrangère au monde rêvé par Smith ; le législateur encadre étroitement les activités humaines, à commencer par la sphère économique. Le *Locofoco* déclare vouloir transformer la République en imposant une « new theory of democracy », une structure politique animée uniquement par la volonté de préserver les droits égaux naturels¹²³. Il s'oppose donc avec force aux mécanismes qui sous-tendent la *Market Revolution*. S'il ne prône ni la violence physique, ni les menaces contre les citoyens les plus riches, son discours est révolutionnaire – et interprété à l'époque comme tel – car il est orienté en permanence vers l'émancipation des travailleurs manuels, dénonce l'arbitraire de l'État et les « selfish feelings » des « few », « a disguised despotism » :

« Such was not the object of the Government of the United States, nor such the powers delegated to it by the people. [...] Experience will show that this power has always been exercised under the influence and for the exclusive benefit of wealth. [...] They have no claim to a dispensation of exclusive benefits, and their only business is to "take care of the rich that the rich may take care of the poor"¹²⁴. »

C'est dans cette logique que l'État est présenté comme un « evil ». Leggett, comme les *Locofocos*, la *Democratic Review*, et les vrais républicains globalement, soutient que l'État doit garantir de façon égale les intérêts de l'ensemble de la population (blanche et masculine avant tout), mais dans une structure la plus simple et la plus minimale possible, et donc la moins coûteuse et la moins puissante : moins l'État intervient, plus les individus conservent leur pouvoir et leurs droits naturels. Il

¹²³ *Ibid.* 29 juillet 1837.

¹²⁴ *Evening Post*, 21 novembre 1834. Nous pourrions ici rapprocher le « laissez-nous faire » du concept de liberté comme « non-domination » formulé par Philip Pettit dans ses travaux sur le néo-républicanisme (*Republicanism. Une théorie de la liberté et du gouvernement*, Paris, Gallimard, 2004 [1997]), même si sa réflexion normative et idéal-typique ne cadre pas avec la complexité du radicalisme économique que nous étudions. Pour se familiariser avec ces questions mêlant les débats philosophiques contemporains sur le républicanisme à l'histoire politique et économique, lire Vincent Bourdeau, « Le travail des républicains. Quelques remarques au sujet de l'intégration du concept de travail dans le républicanisme contemporain (du 19^e siècle à nos jours) », *Implications philosophiques* (printemps 2012) : 87-102.

prolonge la réflexion de Thomas Paine ; l'État n'est pas passif, il doit protéger les droits égaux. La particularité de Leggett au sein des radicaux nord-américains des années 1830 est l'extrémisme qu'il accorde à l'idée de non-intervention du législateur. Sa méfiance envers la nature d'un quelconque gouvernement est presque sans bornes, et parfois contradictoire, à tel point qu'il est décrit comme étant incapable d'entendre certaines critiques raisonnables. Ainsi, nous manierons l'expression « laissez-nous faire » avec une certaine prudence d'interprétation : elle qualifie un esprit libéral radical dont Leggett est l'avocat emblématique, mais il ne le résume pas.

Le premier numéro du *Plaindealer* de William Leggett précise que le journal sera « démocratique », principe qu'il applique au domaine politique, aux questions morales, ainsi qu'aux problématiques économiques :

« In this large sense, democracy includes all the main principles of political economy : that noble science which is silently and surely revolutionizing the world [...] Democracy and political economy both assert the true dignity of man. They are both the natural champions of freedom, and the enemies of all restraints on the many for the benefit of the few. [...] Democracy and political economy] can only truly flourish where they exist in companionship, and, hand in hand, achieve their kindred purposes¹²⁵. »

L'histoire démontre, selon Leggett, que la puissance publique a toujours été détournée par les « selfish few ». Il s'oppose à chaque intervention du législateur, y compris en matière de charité, sauf pour l'éducation¹²⁶. L'exemple de l'inspection du commerce du charbon permet de se faire une idée de ses doutes envers l'honnêteté de l'autorité publique, et parallèlement de sa confiance dans celle des individus, y compris les « capitalistes » : « There are many persons who have greater confidence in the coal dealers than in the public weighers, and we know of no just reason why

¹²⁵ *The Plaindealer*, 3 décembre 1836.

¹²⁶ *Evening Post*, 28 novembre 1834.

they should be prohibited by law from indulging their preference¹²⁷ ». Les chartes d'incorporation, notamment dans le domaine bancaire, sont les indices les plus forts de l'égoïsme des élites, qualifiées de « seigneurs féodaux » : « This system has deranged the whole organization of society, destroyed its equilibrium, and metamorphosed a government the fundamental principle of which is equal rights to every free citizen, to one of equal wrongs to every class that does not directly share in its monopolies¹²⁸. »

Selon Leggett, le salut des « many » ne viendra pas du législateur, mais d'eux-mêmes, et plus précisément du « common sense », l'opinion publique : « public opinion is the great and salutary corrective. If [gambling] cannot be suppressed by the force of moral sense of the community, it cannot be suppressed by statutes and edicts¹²⁹ ». Son utopie, qui a été d'ailleurs critiquée par ceux qui s'accordent avec son constat général sur la République, est que la révolution découlera de la seule force de l'opinion publique. Les solutions qu'il propose apparaissent parfois dérisoires. Il suggère ainsi que chaque citoyen écrive sur les billets de banque des messages tels que « No Monopolies », « No Union of Banks and State », « Gold before Rags », afin de démontrer l'ampleur de la contestation et de faire pression sur les banques et les législateurs¹³⁰. Il aspire à renverser un système par les arguments, sans violence et sans intervention des législateurs. Face aux critiques, il reconnaît lui-même, à partir 1834, l'improbabilité de ses recommandations¹³¹.

Dans la préface d'un livre réunissant les éditoriaux de Leggett, son ami Theodore Sedgwick précise que le soutien indéfectible de Leggett au principe de non-intervention de l'État dans la vie en société, couplé au désir de révolutionner les mœurs républicaines, s'accompagnait de diverses incohérences : « he generalized too

¹²⁷ *Ibid.*, 10 septembre 1835.

¹²⁸ *Ibid.*, 6 août 1834.

¹²⁹ *Ibid.*, « Stock Gambling », 25 mars 1835.

¹³⁰ *Ibid.*, 6 août 1834.

¹³¹ *Ibid.*, 20 novembre 1834.

much, he pushed out his theories without a proper reference to the time and means necessary to perfect them, and to persuade their adoption¹³² ». Sur certaines questions, Leggett note l'utilité des lois : la sécurité des bateaux, quelques « needful municipal regulations », l'éducation, ou encore le bénéfice du statut de corporation à chacun¹³³. L'une des profondes limites que Sedgwick souligne est le fait que Leggett « detested slavery in every shape, but he was totally hostile to any action of Congress on the question in the District of Columbia¹³⁴ ». De même, s'il s'est opposé aux syndicats, une forme de « monopole » qui entrave la loi naturelle des échanges, il en est progressivement venu à défendre l'idée d'une force politique autonome des *workingmen*, une « combination » de leurs pouvoirs individuels :

« The mechanics and labourers have it in their power to rid themselves of this imposition [on their labor]. The task is very easy, it is only to learn the efficiency of the word COMBINATION. There is a magic in that word, when rightly understood and employed, which will force the scrip nobility to do them justice [...]. Let them inquire by what means it is that this immense amount of depreciated paper is kept in circulation. [...] what a single mechanic may not be able to compass alone, could be easily effected by combination. [...] Why are the producers of all the wealth of society the poorest, most despised and most down-trodden class of men? Because they submit to be the dupes of the scrip nobility – because they are ignorant of their own strength. Let them combine together to demand whatever the plain principles of justice warrant, and we shall see what power there is which can deny them¹³⁵. »

Avec cette idée de « combination » des travailleurs manuels contre leurs employeurs et les banquiers, Leggett s'écarte du principe d'une régulation naturelle entre riches et pauvres. N'est-ce pas là le même principe que celui qui soutient les syndicats de travailleurs (qui se multiplient dans les années 1830) ou les appels à former un parti politique radical à l'échelle fédérale ? Tous les vrais républicains souhaitent enrayer

¹³² Theodore Sedgwick Jr., *A Collection of the Political Writings of William Leggett*, New York, 1840, p.viii.

¹³³ *Evening Post*, 28 novembre 1834, 26 janvier 1835, 18 février 1835 et 3 juin 1835.

¹³⁴ Sedgwick, *Political Writings of William Leggett*, *op. cit.*, p.viii.

¹³⁵ *Evening Post*, 10 mars 1835.

un processus qu'ils considèrent être une mise en esclavage des citoyens, mais les moyens d'y arriver et les alternatives proposées diffèrent. S'ils reconnaissent en Leggett une source d'inspiration et une balise intellectuelle, l'*Equal Rights Party* a opté pour rédiger et faire adopter une nouvelle constitution. La stratégie est une révolution politique, juridique et institutionnelle qui se serait imposée par une intervention plus radicale que ce qui est préconisé par Leggett. De son côté, George Evans exprime clairement la nécessité d'une politique législative forte pour supprimer le système bancaire¹³⁶. Par ailleurs, Leggett n'est pas le seul à professer certaines contradictions à propos de la « liberté » de la production et du marché. Lorsque la *Democratic Review* appelle les législateurs à agir pour libérer les esclaves blancs et noirs, elle explique aussi qu'il est nécessaire de revenir aux enseignements d'Adam Smith en supprimant les restrictions sur le commerce, en particulier les droits de douane ; « laissez-nous faire »¹³⁷. De même, MacKenzie présente Papineau, pourtant très réticent à abolir le régime seigneurial, comme un « ennemi » des monopoles et un avocat du « Free Trade »¹³⁸.

Le libéralisme des vrais républicains défend la « liberté » des « many » à se constituer un capital sur un pied d'égalité avec leurs concitoyens, tous. Cette recherche du profit sur des bases individuelles nous empêche de l'associer à un mouvement proprement anticapitaliste. La réflexion exposée par l'un des plus radicaux, Thomas Skidmore, gravite même autour de la propriété privée. Ce qu'ils ciblent, ce sont les inégalités et la domination que subissent les travailleurs manuels qui ont perdu ce droit naturel. Le « laissez-nous faire », moral et démocratique, ambitionne de rompre avec les pratiques qui condamnent les *workingmen* à demeurer les « esclaves » des « capitalistes » :

¹³⁶ Evans, « History Working Men », *loc. cit.*, p.9-12.

¹³⁷ *USDR*, septembre 1842, p.271-272.

¹³⁸ MacKenzie, *Caroline Almanack*, *op. cit.*, p.86.

« We know we are poor, but we are far from acknowledging that poverty is a CRIME. We have our opinions, and so long as the Lord who is “no respecter of persons” suffers us to breathe, we will advocate them. [...] ‘Twas for fear that we should publish these facts to the world, that our motives have been impugned, and our principles belied ; for fear that the producing classes would *realize* their situation ; for fear they would combine and elect men to office who would oppose all kinds of monopoly, who would consider that “the laborer is worthy of his hire,” and endeavour to *ameliorate* the condition of the poor man rather than plunge him deeper and deeper into a labyrinths of poverty¹³⁹. »

6.3.4 « Laissez-nous faire » aux Canadas

La « liberté » du commerce prônée par les républicains canadiens prend un nouvel élan durant l’hiver 1836-37. Dans un premier temps, les radicaux haut-canadiens traduisent leurs désirs d’une liberté des échanges entre les colonies et la République par l’envoi d’une pétition à Washington. Directement inspirés par cette initiative, les patriotes bas-canadiens font parvenir un document similaire au Congrès durant les premières semaines de la campagne d’agitation¹⁴⁰. Il est d’ailleurs significatif de voir que l’*Evening Post* cite *The Vindicator* à propos de cette pétition sur le « free trade »¹⁴¹. Cet engouement pour la liberté du commerce est ensuite immortalisé dans plusieurs documents solennels. La Déclaration de Toronto critique l’absence de liberté de commerce, « monopole » qui profite uniquement aux marchands britanniques. Le droit naturel de commercer librement est affirmé : « the right of obtaining articles of luxury, or necessity, in the cheapest market, is inherent to the people ». Dans la proposition de constitution pour le Haut-Canada, le principe de libre-échange est traduit dans l’abolition des « laws of Entail » (art. 17). Sur Navy Island, MacKenzie proclame solennellement la mise en place du « Freedom of

¹³⁹ *Loco Foco* (Swanton), 22 août 1839. Le journal souligne.

¹⁴⁰ *La Minerve* des 25 mai et 24 septembre 1837 ; Philippe Bernard, *Amury Girod. Un suisse chez les Patriotes du Bas-Canada*, Québec, Septentrion, 2001, p.137-138.

¹⁴¹ *Evening Post*, 17 mai 1837.

Trade » dans la nouvelle république : « every man to be allowed to buy at the cheapest market, and sell at the dearest¹⁴². »

La campagne de boycott des produits importés, donc taxés, converge avec la volonté de libérer l'économie. L'encouragement du commerce de contrebande est également une traduction subversive de la volonté d'échanger librement. La « liberté » de commerce permet aux patriotes de présenter la contrebande comme légitime et patriotique. Amury Girod estime que la législation britannique ayant aidé les bénéficiaires de chartes à opprimer la population, la contrebande permet de « lutter à chances égales avec les monopoleurs »¹⁴³. En ce sens, la contrebande permet de briser les inégalités dans le commerce imposées par le législateur. À l'assemblée de Stanbridge, il est affirmé sur l'un des drapeaux que le public arbore « Vive la liberté de commerce ! courage aux contrebandiers ! »¹⁴⁴.

L'État colonial est associé au désordre économique, et la contrebande, protégée de l'arbitraire de l'exécutif, au mieux-être de la population. Dans son discours de Saint-Laurent, Papineau ne présente pas le boycott comme la « mort » du commerce, mais sa « réorientation » : « Quelques-uns vous crieront : Mais c'est détruire le commerce ! [...] il n'en est rien. Nos efforts peuvent lui donner une nouvelle et une meilleure direction¹⁴⁵ ». Les révolutionnaires voient dans cette stratégie un moyen d'encourager le développement de l'industrie et des arts locaux, ce que les journaux patriotes soutiennent systématiquement. La culture et le commerce des bêtes à laine et du lin sont particulièrement encouragés¹⁴⁶. Les correspondances des journaux abondent pour proposer, rappeler et diffuser des idées afin d'améliorer le commerce et l'agriculture dans le cadre de cette insurrection économique. La discussion sur la situation

¹⁴² Proclamation retranscrite dans Charles Lindsey, *The Life and Times of William Lyon MacKenzie*, Toronto, Coles, 1971 [1862], vol. 2, p.364. La Déclaration de Toronto et la proposition de constitution sont retranscrites dans ce même volume.

¹⁴³ *La Minerve*, 26 juin 1837.

¹⁴⁴ *Ibid.*, 10 juillet 1837.

¹⁴⁵ *Ibid.*, 29 mai 1837.

¹⁴⁶ *Ibid.*, 19 juin 1837.

économique est soutenue et vive. Elle reprend les clivages politiques. Duvernay critique par exemple les prises de position d'Étienne Parent, coupable de faiblesses « techniques », de « contradictions sans nombre [...] jusque dans les termes », réflexion « qui répugne aux premières notions des règles de l'économie politique¹⁴⁷ ».

Pour les patriotes, le boycott et la contrebande représentent :

une circonstance qui doit éveiller l'esprit d'entreprise des marchands canadiens ; c'est le moment de lutter à chances égales avec les monopoleurs : car ce commerce permettra au marchand canadien de vendre des objets souvent d'une qualité supérieure aux effets importés de l'autre côté de l'océan, à un prix infiniment plus modique et néanmoins de faire les profits admis dans le commerce¹⁴⁸.

La convergence discursive entre la « liberté » du commerce et le désir de rompre les liens coloniaux et ses dimensions « monopolistiques » permet donc de légitimer la contrebande. Son caractère illégal s'accorde même avec la morale chrétienne. Le Dr O'Grady de Toronto et le clergé catholique irlandais, dans une argumentation reprise par *La Minerve*, répondent par la négative à la question : « La contrebande est-elle contraire aux lois divines ? ». Ils octroient ainsi une dimension religieuse, morale, à cet acte illégal qui vise à libérer le commerce et à nourrir la révolution¹⁴⁹.

La contrebande répond également au désir de ne pas payer de taxes au profit d'autorités jugées opprimantes. Le principe de taxation est accepté par les républicains des deux Canadas, mais il doit être minimal et bénéficier uniquement à la population. En d'autres termes, il s'agit de créer un État dont les revenus ne doivent pas enrichir ses dignitaires, ce qu'ils estiment être alors le cas, mais au contraire être affectés dans certains programmes ou projets bénéfiques aux citoyens¹⁵⁰. En tant que maire de Toronto, MacKenzie s'est attaché à ne pas

¹⁴⁷ *Ibid.*, 27 avril 1837. Le journal souligne.

¹⁴⁸ *Ibid.*, 26 juin 1837.

¹⁴⁹ *Ibid.*, 21 septembre 1837.

¹⁵⁰ *MacKenzie's Gazette*, 29 septembre 1838 ; R. A. MacKay, « The Political Ideas of William Lyon MacKenzie », *Canadian Journal of Economics and Political Science*, 3 (fév. 1937): 17.

contracter de dettes afin de ne pas alourdir les taxes, un « *Satanic scheme* » qui provoquera une augmentation de l'imposition au seul profit des créanciers¹⁵¹. Au Bas-Canada, Amury Girod dénonce les vices qui accompagnent la taxation de la population dans un régime « tyrannique ». Nous retrouvons la méfiance de Leggett, mais elle est orientée avant tout contre un mauvais gouvernement. Lors de l'assemblée de Saint-Marc, Girod s'épanche sur les dérives qui peuvent accompagner le principe de taxation, « le pivot autour duquel se meut tout, l'objet pour lequel tous les abus sont commis » :

Il se pourrait bien qu'en une dizaine d'années vous payassiez des taxes non seulement sur vos terres [...] mais pour la lumière qui vous éclaire, pour l'eau des rivières que vous buvez, pour le grain que vous cultivez, pour l'air que vous respirez¹⁵².

Qu'il s'agisse des chartes, du régime seigneurial ou des échanges, les vrais républicains réclament un meilleur accès aux bénéfices de l'activité agricole, industrielle, financière et commerciale. Au tournant des années 1840, dans les États du Nord de la République comme dans les Canadas, la domination économique est assimilée à un privilège accordé arbitrairement, et non à une hypothétique compétition ou à un talent naturel. Ainsi, l'attrait pour le développement commercial, protégé de l'interférence de l'autorité étatique, nous encourage à relativiser l'association faite entre le concept de « liberté moderne », par exemple, et le libre-échange. Si nous voulons caractériser le clivage en termes d'économie politique, le conflit se structure entre des patriotes qui expriment un esprit libéral en faveur du marché, en opposition à leurs adversaires qui défendent les échanges de type mercantiliste¹⁵³. Cependant, la « liberté » économique (le libre-échange, le libre-marché) qui caractérise le laissez-nous faire des vrais républicains possède aussi, et

¹⁵¹ *New York Must Be Redeemed!* (Rochester), 19 septembre 1840.

¹⁵² *La Minerve*, 15 juin 1837. La dernière citation est retranscrite dans Bernard, *Girod, op. cit.*, p.134. Lire également *Ibid.*, p.135-139.

¹⁵³ Voir *supra* pour l'historiographie. L'association de la « liberté moderne » à la liberté du commerce est soutenue par Michel Ducharme, alors que des auteurs comme Gilles Bourque et Stanley Bréhaut-Ryerson défendent davantage l'interprétation que nous venons d'exposer.

peut-être même surtout, un sens démocratique. Il s'agit d'une réponse aux tendances jugées « aristocratiques » qui s'opèrent au XIX^{ème} siècle dans les colonies britanniques comme dans les États républicains de l'Union américaine.

6.3.5 Utopie capitaliste démocratique, morale et responsable

L'« esprit » capitaliste des vrais républicains, leur tendance libérale que nous avons commencé à définir, comporte trois dimensions majeures. La première, nous l'avons abordée, est la relation intime entre leurs réflexions économiques et politiques : une « vraie » république, démocratique, ne peut se réaliser sans que l'égalité infuse les relations sociales. La seconde dimension est la moralité qui imprègne leur économie politique, une éthique qui est très souvent adossée au christianisme durant cette période de « *Great Awakening* »¹⁵⁴. La troisième est d'ordre social, communautaire, et peut se résumer par le souci de responsabilisation envers autrui : la recherche individuelle du profit, assumée, doit s'accorder avec certaines exigences auprès des autres acteurs du marché. Ces dimensions ne sont pas étanches les unes aux autres, elles se complètent, se renforcent, et nous aident à donner une certaine cohérence à leurs réflexions et à ce qui peut sembler contradictoire. Il ne s'agit cependant pas de figer une idéologie ou de proposer une notion rigide pour définir leurs réflexions, mais plutôt d'essayer de retranscrire un élan intellectuel collectif aspirant à encadrer la nouvelle société commerciale qu'ils glorifient. Puisqu'il s'agit d'une pensée s'apparentant à une alternative par rapport à la réalité de la « transition au capitalisme » au XIX^{ème} siècle, ou « *Market Revolution* », c'est-à-dire l'évolution qui débouchera sur la mise en place du capitalisme comme système de régulation et de domination, « un immense cosmos dans lequel l'individu est immergé¹⁵⁵ », nous

¹⁵⁴ L'historien Seth Cotlar et l'anthropologue Albert Schrauwers ont également insisté sur la mobilisation de la moralité chrétienne dans le radicalisme nord-américain (*Paine's America*, p.131 ; *Union is Strength*, *op. cit.*, p.42-46).

¹⁵⁵ Weber, *Éthique protestante*, *op. cit.*, p.28.

ajoutons le terme « utopie » pour mieux rendre compte de leur aspiration. Ce travail aspire à qualifier leur économie politique, avec l'espoir de réduire les désaccords historiographiques.

La dimension démocratique de leur discours économique s'exprime diversement, lorsque les vrais républicains annoncent qu'ils veulent œuvrer pour le bien public, accorder leur réalité quotidienne en fonction des droits égaux et naturels, rendre aux *workingmen* et aux « prolétaires » ou aux « esclaves blancs » leur dignité et leur juste part des richesses. L'ambition de fonder une économie de marché démocratique s'accompagne de l'espoir d'égaliser les opportunités dans le monde économique, en se penchant par exemple sur les privilèges accordés par les chartes ou en contestant la légitimité des seigneurs et des autres grands propriétaires terriens. L'abolition des « monopoles » agraires doit pouvoir libérer et faire prospérer les laboureurs ainsi que le développement du commerce et de l'industrie. Louis-Joseph Papineau, à Saint-Laurent, présente le boycott des produits taxés dans un discours démocratique, mais aussi moral : « Dans tous les pays c'est la masse du peuple, ce sont les classes moyennes et les classes pauvres qui forment le revenu [taxes], ce sont les classes supérieures qui le dévorent¹⁵⁶. » Il précise aussi que la prospérité de la République constituerait une manne pour les habitants : « Depuis quelques années les villes et les manufactures ont si vite grandi aux États-Unis que les terres du voisinage ne peu[ven]t plus les nourrir. Il y a donc là des bouches tout aussi bien qu'en Europe pour manger nos grains. [... N]ous avons tous le plus grand intérêt à avoir un marché voisin plutôt qu'éloigné où vendre les fruits de notre travail¹⁵⁷. »

Ils insistent particulièrement pour que la transformation du monde économique demeure étrangère au processus de prolétarianisation qu'ils observent. Les patriotes canadiens voient dans l'esprit républicain la voie naturelle pour une économie démocratique : les armateurs de la République, « dit-on », « ont toujours le soin

¹⁵⁶ *La Minerve*, 29 mai 1837.

¹⁵⁷ *Ibid.*

d'intéresser leurs équipages dans leurs expéditions de pêche »¹⁵⁸. Un Fils de la liberté propose à Duvernay une réflexion qu'il espère « digne d'un vrai républicain ». Il souhaite en l'occurrence mettre fin à un système qui permet aux marchands de rester « bras croisés » alors que les « mechanics » se tuent au travail¹⁵⁹. Reprenant un vocabulaire mennaisien, *La Minerve* insiste également sur les rapports plus démocratiques et humains qui doivent lier les employeurs aux employés :

Nous n'avons donc plus maintenant qu'un souhait à former, c'est que les sociétaires de la nouvelle compagnie, tout en consultant leur intérêt, n'oublent pas celui des nombreux employés qu'ils auront à leur service et qu'ils n'en feront pas à l'imitation des maisons qui ont exploité jusqu'à présent le district de Gaspé, de misérables prolétaires, une population écrasée et arriérée.

Nous remarquons dans ces propos l'expression d'une certaine morale. Les vrais républicains attribuent parallèlement un caractère immoral aux « capitalistes », les riches investisseurs européens, les banquiers en particulier. On peut saisir l'influence chrétienne, par exemple par l'attrait pour Félicité de Lamennais. Le lien est tel qu'une amitié lie Louis-Joseph Papineau et l'abbé durant son exil à Paris¹⁶⁰. Un autre signe de l'attraction qu'il exerce sur les patriotes, notamment au Bas-Canada, est la présence d'un extrait de ses travaux à la première page de chaque numéro, ou presque, du *Patriote canadien* de Duvernay, très souvent sur des questions économiques. La réflexion théologique et politique de Lamennais aspire à renouveler la chrétienté pour en faire le moteur de la démocratie. Il souhaite faire de ce qu'il nomme le « vrai christianisme » le fondement d'une société fraternelle, sans « petits ni grands, ni maîtres ni esclaves, ni rois ni sujets » car « [Dieu] a fait tous les hommes

¹⁵⁸ *Ibid.*, 16 mars 1837.

¹⁵⁹ *Fonds Duvernay*, ANQ, Consigny à Duvernay, 13 juin 1840.

¹⁶⁰ Yvan Lamonde (dir.), *Signé Papineau. La correspondance d'un exilé*, Montréal, Presses de l'université de Montréal, 2009, p.235-236 ; Ruth White, *Louis-Joseph Papineau et Lamennais. Le chef des Patriotes canadiens à Paris 1839-1845*, Montréal, Hurtubise, 1983. Sur l'importance de Lamennais au Bas-Canada : *Fonds Ludger Duvernay*, ANQ, Amédée Papineau à Duvernay, 17 juin 1841 ; *La Minerve*, notamment le 20 mars 1837 ; Thomas Matheson, « La Mennais et l'éducation au Bas-Canada », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 13, 4 (mars 1960): 485-487.

égaux ». Pour faire œuvre de charité, il est juste que les plus forts aident les plus faibles contre leurs intérêts. En d'autres termes, le bien public doit prendre le pas sur l'esprit individualiste. Le travail représente par ailleurs la punition de Dieu envers l'Homme pour s'être révolté contre lui. Chacun doit travailler, « tous ont leur labeur, soit du corps soit de l'esprit ». « L'homme méchant » et « maudit du ciel » est celui qui ne veut pas travailler, celui qui force ses frères « avec les verges et le fouet » à travailler pour lui et à « manger le fruit de leur travail ». Nous retrouvons donc chez lui aussi l'idée de la noblesse du travail, et parallèlement l'immoralité de ceux qui vivent grâce au labeur d'autrui. Le prêtre appelle également les hommes à se libérer de leur nouvelle servitude, le travail salarié : « Affranchissez donc votre travail, affranchissez vos bras. » En 1838, dans *Le livre du peuple*, il continue de dénoncer la situation des « prolétaires » dominés par l'argent et la loi :

[Ils] ont été en masse la propriété de ceux qui règlent les relations entre les membres de la société, le mouvement de l'industrie, les conditions du travail, son prix et la répartition de ses fruits. Ce qu'il leur a plu d'ordonner, on l'a nommé loi, et les lois n'ont été pour la plupart que des mesures d'intérêts privés, des moyens d'augmenter et de perpétuer la domination et les abus de la domination du petit nombre sur le plus grand¹⁶¹.

Lamennais ne condamne pas le commerce, ni la propriété privée, mais plutôt la réalité des nouveaux rapports entre les « prolétaires » et les « hommes méchants » qui « mangent le fruit de leur travail », situation contraire à la morale chrétienne. En même temps qu'ils glorifient le commerce, le travail et les investissements de capitaux, les vrais républicains dénoncent la soif de richesse qui leur semble faire disparaître toute morale et tout sens de responsabilité sociale. Le système bancaire est le principal coupable de cette dérive car il génère une « general and feverish thirst for wealth, prompting the mind to seek it by other than legitimate means of honest,

¹⁶¹ Félicité de Lamennais, *Le livre du peuple*, Paris, Delloye et Lecou, 1838, p.18. Dans *Paroles d'un croyant*, le regard porté sur le travail, les prolétaires et la propriété, que nous avons mentionné ici, est exposé dans les sections VIII à X. Pour un regard approfondi sur la pensée de Lamennais, se reporter dans un premier temps à : Frédéric Lambert et René Rémond, *Théologie de la république : Lamennais, prophète et législateur*, Paris, L'Harmattan, 2001.

patient industry, and prudent enterprise¹⁶² ». Les exilés canadiens constatent et critiquent les ravages de l'attrait pour l'argent sur les mœurs républicaines, ainsi que la prépondérance des intérêts personnels et matériels, « superficial attainments », « their [the Americans] best feelings are ever structured by their worst passion – avarice – the almighty dollar – the only god they worship¹⁶³ » :

[Les richesses] ne sont ambitionnées que par des esprits étroits, qui confondent les moyens avec la fin, pour se procurer du pouvoir, de l'influence ou de l'estime ; ou par d'autres doués de sentimen[t]s moins élevés et moins délicats, comme étant nécessaires pour obtenir les plaisirs sensuels. Il arrive presque toujours, que l'homme qui parvient à la fortune, change ses opinions sur la pauvreté, fonde ses besoins sur quelque mesure nouvelle, et en fuyant l'ennemi qui le poursuit il s'efforce d'atteindre ceux qui sont devant lui. La fortune ne peut donner de la grandeur, car rien ne peut faire grand ce que l'arrêt de la nature a prédestiné à être petit¹⁶⁴.

La moralité de leur esprit capitaliste se retrouve dans leur volonté de réformer les corporations, qui sont « sans âme » selon le Dr Smyles et « [are] sickening to the heart of the philanthropic republicans¹⁶⁵ ». Parmi les pratiques qui répugnent aux vrais républicains, la protection juridique qui « irresponsabilise » les actionnaires des banques est particulièrement visée. Les éditoriaux de Leggett en témoignent :

« We have no confidence in these soulless corporations, managed in secret by a mysterious junto, and shrouded altogether from the wholesome scrutiny of the publick eye. [...] Now is the auspicious moment when, by an energetick exercise of the popular strength, we may sunder forever the fetters of the paper money feudal system¹⁶⁶. »

C'est la forme juridique de l'association, et non l'association commerciale en elle-même, qui est visée. Ils s'accordent pour déclarer que seule la mise en commun des

¹⁶² William Leggett, *Evening Post*, décembre 1834, cité par Sedgwick, *Political Writings of William Leggett*, op. cit., vol. 1, p.102.

¹⁶³ *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, James MacKenzie à MacKenzie, 16 novembre 1839 ; Gates, *After the Rebellion*, op. cit., p.84.

¹⁶⁴ *Le patriote canadien*, 29 janvier 1840.

¹⁶⁵ *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, Smyles à MacKenzie, 12 novembre 1838.

¹⁶⁶ *Plaindealer*, 13 mai 1837.

ressources, humaines, financières et matérielles, peut garantir la réussite d'une société commerciale. Ainsi, pour *La Minerve*, le succès de la *Banque du peuple* représente « un témoignage de plus en faveur du principe d'association¹⁶⁷ ». Afin de moraliser et de responsabiliser les activités commerciales, ils proposent de s'appuyer sur une forme d'association qui responsabilise les investisseurs de façon illimitée, telle que la « société en commandite ». Cette forme d'association commerciale se rapproche des « joint stock companies » britanniques. Albert Schrauwers, pour analyser les *Children of Peace* de Hope, s'est appliqué à expliquer l'opposition qu'il nous faut saisir entre les compagnies à charte et celles constituées par association libre, *joint stock*. Ces compagnies commerciales, dénuées de responsabilité limitée, ont longtemps été interdites par les autorités britanniques. Pour retranscrire la vision et les pratiques économiques des radicaux canadiens, Schrauwers conçoit la notion de « *joint stock democracy* », alliant la recherche d'une prospérité commerciale dans un univers coopératif, associatif et donc responsable¹⁶⁸. L'Association fouriériste de New York, que nous avons mentionnée plus haut et autour de laquelle gravite MacKenzie, propose également un statut de *joint stock* pour encadrer leur projet¹⁶⁹.

Les républicains des deux Canadas ont privilégié les associations en commandite ou en *joint stock* pour participer à l'activité économique. La *Banque du peuple* de Montréal, la *Bank of the People* de Toronto, mais auparavant la *Maison canadienne de commerce* et, durant l'exil, les projets bancaires de Charles Duncombe, sont tous entrepris sur le modèle de sociétés à responsabilité illimitée¹⁷⁰. Il s'agit d'associations libres et publiques de citoyens qui deviennent, par leur investissement en capital,

¹⁶⁷ *La Minerve*, 13 février 1837.

¹⁶⁸ Schrauwers, *Union is Strength*, *op. cit.*, p.18-29, p.98-124, et p.245-257.

¹⁶⁹ *Daily Plebeian*, 19 août 1842.

¹⁷⁰ Bernard, *Les Rébellions*, *op. cit.*, p.18-19 ; Kinchen, *Patriot Hunters*, *op. cit.*, p.36 ; Schrauwers, *Union is Strength*, *op. cit.*, p.154-155 et p.168-172. Harvey (*Le printemps*, *op. cit.*, p.114-115, p.163 et p.199-201) et Salée et Bernier (*Ordre et liberté*, *op. cit.*, p.200) perçoivent une dimension « coopérative » chez les patriotes, sans approfondir la démonstration.

actionnaires et propriétaires d'une société commerciale. Les dirigeants sont personnellement responsables des aléas de leur entreprise :

[C]'est sur ce principe que les établissements en commandite m'ont paru utiles [...] C'est surtout une conséquence de l'imprévoyance des législateurs qui accordent les chartes, équivalent de fait à une déclaration d'irresponsabilité des parties qui composent l'association et des personnes qui les dirigent. Leur intérêt consiste à partager avec leurs amis tout le revenu. Par la faillite des banques, ils font des profits, parce qu'ils en ont emprunté à proportion que leurs billets diminuent en valeur, pendant qu'eux ne font que perdre leurs places qu'ils remplissent bientôt de nouveau dans un autre établissement de ce genre. Il est impossible de se faire une idée d'un système plus pernicieux¹⁷¹.

Amury Girod cible par ce biais les banques à chartes dont l'irresponsabilité juridique a des conséquences directes et profondes sur l'ensemble de l'univers économique et social : « On peut s'imaginer que pour cette époque on tâche de les mettre dans un tel ordre que sa grande utilité au public doive paraître¹⁷² » ; « Les banques à chartes ont des privilèges qui ne s'accordent pas trop avec les intérêts et même la sûreté du public¹⁷³. » Les chartes bancaires sont jugées immorales car les premières victimes des trous d'air des mécanismes financiers sont les producteurs de richesses. Pour Girod, « le capitaliste ne fait dans le fond que prêter son nom, et fait avancer au peuple son argent pour en retirer, lui capitaliste, les intérêts¹⁷⁴ ». À propos du projet d'une nouvelle banque à Trois-Rivières, *La Minerve* dénonce les dérives de la spéculation mais rappelle que la nouvelle institution sera fondée « sur le principe commanditaire », « approuver la création d'une banque c'est dire assez que nous la supposons capable de suffire à ses moyens d'existence sans être obligée d'avoir

¹⁷¹ *La Minerve*, 17 juillet 1837. Il est important de préciser que, dans les statuts de 1833 de la Banque du peuple, les commanditaires qui n'exercent pas de fonction ne sont pas considérés juridiquement responsables.

¹⁷² *Ibid.*, 10 juillet 1837.

¹⁷³ *L'Écho du pays*, 17 décembre 1835.

¹⁷⁴ *La Minerve*, 17 juillet 1837.

recours aux privilèges d'une charte » : les banques sur le « principe commanditaire, offrent tous les avantages des autres sans en avoir les inconvénien[t]s¹⁷⁵ ».

La volonté de responsabiliser les acteurs du marché envers le corps social peut également se lire dans la place accordée à l'autorité publique, garante des droits égaux et naturels. Les contradictions de la pensée économique des vrais républicains proviennent en grande partie de l'impossibilité d'accorder un univers commercial entièrement « libre » et protégé des interférences de l'État, avec un pouvoir politique gardien des droits inhérents à chacun dans une société immanquablement traversée par des rapports de pouvoir :

« Our theory is, that men have equal rights; that government, which is the guardian of their equal rights, should confine itself within the narrowest circle of necessary duties, the mere protection of that equality, by preventing the encroachment of one man upon the rights of another; and that all beyond this should be left to the influence of publick opinion, and those natural principles of commercial intercourse which are called the laws of trade. This is our theory. This is the theory of a popular government. This is the theory of democracy. We ask again, when, where, and how, has it been demonstrated to be impracticable?¹⁷⁶ »

Comment délimiter les lois naturelles et le « narrowest circle » de l'autorité publique ? L'article du *North American* qui réclame la destruction des hiérarchies des métiers, sur lequel nous nous sommes arrêtés, démontre qu'une régulation des activités économiques est inévitable dans une société commerciale qui se veut démocratique et égalitaire, *a minima* par le biais d'une condamnation morale qui contraindrait les « capitalistes » à plus de vertu. La *United States of Democratic Review* témoigne de cette même contradiction en défendant le besoin d'une intervention législative afin de protéger les « white slaves » :

« To say that these hapless victims of man's cupidity, confined within the dungeon-walls of factories, are to be excluded from legislative protection on

¹⁷⁵ *Ibid.*, 16 janvier 1837.

¹⁷⁶ *Plaindealer*, 29 juillet 1837.

account of that beautiful spirit of resignation which carries them through the fiery ordeal without one audible murmur of discontent, is the same as saying that a man who had been accustomed to eat but one meal in twenty-four hours without repining, was not entitled to two ; or that the very negro whose emancipation is so loudly cried for, was altogether unworthy of the boon of freedom, because he had been guilty of forbearance in not turning upon and murdering his master. This would be a refinement upon cruelty worthy of the darkest ages of error and feudalism¹⁷⁷. »

Ainsi, le libre-marché démocratique défendu par les vrais républicains soumet la recherche du profit à la moralité et à l'éthique sociale, ce dont l'autorité publique est responsable d'imposer. Cet aspect ressort de la proposition de constitution pour le Haut-Canada dans laquelle la propriété privée doit demeurer inviolée, même si elle sera « always subservient to the public welfare » (art. 20). Le document déclare aussi que la Législature n'aura pas le pouvoir d'émettre certaines chartes à saveur commerciale, « There shall never be created within this State any incorporate power trading companies, or incorporate companies with banking powers. Labor is the only means of creating wealth » (art. 56). Il est également précisé (art. 51) qu'elle est la régulatrice de plusieurs pans de l'économie (monnaie, banqueroutes, taxes). Il s'agit là d'une importante différence avec la vision de l'économie imposée par la Constitution américaine et la Cour suprême¹⁷⁸. L'exil confirme d'ailleurs aux patriotes qu'une indépendance politique et qu'une imitation des institutions étasuniennes seront insuffisantes. MacKenzie considère que la « partie faible » de la Constitution américaine réside dans l'absence de protection des citoyens, et de la République elle-même, face aux compagnies commerciales privées. « [C]orporations, monopolies, have so expounded their acts », ce qui a créé un esprit de « mercenaire » au sein du peuple américain¹⁷⁹ ; « [the] rotten, dishonest and anti-republican Banking

¹⁷⁷ *USDR*, septembre 1842, « White Slavery », p.270.

¹⁷⁸ Pour avoir une idée de ces enjeux et des tensions qui les accompagnent : Jason M. Opal (avec la collaboration de Julien Mauduit), « La Panique financière de 1819 et les Patriotes de 1837 : nouveau regard sur le rapprochement anglo-américain et la "démocratie" jacksonienne », *Bulletin d'histoire politique*, 25, 2 (hiver 2017), sous presse ; Mark Killenbeck, *M'Culloch v. Maryland: Securing a Nation*, Lawrence, University Press of Kansas, 2006.

¹⁷⁹ *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, MacKenzie à Buell, 12 octobre 1839.

and British manufactures importing system, must be changed, or the Constitution of the Union abandoned¹⁸⁰ ».

6.4 Argent et politique, le nœud de la révolution

La question des banques et de la monnaie est l'une des principales problématiques des vrais républicains, en particulier après la « panique » financière internationale de mai 1837. Cette crise, et le débat public qui l'accompagne, touchent les deux Canadas comme la République américaine. Durant la guerre d'indépendance canadienne, la défection de la *Banque du peuple* de Montréal ainsi que la difficulté à obtenir des prêts auprès des banques de la République les confirment dans leur perception. En 1841, Charles Duncombe publie un traité d'économie politique dont l'ambition est de repenser le système bancaire et monétaire sur des bases républicaines, démocratiques, morales et responsables. Ce document illustre la réflexion économique des vrais républicains ainsi que l'ampleur et la nature de la révolution qui était en marche. La révolution de l'économie et de la finance prônée par les vrais républicains explique-t-elle l'opposition des autorités de la République envers les patriotes ? La question monétaire sera abordée dans son sens large, à partir des réflexions, des lois et du fonctionnement de maisons bancaires des Canadas et des États-Unis. Il est aussi fondamental de ne pas mettre les logiques financières hors du politique¹⁸¹, ou de reléguer les enjeux politiques du système monétaire à une « subtilité »¹⁸².

¹⁸⁰ *MacKenzie's Gazette*, 31 octobre 1840.

¹⁸¹ Ce qui est la démarche d'Adam Shortt, « Commercial Crisis of 1837-38 », E.P. Neufeld (dir.), *Money and Banking in Canada*, Toronto, McClelland and Stewart, 1964, p.91-95.

¹⁸² Ce qui ressort de la plus importante étude sur l'histoire du système monétaire au Québec, de Paquet et Wallot, *Québec moderne, op. cit.*, p.194-243.

6.4.1 Mécanismes bancaires et monétaires

Le développement de l'argent de papier, les billets de banque, a été grandement favorisé en Amérique par la faible quantité d'argent métallique, les pièces de monnaie. L'argent-papier n'a pas de valeur en soi, seule la possibilité d'être converti en argent métallique lui confère sa valeur. Les billets et autres bons émis par les diverses banques, marchands et institutions du continent ne sont donc, légalement, que des reconnaissances de dettes par le signataire du billet. Autrement dit, lorsqu'il émet un billet, le signataire s'engage à le rembourser au montant indiqué, ce qui constitue sa valeur. Les banques ne possèdent cependant pas les sommes correspondantes en numéraire. Leur capital, lorsqu'il est réellement constitué par les actionnaires, ne représente qu'une très faible partie des montants inscrits sur les billets. La création de la monnaie de papier se réalise par l'endettement de la banque : « The Banks start upon credit ; they continue to do business upon credit ; they live, breathe, and subsist upon credit. Look into their vaults – what is there ? Emptiness¹⁸³. » L'inflation des prix découle de cette émission de billets. Les pratiques spéculatives l'accompagnent et l'encouragent. Ce mécanisme est central dans le développement économique car il permet au capital de circuler et de se constituer (sur papier), sans avoir à se limiter aux réserves en numéraire.

Afin de maintenir ce système, la croyance du public en la valeur des billets est déterminante pour qu'ils soient utilisés au quotidien sans jamais être remboursés : « It is the popular faith that support them – a faith which is able to remove mountains ; aye, and create them too¹⁸⁴. » L'historien Stephen Mihm a démontré l'importance de cette confiance en la fiabilité des banques à cette époque, ce que Jessica Lepler a depuis confirmé ; « as long as confidence flourished, even the most far-fetched

¹⁸³ John Taylor, élu de la Caroline du Sud, cité par MacKenzie, *Caroline Almanack, Rochester, 1840*, p.49-50.

¹⁸⁴ John Taylor, cité par MacKenzie, *Caroline Almanack, op. cit.*, p.49-50. Sur l'importance de la confiance dans les mécanismes financiers, lire en particulier Georg Simmel, *Philosophie de l'argent*, Paris, PUF, 2013 [1900].

speculations could get off the ground, wealth would increase, and bank notes [...] would circulate¹⁸⁵ ». Lorsque le montant des dettes des banques atteint un niveau qui ne peut être résolu ni par la croyance du public en la fiabilité des entreprises bancaires ni par une mesure financière, les banques, dans une réaction en chaîne, refusent de rembourser les billets et l'argent de papier perd tout ou partie de sa valeur nominative. C'est ce mécanisme qui a provoqué les « paniques » au XIX^{ème} siècle.

La Constitution américaine encadre certaines pratiques monétaires et financières. Elle réserve au Congrès le droit de frapper la monnaie, d'établir la valeur des pièces étrangères et de fixer le poids de l'argent métallique. Seuls l'or et l'argent sont reconnus constitutionnellement comme les métaux pouvant composer les pièces. Dans une interprétation stricte du texte, les pièces sont donc la seule monnaie constitutionnelle. Le pouvoir fédéral détient cependant le droit de fixer les cours légaux (*legal tender*), ce qui lui permet d'accorder une valeur monétaire à autre chose que l'or et l'argent. La Constitution réserve par ailleurs au pouvoir fédéral la gestion de la monnaie, et non aux banques ou aux différents États – la politique de Jackson en faveur des *State Banks* pourrait donc être perçue comme anticonstitutionnelle à cet égard. Même si l'endettement des autorités publiques est encadré par la Constitution dans le but qu'elles préservent leur indépendance face à des intérêts privés, le texte reste flou. Ainsi, il est fondamental de souligner que le développement du système financier s'est réalisé à la lisière de la constitutionnalité. Les Pères fondateurs n'interprétaient pas le texte dans le même sens, controverse qui accompagne celle sur la légitimité de la Constitution en elle-même. Dans cette confusion, les *Federalists*, Alexander Hamilton en tête, ont façonné une politique privilégiant l'établissement d'une banque dite « nationale » qui agirait de concert avec l'État :

¹⁸⁵ Stephen Mihm, *A Nation of Counterfeiters. Capitalists, Con Men, and the Making of the United States*, Cambridge, Harvard University Press, 2007, p.11 ; Jessica Lepler, *The Many Panics of 1837. People, Politics and the Creation of a Transnational Financial Crisis*, Cambridge, Cambridge University Press, 2013.

« [T]he tendency of a national bank is to increase public and private credit. The former gives power to the state for the protection of its rights and interests, and the latter facilitates and extends the operations of commerce among individuals. Industry is increased, commodities are multiplied, agriculture and manufactures flourish and herein consists the true wealth and prosperity of a state¹⁸⁶. »

Au contraire, Jefferson utilise la Constitution pour s'opposer à cette idée de banque nationale. Il estime que le Congrès n'a pas le pouvoir d'accorder une quelconque charte bancaire¹⁸⁷. En 1791, la *Bank of the United States (BUS)* obtient néanmoins sa première charte. 80% de son capital est privé. Sa charte lui garantit de recevoir le Trésor, ce qui lui octroie une puissance financière incomparable. L'opposition au système financier des Fédéralistes a pu trouver en Thomas Paine un avocat éloquent, et en Jefferson un magistrat méfiant. Durant sa présidence, ce dernier tente de limiter le pouvoir de la *BUS* et s'attache à rembourser les dettes de l'État envers elle¹⁸⁸. La panique financière de 1819 finit toutefois par le convaincre dans son opposition au système d'Hamilton. Il réclame alors l'interdiction « éternelle » du papier-monnaie et des chartes législatives en faveur des banques¹⁸⁹. Les radicaux des années 1830 légitiment leur réflexion en s'appuyant notamment sur Jefferson. George Evans déclare « anticonstitutionnelles » les dettes des différents États car, selon son interprétation de la Constitution, l'endettement est l'unique prérogative du Congrès et il doit être limité à une circonstance exceptionnelle¹⁹⁰. Or, cette pratique de l'endettement des États progresse durant l'ère jacksonienne, comme nous l'avons vu avec les emprunts du Massachusetts négociés par Webster à Londres.

¹⁸⁶ Lettre d'Alexander Hamilton à Albert Morris, 30 avril 1781, citée par David Cohen, « The First Bank of the United States and the Securities Market Crash of 1792 », *The Journal of Economic History*, 60, 4 (déc. 2000): 1041.

¹⁸⁷ Wayne Morgan, « The Origins and Establishment of the First Bank of the United States », *The Business History Review*, 30, 4 (déc. 1956): 472-492 ; Killenbeck, *M'Culloch v. Maryland*, *op. cit.*

¹⁸⁸ Gordon S. Wood, *Empire of Liberty: A History of the Early Republic, 1789-1815*, New York, Oxford University Press, 2009, p.293-299.

¹⁸⁹ Sean Wilentz, *The Rise of American Democracy. Jefferson to Lincoln*, New York et Londres, W. Norton & Company, 2006, p.208-209.

¹⁹⁰ Evans, « History Working Men », *loc. cit.* ; Bray Hammond, « The Banks, the States and the Federal Government », *The American Economic Review*, 23, 4 (déc. 1933): 622-636. Voir le chapitre 4 sur les bons des États.

Les vices et les incohérences du système monétaire sont palpables. Ils alimentent la réflexion des radicaux. Au Bas-Canada, le *Township Reformer* relate l'argumentaire audacieux d'un endetté emprisonné. Ce dernier propose à son créancier de le libérer et même de lui verser 1\$ par semaine. Son emprisonnement coûtant 1,25\$ au créancier, il pourra garder les 25 cents restants pour le remboursement de la dette ; « Every body is begining to believe that the best bank is the Bank of Farth, and the best share is a Plough Share¹⁹¹ ». Un faussaire a par ailleurs été libéré durant la panique de 1837 car la Cour du banc du roi a reconnu que les billets qui ne sont pas remboursables immédiatement n'ont aucune valeur juridique¹⁹². De même, à Québec, une femme est accusée de vol de billets, mais son avocat défend qu'ils n'ont aucune valeur puisque les banques ont suspendu leurs remboursements :

[A]près quelques instan[t]s, [les juges] rapportent qu'ils ne peuvent assigner aucune valeur précise aux billets, que dans les circonstances actuelles ils ne les croient *d'aucune valeur légale* et par conséquent déclarent la prisonnière NON-COUPABLE. – Sourire d'approbation dans l'auditoire¹⁹³.

Le déséquilibre entre l'importance croissante de la finance et la présence accrue de fausse monnaie encourage également la critique des mécanismes financiers. Cela concerne les « mauvais sous », mais surtout les « shin-plasters », mentionnés en français par « chiffons de papier » : « un papier-monnaie de 5, 10, 12 ½, 25 cents, jusqu'au montant de deux dollars, émis [...] par des fripons qui, une fois qu'ils en ont répandu pour une somme assez forte, disparaissent comme une ombre¹⁹⁴ ». Dans le flou et l'ambivalence de la question monétaire, ces billets contrefaits sont parfois encouragés par les banques elles-mêmes et reconnus comme du capital réel. L'étude de Stephen Mihm porte justement sur ces paradoxes qui permettent une « magical

¹⁹¹ *Township Reformer*, 25 juillet 1837.

¹⁹² *La Minerve*, 11 septembre 1837.

¹⁹³ *Le Libéral*, 15 juillet 1837.

¹⁹⁴ *La Minerve* du 26 juin 1837 et *Le Courrier des États-Unis* du 17 février 1838. Sur l'importance des faussaires, lire Mihm, *A Nation of Counterfeiters*, op. cit.

transformation of flimsy paper into concrete capital¹⁹⁵ ». L'immoralité du système est largement ressentie. À propos de la décision des banquiers de ne plus rembourser les billets en mai 1837, alors qu'ils en auraient en partie les moyens, *Le Courrier des États-Unis* évoque un « déshonneur national ». Contrairement à l'affirmation des banques qui prétendent agir pour le bien public, le journal estime que cette stratégie leur permet de continuer à s'enrichir en laissant le public dans la misère :

car une banqueroute générale et volontaire déshonore un pays, et toutes les banques, aux États-Unis, ont les moyens de remplir leurs engagements, leurs promesses : « pay to ____ the sum ____ », en faisant quelques sacrifices. [...] par leur avidité, par leur extravagance, [les banques] ont ruiné le commerce, l'industrie, la main-d'œuvre des habitant[s] des États-Unis¹⁹⁶.

Émissions de billets, emprunts, spéculations, investissements, inflation et déflation, importation, exportation et consommation, tout ce qui, en un mot, soutient la révolution du marché au XIX^{ème} siècle (*Market Revolution*), crée un mécanisme économique qui repose sur l'endettement. Albert Schrauwers soutient qu'il nous faut comprendre les antagonismes économiques avant tout en termes de situations d'endettement. Il estime aussi que les dettes des colons – endettement qui est devenu incontournable pour accéder à la propriété agraire – est « an economic and political weapon, a blunt-edged sword in the hands of merchants and lawyers, and a contentious political issue at the centre of reform politics¹⁹⁷ ». Les banques, premières endettées et principale clé du système économique, sont également protégées (pour la plupart) par la responsabilité limitée, alors que les banqueroutes sont récurrentes. Ainsi, en un sens, les chartes accordent aux banques le droit de ne pas rembourser leurs dettes (les billets)¹⁹⁸. Les enjeux et les risques sociaux de ce mécanisme sont pourtant énormes, ce qu'il est possible de constater lors de l'effondrement du système

¹⁹⁵ Mihm, *A Nation of Counterfeiters*, op. cit., p.15-16.

¹⁹⁶ *Le Courrier des États-Unis*, 21 avril 1838. Lire aussi celui du 28 avril 1838.

¹⁹⁷ Schrauwers, *Union is Strength*, op. cit., p.12-13.

¹⁹⁸ Albert Schrauwers, « "Money Bound you – Money shall loose you": Micro-Credit, Social Capital, and the Meaning of Money in Upper Canada », *Comparative Studies in Society and History*, 53, 2 (avril 2011): 314-343.

financier. Mis à part certaines pratiques frauduleuses, tout est légal et légitimé par l'intervention des autorités publiques.

6.4.2 « *Bank War* » et « panique » de 1837

La légitimité du système bancaire et monétaire est remise en question, y compris, dans les discours, par certaines des plus hautes autorités de la République. Le président Jackson se lance dans une « guerre » contre la *BUS*, ce que l'historiographie a nommé la « *Bank War* ». La *BUS* a alors émis environ 50% des billets en circulation. Selon une certaine interprétation de la Constitution, cette hégémonie financière entre en contradiction avec le texte qui précise qu'aucun pouvoir ne doit menacer le Congrès. La *BUS* est d'autant plus susceptible d'être attaquée que ses actionnaires sont majoritairement Britanniques. C'est uniquement ce pouvoir d'une banque privée sur la République qui est réellement attaqué par Jackson¹⁹⁹. Le président refuse de reconduire la charte de la *BUS* en 1836. Il ne bénéficie cependant pas de l'appui du vice-président Van Buren et d'une partie de son camp politique qui s'allient aux whigs afin d'empêcher Jackson de faire passer certaines mesures²⁰⁰.

Une crise financière éclate l'année suivante, entre mars et mai 1837, c'est-à-dire dans les premières semaines de la présidence de Van Buren²⁰¹. Début mai, en quelques heures, les grandes banques new-yorkaises refusent tour à tour de rembourser les billets : « Depuis samedi, Wall Street présente un bien triste tableau ; une terreur panique s'est emparée du peuple, qui s'est porté en masse aux banques demandant à grand cris des espèces pour les billets en sa possession²⁰². » La « panique » se répand

¹⁹⁹ Wilentz, *Rise*, *op. cit.*, p.366 et p.439-440. La question de la constitutionnalité de la politique monétaire de Jackson pourrait être posée : Lepler, *Panics*, *op. cit.*, p.105.

²⁰⁰ Pessen utilise ce fait pour soutenir son interprétation d'un bipartisme vide de signification politique, c'est-à-dire soumis aux intérêts d'une élite, *Jacksonian America*, *op. cit.*, p.203-204.

²⁰¹ Lepler (*Panics*, *op. cit.*, p.94-108) fait remonter le début de cette panique au 4 mars 1837, le jour du discours d'investiture de Van Buren.

²⁰² *La Minerve*, 15 mai 1837.

en quelques jours dans l'ensemble de l'Union américaine et le continent. Les colonies britanniques sont elles aussi touchées. Les mécanismes sont très similaires et les trois grandes institutions bancaires du Bas-Canada suspendent les remboursements en mai 1837²⁰³. La panique a principalement été causée par une circulation record de papier-monnaie, c'est-à-dire par une augmentation sans précédent du crédit à une échelle transatlantique. Le volume en circulation est devenu difficilement tenable financièrement. La *BUS* participe grandement à cette « *paper mania* », ce qui lui permet de faire pression sur le pouvoir exécutif afin de renouveler sa charte. La banque n'est toutefois pas la seule responsable car la politique de Jackson en faveur de la multiplication des banques locales (« *pet banks* »), ainsi que le mécanisme même du commerce transatlantique, ont aussi alimenté des pratiques spéculatives qui ont précipité la panique. Jessica Lepler démontre enfin à quel point la circulation des informations a été un facteur déterminant²⁰⁴.

Précisons que la « panique » ne l'a pas été pour certains. Dès la fin de 1836, Leggett, parmi d'autres, annonce que la « tempête financière », « prédite depuis longtemps » du fait d'une spéculation « folle », commence à se faire sentir ; « What is to pay all this vast accumulation of debt? [...] it is the bank system of this country, our wretched, unequal, undemocratic system of special privileges, which occasions the difficulty we now begin to feel²⁰⁵. » Il anticipe les conséquences de cette vague d'émission de papier-monnaie et annonce l'éclatement d'une prochaine panique.

²⁰³ Lepler, *Panics*, *op. cit.*, p.191-234 ; Creighton, « Fondements économiques », *loc. cit.* ; Paquet et Wallot, *Québec moderne*, *op. cit.*, p.211-212 ; Peter L. Rousseau, « Jacksonian Monetary Policy, Specie Flows, and the Panic of 1837 », *The Journal of Economic History*, 62, 2 (juin 2002): 457-488. *La Minerve*, 15 mai 1837 ; *Caroline Almanack*, *op. cit.*, p.51-52 ; *Le Courrier des États-Unis*, 15 juillet 1837.

²⁰⁴ Wilentz, *Rise*, *op. cit.*, p.441-445 et p.463-464 ; Burrows et Wallace, *Gotham*, *op. cit.*, p.613-615 ; Lepler, *Panics*, *op. cit.*, p.20-66 et p.94-122. Pour une analyse des mécanismes et du vécu de cette panique, lire Lepler, *Panics*, *op. cit.* Pour des témoignages contemporains, lire par exemple *Le Courrier des États-Unis* des 6 et 10 mai 1837.

²⁰⁵ *Evening Post*, 24 octobre 1836.

Lorsqu'elle se déclenche, elle n'est donc pas une surprise pour certains observateurs comme Leggett ou le *London Sunday Times*²⁰⁶.

Dans un contexte continental où la révolution aux Canadas se précise, il nous faut enfin insister sur une dimension importante du discours contre le système financier : l'influence des « capitalistes » anglais. La présence massive de capitaux européens en général, et britannique en particulier, dans le système bancaire de la République a été soulevée dès le début du projet d'Hamilton. Le *speaker* de la Chambre des représentants et futur whig, Henry Clay, déclare ainsi en 1811, à l'aube de la guerre anglo-américaine, que la *BUS* est une institution « monopolistique » et une « abomination inconstitutionnelle », « its stockholders mainly British, and its officers and beneficiaries "a splendid association of favored individuals"²⁰⁷ ». Au lendemain de la panique de 1837, Ming identifie les maisons bancaires de Londres comme étant les responsables des malheurs de la République. Leggett affirme que la *BUS* agit de concert avec les banques d'Angleterre, en particulier la *Bank of England*. Selon eux, les banques londoniennes ont prêté sans limites aux spéculateurs américains puis elles ont soudainement réclamé le remboursement en argent métallique, ce qui a drainé une énorme quantité de métaux précieux vers Londres et contraint les banques américaines à suspendre le remboursement des billets²⁰⁸. Les historien(ne)s confirment cette perception : la « panique » découle de l'attitude agressive des maisons londoniennes qui a succédé à leur spéculation intensive en Amérique²⁰⁹.

²⁰⁶ *Ibid.*, 20 juin 1837. Plusieurs observateurs avertis, en particulier les banquiers londoniens, ont anticipé l'éclatement de la bulle spéculative de nombreux mois avant le printemps 1837 (Lepler, *Panics*, *op. cit.*, p.43-66).

²⁰⁷ Henry Clay est alors *speaker* de la Chambre des représentants à Washington, cité par Wilentz, *Rise*, *op. cit.*, p.145.

²⁰⁸ *Evening Post*, 20 juin 1837.

²⁰⁹ Jay Sexton, *Debtor Diplomacy: Finance and American Foreign Relations in the Civil War Era, 1837-1873*, Oxford, Oxford University Press, 2005, p.24-25 ; Wilentz, *Rise*, *op. cit.*, p.445 ; Lepler, *Panics*, *op. cit.* Sur les investissements britanniques aux États-Unis, lire également Jason M. Opal (avec la collaboration de Julien Mauduit), « La Panique financière de 1819 et les patriotes de 1837 : nouveau regard sur le rapprochement anglo-américain et la "démocratie jacksonienne" », *Bulletin d'histoire politique*, 25, 2 (hiver 2017): 193-221.

6.4.3 La *Banque du peuple* à l'épreuve de la révolution

Les patriotes ont présenté la *Banque du peuple*, fondée en 1833, comme l'institution qui permettra aux Canadiens français de prendre une position plus active dans l'univers commercial²¹⁰. La première tentative échoue mais en 1835, la firme *Viger, De Witt & Co.* remet la *Banque du peuple* sur pied. Elle prend la forme d'une société en commandite. Parmi les actionnaires se trouvent des proches de Papineau, L.-M. Viger, J. De Witt, J. Donenagi, le Dr Vallée, T. S. Brown ou encore E. Fabre. En 1837, Louis-Michel Viger, cousin de Papineau, est le directeur de la banque. Louis Perrault et Ludger Duvernay possèdent également des parts²¹¹. Le lien est tel que certains historiens considèrent que la *Banque du peuple* devait financer la révolution²¹².

Si le discours patriote insiste sur le soutien de la banque à l'émancipation de la population, le projet demeure une entreprise commerciale privée. Cette alliance du patriotisme et de l'esprit capitaliste pousse *La Minerve* à utiliser le terme de « capitalistes réformistes »²¹³. À titre d'exemple, alors que les articles de 1833 précisent que le montant maximal d'endettement est de quatre fois le capital versé, aucune limite n'est évoquée dans ceux de 1835²¹⁴. En 1837, avant la panique qui verra la banque fermer ses guichets, *La Minerve* se réjouit de son succès et incite les lecteurs à y placer leur numéraire pour en faire bénéficier « la communauté »²¹⁵. Un projet similaire est entrepris par les réformistes du Haut-Canada en 1835, la *Bank of the People*, adouée par MacKenzie. L'entreprise compte parmi ses actionnaires le Dr

²¹⁰ Harvey, *Le printemps*, op. cit., p.199-201.

²¹¹ *Fonds Duvernay*, ANQ, Fabre à Duvernay, 10 septembre 1838, *Numismatic Journal*, VII, p.181-183 ; *Ibid.*, Fabre à Duvernay, *Numismatic Journal*, VII, p.184-185.

²¹² Ouellet, « Les insurrections de 1837-1838 », loc. cit., p.224-225.

²¹³ *La Minerve*, 11 décembre 1834, citée par Bernier et Salée, *Ordre et liberté*, op. cit., p.200-201.

²¹⁴ La responsabilité personnelle est donc engagée uniquement pour les « *principal partners* ». Robert Seal Greenfield, « La Banque du peuple, 1835-1871, and its Failure, 1895 », mémoire de maîtrise (histoire), Université McGill, 1968. Schrauwers (*Union is Strength*, op. cit., p.169-170) estime que la Banque du peuple est « moins démocratique » que la *Bank of the People*.

²¹⁵ *La Minerve*, 13 février 1837.

Rolph, M. Bidwell, J. Montgomery, T. Morrison, F. Hincks et D. Willson, des réformistes assumés²¹⁶.

Certains patriotes s'opposent cependant au projet de la *Banque du peuple*²¹⁷. É. Rodier regrette l'opportunisme et le manque d'esprit démocratique des « ambitieux patriotes plus riches que moi ». Selon lui, « [ils] ont toujours Peuple, patriotisme, liberté, égalité sur les lèvres », mais ils « dédaignent de s'asseoir à table avec un honnête marchand-tailleur, avec un brave marchand-épiciier &c &c qui pour faire leur chemin à la célébrité prêtent à la Cause de la patrie ce qu'ils en recevront avec usure²¹⁸ ». Papineau proclame des salves contre « l'aristocratie des Banques » et l'« aristocratie du comptoir », ciblant avant tout les « *tories* » et les accuse de « corrompre » la vie politique. Il dénonce les « immorales banqueroutes » et conclut son exposé sur une nouvelle bataille à mener, celle de la finance :

J'ajouterai que de tous les engins maintenant en opération pour nuire aux intérêts du pays, le plus puissant est la mauvaise direction qui a été donnée aux opérations des Banques. [...] La répartition inégale de la richesse lorsque les banques favorisent le monopole d'une coterie politique, sont une autre plaie sociale qu'elles infligent. Dans le Haut comme dans le Bas-Canada, les réclamations ont été universelles contre le scandale avec [lequel] les directeurs se sont disproportionnément emparés des secours des banques. [...] Mais pressez, retirez toujours les billets, et les gentils-hommes gros débiteurs, seront bien obligés de rembourser ce qu'ils sont désaccoutumés de faire depuis longtemps, et toute la quantité d'affaires qu'ils discontinueront seront recueillis par ceux qui sont libres d'engagements avec les banques. Ils appelleront cela destruction du commerce tandis qu'en réalité il ne fera qu'échapper à des mains ennemies pour tomber en des mains amies. Les *producteurs* continueront leurs habitudes de travail et d'économie, seules sources importantes de richesses pour un pays. [...] Si les Banques étaient ruinées parce qu'on leur demanderait de remplir leurs engagements, leur ruine

²¹⁶ Schrauwers, *Union is Strength*, *op. cit.*, p.154-155 et p.168-172.

²¹⁷ Harvey, *Le printemps*, *op. cit.*, p.164-165.

²¹⁸ *Fonds Duvernay*, ANQ, Rodier à Duvernay, 2 janvier 1834. Rodier souligne. L'un de ces « ambitieux patriotes » est Jacob de Witt, architecte de la *Banque du peuple* : Louis Richard, « Jacob de Witt (1785-1859) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 3, 4 (1950): 537-555.

serait un acte de justice qui ne pourrait avoir lieu trop tôt, en vue de diminuer la perte plus grande, que plus tard aurait à soutenir la société²¹⁹.

Nous retrouvons donc l'essence du discours économique des vrais républicains : corruption de la politique par l'aristocratie monétaire, « monopole » immoral des riches banquiers, illusion du crédit, valorisation du travail des « producteurs », *etc.* La position de Papineau est toutefois très ambiguë. Deux mois plus tard, la *Banque du peuple* est rétablie. En 1837, son portrait figure sur les billets, au même titre que Denis-Benjamin Viger : le lien de la banque avec le Parti patriote est de notoriété publique. Toutefois, contrairement à ce que croyaient les exilés et les autorités coloniales, la banque refuse de prêter des fonds en 1838 aux patriotes. Plusieurs témoignages expriment le malaise qui s'est rapidement installé entre les exilés et la banque²²⁰ :

[L]es réfugiés en entreprenant ce grand voyage avaient la perspective, la promesse même, d'obtenir des sommes considérables [...] la somme de 20000\$ avait été solennellement promise..... Elle ne fut jamais envoyée !!! De là la difficulté où se trouvèrent les patriotes de faire payer les armes. Faute de quelques piastres pour payer le transport, 500 fusils sont restés à ; 4000 fusils avec tous les accoutrements et 1000 carabines qui étaient achetées n'ont pu être transportées pour la même raison. [...] Ceux qui leur avaient fait des promesses qui n'ont pas été effectuées devraient être considérés les plus coupables, voilà les traitres à la patrie. [...] Ces mêmes hommes qui se pavanent au milieu de leurs trésors, sont les premiers à jeter la pierre aux réfugiés, ils les traitent de fous, d'extravagants &c. Les misérables ! [...] Ils jouissent de leurs richesses tandis que ceux qu'ils ont trahis ont été exécutés, et les autres végètent sur une terre étrangère, et la patrie est asservie²²¹.

²¹⁹ Louis-Joseph Papineau, discours électoral de décembre 1834, Lamonde et Larin (dir.), *Demi-siècle de combat, op. cit.*, p.352-356. Je souligne « producteurs ». Lire également : Ronald Rudin, *Banking en français. Les banques canadiennes-françaises, 1835-1925*, Montréal, Boréal, 1988 [1985], p.48.

²²⁰ R. Nelson à Duvernay, 20 octobre 1839, Robert Nelson, *Déclaration d'indépendance et autres écrits, 1832-1848*, Georges Aubin (dir.), Montréal, Comeau et Nadeau, 1998, p.60-63 ; *Fonds Duvernay*, ANQ, Fabre à Duvernay, 10 septembre 1838, *Numismatic Journal*, VII, p.181-183 ; *Ibid.*, Fabre à Duvernay, 17 septembre 38, *Numismatic Journal*, VII, p.184-185.

²²¹ *Fonds Duvernay*, ANQ, « un proscrit » (« au-delà du 45^e degrés ») à « l'éditeur », 20 juillet 1840.

En novembre 1838, un Fils de la liberté dénonce également les agissements de la banque et le ressentiment des patriotes :

« They betrayed in the most rascally manner the hint placed in them by giving three quarters of the discounts to the tories & taking the remaining quarter for themselves. [...] E.B. Fabre one of the directors immediately resigned declaring he would never be a consenting party to such a treachery. [...] Of all the Banks, the Banque du peuple least deserves the support of our friends²²². »

Ils sont donc nombreux à fustiger « la coquinerie de ces grands patriotes », « ces directeurs de la banque révolutionnaire » : « Ces gens là sont bons pour pousser les autres en avant et se retirer eux de l'arrière, toujours prêts à blâmer ceux qu'ils ont poussé en avant, s'ils n'ont pas de succès, et s'ils en ont, toujours prêts aussi de s'en attribuer la gloire et les bénéfices²²³ » ; « Ils jouissent de leurs richesses tandis que ceux qu'ils ont trahis ont été exécutés, et les autres végètent sur une terre étrangère, et la patrie est asservie²²⁴ ».

Le rôle de la *Banque du peuple* n'est pas négligeable, l'une des faiblesses des patriotes ayant été le manque de moyens financiers. Après coup, Papineau en vient à regretter de s'être laissé convaincre par ce projet, « Quant au système des banques, je l'ai toujours si décidément condamné que je ne suis ni surpris ni affligé de leur inconduite²²⁵ ». MacKenzie présente le tribun comme un « ennemi des monopoles » qui s'est toujours positionné contre les « joint stock banks » : « [Papineau] regretted the establishment of the Bank of the People [of Montreal], as it gave rise to selfish,

²²² *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO : « Thompson » [Neysmith] à MacKenzie, 28 novembre 1838 ; *Ibid.*, Neysmith à MacKenzie, 11 décembre 1838.

²²³ *Fonds Duvernay*, ANQ, Malhiot à Duvernay, 9 août 1839.

²²⁴ *Ibid.*, « un proscrit » (« au-delà du 45^e degré ») à « l'éditeur », 20 juillet 1840.

²²⁵ L.-J. Papineau à A. Papineau, 27 février 1842, *Lettres à ses enfants*, *op. cit.*, p. 144.

mean, money-getting feelings in some of the Canadian leaders²²⁶ ». À son arrivée à Paris, alors que la banque se rapproche de la *Bank of Montreal*²²⁷, Chartier confirme :

[Papineau] me disait qu'il s'était toujours opposé à l'établissement de la Banque du Peuple et qu'il avait prédit à L[ouis]-Michel Viger qu'elle serait le tombeau de sa popularité et même de son patriotisme, parce qu'ils se trouveraient incapables de lutter contre les banques tories soutenues de toute l'influence du gouvernement, et qu'il n'y aurait que par une coalition avec les Banques du parti opposé que la leur pourrait se soutenir. L'événement a vérifié sa prédiction. J'ai été bien aise d'apprendre qu'il n'avait rien à faire avec cette banque qui a si fort trompé les espérances des Canadiens²²⁸.

6.4.4 Révolutionner la finance

Les vrais républicains font des problématiques bancaires et monétaires l'élément central de leur réflexion. Un gouvernement républicain ne suffit pas à l'établissement d'un système bancaire démocratique puisque l'Union américaine est tout autant menacée par le pouvoir des « capitalistes » et de leurs alliés. Alors que l'*Equal Rights Party* prépare une nouvelle constitution, Leggett affirme même que la panique de 1837 a été consciemment orchestrée afin de permettre à un nouveau pouvoir, un conglomérat des grandes institutions bancaires britanniques, de placer la République sous son contrôle. Les emprunts des banques américaines créent à leurs yeux une relation de « maître à esclave ». La panique confirme qu'une nouvelle « théorie » républicaine doit s'imposer, incluant un nouveau système financier²²⁹.

Les conclusions de Leggett se retrouvent chez certains Canadiens. MacKenzie déclare lui aussi que la panique provient des énormes emprunts américains effectués durant

²²⁶ MacKenzie, *Caroline Almanack*, op. cit., p.86.

²²⁷ *O'Callaghan Papers*, BC, O'Callaghan à Brown, 5 octobre 1843 ; Rudin, *Banking en français*, op. cit., p.51. La *Bank of the People* de Toronto est quant à elle rachetée par la *Bank of Montreal* en mai 1840 (Schrauwers, *Union is Strength*, op. cit., p.205-206).

²²⁸ *Fonds Wolfred Nelson*, APC, Chartier à Nelson, 21 mai 1840 ; L.-J. Papineau à A. Papineau, 27 février 1842, *Lettres à ses enfants*, op. cit., vol. 1, p.144.

²²⁹ Lire en particulier les *Plaindealer* du 29 juillet et du 10 décembre 1837.

l'été 1836, puis de l'exigence précipitée des créanciers londoniens du remboursement en métal précieux. Dans le *Caroline Almanack*, à la date du 4 février 1837, il affirme que « the Bank of England began to exhibit her great and controlling power over the United States, and to show Uncle Sam that as far as the dominion of money went, this Union is as much a colony of England as ever²³⁰. » Pour le révolutionnaire canadien, c'est la soif d'argent des maisons londoniennes, en particulier la *Bank of England and Wilsons, Baring and Co.*, qui a causé la « panique ». MacKenzie est très loin de résumer cette influence et cette similitude des critiques. Plusieurs patriotes du Bas-Canada, dont Papineau, tiennent des propos agressifs contre le système bancaire et le monde de la finance. Ils soutiennent ouvertement Andrew Jackson dans sa « guerre » contre « l'aristocratie de l'argent »²³¹. O'Callaghan est l'un de ceux qui s'expriment le plus clairement sur cette question²³². En mai 1837, *The Vindicator* dénonce les banquiers montréalais qui viennent de suspendre le remboursement des billets. Il rappelle tout le mal qu'il pense d'un mécanisme fondé sur le crédit et l'endettement, et affirme que les banquiers ont « aveuglé » le public pour favoriser égoïstement leurs intérêts au détriment du « mechanic », du « tradesman », du « man of fixed income » et du « hard working farmer », qui « will have to bear *all* the loss » :

« It is not surprising, therefore, that they [the bankers] should do all in their power to induce the public to believe that the only salvation for the country [...] was, in the Banks refusing to perform their promises, and to pay their debts. Bearing in mind that one of two things should occur – either that merchants should fail, or that the Banks should not pay the people what they legally owe them [...] – it was, we say, not surprising the people's interests should be forgotten, and that the interests of the few should be preferred²³³. »

L'une des voix les plus prolixes est celle d'Amury Girod. Quelques semaines après la panique, il se penche sur la question bancaire :

²³⁰ MacKenzie, *Caroline Almanack*, *op. cit.*, p.20-22. Voir également la *MacKenzie's Gazette*, 1^{er} décembre 1838 et 12 octobre 1839, et le *Evening Post*, 20 juin 1837.

²³¹ *La Minerve*, 13 mars 1837 ; Harvey, *Le printemps*, *op. cit.*, p.46-47, p.114-122 et p.164-168.

²³² Harvey, *Le printemps*, *op. cit.*, p.164-165 ; Verney, *O'Callaghan*, p.96-97, p.114-115 et p.171.

²³³ *The Vindicator*, 19 mai 1837 ; Harvey, *Le printemps*, *op. cit.*, p.164-165 ; Vance, « 1837 : travail et tradition démocratique », *loc. cit.*, p.190-191.

Les billets de banque, [...] ne sont pas des produits, mais une espèce d'anticipation sur quelque chose, qui sera ou (ce qui arrive le plus souvent) que ne *sera pas produit* par le travail. Le papier devient donc en effet *rien*. Chaque emprunt public et privé est une hypothèque sur l'avenir, sur la postérité et sans le consentement de ceux qui par leur travail doivent réaliser ces promesses. Le terrain sur lequel repose cet édifice est faible et chancelant!²³⁴

Le patriote estime que la première cause de cette situation est la faiblesse de l'encadrement légal. Il associe par répercussion les maux politiques à ceux de l'économie : « C'est surtout une conséquence de l'imprévoyance des législateurs qui accordent les chartes, équivalent de fait à une déclaration d'irresponsabilité des parties qui composent l'association et des personnes qui les dirigent. » Girod, et à travers lui les patriotes radicaux, dénonce un système frauduleux qui mène l'édifice social à sa perte :

Par la faillite des banques, [les capitalistes] font des profits, parce qu'ils en ont emprunté à proportion que leurs billets diminuent en valeur, pendant qu'eux ne font que perdre leurs places qu'ils remplissent bientôt de nouveau dans un autre établissement de ce genre. Il est impossible de se faire une idée d'un système plus pernicieux²³⁵. Aujourd'hui ce système de banques a amené une banqueroute générale on peut dire frauduleuse, qui se fait sentir ici et conduit toutes les classes de la société à une ruine presque inévitable. On a sacrifié dans les États-Unis les masses à une portion minime de la population, le parti marchand. Là comme dans les colonies anglaises, ce parti est l'ennemi des libertés populaires et creuse un abîme, qui, si on ne parvient à l'arrêter définitivement, engloutira l'édifice social entier. [...] les banques établies par acte du parlement (les chartes) sont des institutions dangereuses au bien-être général d'un pays !²³⁶

Ce discours peut être lu dans les autres journaux patriotes. Dans une correspondance au *Libéral*, un « ami de son pays » signe, le 4 juillet 1837, un billet qui expose la même vision des pratiques bancaires :

²³⁴ *La Minerve*, 17 juillet 1837.

²³⁵ *Ibid.* Le texte de Girod est publié dans les éditions du 26 juin, et des 10, 17 et 20 juillet 1837. Il est reproduit en annexe.

²³⁶ *La Minerve*, 10 juillet 1837.

On ne saurait croire quelle influence exercent les Banques sur la société ! Personne ne nie que ces institutions soient favorables et même nécessaires au commerce d'une nation, tant qu'elles sont fondées sur des bases solides et conduites sur des principes justes et impartiaux ; mais, dès qu'elles s'égarant loin de cette route, [...] dès-lors le but est manqué et une ruine inévitable doit être tôt ou tard le sort de pareils établissements. [...] De même que l'on a vu reparaître les bons sous, lorsque l'on a proscrit toutes ces pièces de cuivre jetées sur nos marchés, ainsi l'or et l'argent reprendront leur circulation et remplaceront tous nos *chiffons chartérés*. Alors commencera le règne de la sécurité dans nos relations commerciales. [...] Réveillez-vous, citoyens amis de la prospérité de votre pays, convoquez une assemblée et demandez aux Banques de reprendre leur paiement. [...] C'est une bien folle idée que celle qui tend à enlever l'argent qui se trouve entre les mains des particuliers et à conserver aux Banques ses minces trésors. [...] c'est la classe des artisans, celle des marchands détailliers qui en souffrent et nos petits et grands Banquiers s'enrichissent et se pavent dans leur splendeur factice. Il est temps de mettre fin à tant d'abus [...]. C'est alors que la prospérité et la justice viendront s'asseoir à nos côtés²³⁷.

Les patriotes canadiens s'accordent avec les radicaux de la République pour défendre une politique de la « monnaie sonnante » (« hard money policy »)²³⁸. L'un des tremplins pour cette réflexion a été l'ouvrage de William Gouge, *A Short History of Paper Money and Banking*, publié en 1833. Il est cité et retranscrit par les patriotes des deux Canadas, MacKenzie notamment, par les journaux et les hommes politiques étasuniens, mais aussi par William Cobbett et les chartistes anglais. Il a même été traduit en français pour être publié dans *La revue universelle* de Bruxelles²³⁹.

Gouge défend l'idée que le système bancaire et monétaire américain est foncièrement dangereux et inégalitaire. Il mobilise plusieurs économistes célèbres pour justifier sa réflexion. David Ricardo est mentionné dans l'argumentation contre l'utilisation de l'argent public par une banque privée, telle que la *BUS*, car le penseur anglais insiste pour faire du papier-monnaie un instrument uniquement au service de l'État : « Paper

²³⁷ *Le Libéral*, 5 juillet 1837. Le correspondant souligne.

²³⁸ Ducharme, *Concept de liberté*, op. cit., p.132-134 ; Harvey, *Le printemps*, op. cit., p.114-115.

²³⁹ Benjamin Rader, « William M. Gouge, Jacksonian Economic Theorist », *Pennsylvania History*, 30, 4 (oct. 1963): 443-453 ; William Gouge, *A Short History of Money and Banking in the United States*, Joseph Dorfman (dir.), Auburn, The Ludwig von Mises Institute, 2007, p.5.

money may be considered as affording a seignorage equal to its whole exchangeable value – but seignorage in all countries belongs to the State²⁴⁰. » Gouge se réfère davantage à Adam Smith. L'économiste écossais défend le principe de la monnaie de papier, sauf pour les faibles montants²⁴¹. Il est cité par Gouge afin de dénoncer les méfaits des chartes d'incorporation : « The whole tenor of his [Smith] book is in decided opposition to the practice of conferring peculiar privileges or exemptions, on any men, or any bodies of men, and is, consequently, in decided opposition to a fundamental principle of the American Banking System²⁴². » L'économiste écossais reconnaît la nécessité d'encadrer le commerce bancaire : « those exertions of the natural liberty of a few individuals, which might endanger the security of the whole society, are, and ought to be, restrained by the laws of all governments²⁴³ ». Gouge prolonge cette idée pour l'ensemble du principe de papier-monnaie : « On the principles on which he [Smith] proposes to prohibit the issue of notes of some denominations, the issue of notes of all denominations may be prohibited²⁴⁴ ».

La politique de la « monnaie sonnante » défend, comme son nom l'indique, la suprématie des métaux précieux sur l'argent de papier. Elle aspire à réduire l'endettement généralisé rendu plus aisé avec l'argent de papier. Diverses mesures sont envisagées : disparition des dettes publiques structurelles, interdiction des billets

²⁴⁰ Cité par Gouge, *Short History*, *op. cit.*, p.89. David Ricardo ne remet pas en cause le principe du papier-monnaie, mais son émission excessive (Joël-Thomas Ravix, *La pensée économique classique, 1776-1870*, Paris, Dunod, 1999, p.26-30).

²⁴¹ La réflexion d'Adam Smith sur la monnaie et l'activité bancaire, favorable notamment au monopole de la *Bank of England*, vise à réguler et à protéger les mécanismes économiques des crises financières. L'interprétation de sa réflexion sur la monnaie porte à discussion : James C. W. Ahiakpor, « Did Adam Smith Retard the Development of Economic Analysis? A Critique of Murray Rothbard's Interpretation », *The Independent Review*, 3, 3 (hiver 1999): 355-383 ; Mathieu Carlson, « Adam Smith Support for Money and Banking Regulation: A Case of Inconsistency? », *History of Economic Review*, 29 (hiver 1999): 1-15 ; Paul B. Trescott, « Murray Rothbard Confront Adam Smith », *The Quarterly Journal of Austrian Economics*, 1, 1 (printemps 1998): 61-72.

²⁴² Gouge, *Short History*, *op. cit.*, p.vi. Lire à ce propos : Gary M. Anderson et Robert D. Tollison, « Adam Smith's Analysis of Joint-Stock Companies », *Journal of Political Economy*, 90, 6 (déc. 1982): 1237-1256.

²⁴³ Adam Smith cité par Gouge, *Short History*, *op. cit.*, p.120-121.

²⁴⁴ Gouge, *Short History*, *op. cit.*, p.121.

de faible montant, obligation de remboursement du billet après un court délai, suppression de la responsabilité limitée pour les maisons bancaires, *etc.* Il nous faut lire les propos de Papineau exprimés lors du discours de Saint-Laurent sous cet angle : « le gouvernement de l'Union [américaine] est presque le seul des gouvernements indépendants qui jouissent de l'incalculable avantage de n'avoir pas de dette publique ». T. S. Brown précise que le Bas-Canada est préparé pour son indépendance « by not owing one dollar of debt. Her legislators have not been duped by the cry of "public improvements" into mortgaging themselves and their posterity²⁴⁵ ». Dans une même veine, la proposition de constitution pour le Haut-Canada reprend la même logique : l'autorité publique a la possibilité de contracter des dettes mais dans cadre temporaire (art. 51), l'or et l'argent sont établis comme étant les seuls moyens légaux de payer des dettes (art. 52), et les billets à faible montant ne peuvent avoir de valeur constitutionnelle (art. 57)²⁴⁶.

Les patriotes canadiens, les *Locofocos*, et les vrais républicains en général, ne sont pas opposés à l'argent de papier qui est un vecteur du « progrès de la civilisation », mais plutôt à l'arbitraire de l'intervention politique. La panique de 1837 a démontré à leurs yeux la célérité qui doit être employée pour réformer le système bancaire et monétaire, ce que Leggett nomme la « Great Reformation » :

« [I]t is now proper to bestir ourselves, and make preparations for the future. It is particularly incumbent on those who are imbued with economick principles, and animated by a sincere desire to promote the lasting good of their country, to exert themselves in forming a correct publick opinion as to the course to be pursued²⁴⁷. »

Leggett ne soutient pas la création de banques locales privées par les États autorisée par Jackson. Il envisage par contre une institution publique pour abriter le Trésor, qui serait composé uniquement de numéraire. Mais cet organisme s'abstiendrait de toute

²⁴⁵ *La Minerve*, 28 mai 1837.

²⁴⁶ Proposition de constitution retranscrite dans Lindsey, *MacKenzie*, *op. cit.*, vol. 2, p.353-354.

²⁴⁷ *Plaindealer*, 27 mai 1837.

opération liée ainsi à la monnaie et au crédit, une activité commerciale qui doit demeurer à la fois accessible aux individus et dépourvue de « privilèges » juridiques. Il tente ainsi d'accorder les lois naturelles avec l'intervention du législateur :

« The only legitimate use which [the government] has for its funds is, in our view, to pay its necessary expenses; and the only legitimate keeper of them in the meanwhile is itself. [...] It has but to establish a place of deposit, under proper guardians, in the commercial focus of the country, and pay the various branches of public service with checks or drafts on that depositary. It has, properly, nothing to do with the exchanges of the country. They are an affair of trade, which should be left to the laws of trade. It has, properly, nothing to do with the currency, which is also an affair of trade, and perfectly within the competency of its own natural laws to govern²⁴⁸. »

La politique de la « monnaie sonnante » est traduite par Leggett dans l'absence de transactions utilisant l'argent-papier avec l'État, qu'il s'agisse de la collecte des taxes, de l'émission de bons ou de billets, du paiement de ses dépenses, *etc.* Leggett tente de concevoir un système qui permette « the utter and complete divorcement of politics from the business of banking ». L'autorité publique doit se contenter de punir la fraude²⁴⁹. « Laissez-nous faire » le commerce de l'argent : « any individual has a right to stamp his name, and his image too, if he pleases, on a piece of silver or gold, and exchange it for what it is intrinsically worth. In the same way we contend that he has a natural right to give his promise to pay a certain sum on a piece of paper²⁵⁰ ».

Le 18 avril 1838, le vote de la *General Banking law* pour l'État de New York, progressivement reprise par les autres États puis par le gouvernement fédéral, témoigne de l'influence des principes de « *free banking* » défendus par Leggett. Cette loi autorise « un individu », et non seulement une « association », à faire profession de banquier. Elle inaugure la « Free banking era », caractérisée par un accès élargi au statut de corporation bancaire ; la loi de 1838 démocratise le privilège. Ce

²⁴⁸ *Plaindealer*, 6 mai 1837.

²⁴⁹ *Ibid.*

²⁵⁰ *Ibid.*, 14 janvier 1837 et 18 février 1837.

changement de législation a fait dire à l'historien Bray Hammond que la loi est en même temps « the most important event in American banking history » et « a change [...] that was profound, without, however, suffering alteration of its [banking system] structure and its function²⁵¹ ». Elle ne change donc pas fondamentalement la face du système financier. De plus, cette innovation relance la réflexion pour une nouvelle banque fédérale régulatrice, d'autant plus qu'une panique éclate à nouveau en 1839 ;

Les États-Unis, terre classique des innovations et des expériences politiques et sociales, sont maintenant le théâtre de débats qui ont un vif intérêt en Europe ; car il s'agit à la fois de la restauration financière d'un peuple lié d'intérêts avec toutes les nations commerciales du monde, et des plus graves questions d'administration, celle du crédit public et privé, celle du signe représentatif et du papier-monnaie, celle du mode de perception et de conservation des impôts [...] Il y avait à voir si ce n'est pas une abnégation excessive de la part des gouvernements que de concéder à des associations particulières le pouvoir exorbitant et évidemment politique de battre la monnaie, selon leur bon plaisir, avec du papier²⁵².

L'absence de refondation du système financier par Van Buren après la crise de 1837, l'échec de la loi de 1838, puis la défaite du parti « anti-banque » en 1840, encouragent les vrais républicains à proposer des alternatives. George Evans estime que le système monétaire fondé sur la dette et l'argent de papier est toujours vivant, mais il est désormais « on its last legs » : « I believe the crisis is at hand, when Paper Money must be either abolished, or, with its legitimate train of Funds and Fundmongers, fastened upon these States for ages ; but, as I have full faith in the Democratic principle, it cannot be doubtful which result I anticipate ». Contrairement

²⁵¹ Bray Hammond, « Free Banks and Corporations: The New York Free Banking Act of 1838 », *Journal of Political Economy*, 44, 2 (avr. 1936), p.184. Consulter également une étude qui met l'emphase sur l'influence des anti-Maçons : Howard Bodenhorn, « Bank Chartering and Political Corruption in Antebellum New York », Edward L. Glaeser et Claudia Goldin (dir.), *Corruption and Reform: Lessons from America's Economic History*, Chicago, University of Chicago Press, 2006, p.231-257. Pour une analyse contemporaine de cette loi, un « financier » de la révolution canadienne, Louis Bonnefoux, a publié de nombreux textes sur la question, comme *Vindication of the Free Banking System* à New York en 1848.

²⁵² *Le Courrier des États-Unis*, 6 janvier 1838.

à Leggett, il pense que le système doit être détruit sèchement, par une loi du Congrès, seul moyen pour « l'industrie honnête » de vaincre cette « army of nonproducers »²⁵³.

6.4.5 *Duncombe's Free Banking*

Un homme, et même un livre, connecte la révolution canadienne, les mécanismes de la monnaie et de la finance, et le conflit politique sur le sens à donner à l'idéal républicain, *Duncombe's Free Banking*, publié en 1841 à Cleveland, le fief des *Hunters*²⁵⁴. Ce traité d'économie politique illustre l'intérêt méthodologique de jouer avec les échelles dans une histoire connectée, ainsi que celui d'intégrer la Rébellion dans son espace continental. Le livre est le résultat d'une réflexion que Duncombe a commencée dans le cadre de travaux parlementaires au Haut-Canada. En 1835, il préside une commission et signe un rapport sur la monnaie, *Duncombe's Select Committee on Currency*. Il y dresse un historique du système bancaire britannique et propose un modèle pour les banques en *joint stock*. Duncombe tente lui-même d'expérimenter les principes qu'il énonce. Il fonde et préside la *Farmer's Bank*, mais le projet échoue. La *Bank of the People* reprend cependant la plupart de ses propositions²⁵⁵.

²⁵³ Evans, « History Working Men », *loc. cit.*, p.9-12. Sur la recherche de la « vraie » politique financière au lendemain de la panique de 1837, voire sur une nouvelle vision de la République, lire Lepler, *Panics*, *op. cit.*, p.210-220 et p.232-233.

²⁵⁴ Le titre complet est : *Duncombe's Free Banking: An Essay on Banking, Currency, Finance, Exchanges and Political Economy, by Charles Duncombe, A Native American*.

²⁵⁵ Schrauwers, *Union is Strength*, *op. cit.*, p.154-156 et p.168.

Figure 6.1 : Billets émis par le gouvernement provisoire de la République du Haut-Canada, décembre 1837 (*Fonds MacKenzie-Lindsey, APO*)



Les révolutionnaires haut-canadiens en exil fondent leurs propres institutions bancaires afin de financer la révolution. Un embryon de banque d'État, émettant des billets de la République du Haut-Canada, est monté à l'occasion de l'invasion de Navy Island. Les *Hunters* établissent ensuite une banque pour financer la révolution et l'État qui prend forme. Cet établissement est l'œuvre de Duncombe. Il prend la forme d'une *joint stock company*, la « *Republican Bank of Canada* ». Le prospectus annonce un capital de 7 500 000\$ (150 000 parts de 50\$). Lors de la convention de Cleveland, les *Hunters* prévoient de lever 10 000\$ de capital mais, au 1^{er} novembre,

ils n'ont visiblement récolté que 300\$ – cette situation contribue à expliquer leur inaction militaire. Le prospectus annonce également qu'ils financeront la banque grâce aux terres du Haut-Canada, ce qui témoigne de son caractère public et révolutionnaire. Enfin, il est précisé que « *gold and silver should be the only money of the country* », à moins d'une nécessité absolue d'émettre de l'argent-papier, ce qu'ils tempèrent en précisant que la « *Republican Bank* » sera « *controlled by the people* ». Les billets émis représentent certains « martyrs » de la cause canadienne (Lount, Mathhews, Moreau), et rappellent certaines devises de la révolution : « *Death or Victory* », « *Liberty, Equality, Fraternity* », *etc.*²⁵⁶

En prenant soin de se démarquer de la révolution canadienne, et de MacKenzie nommément, Duncombe rappelle dans son livre son expérience en matière bancaire, « *simply advancing ideas that are entirely original with myself, and drawn from an examination of the currencies of Europe and of the United States, as well as of the North American British Colonies*²⁵⁷ ». Il est publié dans un contexte très défavorable pour la révolution canadienne, alors que le système bancaire étasunien demeure embourbé et que les législateurs adoptent des mesures novatrices. Son tableau de la situation des États-Unis est désastreux, et l'avenir de l'Union est très sombre si une réforme économique profonde n'est pas entreprise.

Pour les quelques historien(ne)s qui mentionnent ce livre, des économistes et aucun chercheur sur la révolution canadienne, son contenu exprime la vision des jacksoniens caractérisée par leurs critiques de la corruption des corporations bancaires et la dimension « aristocratique » de la République. Sa proposition n'a pas été analysée dans le détail, et il n'est jamais abordé en tant qu'acteur de la révolution canadienne, qui n'est pas totalement terminée. Si ces quelques auteurs remarquent

²⁵⁶ *Report of Committee of Assembly of Upper Canada*, Toronto, 1839, p.27 ; Lindsey, *MacKenzie*, *op. cit.*, vol. 2, p.202 ; Tiffany, *Relations of the United States*, *op. cit.*, p.64-65 ; Kinchen, *Patriot Hunters*, *op. cit.*, p.39-40.

²⁵⁷ *Duncombe's Free Banking*, *op. cit.*, p.202.

qu'il aspire à monter une banque fédérale, l'un d'eux en vient à passer à côté du sens politique du projet puisqu'il est décrit comme étant très proche de la future *Federal Reserve* américaine²⁵⁸. Seule Mercedes Bernal Lloréns mentionne l'une des singularités du plan, démocratiser le savoir en matière bancaire²⁵⁹.

L'ouvrage est envoyé à 400 éditeurs et aux membres du Congrès. Duncombe insère en préambule une lettre ouverte à Webster. Dans le contexte de l'agitation sur la frontière, mais aussi dans celui du débat public qui entoure la position de Webster à propos de la politique financière de la République, le caractère provocateur de la démarche est manifeste. Les législateurs étasuniens sont même globalement associés aux maux du système financier de la République. Duncombe cible les « aristocrates » républicains, « the privileged order » des banquiers. Il répète que « there must be something radically wrong in the elementary principles of currency and banking, as practiced and conducted in the United States ». Duncombe fait écho aux vrais républicains en considérant que la situation monétaire de la République l'empêche d'être réellement indépendante de l'ancienne mère patrie²⁶⁰. Avec ce livre, Duncombe défie les autorités sur le fond et sur la forme. Si son traité d'économie politique renferme des propos visant à entretenir la discussion et la coopération entre les différentes « classes », il n'en demeure pas moins que la critique est acerbe. Certains passages traduisent les tensions sur lesquelles nous nous sommes arrêtés :

« Will not the people rise in their might? – they are the sovereign power. Their representatives cannot, or will not act, until they hear the public voice bidding them do their duties or retire. They are the creatures of party ; and a few designing, artful leaders give them the cue, which they as cunningly execute.

²⁵⁸ Larry Schweikart, *Banking in the American South, from the Age of Jackson to Reconstruction*, Baton Rouge, Louisiana State University Press, 1987, p.19 ; *Id.*, « Jacksonian Ideology, Currency Control and Central Banking: A Reappraisal », *Historian*, 51, 1 (nov. 1988): 80 ; Stuart Banner, *Anglo-American Securities, Regulation: Cultural and Political Roots, 1690-1860*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002, p.212-213.

²⁵⁹ Mercedes Bernal Lloréns, « Financial Crisis and the Publication of the Financial Statements of Banks in Spain, 1844-1868 », *The Accounting Historians Journal*, 31, 2 (déc. 2004): 4.

²⁶⁰ Duncombe, *Duncombe's Free Banking*, *op. cit.*, p.1-2, p.23-24 et p.174-175 ; Schrauwers, *Union is Strength*, *op. cit.*, p.154-155.

And, unfortunately, these leaders are too often aristocrats themselves at heart, however loudly they may proclaim the excellence of democracy, and the beauties of republicanism; or they are indebted to some monetary power, or are f[ed] and employed by some bank as agent, attorney or counsel, or they have some powerful friend whose interest favors credit power, and the party are carried against the people²⁶¹. »

Le constat de Duncombe est commun aux vrais républicains, mais sa réflexion et sa proposition lui sont propres. Il accorde de façon originale les principes de droits égaux, de liberté du commerce, de la valeur du travail, du besoin de papier-monnaie et de la souveraineté du public dans un cadre républicain. Sa réflexion est difficilement classifiable dans les courants de l'histoire des idées²⁶². Les grandes caractéristiques de son plan sont la séparation entre la monnaie et le crédit, la centralisation de la politique monétaire à l'échelle fédérale, la division administrative de la gestion de la monnaie, la fin de la responsabilité limitée et des corporations dans les mécanismes monétaires, la liberté pour les individus d'entreprendre dans le commerce du crédit, et le contrôle de la monnaie par les citoyens.

L'activité bancaire est jugée tout à fait légitime par Duncombe qui classe les banques en trois catégories : les « banks of deposit » dont la fonction est d'être un coffre-fort, les « banks of discount » qui opèrent grâce à un capital en métal précieux et dont les prêts sont accordés sur de courtes périodes, et enfin les « banks of circulation » qui s'appuient sur le crédit pour spéculer à plus haut risque. Dans cette typologie, ce sont ces dernières qui provoquent les fortes fluctuations, les enrichissements spectaculaires et les paniques. La particularité du système américain est de retrouver ces trois fonctions dans l'ensemble des banques. Il souhaite au contraire séparer les deux premières dont les opérations ne comportent pas de risques excessifs, des *banks of circulation* dont le commerce du crédit a un rôle important pour le commerce mais

²⁶¹ Duncombe, *Duncombe's Free Banking*, op. cit., p.263.

²⁶² Si nous voulions situer Duncombe dans le grand débat britannique sur les banques et la monnaie, nous pourrions le rapprocher de la tendance « bullioniste » inspirée par David Ricardo (Ravix, *La pensée économique*, op. cit., p.73-80). La dimension politique et le caractère « républicain » de la théorie économique de Duncombe le distinguent cependant de l'orthodoxie des « bullionistes ».

qui ne doivent pas pour autant menacer la stabilité de la monnaie. Selon lui, les *banks of circulation* ont une fonction spécifique, spéculer, et elles sont libres de le faire. Cependant, les émissions des *banks of circulation* (*checks, drafts, bills of exchange, etc.*, que Duncombe nomme « *commodity-currency* ») ne devraient pas être considérées comme de la monnaie. C'est par ce mécanisme qu'il propose de séparer la monnaie (« *money-currency* »), intimement et strictement fondée sur le métal précieux, du crédit (« *commodity-currency* »)²⁶³.

La monnaie se compose d'espèces et de billets émis en rapport strict et prudent avec les quantités disponibles d'or et d'argent. En s'inspirant de la décentralisation des institutions républicaines, depuis le gouvernement fédéral jusqu'aux *townships*, il imagine une division de la gestion de la monnaie entre une *Bank of issue* centrale, des antennes de cette banque dans chaque État, et des *banks of discount* locales. La *Bank of issue* centrale, en partie financée par des investisseurs privés, a le mandat de définir la politique monétaire, principalement d'augmenter ou de réduire la quantité de monnaie en circulation, et de répartir cette manne entre chaque État selon les besoins de chacun et l'intérêt général. Les *Banks of issue* locales, une forme de banque centrale à l'échelle d'un État, sont ensuite autonomes pour alimenter les *banks of discount*. Ces dernières peuvent abriter les patrimoines des citoyens et prêter l'argent qu'elles ont reçu. Cette activité de crédit se réalise par la mise en circulation de billets, mais elle est très encadrée. Les durées de ces prêts sont limitées à trois mois. Le montant total des billets ne doit jamais être supérieur à ce qui leur a été confié par la *Bank of issue*, et il ne peut dépasser trois fois les réserves en espèces alors présentes dans les coffres. De plus, les billets inférieurs à 20\$ sont prohibés. L'idée est de stabiliser la valeur de la monnaie, de l'homogénéiser à l'échelle de l'Union, de réduire les fluctuations, et de garantir une convertibilité permanente. En plus de diviser la gestion de la monnaie entre ces différentes banques, pensées pour le bien

²⁶³ Duncombe, *Duncombe's Free Banking, op.cit.*, p.98-102 et p.201.

public, le fondement du plan est la séparation des « *incompatible functions* » des *banks of issue* et des *banks of discount*²⁶⁴.

Duncombe prend d'autres précautions. Un *Safety Fund*, financé par une petite ponction sur les dividendes des actionnaires, sera constitué afin de parer au défaut d'une banque locale ou à tout autre accident financier²⁶⁵. L'encadrement des directeurs est également serré. Ils seront élus et travailleront pour le public. La gestion de la monnaie doit, selon le *Hunter*, être protégée des intérêts privés, donc les directeurs auront un salaire fixé à l'avance, ils n'auront pas le droit à des bonus ou à des dividendes en fonction de leurs résultats, leurs mandats seront extrêmement précis, et, surtout, ils seront responsables de leurs actes sur leurs fonds personnels. Une autre sanction contre un mauvais directeur, la peur étant surtout une émission excessive de billets, est la perte de l'emploi si les électeurs en décident ainsi. L'objectif est de confier la gestion de la monnaie à des individus à la fois compétents, prudents et honnêtes, ce que les vrais républicains attendent de leurs représentants :

« The individuals entrusted by the public in the management of that part of the currency of the country that constitutes the bank paper portion, should be only men of the highest reputation for honor, integrity and punctuality, as well as being men cautious in their business, temperate in their habits, and unencumbered by any connection with speculations of a doubtful nature, and who should not only be holden to the whole amount of their private fortunes, but who should give good security for all money that may pass through their hands, and be strictly prohibited from discounting paper in which any director has an interest either directly and indirectly²⁶⁶. »

Le système se veut « républicain », démocratique. L'un des indices de cette volonté est de faire élire tous les directeurs par les citoyens, « as they elect the most numerous branches of their legislatures »²⁶⁷. Les directeurs seront aussi surveillés par des inspecteurs publics. Ainsi, lorsque Duncombe déclare vouloir séparer la monnaie et

²⁶⁴ *Ibid.*, p.2-5, p.41, p.110-118, p.166-171, p.201 et p.316.

²⁶⁵ *Ibid.*, p.290-293.

²⁶⁶ *Ibid.*, p.102-111.

²⁶⁷ *Ibid.*, p.2-3 et p.110-111.

les banques de la politique, il vise surtout les relations décriées entre législateurs et bénéficiaires de chartes. En réalité, il politise profondément l'argent : son projet vise à permettre aux citoyens et à l'autorité publique de réguler la monnaie. L'une des dimensions fondamentales du plan de Duncombe est de rendre accessible au public les informations sur l'activité bancaire, mais surtout de démystifier la réflexion économique et monétaire afin d'initier les citoyens aux enjeux qu'elle contient : « When will the fallacy of calling promises-to-pay by the interesting title money, be exploded?²⁶⁸ » Il insiste sur la nécessaire qualité des « periodical bank statements » et souhaite rompre avec les formats des rapports annuels qui arrivent au secrétaire du Trésor, caractérisés par une « absolute ignorance », « shire neglect », voire des « wilful misrepresentations and misstatements » :

« In the proposed plan, the monthly published statements of every bank of discount throughout the Union, as well as the quarterly published statements of the banks of issue, including the statements of the banks of discounts, are considered important; as thereby the public may be appraised of the expansions of the currency, and in some measure enabled to guard against the commonly ruinous effects of over-expansions and consecutive contractions. These periodical statements should be made so clear and plain, as to be as easily comprehended by every man who can read them, as any common statement of a merchant's account²⁶⁹. »

Selon lui, rien, ni dans la logique commerciale, ni dans la « *moral law* », ne justifie la responsabilité limitée dont bénéficient les corporations bancaires. La justification ne peut provenir que de « the most refined subtleties, artificial expedients, and sophistical reasoning ; for bank stockholders will hardly avow the only true reason that can be assigned, that is, the *privilege of their order*²⁷⁰. » L'« irresponsibility » de ceux qui émettent les « promises-to-pay » (les billets) a créé des « dishonest principles in our business transaction », une « depravity of moral sentiment », un dénigrement « of moral honor and honesty », de la fraude, de la corruption, puis des

²⁶⁸ *Ibid.*, p.108. Duncombe souligne.

²⁶⁹ *Ibid.*, p.151-155, p.31-37, p.250-251.

²⁷⁰ *Ibid.*, p.102-103.

banqueroutes, des paniques, *etc.* : « Such madness is unheard of. Such credit power never before known²⁷¹. » L'ancien parlementaire estime que la responsabilité illimitée est fondamentale dans le commerce, surtout en matière de crédit, ce qui est un prolongement des droits naturels et de la loi du commerce libre. Or, selon lui, le « free trade » signifie l'absence de responsabilité limitée, car elle est considérée comme une intervention perverse du législateur :

« The true ground of perfect freedom is perfect responsibility. Liberty and liability go hand in hand. [...] The Breath of free trade and free banking is stifled by any legal restraint from the ordinary responsibility of all men. The first principle of free trade, or free banking, being the most perfect and unlimited responsibility, and that of private individual and unlimited responsibility the basis of all financial operations, no man or body of men can be released from them except by positive legal enactments. [...] On the slightest reflection, it must be obvious, that limited liability is a privilege, that has not the slightest foundation in natural right. The general, if not the universal rule, of commercial transactions, is, that every individual is liable to the full extent of his means for engagements entered into by himself, [...] and it is only by the intervention of a special, that he can be shielded from the more general law. [...] Legal liability should be commensurate with moral obligation. [...] Upon this principle rests the beneficent doctrines of commercial freedom²⁷². »

Duncombe ne propose cependant pas de supprimer les chartes existantes, mais de ne pas les renouveler, puis de les interdire. Il adhère au principe du « free trade », mais contrairement à Leggett, il considère que la monnaie et le domaine bancaire ne peuvent être abordés comme un commerce quelconque :

« “Competition” is said to be “the life of trade,” but bank competition reverses the order of things, and by producing over-issues and over-contractions, oppresses men in business, causing the RUIN OF TRADE and the overthrow of business²⁷³. »

Le révolutionnaire annonce vouloir rendre le commerce bancaire plus moral, plus honnête, sans bannir l'esprit capitaliste et l'envie de spéculer. Tempérer et encadrer la

²⁷¹ *Ibid.*, p.104, p.4, p.90-91, p.103-110, et p.145-146.

²⁷² *Ibid.*, p.104-106.

²⁷³ *Ibid.*, p.119, p.120-124.

spéculation, permettre aux citoyens d'avoir un réel pouvoir dans les mécanismes bancaires, interdire les petits billets afin de privilégier les producteurs sur les employeurs, sont autant de décisions qui ont un caractère politique. L'un des sens de la « séparation » de la politique et du domaine bancaire est de réduire l'influence des riches « capitalistes », en les empêchant de contrôler directement la monnaie ou en les décourageant d'user de leurs fortunes pour orienter les décisions politiques. En un mot, la monnaie est d'intérêt public et Duncombe ambitionne de la rendre imperméable aux intérêts privés qui se résument souvent à ceux des plus riches. L'ancien parlementaire envisage par ce biais de libérer les États-Unis des capitaux anglais. Il souhaite également, à l'instar du Royaume-Uni mais dans un autre sens politique²⁷⁴, lier intimement les citoyens avec leur gouvernement à travers une banque centrale :

« [W]hile it will constitute a bond of union between the citizens and government of this country upon the all-powerful principle of self-interest, equal to that which supports the government of Great Britain in the bond of private interest caused by its national debt, without any of its concomitant evils²⁷⁵. »

Les raisons politiques encadrent la réforme bancaire et monétaire de Duncombe, « Hence the importance of changing the elementary principles of the currency of the United States, from aristocratic to republican²⁷⁶ » :

« If then, after more than half a century, some parts of this great fabric, or some circumstances connected with it, should be found not perfectly similar to the whole edifice – if, in an entirely new system of government, in which the action, practice, and experience of all former governments have been invested, there should be found some relicts of former institutions incompatible with the harmony, beauty and strength of this splendid living temple – would not this

²⁷⁴ John G. A. Pocock, *Vertu, commerce et histoire. Essais sur la pensée et l'histoire politique au XVIII^e siècle*, Paris, PUF, 1998 [1985], p.101, p.127-130 et p.139-140. Duncombe (*Duncombe Free Banking, op. cit.*, p.5) analyse de manière similaire l'endettement de l'État envers des individus ou des compagnies privées. Sa vision rappelle celle exposée par Isaac Kramnick à propos des « radicaux » de la « middle class » de la fin du XVIII^e siècle, « Republican Revisionism Revisited », *The American Historical Review*, 87, 3 (juin 1982): 643-644.

²⁷⁵ Duncombe, *Duncombe's Free Banking, op. cit.*, p.3-5 et p.19-20.

²⁷⁶ *Ibid.*, p.178-179.

be the place to examine into the cause of any and every discrepancy that are found by experience to exist, and that time, habit and usage have not been able to adapt to the place originally designed for it to occupy²⁷⁷. »

Acteur majeur de la révolution canadienne, il partage l'avis des patriotes qui ont fait de la « faction anglo-américaine », guidée par leurs intérêts mercantiles, les premiers adversaires des révolutionnaires. L'argent a, selon eux, pervertit les mœurs de la République au point de pousser Washington à collaborer avec l'Empire britannique, contre leurs voisins qui souhaitaient « entrer dans la famille des républiques ». Duncombe insère dans son livre quelques références aux événements canadiens. Ainsi, il précise : « Under such a state of finances, currency and exchanges [as the plan will build], America would flourish ; her citizens, from the Atlantic to the Pacific, would prosper ; and this continent would become one vast republic, where civil and religious liberty would reign triumphant²⁷⁸ ». Au contraire, si la monnaie et les mécanismes bancaires de la République ne sont pas réformés :

« Republicanism would only exist in name, the stock of the bank would gradually glide into the hands of foreign capitalists ; and we should have the nominee of some foreign Rostchild, Baring, or Wilson, as bank agent in each of our principal cities, regulating the kind and amount of currency that the free born sons of America shall receive and use, while foreigners retained entire control of « the sinews of war, » and the instrument of wealth in peace. How could the American government conduct a war against England, extend commerce, or even increase domestic manufactures, with the purse strings of the treasury in the hands of capitalists, whether foreigners or Americans, who were opposed to the measure?²⁷⁹ »

Quelques mois après la tumultueuse élection présidentielle de 1840 et la crise entre MacKenzie et une bonne partie des exilés, Duncombe lui envoie une lettre dans laquelle il explicite sa théorie. Il souhaite le convaincre que sa politique monétaire peut répondre aux exigences de la démocratie. Il est confiant et estime avoir trouvé la

²⁷⁷ *Ibid.*, p.149-150.

²⁷⁸ *Ibid.*, p.197.

²⁷⁹ *Ibid.*, p.178. Cette perception des répercussions politiques de la dépendance au crédit européen est, comme nous l'avons vu, une réalité historique : Lepler, *Panics*, *op. cit.* ; Sexton, *Debtor Diplomacy*, *op. cit.* ; Opal, « Panique et patriotes », *loc. cit.*

clé pour soumettre les capitaux au pouvoir du public, ce qui pourra contribuer à diffuser le « vrai » esprit républicain :

« I cannot conceive any sound argument that can be brought to bear upon this point against allowing the people to elect the directors of the United States Bank of issue and the local banks of discount that are not equally applicable to our other republican institutions. I have not yet heard any answerable objections to the plan. *Strong party men of either party cannot be expected to approve of it, since it does not aid party, but a people's party will spring up free from any old party shackles who will support it I believe*²⁸⁰. »

Conclusion

L'économie politique des vrais républicains est caractérisée par une profonde réflexion sur les questions de la monnaie, de la propriété privée, des sociétés commerciales et du travail. La problématique financière représente l'un des indices les plus significatifs de la révolution économique à laquelle ils aspirent, une révolution qui sera soutenue par un « people's party », voire une nouvelle république aux Canadas. Les vrais républicains font preuve d'un réel esprit capitaliste et ils défendent plusieurs dimensions de la pensée économique libérale. Ils souhaitent cependant placer le « laboureur », le *workingmen*, ceux qu'ils jugent être les producteurs de richesses injustement privés de leurs droits naturels, au cœur de la vie économique, et par répercussion politique. Certains aspects de leurs discours nous encouragent à qualifier leur esprit capitaliste de « moral » puisqu'ils émettent un ensemble de barrières à l'accumulation des richesses, à la spéculation, et aux pratiques commerciales et industrielles qui créent des « prolétaires ». La critique du système bancaire est en grande partie justifiée par l'absence de considérations sociales, collectives, dont font preuve les banques.

²⁸⁰ *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, Duncombe à MacKenzie, 27 juillet 1841. Je souligne.

Nous avons utilisé le terme « laissez-nous faire » pour nommer un libéralisme économique évident couplé à une réflexion politique radicale. Les notions de « *joint stock democracy* » ou de « *democratic theory of political economy* » auraient pu être explorées dans le cadre de cette thèse²⁸¹. Mais il s'agit ici avant tout de retrouver un esprit collectif plutôt que de vouloir établir une lecture conceptuelle rigide, un esprit constitué au-delà de nombreuses frontières, fait de singularités et de contradictions, de désenchantements et de rêves. Retranscrire par une notion cette pensée évolutive, imprécise, imaginative, ne pourrait être qu'aventureux. La singularité de la réflexion de Duncombe sur la monnaie est l'illustration du mélange des tendances intellectuelles, morales et philosophiques chez les vrais républicains. Individuellement, ils témoignent de la richesse de la réflexion publique, aux Canadas comme dans les États du Nord. Collectivement, ils contestent l'ordre politique et économique du continent et tentent d'infléchir le cours de l'histoire, militairement comme aux Canadas, par la seule force de la discussion publique ailleurs. Dresser ce constat est la première étape vers une analyse plus fine de leur(s) républicanisme(s) et de leur(s) libéralisme(s).

²⁸¹ Cotlar, *Paine's America*, *op. cit.*, p.134-135 ; Schrauwens, *Union is Strength*, *op. cit.*, p.246-247. Afin de théoriser et de conceptualiser l'économie politique radicale durant la transition au capitalisme du XIX^{ème} siècle, certains travaux philosophiques pourraient se révéler féconds : Michael Sandel, *Democracy's Discontent. America in Search of a Public Philosophy*, Cambridge, Harvard University Press, 1996 ; Richard Dagger, « Neorepublicanism and the Civic Economy », *Politics, Philosophy, Economics*, 5, 2 (juin 2006): 151-173 ; Bourdeau, « Le travail des républicains », *loc. cit.*

CONCLUSION

*Come, I will make the continent indissoluble,
I will make the most splendid race the sun ever shone upon,
I will make divine magnetic lands,
With the love of comrades,
With the life-long love of comrades
I will plant companionship thick as trees along all the rivers of America,
and along the shores of the great lakes, and all over the prairies,
I will make inseparable cities with their arms about each other's necks
By the love of comrades,
By the manly love of comrades
For you these from me, O Democracy, to serve you ma femme!
For you, for you I am thrilling these songs.*
Walt Whitman, « For You O Democracy », *Leaves of Grass*, 1856.

Aux yeux des vrais républicains qui soutiennent le principe d'une révolution aux Canadas, la disparition du pouvoir britannique du continent ne représente qu'une étape vers la mise en place d'une nouvelle forme de république, de démocratie ou encore de contrat social : « My creed [...] has been – social democracy – or equality of each man before society – and political democracy, or the equality of each man before law¹. » Diverses formes de privilèges sont les cibles des vrais républicains. Ils souhaitent en particulier détruire le pouvoir corrompateur de l'argent, jugé aristocratique, afin de régénérer l'ordre politique : « Bankers, capitalists, corporators, stockjobbers, speculators, and trafficking politicians control the government, and, in nearly all cases, shape its policy². » Dans une lettre adressée à Edmund Bailey O'Callaghan, William Lyon MacKenzie précise que le « mean spirit of bastard aristocracy » est selon lui la source des malheurs de la République car il transforme la population en une « mob » inculte, anesthésiant le peuple souverain et permettant aux banquiers de se couvrir d'or et par répercussion de pouvoir :

¹ *MacKenzie's Gazette*, 23 décembre 1840, citée par R. A. MacKay, « The Political Ideas of William Lyon MacKenzie », *Canadian Journal of Economics and Political Science*, 3 (fév. 1937): 19.

² Orestes Brownson cité par MacKenzie, *Life and Time of Martin Van Buren*, Boston, 1846, p.35-36.

« Banks rule, and it would seem as if they would overtime to rule this republic [...] all are for banks – all admit the legality and the expediency of banking corporations – I deny both³. »

Par ses dimensions continentales, la Rébellion est un phénomène politique majeur. La secousse révolutionnaire est diversement visible dans la République américaine. Elle vient alimenter une atmosphère déjà tendue entre les citoyens et leurs représentants : « In times of deep popular agitation, of turmoil, and revolution in commercial, financial and political affairs, a free people, regardful of their liberties, and jealous of their rights, will watch with care the course of public men⁴. » La fracture est profonde entre, d'un côté, les législateurs et ceux qu'E. B. O'Callaghan nomme les « upper classes », qui se mobilisent activement pour combattre la fièvre révolutionnaire de la frontière, et de l'autre, les vrais républicains qui dénoncent cette « aristocratie » et souhaitent repenser l'expérience de la démocratie en Amérique, ce qui passe par une révolution dans les colonies britanniques d'Amérique du Nord.

Le regard porté sur les activités des exilés canadiens entre 1837 et 1842 complète notre connaissance de la Rébellion. Durant ces années, les divisions entre républicains canadiens et entre patriotes en général ont considérablement affaibli une entreprise déjà risquée. Les conflits internes, d'idées, de stratégies et de personnalités, sont eux-mêmes la conséquence d'une accélération du processus historique. La « résistance » à l'offensive politique, juridique et militaire de l'Empire britannique de 1837 visant à restreindre la contestation républicaine, au Bas-Canada surtout, est aussi synonyme de préparatifs révolutionnaires. Si les indices de la maturation de l'entreprise révolutionnaire sont nombreux, tout aussi évidents sont les éléments qui démontrent que les républicains canadiens n'étaient pas encore réellement prêts militairement à se lancer dans une guerre d'indépendance. Les grandes divisions ont éclaté après les premiers coups de feu, lorsque le gouvernement de Washington a

³ *Fonds O'Callaghan*, BC, MacKenzie à O'Callaghan, 15 mars 1842 ; *Ibid.*, MacKenzie à O'Callaghan, 24 octobre 1843.

⁴ Calvin Colton (« Junius »), *Reply to Webster*, New York, 1840, p.1.

affirmé sa neutralité, puis lorsque les tentatives armées de l'hiver 1837-38 ont échoué. Même si les tensions militaires ont perduré jusqu'au traité Webster-Ashburton de 1842, les années d'exil offrent le tableau d'une lente désintégration du front patriote.

Ce processus de fragmentation de l'élan révolutionnaire ne résume pas à lui seul les années 1837 à 1842. Une activité politique intense a maintenu en vie l'espoir de créer un monde nouveau aux Canadas, plus égalitaire. L'idée de participer à la construction d'une grande république à l'échelle nord-américaine est régulièrement exprimée. Dans ce mouvement de décolonisation considéré comme historiquement naturel, les républicains des deux Canadas ont collaboré et ont uni leurs forces. Cette alliance s'est forgée à partir de la fin de l'année 1834. Elle a été clairement assumée à partir de 1837 : les patriotes de chacune de ces deux colonies établissent systématiquement des parallèles, témoignent de leur solidarité, glorifient leurs voisins lors de déclarations publiques, et envisagent des conventions et des gouvernements provisoires communs. L'ambition de réaliser l'« amalgame » des nationalités, une forme de coexistence des cultures gravée dans la Déclaration d'indépendance du Bas-Canada, est un signe de l'ouverture à l'autre (républicain), ce dont témoigne aussi la mort de dizaines de citoyens américains lors des affrontements militaires. Dans les déclarations publiques des patriotes en 1837, l'alliance englobe les réformistes des différentes colonies et ceux de la République voisine. Durant l'exil, les liens se sont davantage resserrés entre les républicains des deux Canadas, nombreux exprimant le souhait de former un gouvernement commun aux deux colonies. De cet esprit d'union a émergé la représentation symbolique, politiquement floue, de l'envol d'une république à deux étoiles. Si cette vision s'insère elle-même dans l'histoire rêvée d'une Amérique destinée à être entièrement indépendante et républicaine, elle a également été renforcée par l'adversité que les patriotes ont entretenue avec Washington, mais aussi par la tension vécue avec les *leaders* des *Hunters* de Cleveland. Malgré leurs échecs pour réorganiser et pour faire triompher leur projet

révolutionnaire, les plus radicaux ont aussi exprimé l'espoir que l'expérience républicaine canadienne ne reproduira pas les erreurs des Pères fondateurs et se prémunira contre la tendance « aristocratique » de la République.

L'onde de choc de la Rébellion a un réel impact sur les États-Unis. Un indice de cette secousse est la mobilisation des autorités républicaines pour réprimer le mouvement, de même que leur collaboration étroite avec les dignitaires britanniques. Aux antipodes des guerres de 1775 et 1812, le Congrès a voté plusieurs lois permettant à l'exécutif de combattre les patriotes, l'armée fédérale a été envoyée sur la frontière pour contenir les exilés et leurs alliés étasuniens, et la justice a condamné et emprisonné certains d'entre eux. L'impact de la Rébellion est également perceptible dans le conflit frontalier au Maine, où les dirigeants locaux ont tenté de mettre à profit l'insurrection des Canadiens afin d'obtenir une issue favorable à leur vieux conflit frontalier, certains citoyens envisageant sérieusement de se lancer dans une nouvelle guerre aux côtés des patriotes contre l'avis de Washington. L'élection présidentielle de 1840 est un autre témoignage des répercussions du conflit canadien puisque la politique anti-patriote de Van Buren a grandement contribué à lui faire perdre son assise électorale dans les États du Nord, et par conséquent son fauteuil de président. Quant au traité de paix anglo-américain de 1842, qui met un terme à certains désaccords datant des traités de 1783 et de 1814, il a également été précipité par l'agitation révolutionnaire à la frontière dont le but était justement de contraindre les deux États à entrer en guerre.

La paix de 1842 a été scellée entre deux puissances militaires alors que des patriotes sur la frontière estimaient constituer une armée autonome. Le chemin menant à ce traité a été sinueux. Une guerre de plusieurs années a eu lieu. Elle a vu s'affronter des structures militaires, causé la mort de centaines de combattants, et aurait pu, si l'étincelle irréversible s'était produite, déclencher un conflit international. Au regard de ces différents éléments, le mot de « rébellion » semble réducteur pour nommer

l'événement : « guerre d'indépendance » et « guerre révolutionnaire » apparaissent plus appropriés pour retranscrire la portée et le sens du phénomène historique.

La singularité de l'énoncé politique qui anime la tentative de révolution aux Canadas constitue un événement « qui surprend, déstabilise le cours normal des choses » et rompt avec une certaine linéarité antirévolutionnaire de l'histoire⁵. Les idées émises se révèlent être en décalage avec la formation discursive qui accompagne la mise en place de la démocratie représentative et du capitalisme contemporain. Nous ne pouvons espérer toucher et retranscrire cette singularité qu'avec la conception de notions propres à l'objet de recherche, telles que « vrais républicains » et « laissez-nous faire ». Dans les termes de Michel Foucault :

[L]'effacement systématique des unités toutes données permet d'abord de restituer à l'énoncé sa singularité d'événement, et de montrer que la discontinuité n'est pas seulement un de ces grands accidents qui forment faille dans la géologie de l'histoire, mais là déjà dans le fait simple de l'énoncé ; on le fait surgir dans son irruption historique ; ce qu'on essaie de mettre sous le regard, c'est cette incision qu'il constitue, cette irréductible – et bien souvent minuscule – émergence. Aussi banal qu'il soit, aussi peu important qu'on l'imagine dans ses conséquences, aussi vite oublié qu'il puisse être après son apparition, aussi peu entendu ou mal déchiffré qu'on le suppose, un énoncé est toujours un événement que ni la langue ni le sens ne peuvent tout à fait épuiser⁶.

La discontinuité que représentent les horizons envisagés par les vrais républicains ne peut pas être apparentée à un énoncé banal, même si leur vision du monde a depuis été largement oubliée. Il est déterminant d'insister sur l'ampleur continentale de l'énergie sociale qui a porté ce type de républicanisme, au point d'entreprendre une guerre contre l'armée la plus puissante du globe. Le pouvoir politique de leur énoncé doit surtout être apprécié en conservant à l'esprit la fragilité de l'union des États républicains dans l'Amérique *antebellum*. Nous pouvons voir à travers la crise

⁵ Michèle Riot-Sarcey, *Le réel de l'utopie. Essai sur le politique au XIXe siècle*, Paris, Albin Michel, 1998, p.26-30.

⁶ Michel Foucault, *Philosophie. Anthologie*, Paris, Gallimard, 2004, p.346. Pour saisir l'histoire des idées entreprise par Foucault, lire *L'Archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 1969.

canadienne que la lutte est frontale pour définir ce que doit être l'expérience républicaine en Amérique du Nord. L'analyse des réseaux des exilés nous a permis de mettre en relief l'existence d'une communauté transfrontalière d'intérêts et de langage. La connexion politique entre radicaux du continent est exemplaire dans le parcours de certains acteurs, tel que William Lyon MacKenzie qui s'engage dans l'activité politique des *workingmen* étasuniens et des projets d' « associations » d'inspiration socialiste. Même s'ils diffèrent sur les moyens de forcer le cours de l'histoire, des radicaux aux profils divers soutiennent les patriotes canadiens et s'accordent sur la nécessité de reformuler en profondeur l'expérience républicaine. Nous les avons nommés « vrais républicains » pour reprendre l'opposition qu'ils exposent eux-mêmes entre les « true », « genuine » ou « pure democrats », et les « upper classes ». Ce clivage confronte d'un côté les autorités et les citoyens ayant des intérêts à préserver dans une paix avec l'ancienne mère-patrie. De l'autre, les « pirates » de la frontière, les vrais républicains qui soutiennent la révolution :

« The mass of the people of the frontier – may in the Northern States, are for us – for liberty – and for Canadian liberty. But it is widely different with their rulers. Forgetful of their father's glory – their course is downward – they play the part of parasite to English monarchy⁷. »

Si l'opposition du gouvernement fédéral, de certains exécutifs locaux, des détenteurs de capitaux, des grands marchands et de leurs presses, a poussé un certain nombre de républicains canadiens à s'éloigner du front révolutionnaire, la situation a également dégénéré au point d'opposer profondément le président Martin Van Buren aux citoyen(ne)s favorables au projet républicain canadien. Les désaccords sur l'expression de la justice témoignent de cette crise morale et politique que provoque la question canadienne : l'antagonisme est évident lorsque nous nous penchons sur le contraste entre des jurys qui innocentent à répétition les révolutionnaires et le président qui les traite d' « hors-la-loi » dans ses déclarations officielles. Les *leaders*

⁷ *MacKenzie-Lindsey Papers*, APO, James MacKenzie à MacKenzie, 12 juillet 1838. J. MacKenzie souligne.

des deux grands partis fédéraux et le Congrès, globalement, ont soutenu la politique de Van Buren et de Tyler contre les patriotes, mais il est régulièrement rapporté que les membres des deux partis dans le Nord tentent de ne s'aliéner ni les exilés ni les nombreux électeurs qui les soutiennent. Les cas du tavernier John Griffin de Philadelphie et des citoyens d'Ogdensburg ont constitué des indices de la crise de légitimité des partis politiques que la question canadienne alimente. De cette situation découlent les appels à une révolution politique aux États-Unis, soit par le biais de l'opinion publique constamment stimulée par les vrais républicains, soit par la création d'un nouveau parti, radical. Lorsque Charles Duncombe expose son projet de réforme des mécanismes bancaires et monétaires, il a conscience que cette révolution ne pourra être entreprise que par une profonde réorientation politique, en l'occurrence un « people's party ». Cette ambition se double d'une dénonciation de la corruption des magistrats de la République. La césure est vive car les vrais républicains tentent de renverser l'ordre politique et économique continental, au nord comme au sud de la frontière. Sous cet angle, la révolution canadienne représente l'espoir de faire progresser un républicanisme radical ignorant les frontières de la période coloniale. Les vrais républicains souhaitent « finir » la Révolution de 1776 en renvoyant l'Empire britannique d'Amérique de l'autre côté de l'Atlantique, ce qui permettra de régénérer une République qu'ils pensent soumise au pouvoir des grands financiers de Londres.

Le « républicanisme » s'avère donc être pluriel. L'ambition de cette thèse a été d'identifier, de cerner et de nommer une tendance radicale de républicanisme, dont nous avons surtout exploré les aspects économiques. La notion de « vrais républicains » appliquée à cet esprit radical nous a permis de relier divers acteurs qui partagent certains grands principes et qui souhaitent révolutionner l'ordre du continent. Ils forment ensemble un élan plus qu'un vaste mouvement organisé et centralisé. Ce radicalisme se déploie hors des partis. Il est transfrontalier, il est formulé pour servir les « producteurs des richesses », et il se présente en ennemi

déclaré d'un ensemble de privilèges. La révolution canadienne a momentanément fait converger ces hommes, dans une défiance ouverte aux autorités de l'Union, nouvelle étape vers la « fin » de la révolution entamée en 1776 et l'établissement d'une république garantissant les droits égaux d'une plus grande partie de la population.

L'opposition interne dans la République, que certains acteurs nomment « guerre » politique, est l'héritière de l'histoire tumultueuse du continent depuis, au moins, les années 1760. Ces profondes divergences témoignent de la nécessité de retranscrire les oppositions entre républicains. Il est par exemple délicat d'associer pleinement le patriote Louis-Joseph Papineau au radicalisme des vrais républicains⁸. Nous reprenons à ce titre les critiques des historien(ne)s des États-Unis contre certaines schématisations en histoire politique et en histoire des idées, comme celles de l'école de Cambridge⁹ régulièrement utilisées par les historien(ne)s de la Rébellion¹⁰. En effet, ces outils d'analyse gommant les caractéristiques, les singularités et les diversités des républicains radicaux : « [l]es rébellions [canadiennes] n'ont rien de particulièrement original dans le cadre du monde atlantique¹¹. » Nous avons privilégié une analyse des idées plus proche des acteurs, de leurs parcours individuels, de leur environnement social, de leurs rêves et de leurs désenchantements. Nous constatons que leurs réflexions sont propres à un espace,

⁸ En plus de considérer le régime seigneurial comme légitime, Louis-Georges Harvey note la bienveillance de Papineau à propos de certaines considérations aristocratiques incompatibles avec l'idée radicale des « droits égaux » (Louis-Georges Harvey, *Le printemps de l'Amérique française. Américanité, anticolonialisme et républicanisme dans le discours politique québécois, 1805-1837*, Montréal, Boréal, 2005, p.101-102 et p.179-180).

⁹ Parmi ces regards critiques contre l'école de Cambridge : Isaac Kramnick, « Republican Revisionism Revisited », *The American Historical Review*, 87, 3 (juin 1982): 629-664 ; Daniel T. Rodgers, « Republicanism: The Career of a Concept », *The Journal of American History*, 79, 1 (juin 1992): 11-38 ; Seth Cotlar, *Tom Paine's America: The Rise and Fall of Transatlantic Radicalism in the Early Republic*, Charlottesville, University of Virginia Press, 2011, p.130 ; Michael Durey « Tomas Paine's Apostles: Radical Emigrés and the Triumph of Jeffersonian Republicanism », *The William and Mary Quarterly*, 44, 4 (oct. 1987): 661-688.

¹⁰ En introduction de son étude, Michel Ducharme note les limites de ces catégories d'analyse même s'il les reprend sans les affiner pour étudier les républicains canadiens, (*Le concept de liberté au Canada à l'époque des révolutions atlantiques, 1776-1838*, Montréal et Toronto, McGill-Queen's University Press, 2010, p.23-25).

¹¹ Ducharme, *Concept de liberté, op. cit.*, p.202-203 et p.235.

l'Amérique du Nord, et à un temps, la période jacksonienne marquée par de fortes transformations économiques et sociales. Les idées des vrais républicains regorgent de vivacité, d'originalité, et bien sûr de certains paradoxes qu'il nous faut essayer d'élucider. Si le terme « vrais républicains » aspire à « restituer à l'énoncé sa singularité d'événement », une démarche plus approfondie permettrait de réaliser ce travail à une micro-échelle, un individu atypique ou un texte oublié : de même que le concept de « libéralisme » associe des individus dont les visions politiques sont parfois antinomiques¹², il en va ainsi pour le « républicanisme ».

L'originalité du radicalisme nord-américain des années 1830-1840 se lit sur divers objets, à l'image de l'intégration des « Sauvages » dans la Cité. Leurs réflexions sur les problématiques économiques ont constitué pour notre exposé la dimension la plus détaillée de leur singularité. L'historien Walter Hugins a précisé il y a longtemps que les subtilités et les nuances des radicaux nous empêchent de les qualifier globalement « d'anticapitalistes », de « prolétariat naissant » ou encore de « classe moyenne »¹³. Ils prônent en effet une libéralisation contre l'interférence de l'État en matière économique et encouragent l'essor d'une société commerciale et industrielle, tout en orientant systématiquement la réflexion en faveur des travailleurs pauvres. Ce « laissez-nous faire » illustre les écueils de la réification de l'idéal républicain dans les travaux de l'école de Cambridge à certaines grandes caractéristiques qui traverse(raie)nt le temps et l'espace. L'un des traits de la « liberté républicaine » ou du courant « *country* » est en effet l'opposition au capitalisme. Bien que les vrais républicains déclarent être les ennemis des « capitalistes », terme associé en premier lieu aux grands argentiers et aux riches investisseurs, ils défendent l'essor d'une société productive, industrielle, commerciale et d'essence capitaliste.

¹² Ian McKay, « The Liberal Order Framework: A Prospectus for a Reconnaissance of Canadian History », *Canadian Historical Review*, 81, 4 (déc. 2000): 617-645 ; Jean-Marie Fecteau, « Towards a Theory of Possible History? Ian McKay's Idea of a "Liberal Order" », *The Underhill Review* (automne 2009).

¹³ Walter Hugins, *Jacksonian Democracy and The Working Class, a study of the New York Workingmen's Movement, 1829-1837*, Stanford, Stanford University Press, 1960, p.131.

Le « laissez-nous faire » des vrais républicains revendique aussi une certaine moralité, très souvent chrétienne, et une responsabilité envers le corps social. L'ordre économique imaginé est subversif et démocratique puisqu'ils tentent d'établir un cadre favorable aux travailleurs manuels, aux *workingmen*, aux « prolétaires », aux « *white slaves* ». Les vrais républicains s'inscrivent dans la tradition de la philosophie des droits naturels et souhaitent établir un État qui se limiterait à demeurer le garant des « droits égaux » de chacun, quelle que soit sa profession. En prolongeant cette réflexion sur la sphère économique, l'autorité publique, bien que pensée minimale, devient pour eux la nécessaire régulatrice des mécanismes d'échanges et de production au nom des droits égaux à la propriété privée. Les vrais républicains, canadiens comme étasuniens, ne critiquent donc pas le développement capitaliste en lui-même, mais ses tendances inégalitaires légitimées et renforcées par l'intervention des législateurs et des dignitaires de l'État, dans l'Empire britannique comme dans la République. Cette tendance s'exprime lors de la révolution canadienne, mais également dans l'espoir de voir émerger un troisième grand parti dans la République, ou encore dans les divers projets d'« associations » et de communautés « utopistes » prônant une « réforme sociale ».

Tout comme Thomas Jefferson, les vrais républicains dénoncent le pouvoir de l'argent sur la République. En 1841, alors que le secrétaire d'État Daniel Webster alerte le président Tyler sur l'indocilité de ceux qui envisagent toujours de libérer les Canadas par les armes, Charles Duncombe rédige et publie son traité monétaire qui vise à réduire le pouvoir des « capitalistes » sur les élus du peuple et à soumettre le contrôle de la monnaie à la volonté d'un public éclairé. Le « traité des banquiers » négocié par Webster et lord Ashburton (Alexander Baring) condamne l'espoir de voir se réaliser une république aux Canadas. Il est le fruit, aux yeux des radicaux, de la convergence d'intérêts d'une seule et unique faction anglo-américaine, sous influence des « capitalistes » londoniens et de leurs associés en Amérique. L'échec de la révolution apparaît donc être la conséquence de cette alliance péjorativement

qualifiée de « mercantile » et dédaigneuse des principes exprimés en 1776. L'énoncé politique et économique que véhiculent les révolutionnaires permet de comprendre la peur que cet élan a suscitée chez les autorités américaines. La coopération des autorités impériales et républicaines pour enrayer cet esprit radical peut donc être qualifiée de contre-révolutionnaire en plus d'apparaître contradictoire avec la doctrine Monroe et en décalage avec les événements contemporains au Texas. Par conséquent, le rapport de force militaire a été largement défavorable aux révolutionnaires. Selon MacKenzie, « l'erreur » des révolutionnaires n'a pas été d'avoir entrepris une révolution, ni qu'il n'y ait eu aucune chance de la voir triompher, mais le fait que les risques d'échouer rapidement étaient bien plus importants que ceux de l'emporter progressivement¹⁴.

Ce rapport de pouvoir militaire doit nous encourager à ne pas nous focaliser sur une éventuelle utopie de leur énoncé, à ne pas enfermer leurs espoirs dans un déterminisme historique présentant la révolution comme « si évidemment vaine » parce qu'elle proposait une (des) voie(s) singulière(s). Cette thèse a essayé de délaissier l'analyse de la « débandade » des patriotes pour entreprendre celle de l'événement dans son aspect irrémédiable et improbable¹⁵. Elle a tenté de cerner les raisons qui ont encouragé les vrais républicains à croire qu'une révolution radicale à une échelle continentale était à portée de fusil, qu'elle faisait partie des horizons du possible. L'histoire des idées politiques est en ce sens uniquement compréhensible dans sa contingence. Entre 1837 et 1842, les armes contribuent pleinement à réguler un profond conflit politique. De même, nous avons pu voir à quel point l'argent, qu'il s'agisse de son influence sur les choix politiques, ou des critiques qu'il a suscitées chez les vrais républicains, a joué un rôle capital. À partir de novembre 1838, la défection de la *Banque du peuple* de Montréal canalise les rancœurs et les

¹⁴ MacKenzie, *Life and Time of Martin Van Buren*, *op. cit.*, p.288.

¹⁵ Jean-Marie Fecteau, « Lendemain de défaite : les Rébellions comme histoire et mémoire », *Bulletin d'histoire politique*, 7, 1 (automne 1998): 19-28.

réprobations, alors que le manque de moyens financiers est l'une des causes avancées par les acteurs pour expliquer leur échec.

Les deux derniers exilés canadiens à obtenir le droit de rentrer au Canada sont Robert Nelson et William Lyon MacKenzie, les deux présidents provisoires déclarés des républiques du Bas et du Haut-Canada¹⁶. Le premier abandonne très rapidement la carrière publique pour se consacrer avant tout à la médecine. Il ne rentrera jamais. Le second poursuit au contraire son engagement politique de façon très active, dans la République puis au Canada. Grâce aux amis whigs d'O'Callaghan, il met notamment la main sur des documents compromettants concernant plusieurs membres du Parti démocratique, y compris Andrew Jackson et Martin Van Buren. En 1846, avec un certain esprit de revanche, il publie *The Life and Times of Martin Van Buren* dans lequel il présente Jackson comme la marionnette consentante d'une énorme escroquerie politico-bancaire dont ont profité les membres du Parti démocratique ainsi que les spéculateurs aux commandes des banques locales créées après le non-renouvellement de la charte de la *Bank of the United States*, et cela au détriment des citoyens et de la République. MacKenzie écrit dans ce livre qui a largement circulé que les documents récupérés prouvent que « there was a secret combination among the leaders to keep power from the people, and to use it contrary to their well known will¹⁷. » Le tableau de la République par celui qui a été condamné en 1839 et emprisonné onze mois est très sombre :

« In my opinion, respectfully offered, as revised and corrected by what I have seen here, the Union runs more risk through the exertions of the party in power to extend and perpetuate slavery ; inflict on us the evils of an unsound currency ; keep millions of the people degraded and ignorant ; stir up such scenes as were witnessed in Philadelphia in 1844, through nativeism and religious hatreds ; borrow large sums from foreign nations, spend the money in a profligate manner under the sanction of sovereign States, and then

¹⁶ Lillian F. Gates, *After the Rebellion. The Later Years of William Lyon MacKenzie*, Toronto et Oxford, Dundurn Press, 1988, p.153.

¹⁷ MacKenzie, *Life and Times of Martin Van Buren*, *op. cit.*, p.56.

virtually repudiate the debts ; and omit to enforce equal law and a pure administration of justice¹⁸. [...] There are many features in the United States system of government that approach much nearer to the British and French monarchical plan, than to democracy¹⁹. [...] I earnestly desired to see Canada free from British power, in 1838. Had my wishes been fulfilled she would now have been ruled by the Polks and the Marcys, the Houstons and the Cambrelengs, the South Carolina and Virginia slave breeders and slave owners, the union of Tammany Hall stock and office brokers, with Mississippi blacklegs and Tennessee patriots²⁰. [...] I have not a wish left to see Canada incorporated with this Union²¹. »

MacKenzie résume toute l'amertume vécue par les patriotes durant leur exil aux États-Unis qui les a conduits à s'interroger progressivement sur une union politique avec la prospère république, alors qu'elle paraissait naturelle à certains en 1837. Si le parcours de MacKenzie est unique, les patriotes, y compris des citoyens des États-Unis, partagent sa rancoeur contre les autorités de l'Union américaine. Évidente dès le déclenchement de l'escalade militaire, cette adversité a encouragé des exilés canadiens et un ensemble de citoyens des États voisins, parfois au prix de leur vie, à imaginer une autre expérience républicaine, et par répercussion renverser l'ordre en Amérique du Nord. Ils ont pensé pouvoir fonder une « vraie » république et, à partir d'une grande variété d'idées théoriques et pratiques émises par un public très critique sur les chemins empruntés, formuler un républicanisme « authentiquement démocratique ». Ce public transfrontalier a pensé pouvoir définir par une démonstration raisonnée les « broad principles of equal rights », et les expérimenter à Montréal, Toronto, Cleveland, New York, et ailleurs sur le continent.

¹⁸ *Ibid.*, p.46.

¹⁹ *Ibid.*, p.56.

²⁰ *Ibid.*, p.276.

²¹ *Ibid.*, p.288.

ANNEXE A

« JOANNIS PAOLLI ARATORIS, DE OMNIBUS REBUS
ET QUIBUSDAM AHIS TRACTATUS
OU
TRAITÉ DES ÉLÉPHANS ET DES MOUCHES
PAR JEAN PAUL LABOUREUR [AMURY GIROD] »

L'Écho du pays, Village Debartzch (17 et 24 décembre 1835)

17 décembre 1835

Depuis que j'ai commencé à me jeter à corps perdu dans l'érudition, surtout depuis que j'ai commencé la rédaction d'un journal manuscrit qui faute de lecteurs et de payeurs est décédé d'une mort naturelle, ma célébrité s'est tellement accrue que ma bourse s'en est terriblement aplatie. De tous cotes je reçois des lettres des hommes les plus savans, et, à ce que dit mon cousin Jacques, les plus sots, ce que j'ai du mal à croire. Car sans parler du plaisir que je dois nécessairement sentir, en voyant que je suis si bien connu presque dans les pays les plus éloignés, ce n'est pas une petite satisfaction, que de lire sur l'adresse d'une lettre écrite par un profond allemand Mr. Le Docteur Pancrace Haarbeutel – au lieu du simple « Monsieur » des titres semblables au suivant : *Doctissimo, clarissimo, eruditissimo viro Joanni Paulo Laboratori sive Aratori, autori celeberrimo, praestantissimo defensori juris gentium Canadensis &c. &c.* Ce qui m'a le plus flatte c'est que dernièrement le savant turc Mohammed al Muyin m'écrivit dans une lettre grecque dans laquelle il me félicitait de l'idée de publier la *Pandore*, il me dit que j'étais « Kalos Kai agathos » c'est à dire un phénix parmi les écrivains hyperboréens – s'il avait dit que j'étais le meilleur laboureur, Jacques et ma femme en auraient été plus contents. N'importe ! il faut tacher de mériter la grande opinion qu'ont de moi les hommes du cabinet et celle que mes parens illettrés voudraient bien avoir de moi.

Ca, mon cousin, dit l'autre jour Jacques de qui j'avais acheté 50 minots d'orge à 3 livres 6, mon cousin, dit-il, tu me donnes la six billets sur cinq desquels il est imprime *cinq piastres* et sur le sixième *deux piastres* et puis tu ajoutes un écu de 3 livres, croyant sans doute que je dois te remercier de m'avoir mis l'argent sous le pouce dès que je t'ai livre ton orge. Nenni, cousin Jean Paul. J'estime ton écu argent dur bien plus que tes six chiffons. « Mais Jacques mon ami, sois donc raisonnable, voilà des billets pour 15 piastres de la Banque de Montréal et pour 10 de la Banque de la Cité,

ou tu n'as qu'à demander de l'argent dur et tu l'auras pour ces chiffons, car ainsi le veut la loi qui leur accorde une charte. » Tiens cousin, répliqua Jacques, veux-tu que je te dise, c'est précisément parce qu'elles ont cette charte que je ne m'en soucie pas : car le gouvernement doit y veiller dès qu'il y a une loi, et tu me rappelles ce que tu m'as écrit il y a quelques tems de la banqueroute d'un receveur général, qu'il devait surveiller aussi, ce qu'il a si bien fait que nous voilà, c'est à dire la province avec un joli *horror vacui* (comme tu l'appelles dans notre gousset public.) Penses y bien, lis la loi et puis tu me diras des nouvelles. »

Les paroles de Jacques me frappèrent, je repris mes billets, les échangeai contre de l'argent dur le mardi suivant que je portais des poules et du beurre au marché, me mis à lire la loi et comparer les états des Banques tels que soumis à la législature, et tudieu je découvris que Jacques n'avait pas trop tort. Les banques à chartes ont des privilèges qui ne s'accordent pas trop avec les intérêts et même la sûreté du public. Voila par exemple la banque de Montréal qui a un capital de £250000 en actions de £50 ; la banque de la Cité en a un de £..... en 8000 actions. Quiconque a dans le tems souscrit et puis payé ses actions est actionnaire et chacune de ces corporations a le droit d'émettre en billets le triple de leur mise en argent, pendant que chacun des actionnaires n'est responsable que de sa mise simple. Or, si jamais aucune de ces banques allait faillir après avoir émis tout le nombre de billets que la loi leur permet d'émettre, le porteur d'un billet de six livres ou une piastre ne pourrait même en cour en obtenir que deux livres ou un chelin 8 pence – ce qui certainement ne ferait pas son affaire. On me dira « mais les banques font de bonnes affaires. » Je le sais bien, mais qui peut les empêcher d'en faire un jour de mauvaises ? La grande majorité des actionnaires sont des marchands et j'admets sincèrement d'honnêtes gens, des hommes d'affaires, prudents et fins. Cependant la fortune du marchand est exposée à mille risques : un bâtiment qui la porte en entier et bonne part de celle d'autrui, fait naufrage, ne voila-t-il pas le plus prudent marchand le plus homme de bien ruiné ? Le négociant par la nature de sa profession est en relation d'affaires avec des centaines d'autres marchands peut-être tous hommes de bien comme lui, peut-être y a-t-il aussi des chenapans, des fourbes parmi. Un ou plusieurs de ceux-ci font faillite par malheur, un ou plusieurs parmi eux font banqueroute en vrai coquins, plus riches après qu'auparavant ; une banqueroute en entraîne d'autres dans lesquelles toute peut-être perdent nos honnêtes négocians de la confédération du St. Laurent, comme dirait le savant Peter McGill. Plusieurs pertes semblables peuvent les ruiner eux mêmes, puis ils doivent à la banque dont ils sont actionnaires et débiteurs assez pour qu'elle doive à son tour fermer la boutique – eh bien alors grâce à nos honnêtes marchands ruinés par des marchands filous d'ailleurs mon billet de 5 shelins ne vaudra que 40 sols, et cela ne fera certes pas mon affaire. Mais supposons une fois que parmi les actionnaires et débiteurs d'une banque il y ait des fripons, ce qui est tout aussi possible que le contraire ; les membres de la congrégation à papier-monnaie, auront assez pour me payer toute ma piastre ; je les poursuis et j'obtiens par une sentence du juge – 40 sols et les frais seront à mon compte ; *car* en vertu de la *charte* les actionnaires ne sont responsables que de leur mise, cela sans doute ne ferait pas mon

compte, ni celui de Jacques, et ma femme qui avait un billet de 5 piastres pour s'acheter un chapeau de castor pour l'hiver, ne pourra pas l'acheter parce que ses 5 piastres ne vaudront que 10 francs. Dans une telle occurrence, je me demanderais naturellement : de quel droit nos gens à nus que nous avons envoyés à la chambre d'assemblée, ont-il pu disposer de notre bien et de celui de nos enfans, sans que nous nous en doutions ? Pour faciliter le commerce, c'est bien ; mais sur nos 600 000 habitans il n'y a pas 2000 commerçans dans le pays [illisible] donc pour eux qu'on a créé les banques ; mais c'est nous qui payons. Messieurs les marchands sont pour ainsi dire les seuls qui ont le privilège d'obtenir un emprunt ou un escompte de la banque – pourquoi donc les billets n'ont-ils [pas] cours parmi eux exclusivement ; pourquoi devons nous hommes de travail, qui gagnons notre argent à la sueur de notre front, sacrifier nos quatre sols si durement acquis, sacrifier la laine de nos moutons, le beurre de notre laiterie, les grains de nos granges, pour que le marchand par un [illisible] facile à la banque spécule comme un fou, [illisible] comme un marsouin et pour que *nous à [illisible]* payons ses folies et ses pertes ? Qui a donné le droit à nos législateurs d'omettre une clause comme la suivante : « aucun comptable de deniers publics ne sera actionnaire » ? Si ces gens risquent l'argent qui leur est confié dans une telle banque et si elle culbute, la province aura-t-elle plus le droit que le simple habitant ; pourra-t-elle réclamer plus que la simple mise des actionnaires ? Cela n'est pas encore arrivé ; mais cela *pourrait* arriver et puis nous disons dans l'oraison dominicale ; *ne nos inducas in tentationem* c'est à dire messieurs, les législateurs il vaut mieux prévenir [illisible] vos comptables ne puissent pas risquer de dilapider les deniers publics que de les punir ensuite. Je crois que nos comptables publics sont d'honnêtes gens ; s'ils ne le sont pas tant pis pour eux et pour la province ; mais je ne cache pas, que je vois avec un singulier sentiment dans les états des banques de 1834, sur la liste des actionnaires de la banque de Montréal, les noms de John Hale 60 actions ; Louis Guky 35 ; sur celle de la Cité les noms de A. Stayner 20 actions ; E. Burroughs 6 actions, W.S. Sewell 28 actions, J.A. Stayner 50 actions. Mais revenons sur la question du risque que court le public. Les affaires des banques se font par un président et un certain nombre de directeurs. En 1834 la banque de Montréal avait un président et douze directeurs, à l'exception de Mr Louis Guky, tous de la classe des négocians. Eh bien sur le capital de £250000 duquel les 189 actionnaires étaient responsables, ces directeurs avaient, soit par escompte et endossements, soit par promesses, billets tirés ou endossés retirés sur leur crédit personnel £169121,4,3 pendant que le montant de l'ensemble de leurs actions ne s'élevaient qu'à £15050. Supposons une fois qu'au lieu de ces honnêtes directeurs on en élise des malhonnêtes, qu'ils retirent de la banque £200000, que les intéressés commerciaux en général en retirent aussi £600000 (car j'admets que tous les actionnaires ensemble doivent au moins avoir trois fois autant de facilité d'emprunter que les treize élus seuls) ; supposons que les premiers fassent banqueroute frauduleuse ; qu'une crise comme celle de 1826 ébranle le commerce du monde et que nos négocians en souffrent tant, que de tout ce qu'ils auront emprunté à la banque, ils ne puissent rendre que £300000, que d'autres pertes p. e. fraude, vol, contrefaçon

entraient encore £250000 ce qui n'est pas probable, mais possible – eh bien voilà donc la banque culbutée et dans le cas même qu'aucun des actionnaires ne soit insolvable, notre piastre ne vaudra que 40 sols, si la moitié seulement est solvable, elle vaudra 20 sols, bien entendu si nous ne poursuivons pas, mais si nous poursuivons – on sait ce que coutent les avocats, huissiers, greffiers, procureurs – nous vendrons nos chevaux et nos bœufs avec lesquels nous labourons, nos vaches qui nous donnent la lait, nos moutons qui rendent la laine – mais en allumant la pipe, nous avons l'avantage de nous servir d'un billet avec une jolie vignette. Jacques tu as raison, les banques à chartes sont plus dangereuses que celles qui n'existent pas en vertu de la loi. Mais voyons, mon cousin si celles-ci le sont aucunement. Je suis disposé à croire, que, dès qu'une fois, il n'y aura plus de banques établies par un acte du Parlement à côté d'elles, ses banques qu'on nomme « en commandite » ne le sont nullement. Je m'entends bien, si je dis nullement. Car dès que le public saura qu'il n'y a plus de papier-monnaie *privilegié*, l'habitant p. e. qui s'imagine assez souvent que, si ce papier tombe de valeur, la *province* le remboursera, (comme il se rappelle que les billets de l'armée ont été payés avec l'argent public et dût de l'Angleterre) – n'en prendra plus qu'autant que les banquiers lui seront connus, lui inspireront de la confiance, seront solvables. S'il se trompe tant pis pour lui : il lui arrivera alors avec ces messieurs ce qui arriva à un de mes amis marchand de campagne, qui après avoir livré à certain grand homme de Montréal beaucoup de grains, si vit forcer de le poursuivre. Mais il est douteux que le banquier s'il n'est pas un coquin fieffé, voudrait renier son papier, ou renvoyer son billet de mois en mois d'année en année, ou qu'il allât le nier en cour, comme le grand homme en question nia avoir reçu 3000 minots de blé jusqu'à ce qu'il fut prouvé aux juges par maints témoins qu'on lui avait livrés. Notre ami en question ne pouvait pas accuser la législature d'avoir facilité la fraude du grand homme, et l'habitant non plus ne pourra le faire si la banque sans charte le fait. La seule chose qu'il en pourra demander c'est de faire des *dispositions générales* pour que quiconque établit une telle banque justifie de ses bienfonds, qui doivent être responsable de ses dettes, le nombre limité des billets là qu'il met en circulation et pareilles choses semblables.

(A CONTINUER)

24 décembre 1835

(SUITE)

En payant à Jacques son argent dur, je lui communiquai mes idées à l'égard du papier-monnaie.

En bien oui, dit-il, ce sont là les bien-faits que le peuple étire des compagnies privilégiées. Les compagnies à papier ont dans doute tous les inconveniens dont tu me parles ; mais nous en avons un autre qui est pire que toutes les banques ensembles.

Parles-tu des sociétés secrètes ; j'espère qu'il n'y en a pas parmi nous. Ce serait le comble du malheur, si on se mettait en Canada à tramer dans l'obscurité ce qui ne peut pas voir le grand jour.

Cette société dont je parle n'est pas secrète quoique je la considère bien plus dangereuse que tout ce qu'on nous conte de pareilles sociétés. Tu comprends à cette heure, que je parle de la *Compagnie des Terres*.

Que le bon Dieu nous en préserve !

Et tu n'y pensais pas, toi qui fais le savant ? Vous êtes une belle graine vous autres gens de plume : vous voulez nous instruire sur nos intérêts qu'assez souvent vous ne connaissez pas et croyez avoir pris la Lune avec les dents, si vous parlez de tout de la manière la plus savante, c'est-à-dire la plus obscure du monde.

Hola ! Jacques, ou ne parle pas de même à un homme auquel le Docteur Haarbeutel écrit ce que tu sais, et dont le grand Mohammed al Muzin dit qu'il est le Kalos Kai agathos, pas même quand cet homme est ton cousin. Si je ne t'ai pas sur le champ répondu, c'est que je réfléchissais sur ce que cette compagnie n'existe pas de droit.

Elle existe de fait c'est assez et même trop.

J'en conviens Jacques le querelleur, mais tant qu'elle n'existe pas de droit on peut encore espérer de s'en débarrasser facilement.

[...¹]

Ceux qui ne seront pas [illisible] de cette classe, calculeront sur ce que le terme à *la fin* est très indécis. Ils te demanderont : quand cette *fin* arrivera-t-elle. Que pourras-tu répondre ? Dès que les trois branches de notre législature passeront une loi à cet effet n'est-ce pas ? Mais on sait que si l'assemblée le faisait, les perruques du conseil n'en voudraient pas ; et enfin reste le gouverneur reste le gouverneur et le ministre.

Jacques, tu parles comme tu l'entends. La compagnie des terres est une nuisance, c'est l'ulcère du Canada, j'en conviens ; car elle nous a frippé les terres que nos pauvres Canadiens auraient pu acquérir, selon les lois du *pays*, avec peu de capital, pour les vendre à des gens qui doivent en avoir beaucoup pour les obtenir. Où jadis dans nos seigneuries il ne fallait que quelques piastres, de bons bras, une bonne volonté pour se procurer une centaine d'arpens ; il faut au moins cent piastres et tout le reste pour les avoir de la compagnie. Quoiqu'en général notre peuple ne soit pas assez riche pour faire de telles déboursés, ce n'est pas encore là la seule objection qu'il doit avoir pour en acheter. Les acquéreurs Canadiens de ces terres seraient dispersés parmi des gens dont la majorité est d'une autre religion que la leur, parmi des gens dont la majorité ne peut prononcer le mot « Catholique Romain » qu'avec une haine aveugle et un mépris aussi mal fondé que leur haine, parce qu'ils ne connaissent pas notre religion. Quel père canadien voudrait envoyer ses enfants dans ces endroits, où ils ne pourraient pas suivre leur religion, où ils seraient privés des avis et de l'exemple de leur digne Curé ? En un mot il n'y a pas un Canadien, et j'ose même dire pas un émigré qui ait résidé pendant plusieurs années parmi nous, qui ne voyent pas, qu'en acquérant du bien de la province elle même et en la possédant selon

¹ Ce passage est déchiré dans l'exemplaire de la BANQ.

ses lois, ils ont plus d'avantage qu'en se la procurant de cette compagnie. Et c'est précisément l'horreur générale qu'inspire cette compagnie qui me fait dire que le remède est facile. Le Conseil Législatif, comme tu le dis ne contribuera jamais à l'abolir ; mais cela montrera plus que tout ce qu'il peut faire, qu'il n'a rien de commun avec le pays, qu'il faut le rendre électif pour qu'il en soit autrement, ou selon moi qu'il faut l'abolir entièrement pour qu'il ne lui nuise pas. Mais de cela je te parlerai encore. La question est donc simplement la compagnie existe-t-elle de droit ? A peu près, mon cousin, comme les maisons de jeu et les b.....s au palais royal à Paris ; parce qu'ils donnent un revenu, non pas à la province, mais à quelque gobe mouche en Angleterre. Le Parlement impérial en l'établissant n'a pas su ce qu'il a fait, il a passé cette loi sans la connaître ; il l'a donnée comme un somnambule, qui parle, agit, marche comme s'il veillait qui fait sans danger les pas les plus dangereux jusqu'à ce que quelqu'un l'éveille en l'appelant. Si dans ce moment il se trouve dans un endroit où il n'y a pas de péril, il revient sur ses pas et va tranquillement regagner son lit ; s'il est sur le toit, il s'éveillera écrasé sur le pavé pour ne plus revoir le jour, au moins pour être estropié. Et, le Parlement impérial s'éveillera dès qu'on lui rappellera qu'il y a une de ses lois qu'il a violées en vertu de laquelle il ne peut pas toucher au bien des colonies sans les délier de leur serment d'allégeance. Les ministres et les monopoleurs comme maître Robinson, auront beau vouloir lui administrer une autre drogue pour l'endormir, les cris du peuple des colonies (car il n'est pas seulement question du Canada) l'avertiront que ce sommeil serait dangereux, que ses médecins sont des Charlatans qui se croient bonnement le droit *purgandi, tuandi* et qu'une fois il serait bon d'en faire exemple. Oui le Parlement impérial reviendra sur ses pas et la compagnie des terres retournera dans son néant dont l'escroc Robinson l'a tirée. Et quand même cela ne se ferait pas, la province a droit à sa propriété, a droit de la défendre de toute manière constitutionnelle. Notre Législature doit déclarer solennellement que cette compagnie n'a aucun droit de vendre des terres, parce que celui qui les lui a vendues n'en était pas le légitime propriétaire, et que si elle ne veut pas lâcher sa proie de bon grè, elle le fera de force, ainsi que ceux qui achèteront d'elle. Quant aux derniers, il est bon de leur faire comprendre que chacun a le droit de reprendre le bien qu'on lui a enlevé, même entre les mains d'un troisième qui l'aurait acquis de bonne foi ; afin qu'étant avertis, ils ne puissent pas se plaindre si dans la suite on leur ôte ces biens avec les améliorations et sans les dédommager.

Mon Dieu, comme tu y vas, Jean Paul, dès qu'une fois tu es parti ! Qui sait, cette compagnie sanctionnée par notre Législature...

Es-tu fou, Jacques ? Notre Législature sanctionner un projet de quelques agioteurs à Londres, de sucer le sang du peuple ? Y penses-tu ? Si jamais aucun de nos gens à l'Assemblée pouvait seulement parler d'arrangemens avec ces sangsucs, on devrait le mettre à la porte à la prochaine élection. S'arranger avec des gens de cette espèce pour qu'ils nous vendent £35 ce que nous pouvons avoir pour £1,10 ? S'arranger avec des monopoleurs ennemis de tout ce qui nous est cher et sacré, pour que par leur entremise notre jeune génération qui s'établirait sur ces terres fut privée des secours

de sa religion, qu'elle renonçât à sa langue, à ses mœurs aux lois qu'elle connaît, qui lui ont assurées et garanties par [illisible] ? Jacques, mon ami, où as-tu la tête ? Non, non ! Point d'arrangements ! A bas le monopole et l'agiotage ! A bas le projet de nous *décanadianiser* !

Cependant, Jean-Paul, il y a des abus aussi dans nos seigneuries !

(A CONTINUER²)

² La suite ne sera jamais publiée. *L'Echo du pays* arrête de paraître après son numéro du 26 mai 1836.

ANNEXE B

« QUELQUES MOTS DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE DU PAYS » AMURY GIROD

La Minerve (26 juin, 10, 17 et 20 juillet 1837)

26 juin 1837

QUELQUES MOTS DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE DU PAYS

Par A. Girod

“Dans ces provinces nous avons aussi nos bandes noires”

Si je voulais rendre ma tâche plus facile et être sûr de la bonne volonté de maint hommes devenus riches, j'aurais non pas à dire des faussetés mais à me restreindre à faire un registre d'importation et d'exportation. Je pourrais faire comme ce farceur de peintre, auquel un grand seigneur portugais, gouverneur Gos, si je ne me trompe, dit : Vous allez représenter toute la beauté de mon corps, toute la grandeur de mon âme et toute l'immensité de mes facultés intellectuelles.

Le peintre fit la silhouette de son excellence et écrivait dessous : *Ere homo*, c'est là l'homme. Cela peut être une représentation correcte d'une Excellence, car lorsqu'on connaît les contours de sa tête on s'occupe rarement de la tête même, vu qu'assez souvent elle n'en a que le nom ; mais une silhouette commercial du Bas-Canada, comme j'en ai parlé plus haut, cela ne va pas. Pour montrer quel est l'état du commerce de cette province je dois blâmer non les marchands bretons, pour avoir réussi à faire un monopole de commerce ; mais les Canadiens pour avoir facilité ce monopole par l'insouciance et l'apathie dont à la fin ils se réveillent.

Du tems de la cession p[ar] e[xemple] le commerce des pelleteries dans le nord-ouest fut exclusivement entre les mains des Canadiens, et valut une année dans l'autre deux millions. Les marchands monopoleurs s'empareront sur le champ de ce fait, pour me dire que *maintenant* leurs commerce en vaut *quatre*. Mais ces messieurs voudront-ils bien condescendre à se rappeler que depuis janvier 1759 la valeur *réelle* de l'argent est réduite de plus des trois quarts ; conséquemment qu'eux avec leurs quatre millions sont en arrière de ces pauvres Canadiens méprisés avec leurs deux millions. Ils se sont emparés de ce qu'ils ont trouvé ; ils se sont enrichis de tout ce que possédaient les Canadiens, mais ils n'ont pas fait de progrès. Parlons pourtant des Canadiens.

Ils ont possédé ce commerce, quand quelques Écossais furent employés par eux comme commis. Ceux-ci par leurs habitudes industrielles prirent le dessus et finirent par se mettre à la place de leurs maîtres. Dans ce temps 100,000 francs furent le comble de tous les v[oi]eux du Canadien et pour 100,000 francs chacun des négociants Canadiens abandonna cette immense source de fortune à des Écossais, qui *par nécessité* furent assez généreux de se servir des Canadiens leurs anciens maîtres comme guides et commis. Les Canadiens étaient donc devenus les salariés de leurs anciens domestiques : ils sacrifient leur jeunesse, leur énergie et leur fortune dans le service des intrus et retournent après plusieurs années de misère et de fatigues pauvres et misérables pour mourir de faim chez eux ou pour vivre de la bienveillance de leurs familles et de leurs compatriotes. Mais M. Mactavish vint à la tête de la compagnie. Cet homme vit plus loin que ses associés, et craignit avec raison, que l'esprit d'industrie et d'entreprise des Canadiens ne fût réveillé. Ce fut donc une règle (secrète) de cette compagnie de ne *jamais admettre* dès lors *aucun Canadien comme associé*. Depuis la réunion de la compagnie de la Baie d'Hudson et de celle du Nord-Ouest, réunion dont les causes prouvent plus que tout autre chose les effets pernicieux de toute sorte de monopole, une règle plus corruptrice encore et plus vile est exécutée. On promet aux commis Canadiens qui travaillent pendant 7 ans pour £100, de les admettre comme actionnaires de la compagnie s'ils se comportent bien et s'ils ont à cœur les intérêts de la compagnie. Mais on leur tient le bec à l'eau jusqu'à ce qu'ils rappellent les promesses faites. Alors une occasion est facilement trouvée pour les renvoyer. Il n'y a pas de faute trop légère pour justifier une telle mesure. Un commis se plaint au bout de 20 ou 25 années de services pénibles. On lui dit qu'il est libre de s'en aller. Enfin le but est atteint, des commis écossais ou anglais sont formés : il n'y a plus que 5 ou 6 Canadiens parmi eux et voilà une compagnie non seulement maîtresse dans ses bureaux, mais maîtresse bien autrement que le roi et au de-là du roi. Il est pourtant une question digne d'être résolue par ceux qui ont à cœur l'intérêt du peuple de la Grande-Bretagne de ceux qui le représentent par les communes, savoir un monopole ? La concurrence n'est-elle pas libre ? D'autres citoyens anglais p. e. les Canadiens n'ont-ils pas le droit de se former en une compagnie concurrente ? Ils auraient toujours l'avantage sur les monopoleurs actuels, car le sauvage les aime, il déteste les négociants actuels. La *loi*, et il y a des faits à l'appui de ce que j'avance, (*voyez papers relating to the Red-River settlement 1815-1818 ordered by me house of commons to be printed 1819*), la loi n'a pas force dans ces déserts, c'est la violence qui est maîtresse. Pour moi je désire dans l'intérêt de l'agriculture, des arts et de l'*humanité* que les Canadiens renoncent à jamais à ce commerce et qu'ils laissent à ces monopoleurs le triste mérite d'avoir fait disparaître les indigènes du sol de cette partie de l'Amérique et de leur avoir porté la civilisation du genièvre et des armes à feu. L'existence légale de cette compagnie a été contestée, parce que la couronne n'avait pas le droit d'accorder un commerce exclusif sans le concours du parlement impérial. Mais après 1791 celui-ci même ne pouvait pas se permettre en Canada un tel établissement, parce qu'en octroyant une constitution l'Angleterre s'est démise de tous les droits d'une même nature, témoin la guerre

d'indépendance des Etats-Unis, et avant 1791 elle ne les possédait que par son obligation de légiférer pour la colonie. Depuis ce temps tout acte de législation intérieure sans la participation et le concours de la législature provinciale est un acte d'usurpation auquel personne n'est obligé qu'autant qu'il y est contraint par la force brutale. Mais revenons au récit.

Non contents de l'exclusion des Canadiens les monopoleurs écossais commencèrent à étendre leurs vues et on doit avoir que leur industrie et leur calcul sont dignes d'être imités par les Canadiens surtout. Ils ouvrirent en même temps un commerce en gros avec la métropole ; tout l'argent de la province passa entre leurs mains, pendant que les Canadiens, les bras croisés, regardaient avec insouciance les succès de leurs anciens domestiques : pas une maison canadienne ne s'établit. Encore aujourd'hui p. e. combien peu nombreux sont les marchands épiciers canadiens à Montréal ? Ce n'est pas ici à assurer les Bretons, la jalousie des négociants de Londres, Liverpool, Manchester, Birmingham, Glasgow ! On peut seulement dire que le gouvernement local a toujours favorisé les marchands écossais dans les achats pour le public, les troupes &c. Mais examinons quelques seraient les chances avantageuses qu'aurait le commerce canadien. Qui sont les principaux consommateurs en Canada ? Les Canadiens. L'argent de qui emploie-t-on dans le commerce avec l'Angleterre ? Celui des Canadiens. Et qui est principalement intéressé de venir au secours d'établissements pour contrôler les établissements bretons dans ce pays ? Tout le commerce de la métropole l'est, car lui aussi dépend par le monopole des Bretons en Canada autant de leur bon plaisir que l'ont toujours fait les Canadiens. Ce que j'avance n'est pas une veine spéculation. La Compagnie Canadienne en Commandite commença les opérations sous les auspices de l'opinion publique et envoya ses mémoires en Angleterre et en Ecosse. Les ordres furent exécutés au delà de ses espérances, quoiqu'alors les monopoleurs d'ici n'avaient pas épargné les peines pour la faire manquer. On voudra sans doute m'opposer la faillite récente, la faillite inouïe de cette maison au moment où un des chefs était absent, où, dit-on, elle était capable de rencontrer tous les engagements, - on aurait tort. La conduite des gérants sera soumise aux cours de justice, on verra alors ce qui en est.

Mais qu'on ne se décourage pas de faire d'utiles entreprises parce que cet établissement est tombé dans des circonstances dont en équité on ne doit pas parler tant que la justice n'a pas prononcé et la décision bien prononcée du peuple de ne plus consommer que des articles de la fabrication du pays ou des marchandises obtenues par contrebande des Etats-Unis. C'est là une circonstance qui doit éveiller l'esprit d'entreprise des marchands canadiens ; c'est le moment de lutter à chances égales avec les monopoleurs : car ce commerce permettra au marchand canadien de vendre des objets souvent d'une qualité supérieure aux effets importés de l'autre côté de l'océan, à un prix infiniment plus modique et néanmoins de faire les profits admis dans le commerce, et cette contrebande même si facile parce qu'il faudrait une armée pour garder des frontières si étendues et une autre armée cantonnée et dispersée dans toutes les villes, villages et petits établissements de la province pour surveiller les marchands qui d'ailleurs trouveront dans chaque habitant un ami prêt à recevoir leurs

achats américains, si la précieuse douane faisait mine de vouloir faire des visites domiciliaires.

Mais ce qui surtout doit être l'objet de tous les efforts c'est l'introduction des arts de l'industrie. Il s'en faut de beaucoup que jusqu'à présent on en ait fait plus qu'avec le commerce, et cela non pas de ce que le Canadien manque d'intelligence, mais il a manqué presque dernièrement surtout du courage, et beaucoup d'entre eux jusqu'à ce jour n'en font rien par cette malheureuse insouciance qui a paralysé tous les efforts et qui est la cause de ce que ce pays souffre plus que tout autre des conséquences de la [illisible³], est quoiqu'on en dise, je suis de l'opinion que l'hon. P. D. Debartzch me communiqua en 1834, ce pays a toujours été traité en pays *conquis*. Ce n'est qu'après [?]0 ans que renaissent la confiance mutuelle, l'esprit d'entreprise, les vues libérales à cet égard dans la majorité des Canadiens, jusqu'alors ils favorisaient de préférence les étrangers, ils ne pouvaient pas comprendre que plus d'un Canadien prospérerait dans une même sorte d'entreprise. Heureusement cet état de choses cesse et c'est maintenant aussi que l'on peut juger des monopoleurs. Non seulement ils créent des obstacles par leur industrie supérieure, mais ils font usage des moyens les plus odieux s'ils n'étaient pas si inutiles, pour perpétuer les défauts dont tout Canadien clairvoyant s'est plaint, pour éterniser leur agiotage, l'intrigue, le fanatisme politique et religieux, l'incapacité des gouverneurs, l'égoïsme de la bureaucratie, tout conspire contre l'industrie naissante du Canada, en vain par bonheur. Maintenant (je veux dire depuis 1834) le monopole mettra volontiers le bien-être et même l'existence de la *colonie* en danger, il essaie de pousser le gouvernement à des actes qui ne peuvent manquer de causer des troubles. Ces gens entraîneront la séparation des deux Canadas de la métropole bien avant l'époque dans laquelle on pourrait l'anticiper dans le cours naturel des choses, bien avant le temps que le *Canadien* l'aurait désirée. Pour s'assurer le monopole ils ne se permettent pas seulement de paralyser l'industrie et le commerce canadien ; mais tous les moyens sont bons pour opprimer et même détruire un peuple entier, le sacrifice de la colonie ne leur coûte rien, pourvu qu'ils y gagnent. La métropole pour prévenir un tel résultat n'aurait qu'à être juste pour que les Canadiens ne fassent pas usage contre elle de leurs facultés et de leurs moyens il se ferait une révolution ici, mais non pas celle dont la suite serait une séparation de la métropole mais une révolution purement morale, une révolution des fortunes par une concurrence légale. Les résolutions Russell auront cependant le triste mérite, de faire agir contre le gouvernement (non pas contre la *nation*) anglais le courage, l'esprit d'entreprise[,] l'activité et l'industrie des Canadiens que ce noble ministre a entièrement réveillés. Mais je me suis servi de l'expression monopoleurs, je suis presque tenté de parler de marchands tyrans avec lesquels se sont ligüés les gobe-mouches des bureaux de l'administration, j'ai accusé le monopole d'actes atroces. Je dois prouver que ce ne sont aux yeux de ces mignons de l'exécutif local, que des objets de mépris. Le fait que je citerai à l'appui de ce que j'ai dit, se trouve consigné dans les registres de la Cour du Banc du Roi à Québec et dans le troisième

³ Il est peut être écrit « cession ».

rapport du comité permanent des griefs de la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada du 23 mars 1831.

A Continuer

10 juillet 1837

QUELQUES MOTS DU COMMERCE *ET DE L'INDUSTRIE DU PAYS*

Continuation

Il y a au nord du fleuve St. Laurent, un vaste terrain qu'on nomme ordinairement les *postes du roi*. Depuis la découverte de ce pays, il a été la proie du monopole. L'intérêt et la fraude présidèrent tellement à la direction des affaires des compagnies commerciales françaises, que les sauvages refusèrent à trafiquer avec elles et préférèrent le commerce plus libre des Anglais [illisible] sur le lac Ontario. Le gouvernement français, alarmé d'un tel état de choses, s'empara du commerce et traita les indiens mieux que ne faisaient les Anglais. Ce commerce ne fut d'aucun avantage au gouvernement ; il le fut moins encore aux indigènes, qui reçurent en échange de leurs pelleteries les vices de l'Europe. Depuis, et même avant la cession, ces terres ont été données à ferme par la couronne à un marchand de pelleteries. Ce pays est entièrement sauvage et s'étend depuis la rivière noire au nord du St. Laurent jusqu'au cap Cormoran : il a près de 80 lieues en superficie. Il n'y a pas d'autres habitations que celles qu'entretiennent les fermiers des postes pour assurer le succès de leur trafic avec les [illisible]. De ce territoire la compagnie des pelleteries détacha en 1653 une seigneurie (Des mille Vaches) de trois lieues de front sur 4 de profondeur et le donna à un M. Giffard, grand accapareur de terres. Mais les concessions d'alors se firent à condition de *défricher* et *d'établir* les terres concédées et dans cette occasion le seigneur fut positivement exclu de la traite avec les sauvages. Il n'y a pas une rivière navigable dans cette seigneurie pour pénétrer dans l'intérieur, ce qui prouve encore que depuis la concession même elle n'était nullement destinée au commerce avec les inciens. Quoi qu'il en soit, elle est encore en bois debout et fut enfin donnée à ferme à la compagnie de la Baie d'Hudson, dont j'ai déjà parlé. Fière de ses moyens de résister impunément et avec succès aux droits de la couronne même, elle a entièrement négligé de remplir les conditions de la seigneurie, de *défricher* et *d'établir*. Il n'y a pas 100 habitants qui récoltent 84 minots de blé, [?]00 minots d'orge, 100 d'avoine, dont les bestiaux consistent en 40 bœufs, 50 vaches et 3 à 400 cochons.

La compagnie a fait de cette seigneurie un port de trafic et depuis ce tems elle s'est toujours emparée d'une partie des terres de la couronne et elle a de toute manière porté préjudice au commerce du fermier de ces terres, qui enfin s'est vu forcé de lui céder le bail, de sorte que les pauvres indiens sont entièrement entre ses mains. Dans

ce tems, ce dernier s'est plaint des empiétations et des violences de la compagnie et le gouverneur en chef d'alors, le comte Dalhousie, fit émaner une proclamation (26 juillet 1822) pour mettre le fermier en possession de tous les droits accoutumés et pour défendre à qui que ce fût de le troubler dans la jouissance. Loin de produire l'effet qu'on pouvait se promettre de l'acte du représentant du roi, la compagnie dont les membres résidant en Canada prétendent être les seuls sujets loyaux fit assaillir et chasser de leurs postes de traite les commis et les agens du fermier de la couronne, détruire leurs habitations et les transporter comme prisonniers à Québec, où un officier en loi *de la couronne* dirigea les poursuites contre les employés du fermier et de la couronne. Cette acte de violence fut suivi d'un autre non moins criminel. Les associés et serviteurs de la compagnie traitèrent et enivrèrent les sauvages qui avaient mis en cache les pelleteries du fermier de la couronne : il se firent ensuite conduire par eux à l'endroit où elles étaient déposées et les *enlevèrent*, ce qui causa au dernier une perte de £1500 à 36000 livres *a/c*. Loin d'un pays établi la force brutale est le juge des parties : les associés et les domestiques de la compagnie étant armés, on craignit tous les jours d'apprendre un nouvel attentat sanglant. Mais ce qui doit surtout surprendre l'observateur c'est que le procureur général prit le parti des offenseurs, qu'il défendit leurs intérêts dans les cours de justice par tous les moyens en son pouvoir, et que de cette manière la compagnie réussit à rendre illusoire un jugement par lequel ses agens avaient été condamnés à l'emprisonnement et à l'amende pour avoir *vendu aux sauvages et en violation de la loi* des liqueurs fortes. – Nous devons bien nous rappeler que ce commerce des liqueurs fortes a les plus pernicious effets sur le moral des indiens, et nous ne pouvons pas nous empêcher d'exprimer l'horreur que nous inspire un officier public, qui en face des lois, de son devoir, malgré les principes de l'humanité qu'il a tous les jours dans la bouche – défend une compagnie de monopole qui, pour satisfaire sa cupidité aux dépens de ces malheureux sauvages, viole non seulement la loi qui prohibe le débit des liqueurs, mais où la violation de cette loi a été portée à un tel excès, que *quatre* de ces infortunés furent trouvés *morts* en conséquence de cette atrocité. Les rapports de la chambre d'assemblée et les pièces sur lesquelles ils sont fondés sont sous mes yeux, et ce que j'ai dit en est une copie presque littérale. Qu'on dise donc encore, que les cris contre le monopole sont de vaines déclamations ! mais ce que j'ai dit de l'état de l'industrie est peut être exagéré ; c'est pour prêcher la révolution selon la Gazette de Québec, que j'accuse le gouvernement de ce défaut d'industrie ? Voyons.

Il n'y a que deux ans que les deux seules espèces de manufactures qui existent parmi les Canadiens furent celles d'une toile grossière et d'une drap de laine connu sous le nom d'étoffe du pays. Ces deux produits se distinguent par la honte non par la délicatesse de l'ouvrage ; car l'imperfection des procédés chimiques est extrême et quoique chaque habitant fasse l'étoffe qui l'habille dans sa maison, il ne fait pas la moindre attention à l'amélioration de ses bêtes de laine dont la race est malpropre, et mal soignée surtout. Ces reproches qu'on fait avec raison aux Canadiens doivent être renvoyés à leur véritable adresse : au gouvernement qui a de tout tems paralysé l'instruction et empêché l'importation des moyens d'éducation, dont je me propose de

parler prochainement plus au long. L'axiome de la politique coloniale inquiète et soupçonneuse est de paralyser l'industrie dans les colonies ; la législation et le système colonial des modernes comme le dit si bien M. de Humboldt, ne ressemblent guère à ceux des Phéniciens et des Grecs et ont mis des entraves insurmontables aux établissemens, qui pourraient assurer à ces possessions lointaines une grande prospérité, une existence indépendante de la métropole. Une colonie pendant des siècles n'a été regardée comme utile à celle-ci qu'autant qu'elle fournissait un grand nombre de matières premières et qu'elle consommait beaucoup de denrées et de marchandises qui lui étaient portées par les vaisseaux de la mère-patrie ! Le système du ministre anglais est-il différent ? l'a-t-il jamais été ? je ne dirai rien des anciennes colonies britanniques, mais je dirai simplement, que les gouverneurs du Canada ont une instruction permanente de s'opposer à l'établissement de manufactures : en voici un échantillon :

« C'est notre volonté et plaisir que *sous aucun prétexte* et sous peine de notre suprême désapprobation (disgrace) vous sanctionnerez une ou des *lois pour établir aucune manufacture ou aucun art* (trade) qui pourraient nuire à ce royaume, et que vous fassiez tout ce qui vous est possible, pour *décourager, décontenancer et réduire tout essai pour les établir.* »

Instructions du roi au general Murray du 7 décembre 1763 et plus détaillées à Guy Carleton du 8 janvier 1773 &c. Et ces gens accusent le système colonial de l'Espagne et parle de leur généreuse libéralité envers le Canada !

Mais envisageons cet objet sous un autre point de vue. Le commerce est en effet la preuve la plus sûre qu'un pays est civilisé. Plus le commerce est étendu, plus la civilisation d'un peuple avance – si ce commerce ne se trouve pas exclusivement en très peu de mains. Cependant les avantages qu'un pays doit au commerce ne devrait jamais induire le peuple à fermer les yeux sur les dangers dont il menace sont bien-être et sa liberté. Dans tous les pays les marchands, qui font le négoce de produits importés du dehors, sont intéressés à augmenter la consommation des articles de *leur* commerce : car de cette manière seule ils peuvent augmenter leurs profits. Les agriculteurs, les manufacturiers ont au contraire le plus grand intérêt à voir limiter dans tout le pays la consommation à leurs produits. La ces intérêts qui font agir les uns contre les autres, de la les différences d'opinions de ces deux classes du peuple. L'histoire prouve assez, que dans un pays, où le commerce est considéré comme le grand soutien du pouvoir, la classe commerçante ou *non productrice* remporte toujours la victoire dans le conflit des opinions et des intérêts, quoiqu'en nombre elle soit inférieure, à peine de 1 à 500 et quelque fois même de 1 à 2000. Sa richesse est l'œuvre de l'art ; ses connaissances sont plus grandes agrégativement, par une ferme union et des combinaisons qu'on ne trouve pas dans la classe industrielle et productive. On n'a jusqu'à présent pas encore examiné, *comment* ils ont réussi à l'emporter sur leurs adversaires. Essayons cet examen.

Si je ne me trompe pas en considérant les papiers publics comme la lecture principale de la grande masse du peuple *qui produit* (surtout en Amérique,) je ne dois pas oublier que depuis la Balise (Bouches du Mississipi) jusqu'à l'embouchure du St.

Laurent neuf dixième des journaux se publient dans les grandes villes commerciales, ou qu'ils en sont les copies presque littérales. Toutes ces gazettes sont soumises à l'immédiate surveillance, au contrôle presque exclusif des marchands par les avertissements, annonces, etc. par le revenu desquels les frais des établissements de cette nature sont ordinairement couverts. N'est-ce pas là une des causes de ce qu'il y a si peu de journaux écrits dans l'intérêt des classes productrices ou de la liberté, n'est-ce pas là une des causes de ce que, si jamais il y en eut, ils ne pouvaient pas longtemps exister ? A Montréal le *Daily Advertiser*, journal très utile au commerce de l'aveu de tout le monde, fut ruiné en *une semaine* (1834), *parce qu'il différait de politique avec le grand nombre des marchands qui lui avaient donné des avertissements et les retirèrent déclarant que c'étaient là une punition, de ce qu'en politique le Daily Advertiser osait penser autrement que les lords du comptoir et de la boutique.* J'en appelle au pays le plus libéral de l'Amérique : il n'y a pas vingt journaux dans les Etats-Unis, qui osent attaquer de front et en faveur des masses, les abus quelque palpables qu'ils soient dès que l'intérêt du petit marchand en souffrirait. La conséquence est, que le peuple ne lit rien que les combinaisons du sophisme européen et de l'oligarchie marchande. Ce système éternel de mensonge doit à la fin produire dans l'esprit du peuple un système de convictions qui finiront par bouleverser l'ordre naturel des choses et tout le système social même.

L'histoire nous prouve de plus que les marchands ont toujours été les avocats les plus zélés de toute sorte de monopoles, à cet égard ils sont toujours de l'avis du législateur qui les crée. S'il y a des exceptions la persécution du négociant réfractaire est une suite immédiate. Le lecteur me permettra de diriger son attention sur les Etats-Unis, le pays des belles institutions politiques. Il y verra au delà de 1000 monopoles de par la loi, qui inondent la république de papier-monnaie, et, on doit le dire, les banques du Canada ont depuis quelques années commencé à en faire autant. Sur ce papier le pauvre peuple a d'abord perdu par la circulation des billets contrefaits et la faillite de quelques banques. Aujourd'hui ce système de banques a amené une banqueroute générale on peut dire frauduleuse, qui se fait sentir ici et conduit toutes les classes de la société à une ruine presque inévitable. On a sacrifié dans les États-Unis les masses à une portion minime de la population, le parti marchand. Là comme dans les colonies anglaises, ce parti est l'ennemi des libertés populaires et creuse un abîme, qui, si on ne parvient à l'arrêter définitivement, engloutira l'édifice social entier. L'expédient de retenir le métal dans les voûtes des banques, quelque justifiable qu'il puisse paraître est une violation de la constitution qui a justifié la circulation du papier, et dans les Etats-Unis, un acte de banqueroute, et je doute fort qu'en Canada les cours de justice ne déclareraient pas banqueroute les banques qui refusent l'argent dur pour leurs billets, quelques plausibles que soient les raisons pour ne pas tenir leurs obligations. C'est le commerce se sert de la bonne foi des masses, et grand nombre d'honnêtes gens se font les défenseurs de cette mesure. Mais personne n'a pensé au cas, qu'une circonstance imprévue, une circonstance hors du contrôle des banques les place dans une situation de banqueroute réelle. C'est alors qu'on verrait le peuple entièrement ruiné et pour longtemps, car l'époque où l'agriculture fait de l'argent avec

ses produits sera passée et dénuée de tout fonds réel ; il aura à subir un poids inoui de misères jusqu'à ce qu'une autre récolte lui rende ses moyens, si toutefois il est capable de faire ses semences.

En effet qui est celui qui perd par la faillite des banques, si ce n'est la masse du peuple qui *produit* ; car les marchands et d'autres personnes d'influence ont ordinairement tant emprunté des banques que dans ce cas ils paient en billets de la banque en faillite, billet qu'ils ont rachetés avec un escompte en leur faveur de 30 et, on l'a vu dans les Etats Unis, quelquefois de 70 pour cent.

Et qui profite des banques ? Le peuple qui prend leurs billets comme de l'argent d'ur ? Prenons un fait facile à vérifier. Il est consigné dans les retours officiels de la banque de Montréal soumis à la législature. Je choisirai les années 1830, 31 et 32, pour qu'on ne me reproche pas de m'emparer d'une époque hérissée du désastre qui ont leur origine dans la situation malheureuse de la république voisine.

1830. Les douze directeurs possédaient ensemble 364 actions ou £18,200.

Ils avaient pour eux et leurs amis (mais sous leur responsabilité) retiré de la banque £148,504, 6, 8.

1831 Décembre. Les douze directeurs ont 281 actions ou £14050 et ils doivent à la banque £178,429, 6, 9.

1832 Décembre. Les douze directeurs ont 296 actions ou £14800 et ils doivent à la banque £265,701, 15, 0.

On voit que les emprunts ont augmenté à mesure que leur mise diminue, ils disposent du décuple du montant de leurs actions, et *ne sont responsables* en leur qualité d'actionnaires que de la simple mise. Supposons maintenant – et rien n'est impossible – que la banque de Montréal fasse de mauvaises affaires, que ces billets comme ceux des banques des Etats-Unis ne puissent se vendre qu'à un escompte de 50 pour cent – alors ces messieurs auront jouté de 10 actions pour une qui leur appartient, profitant du moment de crise ils achèteront dix actions avec la valeur réelle de cinq et paieront la banque avec *les* billets qu'elle prendra au pair : mais qui rembourse au public la perte de 50 pour cent qu'il a faite sur les billets acceptés sous l'impression qu'une piastre en papier valait une piastre en argent dur pendant qu'elle ne vaut que deux shelins et demi ?

En Canada, comme partout ailleurs, une banque *de par la loi* est une compagnie marchande pour faire le monopole de l'argent et des affaires du pays et pour dominer sur tout son commerce. Les espèces disparaissent à mesure que les banques augmentent par leur papier les moyens de circulation, et de spéculations imprudentes et folles. Les espèces circulant antérieurement dans le pays sont envoyées hors du pays. L'argent dur devient une marchandise ordinaire. Un exemple expliquera cela. Il y a quelques années les écus français (8lb. 6s.) perdaient dans les Etats-Unis 10 pour cent. Un de ces loyaux sujets, qui ne veulent que le bien de l'empire britannique et du peuple de cette colonie s'y rendit et introduisit de là une bonne cargaison de ces écus où ils valent toujours 2s 9d. Il paya ces écus à la banque qui lui donna des billets et par cela les convertit en une autre espèce d'argent. Cependant les directeurs de la banque découvrirent le jeu et, n'aimant pas la compétition, refusèrent de recevoir

dorénavant ces écus à leur valeur ordinaire, établie par un acte du parlement. Suivit la guerre des banques entre elles. L'une ne voulait pas les recevoir en paiement de billets échus en sa faveur, l'autre n'en voulait pas en dépôt ; l'une les refusait avec répugnance, l'autre seulement si on les faisait présenter par un notaire. Celle-ci ramassa tout ce qu'elle put avoir de billets de son adversaire, met les siens en circulation à leur place et se présente ensuite soudainement pour requérir le paiement des billets en espèces. Alors quelques directeurs de la banque persécutés établirent la règle secrète, de ne transiger aucune affaire avec les personnes en compte avec la banque ennemie, mais de les payer en billets de leurs ennemis, dont ils avaient toujours une collection prête. (*A letter relative to banking institutions in Canada by Maurice Mark Esq. Montréal 1812.*) Pendant cette guerre des banques, pendant cette spéculation sur les écus français, la masse du peuple, qui prenait ces billets, fut perdante : on la priva des espèces qu'après mille désagréments et une grande perte de tems.

Le système de nos banques canadiennes établies en vertu d'une loi est celui de tout monopole, savoir d'enrichir quelques individus au dépend du grand nombre. Je citerai quelques faits à l'appui de cette assertion. Les directeurs de ces banques sont presque tous marchands qui s'assemblent en comité secret deux fois par semaine. Les effets qui doivent être escomptés leur sont soumis. Par là ils obtiennent une connaissance parfaite des affaires pécuniaires de ceux qui s'adressent à eux. Mais leurs relations comme marchands leur apprennent le reste de ces affaires des personnes qui désirent l'escompte, et l'âme des affaires, le secret, disparaît. De cette manière tout homme qui s'adresse à la banque tombe sous leur contrôle et se soumet aux caprices, à la jalousie, à l'iniquité peut-être d'un de ses rivaux dans le commerce. Dans les bureaux des anciennes banques il existait et dans ceux des banques actuelles s'il existe, si je suis bien informé, un livre noir c'est-à-dire une liste de personnes dont on ne voulait pas escompter les effets, et des personnes qui étaient partisans d'une banque et parfois d'une opinion politique ennemie. Un directeur de la banque, engagé dans d'autres spéculations de son commerce individuel peut avoir besoin d'escompter des sommes considérables. Les co-directeurs, espérant, bientôt peut-être, la même indulgence de lui, ne veulent pas refuser. Mais la somme dont il a besoin dévore les fonds destinés à escompter ce jour là, et toutes les demandes de sommes inférieures sont renvoyées, les billets des gens solvables et respectables ne sont pas escomptés, leurs vues déçues, peut être leur crédit ruiné. — La banque de Montréal p. e., qui est obligée de soumettre à chaque session de la législature un état de ses affaires. On peut s'imaginer que pour cette époque on tâche de les mettre dans un tel ordre que sa grande utilité au public doive paraître. Eh bien d'après les états officiels dont j'ai cité des extraits plus haut une douzaine de *directeurs* par promesse ou endossements devaient £180,000 à cette institution qui elle-même n'a qu'un capital fixe de £25,000 dont une partie doit toujours être en bouillon dans ces voûtes. Où est donc la somme réservée pour accommoder le public ? Revenons à l'exposé général de la conduite des banques. — La haine d'un des directeurs suffit pour faire mettre sur la liste noire le nom d'une personne, n'eût-elle jamais eu un billet de proteste, n'eût-elle pas même

eu un créancier qui pourrait dire qu'elle l'eut renvoyé une seule fois pour ajourner le paiement de 24 heures. Les directeurs étant marchands, ils se doivent des égards mutuels : en désappointant les autres ils resserrent nécessairement les liens entr'eux. En 1822 il a déjà été allégué dans une brochure que j'ai citée plus haut, que quelques uns des directeurs avaient des billets escomptés et de l'argent prêté sur leurs *actions*. Les banques aussi préfèrent faire des affaires avec les commerçans (nominément pas avec les avocats et les médecins,) et cependant le crédit des banques repose sur la circulation de ses billets parmi les masses, qui pour le coup ne sont pas marchands. La valeur extravagante des effets sur l'Angleterre est particulièrement dûe à ces établissemens : car l'importation de la Grande-Bretagne excède de beaucoup l'exportation ds produits canadiens. L'excédent doit être payé en lettres de changes, les banques en ont considérablement augmenté le prix.

Les banques encouragent encore la contrefaçon de leur papier de la manière suivante, et mettent donc le public en danger de tout perdre si jamais elles manquent. Au lieu de faire rentrer sur le champ les billets d'après lesquels la contrefaçon a été faite d'en donner avis public, de casser les planches et de mettre par là une fin aux conséquences d'un crime capital – elles laissent circuler les billets, ne donnent aucun avis, mais se contentent d'imprimer le mot : « *counterfeit* » au billet qui leur est présenté et exposent par là d'honnêtes gens à la honte et à une perte. En 1833 il y a eu en circulation des billets dont le chiffre avait été changé en 5. MM Playfair & Cie. envoyèrent un de ces billets à la banque de Montreal pour être payé en espèce. La banque refusa le paiement parce que ce billet quand il était sorti ne valait qu'une piastre ; MM. Playfair exigèrent le paiement de cette piastre qui fut aussi refusé. La cause fut portée devant la cour du banc du roi et on comprend que le résultat ne fut pas douteux. Cependant des gens qui en agissent de la sorte crient à la calomnie, si on émet honnêtement son opinion, établie sur des faits, sur leurs actions : que les banques établies par acte du parlement sont des institutions dangereuses au bien-être général d'un pays !

[à continuer]

17 juillet 1837

QUELQUES MOTS DU COMMERCE *ET DE L'INDUSTRIE DU PAYS*

(*Continuation.*)

Le mal fondamental consiste en ce que le capital déposé ou *prétendu* déposé doit seul répondre des dettes et des engagemens de la compagnie des actionnaires de la banque à charte, au lieu que les actionnaires sont responsables seulement au montant de leurs actions ; pendant que la justice et l'équité demandent, que tout homme qui a une part dans une entreprise de cette nature devienne responsable pour toute l'étendue de l'entreprise, et que tout son bien présent et futur puisse être saisi pour en payer les

dettes. C'est sur ce principe que les établissements en commandite m'ont paru utiles ; mais si pour la société en commandite on voulait faire valoir les lois qui régissent les monopoles, je conviens que tout homme de bien devrait faire tout ce qui en son pouvoir pour empêcher la circulation de leurs billets. – Il m'est important d'être bien compris de tout le monde, parceque tout le monde souffre en Canada depuis longtemps, mais surtout depuis le mois de mai dernier des conséquences désastreuses des établissements bancaires. Or, mon ami de la campagne, avant de prendre un billet qu'on offre au marché au lieu d'une espèce (et je ne parle pas du moment seulement), considère que ce billet est un des mille ou dix mille qui circulent, et qu'on *promet* de l'échanger à la banque pour de l'argent dur. À la Banque il y a, supposons 150 personnes très riches qui en sont les actionnaires ; ils ont souscrit et *peut-être* déposé chacun, admettons £1666 13,4 ce qui forme au total la somme de £250,000, si la banque fait faillite, on peut attaquer chacun des actionnaires pour une somme égale à la mise et toute l'association par conséquent pour £250,000 et pas pour un sol de plus. Sur cette somme tu pourras réclamer ta quote part. Mais si la banque a émis des billets au montant de £10.000,000, p. e. et qu'elle fasse banqueroute qui te paiera alors les billets à la valeur à laquelle tu les a reçus ? Personne, mais tu auras 80 sols au lieu de 6 francs qui te sont dûs. Et si par hasard le gouvernement y avait déposé des valeurs en montant de ce qui reste dans le coffre – ne prendra-t-il pas d'abord ce qui lui est dû en premier ? Il prendra tout et n'auras qu'un mince chiffon de papier. *Aujourd'hui* on ne me dira pas que c'est un raisonnement erroné en face de l'acte d'incorporation des banques ; mais le dirait-on, je prierai tout homme de bon sens de distinguer entre ce qui est *sur le papier* et ce qui se fait dans la pratique. L'existence des banques à chartes a été légale mais jamais elle n'a été [illisible], et le protêt de l'orateur du conseil législatif en 1815 me confirme dans cette opinion. Si Mr. Sewell avait dans toutes les occasions envisagé les besoins réels du peuple comme il l'a fait dans cette occasion, il mériterait d'être cité parmi les grands bienfaiteurs du Canada. Mais je prétends plus, j'établis, abstraction faite des circonstances du jour, que l'existence des banques privilégiées est la ruine du pays.

Toute banque à son début est très libérale : car elle a le sein d'enchaîner les noms les plus respectables du pays. Une fois dans ses livres, on n'en sort pas si facilement : on porte le joug de l'aristocratie monétaire, au lieu de la [illisible]. On prêche au peuple que c'est pour le soulager qu'on a établi les banques. Rien n'est plus faux. Les actionnaires sont en général des personnes qui font le commerce d'argent, d'espèces, et qui préfèrent engager leurs capitaux dans des entreprises de cette nature, qui, par des faits tels que ceux que j'ai cités plus haut, y trouvent le double avantage de se servir de leur argent dans leurs entreprises particulières, et d'en retirer en même temps les énormes intérêts par l'entremise de la banque. Le capitaliste ne fait dans le fond que prêter son nom, et fait avancer au peuple son argent pour en retirer, lui capitaliste, les intérêts. Dans un pays comme le Canada où les partis politiques sont si prononcés et si opposés, une autre considération doit porter à [illisible] les succès des banques. Elles sont à même de savoir les secrets et l'état des affaires de leurs adversaires politiques. Ajoutez à cela que les actionnaires ne sont responsables que

d'une *partie* des dettes que peut contracter leur institution, et vous verrez combien elle est vicieuse. Le nombre de banque s'est augmenté depuis trois ans, et qui ne connaît pas les pertes qui en sont résultées ? Ce qui en Canada a rendu le monopole par excellence de la Banque de Montréal, dont celle de la Cité ne paraît être qu'une succursale, encore plus dangereux, c'est que les fonds considérables de la Caisse Militaire y ont été et, je crois, sont encore déposés. Par là les moyens des monopoleurs se sont augmentés au détriment du peuple. Les agens du pouvoir et les agitateurs sont toujours et partout d'accord, lorsqu'il est question de se servir de toutes les ressources que la force physique et l'argent corrompue mettent à leur disposition pour anéantir les libertés populaires. On ne doit jamais oublier que les banques et tous les établissemens de cette nature, p. e. les compagnies des terres, ne sont vraiment avantageuses qu'à leurs fondateurs. Tant que les banques sont solvables, elles avancent leur argent aux puissans, aux marchands actionnaires et à des partisans politiques, assez souvent sans beaucoup de sûreté, lorsqu'elles sentent, que ces gens ont pris les précautions nécessaires pour rembourser une partie des sommes qu'on leur avait avancées. Aujourd'hui p. e. l'argent dur est à un prix de 13 pour cent ; le papier doit donc perdre autant ; mais la circulation des petits billets de 15, 30 ou 60 sols, la contrefaçon qu'on prétend qu'on a fait ne peuvent pas manquer de déprécier encore davantage l'argent de papier, et je ne serais pas surpris de voir le dernier sous pur à une perte de 50 pour cent. Le débiteur des banques n'a qu'à acheter à ce prix les billets de la banque à laquelle il doit, et avec 50 piastres il en paiera 100 ; s'il est marchand et qu'il paie le papier en marchandises il ne lui faudra que 25 pour l'acquitter de 100. Qui perd de cette manière ? Le pauvre peuple qui a eu une sottise confiance dans ces chiffons, qui les a payés à leur valeur nominale et les vend à une perte si considérable. Que la classe productrice se rappelle qu'elle n'a guère pu obtenir une avance quelconque, quoiqu'elle seule souffre de la dépréciation de ces effets.

Les billets de banque, on ne peut pas trop le répéter, ne sont pas des produits, mais une espèce d'anticipation sur quelque chose, qui sera ou (ce qui arrive le plus souvent) que ne *sera pas produit* par le travail. Le papier devient donc en effet *rien*. Chaque emprunt public et privé est une hypothèque sur l'avenir, sur la postérité et sans le consentement de ceux qui par leur travail doivent réaliser ces promesses. Le terrain sur lequel repose cet édifice est faible et chancelant ! C'est un paiement d'avance sur un profit incertain à faire, profit qui n'est que très rarement réalisé, et le tout fini par une banqueroute, qui démontre très souvent, que dans *aucun* temps les parties ne furent à même de rencontrer leurs engagements, c'est à dire qu'en ouvrant la banque elle était déjà insolvable. C'est surtout une conséquence de l'imprévoyance des législateurs qui accordent les chartes, équivalent de fait à une déclaration d'irresponsabilité des parties qui composent l'association et des personnes qui les dirigent. Leur intérêt consiste à partager avec leurs amis tout le revenu. Par la faillite des banques, ils font des profits, parce qu'ils en ont emprunté à proportion que leurs billets diminuent en valeur, pendant qu'eux ne font que perdre leurs places qu'ils remplissent bientôt de nouveau dans un autre établissement de ce genre. Il est

impossible de se faire une idée d'un système plus pernicieux. Le système des emprunts a ruiné la France à la fin du siècle passé, la Hollande a fait banqueroute, l'Autriche a volé depuis trente ans et vole encore ses sujets et grâce à de semblables systèmes la Grande-Bretagne a contracté une dette *nationale* de £800,000,000 stg. car je ne connais en Angleterre que a dette publique à laquelle on accorde le titre de *nationale*.

Par le temps qui court je puis bien me dispenser de prouver qu'en Canada on fait déjà la même expérience que dans les Etats-Unis. La première banque de l'union fit plus de bonnes affaires que les 1000 institutions de ce genre établies depuis. Elle ne remboursa la somme originaire qu'au bout de quinze mois : le papier n'inonda pas l'Union, parce qu'il n'y avait pas irresponsabilité, qui est le principe vital des banques actuelles. Cependant mon compatriote M Galatin sauva plusieurs millions à la nation américaine en rachetant les actions du gouvernement. Les banques bien loin d'enrichir le peuple et de ramasser dans le pays une propriété grande et solide, ont fait précisément le contraire. Elles ont favorisé le défaut de prudence et de précaution les plus ordinaires. Elles ont été la cause de ce qu'un luxe fou s'est répandu dans toutes les classes de la société. Beaucoup de propriétés se perdent ; pour créer des usages incompatibles avec la situation future de la société. Le grand nombre de banqueroutes dont on se plaint depuis si longtemps, doit être mis sur le compte de ce défaut de prudence et sur celui de l'ignorance des marchands. On peut assurer, sans qu'on puisse *prouver* le contraire, que sur cent à peine un négociant qui aura fait ce jeu de hasard, est devenu ou resté riche, à peine indépendant.

Les classes privilégiées par le monopole vivent partout dans le luxe et l'extravagance aux dépens du travail et de l'industrie des producteurs. Observez donc qu'une infinité de lois copies du féodalisme anglais et conséquences du dogme mystérieux et inconcevable préparent les peuples au nord du 21^{me}. degré de latitude septentrionale à l'esclavage. C'est à ces institutions tant vantées qu'on en devra l'existence et le peuple ne jouit pas de la moitié des avantages dont il pourrait jouir en considérant ce qu'offre la nature des choses. Ne voyons nous pas les espèces entièrement disparaître ? N'est on pas rendu au point de décrire une pièce d'or ou d'argent comme on décrit dans l'histoire naturelle une bête rare d'un climat éloigné ? Ne payons nous pas d'immenses richesses à l'Angleterre ? Voulez-vous que je vous cite un exemple frappant et facile à prouver de ce que c'est que le monopole des banques ? Eh bien, la banque de Boston la mieux administrée et la plus prudente des Etats-Unis posséda en septembre 1827 une fortune *réelle* de \$1,193,000 et en avril 1828 seulement \$550,000 ; pendant que l'émission de ses billets s'était augmentée à mesure que le bouillon diminuait dans ses voûtes.

Mais le système des banques est encore plus pernicieux en ce qu'il ruine la morale de peuple. Je cite encore les Etats-Unis. Il y a des journaux publiés tous les quinze jours (*counterfeit Note detector, &c.*) et qui doivent être considérés comme des moyens très utiles et très nécessaires pour prévenir et découvrir les fraudes. Un journal qui tous les quinze jours trouve assez de nouvelles matières pour remplir ses colonnes des *fraudes* DECOUVERTES dans cette seule branche des affaires ! Quelle terrible leçon ! J'ai

devant moi un numéro de ce journal du mois d'août 1830 et j'y trouve dénoncées 782 espèces de billets contrefaits et 116 banques qui ont fait faillite et dans ce nombre ne sont pas comprises celles de la Caroline du Nord, du Tennessee, d'Ohio, de la Louisiane, du territoire de Michigan, du Mississippi, ou Missouri. Le même sort sera tôt ou tard celui du Canada. Il y a dans le Canada plusieurs monopoles ; on s'en plaint, on crie contre leur influence, on la ressent dans ce moment.

Non point de ces banques ! Il n'y a qu'un moyen contre celles qui existent, c'est que les Canadiens, qui veulent ce bien de leur pays, tous les Irlandais, les Anglais, les Écossais qui ne sont pas de cette clique [illisible] et qui veulent servir la liberté et le bien-être de leurs enfans en Canada usent de toute leur énergie et de toute leur influence pour faire tomber les monopoles. Que les marchands des campagnes refusent de prendre leurs billets, et l'on verra qu'en moins de deux mois le monopole étouffera de son propre embonpoint.

Après que le monopole sera détruit (si vous croyez qu'il en faut absolument, ce que je ne crois nullement), pensez à établir des banques utiles et responsables, telles que les banques d'Écosse, où tout actionnaire répond de toutes les dettes de l'association et qui n'ont aucun autre privilège que celui de poursuivre et d'être *poursuivies* au nom de leur président et caissier. Alors ce système de fraude, qui vous menace maintenant d'une ruine certaine cessera à jamais.

(La suite dans le prochain numéro)

20 juillet 1837

QUELQUES MOTS DU COMMERCE *ET DE L'INDUSTRIE DU PAYS*

(Conclusion.)

Ce pays a été depuis sa découverte la proie du monopole ; il l'est en partie encore et les effets de cet état de choses sont sans doute les plus désastreux. L'Angleterre en s'emparant du Canada a continué et étendu les abus que la France y avait créés. Avant 1759, le commerce des pelleteries et fourrures fut celui qu'on exploitait principalement. La colonie grâce à ce beau système n'avait fait aucun progrès. – Les yeux ouverts sur tous les abus des compagnies de marchands, le gouvernement français abandonna ces riches possessions à leur sort. – L'Angleterre les a mieux exploitées, elle a relégué le commerce des fourrures dans les régions plus éloignées de la partie établie des provinces. J'ai donné plus haut un échantillon des scènes qui s'y passent. Les querelles des compagnies du Nord-Ouest et de la Baie d'Hudson, les atrocités commises sur le fief de lord Sil Kirk sur la Rivière Rouge, la réunion des deux compagnies en une seule – tout cela est assez connu en Europe où l'on en a frémi et où pourtant on a permis la continuation des deux monopoles sous un seul nom. Par an il y sort du Haut-Canada peut-être pour £4000 de fourrures ; mais qu'elle est la somme que le Canada dépense annuellement pour les racheter de l'Angleterre ?

Le commerce du bois occupe une place très importante dans l'échelle commerciale. Quelques avantages qu'il puisse paraître, il est pourtant certain, que l'agriculture en souffre. – Pour faire ce commerce en grand, nombre de personnes qui sans lui se fixeraient dans le pays pour y exploiter l'art des arts, la culture de la terre, l'abandonnent dès qu'une terre n'offre plus du bois à leur trafic, et elle devient ensuite bien plus difficile à défricher et exploiter. Encore ici le monopole se fait sentir. Il y a des individus (p. e. M. Hamilton à Hawskbury sur la ligne qui sépare les deux Canadas) qui ont le droit exclusif d'abattre le bois sur certaines rivières à un certain prix. Par là toute concurrence devient impossible et l'établissement des terres ainsi exploitées est retardé. – Depuis 1827 jusqu'en 1835 ce commerce présente le tableau suivant d'exportation.

TABLEAU
Qui démontre quelle a été la quantité de bois exportée de ce pays, depuis 1827
jusqu'en 1833

	1827	1828	1829	1830	1831	1832	1833
Douves, - pièces,	5376548	4111786	7630442	4550942	3551907	4393000	4585000
Planches ordinaires, - pièces,	16216248	1518106	1365529	1816714	1862233	1673000	2100000
Chêne, ton.	21736	24695	26460	13213	18654	20879	23588
Pin, do.	86690	110779	183942	160919	194408	169882	168674
Orme et autre, do.	10601	13265	182196			16717	10965

C'est ce commerce qu'on nous cite toujours comme une preuve de l'affection toute paternelle du gouvernement métropolitain, parcequ'il prélève des droits sur les bois étrangers pour *favoriser* cette branche du commerce canadien. Sans entrer dans la question : si un gouvernement doit sacrifier les intérêts de tout l'empire à une petite portion de cet empire, je prétends que cette faveur est illusoire, parceque les négociens de la Baltique trouve encore du profit à envoyer le bois étranger en Canada pour être réexporté en Angleterre. Les Canadas se protégeraient bien plus efficacement par un libre concours des acheteurs : ouvrez vos barrières au commerce américain, français, allemand, &c., et on se passera bien de cette protection qui d'ailleurs est abortive. – Un exemple le prouvera. Le 9 août 1833 la douane de Londres entra dans ses registres 19,000 douves de la *Baltique* venant de *Québec* comme douves canadiennes. Importées d'abord en Angleterre, elles auraient payé £646 de droits, pendant que de retour en Europe elles ne payaient que £60 – voilà donc le trésor volé de £586, et par qui ? Par les gens qui crient qu'en Canada la contrebande est un commerce honteux. Je le demande, où est l'avantage que les colonies doivent retirer de ces droits protecteurs ? Le sacrifice que le revenu en Angleterre fait à ces curieux *ennemis* de la contrebande suffirait pour acheter tous les vaisseaux employés dans notre commerce.

Le commerce de la potasse et de la perlasse est intimement liée, à l'établissement de nos terres. Ces manufactures plus fréquentes seraient bien autrement avantageuses au bien-être général que ne l'est le commerce du bois, qui contribue à le détruire. En

voici l'état d'exportation pour la même époque que j'ai choisie pour montres[r] le mouvement du commerce de bois.

Potasse 1827 casks 17,894 ; en 1828 casks 22,899 ; en 1829 barils 23,993 ; en 1830 quintaux 188,506 ; en 1831 barils 30,512 ; en 1832 brls. 16,174 ; en 1833 brls 25,116. *Perlasse* 1827 cks. 9,409 ; en 1828 cks. 10,445 ; en 1829 brls 9,548 ; en 1830 cwt. 50,917 en 1831 brls. 19,747 ; en 1832 brls 7,935 ; en 1833 brls. 12,909.

Le commerce des grains offre le tableau suivant d'exportation : depuis 1816 jusqu'en 1825 les exportations de blé du port de Québec furent : blé 1,867,800 minots ; fleur de froment 207,877 quarts, biscuits 67,856 cwt ; depuis 1828 jusqu'en 1832 incl. blé 4,250,816 minots, fleur de froment 48,219 quarts biscuits 78,826 cwt. Ceux de nos marchands qui ne sont pas enchainés à leurs dettes et qui prétendent, que sans le commerce exclusif de la grande-Bretagne, le Canada ne pourrait pas exister voudraient-ils bien fournir un état exacte de l'exportation de nos grains depuis cette époque ? Mais ceux p. e. qui sont obligés de vendre jusqu'à leur conscience et leur opinion pour établir un délai de deux ans de leurs créanciers ne se mêlent pas de répondre, car je ne m'adresse qu'aux *honnêtes* gens, et un homme qui fait comme j'ai dit, pour pouvoir garder sans intérêt jusqu'en 1839 p. c. £6,000 dûs en 1837, n'est pas un honnête homme. Un tel état vaudrait un livre, et convaincrerait le monde mieux des avantages de retirer le pays du commerce exclusif de la métropole que les plus belles déclamations.

Mais le commerce pour en juger justement doit encore nous présenter le tableau de l'*importation*. Je le répète, je ne parlerai pas de la crise monétaire actuelle ; mais j'observerai d'abord qu'année ordinaire les billets sur l'Angleterre obtiennent une prime de 8 1-2 à 9 1-2 pour cent. Le lecteur n'en sera pas surpris après avoir jeté un coup d'œil sur la longue liste des importations, intéressante non seulement au négociant mais à l'homme public, au patriote, au philanthrope.

Comme le bon sens Canadien prescrit l'usage des produits du pays, et notamment du wiski, de la bière au lieu de boissons importées, parlons d'abord des vins, article réservé au riche, et nous voyons que depuis 1807 jusqu'en 1822 on en a importé : –

Vin de madère 87,725 gallons, vin de port 124,839, vin de ténériffe 184,889, vin de fayal 74,669, vin d'Espagne et de Sicile 448,220, autres vins 77,523. Depuis 1827 jusqu'en juillet 1835.

Vin de madère 162,293, vin de port 426,631 vin de ténériffe 391,523, vin de fayal 44,157, vin d'Espagne et de Sicile 87,467, autres vins 462,139 et en tout 2,477,921, gallons de vin dont le prix moyen ne saurait être évalué à moins de 5 chelir le gallon ce qui donne pour les vins un grand total du 6,973,116, gallons 26.415,954,060 litres qui auront coûté au Canada £1,769,779, ou 86,989,814 francs 80 centimes. Et dans ce calcul ne sont pas compris les vins français.

L'importation des liqueurs fortes présente un tableau vraiment effrayant. Pour adopter généralement la non consommation de ces boissons on n'a qu'à y regarder, sans penser à la nécessité de ne plus faire passer nos deniers dans la caisse publique dont on nous enlève un contrôle efficace.

Depuis 1807 jusqu'en 1827 il a été importé.

Arac 2,167, eau de vie 825,404, genièvre 316,002, rum 15,051,662, whiskey 284,789, gallons ; depuis 1823 jusqu'à 1827 ex. eau de vie 282,314, genièvre 513,471, rum 7,428,051, whiskey 63,936, gallons en tout depuis 1807 jusqu'au 1 juil. 1835.

Eau de vie 1,517,170, gallons à 5s. le gallon une année dans l'autre £379,292, genièvre 1,019,042, à 4s. 6d. le gallon £379,234 9 rum 26,766,629, gallons à 4s. le gallon £5,858,825, 15 0 whiskey 329,860 gallons à 9s. le gallon £49,479.

L'importation de la melasse depuis 1807 jusqu'en juillet 1835 fut de 6478967 gallons, prix moyen 5s. le gallon ce qui donne £1619766. Pendant la même époque on a importé 14479826 liv. de sucre raffiné, le quintal évaluée à £2,16 ce qui fait une dépense de £361995,11. La cassonade a été vendue en 1833 à 50s. et 52s6 le quintal, prix qui a beaucoup augmenté depuis. J'admettai comme prix moyen pendant le temps en question le quintal à 54s. 8d. Or l'importation présente le chiffre de 60234836 liv. qui n'auraient couté que £910182, 1s. 4d. Celle du café monte à 8237997 liv. à 1s. 6d. la livre ce qui fait £161898, 5 s. On a importé depuis 1807 jusqu'en 1832 incl. 4732049 liv. de thé, qui une qualité dans l'autre n'a guère couté moins de 2s. 6d. la livre, c'est à dire le tout £1168935, 5s.

Quant au tabac je n'en connais exactement l'importation que depuis 1807 jusqu'en 1832 et voici l'état :

Tabac en feuilles 2765226 liv. à 12 sols la livre donne £69130, 17s.

[Illisible] manufacturé 3920156 liv. à 18 sols la livre donne £147005, 17s.

Il y a un article importé du Royaume-Uni, dont l'usage immodéré ne peut être comparé qu'à celui des liqueurs fortes, et qui est tout aussi, je me permets de dire plus pernicieux à la morale publique que celui-ci : je parle des cartes à jouer, dont voici le tableau effrayant d'importation de 1807 à 1832 incl : 520,979 paquets à 9s. le pt. donne £284440, 11s. – somme dont l'acquisition fait autant d'honneur à l'Angleterre que celle gagnée sur les liqueurs fortes, vendues aux sauvages !

Il serait trop long d'énumérer ici toute l'importation immense des charbons, fruits, verres, poterie, pierres à moulins, chanvre, indigo, marchandises sèches en général, huile, poivre, pipes, poudre, sel, savon, ampois, graisse, étain, fer, fer blanc, &c. &c. Mais résumons les sommes sorties du Canada pour les articles spécifiés plus haut.

Vins.....	£1,769,779	0	0
Eau-de-vie.....	379,229	0	0
Genièvre.....	229,284	0	9
Rum.....	5,853,329	16	0
Whiskey.....	49,479	0	0
Melasse.....	1,619,766	0	0
Sucre.....	127,217	12	4
Thé.....	1,168,935	5	0
Tabac.....	888,136	8	0
Cartes à jouer.....	234,440	11	0
Total	£12,269,656	9	4

Voilà donc seulement pour ce petit nombre d'articles *douze millions deux cent soixante-neuf mille six cent cinquante-six louis, trois shelins quatre deniers*, cours actuel ou *deux cent quatre-vingt quatre millions quatre cent soixante et onze mille sept cent quarante huit* francs ancien cours sortis de cette province ! Cet échantillon du montant de l'argent qui s'écoule dans ce pays et se perd dans les coffres anglais ne suffirait-il pas pour encourager tout bon patriote et même bureaucrate (*établi ici*) à se réduire à l'usage des produits du pays ?

ANNEXE C

LETTRE D' « UN EXILÉ » [LUDGER DUVERNAY⁴] DE ST ALBANS,
23 MARS 1838

L'Estafette (New York), 17 avril 1838

Au Rédacteur de l'Estafette.

St Albans, État du Vermont, 23 mars 1838.

Monsieur,

C'est avec beaucoup de satisfaction que j'ai reçu, il y a quelques jours, une série complète de votre intéressant journal. Je ne m'attendais pas à cette faveur, je vous prie d'en recevoir mes plus sincères remerciements. Je n'avais pas vu de journaux français depuis mon départ de Montréal, excepté toutefois nos papiers *tories* du Canada. Vous pouvez juger de la satisfaction que j'ai éprouvée en parcourant le vôtre. L'intérêt que vous portez à notre cause m'a pénétré d'admiration, et de reconnaissance en même temps. Un aussi habile défenseur nous pourra être d'un grand secours. Daignez en recevoir mes remerciements les plus sincères, au nom de mes compatriotes opprimés. Vous avez bien saisi notre position et l'état de nos affaires. Il existe un pouvoir oligarchique au Canada, qui ne respire que l'anéantissement de tout ce qui est Canadien. Cependant, le gouvernement anglais, le plus astucieux et le plus mal honnête de tous les gouvernements du monde entier, sans exception, fait patte de velours en ce moment, parce qu'il craint une déclaration de guerre de la part des Etats-Unis ; alors il sent qu'il aura besoin du secours des Canadiens. Mais je suis persuadé que mes compatriotes ne s'y laisseront plus attraper. Ils ont appris à leurs dépens à redouter les griffes du perfide léopard. Ils se rappellent les promesses sans effets qui leur furent faites en 75 et en 1812. Leurs dispositions sont bien changées depuis ces époques. L'éducation a fait des grands progrès. Il s'est formé dernièrement quelques maisons d'éducation sur un pied assez libéral. Tels sont les collèges de St. Hyacinthe, de Ste Anne, et de deux ou trois autres. Ce sujet est intarissable, il pourrait fournir matière à des volumes.

⁴ Voir Duchesnois à Duvernay, 19 mai 1838 (*Fonds Duvernay*, ANQ), retranscrite dans *Numismatic Journal*, VI, p.125-127.

Voilà comment s'exprimait l'un de mes compatriotes dans une lettre qu'il m'adressa dernièrement. « Quoi que vous soyez en exile, ce n'est pas sur votre sort que je m'afflige, c'est sur celui de nos amis détenus à Montréal. Loin de protéger, d'intercéder pour eux, de demander leur grâce, quelques uns de leurs compatriotes, les ont condamnés, voués à l'exécution, à l'échafaud ! C'est une tache dont ces hommes ne pourront jamais se laver. Je rougis d'être leur compatriote. Si vous saviez ce que j'ai souffert depuis l'automne dernier, corporellement et mentalement, vous auriez assez de sympathie de reste pour me plaindre. »

Cet état de chose ne peut durer long-temps. Le peuple a franchi le pas. Il saura bientôt secouer le joug, sous lequel il gémit depuis si long-temps. Tout ce qui sert d'aliment à l'oppression devra bientôt disparaître du Canada. Aux grands maux les grands remèdes. La grande majorité du peuple, quoiqu'en disent les journaux *tories*, désire des institutions républicaines. L'annexion du Canada aux Etats-Unis fera le bonheur du peuple. Il est facile de juger des vœux du peuple par la représentation du pays. Plus des trois quarts des membres de la Chambre d'Assemblée élus par le peuple, sont Républicains, et s'honorent de beau titre. Sur 90 membres dont se compose la représentation du pays, 7 à 8 seulement sont *tories*. Ces derniers sont généralement d'origine étrangère, et élus dans les *townships*, habités aussi par des hommes d'origine étrangère. Les difficultés survenues en Canada sont dégénérées en une guerre de nation à nation, d'homme à homme. Ce n'est plus, pour ainsi dire, une guerre de principes surtout de la part du *parti anglais*, qui déteste *bien* cordialement les Canadiens. Ceux-ci les payent assez en retour, mais la haine n'est pas si invétérée de leur côté. Les *Anglais*, comme on les appellent en Canada, ne font jamais d'affaires avec les Canadiens, ou n'achètent jamais rien d'eux que lorsqu'ils ne peuvent faire autrement. Les Canadiens au contraire, n'en ont jamais usé ainsi à l'égard de tous ces nouveaux venus. Un amalgame de ces deux peuples est impossible ; il faut que l'un des deux succombe, et fasse place à l'autre !

Je dois ajouter que cette population hétérogène est généralement composée de la basse classe écossaise et autre, qui émigre aux colonies pour chercher fortune. Ces individus, à qui tous les moyens sont bons, parviennent souvent, par protection et avec le secours des banques à faire fortune, et à être élevés aux places les plus distinguées, distribuées aveuglément par un gouvernement corrompu.

Je ne m'attendais pas en prenant la plume pour vous faire mes remerciements de l'envoi de votre journal, à m'étendre si au long sur les malheurs de mon pays et sur ses causes. Il faudrait une main plus exercée que la mienne pour faire le tableau de toutes les infamies dont le gouvernement et ses suppôts se sont rendus coupables envers mes compatriotes. L'Histoire de la domination anglais en Canada, n'est qu'un tissu d'horreurs, et de vexations : Des assassinats juridiques ; des emprisonnements illégaux, des poursuites devant des tribunaux corrompus et soumis à l'autorité, et c'est surtout dans les annales de nos cours de justice que se trouvent le plus d'horreurs. Oh mânes Du Calvet, Nadeau, Latresse, Billette, Chauvin, Languedoc, Marcoux, Barbeau, vous êtes encore sans vengeurs ! Et vous braves Perrault et Chénier, vous qui combattirent pour la cause sacrée de la liberté, victimes du plomb

homicide d'un ennemi barbare, votre sang aura-t-il coulé en vain ? Non, tôt ou tard il sera vengé, et votre patrie deviendra libre.

Vous vous êtes montré extrêmement complaisant en publiant dans votre feuille du 16, l'écrit d'un individu qui ôse se souscrire « *Un Canadien* ». Cette rapsodie est sans doute l'œuvre de quelques uns de nos Escobars, ou d'un échappé du collège de Montréal. Il est facile de le reconnaître à ses longues phrases, et à son style ampoulé. Quant à ses principes, j'avoue à ma honte qu'ils sont partagés par quelques uns de mes compatriotes, que l'appât des places ou l'intérêt personnel ont pu pervertir jusqu'à ce point. Mais le nombre en est heureusement très petit. Ce misérable fanatique ôse insinuer que vous avez vendu votre plume mais que « les patriotes réfugiés sont trop pauvres pour la payer. Qui est la cause de la ruine de tant d'honnêtes familles ? Qui est la cause de l'exil de tant de citoyens probes et respectables ? Qui a brûlé et pillé tant d'habitations, tant de villages ? La réponse parle ! Mais ce serait gâter la réplique que vous lui avez faite de revenir sur ce sujet. Je le défie de se tirer du mauvais pas où son effronterie l'a poussé. Je ne pense pas qu'il revienne à la charge.

Un Exilé

ANNEXE D

« AMERICAN NOBILITY », EQUAL RIGHTS

The Spirit of the Age (Woodstock, Vermont), 16 octobre 1840

That there is a class of persons in this country possessed of peculiar and exclusive privileges, beyond the reach of the great mass of the people, and constituting an aristocracy, or a nobility, none conversant with our laws, institutions and manners will pretend to deny. It is a mooted point with foreigners who have visited us, what class of persons compose this aristocracy. Some say it is formed of the bench and the law ; others of the high officers of government ; others again, of the descendants of men of revolutionary renown. In fact, the question with them is not yet fairly settled who compose this class of American Nobility. I will first explain what constitutes nobility in European vocabularies, and then endeavor to show who are our American nobles. In England, a noble means “a person who has a privilege which raises him above a commoner or peasant,” – in France, “one who by right of birth, or by patent from the Prince, makes part of a distinguished class in the State.” In our country, where by the Constitution all men are born free and equal, the accidental circumstance of birth can confer no superior rank. – It is *civil privilege* alone, therefore, that can confer this rank on any individual or class of individuals. Now, what quality is conferred upon individuals or classes by our Bank charters and incorporated institutions but “civil privilege” unattainable by the masses, and constituting them a nobility, or an aristocracy ; and that too, of the basest and most degrading kind, as founded upon the worst passion of human heart – avarice. Yes ! from Nicholas Biddle who wielded his tens of millions, to Chester Baxter who wields what remains of the rotten concern in Woodstock, the President and Directors of the four hundred banking institutions in the United States possess privileges and immunities denied to the great body of the people, which place them in real power far beyond the nobility of Europe. I will illustrate these remarks by an extract from the N. Y. Evening Post of 1836:

“Few of our charter holders have reflected much upon the nature of the privilege they enjoy, and fewer still have felt compunction at the thought that what they are thus enjoying has been denied to the rest of the community. But known to them or not it is nevertheless true. The want of consciousness of their advantages relieves them from the charge of deliberate exclusiveness. Still the fact is not less a fact that the chartered bankers of America, enjoy favors without a parallel in nobility-ridden Europe. To be an American bank director is to be raised high over the heads of the unchartered million. To be an American bank director, is to exercise a prerogative, vast at all

times, but at this moment almost princely. It is to wield a power that if it pleases may subdue the proud to the most humiliating sacrifices, buy over by timely largesses the venal and the weak, and terrify into submission the gentle and the good. To be an American bank director, is to be an American nobleman without the publicity and the disadvantages of the decoration. It may perhaps be said that a charter is not a title of nobility, because it does not come by right of birth or patent from the Prince. Was this the meaning of the Constitution when it solemnly declares that no States shall grant a title of nobility ? Most surely not. It contemplated noble privileges emanating from the legislative power. It may be urged that a bank charter is not a *title* of nobility, because it only grants exclusive powers and not distinctive *appellations*. A State we may be gravely told may grant *nobility* but not *titles of nobility*. I may grant to the meanest citizen all the prerogatives that make a Prince ; it may give away forever the very essence of its sovereignty, but a sonorous epithet it shall not give. It may *make* a monarch, but it shall not *label* him a lord. Need I answer an assumption so unspeakably absurd ?”

The never was a time when reflections like the above present themselves with more force to the mind than the present. The people, the real sovereigns of this country, through their interested representatives in the legislature, have distributed these patents of nobility throughout the country with a liberal and profuse hand. Scarcely a town or village throughout the State that does not contain one or more of these American nobles. And how, let me ask, have they exercised this power in the recent struggles ? For the benefit of the masses through whose simplicity they have been elevated to such a giddy height, or for the perpetuation of their own monstrous privileges ? The result of the election, controlled entirely by these American noblemen, will answer for me. To produce this result, how many of the proud debtors to these corrupt and rotten corporations have been subdued ; how many of the venal and weak have been bought, and how many of the gentle and good have been terrified into submission ? Let the consciences of these upstart noblemen answer.

Fellow citizens, the banking system is becoming daily of more importance to you. You see arrayed against the democracy, and in favor of the continuation of the paper system, with few exceptions, the whole banking power of the country. It is making a tremendous effort to crush you under its iron wheels. It is no longer a question of “bank reform;” it is a question of *destruction*, You must *destroy* the banks, or they will destroy your liberties. How much longer will you consent to be ridden over, and trampled upon, and ground to the earth by these purse-proud aristocrats and nobles who rule over you with a rod of iron ? How much longer will you be governed by these licensed rogues, these legalised swindlers ? Methinks I hear a faint and distant murmur, which ere the next election will be reverberated from our hill sides to our valleys, until the very heavens shall echo the cry of “down with the banks;” “down with the miserable aristocracy that directs and controls them.”

EQUAL RIGHTS

BIBLIOGRAPHIE

Sources manuscrites

Fonds Ludger Duvernay, P680, ANQ.

MacKenzie-Lindsey Papers, MS-516, APO.

Fonds Wolfred Nelson, MG24-B34, APC.

O'Callaghan Papers, MSS35014, BC.

Fonds Papineau, MG24-B2, APC.

Sources imprimées

Journaux et périodiques

Bangor Whig and Courier (Bangor)

The Constitution (Toronto)

Le Courrier des États-Unis (New York)

Daily Plebeian (New York)

Democratic Republican New Era (New York)

L'Écho du pays (Village Debartzch)

Empire State (New York)

L'Estafette (New York)

Le Libéral/The Liberal (Québec)

Locke's Political Register (New York)

Loco Foco (Swanton)

La Minerve (Montréal)

MacKenzie's Gazette (New York puis Rochester)

The New World (New York)

New York Evening Post (New York)

New York Mechanic (New York)

New York Must Be Redeemed! (Rochester)

North American (Swanton)

Patriot and Democrat (Watertown)

Le Patriote canadien (Burlington)

Plaindealer (New York)

Plattsburgh Republican (Plattsburgh)

Rochester Democrat (Rochester)

Spirit of 38 (Portland)

Spirit of the Age (Woodstock)

Township Reformer (Stanstead)

United States Democratic Review (Washington puis New York)

Vermont Republican (Burlington)

The Vindicator (Montréal)

Pamphlets, rapports, déclarations

BILLESBY, Langdon, *Observations of the Sources and Effects of Unequal Wealth*, New York, 1826.

BLATCHEY, Cornelius, *The Beauties of Philanthropy*, 1839.

BONNEFOUX, Louis, *Vindication of the Free Banking system: investigation of the true principle which ought to be the basis of money...*, New York , 1848.

BOUCHETTE, R. S. M., *Mémoires de Robert S.-M. Bouchette*, Montréal, Cie de publication de la revue canadienne, 1903.

BROWN, Thomas S., *1837: My Connection with it*, Québec, Raoul Renault, 1898.

_____, *Tenth Letter of L.M.N. The Celebrated Correspondent of the New York Daily Express on Canadian Affairs*, Montréal, 1837.

BYRDSALL, Fitzwilliam, *History of the Loco-Foco Party, Or Equal Rights Party*, New York, 1842.

CANADA, *Report of Committee of Assembly of Upper Canada*, 1839.

COLTON, Calvin (« Junius »), *Reply to Webster*, New York, 1840.

DEMOCRATIC PARTY, *Proceedings of the Great Democratic Republican meeting in the City of New York*, New York, 1838.

DUNCOMBE, Charles, *Duncombe's Free Banking: An Essay on Banking, Currency, Finance, Exchanges and Political Economy*, Cleveland, 1841.

EVANS, George, « History of the Origin and Progress of the Working Men's Party in New York », *Radical* (New York), 1842.

FENIMORE COOPER, James, *The Chain-Bearer; or Littlepage Manuscripts*, 1845.

GAILLARDET, Frédéric, *De l'aristocratie en Amérique*, Paris, 1883.

GIROD, Amury, *Notes diverses sur le Bas-Canada*, Village Debartzch, 1835.

_____, « Quelques mots du commerce et de l'industrie du pays », *La Minerve*, 1837.

GREELEY, Horace, *Recollections of a Busy Life*, New York, 1868.

KENT, James, *Commentaries on American Law*, New York, 1826, vol. 1.

LAMENNAIS, Félicité de, *Paroles d'un croyant*, Paris, Eugène Renduel, 1834 [1833].

_____, *Le livre du peuple*, Paris, Delloye et Lecou, 1838.

LEGGETT, William, *A Collection of the Political Writings of William Leggett. Selected and Arranged, with a preface by T. Sedgwick, Jr*, New York, 1840, 2 vol.

MACKENZIE, William Lyon, *The Life and Times of Martin Van Buren: the Correspondence of his friends, family and pupils, together with brief notices, sketches and anecdotes*, Boston, Cook & Co, 1846.

_____, *The Lives and opinions of Benj'n Franklin Butler and Jesse Hoyt*, Boston, 1845.

_____, *The Sons of the Emerald Isle, or Lives of One Thousand Remarkable Irishmen; including Memoirs of Noted Characters of Irish Parentage or Descent*, New York, 1844.

_____, *Caroline Almanack*, Rochester, 1840.

_____, *Who Began the Frontier Troubles ? Who Broke the Treaty ?*, Rochester, 1840.

_____, *MacKenzie's Own Narrative*, Toronto, 1838.

MCLEOD, Donald, *A BRIEF REVIEW of the SETTLEMENT OF UPPER CANADA by the U. E. LOYALISTS AND SCOTCH HIGHLANDERS, in 1783 ; And of the grievances which COMPELLED THE CANADAS TO HAVE RECOURSE TO ARMS IN DEFENCE OF THEIR RIGHTS AND LIBERTIES, In the years 1837 and 1838: Together with a brief sketch of the Campaigns of 1812, '13, '14 : With and account of the Military Executions, Burnings, and Sackings of Towns and Villages, by the British, in the Upper and Lower Provinces, during the COMMOTION OF 1837 AND '38, BY D. M'LEOD, Major General, Patriot Army, Upper Canada, Cleveland, 1841.*

SKIDMORE, Thomas, *RIGHTS OF MAN TO PROPERTY! Being a Proposition TO MAKE IT EQUAL AMONG THE ADULTS of the PRESENT GENERATION: and to Provide for its Equal Transmission to Every Individual of Each Succeeding Generations, on Arriving at the Age of Maturity*, New York, 1829.

_____, *Moral Physiology exposed and refuted by Thomas Skidmore*, New York, 1831.

SUTHERLAND, Thomas J., *The Trial of General Thomas Jefferson Sutherland, late of the Patriot Army*, Buffalo, 1838.

_____, *A Letter to Her Majesty the British Queen*, Albany, 1841.

_____, Thomas J., *Sutherland's Canvass of the Proceedings on the Trial of MacKenzie*, New York, 1840.

THELLER, Edward A., *Canada in 1837-1838*, 2 vol., Philadelphie, 1841.

TOWNSEND, Robert, *An Inquiry into the Cause of Social Evil; With its Remedy*, New York, Reform Association, 1839.

TREADWELL, F.C., *State Bonds*, New York, Social Reform Society, 1839.

VALE, Aron, *The Life of Thomas Paine*, New York, 1841.

WHITMAN, Walt, *Leaves of Grass*, Brooklyn, 1855.

Sources publiées

Assemblées publiques, résolutions et déclarations de 1837-1838, Jean-Paul Bernard (dir.), Montréal, VLB, 1988.

DUNCOMBE, Charles, « Documents: The Hunters' Lodges of 1838 », Edward P. Alexander (dir.), *New York History*, 19, 1 (janv. 1938): 64-69.

DURHAM, J. G. L., *Le Rapport Durham*, Montréal, L'Hexagone, 1990.

MACKENZIE, William Lyon, *Proclamation by William Lyon MacKenzie, Chairman pro. tem. of the Provincial Government of the State of Upper Canada*, Charles Lindsey, *The Life and Times of William Lyon MacKenzie*, Toronto, Randall, 1862, vol. 2, p.363-369.

_____, *Constitution for the State of Upper Canada* (brouillon), Charles Lindsey, *The Life and Times of William Lyon MacKenzie*, Toronto, Randall, 1862, vol. 2, p.344-358.

MORRISON, T.D., *Declaration of the Reformers of the City of Toronto to their Fellow-Reformers in Upper-Canada*, Charles Lindsey, *The Life and Times of William Lyon MacKenzie*, Toronto, Randall, 1862, vol. 2, p.334-344.

NELSON, Robert, *Déclaration d'indépendance et autres écrits, 1832-1848*, Georges Aubin (dir.), Montréal, Comeau et Nadeau, 1998.

NELSON, Wolfred, *Écrits d'un patriote*, Georges Aubin (dir.), Québec, Comeau et Nadeau, 1998.

PAINE, Thomas, *Common Sense and Other Writings*, Jason M. Opal (dir.), New York et Londres, W. W. Norton & Company, 2012.

PAPINEAU, Amédée, *Journal d'un Fils de la Liberté, 1838-1855*, Georges Aubin (dir.), Québec, Septentrion, 2010.

_____, *Correspondance, 1831-1841*, Georges Aubin et Renée Blanchet (dir.), Montréal, Michel Brûlé, 2009.

PAPINEAU, Louis-Joseph Papineau, *Lettres à ses enfants*, Georges Aubin et Renée Blanchet (dir.), Montréal, Varia, 2004, 2 vol.

_____, *Histoire de la Résistance du Canada au gouvernement anglais*, Paris, 1839. Georges Aubin (dir.), Montréal, Comeau et Nadeau, 2001.

_____, *Lettres à Julie*, Georges Aubin et Renée Blanchet (dir.), Québec, Septentrion, 2000.

_____, *Lettres à divers correspondants*, Georges Aubin, Renée Blancher et Yvan Lamonde (dir.) Montréal, Varia, 2006.

_____, *Un demi-siècle de combats*, Yvan Lamonde et Claude Larin (dir.), Montréal, Fides, 1998.

PERRAULT, Louis, *Lettres d'un réfugié au Vermont*, Georges Aubin (dir.), Montréal, Editions du Méridien, 1999.

SMITH, Adam, *Enquête sur la nature et les causes de la richesse des nations*, Paulette Taieb (dir.), Paris, Presses universitaires de France, 1995, 4 vol.

De TOCQUEVILLE, Alexis, *De la démocratie en Amérique*, Montréal, Carpe Diem, 2010 [1835],

_____, *Regards sur le Bas-Canada*, Claude Corbo (dir.), Montréal, Typo, 2003.

WEBSTER, Daniel, « An Unpublished Letter of Daniel Webster », A. R. M. Lower (dir.), *The New England Quarterly*, 12, 2 (juin 1939): 360-364.

Études

AJZENSTAT, Janet, « Collectivity and Individual Right in “Mainstream” Liberalism: John Arthur Roebuck and the Patriotes », *Revue d'études canadiennes/Journal of Canadian Studies*, 19, 3, 1984, p.99-111.

ANDERSON, Gary M. et Robert D. TOLLISON, « Adam Smith's Analysis of Joint-Stock Companies », *Journal of Political Economy*, 90, 6, déc. 1982, p.1237-1256.

ARMSTRONG, F. H., « Reformer as Capitalist: William Lyon MacKenzie and the printer's strike of 1836 », *Ontario History*, 59, 1967, p.187-196.

AYALA, Aurélio et Françoise LE JEUNE, *Les rébellions canadiennes de 1837 et 1838 vues de Paris*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2011.

BARKER Hannah et Simon BURROWS (dir.), *Press, Politics and the Public Sphere in Europe and in North America, 1760-1820*, Cambridge et New York, Cambridge University Press, 2002.

BELOHLAVEK, John, *Let the Eagle Soar!: The Foreign Policy of Andrew Jackson*, Lincoln, University of Nebraska Press, 1985.

BELLAVANCE, Marcel, *Le Québec au siècle des nationalités. Essai d'histoire comparée*, Montréal, VLB éditeur, 2004.

BENSON, Lee, *The Concept of Jacksonian Democracy. New York as a test case*, Princeton, Princeton University Press, 1973 [1961].

BERNARD, Jean-Paul, « Vermonters and the Lower Canadian rebellions of 1837-1838 », *Vermont History*, 58, 4, 1990, p.250-263.

_____, (dir.), *Les Rébellions de 1837-1838 : les patriotes du Bas-Canada dans la mémoire collective et chez les historiens*, Montréal, Boréal Express, 1983.

BERNIER, Gérald et Daniel SALÉE, *Entre l'ordre et la liberté. Colonialisme, pouvoir et transition vers le capitalisme dans le Québec du XIX^e siècle*, Montréal, Boréal, 1985.

BESTOR, A. Eugene, *Backwood utopias: the sectarian and Owenite phases of communitarian socialism in America, 1663-1829*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 1950.

BITTERMANN, Rusty, *Sailor's Hope: The Life and Times of William Cooper, Agrarian Radical in an Age of Revolutions*, Kingston et Montréal, McGill-Queen's University Press, 2010.

_____, *Rural Protest on Prince Edward Island: From British Colonization to the Escheat Movement*, Toronto, University of Toronto Press, 2006.

BODENHORN, Howard, « Bank Chartering and Political Corruption in Antebellum New York », Edward L. Glaeser et Claudia Goldin (dir.), *Corruption and Reform: Lessons from America's Economic History*, Chicago, University of Chicago Press, 2006, p.231-257.

BONTHIUS, Andrew, « The Patriot War of 1837-38, locofocoism with a Gun ? », *Labour/Le Travail*, 52, 2003, p.9-43.

BOSTON, Ray, *British Chartists in America*, Manchester, Manchester University Press, 1971.

BOUCHARD, Gérard, *Genèse des nations et cultures du Nouveau-Monde. Essai d'histoire comparée*, Montréal, Boréal, 2000.

BOURDEAU, Vincent, « Le travail des républicains. Quelques remarques au sujet de l'intégration du concept de travail dans le républicanisme contemporain (du 19^e siècle à nos jours) », *Implications philosophiques*, print. 2012, p.87-102.

BOURQUE, Gilles, « L'économie sociale entre l'économie et le politique », *Cahiers de recherche sociologique*, 32, 1999, p.37-45.

_____, *Question nationale et classes sociales au Québec (1760-1840)*, Montréal, Parti pris, 1970.

BOUTON, Terry, *Taming Democracy: « The People », the Founders, and the Troubled Ending of the American Revolution*, Oxford et New York, Oxford University Press, 2007.

- BRONSTEIN, Jamie L., *Land Reform and Working-Class Experience in Britain and the United States, 1800-1862*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999.
- BRUCHÉSI, Jean, « Les États-Unis et les rébellions de 1837-38 dans le Bas-Canada », *Revue trimestrielle canadienne*, 23, 92, 1937, p.1-20.
- BURROWS, Edwin G. et Mike WALLACE, *Gotham: A History of New York City to 1898*, New York, Oxford University Press, 1999.
- CARROLL, Francis M., *A Good and Wise Measure: The Search for the Canadian-American Boundary, 1783-1842*, Toronto, University of Toronto Press, 2001.
- CARTER, George E., « Daniel Webster and the Canadian Rebellions, 1837-1838 », *Historical Papers / Communications historiques*, 5, 1, 1970, p.120-131.
- CHARLES, Aline et Thomas WIEN, « Le Québec entre histoire connectée et histoire transnationale », *Globe : revue internationale d'études québécoises*, 14, 2, 2011, p.199-221.
- CHASE, Malcolm, *Chartists: Perspectives and legacies*, Londres, Merlin Press, 2015.
- CHEVRIER, Marc, *La république québécoise : hommage à une idée suspecte*, Montréal, Boréal, 2012.
- CLAEYS, Gregory, « The Origins of the Rights of labor: Republicanism, Commerce, and the Construction of Modern Social Theory in Britain, 1796-1805 », *The Journal of Modern History*, 66, 2, 1994, p.249-290.
- _____, *Thomas Paine: Social and Political Thought*, Boston, Unwin Hyman, 1989.
- _____, (dir.), *A New View of Society and Other Writings*, Londres, Penguin Books, 1991.
- _____, « "Individualism," "Socialism," and "Social Science": Further Notes on a Process of Conceptual Formation, 1800-1850 », *Journal of the History of Ideas*, 47, 1, 1986, p.81-93.
- CLARK, Stanley D., *Movements of Political Protest in Canada, 1640-1840*, Toronto, University of Toronto Press, 1959.

- COMEAU, Robert, Charles-Philippe COURTOIS et Denis MONIÈRE, *Histoire intellectuelle de l'indépendantisme québécois*, Montréal, VLB, 2 vol., 2010.
- COREY, Albert B., *The Crisis of 1830-42 in Canadian-American Relations*, New Heaven, Yale University Press, 1941.
- COTLAR, Seth, *Tom Paine's America: The Rise and Fall of Transatlantic Radicalism in the Early Republic*, Charlottesville, University of Virginia Press, 2011.
- COURTOIS, Charles-Philippe et Julie GUYOT (dir.), *La culture des Patriotes*, Québec, Septentrion, 2012.
- CRAIG, G. M., « *The American Impact on the Upper Canadian Reform Movement before 1837* », *Canadian Historical Review*, 29, 4, 1948, p.333-352.
- CROUTHAMEL, James L., « *The Newspaper Revolution in New York 1830-1860* », *New York History*, 45, 2, avril 1964, p.91-113.
- CURTIS, Bruce, *Ruling by schooling Quebec. Conquest to liberal governmentality: a historical sociology*, Toronto, University of Toronto Press, 2012.
- DEGLER, Carl, « *The Locofocos: Urban "agrarians"* », *The Journal of Economic History*, 16, 3, 1956, p.322-333.
- DEWEY, John, *Le public et ses problèmes*, Pau, Publications de l'Université de Pau, 2003 [1927].
- DORFMAN, Joseph (dir.), *William Gouge, A Short History of Money and Banking in the United States*, Auburn, The Ludwig von Mises Institute, 2007.
- DOUKI Caroline et Philippe MINARD, « *Histoire globale, histoires connectées : un changement d'échelle historiographique ?* », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 54, 4 bis, 2007, p.7-21.
- DUCHARME, Michel, *Le concept de liberté au Canada à l'époque des révolutions atlantiques, 1776-1838*, Montréal et Toronto, McGill-Queen's University Press, 2010.
- DUFFY, John J. et H. Nicholas MULLER, *Anxious Democracy, Aspects of the 1830s*, Westport, Greenwood Press, 1982.
- _____, « *The Great Wolf Hunt: The Popular Response in Vermont to the Patriote Uprising of 1837* », *Journal of American Studies*, 8, 2, 1974, p.153-169.

DUPUIS-DERI, Francis, *Démocratie. Histoire politique d'un mot aux États-Unis et en France*, Montréal, Lux, 2013.

_____, « Histoire du mot “démocratie” au Canada et au Québec. Analyse politique des stratégies rhétoriques », *Canadian Journal of Political Science / Revue canadienne de science politique*, 42, 2, 2009, p.321-343.

ELLIS, Richard J., « Radical Lockeanism in American Political Culture », *The Western Political Quarterly*, 45, 4, 1992, p.825-849.

FAUCHER, Albert, « La condition nord-américaine des provinces britanniques et l'impérialisme économique du régime Durham-Sydenham, 1839-1841 », *Recherches sociographiques*, 8, 2, 1967, p.177-209.

_____, « Some Aspects of the Financial Difficulties of the Province of Canada », *The Canadian Journal of Economics and Political Science / Revue Canadienne d'Économie et de Science Politique*, 26, 4, 1960, p.617-624.

FECTEAU, Jean-Marie, « Lendemain de défaite : les Rébellions comme histoire et mémoire », *Bulletin d'histoire politique*, 7, 1, 1998, p.19-28.

_____, « Les “petites républiques” : les compagnies et la mise en place du droit corporatif moderne au Québec au milieu du 19^e siècle », *Histoire sociale / Social History*, 25, 49, 1992, p.35-56.

_____, « Towards a Theory of Possible History? Ian McKay's Idea of a “Liberal Order” », *The Underhill Review*, automne 2009, p.1-25.

FEUER, Lewis S., « The North American Origin of Marx's Socialism », *The Western Political Quarterly*, 16, 1, 1963, p.53-67.

FILTEAU, Gérard, *Histoire des Patriotes*, Québec, Septentrion, 2004 [1938].

FORMISANO, Ronald P., *For The People: American Populist Movements From the Revolution to the 1850s*, Chapel Hill, The University of North Carolina Press, 2008.

_____, « The Concept of Political Culture », *The Journal of Interdisciplinary History*, 31, 3, 2001, p.393-426.

_____, « The New Political History and the Election of 1840 », *The Journal of Interdisciplinary History*, 24, 3, 1993, p.661-682.

FOUCAULT, Michel, *Dits et écrits*, Paris, Gallimard, 2006, 2 vol.

_____, *L'Archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 1969.

GALIE, Peter J., *Ordered Liberty: A Constitutional History of New York*, New York, Fordham University Press, 1996.

GALLICHAN, Gilles, *Livre et politique au Bas-Canada, 1791-1849*, Québec, Septentrion, 1991.

GATES, Lilian F., *After the Rebellion. The Later Years of William Lyon MacKenzie*, Toronto et Oxford, Dundurn Press, 1988.

GATES, Lilian F., « The Decided Policy of William Lyon MacKenzie », *Canadian Historical Review*, 40, 3, 1959, p.185-208.

GILJE, Paul, *Rioting in America*, Bloomington, Indiana University Press, 1996.

GINZBURG, Carlo, *Mythes, emblèmes, traces : morphologie et histoire*, Paris, Verdier, 2010 [1986].

GOULD, Eliga H., *Among the Powers of the Earth: The American Revolution and the Making of a New World Empire*, Cambridge, Harvard University Press, 2012.

GRAVES, Donald E., *Guns Across the River: The Battle of the Windmill, 1838*, Montréal, Robin Brass Studio, 2013 [2001].

GREENWOOD, F. Murray, *Legacies of Fear: Law and Politics in Quebec in the Era of French Revolution*, Toronto, University of Toronto Press, 1993.

GREER, Allan, « Historical Roots of Canadian Democracy », *Journal of Canadian Studies*, 34, 1, 1999, p.7-26.

_____, « 1837-38: Rebellion Reconsidered », *Canadian Historical Review*, 76, 1, 1995, p.1-18.

_____, *Habitants et patriotes : la rébellion de 1837 dans les campagnes du Bas-Canada*, Montréal, Boréal, 1997 [1993].

_____, « National, Transnational, and Hypernational Historiographies: New France meets Early American History », *The Canadian Historical Review*, 91, 4, déc. 2010, p.695-724.

GRIMSTED, David, *American Mobing, 1828-1861: Toward Civil War*, New York, Oxford University Press, 1998.

GROLLEAU-FRICARD, Anthony, « *Le Courrier des États-Unis* entre France, États-Unis et Canada (1828-1851) », thèse de doctorat (histoire), Université Panthéon-Sorbonne, 2009.

GUARNERI, Carl J., *The Utopian Alternative. Fourierism in Nineteenth Century America*, Ithaca et Londres, Cornell University Press, 1991.

GUILHAUMOU, Jacques et Raymonde MOUNIER (dir.), *Des notions-concepts en révolution autour de la liberté politique à la fin du 18^e siècle*, Paris, Société des études robespierristes, 2003.

GUILLET, Edwin C., *The Lives and Times of the Patriots. An Account of the Rebellion in Upper Canada, 1837-1838, and The Patriot Agitation in the United States, 1837-1842*, Toronto, Thomas Nelson & Sons, 1938.

HABERMAS, Jürgen, *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot, 1993 [1962].

HAMMOND, Bray, « The Banks, the States and the Federal Government », *The American Economic Review*, 23, 4, déc. 1933, p.622-636.

_____, « Free Banks and Corporations: The New York Free Banking Act of 1838 », *Journal of Political Economy*, 44, 2, avr. 1936, p.184-209.

HARE, John, *Aux origines du parlementarisme québécois, 1791-1793*, Québec, Septentrion, 1993.

_____, *La pensée socio-politique au Québec, 1784-1812. Analyse sémantique*, Ottawa, Editions de l'Université d'Ottawa, 1977.

HARRIS, Marc L., « The Meaning of Patriot: The Canadian Rebellion and American Republicanism, 1837-1839 », *Michigan Historical Review*, 23, 1, 1997, p.33-69.

HARRISON, J.F.C., *Robert Owen and the Owenites in Britain and America. The Quest for the New Moral World*, Londres, Routledge, [1969] 2009.

HARVEY, Louis-Georges et Yvan LAMONDE, « Origines et formes diverses du 'destin manifeste' dans les Amériques : les Papineau et la *United States Magazine and Democratic Review* de Washington et New York », *Cahier des Dix*, 67, 2013, p.25-73.

HARVEY, Louis-Georges, *Le printemps de l'Amérique française. Américanité, anticolonialisme et républicanisme dans le discours politique québécois, 1805-1837*, Montréal, Boréal, 2005.

HEAMAN, Elsbeth, « Discussion of Ducharme's *Le concept de liberté* », *The Canadian Historical Review*, 94, 1, 2013, p.93-98.

HENDRICKSON, David C., *Peace Pact: The Lost World of the American Founding*, Lawrence, University Press of Kansas, 2003.

HOBBSBAWM, Eric J., *L'ère des révolutions : 1789-1848*, Bruxelles, Complexe, 2000 [1962].

HOFSTADTER, Richard, « William Leggett, Spokesman of Jacksonian Democracy », *Political Science Quarterly*, 58, 4, 1943, p.581-594.

HOULTON, Woody, *Unruly Americans and the Origins of the Constitution*, New York, Hill and Wang, 2007.

HOWE, Daniel Walker, *What Hath God Wrought: The Transformation of America, 1815-1848*, New York, Oxford University Press, 2007.

HUGINS, Walter, *Jacksonian Democracy and The Working Class, a study of the New York Workingmen's Movement, 1829-1837*, Stanford, Stanford University Press, 1960.

HUSTON, James, *Securing the Fruits of Labor: The American Concept of Wealth Distribution, 1765-1900*, Baton-Rouge, Louisiana State University Press, 1998.

HUSTON, Reeve, *Land and Freedom. Rural Society, Popular Protest, and Party Politics in Antebellum New York*, New York, Oxford University Press, 2000.

INGERSOLL, Thomas N., « "Riches and Honour were Rejected by Them as Loathsome Vomit": the fear of leveling in New England », Carla GARDINA PRESTANA et Sharon V. SALINGER (dir.), *Inequality in Early America*, Hanovre, University Press of New England, 1999, p.46-66.

IRIYE, Akira et Pierre-Yves SAUNIER (dir.), *Palgrave Dictionary of Transnational History*, Houndmills, Palgrave Macmillan, 2009.

JACOBY, Susan, *Freethinkers. A History of American Secularism*, New York, Henry Holt & Co., 2004.

- JENNINGS, R. Y, « The Caroline and McLeod Cases », *The American Journal of International Law*, 32, 1, janv. 1938, p.82-99.
- JOHNSTON, Arthur L., « The New York State press and the Canadian Rebellions, 1837-1838 », *The American Review of Canadian Studies*, 14, 3, 1984, p.279-290.
- JONES, Benjamin T., *Republicanism and Responsible Government. The Shaping of Democracy in Australia and Canada*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 2014.
- JONES, Howard, *To the Webster-Ashburton Treaty. A Study in Anglo-American Relations, 1783-1843*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1977.
- KENNY, Stephen, « The Canadian Rebellion and the Limits of Historical Perspective », *Vermont History*, 58, 3, 1988, p.179-198.
- KINCHEN, Oscar A., *The Rise and Fall of the Patriot Hunters*, New York, Bookman Associates, 1956.
- KOSELLECK, Reinhart, *Le futur passé. Contribution à la sémantique des temps historiques*, Paris, l'ÉHESS, 1990 [1979].
- KRAMNICK, Isaac, « Republican Revisionism Revisited », *The American Historical Review*, 87, 3, 1982, p.629-664.
- LABONTÉ, François, *Alias Anthony St. John : les Patriotes canadiens aux États-Unis, décembre 1837-mai 1838*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2004.
- LACROIX, Patrick, « Choosing Peace and Order: National Security and Sovereignty in a North American Borderland, 1837-1842 », *The International History Review*, publié en ligne (oct. 2015).
- LAMONDE, Yvan et Jonathan LIVERNOIS, *Papineau. Erreur sur la personne*, Montréal, Boréal, 2012.
- LAMONDE, Yvan, *Histoire sociale des idées au Québec*, Montréal, Fides, 2 vol., 2000-2004.
- _____, « Le Bas-Canada et *Le Courrier des États-Unis* de New York (1828-1840) », *Cahier des Dix*, 56, 2002, p.217-233.
- _____, *Fais ce que dois, advienne que pourra : Papineau et l'idée de nationalité*, Montréal, Lux Éditeur, 2015.

_____ (dir.), *Signé Papineau. La correspondance d'un exilé*, Montréal, Presses de l'université de Montréal, 2009.

LAPORTE, Gilles, *Brève histoire des patriotes*, Québec, Septentrion, 2015.

_____, *Patriotes et loyaux : leadership régional et mobilisation politique en 1837 et 1838*, Québec, Septentrion, 2004.

LEPLER, Jessica, *The Many Panics of 1837. People, Politics and the Creation of a Transnational Financial Crisis*, Cambridge, Cambridge University Press, 2013.

LINDSEY, Charles, *The Life and Times of William Lyon MacKenzie*, 2 vol., Toronto, Randall, 1862.

LINK, Eugene P., « Vermont Physicians and the Canadian Rebellion of 1837 », *Vermont History*, 37, 1969, p.177-183.

LITTLE, Jack I., *Loyalties in Conflict. A Canadian Borderland in War and Rebellion, 1812-1840*, Toronto, University of Toronto Press, 2008.

MACKAY, R. A., « The political Ideas of William Lyon MacKenzie », *Canadian Journal of Economics and Political Science*, 3, 1937, p.1-22.

MAIER, Pauline, *American Scripture. Making the Declaration of Independence*, New York, Alfred A. Knopf, 1997.

MAY, Robert E., *Manifest destiny's underworld: filibustering in antebellum America*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 2002.

MCKAY, Ian, « The Liberal Order Framework: A Prospectus for a Reconnaissance of Canadian History », *Canadian Historical Review*, 81, 4, déc. 2000, p.617-645.

MCLAUGHLIN, Shaun J., *The Patriot War Along the Michigan-Canada Border: Raiders and Rebels*, Charleston, The History Press, 2013.

MCNAIRN, Jeffrey L., *The Capacity to Judge: Public Opinion and Deliberative Democracy in Upper Canada, 1791-1854*, Toronto, University of Toronto Press, 2000.

_____, « Why We Need But Don't Have an Intellectual History of the British North American Economy », Damien-Claude BÉLANGER, Sophie COUPAL et Michel DUCHARME (dir.), *Les idées en mouvement : perspectives en histoire intellectuelle et culturelle du Canada*, Presses de l'Université Laval, 2004, p.143-173.

MERRILL, Michael, « Cash is Good to Eat: Self-Sufficiency and Exchange in the Rural Economy of the United States », *Radical History Review*, 4, 1977.

_____, « The Anticapitalist Origins of the United States », *Review of the Fernand Braudel Center*, 13, 4, aut. 1990, p.465-497.

MIHM, Stephen, *A Nation of Counterfeiters. Capitalists, Con Men, and the Making of the United States*, Cambridge, Harvard University Press, 2007.

MILLER, Bradley, « The Law of Nations in the Borderlands: Sovereignty and Self-Defence in the Rebellion Period, 1837-1842 », G. Blaine BAKER et Donald FYSON (dir.), *Essays in the History of Canadian Law: Quebec and the Canadas*, Toronto, University of Toronto Press, 2013, p.235-272.

MONIÈRE, Denis, *Ludger Duvernay et la révolution intellectuelle au Bas-Canada*, Montréal, Québec/Amérique, 1987.

MORGAN, Wayne, « The Origins and Establishment of the First Bank of the United States », *The Business History Review*, 30, 4, déc. 1956, p.472-492.

MORIN, Victor, « La “république canadienne” de 1838 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 2, 1948-1949, p.483-512.

MUNDY, James et Earle SHETTLEWORTH, *The Flight of the Grand Eagle. Charles Bryant, Maine Architect & Adventurer*, Augusta, Maine Historic Preservation Commission, 1977.

NEUFELD, E.P. (dir.), *Money and Banking in Canada*, Toronto, McClelland and Stewart, 1964.

NEW, Chester W., « The Rebellion of 1837 in its Larger Setting: Presidential Address », *Report of the Annual Meeting of the Canadians Historical Association / Rapports annuels de la Société historique du Canada*, 16, 1, 1937, p.5-17.

OUELLET, Fernand, « Papineau dans la révolution de 1837–1838 », *Rapports de la Société historique du Canada*, 1957–1958, p.13-34.

_____, « Les insurrections de 1837-1838 : un phénomène social », *Histoire sociale/Social History*, 2, 1968, p.54-82

_____, *Histoire économique et sociale du Québec, 1760-1850*, Montréal-Paris, Fides, 1966.

PAQUET, Gilles et Jean-Pierre WALLOT, *Un Québec moderne, 1760-1840 : essai d'histoire économique et sociale*, Montréal, Hurtubise, 2007.

PESSEN, Edward, *Jacksonian America. Society, Personality, and Politics*, Urbana et Chicago, University of Illinois Press, 3^{ème} éd., 1977.

_____, *Most Uncommon Jacksonians. The Radical Leaders of the Early Labor Movement*, Albany, State University of New York Press, 1967.

_____, « Thomas Skidmore, Agrarian Reformer in the Early American Labor Movement », *New York History*, 1954, p.280-296.

PETITCLERC, Martin, *Nous protégeons l'infortune : les origines populaires de l'économie sociale au Québec*, Montréal, VLB, 2007.

PETITCLERC, Martin, et Benoît LÉVESQUE, « L'économie sociale au Québec à travers les crises structurelles et les grandes transformations (1850-2008) », *Économie et Solidarités*, 39, 2, 2008, p.14-37.

PETTIT, Philip, *Republicanism: A Theory of Freedom and Government*, Oxford, Oxford University Press, 1997.

POCOCK, John G. A., *Vertu, commerce et histoire. Essais sur la pensée et l'histoire politique au XVIIIe siècle*, Paris, PUF, 1998 [1985].

_____, *Le moment machiavélien*, Paris, PUF, 1997 [1975].

POLFLIET, Marieke, « Émigration et politisation. Les Français de New York et La Nouvelle-Orléans dans la première moitié du XIXe siècle (1803-1860) », thèse de doctorat (histoire), Université de Nice-Sophia Antipolis, 2013.

RADER, Benjamin, « William M. Gouge, Jacksonian Economic Theorist », *Pennsylvania History*, 30, 4, oct. 1963, p.443-453.

RANCIÈRE, Jacques, *La nuit des prolétaires. Archives du rêve ouvrier*, Paris, Fayard, 1981.

RAVIX, Joël-Thomas, *La pensée économique classique, 1776-1870*, Paris, Dunod, 1999.

REA, J. E., « William Lyon MacKenzie – Jacksonian ? », *Mid-America*, 50, 1968, p.223-235.

READ, Colin F., *The Rebellion of 1837 in Upper Canada*, Ottawa, The Canadian Historical Association, 1988.

_____, *The Rising in Western Upper Canada, 1837-8. The Duncombe Revolt and After*, Toronto, University of Toronto Press, 1982.

READ, Colin F. et Ronald J. STAGG (dir.), *The Rebellion of 1837 in Upper Canada*, Toronto, the Champlain Society, 1985.

RICOEUR, Paul, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil, 2000.

RIFKIN, Lester Harvey, « William Leggett: Journalist-Philosopher of Agrarian Democracy in New York », *New York History*, 32, 1, 1951, p.45-60.

RIOT-SARCEY, Michèle, *Le réel de l'utopie. Essai sur le politique au XIX^e siècle*, Paris, Albin Michel, 1998.

RODGERS, Daniel T., « Republicanism: The Career of a Concept », *The Journal of American History*, 79, 1, 1992, p. 11-38.

ROSANVALLON, Pierre, *Pour une histoire conceptuelle du politique*, Paris, Seuil, 2003.

RUDIN, Ronald, *Banking en français. Les banques canadiennes-françaises, 1835-1925*, Montréal, Boréal, 1988 [1985].

RYAN, Mary P., *Civic Wars. Democracy and Public Life in the American City During the Nineteenth Century*, Los Angeles, University of California Press, 1997.

RYERSON, Stanley BREHAUT-, *Le capitalisme et la Confédération*, Montréal, Parti pris, 1972 [1968].

SARGENT, Lyman Tower, « The Social and Political Ideas of the American Communitarians: Comparison of Religious and Secular Communes founded before 1850 », *Utopian Studies*, 3, 1991, p.37-58.

SAUNIER, Pierre-Yves, « Learning by Doing: Notes about the making of the Palgrave Dictionary of Transnational History », *Journal of Modern European History*, 6, 2, 2008, p.159-180.

SCHRAUWERS, Albert, « “Money Bound you – Money shall loose you”: Micro-Credit, Social Capital, and the Meaning of Money in Upper Canada », *Comparative Studies in Society and History*, 53, 2, 2011, p.314-343.

_____, *Union is Strength. W. L. MacKenzie, the Children of Peace, and the Emergence of Joint Stock Democracy in Upper Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 2009.

SCHWEIKART, Larry, « Jacksonian Ideology, Currency Control and Central Banking: A Reappraisal », *Historian*, 51, 1, nov. 1988, p.78-102.

SEE, Scott, « Nineteenth Century Collective Violence: Toward a North American Context », *Labor/Le travail*, 39, 1997, p.13-38.

SELLERS, Charles, *The Market Revolution Jacksonian America, 1815-1846*, New York, Oxford, Oxford University Press, 1991.

SENIOR, Elinor K., *Les Habits rouges et les Patriotes*, Montréal, VLB éditeur, 1997 [1985].

SEXTON, Jay, *Debtor Diplomacy: Finance and American Foreign Relations in the Civil War Era, 1837-1873*, Oxford, Oxford University Press, 2005.

SHANKMAN, Andrew (dir.), *The World of the Revolutionary American Republic. Land, Labor, and the Conflict for a Continent*, New York et Londres, Routledge, 2014.

_____, *Crucible of American Democracy: The Struggle to Fuse Egalitarianism & Capitalism in Jeffersonian Pennsylvania*, Lawrence, University Press of Kansas, 2004.

SHORTT, Adam, *History of Canadian currency and banking, 1600-1880*, Toronto, The Association, 1986.

SIMMEL, Georg, *Philosophie de l'argent*, Paris, PUF, [1900] 2013.

STAGG, Ronald J., « The Yonge Street Rebellion: An Examination of the Social Background and a Re-assesment of the Events », thèse de doctorat (histoire), Université de Toronto, 1976.

STEVENS, Kenneth R., *Border Diplomacy. The Caroline and McLeod affairs in Anglo-American-Canadian Relations, 1837-1842*, Tuscaloosa, University of Alabama Press, 1989.

_____, « James Grogan and the Crisis in Canadian-American Relations, 1837-1842 », *Vermont History*, 50, 1982 p.219-226.

STUART, Reginald C., *United States Expansionism and British North America, 1775-1871*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1988.

SUBRAHMANYAM, Sanjay, *Explorations in Connected History. From the Tagus to the Ganges*, Oxford, Oxford University Press, 2005.

SWEDBERG, Richard, *Tocqueville's Political Economy*, Princeton et Oxford, Princeton University Press, 2009.

TAYLOR, Alan, *Liberty Men and Great Proprietors: the revolutionary settlement on the Maine frontier, 1760-1820*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1990.

_____, *The Civil War of 1812. American Citizens, British Subjects, Irish Rebels, & Indian Allies*, New York, Alfred Knopf, 2010.

THOMPSON, Edward. P., *La formation de la classe ouvrière anglaise*, Paris, Seuil, 1988 [1963].

TIFFANY, Orrin, *The Relations of the United States to the Canadian Rebellion of 1837-1838*, s. e., 1905.

TOUSIGNANT, Pierre, « Problématique pour une nouvelle approche de la Constitution de 1791 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 27, 2, 1973, p.181-234.

TRIMBLE, William, « The Social Philosophy of the Loco-Foco Democracy », *American Journal of Sociology*, 26, 6, 1921, p.705-715.

_____, « Diverging Tendencies in New York Democracy in the Period of the Locofocos », *The American Historical Review*, 24, 3, 1919, p.396-421.

TUCHINSKY, Adam-Max, « "The Bourgeoisie Will Fall and Fall Forever": The *New York Tribune*, the 1848 French Revolution, and American Social Democratic Discourse », *The Journal of American History*, 92, 2, sept. 2005, p.470-497.

VANCE, Catherine, « 1837: Labor and the Democratic Tradition », *The Marxist Quarterly*, 12, 1964-1965, p.29-42.

VERNEY, Jack, *O'Callaghan: the making and unmaking of a rebel*, Ottawa, Carleton University Press, 1994.

VINCENT, Bernard, *The Transatlantic Republican: Thomas Paine and the Age of Revolution*, Amsterdam et New York, Rodopi, 2005.

WEIBE, Robert H., *Self-Rule: A Cultural History of American Democracy*, Chicago, University of Chicago Press, 1995.

WHITE, Ruth, *Louis-Joseph Papineau et Lamennais. Le chef des Patriotes canadiens à Paris 1839-1845*, Montréal, Hurtubise, 1983.

WIDMER, Edward L., *Young America. The Flowering of Democracy in New York City*, New York, Oxford University Press, 1999.

WILENTZ, Sean, *The Rise of American Democracy. Jefferson to Lincoln*, New York et Londres, W. W. Norton & Company, 2006.

_____, « Striving for Democracy », *The Wilson Quarterly*, 23, 2, 1999, p.47-54.

_____, *Chants democratic: New York City and the rise of the American working class*, New York, Oxford University Press, 1984.

WILSON, David A., *Paine and Cobbett: The transatlantic Connection*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 1988.

WOLIN, Sheldon S., *Politics and Vision: Continuity and Innovation in Western Political Thought*, Princeton, Princeton University Press, 2006.

WOOD, Gordon S., *Empire of Liberty: A History of the Early Republic, 1789-1815*, New York, Oxford University Press, 2009.

_____, *The Creation of the American Republic, 1776-1787*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1969.